Annuaire Desfossés

(1907)

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Annuaire Desfossés (1907). 1907-1949.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF.Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
*La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
*La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer ici pour accéder aux tarifs et à la licence

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

*des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
*des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisation@bnf.fr.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

ANNUAIRE DESFOSSÉS

VALEURS COTÉES EN BANQUE

à la Bourse de Paris

6544

ANNUAIRE DESFOSSÉS

VALEURS COTÉES EN BANQUE

à la Bourse de Paris

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE R.F.

ÉDITION 1907

Dépôt Légal
Seine
1908

PUBLIÉ PAR

E. DESFOSSÉS & FABRE FRÈRES

42, Rue Notre-Dame-des-Victoires

(PLACE DE LA BOURSE)

PARIS

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

PRÉFACE

L'*Annuaire Desfossés*, que nous présentons aujourd'hui, n'est que la continuation de l'œuvre entreprise autrefois par notre ancien collaborateur, M. J.-A. Decourdemanche, auquel nous tenons à rendre, à ce propos, un hommage mérité.

Ce recueil n'a d'autre prétention que de remplir, à l'égard des valeurs inscrites à la Cote du Marché en Banque de Paris, le rôle joué par l'Annuaire de la Chambre Syndicale des Agents de Change vis-à-vis des valeurs admises à la Cote officielle.

Ces deux ouvrages se complètent l'un l'autre ; d'ailleurs, le développement qu'ils prennent d'année en année est la preuve de leur utilité, de leur nécessité absolue, même, pour tous ceux qui s'occupent d'affaires de Bourse ou de négociations de titres.

La présente édition donne, en effet, sur toutes les entreprises dont les actions se négocient en coulisse, les renseignements essentiels, c'est-à-dire leur nationalité, leur date de constitution, leur objet, leur siège social, leur durée, leur capital social ainsi que toutes les variations qu'il a enregistrées depuis l'origine et sa division.

Relativement aux Assemblées générales ordinaires, nous indiquons la date à laquelle elles doivent statutairement se tenir, le nombre nécessaire d'actions pour y assister et avoir une voix, le nombre maximum des voix que peut réunir un seul actionnaire, enfin le délai imposé pour le dépôt des titres.

La date de clôture de l'exercice, le détail de la répartition des bénéfices ainsi que le nom des Administrateurs figurent également dans l'Annuaire.

Nous avons pensé, en outre, qu'il serait intéressant d'ad-

joindre, à l'énumération des dividendes répartis et des plus hauts et plus bas cours, celle des bénéfices nets réalisés. Le tableau qui figure en bas de chaque notice condense, en quelque sorte, la marche de la Société pendant les cinq dernières années, complété qu'il se trouve par le dernier bilan publié que nous reproduisons *in extenso*.

A ce sujet, nous devons signaler que nous avons été assez heureux pour pouvoir nous procurer les documents nécessaires à l'établissement de ces statistiques, en nous adressant directement aux Sociétés elles-mêmes. Seules, quelques-unes d'entre elles ont cru devoir opposer, à nos demandes réitérées d'insertion *gratuite* de leurs comptes, de systématiques fins de non-recevoir.

Force nous a été, dans ce dernier cas, d'en faire mention à la fin des notices les concernant, à seule fin de bien spécifier qu'il n'y a pas là omission volontaire de notre part.

A l'égard des emprunts par obligations, nous en avons indiqué le montant autorisé, le montant émis, la valeur nominale des obligations, leur intérêt, l'échéance des coupons, les périodes d'amortissement, les dates de tirages et de remboursement et, pour les emprunts à lots, le montant des lots, etc.

Parmi les renseignements divers, nous fournissons enfin ceux qui ont trait à l'abonnement au timbre, aux caisses chargées du service financier, paiement de coupons, remboursement de titres, etc.

En un mot, nous avons essayé, dans la mesure du possible, de ne rien omettre de ce qui, de près ou de loin, intéresse les Sociétés dont nous nous sommes occupés.

Certes, la présente édition n'a pas la prétention d'être absolument parfaite : telle qu'elle est, cependant, nous osons espérer qu'elle rendra des services, et qu'à ce titre, le monde des affaires voudra bien lui réserver un favorable accueil.

E. DESFOSSÉS ET FABRE FRÈRES,
Éditeurs du *Cours de la Bangue et de la Bourse*,
Cote Desfossés.

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE

DE PARIS

CAPITAL : 150 millions de francs

ENTIÈREMENT VERSÉS

SIÈGE SOCIAL : **Rue Bergère**

SUCCURSALE : 2, place de l'Opéra, Paris

OPÉRATIONS DU COMPTOIR :

Bons à échéance fixe, Escompte et Recouvrements, Comptes de chèques, Achat et Vente de Monnaies étrangères, Lettres de Crédit, Ordres de Bourse, Avances sur Titres, Chèques, Traites, Envois de fonds en Province et à l'Etranger, Souscriptions, Garde de Titres, Prêts hypothécaires maritimes, Garantie contre les risques de remboursement au pair, Paiement de Coupons, etc.

AGENCES

32 BUREAUX DE QUARTIER DANS PARIS

13 Bureaux de Banlieue — 140 Agences en Province

Agences dans les Colonies et Pays de Protectorat :

Tunis, Sfax, Sousse, Gabès, Majunga, Tamatave, Tananarive, Diégo-Suarez, Mananjary, Tuléar.

Agences à l'Etranger :

Bruxelles, Ostende, Londres, Liverpool, Manchester, Monte-Carlo, Saint-Sébastien, Alexandrie, Bombay, Melbourne, Sydney, Tanger, Casablanca, Mogador.

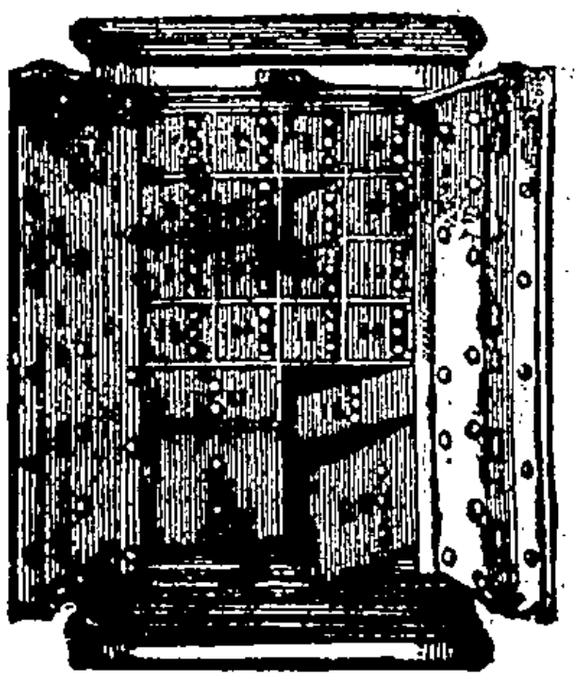

LOCATION DE COFFRES-FORTS

Le Comptoir tient un service de coffres-forts à la disposition du public *14, rue Bergère, 2, place de l'Opéra, 147, boulevard Saint-Germain, 49, avenue des Champs-Elysées* et dans les principales Agences.

Garantie et sécurité absolue

Compartiments

depuis 5 francs par mois

Une clef spéciale unique est remise à chaque locataire. — La combinaison est faite et changée par le locataire, à son gré. — Le locataire peut seul ouvrir son coffre.

BONS A ÉCHÉANCE FIXE

Intérêts payés sur les sommes déposées :

De 6 mois à 11 mois . . . . . **2 %** | De 1 an à 3 ans . . . . . **3 %**

Les Bons, délivrés par le **Comptoir National** au taux d'intérêts ci-dessus, sont à ordre ou au porteur, au choix du Déposant. Les intérêts sont représentés par des *Bons d'intérêts* également à ordre ou au porteur, payables semestriellement ou annuellement suivant les convenances du Déposant. *Les Bons de capital et d'intérêts* peuvent être endossés et sont par conséquent négociables.

VILLES D'EAUX, STATIONS ESTIVALES ET HIVERNALES

Le **Comptoir National** a des agences dans les principales *Villes d'Eaux :* Aix-en-Provence, Bagnères-de-Luchon, Bayonne, Biarritz, La Bourboule, Calais, Cannes, Châtel-Guyon, Cherbourg, Dax, Dieppe, Dunkerque, Enghien, Fontainebleau, Le Havre, Le Mont-Dore, Monte-Carlo, Nice, Ostende, Pau, Saint-Germain-en-Laye, Saint-Sébastien, Trouville-Deauville, Tunis, Vichy, etc.; ces agences traitent toutes les opérations comme le siège social et les autres agences, de sorte que les Etrangers, les Touristes, les Baigneurs peuvent continuer à s'occuper d'affaires pendant leur villégiature.

LETTRES DE CRÉDIT POUR VOYAGES

Le Comptoir National d'Escompte délivre des *Lettres de Crédit* circulaires payables dans le monde entier auprès de ses agences et correspondants; ces Lettres de Crédit sont accompagnées d'un carnet d'identité et d'indications et offrent aux voyageurs les plus grandes commodités, en même temps qu'une sécurité incontestable.

PAIEMENT DES COUPONS

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* est seul chargé de payer les coupons des valeurs ci-après :

FONDS D'ÉTAT

Transcaucasien ..... 3 et 4 0/0 (Chemin de fer).
Hel'énique..... 5 0/0 1881.
Hollandais..... 2 1/2 0/0 Certificats français (Rente).
Norvégien..... 3 1/2 0/0 1894 et 3 0/0 1903.
Roumain..... 4 0/0 1896 et 4 0/0 1898.
Russe ..... 4 0/0 1880.
— 5 0/0 1906.
Siamois ..... 4 0/0 1905.
Suédois..... 3 1/2 0/0 1906.

EMPRUNTS DE VILLES

Ville de Shang-Haï (Concession française).

SOCIÉTÉS CIVILES

Annuités Nord.
— Lérouville-Sedan.
— Orléans-Châlons.
Canal de Panama. (Obligations nouvelles, émission mars 1888.)
— (Obligations et Bons à lots, émission juin 1888.)
Suez. (Parts et cinquièmes de parts.)

CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Chemins de fer Régionaux des Bouches-du-Rhône. (Actions et Obligations.)
— et Port de la Réunion. (Obligations.)
— Est de Lyon. (Obligations.)

CHEMINS DE FER ÉTRANGERS

Chemins de fer Beïra-Alta.
— Beïra-Baixa. (Obligat. 3 0/0 et 4 1/2 0/0).
Chemins de fer Italiens — de la Méditerranée.
Méridionaux (Réseau Adriatique A. B. C. D. E.).
de la Sicile.
— Méridionaux de Portugal. (Obligations 4 1/2 0/0.)
— Pirée-Athènes-Péloponèse. (Actions).

SOCIÉTÉS FINANCIÈRES FRANÇAISES

Comptoir National d'Escompte de Paris. (Actions et Parts de fondateur.)
Banque de l'Algérie. (Actions.)

SOCIÉTÉS FINANCIÈRES ÉTRANGÈRES

Banque Commerciale Hongroise de Pest.

SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES FRANÇAISES

Accumulateurs électriques *Union* (Cie des). (Actions.)
Annuaire Didot-Bottin. (Actions et Parts de fondateur.)
Apprêts et d'Impressions (Cie Roannaise d'). (Actions.)
Biscuits Germain (Manufacture Lyonnaise). (Actions.)
Brasserie Georges. (Actions.)
Café-Restaurant Américain. (Actions.)
Carrières de l'Ouest. (Actions et Obligations.)
Cartonnages Lourdelet-Maricot (Société Anonyme des). (Actions.)
Cercle International de Vichy. (Actions.)
Aciéries de Paris et d'Outreau (Act. et obl.)
Compagnie des Charbons et Briquettes de Blanzy et de l'Ouest. (Actions et Obligations.)
Cotonnières de l'Est 4 0/0. (Obligations.)
Cotonnière Russo-Française (Société). (Actions et Obligations.)
Cotonnière du Tonkin (Société). (Oblig. et Oblig. hypot.)
Dijonnaise d'Electricité (Société). (Actions et Oblig.)
Distillerie de l'Indo-Chine. (Actions.)
Domaniale Algérienne (Société). (Obligations.)
Eaux de Royat (Compagnie des). (Obligations 5 0/0 et 4 0/0.)
Eclairage, Chauffage et force Motrice (Société d'). (Actions et Obligations.)
Energie Electrique du Littoral Méditerranéen. (Actions et Obligations 5 0/0 et 4 0/0.)
Extraits Tinctoriaux et Tannants. (Actions et Oblig.)
Forges, Tréfileries et Pointeries de Creil (Société des). (Actions et Obligations.)
Gavioli (Société des anciens Etablissements). (Actions, Parts.)
Gaz de Beauvais. (Actions et Obligations 4 0/0.)
Gaz de Tullins à Rives. (Actions et Obligations 5 0/0.)
Glaces et Verres spéciaux de France, à Boussois (Nord). (Obligations.)
Grand-Hôtel. (Actions et Obligations 4 0/0.)
Hydro-Electrique de Fure et Morge. (Obligations 5 0/0.)
Hydro-Electrique de Fure et Morge et Vizille. (Actions et Obligations 5 0/0.)
Hydro-Electrique de Vizille. (Obligations 4 0/0.)
Immobilière de Ferryville. (Actions et Actions privilég.)
Industrielle des Pétroles. (Obligations.)
« Le Loreid » (Société française).
Liéges fusionnés des Hamendas et de la Petite-Kabylie (Société des). (Actions et Obligations.)
Maison Bréguet. (Actions et Obligations 4 1/2 0/0.)
Matières Colorantes et Produits Chimiques de Saint-Denis (Société des). (Actions.)
Michelin et Cie (Société). (Obligations 4 0/0 et 4 1/2 0/0.)
Mines de Charbonnier. (Actions et Obligations.)
Mines de Campagnac. (Actions et Obligations 5 0/0.)
Mines de Djebel-Ressas. (Actions.)
Mines du Sunium. (Actions.)
Mines de zinc de Montolieu. (Obligations.)
Nantaise de Navigation à vapeur (Compagnie). (Actions et Obligations 5 0/0.)
Navigation mixte (Compagnie de). (Actions.)
Passage Jouffroy. (Actions.)
Plâtrières de Savoie (Société Anonyme des). (Actions et Obligations.)
Préchacq-les-Bains (Société Anonyme de). (Actions et Obligations.)
Pyrites de Huelva. (Actions.)
Sels gemmes et Houilles de la Russie méridionale (Société des). (Obligations.)
Sucreries et Distilleries de Francières par Estrées-Saint-Denis (Société des). (Actions.)
Thomson-Houston (Compagnie Française). (Obligations 5 0/0 et 4 0/0 et Actions.)
Tramways Algériens (Compagnie des). (Actions et Obligations.)
Tramways d'Amiens. (Actions et Obligations.)
Tramways de Nice et du Littoral. (Actions et Obligations.)
Tramways de Rouen. (Actions et Obligations.)
Tramways du Var et du Gard (Société des Chemins de fer et). (Actions et Obligations.)
Trèfle à 4 feuilles (Société de constructions d'automobiles). (Actions et Parts.)
Usines du Castelet. (Actions.)
Verreries de la Mulatière (Société anonyme des). (Act.)
Wagons-Foudres 5 0/0. (Obligations, Actions et dixièmes de parts.)

SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES ÉTRANGÈRES

British South African Explosives Co Limited.
Eclairage par le Gaz de la Ville de Turin (Société d'). (Actions.)
Golden Horse Shoe. (Actions.)
Mines de Montecatini. (Actions.)
Minière de la Estrella (Société). (Actions.)
Nicopol Marioupol (Société minière et métallurgique). (Actions.)
Sucreries-Raffinerie en Roumanie. (Actions, Actions ordinaires et Obligations.)
Thomson-Houston de la Méditerranée (Compagnie d'Electricité). (Actions.)

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE IMPRIMÉS

TABLE DES MATIÈRES

Emprunts d'États.

	Pages
Alagoas (Etat d').....	6
Amazone (Etat de l').....	7
Argentine (République). Emprunt 4 % or, 1897-1900.....	3
Brésil (République des Etats-Unis du). Emprunt 5 % 1895.....	3
Brésil (République des Etats-Unis du). Emprunt 4 % Rescision...	4
Brésil (République des Etats-Unis du). Emprunt 5 % 1903.....	5
Colombie (République de). Emprunt 5 % 1906.....	10
Cuba (République de). Emprunt 5 % or, 1904.....	11
Dominicaine (République). Emprunt 4 % (French American reclamation consols).....	12
Espagne (Royaume d'). Rente intérieure 4 % perpétuelle 1882.....	14
Haïti (République d'). Emprunt 1875 (Bons de coupons).....	15
Hongrie (Royaume de). Emprunt intérieur 3 1/2 %, 1897.....	16
Hongrie (Royaume de). Emprunt 4 %, couronne.....	17
Italie (Royaume d'). Rente 3 1/2 %.....	18
Mexique (Etats-Unis du). Emprunt intérieur 5 %.....	19
Mexique (Etats-Unis du). Emprunt 3 % intérieur.....	20
Mexique (Etats-Unis du). Emprunt extérieur 5 % or 1899.....	20
Norvège (Royaume de). (Banque hypothécaire.) Emprunt 3 1/2 %.	21
Para (Etat de). Emprunt 5 % 1902.....	8
Parana (Etat de). Emprunt 5 % 1905.....	9
Pernambuco (Etat de). Emprunt 5 % 1905.....	9
Roumanie (Royaume de). Emprunt 5 % amortissable 1903.....	22
Saint-Domingue (Réclamation Franco-Américaine).....	12
Serbie (Royaume de). Lots serbes 3 %. (Intérêt réduit à 2 %).....	23
Transvaal (Gouvernement du). Emprunt 3 % 1903.....	24
Vénézuela (Etats-Unis du). Emprunt 3 % extérieur.....	25
Vénézuela (Etats-Unis du). Emprunt 5 %, Disconto.....	25
Vénézuela (Etats-Unis du). Emprunt 6 % intérieur 1896.....	26
Vénézuela (Etats-Unis du). Dette diplomatique 3 % 1905.....	27

Emprunts de Villes.

Anvers. Emprunt de 1887.....	33
Bahia. Emprunt 5 % 1905.....	34
Christiania	35
Florence. Emprunt 3 %.....	35
Fribourg (Canton de). Emprunt 1902.....	33
— — — 1861	37

**

	Pages
Fribourg (Ville de). Emprunt 1878	38
Liège. Emprunt 1853	40
Liège. Emprunt 1897	40
Madrid. Emprunt 1868	41
Milan. Emprunt 1861	43
Milan. Emprunt 1866	43
Naples	44
Neuchâtel	45
Odessa. Emprunt 4 1/2 % 1903	45
Saint-Pétersbourg. Emprunt 4 1/2 % 1902	46
Varsovie. Emprunt 4 1/2 % 1903	47
Venise. Emprunt 1869	47
Vienne. Emprunt 4 % 1902	48
Zurich. Emprunt 3 1/2 % 1894	49

Assurances.

Abeille (L') (Accidents)	53
Abeille (L') (Vie)	55
Assurances contre les Accidents (Compagnie générale d')	61
Assurance hypothécaire (Compagnie l')	58
Avenir National (L')	59
Confiance (Vie)	63
Fondiaria (Incendie)	65
Fondiaria (Vie)	66
Générale d'Assurances contre les accidents (Compagnie)	61
Nord (Le) (Vie et prêts viagers)	68
Secours (Le) (Accidents)	70
Soleil-Sécurité Générale et Responsabilité civile Réunis (Le) (Accidents)	72

Banques et Sociétés de Crédit.

Banque Générale Française	79
Banque de Grèce	81
Banque d'Haïti	82
Banque Heuet et Cie	83
Banque du Mexique	85
Banque Privée, industrielle, commerciale, coloniale, Lyon-Marseille.	86
Banque de Rome (Banco di Roma)	88
Banque de Salonique	90
Banque de Yucatan (Banco Yucateco)	92
Caisse hypothécaire d'Egypte	94
Comptoir Lyon-Alemand	94
Comptoir National d'Escompte de Paris	96
Crédit Commercial de Saint-Pol	98
Crédit Foncier Egyptien. Emprunt 3 % 1886	100
Crédit Foncier Egyptien. Emprunt 3 % 1903	100
Crédit Foncier Mutuel de Russie. Obligations 3,80 %	101
Crédit Foncier de Santa-Fé (Société du)	102
Crédit Mobilier Français	105

Chemins de fer.

	Pages
Algériens (Société de Chemins de fer)	111
Autrichiens locaux (Chemins de fer)	113
Auxiliaire de Chemins de fer et Travaux publics (Compagnie)	113
Générale de Chemins de fer et de Travaux publics (Compagnie)	115
Granada Railway Cº Ltd (The) (Guadix à Baza)	117
Guillaume-Luxembourg (Société anonyme royale Grand-Ducale des chemins de fer)	117
Gulf and Chicago Railway Cº	118
Italie (Compagnie des Chemins de fer du Midi de l')	123
Italienne des Chemins de fer Méridionaux (Société)	122
Italiens 3 % (Chemins) (Réseaux Adriatique-Méditerranée-Sicile)	119
Koslow-Voronèje-Rostow (Compagnie de Chemins de fer de)	120
Linarès à Almeria (Sud de l'Espagne)	147
Livournais (Chemins de fer)	120
Mashonaland Railway Company Ltd (The)	121
Méridionaux (Société Italienne des Chemins de fer)	122
Midi de l'Italie (Compagnie des Chemins de fer du)	123
Mobile, Jackson and Kansas City Railroad Cº	124
Nord du Brésil (Compagnie des Chemins de fer du)	125
Nord-Ouest du Brésil (Compagnie des Chemins de fer du)	126
Ottomans (Chemins) (Lots Turcs). Chemins de fer de la Turquie d'Europe	145
Pirée-Athènes-Péloponèse (Compagnie des Chemins de fer)	127
Porto-Rico (Compagnie des Chemins de fer de)	129
Rjasan-Ouralsk (Compagnie du Chemin de fer)	134
Romains (Chemins de fer)	135
Rostow-Wladikawkas (Société du Chemin de fer de) (Vladicaucase)	136
Russes (Grande Société des Chemins de fer)	137
Saint-Louis and San-Francisco Railroad Cy	139
Salonique-Monastir (Société du Chemin de fer Ottoman)	140
San-Sébastian à Hernani (Compagnie du Chemin de fer de)	146
Séville-Xérès-Cadix (Chemins de fer de)	142
Sud de l'Espagne (Compagnie des Chemins de fer du) (Linarès à Almeria)	147
Turin-Savone-Acqui (Chemins de fer de)	149
Turquie d'Europe (Chemins de fer de la) (Lots Turcs)	145
Yosemite Short Line Railway Company	149

Tramways et Transports.

Automobiles-Taximètres (Compagnie Générale des)	155
Electrique Lille-Roubaix-Tourcoing (L')	156
General Motor Cab Company Limited	161
Intercontinental Railway Company Ltd (The)	157
Messageries Françaises de Madagascar	158
Motor Cab Company Limited (The General)	161
Tramways électriques de Brest (Compagnie des)	162
Tramways de Buenos-Ayres (Société Belgo-Argentine des)	164

Pages

Tramways et Chemins de fer vicinaux en Espagne (Compagnie Générale de)..... 165
Tramways de Douai..... 167
Tramways électriques et Chemins de fer (Société Française de)... 169
Tramways électriques de Limoges (Compagnie des)..... 172
Tramways de Tiflis (Société anonyme des)..... 173
Tramways de Tours (Compagnie des)..... 175
Tramways à vapeur de Versailles à Maule (Compagnie Française des) 176
Tramways et Eclairage électriques de Vladicaucase..... 178
Union des Tramways..... 179

Industrie automobile et Industries annexes.

Baudoin (Etablissements)..... 185
Blériot (Société des Etablissements L.)..... 186
Botiaux (Carrosserie automobile de Grand Luxe Th.)..... 187
Brouhot (Usines d'Automobiles G.)..... 188
Chenard et Walcker (Société des Anciens Etablissements)..... 189
Darracq and Cº Ltd (1905)..... 190
De Diétrich, de Lunéville (Société Lorraine des Anciens Etablissements)..... 191
Falconnet-Pérodeaud (Société des Anciens Etablissements)..... 193
Garages Kriéger et Brasier (Société des)..... 194
Kriéger (Procédés), Compagnie Parisienne des Voitures électriques. 199
Nilmelior (Société d'Electricité)..... 195
Trèfle à quatre feuilles » (Société de Construction d'Automobiles « Le)..... 196
Védrine and Cº Ltd (A.)..... 198
Voitures Electriques (Compagnie Parisienne des), Procédés Kriéger. 199

Gaz, Eaux, Électricité.

Bec Auer pour l'Europe du Nord (Société anonyme du)..... 205
Centrale d'Eclairage et de Force par l'Electricité (Compagnie)..... 207
Eaux de Barcelone (Société Générale des)..... 213
Eaux minérales de la Bourboule (Compagnie des)..... 214
Eaux de Calais (Société Générale des), Susini et Cie..... 216
Eaux de Martigny-les-Bains (Vosges) (Société Nouvelle des)..... 217
Eaux minérales de Pougues et autres (Compagnie des)..... 218
Eaux minérales de Thonon-les-Bains (Société des)..... 220
Electricité de Limoges (Compagnie Centrale d'Eclairage et de Force par l'Electricité)..... 207
Electricité de Moscou (Compagnie Centrale d')..... 209
Est-Lumière, Compagnie d'électricité de l'Est-Parisien..... 210
Etablissement thermal de Bagnoles-de-l'Orne..... 212
Française Electrique (La)..... 221
Gaz Franco-Belge, R. Lesage et Cie..... 226
Gaz de Lisbonne (Compagnies réunies Gaz et Electricité)..... 228
Gaz de Maubeuge et extensions (Société du)..... 229
Havraise Suburbaine d'Eclairage et de Force motrice par l'Electricité (Compagnie)..... 223

	Pages
Hellénique d'Electricité, système Thomson-Houston (Compagnie)...	224
Parisienne électrique pour l'installation gratuite et la location des colonnes montantes, etc. (Société).....	232

Industrie des Métaux

Aciéries de Paris et d'Outreau (Société des).....	241
Alliages Cothias.....	243
Alpines. Société minière et métallurgique des Alpes autrichiennes...	244
Anzin (Société anonyme de Mécanique industrielle d').....	246
Bouhey (Usines).....	248
Cartoucheries de Toula (Société des Laminoirs de cuivre et).....	249
Chantiers navals, Ateliers et Fonderies de Nicolaïeff.....	251
Constructions mécaniques du Midi de la Russie (Société de).....	253
Dnéprovienne du Midi de la Russie (Société).....	256
Donetz (Société des Forges et Aciéries du).....	258
Hartmann (Société Russe des Usines de construction de Machines).	259
Haut-Volga (Société de Matériel de Chemins de fer du).....	261
Huta-Bankowa (Société anonyme des Forges et Aciéries de).....	263
John Cockerill (Société anonyme).....	264
Kama (Société anonyme des Forges et Aciéries de la).....	266
Kertch (Société anonyme des Usines métallurgiques et Mines de)...	268
Lorraine Industrielle (Société).....	269
Maltzof (Société des Usines).....	271
Mécanique Industrielle d'Anzin (Société de).....	246
Moteurs à gaz et des Constructions mécaniques (Compagnie Française des).....	273
Nicolaïeff (Chantiers navals, Ateliers et Fonderies de).....	251
Ougrée-Marihaye (Société anonyme d').....	275
Périgord (Société métallurgique du).....	278
Platine (Compagnie industrielle du).....	280
Providence (Société anonyme des Laminoirs, Hauts-Fourneaux, Forges, Fonderies et Usines de la).....	282
Russo-Belge (Société métallurgique).....	284
Sarrebrück (Société des Mines du Luxembourg et des Forges de)...	286
Taganrog (Société métallurgique de).....	288
Tôleries de Konstantinowka.....	290
Toula (Société des Laminoirs de cuivre et Cartoucheries de).....	249
Tubes, à Louvroil (Société pour la fabrication des).....	291
Usines Franco-Russes	293
Volga-Vichera (Société minière et métallurgique).....	294

Charbonnages.

Albi (Société anonyme des Mines d').....	305
Blanzy (Mines de Houille de).....	306
Bruay (Mines de).....	308
Cawdor and Garnant Collieries Ltd.....	309
Charbonnages Belges à Frameries (Compagnie de).....	310
Charbonnages (Compagnie Générale de).....	31
Cistierna et d'Argovejo (Société des Houillères de).....	313

	Pages
Clarence (Compagnie des Mines de houille de la)	314
Czeladz (Société anonyme des Mines de)	316
Ekaterinovka (Société d'Industrie minière d')	318
Gelsenkirchen (Société anonyme des Mines de)	321
Générale de Charbonnages (Compagnie)	311
Harpen (Charbonnages de) (Harpener-Bergbau-Actien-Gesellschaft)	322
Huisserie et de la Bazouge (Charbonnages de l')	324
Irmino (Donetz) (Société Houillère d')	325
Makeevka (Société Russe de l'Industrie houillère et métallurgique dans le Donetz)	327
Malonne-Floreffe à Charleroi (Société des Charbonnages et Agglomérés de)	329
Meyreuil (Compagnie des Charbonnages de)	331
Nagy-Bárod (Compagnie des Charbonnages de)	332
Osani (Charbonnages d')	333
Pekin Syndicate Limited (The). Shansi	334
Pobedenko (Compagnie des Charbonnages de)	336
Pocahontas Collieries Company	338
Prokhorow (Donetz) (Charbonnages)	340
Prokhorow (Compagnie fermière des Charbonnages de)	342
Saint-Etienne (Houillères de)	343
Shansi (The Pekin Syndicate Limited)	334
Ujo-Mières (Compagnie des Houillères de)	345
Urikany (Charbonnages Hongrois d')	346

Mines diverses.

Anglo-French Ticapampa Silver Mining Company	357
Arditurri (Compagnie des Mines de fer d')	358
Asturienne des Mines (Compagnie royale)	359
Balia-Karaïdin (Société Ottomane des Mines de)	361
British Molybdenite Cº Ltd (The)	363
Calstock Tin and Copper Ltd	363
Cape Copper Company	365
Capillitas Copper Company	367
Carballino Gold and Arsenic Mines Ltd	368
Catémou (Société des Mines de cuivre de)	369
Caucase (Société industrielle et métallurgique du)	371
Cevreni-Breg Mining Cº Ltd (The)	373
Cropino (Société des Mines et Usines de)	374
De Beers Consolidated Mines	375
Djebel-Ressas (Société des Mines du)	377
Djendli (Compagnie Minière du)	379
Doubovaïa-Balka (Société anonyme des Mines de la)	380
Elandsdrift Diamond Estate	382
Estramadure (Mines métalliques d')	383
Etains et Wolfram de Portugal (Société des)	384
Eyrieux (Mines de l')	386
Famatina Development Corporation Ltd (The)	386
Fillols (Société des Mines de fer de)	387
Française de Pétroles (Compagnie)	389

	Pages
Francardo (Société Française des Mines et Fonderies de)	390
Franco-Africaine (Société minière)	392
Frank Smith Diamond Estates and Exploration Cy	393
Grosnyi (Pétroles de)	394
Guelma (Société des Mines de)	396
Guergour (Société des Mines de Zinc du)	397
Hellénique de Mines (Société)	399
Hongroise de Mines (Compagnie)	400
Huanchaca de Bolivie (Compagnie)	402
Huelva Copper and Sulphur Mines Ltd	403
Jagersfontein Mining and Exploration Company (New)	405
Joltaïa-Rieka (Krivoi-Rog) (Société minière)	406
Karassou (Société des Mines de)	409
Kassandra (Société Ottomane des Mines de)	410
Kinta (Société des Etains de)	412
La Lucette (Société nouvelle des Mines de)	414
Laurium (Société des Usines du) (Laurium Grec)	415
Mines et Minerais (Compagnie des)	418
Mines métalliques (Société générale des)	419
Minière et Industrielle pour l'Espagne (Compagnie)	421
Moesi-Ilir (Société des Pétroles de)	422
Molybdenite (British Cº)	363
Montecatini (Société des Mines de)	424
Montferrier (Société minière de)	426
New Jagersfontein Mining and Exploration Cº	405
Omnium Français de Valeurs minières et industrielles	429
Omnium Franco-Belge	427
Paramatta Copper Mines	431
Parey-Chatillon (Société des Mines de)	433
Peña Copper Mines	435
Pétroles (Compagnie Française de)	389
Pétroles de Grosnyi (Russie)	394
Pontgibaud (Société des Mines et Fonderies de)	436
Portugal (Etains et Wolfram de)	384
Puertollano (Compagnie Minière et Métallurgique de)	438
Queensland Copper Cy Ltd (The)	439
Quintera Mining Company	441
Rakhmanovka-Krivoi-Rog (Compagnie des Mines de fer)	442
Rhodesia Copper Company	444
Salines de Tunisie (Société des)	445
San Miguel Copper Mines Ltd	446
Silésie (Société des Mines de Zinc de)	448
Spies Petroleum Company Ltd (The)	449
Stolberg et de Westphalie (Mines et Fonderies de zincs de)	451
Syndicat Minier (Société du)	452
Tharsis Sulphur and Copper Cº	453
Ticapampa (Anglo-French Cº)	357
Tuco-Cheira (Société des Mines de)	454
Val d'Aran (Société Française des Mines du)	456
Vallée-Heureuse et du Haut-Banc (Société des Carrières de la)	457
Vieille-Montagne (Société des Mines et Fonderies de zinc de la)	458

Mines d'or, Trusts et Compagnies d'exploration.

	Pages
Angelo Gold Mines, Ltd	465
Bechuanaland Exploration Company Ltd (The)	466
British South Africa Company (Chartered) (The)	468
Buffelsdoorn Estate and Gold Mining Company Ltd	470
Callao General Gold Mining Company Ltd (El)	471
Cassinga Concessions Ltd	472
Champ d'Or, French Gold Mining Company Ltd	473
Chartered (The British South Africa Company)	468
Charterland Goldfields Ltd	475
Consolidated Main Reef Mines and Estates Ltd	476
Consolidated Goldfields of South Africa, Ltd	501
Crown Deep Ltd	478
Crown Reef Gold Mining Company	479
Driefontein Consolidated Mines, Limited	481
Durban Roodepoort Deep, Limited	482
East Rand Proprietary Mines, Limited	484
Ferreira Gold Mining Company, Limited	485
French Rand Gold Mining	487
Geduld Proprietary Mines. Limited	489
Geldenhuis Deep, Limited	490
Geldenhuis Estate and Gold Mining Company Limited	492
General Dredging Company Limited (The)	493
General Mining and Finance Corporation Limited	494
Goch Gold Mining, Limited (New)	496
Goerz and Company, Limited (A.)	498
Golden Horse-Shoe Estates Company Ltd	499
Goldfields of South Africa, Limited (Consolidated)	501
Gold Trust (South African) Ltd	554
Great Boulder Perseverance Gold Mining Cy	512
Greene Consolidated Gold Company	504
Guanajuato Amalgamated Gold Mines C°	505
Henderson's Transvaal Estates Ltd	506
Johannesburg Consolidated Investment Company Ltd	508
Kaffirs (New)	525
Kleinfontein Company Ltd (New)	509
Lancaster Gold Mining Ltd	511
Lancaster West Gold Mining Company Ltd	512
Langlaagte Deep Limited	514
Langlaagte Estate and Gold Mining Company Ltd	515
Madagascar (Compagnie Occidentale de)	527
Main Reef Consolidated Mines and Estates Ltd	476
May Consolidated Gold Mining Company Ltd	516
Meyer and Charlton Gold Mining Company Ltd	518
Monte-Rosa (New)	526
Mossamédès (Companhia de)	520
Mozambique (Compagnie de)	522
New Goch Gold Mining C° Ltd	496
New Kaffirs	525
New Monte-Rosa	526
New Primrose Gold Mining C° Ltd	532

	Pages
New Rip Gold Mining Cº Ltd	541
New Steyn Estate Gold Mines Cº Ltd	557
Oceana Consolidated Company Ltd (The)	529
Occidentale de Madagascar (Cie)	527
Placer Enfin (Guyane Française) (Société anonyme du)	531
Primrose Gold Mining Company Ltd (New)	532
Princess Estate and Gold Mining Company Ltd	533
Randfontein Estates Gold Mining Company (Witwatersrand) Ltd.	535
Rand Mines Ltd	537
Rhodesia Exploration and Development Cy Ltd	539
Rip Gold Mining Company Ltd (The New)	541
Robinson Deep Gold Mining Company Ltd	542
Robinson Gold Mining Company Ltd	544
Robinson Randfontein Gold Mining Company Ltd	545
Roodepoort Central Deep Ltd	547
Rose Deep Ltd	548
Saint-Elie (Gisements d'or de)	550
Sheba Gold Mining Company Ltd (The)	551
Simmer and Jack Proprietary Mines	552
South African Gold Trust Ltd (The)	554
Steyn Estate Gold Mines Ltd (New)	557
Taquah and Abosso Gold Mining Company (1900) Ltd	559
Transvaal Consolidated Land and Exploration Company Ltd	560
Transvaal Gold Fields Ltd	562
Transvaal Proprietary	563
Uruguay (Mines d'or de l')	564
Van Dyk Proprietary Mines	566
Village Main Reef Gold Mining Company Ltd (The)	567
West Rand Mines Ltd (The)	569
Western Kleinfontein Ltd	571
Windsor Gold Mines Ltd	572
Witwatersrand Gold Mining Company (Knight's)	573
Zambèze (Compagnie du)	575
Zancudo (Compagnie unifiée du)	577

Valeurs diverses.

Agricole et Industrielle de Cuba (Société)	585
Agricole du Nil (Compagnie)	586
Allumettes (Société Indo-Chinoise des)	588
Animated Photograph Cº Ltd (The)	589
Annales Politiques et Littéraires (Société anonyme des)	590
Appareil contrôleur (L')	591
Ballancourt (Société des Papeteries de)	669
Beaulieu (Soie de)	693
Bernot Frères, Ch. Bernot et Cie (Maison)	593
Biscuits Olibet (Société des)	594
Bois et Cie des Chantiers du Nord réunis L. Savare et Cie (Société des)	596
Bracuhy (Société sucrière de)	598
Brasseries et Tavernes Zimmer (Société des)	599

	Pages
Breton et Cie (Etablissements P.)	625
British South African Explosives Company	600
Canal de Panama (Cie nouvelle du)	668
Caoutchouc artificiel (Société Française de)	602
Celluloïd (Société Industrielle du)	603
Cercle international de Vichy (Compagnie propriétaire du)	604
Cercle de Monaco	662
Châlets de commodité pour la France et l'Etranger (Compagnie nouvelle des)	605
Châlets de nécessité (Société des)	607
Chardonnet Américaine (Soie de)	698
Chardonnet Hongroise (Soie de)	700
Château-d'Eau de Paris (Compagnie Foncière du)	608
Chaussures Françaises (Société générale des)	610
Chaussures « Incroyable » (Société anonyme des)	611
Cliff, à St-Quentin (Société anonyme pour l'exploitaiton de l'Usine)	613
« Coloso » de Porto-Rico (Sucrerie Centrale)	615
Columbian India Rubber Exploration Co Ltd (The)	614
Cotonnière Russo-Française (Société)	617
Cuba (Société Agricole et Industrielle de)	585
Dynamite Française (Société générale pour la fabrication de la Dynamite)	619
Editions Littéraires et Artistiques (Société d')	621
Egrot (Société des Etablissements)	627
Electro-Chimiques et Métallurgiques des Pyrénées (Société de produits)	681
Electro-Chimique de la Romanche (Société)	683
Elektron Russe	623
Elysée Palace Hôtel Company (The)	624
Etablissements P. Breton et Cie	625
Etablissements Egrot (Socété des)	627
Etablissements Farcy et Oppenheim	628
Etablissements Galicher (Société des)	629
Etablissements Gavioli et Cie (Société des Anciens)	635
Etablissements Hutchinson (Compagnie Nationale du caoutchouc souple)	630
Etablissements Emile Muller et Cie	632
Etablissements Porcher (Société des)	633
Explosives and Chemical Products (The)	637
Farcy et Oppenheim (Etablissements)	628
Fermes Françaises de Tunisie (Société)	637
Freins Lipkowski (Société Générale des)	639
Galeries Lafayette (Société anonyme des)	641
Galicher (Société des Etablissements)	629
Gavioli et Cie (Société des Anciens Etablissements)	635
Graville (Société anonyme de Produits chimiques de)	678
Grévin (Société anonyme du Musée)	644
Haut-Oubanghi (Sultanats du)	705
Hélios (Société anonyme Française pour la fabrication de produits chimiques et photographiques)	645
« Hella » (Société Française des Manchons)	661
Hôtel Regina, Paris	647
Hôtels Réunis	648

	Pages
Hutchinson (Etablissements) (Compagnie nationale du caoutchouc souple)	630
Indo-Chinoise (Union commerciale)	711
Indo-Chinoise des Allumettes (Société)	588
« Incroyable » (Société anonyme des Chaussures)	611
Industrielle et Commerciale de Salonique (Société Ottomane)	687
Internationale des Jumelles de Théâtre (Société)	652
Izieux (Soie artificielle d')	695
Japanese and Eastern Corporation Ltd (The)	650
Jumelles de Théâtre (Société générale des)	651
Jumelles de Théâtre (Société internationale des)	652
Kielselguhr (Société d'exploitation des Silices pulvérulentes Françaises. — Le)	690
Kostroma (Société anonyme des Manufactures de Lin et de Coton de)	654
« Le Temps » (Société du Journal). A. Hébrard et Cie	656
Lipkowski (Société générale des Freins)	639
Lumière North American Company	657
Lumière et ses Fils (Société des Plaques et Papiers photographiques A.)	674
Maisons de Rapport (Société des)	660
Mame et Fils (Maison Alfred)	658
Manchons « Hella » (Société Française des)	661
Margoles (Société Française de Savonnerie et Parfumerie par les Procédés)	689
Marseille-L'Estaque (Société des Produits chimiques de)	679
Monaco (Société anonyme des Bains de mer et du Cercle des Etrangers à)	662
Mondial-Phono	663
Muller et Cie (Etablissements Emile)	632
Musée Grévin (Société du)	644
Nettoyage par le vide (Compagnie générale de). — Armand Marix et Cie	665
New Egyptian Company	666
Nil (Compagnie agricole du)	586
Olibet (Société des Biscuits)	594
Palais de Glace des Champs-Elysées	667
Panama (Compagnie nouvelle du Canal de)	668
Papeteries de Ballancourt (Société des)	669
Papeteries du Limousin	670
Phonographes, Cinématographes et Appareils de précision (Compagnie générale des)	672
Plaques et Papiers photographiques A. Lumière et ses Fils (Sté des)	674
Plâtrières Réunies du Bassin de Paris (Société des)	675
Porcher (Société des Etablissements)	633
Porto-Rico (Sucrerie Centrale « Coloso » de)	615
Porto-Rico (Compagnie des Sucreries de)	702
Produits Alimentaires de luxe (Société générale des)	677
Produits Chimiques de Graville (Société anonyme de)	678
Produits Chimiques de Marseille-L'Estaque (Société des)	679
Produits Electro-Chimiques et Métallurgiques des Pyrénées (Société de)	681
Raisin de Corinthe (Société privilégiée pour favoriser la production et le commerce du)	682
Romanche (Société Electro-Chimique de la)	683

	Pages
Russo-Française (Société cotonnière)	617
Saint-Antoine (Ariège) pour la fabrication de la pâte à papier (Société anonyme de)	713
Saint-Raphaël-Quinquina (Société du)	685
Salonique (Société anonyme Ottomane, Industrielle et Commerciale de)	687
Savare et Cie (Société des Bois et Compagnie des Chantiers du Nord réunis. — L.)	596
Savonnerie et Parfumerie par les Procédés Margoles (Société Française)	689
Silices Pulvérulentes Françaises (Société d'exploitation des) (Le Kielselguhr)	690
Soie artificielle (La)	691
Soie artificielle d'après le procédé de Chardonnet pour les Etats-Unis et l'Amérique du Nord (Société Lyonnaise de la) (Chardonnet Américaine	698
Soie artificielle d'Izieux	695
Soie artificielle de Tubize	696
Soie de Beaulieu	693
Soie de Chardonnet (Société Hongroise pour la fabrication de la) (Magyar, Chardonnet, Selyemgyar. R. T.)	700
Sucrerie Centrale « Coloso » de Porto-Rico	615
Sucreries de Porto-Rico (Compagnie des)	702
Sucrière de Bracuhy (Société)	598
Sud-Russe pour la fabrication et la vente de la Soude et d'autres Produits chimiques (Société)	703
Sultanats du Haut-Oubanghi	705
Tavernes Pousset et Royale Réunies (Société des)	707
Thizy (Société anonyme de teinture, impression et apprêts de)	708
Tuileries mécaniques du Berry et de Bordeaux (Société des)	710
Union commerciale Indo-Chinoise	711
Usine Cliff, à Saint-Quentin (Société anonyme pour l'exploitation de l')	613
Usines Saint-Antoine pour la fabrication de la pâte à papier (Société anonyme des)	713
Vichy (Compagnie propriétaire du Cercle international de)	604
Vingt journaux des vingt arrondissements de Paris et de Paris-Banlieue (Société des)	714
Zimmer (Société des Brasseries et Tavernes)	599

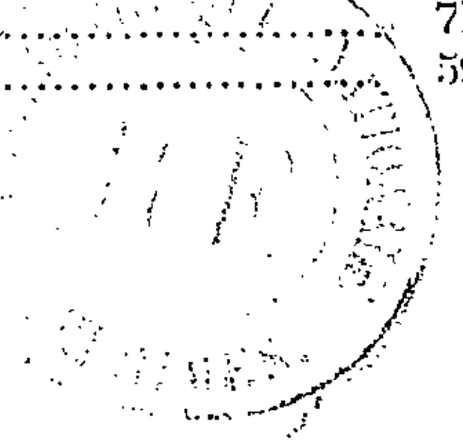

BANQUE DE FRANCE

CRÉÉE EN 1800

SIÈGE SOCIAL : à Paris, 1, rue de la Vrillière, 1

Service des Dépôts de Titres : Place Ventadour

GOUVERNEUR

MM.
PALLAIN (Georges), à la Banque.

SOUS-GOUVERNEURS

LIRON D'AIROLES (Georges de), à la Banque.

CHOMEREAU-LAMOTTE, à la Banque.

RÉGENTS

HOTTINGUER (baron Rodolphe), rue de Provence. 38.
VERNES (Adolphe), rue Taitbout, 29.
AYNARD, boulevard de Courcelles, 50.
BALSAN, rue des Bons-Enfants, 21.
RICHEMOND, boulevard Malesherbes, 88.
SEYDOUX (Alfred), rue de Paradis, 23.
GOÜIN (Jules), avenue Velasquez, 4.
LOREAU, boulevard Saint-Germain, 243.
TESSANDIER, boulevard Malesherbes, 196.
BARGETON, rue Vineuse, 39.
NEUFLIZE (baron de), rue Lafayette, 31.
JOUCLA-PELOUS, Hôtel Continental.
DAVILLIER, rue Saint-Georges, 26.
MALLET, rue d'Anjou, 37.
ROTHSCHILD (baron Edouard de), rue Laffitte, 21.

CENSEURS

HOMBERG (Octave), rue Murillo, 18.
DERVILLÉ (Stéphane), rue Fortuny, 37.
DELAUNAY-BELLEVILLE, rue d'Offemont, 17.

CONSEIL D'ESCOMPTE

BAILLIÈRE, boulevard St-Germain, 106.
WAY, avenue Henri-Martin, 84.
TROULLIER, rue Michel-Ange, 5.
DERODE, boulevard de Sébastopol, 8.
MARCHAND, quai de la Rapée, 100.
MAES, rue de Courcelles, 45.
HUSSENOT, rue du Fg-Poissonnière, 37.
FOUINAT, rue de Naples, 36.
LEGRAND, rue de Cléry, 42.
KESTER, avenue de l'Opéra, 9.
POULLAIN, boulevard Malesherbes, 76.
MATHIEU, route de Flandre, 25, à Aubervilliers.

CHEFS PRINCIPAUX

ESNEST-PICARD, secrétaire général, à la Banque.
FRACHON, contrôleur général, à la Banque.
ANFREVILLE (d'), caissier principal, à la Banque.
JULIEN-LAFERRIÈRE, secrétaire du Conseil général, à la Banque.

NOTICE

Société par actions constituée le 24 pluviôse an VIII (13 février 1800), modifiée les 24 germinal an XI (14 avril 1803), 22 avril 1806, 16 janvier 1808, 18 mai et 3 septembre 1808, 17 mai 1834, 15 juin 1834, 25 mars 1841, 26 mars 1848, 28 mars 1852, 20 juillet 1857, 13 janvier 1869 et 17 novembre 1897.

Capital social **182,500,000** francs, divisé en **182,500** actions de **1,000** francs, nominatives. Coupons payables les 1er juillet (acompte), et 1er janvier (solde).

BUREAUX AUXILIAIRES DE RECETTES DANS PARIS

Bureau A, rue Gounod, 2 et 4 (17e arrondissement).
Bureau B, rue Violet, 61 (15e arrondissement).
Bureau C, rue de la Glacière, 26 (13e arrondissement).
Bureau D, rue de Lyon, 24-26 (12e arrondissement).
Bureau E, rue des Pyrénées, 340 (20e arrondissement).
Bureau F, rue Saint-Luc. 13(18e arrondissement).
Bureau G, rue Jacquemont, 11 (17e arrondissement).
Bureau H, rue Mozart, 13 (16e arrondissement).

Succursales de la Banque de France

Agen.
Aix.
Ajaccio.
Albi.
Alençon.
Amiens.
Angers.
Angoulême.
Annecy.
Annonay.
Arras.
Aubusson.
Auch.
Aurillac.
Auxerre.
Avignon.
Bar-le-Duc.
Bastia.
Bayonne.
Beauvais.
Belfort.
Besançon.
Béziers.
Blois.
Bordeaux.
Boulogne-sur-Mer.
Bourg.
Bourges.
Brest.
Caen.
Cahors.
Cambrai.
Carcassonne.
Castres.
Cette.
Chalon-sur-Saône.
Châlons-sur-Marne.
Chambéry.
Chartres.
Châteauroux.
Chaumont.
Cherbourg.
Clermont-Ferrand.
Cognac.
Compiègne.
Digne.
Dijon.
Douai.
Draguignan.
Dunkerque.
Elbeuf.
Epinal.
Evreux.
Flers.
Foix.
Fougères.
Gap.
Grenoble.
Guéret.
Havre (Le).
Laon.
Laval.
Libourne.
Lille.
Limoges.
Lisieux.
Lons-le-Saunier.
Lorient.
Lyon.
Mâcon.
Mans (Le).
Marseille.
Maubeuge.
Mazamet.
Meaux.
Melun.
Mende.
Mézières-Charleville.
Millau.
Montauban.
Mont-de-Marsan.
Montluçon.
Montpellier.
Moulins.
Nancy.
Nantes.
Narbonne.
Nevers.
Nice.
Nîmes.
Niort.
Orléans.
Pau.
Périgueux.
Perpignan.
Poitiers.
Privas.
Puy (Le).
Quimper.
Reims.
Rennes.
Roanne.
Rochelle (La).
Roche-sur-Yon (La)
Rodez.
Roubaix.
Rouen.
Saint-Brieuc.
Saint-Denis.
Saint-Etienne.
Saint-Lô.
Saint-Omer.
Saint-Quentin.
Sedan.
Sens.
Tarbes.
Toulon.
Toulouse.
Tours.
Troyes.
Tulle.
Valence.
Valenciennes.
Vannes.
Verdun.
Versailles.
Vesoul.

Bureaux auxiliaires de la Banque de France

Abbeville.
Alais.
Autun.
Beaune.
Bergerac.
Boulogne-s.-Seine.
Brive.
Calais-St-Pierre.
Cannes.
Cateau (Le).
Charenton.
Châtellerault.
Cholet.
Dax.
Dôle.
Dreux.
Epernay.
Fécamp.
Fourmies.
Granville.
Grasse.
Gray.
Honfleur.
Ivry.
Levallois-Perret.
Lunéville.
Montargis.
Montélimar.
Montrouge.
Morlaix.
Neuilly-sur-Seine.
Pantin.
Péronne.
Pontarlier.
Pont-Audemer.
Rochefort-sur-Mer.
Romans - Bourg-de-Péage.
Saint-Claude.
Saint-Dié.
Saint-Junien.
St-Malo-St-Servan.
Saint-Nazaire.
Saintes.
Salon.
Saumur.
Soissons.
Thiers.
Thonon.
Tourcoing.
Vichy.
Vienne.
Vierzon.
Vincennes.
Voiron.

Villes rattachées aux succursales et aux bureaux auxiliaires

Agde.
Aire-sur-l'Adour.
Aire-sur-la-Lys.
Aix-les-Bains.
Albert.
Albertville.
Ambert.
Amboise.
Amplepuis.
Antibes.
Anzin.
Arcachon.

Arc-lès-Gray.
Arcis-sur-Aube.
Argentan.
Argenteuil.
Argenton.
Arles.
Armentières.
Aubervilliers.
Auxonne.
Avesnelles.
Avesnes.
Avranches.
Ay.
Bagnères-de-Bigorre.
Bailleul.
Bar-sur-Aube.
Bar-sur-Seine.
Bayeux.
Beaucaire.
Beaumont.
Bernay.
Bessèges.
Béthune.
Biarritz.
Bléville.
Bolbec.
Bourg-de-Péage.
Bourg-lès-Valence.
Bourgoin.
Bruay.
Calvin (Comm. de Plœmeur) (P. R.).
Canteleu.
Carpentras.
Castelnaudary.
Castelsarrasin.
Caudebec.
Caudry.
Cavaillon.
Chamalières.
Chambon (Le).
Champfleuri.
Chantenay.
Charité-sur-Loire (La).
Charleville.
Châteaudun.
Château-Renault.
Château-Thierry.
Châtillon-s.-Seine.
Chauny.
Clamecy.
Clichy-la-Garenne
Commentry.
Condé-sur-Noireau.
Corbeil-Essonnes.
Corbie.
Coteau (Le).
Coupée (La).
Courbevoie.
Creil.
Croix.
Cusset.
Deauville.
Decize.
Denain.
Déols.
Dieppe.
Dieulefit.
Dinan.
Doulon (P. R.).
Echenoz-la-Méline
Equeurdreville.
Escaudœuvres (P.R.).
Estaires.
Etampes.
Falaise.
Ferté-Macé (La).
Firminy.
Fives.
Flèche (La).
Fontainebleau.
Fontenay-le-Comte.
Fouilloy.
Gannat.
Givors.
Gorgue (La).
Graulhet.
Graville.
Guingamp.
Halluin.
Harfleur.
Haubourdin.
Hellemmes.
Héricourt.
Hirson.
Houplines.
Hyères.
Issoire.
Issoudun.
Jallieu.
Jarnac (Charente).
Joigny.
Jurançon.
Kerinou-Lambezellec.
Keryado (P. R.).
Lagny.
Langres.
Lannoy.
Lens.
Le Portel (P.R.).
Lezignan.
Lomme.
Loos.
Lourdes.
Louviers.
Louvroil.
Luçon.
Lunel.
Lure.
Luxeuil.
Lys-les-Lannoy.
Madeleine (La).
Magenta (P. R.).
Malzéville.
Marcq-en-Barœul.
Marly (Nord).
Marseillan.
Mayenne.
Menton.
Merville (Nord).
Merville (P. R.).
Mèze.
Mohon (P.R.).
Moissac.
Monclar.
Montataire.
Montbéliard.
Montceau-les-Mines
Montereau.
Montferrand.
Montivilliers.
Montreuil-s.-Bois.
Morteau.
Neuville (La).
Nogent-le-Rotrou.
Nogent-sur-Seine.
Notre-Dame-du-Thil (P.R.).
Noyon.
Nuits.
Oloron.
Orange.
Orthez.
Outreau (P.R.).
Pamiers.
Parthenay.
Persan.
Petit-Quévilly.
Pézenas.
Pithiviers.
Ploujean.
Pomponne.
Pont-à-Mousson.
Pont-l'Evêque.
Pontoise.
Pont-Rousseau.
Puteaux.
Raismes.
Remiremont.
Rethel.
Ricamarie (La).
Riom.
Rive-de-Gier.
Rivesaltes.
Romilly.
Rotondes (Les).
Ruffec.
Saint-Amand-Montrond (Cher).
Saint-Amand-les-Eaux (Nord).
Saint-Chamond.
Saint-Dizier.
St-Florent (P. R.
Saint-Germain-en-Laye.
Saint-Jean-d'Angély.
St-Just-des-Marais (P.R.).
Saint-Laurent-lès-Mâcon.
Saint-Léger-des-Vignes.
St-Martin-Boulogne (P.R.).
Saint-Martin-des-Champs.
Saint-Maurice (Seine).
St-Ouen.
St-Ouen-l'Aumône.
Saint-Pierre-Quilbignon.
St-Python.
Saint-Ruf.
Saint-Sauveur.
Saint-Servan.
Sainte-Adresse.
Sainte-Savine.
Sanvic.
Sault-lès-Rethel.
Senlis.
Seyne (La).
Solesmes.
Sotteville.
Sous-le-Bois.
Tain.
Tarare.
Tarascon.
Thorigny.
Tonneins.
Toul.
Tournon.
Trouville-sur-Mer.
Unieux.
Vendôme.
Vierzon-Bourgneuf (P. R.).
Vierzon-Village (P. R.).
Villefranche (Rhône).
Villeneuve-sur-Lot.
Villeneuve-sur-Yonne.
Villeurbanne.
Vire.
Vitré.
Vitry-le-François.
Voisinlieu (P.R.).
Wasquehall.
Wattrelos.
Wignehies.
Wimereux (P.R.)
Yvetot.

E. DESFOSSÉS

ET

FABRE Frères

Editeurs du **Cours de la Banque et de la Bourse** (Cote Desfossés)

PARAISSANT SUR DOUZE PAGES TOUS LES JOURS

42, rue Notre-Dame des Victoires

PARIS

Téléphone : 126-04

Adresse Télégraphique :

DESFOSSÉS-BOURSE-PARIS

Exécution des Ordres de Bourse au comptant et à terme sur toutes les places françaises et étrangères.

Services gratuits pour les Clients

Renseignements financiers sur toutes Valeurs françaises ou étrangères, cotées ou non cotées.

Encaissement de coupons et titres amortis.

Souscriptions à tous emprunts ou émissions.

Garde de Titres en dépôt.

Abonnement gratuit au *Cours de la Banque et de la Bourse*, pendant l'année, à tout client ayant payé cent francs de courtage pour ses opérations.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
IMPRIMÉS
117

EMPRUNTS D'ÉTATS

République Argentine

EMPRUNT 4 0/0 OR 1897-1900

Emission, en 1897, de £ 6.746.031; en 1898, de £ 1.527.778; en 1899, de £ 3.035.736; en 1900, de £ 2.828.515 et, la même année, de £. 2.649.662 de titres 4 %, de £. 20, £. 100, £. 500, et £. 1.000. Le tout en échange et pour rachat d'emprunts de la province de Buenos-Ayres, de la Ville de Buenos-Ayres, des provinces de Santa-Fé, Cordoba et de la Ville de Parana.

Coupons payables les 1er avril et 1er octobre.

Amortissement depuis janvier 1901 pour les 3 premiers emprunts et janvier 1905 pour les autres, au moyen d'un fonds d'amortissement cumulatif de 1/2 % par an, par rachats si les titres sont cotés au-dessous du pair ou au pair et par tirages dans le cas contraire. Ces derniers devront être opérés en mars s'il y a lieu. Le gouvernement s'est réservé le droit d'accroître les remboursements moyennant un préavis de six mois.

Service des coupons à Londres, libres de tout impôt argentin, chez MM. Baring brothers and Cº, et à Paris à la Banque de Paris et des Pays-Bas.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Coupures : £ 10, £ 20, £ 50, £ 100, £ 500. Les négociations se font au change fixe de 25 francs.

Les titres de ces emprunts sont inscrits à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme, depuis le 16 novembre 1903.

1903	plus haut,	80 »	plus bas,	78	30
1904	—	87 70	—	73	65
1905	—	94 40	—	87	»

République des États-Unis du Brésil

EMPRUNT 5 0/0 1895

Emprunt de 7.442.000 livres sterling, autorisé par décret du président de la République du 15 juillet 1895, conformément à la loi du 24 décembre 1894, destiné, à concurrence de 2 millions de livres sterling au remboursement des bons du Trésor datés du 1er janvier 1895.

Emission le 23 juillet 1895, à Bruxelles, au cours de 85 %.

Intérêts : payables semestriellement, au moyen de coupons échéant les 1er février et 1er août, au cours du change de Londres.

Amortissement au moyen d'un fonds accumulatif de 1 % par an, à employer semestriellement à l'achat d'obligations lorsque le cours sera au-dessous du pair et par tirages au sort lorsque le cours dépassera le pair ; au 1er août 1898 il existait encore £. 7.331.600 en circulation ; le service du remboursement a été suspendu pour 13 ans à partir de cette date.

Le gouvernement s'est réservé le droit de rembourser l'emprunt totalement ou partiellement, à toute époque, moyennant préavis de six mois.

Service des coupons : à Paris, chez MM. de Rothschild, 23, rue Laffitte.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Coupures : £. 100, £. 500, £. 1.000. Les négociations se font au change fixe de 25,20.

Cet emprunt est inscrit à la *Cote Desfossés*, à terme seulement, depuis le 12 février 1896; à terme et au comptant depuis le 3 juin 1898.

1901	plus haut,	86	»	plus bas,	74 »
1902	—	91	»	—	81 40
1903	—	93	50	—	88 35
1904	—	98	05	—	85 »
1905	—	101	95	—	97 62

République des États-Unis du Brésil

EMPRUNT 4 0/0 RESCISION

Emission à diverses dates de 1901 à 1905 d'un capital de 14.605.680 livres 4 % en titres au porteur, en payement du prix de rachat de lignes de chemins de fer.

Coupons payables les 1er janvier et 1er juillet de chaque année.

Amortissement : au moyen d'un fonds d'amortissement cumulatif de 1/2 % par an à partir du 1er juillet 1906 par tirages en mars, juin, septembre et décembre de chaque année, si le cours du titre atteint le pair ou le dépasse, par rachats en Bourse dans le cas contraire.

L'emprunt doit être intégralement remboursé le 1er juillet 1962.

Le gouvernement s'est réservé le droit d'accroître les remboursements, après avis donné six mois à l'avance.

Il a été stipulé que la différence entre le montant des garanties accordées aux lignes rachetées et celui du service annuel de l'emprunt, comme les intérêts du fonds d'amortissement de 1/2 %, devront être déposés, par le Gouvernement, en espèces ou en titres, pour le tout être appliqué au rachat ou à l'amortissement selon le mode indiqué plus haut.

Le fonds d'amortissement est placé sous le contrôle d'un délégué du Trésor, de MM. de Rothschild et d'un administrateur d'une banque ayant une succursale au Brésil.

Service des coupons : à Paris, chez MM. de Rothschild, 23, rue Laffitte.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Coupures : £. 20, £. 100, £. 500, £. 1.000. Les négociations se font au change fixe de 25,20.

Les titres de cet emprunt sont inscrits à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 10 juillet 1903, au comptant et à terme, depuis le 21 septembre 1903.

1903	plus haut,	79 30	plus bas,	75 05
1904	—	85 15	—	70 20
1905	—	92 »	—	83 22

République des États-Unis du Brésil

EMPRUNT 5 0/0 1903

Emission en 1903 et 1905 de £ 8.500.000 5 %.

Cet emprunt est spécialement garanti par le revenu net du port de Rio-de-Janeiro.

Amortissement au moyen d'un fonds d'amortissement cumulatif de 1 1/2 % par an, applicable, par semestre, à des rachats si les titres sont cotés au-dessous du pair et à des tirages dans le cas contraire. Le remboursement doit commencer quand les travaux de quais de Rio-de-Janeiro seront terminés, mais le gouvernement s'est réservé le droit de rachat total ou partiel, moyennant un préavis de six mois.

Coupons payables les 1er mai et novembre, à Londres, Amsterdam, Bruxelles, Hambourg et Paris.

Service des coupons : à Paris, chez MM. de Rotschild, 23, rue Laffitte.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Coupures : £. 100, £. 500, £. 1.000. Les négociations se font au change fixe de 25,20.

Les titres de cet emprunt sont inscrits à la *Cote Desfossés*, à terme depuis le 21 septembre 1903 et au comptant depuis le 20 avril 1904.

1903	plus haut,	92 60	plus bas,	89 65
1904	—	97 80	—	85 »
1905	—	101 60	—	96 90

République des États-Unis du Brésil

(Etat d'Alagoas)

Création, en vertu de la loi du Congrès du 27 octobre 1905, d'un emprunt de 12.500.000 francs, représenté par 25.000 obligations de 500 francs.

Intérêt annuel : 25 francs, payables par coupons semestriels de 12 fr. 50 les 1er janvier et 1er juillet.

Amortissement : au pair en 50 années, au moyen d'un fonds d'amortissement auquel il sera attribué annuellement 1/2 % du montant de l'emprunt. Cet amortissement s'effectue soit par voie de rachat en Bourse, soit par tirage au sort le 5 avril de chaque année à partir du 5 avril 1909, la date du remboursement des titres sortis étant fixée au 1er juillet suivant.

Garantie : Cet emprunt constitue un engagement direct de l'Etat d'Alagoas sur l'ensemble de ses revenus ; en outre, le dit Etat affecte, à titre de garantie réelle et spéciale et par délégation irrévocable, à la sûreté de cette dette, intérêts et amortissement, le produit intégral des recettes provenant des droits d'exportation de l'Etat, et ce, conformément à la loi, par antériorité à tous autres, jusqu'à extinction complète de l'emprunt.

Nota. — L'emprunt est libre de tous impôts, charges ou contributions quels qu'ils soient dans l'Etat d'Alagoas, et celui-ci prend à sa charge tous impôts ou taxes, de quelque nature qu'ils soient, dont les obligations pourraient être ultérieurement grevées par le fait du Gouvernement fédéral des Etats-Unis du Brésil.

Service financier : à Paris, à la Banque Impériale Royale Privilégiée des Pays-Autrichiens, 12, rue du 4-Septembre.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Les titres de cet emprunt sont inscrits à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 6 octobre 1906.

République des États-Unis du Brésil

(Etat de l'Amazone)

Création, en vertu de la loi du Congrès du 27 avril 1905, d'un emprunt de 84 millions de francs, représenté par 168.000 obligations de 500 francs chacune, émises le 10 juillet 1906, à 91 %, soit 455 fr. en France, à Paris et à Marseille, et à l'étranger, en Belgique et en Hollande.

Intérêt annuel : 25 francs, payables par coupons semestriels de 12 fr. 50, les 1er mai et 1er novembre de chaque année.

Amortissement : au pair en cinquante ans, à dater du 1er novembre 1907, au moyen d'un fond d'amortissement auquel il sera annuellement attribué 1/2 % du montant de l'emprunt.

L'amortissement se fait soit par rachat en Bourse, soit par tirage au sort le 1er juillet de chaque année, à partir du 1er juillet 1907, le remboursement des titres s'effectuant le 1er novembre suivant.

Le gouvernement de l'Amazone s'est interdit pendant dix ans la conversion ou le remboursement anticipé des obligations de cet emprunt.

Garantie : cet emprunt constitue un engagement direct de l'Etat de l'Amazone et est garanti par toutes ses ressources ; le service de l'emprunt est en outre garanti par une délégation sur : 1° le produit de l'impôt des patentes ; 2° le produit de l'impôt sur le caoutchouc, et 3° le produit de l'affermage ou de l'exploitation des tramways et de la lumière électrique de la Ville de Manaos.

Nota. — L'emprunt est libre de tous impôts, charges ou contributions, quels qu'ils soient, dans l'Etat de l'Amazone. L'Etat prend en outre à sa charge tous impôts ou taxes de quelque nature que ce soit dont les obligations pourraient être grevées ultérieurement en vertu de décisions émanant du Gouvernement fédéral.

Service financier : Société Marseillaise de Crédit Industriel et Commercial et de Dépôts.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Les titres de cet emprunt sont inscrits à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 10 octobre 1906.

République des États-Unis du Brésil

(Etat de Para)

EMPRUNT 5 0/0 1902

Emission, en janvier 1902, par MM. Seligman brothers, à Londres, au taux de 88 %, d'un emprunt 5 % au capital nominal de 1.450.000 livres.

Coupons payables les 1er janvier et 1er juillet,

Amortissement en 50 ans, depuis 1903, par tirages annuels ou par rachats en Bourse, en cas de cote au-dessous du pair.

L'Etat de Para peut toujours rembourser, par anticipation, après le 1er janvier 1922.

L'emprunt est garanti par une hypothèque sur les droits de sortie ; il constitue une charge générale sur les revenus de l'Etat, y compris les produits des chemins de fer et des travaux d'amenée d'eau ; il est affranchi de tous impôts de l'Etat de Para présents et à venir.

Service financier : à Paris, Banque Française pour le Commerce et l'Industrie.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Coupures : £. 20, £. 50, £. 100, £. 500 et £. 1.000.

Cet emprunt est inscrit à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 16 décembre 1903.

1903	plus haut.	435	»	plus bas,	416	»
1904	—	466	»;	—	410	»
1905	—	487	»;	—	446	»

République des États-Unis du Brésil

(Etat de Parana)

EMPRUNT 5 0/0 OR 1905

Cet emprunt, autorisé par une loi de l'Etat de Parana du 6 avril 1905, est au capital de £. 800.000 ou 20.000.000 de francs ; il est divisé en 37.500 obligations de £. 20 ou 500 francs et 500 obligations de £. 100 ou 2.500 francs chacune.

Coupons payables les 1er avril et 1er octobre.

Amortissement en cinquante années au moyen d'un fonds d'amortissement cumulatif d'environ 1/2 % du capital nominal, par rachats en Bourse si le cours est au-dessous du pair, par tirages au sort dans le cas contraire. Remboursements de capital et payements d'intérêts exempts de toutes taxes au Brésil.

A toute époque, après le 3 août 1915, le gouvernement s'est réservé le droit de remboursement total ou partiel, moyennant préavis de six mois.

A titre de garantie des intérêts et du capital, le gouvernement a hypothéqué la totalité des droits d'exportation levés, imposés ou recevables par l'Etat de Parana.

Service des coupons : à la Banque Privée Lyon-Marseille et au Comptoir National d'Escompte de Paris.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Les obligations de cet emprunt sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 10 février 1906.

République des États-Unis du Brésil

(Etat de Pernambuco)

EMPRUNT 5 0/0 1905

Création par une loi de l'Etat de Pernambuco, du 7 juin 1904, d'un emprunt d'un million de livres sterling ou 25 millions de francs au taux de 5 %. Ledit emprunt émis à Bruxelles et à Anvers les 4

et 5 avril 1905 au taux de 92 % ou 460 francs par obligation de £. 20 ou 500 francs.

Le gouvernement de l'Etat affecte à la garantie de l'emprunt et à son amortissement par premier privilège sur la totalité des recettes provenant des droits d'exportation de l'Etat, et ce, jusqu'à complète extinction du capital nominal de l'emprunt, une annuité de £. 60.000.

Coupons payables les 1er janvier et 1er juillet.

Amortissement en 37 ans par tirages au sort ou par voie de rachat en Bourse si l'obligation est au-dessous du pair ; dans le cas contraire, le tirage annuel aura lieu le 1er décembre et les remboursements s'opéreront le 1er janvier suivant.

Le gouvernement s'est réservé la faculté de rembourser, au pair et par anticipation, tout ou partie de l'emprunt, moyennant un préavis de six mois.

Service des coupons à Paris; à la Société Marseillaise.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 26 avril 1905.

1905 plus haut, 475 50; plus bas, 441 »

République de Colombie

EMPRUNT 5 0/0 1906

Emission, en vertu de la loi N° 19 en date du 12 avril 1905, d'un emprunt 5 % au capital de £ 300.000, divisé en 15.000 obligations de £ 20 chacune, garanti par une hypothèque sur le *Bogota-Gabana-Railway* et par le Gouvernement de Colombie.

Coupons payables les 1er juin et 1er décembre de chaque année.

Amortissement : au pair, au moyen d'un fonds formé d'une somme de £ 18.000 par an, c'est-à-dire d'une somme égale à 6 % par an du montant nominal des obligations et sur laquelle sera payé l'intérêt annuel dû sur toutes les obligations en circulation.

Après le premier tirage, le rachat aura lieu semestriellement le 1er février et le 1er août ou les premiers mois suivants, et les obligations à rembourser seront désignées par voie de tirage au sort à faire dans ce mois, le premier devant avoir lieu le 1er août 1907.

Les tirages se feront à Londres dans la maison de banque *London Bank of Mexico and South America, Limited* ou chez l'agent dudit Gouvernement, ayant, à l'époque, la charge du service de l'emprunt, en présence d'un représentant du Gouvernement, d'un notaire public et d'une personne nommée par sir William James Bell Knight et Daniel Breay Ledsam, ou autrement les Trustees en fonctions à l'époque, pour l'exécution du Trust Deed of Poll qui va être immédiatement créé pour compléter la garantie des porteurs des dites obligations. Les numéros des obligations sorties aux tirages seront publiés immédiatement dans deux journaux quotidiens de Londres.

Le dit Gouvernement se réserve le droit, avec l'assentiment des dits Trustees, d'ajourner tout tirage semestriel précité, jusqu'à ce que la somme à tirer de la sorte atteigne le chiffre de £ 10.000, et le droit de racheter des titres sur le marché et aussi celui de rembourser au pair un nombre plus grand ou la totalité des obligations en circulation et ce, à l'une des dates fixées par les présentes pour le remboursement, en accroissant à toute époque le fonds d'amortissement.

L'intérêt des obligations sorties aux tirages cessera de courir le 15 mai ou le 15 novembre, après chaque tirage.

Le Gouvernement ne devra jamais établir aucune taxe ou contribution sur les obligations ou les coupons y annexés.

Service financier : l'intérêt et le remboursement des obligations seront effectués à Londres à la London Bank of Mexico and South America Limited ou chez l'agent du Gouvernement chargé du service de l'emprunt à ce moment.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Les titres de cet emprunt sont inscrits à la *Cote Desfossés* au comptant depuis le 30 juin 1906.

République de Cuba

EMPRUNT 5 0/0 OR 1904

Emission, en vertu des lois du 27 février 1903 et du 25 janvier 1904, d'un emprunt 5 % or de 35.000.000 de dollars affranchi de tout impôt cubain.

Coupons payables les 1er mars et septembre de chaque année à New-York, Londres et Francfort.

Amortissement au pair en 34 ans, à partir de 1910, par voie de tirages annuels ou par voie de rachat si les titres sont cotés au-dessous du pair.

L'Emprunt constitue une dette directe de la République de Cuba; le payement des intérêts et le remboursement du Capital sont en outre garantis par le prélèvement de 15 % sur les recettes des douanes; ce prélèvement jouit d'un privilège sur toute autre attribution éventuelle des recettes douanières. Le Gouvernement Cubain, qui seul est autorisé à percevoir les droits de douane, s'est engagé à remettre hebdomadairement à Messieurs Speyer et Co à New-York — ou, si ceux-ci le désirent, à la maison désignée comme leur représentant à la Havane (actuellement Messieurs H. Upmann et Co) — les sommes correspondantes jusqu'à concurrence du montant nécessaire au service des intérêts et de l'amortissement ainsi qu'aux frais de l'Emprunt pour l'année en cours ; en outre cette somme devra comprendre les payements mensuels de $ 85.000 mentionnés ci-dessous. Pour le cas où, à n'importe quelle époque, la quote-part de 15 % sur les recettes des douanes, plus les versements mensuels de Dollars or 85.000, ne suffiraient pas au service de l'Emprunt, le Gouvernement Cubain s'est engagé à augmenter cette quote-part de manière que les recettes de onze mois couvrent les besoins de l'année.

Service des coupons : Crédit Lyonnais, Paris.
Les titres doivent se livrer timbrés.

Coupures : $ 500 et $ 1.000. Les négociations se font au change fixe de 5,18 le dollar.

Cet emprunt est inscrit à la *Cote Desfossés*, à terme, depuis le 3 octobre 1904.

1904	plus haut,	104 60	plus bas,	103 05
1905	—	110 »	—	105 05

République Dominicaine

EMPRUNT 4 0/0

French American reclamation consols

Emission, le 1er mai 1895, d'un capital de 4.250.000 dollars-or en titres de 100 et de 500 dollars, productifs d'un intérêt de 4 % payable par semestres, les 1er mars et 1er septembre de chaque année, contre coupon de 2 ou de 10 dollars.

Amortissement : en 66 ans au moyen d'une dotation annuelle de 1/2 % du capital originaire de l'emprunt.

A la sûreté et garantie, tant de l'intérêt que de l'amortissement, sont affectés :

1° Les droits additionnels de port établis par la loi du 19 mai 1892 ;

2° Les revenus que produisent les droits fixes qui sont perçus sur les importations de charbon, de ciment, de fer galvanisé, de sacs et de planches ou madriers de toutes sortes.

Si, au bout de quelques mois, dit le contrat intervenu le 22 mai 1895 entre la République Dominicaine et la San Domingo Improvement Company of New-York, les garanties spéciales ci-dessus n'ont pas produit suffisamment pour compléter les sommes nécessaires au service de l'emprunt, le gouvernement les couvrira au moyen de 1 1/2 % destiné aux frais de guerre établi par la loi du 28 avril 1894 ; en ce cas il sera perçu par la Caisse de la Régie.

Cette caisse doit remettre, à la susdite Compagnie, les recouvrements opérés sur les recettes destinées à garantir l'emprunt.

Le gouvernement s'engage, comme addition aux garanties spéciales stipulées, à payer tout solde sur l'excédent des revenus généraux restant après les paiements de son budget et celui de ses Bons consolidés 4 %.

Le taux des droits donnés en garantie ne peut être réduit que d'un commun accord entre le gouvernement et la Compagnie.

Ces titres ont été introduits sur le marché de Paris par la Banque Nationale de Saint-Domingue. Aux termes d'un arrangement intervenu en juin 1901, les coupons 11 à 15 ont été annulés. A partir de ladite date, le revenu annuel de chaque obligation de l'emprunt dont il s'agit a été réduit à 7 fr. 70, le coupon 16 a été payé en août 1902 et le coupon 17 à partir du 9 février 1903, sur le pied de 3 fr. 85 l'un. Les coupons suivants sont restés en souffrance.

Lors de l'arrangement de 1901, le Crédit Lyonnais à Paris et la Banque d'Anvers furent chargés d'apposer une estampille sur les titres des porteurs ayant adhéré à cet accord. Les obligations se négocient donc sous deux rubriques distinctes et portent à la cote la mention « *estampillées* ou *non estampillées* ». Les livraisons doivent se faire avec les coupons 11 à 15 attachés, *titres et coupons estampillés* ; les titres *estampillés* doivent être revêtus du papillon certifiant que le porteur a adhéré à l'arrangement du 3 juin 1901. Pour les titres non *estampillés*, les livraisons doivent se faire avec tous les coupons attachés à partir du N° 11.

Service financier : à Paris, au Crédit Lyonnais.

Ces titres doivent être livrés timbrés.

Les obligations *estampillées* sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 9 décembre 1895.

1901	plus haut,	95 »	plus bas,	50	»
1902	—	100 »	—	71	»
1903	—	80 »	—	62	»
1904	—	97 30	—	88	»
1905	—	290 »	—	111	»

Les obligations *non estampillées* sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant depuis le 26 août 1905.

1905 plus haut, 235 » plus bas, 190 »

Royaume d'Espagne

RENTE INTÉRIEURE 4 0/0 PERPÉTUELLE 1882

La loi espagnole du 29 mai 1882 a édicté la conversion de la *Dette* 3 % *consolidée Intérieure* et des obligations de l'Etat pour chemins de fer, en une *Rente perpétuelle* portant, à parlir du 1er juillet 1883, un intérêt annuel de 4 % payable par trimestre.

La conversion a été faite dans la proportion nécessaire pour obtenir que l'intérêt à 4 % annuel de la nouvelle Dette représentât 1 75 % de la Dette 3 %, à remettre en équivalence, soit en donnant un capital de 43 75 du 4 % contre 100 de la Dette 3 %.

La Rente Intérieure 4 % Perpétuelle 1882 provient en outre de la conversion de la Dette intérieure 4 % amortissable, à raison de 113 pes. de 4 % perpétuelle contre 100 pes. de 4 % amortissable (lois du 2 août 1899, du 27 mars 1900 et du 28 novembre 1901) ; des obligations hypothécaires de Cuba 6 % 1886, à raison de 120 pes. de 4 % perpétuel contre 100 pes. d'obligations de Cuba (lois du 2 août 1899 et du 27 mars 1900) ; des obligations hypothécaires de Cuba 5 % 1890, à raison de 100 pes. de 4 % perpétuel contre 100 pes. d'obligations de Cuba (lois du 2 août 1899 et du 27 mars 1900) ; des obligations hypothécaires des Philippines, à raison de 127 pes. 50 de 4 % perpétuel contre 100 pes. d'obligations des Philippines Série A (lois du 2 août 1899 et du 27 mars 1900), et de : 83 pes. 25 de 4 % perpétuel contre 100 pes. d'obligations des Philippines Série B (lois du 2 août 1899 et du 27 mars 1900) ; de la Dette extérieure 4 % perpétuelle *non estampillée* (loi du 28 novembre 1901), à raison de 110 pes. de 4 % perpétuelle intérieure contre 100 pes. de Dette 4 % perpétuelle extérieure.

La Dette d'Espagne 4 % perpétuelle se divise en *Dette Intérieure* et *Extérieure*, différant entre elles en ce point important que les coupons de la *Dette Intérieure* n'étant payables qu'à Madrid, le

payement s'en fait à Paris, au change du jour sur Madrid, en un mandat à 30 jours de vue sur la Banque d'Espagne à Madrid, délivré par les soins de la Délégation des Finances d'Espagne à Paris et sur présentation des titres, tandis que les coupons de la *Dette Extérieure* sont payés à Paris, par la dite Délégation, au change fixe de 1 franc la peseta.

Le service du payement des intérêts est confié à la Banque d'Espagne, laquelle doit retenir sur les contributions directes la somme nécessaire pour faire face à ce payement.

La cinquième partie au moins des excédents que les budgets successifs pourraient offrir à partir de celui de 1883-1884 doit être affectée nécessairement, une fois leur liquidation faite, à amortir la Dette perpétuelle 4 %.

— *La Dette 4 % perpétuelle Intérieure* est représentée par des titres entièrement libérés et au porteur, divisés comme suit :

Titres de	100 pesetas	de capital ou	4 pesetas	de rente, série G
—	200	—	8	— H
—	500	—	20	— A
—	2.500	—	100	— B
—	5.000	—	200	— C
—	12.500	—	500	— D
—	25.000	—	1.000	— E
—	50.000	—	2.000	— F

Intérêt annuel : 4 %, payables par trimestres, les 1er janvier, avril, juillet et octobre, sous déduction des impôts.

Coupons payables à Paris au cours du change et sous déduction de l'impôt de 20 %, dans les principaux établissements de crédit et à la Délégation des Finances d'Espagne, 20, rue de l'Arcade.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Les titres de cet emprunt sont inscrits à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme, depuis le 10 avril 1906.

République d'Haïti

EMPRUNT 1875

Bons de Coupons

Création, en 1880, de 72.353 bons au capital de 100 francs 5 %, mais réduit à 60 francs 5 % destinés à être remis, aux porteurs des obligations de l'Emprunt Domingue contracté en 1875, en échange des coupons échus et impayés du 30 juin 1876 au 31 décembre 1878.

Intérêt annuel : 5 fr. payables par coupons semestriels les 1er janvier et 1er juillet.

Amortissement : à 60 francs par tirages au sort annuels en 37 ans, de 1886 à 1922.

Ces titres ne sont négociables qu'autant qu'ils sont munis de l'estampille : « Convention du 2 septembre 1885, capital converti à 60 francs 5 % ».

Service des coupons à Paris, au Crédit Industriel et Commercial.

Les bons doivent se livrer timbrés.

Ces bons sont inscrits à la *Cote Desfossés* au comptant.

1901	plus	haut,	53	»	plus bas,	43	»
1902		—	54	50	—	44	50
1903		—	48	25	—	25	»
1904		—	46	50	—	35	»
1905		—	56	»	—	41	»

Royaume de Hongrie

EMPRUNT INTÉRIEUR 3 1/2 0|0 1897

Emission de 60 millions de couronnes en titres de 100, 200, 500, 1.000 et 10.000 couronnes, à valoir sur un capital de 86.817.792 couronnes destiné à couvrir des dépenses faites pour les chemins de fer royaux hongrois et à amortir des dettes flottantes.

Emis à Bruxelles le 7 mars 1898 à 98 fr. 20 % intérêt couru compris, pour 100 couronnes, chez M. L. Lambert et à la Banque de Bruxelles. Les obligations délivrées à Bruxelles ont été munies du timbre allemand.

Coupons payables les 1er janvier et juillet, exempts de tous droits de timbre, taxes et impôts hongrois présents ou futurs.

Amortissement en tout temps au pair, sauf préavis de trois mois.

Service des coupons : à Paris, chez MM. de Rothschild frères, 23, rue Laffitte.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Les négociations s'opèrent par 1.750 couronnes de rente ou multiples, au change fixe de 1.05 la couronne.

Cet emprunt est inscrit à la *Cote Desfossés*, à terme, depuis le 12 mars 1900.

1901	plus haut,	85 50	plus bas,	83 75
1902	—	91 75	—	90 »
1903	—	90 20	seul cours.	
1904	—	95 »	—	
1905	—	90 20	—	87 30

Royaume de Hongrie

EMPRUNT 4 0/0 COURONNE

Sous cette rubrique se négocient indifféremment les titres des emprunts hongrois suivants :

Emprunt 4 % couronnes 1892 d'un montant nominal de 1 milliard 062.000.000 couronnes, destiné à la conversion et au remboursement d'emprunts 5 % argent du royaume de Hongrie et des titres énumérés dans la loi XXI de 1892, sanctionnant le règlement de la Valula.

Emprunt 4 % couronnes 1900 d'un montant nominal de 120 millions de couronnes sur lesquels 70 millions de couronnes seulement ont été émis le 23 mai 1900, à 90 20 %.

Emprunt 4 % couronnes 1902 d'un montant nominal de 1 milliard 87.470.000 couronnes destiné au remboursement et à la conversion d'anciens emprunts.

Emprunt 4 % couronnes 1904 d'un montant nominal de 106.384.200 couronnes, faisant suite aux précédentes émissions.

Amortissement : aucune stipulation d'amortissement n'a été faite. Pour les emprunts 1900 et 1902, le ministère des finances s'est réservé le droit de les rembourser en tout ou en partie, au pair, moyennant un préavis de trois mois.

Intérêt annuel : 4 % payables par moitié les 1er juin et 1or décembre, coupons libres de tout impôt hongrois.

Service financier : à Paris, chez MM. de Rothschild frères, 23, rue Laffitte, à Budapest, Vienne, Berlin, Francfort, Hambourg, Amsterdam et Bruxelles.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Coupures : kr. 100, kr. 200, kr. 500, kr. 1.000, kr. 2.000, kr. 5.000, kr. 10.000. Les négociations se font au change fixe de 1 fr. 05 la couronne.

Les titres de ces emprunts sont inscrits à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 21 décembre 1902

1902	plus haut,	99 50	plus bas,	99 35
1903	—	102 50	—	97 50
1904	—	100 70	—	96 »
1905	—	100 »	—	94 35

Royaume d'Italie

RENTE 3 1/2 0/0

La rente consolidée 3 1/2 %, nette d'impôt, a été créée en exécution de la loi du 12 juin 1902 ; elle est destinée principalement à la conversion des obligations 3 % des Chemins Italiens, Victor-Emmanuel, Savone-Acqui, Livournaises (séries C, D' et D²), Lucques-Pistoil 1856-58 et Cavallermaggiore Alexandrie.

Intérêt annuel : 3 1/2 % payable net de tout impôt italien semestriellement (1er janvier, 1er juillet) pour les titres au porteur et les titres mixtes et trimestriellement (1er janvier, 1er avril, 1er juillet, 1er octobre) pour les titres nominatifs.

Conformément aux stipulations inscrites sur les titres ; le paiement des coupons doit être effectué : 1° En Italie par les trésoreries provinciales ; 2° A l'étranger par les correspondants du Trésor italien, à Berlin, Londres, Paris, Vienne, respectivement en marks, livres sterling, francs et couronnes d'or, au cours du change, avec la monnaie italienne d'or, fixé par décret du ministre du Trésor.

La rente 3 1/2 % est perpétuelle ; elle a été stipulée inconvertible jusqu'au 30 juin 1916.

Service des coupons : chez MM. de Rothschild frères, à la Société générale, etc.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Coupures : 100, 200, 500, 1.000, 2.000, 4.000, 10.000 et 20.000 lires de capital pour les inscriptions au porteur et les inscriptions mixtes ; les inscriptions nominatives peuvent être d'un multiple quelconque de 3 lires 50 de rente.

Cette rente est inscrite à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 14 novembre 1902.

1902	plus haut,	101	20	plus bas,	99 25
1903	—	104	»	—	98 50
1904	—	104	75	—	96 »
1905	—	105	30	—	102 »

États-Unis du Mexique

EMPRUNT INTÉRIEUR 5 0/0

Création, en vertu de la loi du 29 mai 1893 et des décrets des 6 septembre 1894, 10 décembre 1895 et 3 janvier 1898, de cinq séries de 20 millions de pesos mexicains chacune, de l'emprunt amortissable 5 % des Etats-Unis du Mexique.

Coupons payables par semestre, francs d'impôt mexicain, les 1er avril et 1er octobre.

Amortissement : au moyen d'un fonds cumulatif de 1/4 % par tirages semestriels en mars et septembre depuis septembre 1896.

Depuis le 1er janvier 1900, le gouvernement peut, soit augmenter l'amortissement, soit rembourser le montant intégral de l'emprunt. Dans ce dernier cas, la décision doit être publiée trois mois à l'avance.

La première série comprend seulement des titres de 5.000 piastres. Les quatre séries suivantes sont divisées en obligations d'un capital de 100, 500 et 1.000 piastres.

Les livraisons s'opèrent indifféremment, à Paris, en titres de l'une ou l'autre des séries. Les négociations à terme se font sur un capital de 10.000 piastres ou 2.000 livres, soit au change de 5 francs la piastre.

Service des coupons : à Paris, au Crédit Lyonnais, à la Société Générale, etc. Les coupons se payent au change fixé par le Ministre des Finances du Mexique, dans l'intervalle des quinze premiers jours d'avril et octobre de leur échéance.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Coupures : £ 20, £ 100, £ 200, £ 1.000. Les négociations se font au change fixe de 25 francs.

Les titres de cet emprunt sont inscrits à la *Cote Desfossés*, à terme, depuis le 24 janvier 1899, à terme et au comptant depuis le 29 mars 1899.

1901	plus haut,	44 80	plus bas,	41 5/8
1902	—	43 80	—	37 60
1903	—	44 20	—	37 90
1904	—	51 80	—	41 50
1905	—	54 20	—	50 35

Etats-Unis du Mexique

EMPRUNT 3 0/0 INTÉRIEUR

Emission, à diverses dates, d'un capital de 48.476.975 piastres.

Intérêt annuel : 3 % payable, sans déduction d'impôts mexicains, à Mexico, Londres, Paris et Francfort les 30 juin et 31 décembre de chaque année, en argent.

Il n'est point indiqué de conditions d'amortissement pour cet emprunt, mais les titres en sont stipulés susceptibles d'être donnés en paiement au gouvernement, pour prix de concessions, de terres domaniales etc...

Service financier à Paris, au Crédit Lyonnais.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Coupures : £ 20, £ 100, £ 150, £ 200, £ 250, £ 500, £ 1.000. Les négociations se font au change fixe de 25 francs.

Cet emprunt est inscrit à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme, depuis le 24 novembre 1904.

1904	plus haut,	37 »	plus bas,	33 45
1905	—	37 10	—	32 95

Etats-Unis du Mexique

EMPRUNT EXTÉRIEUR 5 0/0 OR 1899

Création en 1899, d'un emprunt extérieur consolidé or, 5 %, au capital de 22.700.000 livres sterling.

Coupons payables en or, les 1er janvier, avril, juillet et octobre

de chaque année, à Londres, Berlin, Francfort, Amsterdam et New-York.

Amortissement : au moyen d'un fonds d'amortissement de 62 centièmes pour cent du capital, dans un délai qui expirera le 1er janvier 1945. Cet amortissement est appliqué à des rachats en juin et décembre, si le cours est au-dessous du pair; à des tirages aux mêmes dates, pour remboursement en janvier et juillet suivant, si le cours dépasse le pair. A partir de juillet 1909, le montant des rachats ou tirages peut être augmenté et la totalité de l'emprunt appelée au remboursement, sur avis donné trois mois à l'avance.

A la garantie de l'emprunt, sont affectés 62 % des droits d'entrée et de sortie de Mexico ; ces droits sont recouvrés au moyen de la vente de certificats de douane par la Banque Nationale du Mexique et transmis directement à M. Bleichröder, à Berlin. Le gouvernement mexicain s'est engagé à maintenir un écart de 10 % au delà du montant de chaque paiement trimestriel. En cas d'insuffisance, il doit la couvrir quinze jours avant l'échéance.

Les titres de cet emprunt doivent se livrer timbrés.

Coupures : £ 20, £ 100, £ 200, £ 500 et £ 1.000. Les négociations se font au change fixe de 25 20.

Ces titres sont inscrits à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 6 avril 1904.

1904	plus	haut,	105	50	plus bas,	100 »
1905		—	106	30	—	104 25

Royaume de Norvège

(Banque hypothécaire)

EMPRUNT 3 1/2 0/0

Obligations 3 1/2 % créées d'après la loi du 18 septembre 1851, formant un montant de kr. 107.598.400 remboursables au pair en 60 ans au moyen de tirages semestriels ayant lieu les 1er janvier et 1er juillet de chaque année.

Elles ont été émises par la Banque hypothécaire pour le Royaume de Norvège, société anonyme Norvégienne autorisée par res-

crit royal du 9 septembre 1851, au capital de 17.500.000 couronnes, ayant le privilège d'émettre en Norvège des obligations ou lettres de gages.

Siège social à Christiania.

Obligations — Les obligations 3 1/2 % ci-après sont admises aux négociations en coulisse, au comptant.

Série II, de 1885, de 300.000.000 couronnes, extinction en 1946.
Série III, de 1886, de 27.998.400 couronnes, extinction en 1947.
Série IV, de 1887, de 12.000.000 de couronnes, extinction en 1948.
Série V, de 1889, de 5.200.000 couronnes, extinction en 1949.
Série VI, de 1891, de 6.000.000 de couronnes, extinction en 1952.
Emission de 1892 de 4.400.000 couronnes, extinction en 1953.
Emission de 1895 de 12.000.000 de couronnes, extinction en 1956.
Emission de 1898 de 10.000.000 de couronnes, extinction en 1859. Cette émission est inconvertible avant 1908.

Coupons payables les 1er janvier et 1er juillet.

Service des coupons à Paris : à la Banque de Paris et des Pays-Bas et au Crédit Lyonnais.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Coupures : kr. 4.000, kr. 2.000, kr. 400. Les négociations se font en % sur le prix de 360 couronnes pour 500 francs ou 72 couronnes pour 100 francs, soit au change fixe de 1 fr. 40 la couronne.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 10 juillet 1903.

1903	plus haut,	95	»	plus bas,	91	50
1904	—	97	30	—	88	»
1905	—	95	60	—	91	»

Royaume de Roumanie

EMPRUNT 5 0/0 AMORTISSABLE 1903

Emission en vertu de la loi du 9/22 janvier 1903, pour le remboursement et la conversion des Bons du Trésor de 1899, d'un emprunt 5 % amortissable, au capital de 185 millions de lei ou francs.

Amortissement : en 40 ans, par tirages semestriels à opérer les 1er mars et 1er septembre de chaque année, dont le premier a été effectué le 1er septembre 1903. Remboursement trois mois après la

date du tirage, l'emprunt ne peut pas être appelé à un remboursement anticipé avant le 1er mars 1913.

Coupons payables les 1er juin et 1er décembre de chaque année, à Berlin, Hambourg, Bruxelles et Paris.

Service financier à Paris : au Comptoir d'Escompte, à la Banque de Paris et des Pays-Bas et à la Société Générale.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Coupures : Unités, 2, 5 et 10.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Les titres de cet emprunt sont inscrits à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 15 juin 1903.

1903	plus	haut,	101 70	plus bas,	98 50
1904	—		101 75	—	91 25
1905	—		105 80	—	99 50

Royaume de Serbie

LOTS SERBES 3 0/0

(Intérêt réduit à 2 0/0)

Emprunt de 33 millions de francs émis et daté du 1er juillet 1881, divisé en 330.000 obligations de 100 fr. chacune, à l'intérêt de 3 % payable le 1/13 janvier de chaque année ; cet intérêt a été réduit à 2 % à partir du coupon de janvier 1896, ensuite, les coupons, y compris celui au 14 janvier 1901, ont été payés par 2 francs.

Amortissement en 50 ans, finissant en 1931. Les remboursements à 100 fr. ou au-dessus ont lieu un mois après chaque tirage.

Divisé en 6.600 séries de 50 numéros chacune.

Les tirages s'opèrent dans les conditions suivantes pour la période non encore courue :

De 1901 à mai 1911, trois tirages par an, janvier, mai et septembre, comportant chacun 1 remboursement à 80.000, 1 à 8.000, 1 à 4.500, 2 à 1.000, 3 à 500 et 2 à 275 fr.

De septembre 1911 à janvier 1921, un tirage en septembre 1911, ensuite deux par an, en janvier et juillet, comportant chacun 1 remboursement à 65.000, 1 à 10.000, 1 à 4.500, 1 à 1.250, 43 à 350 fr.

De janvier 1922 à janvier 1931, un tirage en janvier comportant 1 remboursement à 50.000 fr., 1 à 10.000, 1 à 5.000, 1 à 2.500, 3 à 2.000 et 3 à 350 fr.

De plus, chacun des tirages comprend un nombre progressif de remboursements à 100 fr. Tous les remboursements sont opérés un mois après chaque tirage.

Service financier officieux à Paris, à la succursale de la Banque des Pays autrichiens.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant :

1901	plus haut,	87	»	plus bas,	75	»
1902	—	93	»	—	78	»
1903	—	93	»	—	85	»
1004	—	101	50	—	80	»
1905	—	110	»	—	93	50

Gouvernement du Transvaal

EMPRUNT 3 0/0 1903

Emission au pair, en mai 1903, d'un capital de 30 millions de livres sterling, sur un montant autorisé de 35 millions de livres sterling, garanti par la Grande Bretagne. Le service de cet emprunt constitue la première charge à prélever sur les revenus du Transvaal.

Coupons payables les 1er mai et novembre.

Amortissement : en 50 ans, au moyen d'un fonds d'amortissement cumulatif de 1 % par an applicable à des rachats si le titre est au-dessous du pair et, dans le cas contraire, employé à des placements sous la direction de trustees. Le gouvernement s'est réservé le droit de remboursement anticipé à toute date après le 1er mai 1923, moyennant un préavis de six mois.

Coupures : £ 100, £ 200, £ 500 et £ 1.000. Les négociations se font au change fixe de 25 fr. 20.

Service financier : à Londres, à la Banque d'Angleterre.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Les titres de cet emprunt sont inscrits à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme, depuis le 11 mai 1903.

1903	plus haut,	102	50	plus bas,	97	85
1904	—	99	80	—	95	»
1905	—	100	40	—	87	30

Etats-Unis du Vénézuela

EMPRUNT 3 0/0 EXTÉRIEUR

Suivant arrangement survenu en 1880, il a été créé un capital nominal de 4.000.000 de livres sterling, dont 2.750.000 livres applicables à l'échange de titres d'emprunts extérieurs et 1.250.000 livres à l'unification de dettes intérieures.

Coupons payables 30 juin et 31 décembre mais dont le paiement s'opérait les 15 août et 15 février.

Un accord est intervenu en juin 1905 entre le Comité des Porteurs anglais, la Disconto Gesellschaft et l'agent financier du Gouvernement portugais, aux termes duquel les titres de la Dette 3 % sont échangés au taux de 72 1/2 % contre une nouvelle Dette diplomatique 3 % or. (Voir ci-après la notice sur cet emprunt.)

En outre, les intérêts arriérés sont échangés au pair contre de nouvelles obligations.

Cet arrangement, qui a reçu l'approbation des Porteurs et a été ratifié par le Congrès, est actuellement en voie d'exécution. Les Porteurs peuvent, depuis le 27 juillet 1905, déposer leurs titres, à Paris, au Comptoir d'Escompte et à la Banque de Paris et des Pays-Bas.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Coupures : £ 100, £ 150, £ 500. Les négociations se font au change fixe de 25 20.

Cet emprunt est inscrit à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 6 avril 1904.

1904	plus haut,	45 »	plus bas,	27 50
1905	—	49 50	—	43 »

Etats-Unis du Vénézuela

EMPRUNT 5 0/0, DISCONTO

Création, en avril 1896, d'un emprunt de 50 millions de bolivars.

Sur ce montant, 7.600.000 bolivars ont été émis en paiement des garanties dues aux compagnies anglaises de chemins de fer et le surplus a fait l'objet d'une émission à Berlin.

Aux termes d'un accord intervenu en juin 1905 entre le Comité des Porteurs anglais, la Disconto Gesellschaft et l'agent financier du Gouvernement vénézuélien, les titres de cet emprunt sont échangés au pair contre une nouvelle Dette Diplomatique 3 % or. (Voir ci-après la notice sur cet emprunt.)

En outre, les intérêts arriérés sont échangeables au pair contre de nouvelles obligations.

Cet arrangement, qui a reçu l'approbation des Porteurs et a été ratifié par le Congrès, est actuellement en voie d'exécution. Depuis le 27 juillet 1905, les porteurs peuvent déposer leurs titres, à Paris, au Comptoir d'Escompte et à la Banque de Paris et des Pays-Bas.

Les titres de cet emprunt doivent se livrer timbrés.

Coupures : 500, 1.000, 5.000, 10.000 bolivars. Les négociations se font au change fixe de 1 franc le bolivar.

Les titres de cet emprunt sont inscrits à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 6 avril 1904.

1904	plus haut,	59	»	plus bas,	42	»
1905	—	70	»	—	54	»

Etats-Unis du Vénézuela

EMPRUNT 6 0/0 INTÉRIEUR 1896

Création, en vertu d'une loi du 13 avril 1896, d'un emprunt de 65 millions de bolivars dénommé : Dette nationale intérieure consolidée.

A cette dette est attribué un intérêt annuel de 6 % et un amortissement annuel de 1 %.

L'intérêt se paye au moyen de coupons mensuels de 1/2 % l'un, dont le dernier détaché est celui de juin 1898.

Amortissement : par enchères mensuelles de rachat, effectuées à Caracas, devant le Conseil de la Dette publique : ce service est suspendu depuis le mois de juin 1898.

Par décret du 1er janvier 1906, les porteurs de cet emprunt ont la faculté d'échanger leurs titres contre des titres de la nouvelle *Dette nationale interne consolidée* 3 %.

Coupures : 500, 1.000, 1.500, 2.000, 2.500, 5.000, 10.000, 15.000, 20.000 et 25.000 bolivars. Les négociations se font au change fixe de 1 fr. le bolivar.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Cet emprunt est inscrit à la *Cote Desfossés*, au comptant.

1901	plus haut,	31 »	plus bas,	16 »
1902	—	26 50	—	18 50
1903	—	31 »	—	20 »
1904	—	30 »	—	20 »
1905	—	38 »	—	26 »

Etats-Unis du Vénézuela

DETTE DIPLOMATIQUE 3 0/0 1905

Suivant accord intervenu le 7 juin 1905 entre le Comité des Porteurs anglais, la Disconto Gesellschaft et l'Agent financier du Gouvernement vénézuélien, ratifié ensuite par le Congrès vénézuélien le 10 juillet 1905, les dettes 3 % extérieure 1881 et 5 % Disconto 1896 ont été converties en une nouvelle Dette diplomatique 3 % 1905 et les intérêts arriérés de ces dettes ont été payés en titres de la nouvelle dette. (Voir les notices précédentes concernant ces emprunts.)

Le Comptoir d'Escompte et la Banque de Paris et des Pays-Bas ont été chargés d'effectuer cette conversion à Paris.

L'échange peut se faire depuis le 27 juillet 1905 et s'effectuer pendant 23 ans pour les titres et pendant 8 ans pour les intérêts arriérés des dettes 3 % 1881 et 5 % 1896.

Capital nominal primitif de la nouvelle Dette : 132.049.925 bolivars ou 5.229.700 liv. st.

Coupons payables en or, sans retenue, les 1er janvier et juillet de chaque année : en livres st. à Londres, en marks à Berlin, au cours du change sur Londres, en bolivars or au Vénézuéla. Le coupon de janvier 1906 a été payé à l'échéance.

Amortissement devant s'effectuer en 47 annuités égales de 209.188 liv. st. ou 5.281.997 bolivars or, pour le service des intérêts et de l'amortissement, par voïe de tirages, rachats ou soumissions, suivant que les cours seront au-dessus ou au-dessous du pair.

Les tirages seront effectués à Londres les 1er juin et décembre de chaque année, les titres sortis seront remboursés les 1er juillet et janvier suivants. Les listes de tirages seront publiées dans les journaux anglais et allemands.

La prescription est de 5 ans pour le paiement des intérêts et de 20 ans pour le remboursement des titres amortis.

D'après l'article 21 du contrat du 7 juin 1905, en dehors des ressources générales de l'Etat, « la Dette Diplomatique, émission 1905 », sera en outre garantie par une attribution irrévocable et préférentielle de 25 % sur les droits de douanes ordinaires.

« Il est néanmoins entendu que, jusqu'au paiement total des engagements, auxquels 30 % des revenus des Douanes, de la Guayra et Puerto-Cabello, sont réservés, en vertu des protocoles signés à Washington, le 13 février 1903, il sera attribué à la Dette Diplomatique de 1905, comme substitution temporaire aux 25 % des droits de douanes ordinaires, 60 % des droits de douanes ordinaires de tous les autres ports du Vénézuéla. »

Coupures : 20, 100, 500 liv. st. ou 505, 2.525, 12.625 bolivars or. Les négociations se font au change fixe de 25 20.

Service des coupons : chez MM. Merzbach, 68, rue de la Chaussée-d'Antin.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Cet emprunt est inscrit à la *Cote Desfossés* au comptant depuis le 6 septembre 1905.

1905 plus haut, 55 » plus bas, 52 »

32 Pages

ABONNEMENTS { France... 5 fr. / Etranger. 8 —

Le Journal des Finances

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 500.000 FRANCS

◆◆◆

Siège Social : 5, rue Drouot, PARIS (IX^e^)

◆◆◆

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : OURDEF-PARIS
TÉLÉPHONE : 140-89, 125-84, 125-85

La Caisse du "Journal des Finances" se charge, tant en France qu'à l'Étranger :

1° **D'acheter et de vendre toutes valeurs cotées ou non cotées**, sans autres frais que le courtage officiel ;

2° **De renseigner**, par lettre personnelle, sur toutes valeurs se négociant en Bourse et en dehors de la Bourse ;

3° **De représenter**, aux Assemblées générales d'actionnaires, aux liquidations, aux faillites ;

4° **D'effectuer sans frais toutes souscriptions** aux émissions, ainsi que **libérations, échanges, versements, conversions** ou **transferts** de titres, **renouvellements** des feuilles de coupons, etc., etc. ;

5° **De vérifier** tous les tirages passés et présents, même ceux de lots étrangers dont la publication est interdite par la loi ;

6° **De faire gratuitement tous paiements** des coupons échus et **remboursements.**

LES LETTRES

doivent être adressées à M. le Directeur du JOURNAL DES FINANCES

E. Desfossés et Fabre Frès

42, rue Notre-Dame des Victoires (PLACE DE LA BOURSE) **PARIS**

MAISON FONDÉE EN 1825

Éditeurs du " ***Cours de la Banque et de la Bourse*** *"*

Adresse Télégraphique : **DESFOSSÉS-BOURSE PARIS**

Téléphone : **126-04**

Exécution des Ordres de Bourse au comptant et à terme sur toutes les places françaises et étrangères.

Encaissement de Coupons et Titres amortis.

Souscriptions à tous Emprunts ou Emissions.

Renseignements financiers sur toutes valeurs françaises ou étrangères, cotées ou non cotées.

Garde de Titres en dépôt.

Abonnement gratuit au *Cours de la Banque et de la Bourse* (*Cote Desfossés*), pendant l'année, à tout client ayant payé cent francs de courtage pour ses opérations.

CORRESPONDANT A BRUXELLES :

Ed. DESFOSSÉS, *Agent de Change*, **Place de Brouckère, 21**

EMPRUNTS DE VILLES

Ville d'Anvers

EMPRUNT DE 1887

Emprunt de 183.440.000 francs divisé en 1.834.400 obligations de 100 francs au porteur, productives d'un intérêt annuel de 2 fr. 50 payable le 2 janvier de chaque année, et dont le remboursement anticipatif ne peut être imposé par la Ville avant le 1er janvier 1908.

Ces obligations, datées du 15 juillet 1887, sont, pour le numérotage, divisées en séries de 25 titres chacune.

Amortissement : en 90 ans depuis le 1er juillet 1887, à 110 francs au minimum. Le payement des obligations sorties a lieu le 1er juillet qui suit le tirage, sans fraction de coupons.

En outre des remboursements à 110 francs six tirages, opérés les 10 juillet, septembre, novembre, janvier, mars et mai, pendant les 24 premières années, et 4 tirages les 10 juillet, octobre, janvier et avril pendant les 66 dernières années, doivent servir à des remboursements au-dessus de cette somme, savoir :

De 1903 à 1911 : le 10 juillet 1 à 150.000 francs, 1 à 2.500 francs, 1 à 1.000 francs, 2 à 500 francs et 20 à 150 francs ; en septembre, novembre, mars et mai 1 à 10.000 francs; en janvier 1 à 25.000 francs plus, à chacun de ces tirages : 1 à 1.000 francs, 1 à 500 francs, 2 à 250 francs et 20 à 150 francs.

De 1911 à 1976 : en juillet 1 à 150.000 francs, en octobre, janvier et avril 1 à 10.000 francs, plus à chacun de ces quatre tirages : 1 à 1.000 francs, 1 à 500 francs, 2 à 250 francs et 20 à 150 francs.

Service des coupons à Anvers et Bruxelles.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant :

1901	plus haut,	115	plus bas,	104
1902	—	114	—	106
1903	—	112	—	105
1904	—	112	—	104
1905	—	113	—	105

Ville de Bahia

EMPRUNT 5 0/0 1905

Emission, en vertu des délibérations du Conseil municipal de la Ville de Bahia, en date du 8 février 1905 (n° 150) et du 5 septembre 1905, d'un emprunt 5 % au capital de 25 millions de francs, divisé en 50.000 obligations de 500 francs chacune.

Coupons payables en francs, par semestres, les 1er février et 1er août.

Amortissement : au pair, en francs, en trente années, à partir de l'année 1911, par voie de tirages au sort semestriels, qui auront lieu deux mois avant l'échéance de chaque coupon, suivant un tableau imprimé au verso des titres. Les obligations sorties au tirage seront payées en même temps que le coupon venant à échéance après le tirage. Le premier tirage aura lieu vers le 1er décembre 1910 et le premier remboursement le 1er février 1911.

La Ville de Bahia se réserve la faculté d'effectuer l'amortissement par voie de rachat en Bourse dans le cas où les titres seraient au-dessous du pair. Elle s'interdit de rembourser le présent emprunt ou d'en augmenter l'amortissement avant le 1er janvier 1917.

La Ville de Bahia s'engage à payer tous les impôts fédéraux, d'Etat et municipaux auxquels les titres ou coupons sont ou pourraient être soumis au Brésil.

Les tirages d'amortissement et le paiement des intérêts et des titres sortis se feront à la Banque de l'Union Parisienne, à Paris.

A la garantie de l'emprunt, la Ville de Bahia a affecté et hypothéqué, pour toute sa durée, aussi bien les taxes existantes des Eaux et Egouts, que les taxes d'Eaux, d'Egouts et des Marchés qui seront établis au fur et à mesure que seront exécutés les travaux prévus par la délibération n° 150 du Conseil municipal, en date du 8 février 1905.

A cet effet, le recouvrement des taxes d'Eaux et d'Egouts est confié aux Agents des Représentants, à Bahia, de la Banque de l'Union Parisienne.

La Ville fera le recouvrement des taxes de Marchés et en versera le produit aux dits Représentants. Ceux-ci retiendront, sur les sommes ainsi reçues, le montant nécessaire pour le service de l'emprunt ; l'excédent seul sera remis à la Ville.

La Banque de l'Union Parisienne doit, d'ailleurs, retenir 10 % du montant de l'Emprunt, jusqu'à ce qu'il ait été reconnu que le rendement des taxes données en gage est suffisant pour assurer le service de l'Emprunt. En tout cas la Banque de l'Union Parisenne doit

conserver, à titre de réserve, le montant d'une semestrialité complète de l'Emprunt.

Cette réserve sera maintenue intacte pendant la durée de l'Emprunt. Elle sera imputée sur la dernière semestrialité.

Service financier : à Paris, à la Banque de l'Union Parisienne.

Les titres de cet emprunt sont inscrits à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme, depuis le 11 juin 1906.

Ville de Christiania

Emission, le 9 septembre 1897, de 55.000 obligations libérées et au porteur, remboursables à 360 couronnes, soit 500 francs en trente-huit ans (1899-1937) par voie de tirages au sort semestriels avec faculté de racheter des titres au-dessous du pair.

Intérêt annuel : 3 % soit 15 fr. payables par coupons semestriels, les 1er avril et 1er octobre.

Ces titres sont inconvertibles jusqu'en 1907 inclusivement : en cas de conversion par la suite, la Ville s'est engagée à avertir ses créanciers trois mois auparavant.

Service des coupons et remboursement à Stockholm, Copenhague, et Paris, au Crédit Lyonnais.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés* au comptant, depuis le 29 décembre 1897.

1901	plus haut,	446	plus bas,	403	50
1902	—	462	—	427	50
1903	—	460	—	430	
1904	—	449	—	405	
1905	—	455	—	425	

Ville de Florence

EMPRUNT 3 0/0

Création, en vertu d'un décret royal du 10 avril 1880, d'un capital de 54 millions de lires en rente 3 %, destiné à la liquidation de la dette de la ville de Florence.

Cette rente est amortissable en 118 semestres, du 1er semestre de 1880 jusqu'au 1er semestre de 1939.

Les tirages ont lieu les 1er février et 1er août et les remboursements les 1er avril et 1er octobre.

Coupons payables, à raison de 1 1/2 % par semestre, les 1er avril et 1er octobre de chaque année, sous déduction de l'impôt sur la richesse mobilière (20 %), à la Caisse Communale de Florence.

Les titres existent en coupures de 100, 200, 500, 1.000, 2.000, 3.000, 5.000, 10.000 et 30.000 lires de capital.

Service des coupons : à Paris, au cours, chez MM. A. Propper et Cie, 5, rue Saint-Georges.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Les titres de cet emprunt sont inscrits à la *Cote Desfossés* au comptant :

1901 plus haut, 66 » plus bas, 60 »
1902 pas de cours.
1903 70 » seul cours.
1904 pas de cours.
1905 plus haut, 79 » plus bas 70 »

Canton de Fribourg

EMPRUNT DE 1902

Création; en vertu d'un décret du Grand Conseil du 29 novembre 1902, de 500.000 obligations de quinze francs chacune.

Remboursement trois mois après chaque tirage des numéros; tirage des numéros un mois après chaque tirage de séries.

Les remboursements minimum s'opèreront : par 17 fr. de 1903 à 1912 inclus, par 18 fr. de 1913 à 1922, par 19 fr. de 1923 à 1932, par 20 fr. de 1933 à 1942, par 21 fr. de 1943 à 1952, par 22 fr. de 1953 à 1957, par 23 fr. de 1958 à 1962; par 24 fr. de 1963 à 1965, par 25 fr. en 1966, par 26 fr. en 1967.

De 1904 à 1907, tirage du 15 mai : 1 à 50.000, 1 à 4.000, 1 à 1.000, 5 à 200, 10 à 100, 20 à 75, 962 à 17; tirage du 15 novembre : 1 à 20.000, 1 à 4.000, 1 à 1.000, 5 à 200, 10 à 100, 20 à 75, 962 à 17.

De 1908 à 1912, tirage du 15 mai : 1 à 40.000, 1 à 3.000, 1 à 1.000, 10 à 100, 50 à 50, 937 à 17; tirage du 15 novembre: 1 à 20.000, 1 à 2.500, 1 à 1.500, 10 à 100, 50 à 50, 937 à 17.

De 1913 à 1922, tirage du 15 mai : 1 à 25.000, 1 à 2.500, 1 à 500, 10 à 50, 52 à 40, 935 à 18; tirage du 15 novembre : 1 à 18.000, 1 à 2.500, 1 à 500, 10 à 50, 52 à 40, 1935 à 18.

De 1923 à 1932, tirage du 15 mai : 1 à 20.000, 1 à 2.000, 4 à 250, 51 à 25, 1943 à 19 ; tirage du 15 novembre : 1 à 15.000, 1 à 1.500, 4 à 250, 51 à 30, 1943 à 19.

De 1933 à 1942 : tirage du 15 mai : 1 à 20.000, 1 à 2.000, 4 à 250, 51 à 50, 1.943 à 20; tirage du 15 novembre : 1 à 15.000, 1 à 1.500, 4 à 250, 51 à 30, 2.943 à 20.

De 1943 à 1952 : 1 à 20.000, 1 à 2.000, 4 à 250, 51 à 50, 2.943 à 21 ; tirage du 15 novembre : 1 à 15.000, 1 à 1.500, 4 à 250; 51 à 50, 2.943 à 21.

De 1953 à 1957, tirage du 15 mai : 1 à 20.000, 1 à 2.500, 10 à 500, 10 à 250, 10 à 100, 7.468 à 22; tirage du 15 novembre : 1 à 18.000, 1 à 2.000, 6 à 250, 10 à 100, 14 à 50, 7.468 à 22.

De 1958 à 1962, tirage du 15 mai : 1 à 20.000, 1 à 2.500, 10 à 500, 10 à 250, 10 à 100, 9.968 à 23; tirage du 15 novembre : 1 à 18.000, 1 à 2.000, 6 à 250, 10 à 100, 14 à 50, 9.968 à 23.

De 1963 à 1965, tirage du 15 mai : 1 à 20.000, 1 à 2.500, 10 à 500, 10 à 250, 10 à 100, 12.468 à 24; tirage du 15 novembre : 1 à 18.000, 1 à 2.000, 6 à 250, 10 à 100, 14 à 50, 12.468 à 24.

En 1966, tirage du 15 mai : 1 à 80.000, 1 à 30.000, 10 à 500, 10 à 250, 10 à 100, 12.468 à 25 ; tirage du 15 novembre : 1 à 60.000, 1 à 23.000, 6 à 250, 10 à 100, 14 à 50, 12.468 à 25.

En 1967, tirage du 15 mai : 1 à 200.000, 1 à 25.000, 10 à 500, 10 à 250, 10 à 100,, 12.468 à 26; tirage du 15 novembre : 1 à 50.000, 1 à 20.000 6 à 250, 10 à 100, 14 à 50, 12.468 à 26.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés* au comptant depuis le 1er mars 1904.

1904	plus haut,	17	50	plus bas,	14 »
1905	—	20	»	—	14 50

Canton de Fribourg

EMPRUNT 1861

Emprunt autorisé par le Grand Conseil en date du 18 juin 1860 représenté par 400.000 obligations libérées, au porteur, de 15 francs chacune, émises en avril 1861 à 12 fr. 50 réparties en 8.000 séries de 50 titres, remboursables en 53 ans (1862-1914) par voie de tirages

au sort, ayant lieu, pour les séries, les 15 avril et 15 octobre et, pour les numéros, les 15 mai et 15 novembre.

Remboursements des obligations sorties les 15 août et 15 février.

Ces titres ne rapportent aucun intérêt, mais ils ont droit à des remboursements par tirages, lesquels se comportent comme suit jusqu'à l'extinction de l'emprunt, en 1914:

Le 15 novembre : 1 à 32.000 fr., 1 à 4.000 fr., 1 à 1.000 fr., 5 à 250 fr., 16 à 125 fr., 30 à 75 fr., 45 à 50 fr., et 2.300 à 24 fr. Le 15 mai : 1 à 16.000 fr., 1 à 2.000 fr., 1 à 1.000 fr., 6 à 250 fr., 16 à 125 fr., 30 à 75 fr., 45 à 50 fr., et 3.050 à 24 francs.

Les obligations sorties au-dessous de 50 francs sont remboursables :

Jusqu'au 15 mai 1909 par 26 francs
Jusqu'au 15 mai 1911 par 27 francs
Jusqu'au 15 mai 1912 par 28 francs
Jusqu'au 15 mai 1913 par 29 francs
Jusqu'au 15 mai 1914 par 30 francs

Service des remboursements : à Paris, au Comptoir national d'Escompte.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant :

1901	plus haut,	36	plus bas,	25
1902	—	47	—	30
1903	—	45	—	36
1904	—	47 50	—	40
1905	—	43	—	38

Ville de Fribourg

EMPRUNT 1878

Emission en 1879, au prix de 12 francs, de 270.000 obligations dites hypothécaires, libérées et au porteur, de 10 francs chacune, ne jouissant d'aucun intérêt, remboursables en 60 années (de 1879 à 1938) au minimum de 13 à 21 francs, au maximum de 1.800 à 45.000 francs par voie de tirages ayant lieu, pour les séries les 15 février et août, et pour les numéros les 15 mars et septembre de chaque année.

Remboursement des titres sortis quatre mois après chaque tirage.

Les tirages encore à opérer se comportent comme suit :

1907, mars : 1 à 30.000, 20 à 400, 40 à 50, 1.439 à 16 fr. ; septembre, 10 à 2.000, 60 à 60, 10 à 50, 20 à 40, 1.400 à 16 fr.

1908 à 1913, mars : 1 à 10.000, 4 à 50, 6 à 40, 10 à 35, 1.429 à 16 fr.; septembre : 1 à 15.000, 6 à 100, 3 à 50, 5 à 40, 1.485 à 16 fr.

1914 à 1917, mars : 1 à 10.000, 1 à 1.000, 4 à 200, 10 à 80, 24 à 50, 2.060 à 17 fr. ; septembre : 1 à 14.000, 3 à 500, 30 à 50, 10 à 40, 2.356 à 17 fr.

1918, mars : 1 à 20.000, 1 à 1.500, 20 à 40, 50 à 30, 1.828 à 17 fr. ; septembre, 2 à 5.000, 1 à 1.000, 2 à 500, 5 à 50, 10 à 30, 1.580 à 17 fr.

1919 à 1921, mars : 1 à 12.000, 1 à 1.000, 3 à 400, 5 à 200, 10 à 80, 5 à 40, 1975 à 17 fr.; septembre, 1 à 6.000, 2 à 1.000, 2 à 500, 5 à 200, 10 à 60, 5 à 40, 2.475 à 17 fr.

1922, mars : 2 à 15.000, 10 à 400, 5 à 200, 3 à 100, 2.980 à 18 fr.; septembre : 1 à 12.000, 2 à 1.000, 1 à 500, 6 à 100, 5 à 50, 5 à 40, 3.180 à 18 fr.

1923, mars : 1 à 8.000, 4 à 350, 10 à 200, 5 à 100, 5 à 50, 25 à 40. 3.000 à 18 fr.

1923, mars : 1 à 8.000, 4 à 350, 10 à 200, 5 à 100, 5 à 50, 25 à 40,

1924, mars : 10 à 1.200, 40 à 100, 50 à 50, 100 à 40, 50 à 30, 3.000 à 18 fr.; septembre : 10 à 1.000, 2 à 800, 5 à 400, 3 à 300, 10 à 100, 10 à 50, 3.260 à 18 fr.

1925 à 1928, mars : 1 à 13.000, 8 à 500, 6 à 300, 5 à 200, 5 à 100, 25 à 50, 3.250 à 19 fr.; septembre, 1 à 15.000, 4 à 1.000, 5 à 400, 4 à 300, 2 à 200, 4 à 100, 5 à 50, 3.475 à 19 fr.

1929, 1930, mars : 5 à 1.400, 1 à 1.200, 4 à 400, 5 à 100, 5 à 50, 3.980 à 19 fr. ; septembre : 1 à 30.000, 1 à 1.000, 3 à 500, 4 à 400, 6 à 300, 10 à 100, 5 à 50, 3.570 à 19 fr.

1931, 1932, mars : 1 à 16.000, 1 à 1.000, 6 à 250, 7 à 100, 5 à 60, 4.880 à 19 fr. ; septembre : 1 à 20.000, 1 à 1.000, 4 à 200, 9 à 100, 5 à 50, 4.980 à 19 fr.

1933, 1934, mars : 10 à 16.000, 1 à 1.000, 2 à 500, 17 à 50, 5.970 à 19 fr ; septembre : 1 à 15.000, 1 à 2.000, 3 à 400, 5 à 300, 5 à 200, 5 à 100, 5 à 50, 6.175 à 19 fr.

1935, mars : 1 à 25.000, 1 à 2.000, 11 à 200, 10 à 150, 10 à 100, 10 à 50, 4 .057 à 20 fr. ; septembre : 1 à 16.000, 3 à 400, 4 à 200, 20 à 80, 2 à 50, 4.470 à 20 fr.

1936, mars : 1 à 20.000, 2 à 700, 2 à 500, 5 à 300, 10 à 100, 4.780 à 20 fr. ; septembre : 2 à 6.000, 3 à 1.000, 5 à 300, 5 à 60, 10 à 50, 4.975 à 20 fr.

1937, mars : 1 à 18.000, 2 à 600, 2 à 500, 5 à 400, 10 à 300, 30 à 100, 5.950 à 21 fr ; septembre : 1 à 19.000, 1 à 1.000, 3 à 400, 5 à 100, 6.690 à 21 fr.

1938, mars : 1 à 45.000, 2 à 2.000, 4 à 600, 3 à 400, 20 à 100, 10 à 50, 8.160 à 21 fr. ; septembre: 1 à 40.000, 2 à 1.000, 4 à 300, 3 à 100, 5 à 80, 10 à 50, 11.525 à 21 fr.

Service des remboursements : à la Caisse Communale, à Fribourg.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant :

1901	plus haut,	18	»	plus bas,	13 50
1902	—	19	»	—	14 50
1903	—	18	»	—	13 50
1904	—	21	»	—	14 »
1905	—	16	50	—	13 50

Ville de Liège

EMPRUNT 1853

Création de 90.000 obligations libérées, au porteur, émises en 1853 à 80 francs, jouissance du 1er mai 1853, rapportant un intérêt annuel de 2 francs, payable en une seule fois le 1er mai de chaque année, amortissables à 100 francs par voie de tirages au sort ayant lieu le 31 août, de 1853 à 1918. Remboursement le 1er décembre suivant.

L'intérêt cesse de courir à partir du 1er mai qui précède le tirage.

Le premier numéro sorti à chaque tirage a droit à la somme suivante : les années impaires pour finir en 1913, 60.000 francs, et les années paires, pour finir en 1914, 50.000 francs ; en 1915, le 1er numéro sorti aura droit à 50.000 francs ; aux tirages de 1916, 1917 et 1918, toutes les obligations sorties seront remboursables à 100 fr.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés* au comptant :

1901	plus haut,	100		seul cours.	
1902	—	107		plus bas,	94
1903	—	105		—	93
1904	—	108	50	—	96
1905	—	110		—	98

Ville de Liège

EMPRUNT 1897

Emprunt voté par le Conseil communal le 11 octobre 1897 et approuvé par arrêté royal du 30 octobre 1897.

Création, en décembre 1897, de 842.225 obligations entièrement libérées le 15 juillet 1898, remboursables à 100 fr. ou au-dessus en

quatre-vingt-dix ans au moyen de tirages au sort conformément au tableau d'amortissement, jouissant d'un intérêt annuel de 2 fr. payable le 1er mars de chaque année.

D'octobre 1905 à août 1913, quatre tirages par an.

20 octobre			20 janvier et 20 juillet			20 avril		
1	à	150.000 fr.	1	à	10.000 fr.	1	à	50.000 fr.
1	—	1.000	1	—	1.000	1	—	1.000
1	—	500	1	—	500	1	—	500
2	—	250	2	—	250	2	—	250
20	—	150	2	—	150	20	—	150

D'octobre 1913 à août 1987, quatre tirages par an.

20 octobre			20 janv., 20 avril, 20 juil.		
1	à	100.000 fr.	1	à	10.000 fr.
4	—	200	4	—	200
5	—	150	5	—	150
15	—	125	15	—	125

Remboursement des obligations sorties le 1er septembre qui suit le tirage : les coupons non échus seront attachés, les manquants seront déduits lors du remboursement ; il ne sera pas bonifié de fraction de coupon.

La Ville s'interdit pendant vingt ans de procéder à un remboursement anticipatif des obligations.

Service des coupons et amortissement : à la Caisse Municipale, à Liège.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 8 janvier 1898.

1901	plus haut,	98	plus bas,	80
1902	—	99	—	82
1903	—	101	—	90
1904	—	100	—	90
1905	—	100	—	90

Ville de Madrid

EMPRUNT 1868

Emission en janvier 1869, à 60 francs l'une, de 425.000 obligations actuellement libérées et au porteur, productives d'un intérêt de 3 pesetas-papier par an, payable en une seule fois, en janvier de chaque année.

Les intérêts sur les obligations sorties aux tirages sont payés jusqu'à l'échéance précédant le tirage.

Les obligations sorties au pair sont exemptes d'impôt, celles remboursées avec primes sont frappées d'un impôt de 1 %. Les coupons sont grevés d'un impôt de 4 %.

Le paiement régulier des 78 annuités est garanti par la Ville sur tous ses revenus directs ou indirects, propriétés, terrains et autres valeurs mobilières ou immobilières.

Lesdites obligations, amortissables de 1869 à 1938 au moyen de tirages semestriels, 1er janvier et juillet, pour remboursement aux mêmes dates.

Tirages de 1894 à 1913, le 1er janvier : 1 obligation à 40.000 pesetas, 2 à 1.000, 5 à 500, 10 à 300 et 22 à 200. Le 1er juillet : 1 à 20.000 pesetas, 2 à 1.000, 5 à 500, 10 à 250 et 22 à 150.

De 1914 à 1923, le 1er janvier : 1 obligation à 70.000 pesetas, 3 à 1.000, 6 à 500, 10 à 300 et 20 à 200. Le 1er juillet : 1 à 20.000 pesetas, 3 à 1.000, 5 à 500, 10 à 300 et 21 à 200.

De 1924 à 1933, le 1er janvier : 1 obligation à 100.000 pesetas, 2 à 1.000, 5 à 500, 10 à 300 et 22 à 200. Le 1er juillet : 1 à 24.000 pesetas et les autres comme en janvier.

De 1934 à 1936, le 1er janvier : 1 obligation à 100.000 pesetas, 2 à 2.000, 5 à 1.000, 10 à 500, et 24 à 200. Le 1er juillet : La 1re obligation à 50.000 pesetas et les autres lots comme en janvier.

De 1937 à 1938, le 1er janvier : 1 obligation à 250.000 pesetas, 2 à 2.000, 3 à 1.000, 10 à 300 et 24 à 200. Le 1er juillet : la 1re obligation à 50.000 pesetas et les autres comme en janvier.

NOTA. — Les tirages s'opèrent à leurs dates et les coupons se détachent à leur échéance, mais les payements, sans être virtuellement suspendus, n'ont lieu que fort irrégulièrement, pendant un court délai, et avec un très long retard sur les échéances convenues.

Service financier : à la Caisse Municipale, à Madrid.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés* au comptant et à terme.

1901	plus haut,	45	plus bas,	35	50
1902	—	54	—	41	75
1903	—	51	—	45	50
1904	—	55	—	49	75
1905	—	58	—	53	»

Ville de Milan

EMPRUNT DE 1861

Emission à 36 francs en septembre 1861, de 400.000 obligations, libérées, au porteur, de 45 lire chacune, divisées en 8.000 séries de 50 titres ne donnant droit à aucun intérêt, mais remboursables en 55 années (1862-1916) par voie de tirages au sort.

Il y a deux tirages par an, les 1er juillet et 1er janvier, donnant lieu à remboursement les 2 janvier et 2 juillet suivants.

De 1907 à 1911, le 1er janvier : 1 obligation à 50.000 lire, 2 à 1.000 3 à 500, 5 à 250, 8 à 200, 10 à 100, 45 à 60 et 3.726 à 50. Le 1er juillet: 20 à 1.000, 2 à 500, 3 à 400, 4 à 300, 7 à 150, 11 à 100, 45 à 60 et 4.308 à 50.

Aux tirages de janvier 76 séries, à ceux de juillet 88 séries.

De 1912 à 1916, le 1er janvier : 1 obligation à 100.000 lire, 1 à 4.000, 2 à 1.000, 4 à 400, 6 à 200, 8 à 150, 12 à 100 et 2.316 à 60. Le 1er juillet : 25 à 1.000, 3 à 500, 4 à 400, 5 à 300, 8 à 200, 10 à 150, 11 à 100 et 3.434 à 60.

Aux tirages de janvier 47 séries, à ceux de juillet 70 séries.

Tous les payements se font en papier-monnaie italien.

Service des remboursements : à la Caisse Municipale, à Milan.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant :

1901	plus haut,	49	plus bas,	37
1902	—	53	—	45
1903	—	61	—	45 50
1904	—	55	—	43
1905	—	66	—	48 50

Ville de Milan

EMPRUNT DE 1866

Emission, à divers prix, de 750.000 obligations libérées au porteur de 10 lire chacune, divisées en 7.500 séries de 100 titres, ne donnant droit à aucun intérêt, mais remboursables en 55 années (1866-1921)

les 15 juin et décembre, par tirages au sort ayant lieu avant ces dates.

Jusqu'en 1921 les tirages sont semestriels, les 16 mars et 16 septembre, pour les remboursements avoir lieu les 15 juin et 15 décembre qui suivent chaque tirage.

L'amortissement devant être complet en 1921, chaque tirage donne un nombre suffisant d'obligations. Le minimum de remboursement de chacune d'elles est de 10 lire et le maximum varie de 10.000 à 100.000 lire.

Les tirages donnent lieu aux remboursements suivants : le 16 mars : 1 à 50.000 lire, 1 à 1.000, 1 à 500, 5 à 100, 8 à 50, 26 à 20 et 4.458 à 10. — Le 16 septembre, 1 à 10.000, les autres lots comme en mars, sauf qu'il est remboursé 14.958 obligations à 10 lire.

Service des remboursements : à la Caisse Municipale, à Milan, en papier-monnaie italien.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant :

1901	plus haut,	14	plus bas,	9	
1902	—	14	—	10	
1903	—	16	50	—	11	50
1904	—	16	50	—	12	25
1905	—	17	—	13	

Ville de Naples

Création, en vertu de la loi du 17 mai 1881 et du décret royal du 14 septembre même année, d'un emprunt de 86.953.310 lire italiennes, portant intérêt à 5 % l'an, garanti par le gouvernement royal italien, les intérêts payables dans le royaume et à l'étranger aux mêmes conditions que ceux de la rente italienne.

Titres de 100, 200, 500 ou 1.000 lire de capital, produisant 5, 10, 25 ou 50 lire de rente, payables au moyen de coupons semestriels à l'échéance des 1er janvier et juillet de chaque année.

Amortissement : en 99 ans, à partir de 1881, au moyen de tirages semestriels qui ont lieu les 1er juin et 1er décembre, pour le remboursement s'opérer les 1er juillet et janvier suivants.

Service des coupons et remboursements : à Paris, au Crédit Lyonnais.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Les titres de cette rente sont inscrits à la *Cote Desfossés*, au comptant :

1901	plus haut,	91 50	plus bas,	78	
1902	—	90	seul cours.		
1903	—	102	plus bas,	97	50
1904	—	102 50	—	94	50
1905	—	102 50	—	99	

Ville dé Neuchâtel

125.000 obligations libérées au porteur de 10 fr. chacune, remboursables au pair en 50 années de (1858 à 1907) par voie de tirages au sort, ayant lieu les 1er mai et 1er novembre de chaque année jusqu'en 1906 ; un seul tirage le 1er novembre en 1907.

Le remboursement se fait trois mois après le tirage.

Ces obligations ne rapportent aucun intérêt, mais quelques-unes sont remboursables par des sommes diverses, à chaque tirage.

Tirage de novembre 1907 : 1 obligation à 100.000 francs, 2 à 5.000, 5 à 500, 7 à 250, 25 à 100, 50 à 50 et 5.410 à 15.

Service des remboursements : à la Caisse Municipale, à Neuchâtel.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant :

1901	plus haut,	27 50	plus bas,	21
1902	—	33	—	27 50
1903	—	36	—	26
1904	—	40	—	25
1905	—	36	—	29

Ville d'Odessa

EMPRUNT 4 1/2 1903

Emission, en vertu du décret rendu en Comité des ministres, le 28 novembre/11 décembre 1902, d'un emprunt 4 1/2 % de 10 millions de roubles, divisé en obligations de 100, 500, 1.000 et 5.000 roubles.

Coupons payables par semestres les 1/14 mars et 1/14 septembre de chaque année sous déduction de l'impôt russe sur les valeurs mobilières.

Amortissement : en 52 ans, à partir du 1/14 septembre 1903, par tirages effectués les 1/14 juin et 1/14 décembre de chaque année, le 1er tirage ayant eu lieu le 1/14 juin 1903, pour remboursement au pair les 1/14 septembre et 1/14 mars suivant le tirage.

Sous réserve d'un préavis de six mois, la municipalité a toujours le droit de comprendre, dans un tirage, un nombre d'obligations supérieur à celui stipulé ou d'appeler au remboursement la totalité de l'emprunt.

Service des coupons et remboursements : officieusement à Paris, au Crédit Lyonnais et Banque Russe pour le commerce étranger, 7, rue du Helder.

Les obligations de cet emprunt sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 20 mai 1905.

1905 plus haut, 260 plus bas, 182

Ville de Saint-Pétersbourg

EMPRUNT 4 1/2 0/0 1902

Création d'obligations d'un capital nominal d'ensemble 30 millions de roubles, ou 80 millions de francs, emprunt destiné à l'exécution de travaux publics.

Intérêt annuel : 4 1/2 % ou 22 francs 50 par obligation, payable semestriellement les 2/15 avril et 2/15 octobre, sous déduction de l'impôt russe de 5 %.

Amortissement : en 67 ans, par tirages annuels à opérer le 2/15 juillet de chaque année, à partir de 1903, pour remboursement le 2/15 octobre suivant.

Les titres existent en coupures d'un capital nominal de 500, 1.000 et 5.000 francs, soit de 1, 2 et 10 obligations.

Service des coupons et remboursements : à Paris, au Crédit Lyonnais, et à la Banque Russe pour le Commerce Etranger.

Cet emprunt est inscrit à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 15 octobre 1903.

1903	plus haut,	515	plus bas,	505
1904	—	512	—	445
1905	—	492	—	395

Ville de Varsovie

EMPRUNT 4 1/2 1903

Emission, en vertu d'un décret rendu en Conseil des ministres le 1/13 juin 1903, d'un emprunt de 33 millions de roubles, 4 1/2 %, divisé en obligations de 100, 300, 500 et 1.000 roubles.

Coupons payables par semestres les 1/14 avril et 1/14 octobre de chaque année, sous déduction de l'impôt russe sur les valeurs mobilières.

Amortissement : en 67 ans. Toutefois, pendant les cinq premières années, à compter du 1/14 janvier 1904, il n'y aura pas d'amortissement. A partir du 2/15 janvier 1909 (premier tirage) il sera effectué un tirage d'amortissement chaque semestre, pour remboursement trois mois après la date du dit tirage.

Sous réserve d'un préavis de six mois, mais non avant le 1/14 octobre 1915, la municipalité a toujours le droit de comprendre, dans un tirage, un nombre d'obligations supérieur à celui stipulé ou d'appeler au remboursement la totalité de l'emprunt.

Service des coupons et remboursements : à la Caisse Municipale de la ville de Varsovie ; en Russie, dans les Agences du Crédit Lyonnais et dans les succursales de la Banque du Commerce de Varsovie ; aux Agences du Crédit Lyonnais en France, à Genève et à Bruxelles ; à Berlin, à la Deutsche Bank.

Les obligations de cet emprunt sont inscrites à la *Cote Desfossés* au comptant, depuis le 20 mai 1905.

1905 plus haut, 255 plus bas, 184

Ville de Venise

EMPRUNT 1869

Emission, à divers prix, de 390.000 obligations libérées et au porteur de 30 lires chacune, divisées en 15.600 séries de 25 titres, ne donnant droit à aucun intérêt, mais remboursables en 50 années (de 1869 à 1919) par voie de tirages au sort.

Deux tirages par an, les 30 juin et 31 décembre, donnant lieu à remboursement les 1er novembre et 1er mai. A chacun de ces tirages, il sort un tel nombre d'obligations, que toutes devront être

amorties en 1919 ; le minimum pour chacune d'elles est de 30 lire tandis que le maximum oscille de 10.000 lire à 100.000 lire.

Jusqu'au 30 juin 1907 : en décembre, 1 obligation à 25.000 lire, 1 à 500, 1 à 250, 10 à 100, 32 à 50 et 4.555 à 30. — En juin, 1 à 10.000, 1 à 500, 3 à 150, 8 à 100, 32 à 50 et 5.055 à 30.

Pour les deux tirages: 388 séries, 9.700 obligations.

Du 31 décembre 1907 au 30 juin 1918 : en décembre, 1 obligation à 20.000 lires, 1 à 500, 3 à 250, 12 à 100, 28 à 50 et 4.705 à 30. — En juin : 1 à 10.000, 1 à 500, 3 à 150, 8 à 100, 32 à 50 et 5.055 à 30.

Pour les 2 tirages ; 394 séries, 9.850 obligations.

Le 31 décembre 1918 : 1 obligation à 100.000 lires, 1 à 2.000, 3 à 250, 20 à 100, 55 à 50 et 1.925 à 30.

Le 30 juin 1919, 1 obligation à 32.000 lires, 1 à 2.000, 3 à 1.000, 15 à 100, 55 à 50 et 4.125 à 30.

Pour les 2 tirages : 248 séries, 6.200 obligations.

Service des remboursements : sous déduction de l'impôt et d'une commission, et au change du papier-monnaie italien, officieusement chez M. S. Propper, 5, rue Saint-Georges.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant :

1901	plus haut,	35		plus bas,	21
1902	—	38	50	—	12
1903	—	36		—	30
1904	—	39		—	30
1905	—	36	»	—	30

Ville de Vienne

EMPRUNT 4 0/0 1902

Emission, en vertu de la résolution du Conseil municipal du 27 décembre 1901 et de la loi du pays de la Basse-Autriche du 20 février 1902, d'un emprunt de 285 millions de couronnes, soit 299.250.000 fr.

Le dit emprunt est productif d'un intérêt de 4 % payable par semestres, les 2 janvier et 1er juillet de chaque année. Il est divisé en 300.000 obligations d'une valeur nominale de 400 couronnes ou 420 francs chacune.

Amortissement : en 90 années au plus, au moyen de tirages effectués six mois avant la date de remboursement indiquée au tableau d'amortissement imprimé au dos du titre. A partir du 1er janvier 1912, la Ville a le droit d'accroître le nombre des obligations à amor-

tir d'après le tableau, comme d'appeler au remboursement la totalité de l'emprunt, sous préavis de trois mois avant une échéance semestrielle de coupons.

Le capital et les intérêts sont payables sans aucune retenue d'impôts autrichiens présents ou futurs, sur le pied de 105 francs pour 100 couronnes à Vienne, Berlin, Francfort, Paris, Lyon, Amsterdam, Bruxelles, Zurich, Bâle, Genève, Londres et New-York.

Service des coupons et remboursements : à Paris, au Crédit Lyonnais et à la Banque de Paris et des Pays-Bas.

Les obligations de cet emprunt sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 29 juin 1905.

1905 plus haut, 426 plus bas, 420

Ville de Zurich

EMPRUNT 3 1/2 0/0 1894

Création, le 7 avril 1894, d'un emprunt de 15 millions de francs divisé en 200 séries de 100 obligations de 500 francs et 50 séries de 100 obligations de 1.000 francs l'une.

Intérêt annuel : 3 1/2 % payable par semestres échéant les 31 mai et 30 novembre de chaque année.

Amortissement : en 39 ans, à partir de 1895, par tirages de séries en mai pour remboursement le 30 novembre suivant. Droit de remboursement anticipé de tout ou partie de l'emprunt, depuis 1901.

Service des coupons : à Paris, à la Banque Suisse et Française.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Ces titres sont inscrits à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 11 octobre 1894.

1901	plus haut,	505	plus bas,	470
1902	—	520	—	485
1903	—	518 50	—	485
1904	—	510	—	485
1905	—	510	—	489

Société Générale du Crédit Minier et Industriel

SOCIÉTÉ ANONYME
AU CAPITAL DE 3.000.000 DE FRANCS
DIVISÉ EN 6000 ACTIONS DE 500 FR
ENTIÈREMENT LIBÉRÉES

Siège Social : 1, rue Saint-Georges

Téléphone 290-68 - 305-77

Adresse Télégr. : Pratifinan-Paris

Succursales en France : Lyon, Lille.

Succursale à l'Etranger : Bruxelles.

Bureaux-Agences : Albert, Amiens, Angoulême, Arras, Bapaume, Bayonne, Calais, Dijon, Dunkerque, Laval, Le Havre, Marseille, Melun, Moulins, Nantes, Nevers, Nîmes, Orléans, Reims, Ruffec, Toulouse, Tourcoing, Tours, Villefranche-sur-Saône.

PRINCIPALES OPÉRATIONS DE LA SOCIÉTÉ

Achat et Vente de toutes valeurs

Souscription sans frais à toutes les émissions

Encaissement des coupons - Vérification des tirages

Mise en règle des Titres (Echanges, Dépôts, Retraits, Versements, Transferts, Renouvellement des feuilles de coupons).

Renseignements financiers gratuits sur toutes les valeurs cotées ou non cotées.

Propriétaire de la **"Finance Pratique"**

Abonnement : 5 francs par an. **Fondée en 1876.**

ASSURANCES

L'Abeille

COMPAGNIE ANONYME D'ASSURANCES A PRIMES FIXES

CONTRE LES RISQUES D'ACCIDENTS

Société anonyme française, constituée définitivement le 27 mars 1881, modifiée le 29 mai 1899.

Objet : 1° L'assurance contre les risques d'accidents de toutes natures, corporels ou matériels, pouvant atteindre les personnes, les animaux ou les choses et entraîner, soit la mort, soit l'infirmité, soit l'incapacité totale ou partielle, permanente ou temporaire de travail, soit la destruction, la perte, la dépréciation ou la privation de jouissance totales ou partielles d'objets mobiliers ou immobiliers ; l'assurance contre les conséquences de la responsabilité civile pouvant être encourue par toutes personnes à raison desdits accidents ; et l'assurance contre les risques d'incapacité totale ou partielle de travail résultant de maladies.

La réassurance des mêmes risques par voie de cession ou d'acceptation.

La Société pourra aussi : 1° se charger par traité à forfait des frais et dépenses d'administration ou de la gestion de toutes sociétés d'assurances mutuelles, ou de tous syndicats de garantie garantissant les mêmes risques ;

2° Acquérir, reprendre ou gérer, soit par voie de réassurance, soit par tout autre moyen, le portefeuille de toutes autres Sociétés d'assurances garantissant les mêmes risques.

Siège social : 57, rue Taitbout, Paris.

Durée : 99 ans du 27 mars 1881.

Capital social : 4 millions de francs, divisé en 8.000 actions de 500 francs, émises au pair, libérées de 125 francs et nominatives.

Indépendamment du versement de 125 francs, il a été exigé un versement supplémentaire de 75 francs par action pour former une réserve destinée à couvrir les frais de premier établissement et à

payer à chacune des trois autres branches de l'Abeille (grêle, incendie, vie), la somme de 100.000 francs pour la faculté accordée à la nouvelle Compagnie de prendre leur nom et d'utiliser leur organisation.

Les titres sont nominatifs, munis de coupons à détacher chaque année.

La transmission des actions s'opère par une déclaration de transfert signée par le cédant et par le cessionnaire ou par leurs fondés de pouvoirs, et inscrite sur le registre tenu à cet effet.

Conseil d'administration : de dix à quatorze membres nommés pour trois ans, devant être propriétaires chacun de vingt actions pendant la durée de leurs fonctions.

Directeur nommé par le Conseil d'administration, devant être propriétaire de 20 actions, inaliénables pendant la durée de sa gestion.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin, une voix par trois actions, maximum 10 voix.

Répartition des bénéfices : 20 % à la réserve jusqu'à ce qu'elle atteigne le cinquième du capital ; le surplus est distribué selon décision de l'Assemblée générale, sur la proposition du Conseil.

Service des coupons : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. Delaunay, Vayson, Gayot, Cambray, Beaudesson, Binard, Chéreau, Clériot, Doré, Guibourg, Monnier, Nicolas.

Les actions de cette compagnie sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant.

Années	COURS plus haut	COURS plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	605	380	327.000	16
1902	430	385	355.000	17
1903	430	390	553.000	20
1904	515	420	614.000	22 50
1905	760	600	681.000	25

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Actionnaires	3.000.000	»	Capital social	4.000.000	»
Valeurs diverses, valeurs affectées à la garantie des réserves diverses (accidents du travail) et à la garantie des réserves mathématiques (accidents du travail)	8.924.257	80	Cautionnement (France)	2.000.000	»
Titre de 60.000 fr. de rente française 3 0/0 prêtée par l'Abeille-Vie pour la constitution du cautionnement réglementaire en France (valeur au jour du dépôt)	1.986.500	»	Réserve statutaire	755.219	07
8.618 fr. Rente Française 3 0/0 immatriculée en garantie de rentes viagères (droit commun)	280.068	47	Réserve spéciale pour éventualité (déduction faite de la partie affectée au cautionnement)	686.500	»
Espèces en caisse	23.567	87	Réserve pour risques en cours	1.425.375	65
Chez les banquiers	225.276	38	Réserve pour sinistres réglés ou à régler	1.249.329	94
Intérêts échus	69.755	55	Réserve mathématique pour rentes viagères	1.945.762	17
Agents généraux	1.170.941	27	Réserve pour aménagements au siège social	10.488	81
Dû par les Réassureurs et divers	24.783	»	Dû aux Réassureurs et divers	200.713	81
Précompte de Commissions sur provisions (Belgique)	62.760	88	Dividendes non touchés	8.755	50
Quittances de primes établies sur déclarations fournies par les assurés pour le 4e trimestre 1905	1.261.526	80	Provisions de primes (France)	823.186	50
			— (Belgique)	348.671	60
			Commissions à échoir	253.612	17
			Dividendes dus aux Actionnaires pour l'exercice courant	200.000	»
			Impôt sur le dividende	8.333	34
			Solde du compte de Profits et Pertes à reporter à l'exercice 1906	113.489	06
	17.029.438	02		17.029.438	02

L'Abeille

COMPAGNIE ANONYME D'ASSURANCES SUR LA VIE

Société anonyme autorisée par décrets des 24 décembre 1877, 15 octobre 1881, 30 octobre 1894 et 7 août 1900.

Objet : Les assurances sur la vie, à primes fixes de toute nature, en cas de vie et en cas de décès, sur une ou plusieurs têtes ;

Les assurances de capitaux ou de rentes viagères payables après décès d'une ou de plusieurs personnes, à quelque époque que ce soit, ou en cas de vie d'une ou plusieurs personnes, à des époques déterminées d'avance ;

La constitution de rentes viagères immédiates, différées, tempo-

raires, sur une ou plusieurs têtes, réunies ou séparées, ou dépendant d'un ordre quelconque de survivance ;

Les achats de nues propriétés, d'usufruits, de rentes viagères et de contrats d'assurances sur la vie, souscrits par les Compagnies françaises ; les prêts sur lesdites valeurs, ainsi que sur les polices d'assurances et sur les engagements pris par la Société ;

Les opérations de réassurance et de coassurance avec les Compagnies françaises ;

Et généralement toutes espèces d'opérations et contrats dont les effets dépendent de la vie humaine sous la réserve de l'approbation ultérieure du gouvernement pour toutes les opérations non prévues dans les statuts.

Siège social : 57, rue Taitbout, Paris.

Durée : 99 ans du 5 janvier 1878.

Capital social : à l'origine 3 millions de francs, porté à 4 millions de francs en 1881, divisé en 4.000 actions nominatives de 1.000 fr., libérées d'un quart, soit 250 francs, émises au pair. Lors de l'augmentation du capital, les 1.000 actions nouvelles ont été émises avec une prime de 1.250 francs versée dans les caisses de la Compagnie.

Aucun actionnaire ne peut posséder plus de 200 actions.

Les actions sont nominatives et munies de coupons à détacher chaque année.

La transmission des actions s'opère par une déclaration de transfert, signée par le cédant et le cessionnaire ou par leurs fondés de pouvoirs et inscrite sur le registre tenu à cet effet. Ce transfert est mentionné au dos du certificat et signé par le directeur et un administrateur. Le cessionnaire doit être agréé par le Conseil d'administration.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : en avril ou mai au plus tard, une voix pour trois actions, maximum dix voix.

Conseil d'administration : 12 membres propriétaires de 20 actions inaliénables, nommés pour trois ans.

Directeur nommé par le Conseil d'administration à la majorité des deux tiers des administrateurs en fonctions ; il doit posséder 20 actions, inaliénables pendant la durée de ses fonctions.

Répartition des bénéfices : Sur les bénéfices nets fixés par l'Assemblée générale et déduction faite de la part attribuée aux assurés participants, il est fait un prélèvement de 20 % pour former le fonds de réserve, tant que ce fonds sera inférieur au montant du capital social, et de 10 % jusqu'à ce qu'il ait atteint le double du capital social.

L'excédent est réparti par l'Assemblée sur la proposition du Conseil.

Service des coupons : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. Delaunay, Vayson, Gayot, Cambray, Beaudesson, Binard, Chéreau, Clériot, Doré, Guibourg, Monnier, Nicolas.

Les actions de cette compagnie sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant.

Années	COURS plus haut	COURS plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	730	650	334.000	25
1902	720	600	344.000	27 50
1903	620	560	408.000	27 50
1904	655	605	402.000	27 50
1905	700	680	507.000	30

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Engagements des actionnaires.	3.000.000	»	Capital social.	4.000.000	»
Immeubles	12.883.098	26	Réserve statutaire.	741.693	88
Portefeuille.	12.954.642	57	— pour éventualités. . .	250.000	»
Valeurs en cours de transfert provenant des nues-propriétés .	745.996	11	— immobilières et pour amortiss. des immeubles . .	1.000.000	»
Placements hypothécaires. . .	2.550.500	60	Réserves	40.335.462	»
Avances sur polices d'Assurance de la Compagnie	2.032.152	12	Sinistres à régler	270.211	30
Valeurs des nues-propriétés. .	11.386.578	05	Rachats à régler	11.496	65
Valeur des usufruits	1.140.012	85	Assurances échues et non réglées	115.896	60
Sommes dues par les réassureurs pour sinistres à régler.	51.190	25	Arrérages échus et non réglés.	3.680	80
Solde des comptes ouverts chez divers banquiers et agents de change	569.387	45	Primes dues aux réassureurs .	24.880	01
Primes échues et non recouvrées	729.668	27	Loyers reçus d'avance. . . .	91.089	10
Intérêts et loyers échus et non recouvrés	316.466	37	Sommes attribuées aux assurés pour participation complémentaire	62.865	10
Espèces en caisse.	25.190	65	Réserve de participation . . .	8.556	30
Solde des agences.	62 126	56	Participation du Placement dotal	641.346	75
Divers	53.190	12	— quinquennale 103.191 35	103.272	20
			— à répartition différée 80 85		
			Dividende dû aux actionnaires pour l'exercice courant . . .	120.000	»
			Impôt sur le dividende	5.000	»
			Divers	497.615	75
			Allocation due à la Direction .	10.165	73
			Solde du compte de Profits et Pertes	206.967	73
	48.500.200	23		48.500.200	23

Compagnie l'Assurance Hypothécaire

Société anonyme française d'assurances à primes fixes, définitivement constituée le 15 novembre 1900.

Objet : garantir le remboursement intégral ou partiel des prêts hypothécaires, suivant que ces prêts auront été assurés en totalité ou en partie.

Siège social : 8, boulevard Montmartre, Paris.

Durée : 99 ans, du 15 novembre 1900.

Capital social : 1 million de francs, divisé en 10.000 actions de 100 fr. chacune. Le capital peut être porté à 15 millions. Il existe en outre 5.000 parts de fondateurs, lesquelles ont été attribuées à MM. Mariette et Bioche en rémunération de leurs apports.

Conseil d'administration : 3 à 9 membres, possédant chacun 100 actions au moins.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : au plus tard en juin. Une voix par 5 actions, maximum 10 voix. Dépôt des titres 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 20 % pour constitution d'un fonds de réserve ; 5 % d'intérêt aux actions. Sur le surplus : 10 % au Conseil ; 50 % aux actionnaires ; 40 % aux parts.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. d'Allemagne, Chavot, de Bonardi du Menil, P.-L. Mariette, P. Bioche.

Les actions de cette société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 11 août 1906.

Années	Bénéfices nets	Dividendes
1901	33.000	5
1902	165.000	5
1903	215.000	5
1904	49.000	5
1905	94.000	5

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Caisse espèces, titres et valeurs en dépôt	169.441	33	Capital	1.000.000	»
Actionnaires (capital non versé)	679.650	»	Créditeurs divers	71.048	17
Mobilier	14.452	25	Profits et pertes	94.327	88
Loyer d'avance et Cie Edison	5.280	»	Primes à recevoir en 1906 et années suivantes	623.442	24
Débiteurs divers	192.621	47			
Frais de 1er établissement	103.931	»			
Primes à recevoir en 1906 et années suivantes	623.442	24			
	1.788.818	29		1.788.818	29

L'Avenir National

COMPAGNIE ANONYME

D'ASSURANCES ET DE RÉASSURANCES A PRIMES FIXES

Société anonyme française, définitivement constituée le 17 juin 1900.

Objet : Les opérations d'assurances, de réassurances, et de co-assurances contre l'incendie, la mortalité des animaux, les accidents individuels, le bris des glaces, les accidents de chevaux et voitures et la grêle. La Société pourra aussi : 1° se substituer par voie d'achat ou autrement dans les profits et risques de toutes polices, contrats ou engagements de toutes sociétés d'assurances ou d'épargne, existantes ou en liquidation, qui consentiraient à céder tout ou partie de leur portefeuille et même de leur actif ; 2° se charger par traité à forfait, des frais et dépenses d'administration de toutes sociétés d'assurances mutuelles ou à primes ; 3° reprendre et gérer le portefeuille de toutes autres sociétés mutuelles et à primes ; 4° enfin, faire toutes opérations se rattachant aux assurances, réassurances et co-assurances.

Siège social : 25, rue Vital-Carles, à Bordeaux (Gironde).

Durée : 99 ans, du 27 juin 1900.

Capital social : à l'origine 100.000 francs, divisé en mille actions de cent francs, capital actuel 1.200.000.

Il a été créé, en outre des actions, 2.500 parts de fondateur ; chaque souscripteur d'une action pour le capital initial a reçu une part de fondateur ; les 1.500 autres parts, ont été mises à la disposition du fondateur, M. Auger, pour rémunérer les auxiliaires qui ont prêté leur concours à la constitution de la Société.

Conseil d'administration : trois à douze membres, propriétaires de 10 actions chacun, et nommés pour 6 ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin ; une voix pour dix actions, maximum des voix comme actionnaire dix voix, comme mandataire cinq voix. Dépôt des actions au porteur dix jours à l'avance, les actionnaires nominatifs doivent être inscrits sur les registres de la Société, trente jours au moins à l'avance.

Répartition des bénéfices : A titre d'intérêt il sera servi aux actionnaires, chaque année, 5 % du capital versé. Les intérêts en cas d'augmentation du capital social et durant la période des nouvelles émissions, seront compris dans les frais généraux annuels.

Sur les produits nets, après déduction de l'intérêt aux actions, il est prélevé : 1° 20 % pour la réserve légale ; 2° une somme à déterminer par le Conseil d'administration, qui servira à indemniser ledit Conseil et la direction ; elle ne pourra excéder 15 % des bénéfices nets. Sur le surplus 80 % aux actionnaires et 20 % aux parts de fondateur.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS.

MM. Pellefigue, de Soubiran de Campaigno, Bertin, Laurans, J. Picard, A. Auger.

RÉPARTITIONS

5 % du montant libéré sur chaque action, intérêts payés en juillet.

Les actions libérées de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 30 juillet 1900.

1901	plus haut,	110 »	plus bas, 100 »
1902	—	111 50	seul cours.
1903	—	pas de cours.	
1904	—	pas de cours.	
1905	—	104 50	plus bas, 104 25

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
En caisse et en banque. . . .	122.644 25	Capital.	1.200.000 »
Agences générales, organisation, commissions escomptées.	228.214 »	Créditeurs divers	140.000 »
Créances diverses.	55.199 85	Intérêts non réclamés.	11.773 50
Immeuble, mobilier, matériel.	240.318 85	Sinistres à régler	614 05
Obligations diverses.	12.332 40	Portefeuille général des primes	2.438.335 60
Primes à recevoir.	48.253 10		
Portefeuille général des primes	2.438.335 60		
Solde de 1er établissement. . .	645.425 10		
	3.790.723 15		3.790.723 15

Compagnie générale d'assurances contre les accidents

Société anonyme française, définitivement constituée le 14 août 1876.

Objet : l'assurance de tous les risques visés par la loi du 9 avril 1898 (autorisation ministérielle du 30 novembre 1903). Assurances individuelles. Assurances collectives et de responsabilité civile des patrons, assurances agricoles, des sapeurs-pompiers, des cochers-palefreniers, des domestiques, des chevaux-voitures, des automobiles, bris de glaces, pharmaciens, ascenseurs, explosion des appareils à vapeur, chasse, etc...

Siège social : à Paris, 30, rue de Londres.

Capital social : trois millions de francs en 6.000 actions de 500 francs l'une, nominatives, libérées chacune de 125 francs.

ADMINISTRATEURS

MM. Houchard, A. Sudrie, E. Mir, L. Weill, H. Bertrand, Béraud-Villars, G. Gallo, de Gonet.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Création, en vertu d'une délibération du Conseil d'administration du 7 février 1902, de 12.000 obligations de 100 francs 5 %.

Intérêt annuel : 5 % payables par semestre, les 1er janvier et 1er juillet.

Amortissement : au pair et par tirages au sort en 30 annuités, à partir de 1912. Premier tirage le 5 janvier 1912 pour remboursement le 31 du même mois.

Service financier : au siège social.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 12 février 1904.

1904 plus haut, 89 ». plus bas, 80 »
1905 pas de cours.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Actionnaires	1.956.134	»	Capital	3.000.000	»
Portefeuille	859.765	36	Obligations	251.845	»
Rente 3 0/0 en consignation	32.009	03	Emprunt pour cautionnement	216.143	33
Caisse des Dépôts et Consignations	417.209	33	Cautionnement (Gestion spéciale); Agents	464.007	65
Cautionnement (Gestion spéciale)	416.744	»	Compagnies Réassurantes	19.013	35
Compagnie participante	468.129	12	Compagnie Participante; Inspecteurs	96.226	07
Valeurs en dépôt pour cautionnements et réserve mathématique	88.567	65	Provisions pour sinistres à payer	573.947	15
Caisse et Banque	430.332	61	Réserves, Provisions des assurés	687.213	12
Primes à recevoir	534.353	47	A reporter soldes	85.559	05
Bénéfices sur révisions de rentes	23.666	»			
Répétitions sur vérifications de salaires	9.000	»			
Loyer d'avance	908	75			
Mobilier, Matériel	5.964	68			
Commissions escomptées	100.000	»			
— avancées	20.333	30			
Impôts avancés sur intérêts obligations	189	50			
Débiteurs divers	12 228	89			
A reporter (Incapacité temporaire)	18.419	33			
	5.393.955	02		5.393.955	02

La Confiance

COMPAGNIE ANONYME D'ASSURANCES SUR LA VIE

Société anonyme française autorisée par décret du 9 octobre 1875 sous le nom de La Famille : elle a changé ensuite son nom contre celui de la Confiance. Ses statuts ont été modifiés les 22 décembre 1876 et 1er août 1877.

Objet : Les assurances de capitaux ou de rentes viagères après décès, la constitution de rentes viagères, simples, différées, temporaires sur une ou plusieurs têtes réunies ou séparées, ou dépendant d'un ordre quelconque de survivance ;

Les achats de nues propriétés, d'usufruits et de rentes viagères, les prêts sur lesdites valeurs, ainsi que sur les polices d'assurances et sur les engagements pris par la Société ;

Le placement et la gestion de capitaux à intérêts composés, remboursables en totalité à des époques fixes ou remboursables par des annuités déterminées, la transformation des annuités fixes en annuités viagères et réciproquement, les prêts viagers sur garanties hypothécaires, les opérations de réassurances et de coassurances.

Et, généralement, toute espèce d'opérations et contrats dont les effets dépendent de la vie humaine.

Siège social : 2, rue Favart, Paris.

Durée : 99 ans du 9 octobre 1875.

Capital social : 6 millions de francs, divisé en 6.000 actions de 1.000 francs libérées de 250 francs.

Les actions sont nominatives ; la cession s'en opère par un transfert inscrit sur un registre tenu à cet effet au siège de la Société, et signé par le cédant et le cessionnaire, lequel doit être agréé par le Conseil d'administration.

Conseil d'administration : dix membres nommés pour trois ans et propriétaires de 25 actions.

Le directeur est nommé et peut être révoqué par le Conseil d'administration ; il doit être propriétaire de 25 actions.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : dans le courant d'avril. Une voix par 5 actions.

Répartition des bénéfices : sur les bénéfices nets fixés par l'Assemblée générale, il est fait un prélèvement de 20 % pour former le fonds de réserve, tant que la valeur de ce fonds de réserve

sera inférieure à celle du capital social, et de 10 % lorsqu'elle lui sera supérieure.

L'excédent est réparti par l'Assemblée générale sur la proposition du Conseil ; une quote-part peut être attribuée aux administrateurs, mais seulement après attribution aux actionnaires de 5 % du capital versé.

Service des coupons : au siège social.

ADMINISTRATEURS.

MM. Claude Lafontaine, président ; Humbert-Lavalley ; Bardot, Bonneau du Martray, G. Foucher, Gilbert, Imbert, G. Martin, H. Michau, Pérard.

Les actions de cette Compagnie sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant :

Années	cours plus haut	cours plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	125	120	251.000	5 »
1902	125	120	251.000	5 »
1903	135	125	213.000	5 »
1904	pas de cours		274.000	5 »
1905	pas de cours		166.000	5 »

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr c.
Engagements des actionnaires	4.500.000 »	Capital social	6.000.000 »
Immeubles.	18.929.354 27	Réserve statutaire	31.250 »
Fonds d'Etat français et étrangers, Valeurs françaises et étrangères	4.613.398 80	Réserves pour risques en cours, réassurances déduites. . . .	27.131.011 73
Placements hypothécaires . .	2.446.762 40	Placements à intérêts composés	337.406 »
Avances sur polices d'assurances de la Compagnie. . .	1.925.704 95	Sinistres à régler.	97.500 85
Valeur des nues-propriétés et usufruits.	1.274.555 43	Loyers reçus d'avance	33.632 40
Sommes dues par les réassureurs, comptes chez les banquiers, effets à recevoir, primes échues et non recouvrées, intérêts et loyers échus et non recouvrés, espèces en caisse, soldes des agences et divers, ensemble.	1.100.397 65	Sommes dues aux assurés participants pour l'exercice courant et les exercices précédents.	911.573 89
		Divers	81.466 13
			34.623.841 »
		Solde créditeur du compte de Profits et Pertes	166.332 50
	34.790.173 50		34.790.173 50

La Fondiaria

COMPAGNIA ITALIANA DI ASSICURAZIONI A PREMIO FISSO

CONTRO L'INCENDIO

(FONDIARIA-INCENDIE)

Société anonyme italienne autorisée par décret royal du 6 avril 1879.

Objet : assurer et réassurer contre l'incendie toutes les propriétés mobilières ou immobilières que le feu peut détruire ou endommager ; assurer et réassurer également les dommages résultant des effets de la foudre, de l'explosion du gaz ou des appareils à vapeur, qu'il y ait ou non incendie ; assurer et réassurer contre les risques dépendant des locations spécifiées dans les articles 1589 et 1590 du code civil, contre les réclamations dérivant des articles 1151, 1152, 1155, 1577 du même code.

Siège social : Florence, 6, place Victor-Emmanuel.

Durée : 60 années, du 6 avril 1879.

Capital social : 8 millions de lire entièrement versé, divisé en 80.000 actions de 100 lire libérées et au porteur.

Conseil d'administration : 14 membres propriétaires de 500 actions, nommés pour deux ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : dans le courant de mai.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve, 5 % du montant libéré des actions. Sur l'excédent : 10 % aux administrateurs; 75 % aux actionnaires et 15 % à la réserve pour compléter éventuellement les dividendes futurs.

Service des coupons : au siège social.
Les titres doivent se livrer timbrés.

ADMINISTRATEURS

MM. T. Corsini, G. Bassi, J. Balduino, J. Bastogi, A. Borgheri, E. Cora, J. Digerini-Nuti, E. Franchetti, J. Franco, M.-I. Grossmann, L. Strozzi, J. Tanari, L. Torlonia, C. Trèves, J. Zabban.

Les actions de cette compagnie sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant :

Années	cours : plus haut	cours : plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	115	100	608.000	6 50
1902	125	115	544.000	6 50
1903	pas de cours		608.000	6 75
1904	125	110	615.000	7 »
1905	165	140	774.000	8 50

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	Lire	PASSIF	Lire
Prêts hypothécaires sur immeubles	950.168 18	Capital social (80.000 actions de 100 lire chacune) entièrement versé	8.000.000 »
Immeubles situés dans le royaume	4.565.700 76	Réserve statutaire	1.600.000 »
Valeurs diverses	6.504.462 81	Fonds spécial de prévoyance (art. 58 des Statuts)	410.872 30
Valeurs du fonds spécial de prévoyance	410.804 59	Réserve pour compléter éventuellement les dividendes futurs	117.308 05
Caisse	184.183 96	Réserve pour créances douteuses	30.000 »
Mobilier	16.294 71	Réserve de primes pour risques en cours au 31 décembre 1905	1 473.385 57
Débiteurs divers	1.365.031 10	Réserve pour sinistres à régler au 31 décembre 1905	1.093.265 07
		Dividendes antérieurs restant à payer	25 891 50
		Créditeurs divers	451.434 35
		Solde (bénéfice de l'exercice)	795.489 28
	13.996.646 11		13.996.646 11

La Fondiaria

COMPAGNIA ITALIANA DI ASSICURAZIONI SULLA VITA

A PREMIO FISSO

(FONDIARIA-VIE)

Société anonyme italienne autorisée par décret royal du 10 mai 1880.

Objet : les assurances sur la vie humaine à primes fixes et les constitutions de rentes viagères, simples, différées, temporaires, sur une ou plusieurs têtes, réunies ou séparées, ou dépendant d'un ordre quelconque de survivance ;

Les achats de rentes viagères, d'usufruits, de nues propriétés ;
Les prêts viagers sur garanties hypothécaires ou autres ;
Les réassurances ou coassurances.

Siège social : Florence, 6, place Victor-Emmanuel.

Durée : 99 ans, du 10 mai 1880.

Capital social : 25 millions de lire divisé en 100.000 actions au porteur de 250 lire, libérées de 125 lire.

Conseil d'administration : 12 membres nommés pour deux ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : dans le courant de mai. Une voix par chaque action, maximum 2.000 voix.

Répartition des bénéfices : sur les bénéfices nets, il est fait un prélèvement de 0,10 % du capital des immeubles pour fonds de prévoyance pour moins-value des dits immeubles. Sur le surplus des bénéfices il est fait un autre prélèvement de 5 % pour la réserve.

Après, il est attribué aux actionnaires une somme représentant 5 % des sommes versées sur les actions.

L'excédent des bénéfices est réparti après un prélèvement de 25.000 lire pour réserve spéciale de prévoyance pour éventualités diverses, savoir : 10 % aux administrateurs et 90 % aux actionnaires à titre de dividende. Mais sur les bénéfices à répartir, il peut être créé, par décision de l'Assemblée générale et sur la proposition du Conseil, des réserves spéciales et supplémentaires.

Service des coupons : à la Direction générale de la Compagnie, à Florence.

Les titres doivent se livrer timbrés.

ADMINISTRATEURS

MM. Jérôme Bassi, président ; P. Grocco, J. Balduino, P. Baragiola, J. Bastogi, M. Da Passano, A. Richard, H. Scalini, P. Stromboli, M. J. Tanari, L. Torlonia, G. Trèves.

Les actions de cette compagnie sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant :

Années	COURS plus haut	COURS plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	105	100	738.000	6 50
1902	115	110	703.000	6 50
1903	180	110	753.000	6 75
1904	170	130	773.000	7 »
1905	155	150	890.000	8 »

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	lire	PASSIF	lire
Actionnaires (moitié du capital à verser)	12.500.000 »	Capital social (100.000 actions de 250 lire chacune, dont moitié versé)	25.000.000 »
Prêts hypothécaires sur immeubles	3.262.340 22	Réserve statutaire	815.222 79
Immeubles situés dans le royaume	15.525.560 05	Réserves de prévoyance (art. 70 des Statuts) et diverses	456.186 50
Rente italienne et valeurs diverses	26.050.105 37	Réserves d'assurances	35.403.039 »
Nues propriétés et usufruits	1.506.779 34	Sinistres et polices arrivées à terme, à régler	656.866 79
Prêts sur polices	3.668.625 40	Participation des Assurés	729.014 62
Caisse et Banquiers	846.443 31	Dividendes antérieurs restant à payer	12.927 25
Agences générales de la Compagnie	310.448 15	Créditeurs divers	766.092 84
Primes échues et non recouvrées	444.748 39	Solde (bénéfices de l'exercice)	913.268 51
Réassureurs	690 16		
Intérêts échus sur valeurs	355.454 84		
Mobilier	16.067 16		
Débiteurs divers	265.355 91		
	64.752.618 30		64.752 618 30

Le Nord

COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE

ET DE PRÊTS VIAGERS

Société anonyme française définitivement constituée le 13 janvier 1881.

Objet : 1° recueillir des assurances sur la vie à primes fixes ; 2° constituer des rentes viagères, simples ou mixtes, immédiates ou différées, temporaires ou pour la vie entière, sur une ou plusieurs têtes réunies ou séparées, ou dépendant d'un ordre quelconque de survivance ; 3° acquérir au comptant, par annuités, avec faculté de rachat et par tous autres modes, des nues-propriétés, des usufruits, des rentes viagères, consentir des prêts sur les dites valeurs, ainsi que sur les polices d'assurances et sur les engagements pris par la Société, le tout avec ou sans participation dans les bénéfices résultant de ces opérations ; 4° transformer les annuités fixes en annuités viagères et réciproquement ; 5° consentir des prêts viagers, sur garanties hypothécaires ou

autres, suivant les conditions fixées par les articles 14, 15 et 16 des statuts ; 6° faire toutes coassurances et réassurances avec les compagnies françaises d'assurances sur la vie ; 7° et généralement faire toutes les opérations et contrats dont les effets dépendent de la durée de la vie humaine.

Siège social : à Paris, rue Le Peletier, 20.

Durée : 99 ans, du 30 décembre 1880.

Capital social : 3 millions, divisé en 3.000 actions de 1.000 francs chacune, émises au pair, libérées de 250 francs et nominatives : aucun actionnaire ne peut posséder plus de 100 actions. Le cessionnaire doit être agréé par le Conseil d'administration, à moins qu'il ne transfère à la Société, en garantie des versements à effectuer sur les actions, une valeur équivalente en fonds publics français.

Indépendamment des 250 francs versés sur le capital de l'action, chaque actionnaire a fait un versement supplémentaire de 100 francs par action pour former un fonds destiné à couvrir les frais de premier établissement et à constituer un portefeuille à la Société.

Conseil d'administration : neuf membres, nommés pour trois ans, propriétaires chacun de 20 actions.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : en avril, composée de tous les actionnaires possédant, depuis 6 mois au moment de la convocation de l'Assemblée, au moins 5 actions libérées des versements appelés.

En cas d'insuffisance de possesseurs de cinq actions pour la composition d'une Assemblée générale ordinaire ou extraordinaire, celle-ci peut être complétée par les actionnaires qui en possèdent moins de cinq en suivant l'ordre décroissant : chacun d'eux a droit à une voix.

Répartition des bénéfices : sur les bénéfices nets il est prélevé pour la formation des réserves, 20 % jusqu'à ce que la réserve atteigne 2 millions de francs, et ultérieurement 10 % jusqu'à ce qu'elle ait atteint 4 millions de francs. Au dessus de ce chiffre, le prélèvement de 10 % ne deviendra facultatif qu'autant que la réserve ne sera pas inférieure au cinquième des fonds affectés à la garantie des risques en cours.

Indépendamment de la réserve statutaire, l'assemblée générale peut décider la création de réserves spéciales.

Le surplus est à la disposition de l'Assemblée.

Service des coupons : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. Labiche, Maret, Bruneau, Descamps, Levert, Bollaert, Mourlan, Poupinel, Tilloy, de Valroger.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant.

Années	cours : plus haut	cours : plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	460	seul cours	27.000	17 »
1902	410	—	228.000	18 »
1903	400	—	169.000	18 »
1904	pas de cours		187.000	18 »
1905	pas de cours		186.000	18 »

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Engagement des actionnaires.	2.250.000	»	Capital social	3.000.000	»
Immeubles	8.809.718	89	Réserves.	17.363.787	43
Valeurs françaises et étrangères.	6.094.851	93	Sinistres à terme fixe. . . .	266.716	46
Cautionnements à l'étranger. .	15.000	»	Sinistres à régler.	65.303	70
Placements hypothécaires . .	1.940.269	67	Rachats et assurances à régler,	55.724	40
Avances sur polices.	490.936	50	Soldes créditeurs des inspecteurs.	2.847	30
Valeur des nues-propriétés . .	2.150	»	Loyers reçus d'avance	715	90
Banquiers	502.898	20	Sommes dues aux assurés. . .	16.105	91
Primes à recouvrer	139.170	55	Dividendes dus.	63.792	»
Intérêts et loyers non recouvrés	225.638	86	Impôt sur le dividende. . . .	2.250	»
Espèces en caisse.	61.243	57	Profits et Pertes	56.250	»
Soldes débiteurs des Agences.	266.265	93			
Divers	1.350	»			
	20.893.494	10		20.893.494	10

Le Secours

COMPAGNIE D'ASSURANCES CONTRE LES ACCIDENTS

Société anonyme française, définitivement constituée le 8 mars 1880, modifiée les 28 avril 1882, 9 juin 1894, 15 mai 1899 et 9 mai 1903.

Objet : L'assurance spéciale contre les accidents de chemins de fer et ceux de voyage par mer pouvant atteindre les personnes ;

2° L'assurance individuelle ou collective contre les accidents de toute nature pouvant atteindre les personnes et provenant de causes extérieures involontaires ;

3° L'assurance contre les accidents matériels de toute nature pouvant atteindre les objets ou les valeurs ;

4° L'assurance contre la perte des objets ou des valeurs pendant leur transport d'un lieu à un autre, et contre toutes les avaries que peut occasionner le transport ;

5° L'assurance contre les pertes de toute nature pouvant résulter de chômage par suite d'incendie, d'explosion ou de tous autres accidents ;

6° L'assurance de la responsabilité civile pouvant résulter de tous les accidents corporels et matériels ;

7° La réassurance des mêmes risques par voie de cession ou d'acceptation.

8° L'assurance de toutes les conséquences pécuniaires des accidents du travail, prévues par la loi du 9 avril 1898 ou toutes autres lois sur la matière.

Siège social : 15, rue des Pyramides.

Durée : 90 ans, du 8 mars 1880.

Capital social : à l'origine, 10 millions, divisé en 20.000 actions de 500 francs libérées du quart; par décision de l'Assemblée générale du 9 mai 1903, ce capital a été réduit à 6 millions, divisé en 20.000 actions de 300 francs, libérées du quart.

Les actions sont nominatives, leur transfert s'opère en vertu d'une inscription sur les registres de la Compagnie et par la remise de titres nouveaux extraits du registre à souche, lesquels sont signés par le directeur et un administrateur.

Conseil d'administration : neuf membres au plus et sept au moins, nommés pour six années et propriétaires de 25 actions.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : Les actionnaires possédant au moins 5 actions depuis trois mois révolus font seuls partie de l'Assemblée, qui est tenue chaque année avant fin décembre.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve, prélèvements en faveur des réserves spéciales et fonds de prévoyance, 5 % du montant libéré des actions. Sur le surplus, 10 % au Conseil, 90 % aux actionnaires.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS.

MM. D. Gand, E. Maneuvrier, V. de Sainte-Marie, Ed. Troplong, H. Gaillochet, C. Béchu.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 1er juillet 1898.

Années	COURS plus haut	COURS plus bas	Dividendes
1901	175	160	»
1902	180	165	5 »
1903	190	170	6 51
1904	170	142	6 51
1905	170	135	7 03

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Actionnaires	4.500.000 »	Capital	6.000.000 »
Portefeuille	5.939.514 35	Assurances : montant des contrats souscrits	36.451.285 »
Valeurs en nantissement d'agents	83.008 35	Cautionnements d'agents	267.542 35
Caisse, Dépôts, Avances sur sinistres, etc.	1.183.743 31	Réserves	6.517.938 35
Primes à recouvrer	598 491 40	Comptes courants	88.059 27
Avances sur commissions	490.800 76	Dividende	140.625 »
Commissions sur primes loi, payées d'avance	57.687 08	Prélèvements statutaires	1.736 10
Premier établissement	68.660 »	A reporter	5.883 58
Mobilier, matériel	1.000 »		
Portefeuille « Confiance » et « Secours »	36.550.164 40		
	49.473.069 65		49.473.069 65

Le Soleil-Sécurité Générale et Responsabilité Civile Réunis

COMPAGNIE D'ASSURANCES

A PRIMES FIXES CONTRE LES ACCIDENTS

Société anonyme autorisée par décret du 11 novembre 1865, transformée les 11 avril et 18 mai 1876, modifiée les 3 juillet 1880 et 16 mai 1899.

Objet : 1° L'assurance contre les accidents corporels de toute nature, provenant d'une cause violente extérieure et involontaire ;

2° L'assurance de la responsabilité civile pouvant résulter d'accidents professionnels, causés à des ouvriers et employés ou à des tiers ;

3° L'assurance contre les accidents de chevaux et voitures ;
4° L'assurance contre les accidents et dégâts causés par les véhicules à traction mécanique ;
5° L'assurance des marchandises transportées par les véhicules assurés ;
6° La réassurance des mêmes risques par voie de cession ou d'acceptation.

Siège social : 23, rue Mogador, Paris.

Durée : 30 années du 18 mai 1876, prorogée de cinquante années jusqu'au 18 mai 1926.

Capital social : 10 millions de francs, divisé en 20.000 actions de 500 francs libérées de 125 francs nominatives ; la négociation s'en opère par voie de transfert, et chaque mutation donne lieu à la délivrance d'un certificat nouveau.
Le cessionnaire doit être agréé par le Conseil d'administration.

Conseil d'administration : neuf membres nommés pour quatre ans, et propriétaires de 50 actions au moins.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : en mai. Une voix pour cinq actions, maximum dix voix.

Répartition des bénéfices : sur le bénéfice net, il est fait un prélèvement de 20 % pour former le fonds de réserve limité à 2 millions.
Sur le surplus, il est alloué aux actionnaires une somme représentant l'intérêt à 5 % l'an du capital versé.
L'excédent est réparti de la manière suivante : 1° 10 % au Conseil d'administration ; 2° 5 % au directeur ; 3° 5 % au personnel des employés ; 4° 80 % à la distribution d'un dividende aux actionnaires.

Service des coupons : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. Brullé, Ernest Caron, Brossaud de Juigné, Léon Labbé, Albert Labouret, Léon Lefébure, Marcilhacy, Sohier, de Villiers.

Les actions de cette compagnie sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant.

Années	COURS plus haut	COURS plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	605	500	?	27 »
1902	565	510	767.000	27 »
1903	600	525	809.000	28 »
1904	575	530	822.000	29 »
1905	560	530	765.000	29 »

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	fr	c.	PASSIF	fr.	c.
Actions : Capital non appelé .	7.500.000	»	Actions : Capital social. . . .	10.000.000	»
Immeubles :			Réserve statutaire	2.000.000	»
7, cité d'Antin	247.255	85	Fonds de prévoyance.	121.374	33
23, rue Mogador.	657.421	60	Réserve pour éventualités. . .	890.000	»
Rentes françaises 3 % (160.446).	5.612.406	75	Capitaux des rentes viagères et temporaires suivant Table R F 3 ½ %	135.004	97
Obligations de Chemins de fer français (6.725).	2.839.417	24	Réserve de révision.	84.387	95
Rente Belge 3 %	149.739	80	Fonds de prévoyance du personnel	209.184	18
Espèces en caisse	11.793	80	Intérêts et Dividendes arriérés.	45.034	60
Banque de France.	1.493	76	Cautionnements des Agents. .	305.650	»
Crédit industriel	893	45	Provisions de primes	679.288	25
Crédit Lyonnais.	147.923	30	Rentiers : arrérages échus à ce jour	11.154	60
Nues propriétés de 826 francs de rente 3 %	8.538	40	Commissions à payer	14.425	64
Effets à recevoir	488	35	Primes précomptées.	610.358	»
Quittance à encaisser.	12.637	70	Comptes courants divers . . .	373.338	11
Compte général des Agences .	23.901	65	Sinistres restant à régler . . .	1.058.270	40
Intérêts acquis au 31 décembre 1905	74.949	80	Solde du compte de Profits et Pertes.	765.310	42
Avances à l'Etat (Impôts sur dividendes 1905)	13.920	»			
	17.302.781	45		17.302.781	45

DEUTSCHE BANK

Capital : 200 millions de Marks — Réserves : 97 millions de Marks

Dividendes distribués 1896-1905 : 10, 10, 10 1/2, 11, 11, 11, 11, 11, 12, 12 %

SIÈGE SOCIAL :

BERLIN, W. Behrenstrasse, 9-13

SUCCURSALES :

Augsbourg, Brême, Dresde, Francfort-s/-Mein, Hambourg Leipzig, Munich, Nuremberg, Wiesbade, Londres.

COMPTES COURANTS -- DÉPOTS D'ARGENT A VUE OU A TERME.

Ordres de Bourse sur les Marchés allemands et étrangers.

AVANCES SUR TITRES.

Garantie contre les risques de remboursement.

DÉPOTS DE TITRES.

ACHAT & VENTE DE LETTRES DE CHANGE & DE CHÈQUES.

Paiements et émission
de lettres de crédit sur tous les pays.

LOCATION DE COFFRES-FORTS.

Tous les détails relatifs aux conditions d'ouverture de comptes, etc., seront communiqués sur demande.

COTE DESFOSSÉS

Le Cours

publie les

de la Banque

cours de plus de

et de la Bourse

12 pages

tous

les jours

2.100 VALEURS

Françaises et Étrangères

BANQUES

ET

SOCIÉTÉS DE CRÉDIT

Banque Générale Française

Société anonyme française définitivement constituée le 28 décembre 1904, modifiée le 21 mai 1906.

Objet : Toutes opérations de banque, de crédit, de commission avec toutes personnes, sociétés, administrations publiques, villes, administrateurs, Etats, et toutes autres personnes ; toutes opérations commerciales, industrielles, immobilières ou mobilières; toutes entreprises de travaux publics de transports ; toutes recherches, applications et exploitations des forces naturelles et de l'énergie électrique, ainsi que tous produits miniers agricoles et forestiers; la publication du journal « Le Moniteur des Capitalistes et des Rentiers », la création, l'acquisition, l'exploitation, la location et la vente de tous organes de la presse financière ou politique, la prise à ferme de la publicité de tous journaux, toutes entreprises de publicité financière.

Siège social : 50, boulevard Haussmann, Paris.

Capital social : 2 millions de francs, divisé en 8.000 actions de 250 fr. chacune ; sur ce nombre 4.000, entièrement libérées, ont été attribuées au liquidateur de la Banque Générale Française, en raison de ses apports.

Par décision de l'Assemblée générale extraordinaire du 21 mai 1906, le Conseil a été autorisé à augmenter en une ou plusieurs fois le capital jusqu'à concurrence de 8 millions de francs, pour le porter ainsi à 10 millions de francs, au moyen de l'émission de nouvelles actions de 250 francs à souscrire en numéraire, en lui laissant le soin de fixer l'époque et les conditions de ces opérations.

Le capital a été porté à 4 millions en août 1906 par l'émission de 8.000 actions.

Conseil d'administration : trois à sept membres, propriétaires chacun de 100 actions, nommés pour six ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin avril ; une voix pour 10 actions, maximum 200 voix ; dépôt cinq jours à l'avance.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve; 5 % du montant versé sur les actions. Sur le surplus : 10 % au Conseil d'adminis-

tration ; 10 % au personnel ; 80 % aux actionnaires. Toutefois, sur ces 80 %, l'Assemblée générale pourra sur la proposition du Conseil d'administration, décider un certain prélèvement, destiné à la création d'un fonds de prévoyance ou d'une réserve extraordinaire.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. de Ferré de Perroux, Léon Germot, William Guinet, François Lutscher.

1905 : Bénéfices nets : 314,051 francs. — Dividende : 12 fr. 135 aux actions libérées du quart et 21 fr. 50 aux actions entièrement libérées au 31 décembre 1905.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 3 février 1906.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr.
Apports (reprise de la clientèle et du journal)	1.000.000 »	Capital	2.000.000 »
Actionnaires	682.750 »	Agents de change et banquiers.	475.406 15
Caisse.	271.468 23	Créditeurs divers	362.769 77
Dépôts dans les banques. . . .	331.949 42	Participations.	277.435 57
Coupons à encaisser.	25.978 34	Comptes sociétés.	531.791 24
Portefeuille.	428.859 60	Profits et pertes.	314.051 36
Effets à recevoir.	7.000 »		
Prêts sur titres.	173.173 80		
Participations.	382.403 50		
Agents de change et banquiers.	269.315 43		
Débiteurs divers.	310 136 24		
Loyers d'avance.	26.450 »		
Mobilier.	8.864 30		
Frais de premier établissement.	25.394 43		
Frais de constitution.	15.502 35		
Impôt sur le revenu.	2.208 45		
	3.961.454 09		3.961.454 09

Banque Nationale de Grèce

OBLIGATIONS 4 0/0

INTÉRÊT RÉDUIT 3 0/0

Emprunt de 72.716.400 francs, divisé en 181.791 obligations de 400 francs 4 %, émises le 1/13 juillet 1880, remboursables par voie de tirages au sort en 49 années : rapportant actuellement 12 francs d'intérêt annuel payable par moitié, soit 6 francs le 1/13 janvier et le 1/13 juillet de chaque année.

Trois tirages par an, les 1er janvier, avril et juillet.

En janvier, 1 obligation à 100.000, 1 à 10.000, 2 à 2.500, et 5 à 1.000 francs.

En avril et juillet, 1 obligation à 70.000, 1 à 10.000, 2 à 2.500 et 5 à 1.000 francs.

En outre il est remboursé, en avril et juillet, un certain nombre, croissant d'année en année, d'obligations à 400 francs.

Depuis 1900, un quatrième tirage se fait le 1er octobre de chaque année et cela pendant une période de 10 années consécutives. Dans ce tirage, les neuf premiers numéros sortants gagnent ensemble pour cent mille francs de lots. Ce tirage a été ajouté pour dédommagér les obligataires de la diminution de l'intérêt.

Les titres sortis aux tirages de janvier et avril sont remboursables le 15 juin, et ceux sortis au tirage de juillet le 15 décembre.

NOTA. — Le montant de cet emprunt doit être exclusivement employé à des prêts hypothécaires en Grèce.

Service des coupons : à Athènes. Service officieux, à Paris : Banque Française pour le Commerce et l'Industrie.

Les titres doivent être livrés timbrés.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant :

1901	plus haut,	400	»	plus bas,	380	»
1902	—	430	»	—	395	»
1903	—	441	»	—	415	»
1904	—	455	»	—	425	»
1905	—	450	»	—	422	50

Banque Nationale d'Haïti

Société anonyme française constituée le 12 mai 1881, modifiée par délibération du 9 août 1894.

Capital : dix millions de francs.

Siège social : à Paris, 66, rue de la Chaussée-d'Antin.

Durée : expirant le 12 mai 1931, en même temps que la concession accordée par le gouvernement d'Haïti.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin.

Pour plus de détails voir l'*Annuaire des valeurs admises à la cote officielle de la Bourse de Paris*, les actions de cette Société étant inscrites à la cote officielle.

PARTS BÉNÉFICIAIRES.

Création lors de la constitution, de 6.000 parts bénéficiaires dont le nombre ne pourra jamais être augmenté, remises à la Société de Crédit Industriel et Commercial en représentation de l'apport de la concession du privilège de la Banque d'Etat résultant de la loi haïtienne du 10 septembre 1880.

Ces parts ont seulement droit à un prélèvement dans les bénéfices, selon les termes de répartition ci-après: 5 % à la réserve légale jusqu'à concurrence du dixième du capital ; au maximum 6 % du montant versé sur les actions; sur le surplus : 10 % au Conseil d'administration. Sur le solde restant : 25 % aux parts bénéficiaires et 75 % aux actionnaires.

Toutefois, avant ces deux dernières répartitions, l'Assemblée pourra prélever, pour la création d'un fonds de prévoyance, une somme ne pouvant dépasser, dans aucun cas, le cinquième des bénéfices restant disponibles. Les titres doivent se livrer timbrés.

Service des coupons : au Crédit Industriel et Commercial.

Les parts de fondateur de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 29 mars 1899.

Années	COURS DES PARTS plus haut	COURS DES PARTS plus bas	Bénéfices nets	Répartitions aux parts
1901	238	190	941.000	16 50
1902	240	155	914.000	16 50
1903	275	100	663.000	10 »
1904	160	125	619.000	8 50
1905	250	120	187.000	»

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Actionnaires	5.000.000	»	Capital social	10.000.000	»
Caisse et Banques :			Réserve statutaire	1.000.000	»
Paris	1.980.961	92	Réserve spéciale	65.439	74
Port-au-Prince, Succursales et Agences	3.300.714	53	Fonds de prévoyance	2.288.532	71
Portefeuille :			Réescompte et Provision sur opérations en cours	220.000	»
Paris	2.326.256	16	Immeubles. — Valeur amortie	425.000	»
Port-au-Prince	120.641	73	Billets de Banque	1.275	»
Valeurs mobilières	2.773.719	65	Effets à payer	124.933	08
Reports sur titres	2.142.415	»	Gouvernement d'Haïti	5.644	02
Avances sur garanties	1.260.239	08	Créditeurs :		
Immeubles à Port-au-Prince	536.655	47	Paris	3.193.051	95
Participations dans Affaires diverses	73.167	87	Port-au-Prince, Succursales et Agences	3.454.848	02
Gouvernement d'Haïti :			Compte de change	1.134.838	85
Avance statutaire	1.500.000	»	Profits et pertes	193.141	71
Avances et Valeurs diverses	935.309	48			
Débiteurs :					
Paris	37.356	56			
Port-au-Prince, Succursales et Agences	89.559	55			
Avance pour impôt sur le revenu et droits de transmission	29.708	08			
	22.106.705	08		22.106.705	08

Banque Heuet et Cie

Société française en commandite par actions, sous la raison sociale Heuet et Cie, définitivement constituée le 28 juin 1905.

Objet : Toutes les opérations de banque, spécialement celles d'escompte.

Siège social : à Montreuil-sous-Bois (Seine), 19, rue du Pré.

Durée : 30 ans, du 1er juillet 1905.

Capital social : 120.000 francs, divisé en 1.200 actions de 100 fr. chacune sur lesquelles 200 actions ont été attribuées à MM. Heuet et Decambos, en rémunération de leurs apports.

Année sociale : close le 30 juin.

Gérants : MM. Heuet et Decambos, qui ont, chacun, la signature sociale.

Assemblée générale : dans la première quinzaine d'octobre ; autant de voix que d'actions, sans limite maximum ; dépôt dix jours à l'avance.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; somme suffisante pour amortir le fonds de commerce en 20 ans ; 5 % du capital versé sur les actions ; éventuellement, un prélèvement au profit du fonds de prévoyance. Sur le surplus : 50 % aux actionnaires ; 25 % aux gérants ; 20 % aux parts bénéficiaires, attribuées, au nombre de mille, à MM. Heuet et Decambos, fondateurs ; 5 % au Conseil de surveillance.

Service des titres : au siège social.

RÉPARTITIONS

7 fr. par action, payés le 1er août 1906.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 19 septembre 1905.

1905 plus-haut, 120 » plus bas, 108 »

BILAN AU 30 JUIN 1906

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Fonds de commerce	20.000 »	Capital	120.000 »
Actionnaires	1.561 40	Bons de caisse à échéance fixe	52.500 »
Portefeuille titres	63.552 85	Banques	1.895 48
— effets	5.062 20	Impôts perçus pour le compte de l'Etat	100 60
Caisse	2.464 96	Profits et pertes	33.803 56
Comptes-courants, avances, participations	111.772 68		
Correspondants	274 20		
Frais de constitution et premier établissement	2.667 15		
Loyers d'avance	400 »		
Impôt sur le revenu	294 75		
Chéquiers, compte d'ordre	249 45		
	208.299 64		208.299 64

Banque Nationale du Mexique

Société anonyme mexicaine autorisée par la loi du 16 novembre 1881, constituée en janvier 1882, modifiée les 19 mai 1884, 27 juin 1903 et 6 octobre 1905.

Objet : L'exploitation des droits accordés à la Société par le contrat de concession, pour une période de 50 ans, du 31 mai 1884 au 31 mai 1934, et en général l'exécution soit pour son compte, soit pour le compte de tiers, soit en association, de toutes opérations commerciales et financières.

Durée : 50 ans, du 31 mai 1884.

Siège social : à Mexico ; bureau à Paris, 73, boulevard Haussmann.

Capital social : à l'origine, 8 millions de piastres, divisé en 80.000 actions de 100 piastres; porté le 19 mai 1884 à 20 millions de piastres par la création de 120.000 actions nouvelles; puis à 26 millions de piastres, par la création de 60.000 actions nouvelles; enfin à 32 millions de piastres, en octobre 1905, par la création de 60.000 actions nouvelles de 100 piastres.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin mai. Une voix par 20 actions; dépôt à Paris 10 jours avant la réunion.

Conseil d'administration : 15 membres, siégeant à Mexico; 5 membres résidant à Paris. Les uns et les autres nommés pour 3 ans, et propriétaires de 200 actions.

Répartition des bénéfices : 6 % du montant libéré des actions ; 10 % à la réserve. Après prélèvement en faveur des fonds de prévoyance, sur le surplus : 10 % au Conseil d'administration; 15 % aux parts de fondateur, 75 % aux actions.

Il est à noter que, par suite du retrait des trois quarts environ des parts de fondateur, la répartition des bénéfices se fait sur de nouvelles bases proportionnelles.

Service financier : Banque de Paris et des Pays-Bas.
Les titres doivent se livrer timbrés.

PARTS DE FONDATEUR

Il a été créé 30.000 parts de fondateur, aux porteurs desquelles a été accordée, jusqu'au 30 juin 1905, la faculté de les échanger à raison de 4 parts contre 3 actions nouvelles, créées en 1903.

Sur les 30.000 parts de fondateur, 22.664 ont été échangées contre 17.000 des actions spécialement affectées à cette opération.

Ces parts de fondateur sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 25 novembre 1890.

Années	Cours des parts plus haut	Cours des parts plus bas	Bénéfices nets	Dividendes aux parts
1901	472 50	410 »	4.562.000	29 06
1902	490 »	365 »	4.653.000	29 06
1903	537 50	390 »	5.836.000	49 21
1904	950 »	515 »	5.499.000	32 89
1905	940 »	637 50	5.685.000	32 89

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF		PASSIF	
Immeubles . . . . . $	1.055.560 39	Capital . . . . . $	32.000.000 »
Encaisse	27.184.717 72	Billets en circulation	27.989.073 »
Portefeuille	35.425.552 07	Fonds de réserve et prévision .	12.066.565 »
Prêts sur nantissements . . .	40.840.755 52	Dépôts judiciaires	703.683 83
Frais d'installation	65.076 81	Effets à payer	628 380 16
Mobilier	90.744 18	Réescompte	799 012 48
Débiteurs (comptes)	96 500.201 50	Retenues sur créances douteuses	1.085.680 26
Actions à émettre	1.517.607 »	Coupons impayés	53.120 75
		Fonds de secours pour les employés	19.052 67
		Créditeurs (comptes)	121.450.321 06
		Profits et Pertes	5 885 325 98
	202.680.215 19		202.680.215 19

Banque privée, industrielle, commerciale, coloniale, Lyon-Marseille

Société anonyme française formée par acte du 21 février 1898, modifiée par actes des 26 février et 2 avril 1898.

Objet : l'étude de toutes affaires commerciales, industrielles, mobilières et immobilières ; la création de toutes Sociétés commerciales ou civiles, avec ou sans le concours de tiers ; l'obtention et au besoin l'achat de toutes concessions, leur exploitation directe ou en Société ; la participation dans toutes affaires industrielles, com-

merciales, financières, mobilières ou immobilières ; l'escompte de tous effets de commerce; l'avance en comptes courants sur effets publics, actions, obligations et toutes valeurs pouvant donner lieu à un nantissement; l'emploi de fonds au moyen de reports; en général toutes les opérations de banque.

Durée : cinquante ans.

Siège social : à Lyon, 41, rue l'Hôtel-de-Ville ; bureaux à Paris, 26, rue Laffitte.

Capital social : à l'origine 4 millions. Suivant décisions d'Assemblées générales des 26 février et 2 avril 1898, par suite de la fusion avec le Comptoir Lyonnais, le capital a été augmenté de 6 millions. Par décision d'Assemblée générale extraordinaire du 5 juillet 1906, il a été porté de 10 à 20 millions de francs. Il est divisé en 40.000 actions de 500 francs.

Conseil d'administration : sept membres au moins et douze membres au plus, propriétaires de 50 actions et nommés pour 6 ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin mai ; une voix par action ; maximum vingt voix ; dépôt des titres quinze jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; 5 % comme intérêt aux actions. Sur le surplus : 20 % au Conseil d'administration, 80 % aux actions.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. J. Longin, A. Poniatowski, F. Vial, M. Guilland, F. Jacquier, A. Muranyi, U. Pila, Aug. Robin, Aug. Rondel, L. Pradel, R. Frachon.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 23 mars 1898.

Années	COURS plus haut	COURS plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	470 »	390	584.000	20 »
1902	435 »	400	607.000	20 »
1903	436 »	406	610.000	20 »
1904	456 50	424	651.000	20 »
1905	472 »	452	703.000	22 50

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Espèces en caisse et en banque.	3.887.129 27	Capital.	10.000.000 »
Portefeuille (effets de commerce)	15.401.353 36	Réserve légale	248.518 50
Coupons à encaisser.	276.557 87	Réserve spéciale	752.307 94
Correspondants banquiers. . .	5.052.929 79	Acceptations	4.084.183 21
Reports	1.947.831 28	Dépôts et comptes courants. .	28.265.717 75
Avances sur titres	740 030 09	Bons à échéance	1.760.385 »
Avances sur marchandises et sur garanties.	2.721.691 48	Correspondants et banquiers.	1.346.254 99
Débiteurs par acceptations . .	3.259.258 38	Réescompte du portefeuille. .	46.365 25
Comptes courants clients . . .	10.674.267 86	Comptes d'ordre	991.727 31
Actions et obligations.	3.043.867 06	Profits et Pertes :	
Mobilier et installation du siège et des agences	648.212 32	Report 1904.	9.926 30
Comptes d'ordre	355.608 14	Bénéfice 1905.	703.350 65
Actionnaires (acompte payé) .	200.000 »		
	48.208.736 90		48.208.736 90

Banque de Rome

(Banco di Roma)

Société anonyme italienne approuvée par décret royal du 13 mai 1880, modifiée par Assemblées générales des 14 juillet 1892, 24 janvier 1898, 9 février 1899, 16 décembre 1901, 20 février 1905 et 26 février 1906.

Objet : acquérir ou vendre des traites de qui que ce soit et sur quelque lieu que ce soit ; expédier et recevoir à l'encaissement et escompter des lettres de change munies de deux signatures notoirement solvables, au moins ; recevoir et expédier des lettres de nantissement, obligations et tous autres effets de commerce ; faire des reports, acquérir et vendre des fonds publics italiens et étrangers, bons du Trésor, valeurs industrielles, actions, obligations et coupons s'y rattachant, ainsi que d'accorder des avances

après dépôt des dits titres ; acquérir ou vendre pour son propre compte ou pour compte de tiers, des monnaies et lingots d'or et d'argent, etc.

Siège social : à Rome, viâ Tritone ; bureau à Paris, 4, rue Le Peletier.

Durée : finissant le 13 mai 1930.

Capital social : porté de 30 à 40 millions de lire, le 29 mars 1906, et divisé en 400.000 actions de 100 lire chacune.

Conseil d'administration : de cinq à onze membres, propriétaires de 500 actions chacun, nommés pour quatre ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin mars ; autant de voix que d'actions, sans limite maximum ; dépôt dix jours à l'avance.

Répartition des bénéfices : 5 % au fonds de réserve ; 5 % au Conseil d'administration et à la Direction ; 90 % aux actionnaires, sauf la formation de fonds spéciaux de réserve, qui seront décidés, le cas échéant, par l'Assemblée.

Service financier : à Paris, 4, rue Le Peletier, et à la Banque Française pour le commerce et l'industrie, 9, rue Boudreau.

Coupures : unités, coupures de 5 et coupures de 10.

ADMINISTRATEURS

MM. Pacelli Ernesto, Romolo Tittoni, Nazzareno Ferrata, Edoardo Soderini, Francesco Benucci, Pietro Salustri Galli, Luigi Josi, Alberto Teodoli.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 23 décembre 1905.

Années	COURS		Bénéfices nets	Dividendes
	plus haut	plus bas		
			lire	lire
1901	»	»	629.000	7
1902	»	»	1.209.000	7
1903	»	»	826.000	7
1904	»	»	807.000	7
1905	128	seul cours	1.737.000	7

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	lire	PASSIF	lire
Numéraire en caisse.	1.954.687 62	Capital social.	30.000.000 »
Portefeuille Italie et Etranger.	19.871.227 26	Fonds de réserve statutaire.	202.000 »
Effets à l'encaissement. . . .	457.096 89	Fonds de réserve spécial libre.	4.479.763 07
Titres d'Etat, obligations diverses.	15.602.203 09	Dépôts en comptes courants.	21.277.313 26
Titres appliqués à la réserve.	1.483.308 »	Dépôts à échéances fixes. . .	5.671 420 15
Reports.	21.118.485 »	Dépôts d'épargne.	13.315.811 38
Comptes courants garantis.	21.978.502 40	Correspondants Italie et Etranger	26.926.652 17
Correspondants Italie et Etranger.	32.787.012 61	Créditeurs divers.	17.761.609 14
Débiteurs divers.	9.856.999 88	Acceptations pour comptes de tiers.	6.952.806 10
Effets en souffrance.	328.702 50	Réescompte de l'exercice 1905 en faveur de 1906.	145.057 40
Propriétés immobilières et Etablissements industriels.	3.356.111 70	Titres en dépôt.	64.506.122 84
Mobilier et frais de premier établissement.	242.395 67	Bénéfice net.	2.326.673 19
Titres en dépôt.	64.506.122 84		
	193.542.855 46		193.542.855 46

Banque de Salonique

Société anonyme ottomane, formée en 1888.

Objet : Souscrire ou contracter avec le Gouvernement Impérial ou toute autre administration officielle de l'Empire Ottoman, Corporations des provinces, Administrations municipales, Sociétés diverses et autres personnes, des emprunts temporaires ou autres, intérieurs ou extérieurs.

Emettre ou escompter des lettres de change et chèques, faire et entreprendre toute affaire de Banque, de commerce, d'industrie, de commission, faire des ventes et achats effectifs de fonds publics, vendre et acheter des marchandises et généralement faire toutes les opérations qui rentrent dans les attributions d'une Société de Banque, de Crédit ou de Commerce, à l'exception de celles qui, comme l'émission de banknotes, sont accordées et attribuées par des concessions spéciales.

Créer, participer ou commanditer tous établissements industriels, commerciaux et financiers, ou toute sorte d'entreprises de chemins

de fer, de navigation, routes, canaux, fabriques, mines, docks, et généralement toute autre entreprise industrielle, commerciale ou d'utilité publique.

Régir ou affermer toutes espèces de contributions, telles que dîmes ou autres et toutes entreprises de travaux publics.

Siège social : à Salonique. Succursales à Constantinople, Smyrne, Cavalla, Monastir, Alexandrie, Caire.

Capital social : originairement de 2.000.000 de francs, successivement porté à 4.000.000, à 5.000.000, à 6.000.000, puis en février 1906 à 8.000.000, divisé en 80.000 cinquièmes d'actions d'un capital nominal de 100 francs l'un.

Conseil d'administration de douze membres.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin.

Répartition des bénéfices : d'abord l'intérêt au taux de 5 % l'an sur le capital versé. Ensuite, sur le surplus, 10 % au fonds de réserve, 10 % au Conseil d'administration, 5 % au personnel, 10 % aux fondateurs. Le solde est attribué aux actionnaires, sauf déduction de la somme à porter à un fonds de réserve spécial et du solde à reporter à l'année suivante.

Service financier à Paris, à la Société Marseillaise.

ADMINISTRATEURS

MM. le baron de Bourgoing, E. Allatini, Hans Schuschny, M. Koritschoner, J. Misrachi, L. Allatini, Periclès Hadji Lazzaro, J. Stadnicki, Is. Fernandez, E. Salem, A. Misrachi.

Les actions de cette Société (cinquièmes) sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 18 juillet 1904, et, à terme, depuis le 12 novembre 1904.

Exercices	cours plus haut	cours plus bas	Bénéfices nets	Dividendes par cinquième d'action
1901	»	»	472.000	8
1902	»	»	506.000	9
1903	»	»	536.000	9
1904	185	160	580.000	10
1905	203 50	165	693.000	10

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Caisse	2.579.071	25	Capital	6.000.000	»
Portefeuille	4.499.448	75	Fonds de réserve ordinaire	1.200.000	»
Immeubles	157.527	60	Fonds de réserve extraordinaire	1.500.000	»
Actions et Fonds publics	258.436	25	Compte de dépôts :		
Mobilier	24.854	50	à échéance fixe Frs 3.123.820 40		
Avances sur titres, effets de commerce et garanties diverses	7.531.159	55	à préavis et à vue » 4.437.047 60	7.560.868	»
Avances sur marchandises	2.948.437	15	Créditeurs en comptes courants	17.502.339	40
Débiteurs en comptes courants	13.094.327	55	Fonds de prévoyance	164.010	40
Comptes de banque à l'étranger	4 448.809	10	Effets à payer	290.885	40
			Comptes d'ordre	548.681	70
			Bénéfices nets	775.286	50
	35.542.071	70		35.542.071	40

Banque de Yucatan

(Banco Yucateco)

Société mexicaine, fondée en 1889, modifiée en 1897.

Objet : Emettre des billets payables en espèces, au pair, à vue ou au porteur ; tirer des lettres de change, quittances, chèques ou mandats à ordre, payables dans la République ou à l'étranger, etc.

Siège social : à Mérida, province de Yucatan (Mexique).

Durée : 30 ans, du 19 mars 1897.

Capital social : à l'origine, de 700.000 piastres ; actuellement de 12 millions de piastres, divisé en 120.000 actions de 100 piastres chacune.

Il existe en outre 700 parts de fondateur.

Conseil d'administration : composé d'un président, d'un secrétaire et de trois membres, possédant chacun 200 actions au moins. Cinq administrateurs suppléants sont également élus.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : en février ; 1 voix par action, maximum le quart du total des actions représentées. Dépôt des titres trois jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 10 % à la réserve ; 6 % d'intérêt aux actions ; 6 % au Conseil et aux Commissaires. Sur le surplus, on

prélèvera ce qui revient comme bénéfice au capital primitif de 700.000 piastres et, de cette somme, on défalque 30 % pour les appliquer aux parts de fondateur. Le solde est ensuite réparti aux actions.

Service financier : à Paris, à la Société Marseillaise.

ADMINISTRATEURS

MM. R.-G. Canton, J. Bernunza, L.-S. Carranza, N. Escalante Péon, R. Suarez.

Suppléants : MM. R. Péon, E. Péon, A. Portuondo, D. Evia, J.-V. Castillo, P. Contreras.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, à terme, depuis le 6 août 1906 et au comptant depuis le 10 septembre 1906. Les négociations portent sur les 40.000 actions nouvelles de $ 100 chacune, représentées par des certificats provisoires de 25 titres émis par la Banque de Yucatan et par des titres unitaires créés par la Société Marseillaise de Crédit industriel et commercial et de Dépôts, en vertu de l'autorisation qui lui a été donnée par la Banque de Yucatan.

Années	Bénéfices nets	Dividendes
1901	$ 530.524	12 ½ %
1902	873.498	13
1903	1.216.697	13 ½
1904	1.126.815	12
1905	1.327.972	14

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	piastres	PASSIF	piastres
Caisse, solde en argent :		Capital versé	8.000.000 »
Centrale et succursales	2.936.394 27	Billets en circulation	5.048.357 »
En billets d'autres banques. .	117.707 »	Comptes créditeurs.	8.764.922 06
Portefeuille : billets en portefeuille (pagarès)	12.702.586 44	Dépôts	40.282 22
Prêts sur nantissement	5.005.653 15	Dépôts à 5 jours de préavis . .	868.449 21
Prêts sur hypothèques	250.814 36	Fonds de réserve	1.149.315 44
Comptes débiteurs	2.174.078 60	— de prévoyance	640.157 89
Immeubles	100.000 »		
Valeurs de réalisation immédiate.	1.224.250 »		
	24.511.483 82		24.511.483 82

Caisse Hypothécaire d'Egypte

Société anonyme belge, constituée à Anvers le 30 avril 1903.

Objet : Les prêts sur hypothèques et sur gage en Egypte.

Siège social : 3, rue de la Chancellerie, Bruxelles.

Capital social : 10 millions de francs en 20.000 actions de 500 francs. Le Conseil a été, en outre, autorisé à créer pour cinq millions d'actions privilégiées.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Première série de 20.000 obligations de 500 francs 4 %, nets d'impôts, et remboursables en 1932 au plus tard (Nos 1 à 20.000) ;

Deuxième série de 40.000 obligations semblables aux précédentes avec intérêts payables par semestre, les 15 juin et 15 décembre; émission autorisée par délibération du Conseil d'Administration du 23 septembre 1904 (Nos 20.001 à 60.000).

Les séries ont été unifiées par une estampille indiquant la date du remboursement : toutefois leurs coupons ne portent pas les mêmes numéros.

Service des coupons : Banque de l'Union Parisienne, et chez MM. Ph. Von Hemert et Cie 3, square de l'Opéra, Paris.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 26 octobre 1904.

1904	plus haut,	480 50	plus bas,	478	»
1905	—	482 »	—	465	»

Comptoir Lyon-Alemand

Société anonyme définitivement constituée le 29 octobre 1880.

Objet : L'exploitation du fonds de commerce connu d'abord sous le nom de Veuve Lyon-Alemand et Fils, ensuite Comptoir Vve Lyon-Alemand, et actuellement sous la désignation de : « Comptoir Lyon-

Alemand » et de l'usine d'affinage et autres, avec droit de se servir du nom : *Lyon-Alemand*; la continuation des opérations commerciales du dit Comptoir Veuve Lyon-Alemand, établi suivant acte reçu par Me Barre, notaire à Paris, le 5 août 1871, et autres actes modificatifs reçus par le même notaire ; l'achat, la vente et la fabrication des matières d'or et d'argent et autres métaux sous toutes les formes, l'affinage des métaux, et toutes les opérations de Banque et d'Escompte.

Siège social : 13, rue de Montmorency, Paris.

Durée : expirant le 31 décembre 1925.

Capital social : par décision d'Assemblée générale extraordinaire, du 24 novembre 1905, le capital de 12 millions a été réduit à 6 millions de francs par la diminution de la valeur nominale des actions de 500 à 250 francs l'une. Le capital ainsi réduit a été porté à 8 millions par décision de la même Assemblée.

Il est donc actuellement de 8 millions de francs, en 32.000 actions de 250 francs.

Conseil d'administration : 5 à 7 membres, propriétaires chacun de 20 actions au moins, nommés pour six ans.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : avant fin juin. Une voix par 20 actions. Dépôt des titres non indiqué.

Répartition des bénéfices : sur les bénéfices nets, 5 % à la réserve légale ; 5 % du montant des actions. Sur le solde, 10 % au Conseil d'Administration, le reste à la disposition de l'Assemblée.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. A. Schweitzer, président ; A. Camille ; A. Canet ; L. Delatre ; E. Flocon ; C. Mottier.

RÉPARTITIONS

Aucun dividende n'a été réparti jusqu'ici.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 19 février 1906.

BILAN AU 30 JUIN 1906

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Actionnaires	336.937 50	Capital	8.000.000 »
Caisse et Banque de France	1.505.109 72	Obligations de capital	967.000 »
Portefeuille sur France et étranger	1.588.234 79	Obligations nouvelles hypothécaires	2.716.500 »
Marchandises (or, argent, platine)	5.328.669 25	Correspondants	199.708 13
— (sous-produits)	371.140 50	Comptes-courants	2.419 867 04
Débiteurs :		Comptes de dépôts	1.040.103 »
Correspondants	549.700 75	Coupons échus d'obligations	1.883 38
Comptes-courants	3.731.244 66	Intérêts en cours sur obligations	46.043 75
Succursales, comptes-courants	455.276 97	Obligations amorties à rembourser	6 477 »
Usines, comptes-courants	29.131 74	Divers et comptes d'ordre	276.675 30
Usines, terrains et constructions	674.423 15	Profits et Pertes	509.278 67
Immeubles sociaux	510.000 »		
Matériel des divers ateliers	699.743 65		
Récoltes de Chateau Pernaud	43.498 48		
Valeurs diverses	250.360 85		
Propriétés diverses	109.069 26		
Fonds de commerce	1 »		
	16.183 542 27		16.183.542 27

Comptoir National d'Escompte de Paris

Société anonyme française, définitivement constituée le 11 juin 1889, modifiée les 5 novembre 1889, 18 janvier 1890, 24 mai et 4 juin 1892, 25 avril et 11 juillet 1895, 26 avril et 3 juillet 1900 et 26 avril 1902.

Objet : toutes opérations de banque, finances, de crédit et de commission.

Siège social : 14, rue Bergère, Paris.

Durée : 50 ans, du 1er mai 1889.

Année sociale : close le 31 décembre.

PARTS DE FONDATEUR

Création, par délibération du Conseil d'administration du 10 juillet 1889, en vertu des pouvoirs conférés par l'article 41 des statuts, de 60.000 parts de fondateur au porteur, donnant droit, chacune, à un soixante-millième dans la portion attribuée aux parts de fondateur dans les bénéfices de la Société (art. 40 des statuts).

Aux termes de cet article, sur les bénéfices, nets de charges, il est attribué. :

1° 5 % pour former le fonds de réserve légale et ce jusqu'à ce que cette réserve atteigne le quart du capital social.

En outre, l'assemblée générale peut prélever, avant toute distribution de bénéfices, une somme destinée à un fonds de prévoyance ou de réserve dont elle déterminera le montant.

2° La somme suffisante pour payer aux actions un premier dividende ou intérêt de 5 % du montant du capital réalisé.

Sur l'excédent, il est attribué 5 % au Conseil d'administration.

Le surplus est réparti, savoir :

70 % aux actions;

Et 30 % aux parts de fondateur.

Dans le cas d'augmentation du capital social, les parts de fondateur continueront à exercer leurs droits, mais seulement dans la proportion du capital initial au capital augmenté.

NOTA. — Le capital initial était de 40 millions. Depuis 1900, il est de 150 millions aujourd'hui entièrement versés. En conséquence, le surplus des bénéfices est actuellement réparti comme suit : 92 % aux actions et 8 % aux parts.

Service des coupons : au Comptoir National d'Escompte de Paris.

Ces parts de fondateur sont inscrites à la *Cote Desfossés* au comptant depuis le 17 mai 1892.

Exercices	Cours des parts plus haut	Cours des parts plus bas	Bénéfices nets	Dividendes aux parts de fondateur
1901	30	seul cours	8.704.000	1,0914
1902	26	22 50	8.803.000	1,093
1903	36	28 »	8.822.000	1,116
1904	42	26 »	8.844.000	1,142
1905	52	38 »	8.909.000	1,2203

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE IMPRIMÉS

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Espèces en caisse et en banque	102.951.208 39	Capital	150.000.000 »
Portefeuille	547.221.116 43	Réserves statutaire	4.358.927 20
Reports	63.531.456 44	— diverses	6.875.000 »
Correspondants « Effets à l'encaissement »	57.642.433 33	— spéciale	5.000.000 »
Comptes courants débiteurs	114.555.788 63	— supplémentaire	1.100.000 »
Rentes, obligations et valeurs diverses	14.220.656 97	— immobilière	1.510.820 »
Participations financières	7.487.148 70	Comptes de chèques et comptes d'escompte	512.679.899 32
Avances garanties	133.835.425 37	Comptes courants créditeurs	328.292.937 67
Comptes débiteurs par acceptations	124.213.449 58	Bons à échéance fixe	63.117.174 30
Agences hors d'Europe	8.546.119 23	Acceptations	124.122.846 28
Comptes d'ordre et divers	24.138.653 97	Comptes d'ordre et divers	5.266.396 09
Immeubles	13.087.669 94	Comptes des actionnaires	198.283 95
		Profits et pertes (exer. 1905)	8.908.842 17
	1.211.431.126 98		1.211.431.126 98

Crédit Commercial de Saint-Pol

Société anonyme française, définitivement constituée le 23 février 1905.

Objet : Toutes les opérations de bourse et de banque sans aucune exception.

Siège social : à Saint-Pol-sur-Ternoise (Pas-de-Calais).

Durée : 60 ans, du 23 février 1905.

Capital social : 400.000 francs, divisé en 4.000 actions de 100 francs chacune, sur lesquelles 2.000, entièrement libérées, ont été attribuées aux apporteurs.

Il a été créé en outre 2.000 parts de fondateurs, sur lesquelles 732 ont été remises aux apporteurs, les autres parts restant à la disposition du Conseil d'administration.

Conseil d'administration : de 3 à 7 membres, propriétaires chacun d'au moins 30 actions.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : en février ; une voix par 5 actions, maximum 5 voix. Dépôt des titres 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; 5 % aux actions de capital. Sur la somme restante il est attribué 10 % au Conseil.

Sur l'excédent : 70 % aux actions de capital et 30 % aux parts, avec faculté pour l'Assemblée de disposer de cet excédent, en tout ou en partie pour la dotation d'un fonds de prévision ou de réserve extraordinaire.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. A. Podevin, O. Vicogne, E. Delahoussé, L. Delaleux, A. Renversé.

RÉPARTITION

1905 : 5 francs par action.

Les actions et les parts de fondateur de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 17 juillet 1906.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Caisse	21.530	57	Capital	400.000	»
Effets en portefeuille	83.976	16	Comptes courants	52.101	78
Titres (actions et obligations)	38.244	73	Clients divers	53.536	43
Comptes courants	79.965	76	Correspondants	34.956	10
Clients divers	78.671	07	Comptes d'ordre et divers	299	49
Prêts et avances	61.260	75	Profits et pertes	29.442	41
Correspondants	48.236	33			
Apports	127.400	»			
Comptes d'ordre et divers	7.802	80			
Frais généraux	9.583	36			
— de constitution	2.463	65			
Mobilier, installation	977	38			
	570.316	21		570.316	21

Crédit Foncier Egyptien

EMPRUNT 3 0/0 1886

Création, le 1er mai 1886, de 400.000 obligations numérotées de 1 à 400.000, de 250 fr. 3 %, productives d'un intérêt de 7 fr. 50 par an, payable le 1er mai ; remboursables au pair par voie de tirages au sort annuels, au plus tard en 50 années à partir du 1er mai 1886.

De plus il est opéré des remboursements au-dessus du pair au moyen de tirages effectués chaque mois, savoir :

De mai 1906 à avril 1936, 1 obligation à 100.000 fr. en mai, octobre, et avril; à 50.000 fr. dans chacun des autres mois; plus 25 obligations à 1.000 fr. chaque mois.

Les tirages ont lieu le 15 de chaque mois et le payement 15 jours après ; les remboursements au-dessus du pair sont opérés sans tenir compte des intérêts courus depuis le dernier coupon échu.

Le tirage pour remboursement au pair a lieu le 1er mars de chaque année ; payement le 1er mai.

Service des coupons et remboursements : à Paris, à la Banque de Paris et des Pays-Bas, à la Société Générale, au Crédit Industriel.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant :

1901	plus haut,	276 »	plus bas,	262 »
1902	—	272 »	—	263 50
1903	—	278 »	—	268 50
1904	—	295 »	—	271 »
1905	—	340 »	—	289 »

Crédit Foncier Egyptien

EMPRUNT 3 0/0 1903

Création, le 1er mai 1903, de 400.000 obligations de 250 fr. 3 %, numérotées de 400.001 à 800.000, productives d'un intérêt de 7.50 par an payable le 1er mai, remboursables au pair par voie de tirages au sort annuels, au plus tard en 50 années, à partir du 1er mai 1903.

De plus il est opéré des remboursements au-dessus du pair au moyen de tirages effectués chaque mois, savoir :

De mai 1906 à avril 1953 : 1 obligation à 100.000 fr. en octobre et avril, à 50.000 fr. dans chacun des autres mois; plus 25 obligations à 1.000 fr. chaque mois.

Les tirages des lots ont lieu le 15 de chaque mois et le payement 15 jours après; les remboursements au-dessus du pair sont opérés sans tenir compte des intérêts courus depuis le dernier coupon échu.

Le tirage pour remboursement au pair a lieu le 1er mars de chaque année; payement le 1er mai.

Service des coupons et remboursements à Paris, à la Banque de Paris et des Pays-Bas, à la Société Générale, au Crédit Industriel.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 9 avril 1904.

1904	plus haut,	285	»	plus bas,	270 »
1905	—	288	»	—	275 »

Crédit Foncier Mutuel de Russie

OBLIGATIONS 3.80 0/0

Création, en vertu d'un oukase du 6 mars 1898, de titres de fonds d'Etat russes, dits : obligations de conversion de 3 80 % créées par l'Etat en échange des titres 4 1/2 % de l'ex-société du Crédit foncier mutuel.

Ces titres, d'un capital total de 85.412.400 roubles nouveaux, sont en coupures de 150, 750 et 1.500 roubles nouveaux, au change de 150 roubles pour 400 francs, 324 marks allemands, 15 livres, 17 schillings ou 192 florins des Pays-Bas.

Ils sont affranchis de tout impôt russe ; depuis le 1/14 janvier 1906, l'amortissement peut être augmenté.

Amortissement : au pair en 81 ans, par tirages semestriels opérés les 19/31 mars et 19 septembre/1er octobre de chaque année, pour remboursement au pair les 1/13 juillet et 2/14 janvier immédiatement suivants.

Intérêt annuel : de 3 80 % ou 15 fr. 20 par obligation de 400 francs ou 150 roubles payable par semestre, à raison de 7 fr. 60 l'un, les 2/14 janvier et 1/13 juillet.

Service des coupons et remboursement : à Paris, chez MM. de Rothschild frères et à la Banque de Paris.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 13 juillet 1898.

1901	plus haut,	390	»	plus bas,	372	50
1902	—	395	»	—	380	»
1903	—	403	»	—	384	»
1904	—	394	»	—	336	»
1905	—	356	»	—	285	»

Société du Crédit Foncier de Santa-Fé

Société anonyme argentine constituée le 1er juin 1896, modifiée en août 1904.

Objet : Acquérir la charte organique de la Banque de Crédit Foncier et Agricole de Santa-Fé, ainsi que l'actif et le passif résultant du concordat passé en France avec ses créanciers ; poursuivre l'exécution des lois de la province de Santa-Fé des 11 octobre 1886 et 21 septembre 1895 et jouir des droits et avantages qu'elles accordent ; la fondation de colonies, d'établissements d'élevage, de scieries et de chantiers pour l'exploitation des forêts et autres établissements industriels ; l'achat, la vente, la location, l'administration et l'exploitation de propriétés urbaines et rurales et toutes opérations immobilières et mobilières, de commerce ou de banque s'y rattachant directement ou indirectement.

Siège social : à Santa-Fé (République Argentine). Bureau à Paris : 41, rue de Rome.

Durée : quarante ans, du 1er juin 1896.

Capital social : à l'origine vingt millions de piastres, divisé en 200.000 actions de 100 piastres chacune, entièrement libérées et au porteur, ramené, par décision de l'Assemblée générale extraordinaire du 12 août 1904, à 6.800.000 piastres, divisé en 68.000 actions de 100 piastres.

Conseil d'administration : quatre membres au moins et sept au plus.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin avril ; une voix par 20 actions déposées avant la réunion, suivant délai fixé par l'avis de convocation.

Répartition des bénéfices : 93 % aux actionnaires ; 5 % aux administrateurs ; 2 % au fonds de réserve.

Service financier : à Paris, Banque de Paris et des Pays-Bas.

ADMINISTRATEURS

MM. G. Bouteillier, H. Bétemps, G. Catelin, Broquin, Royer, Watson.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Par délibération de l'Assemblée générale du 26 juin 1899 a été autorisée la création de 100.000 obligations de 100 francs 5 %, dont le produit ne peut être employé qu'en prêts hypothécaires de premier rang, faits en or, avec annuités d'intérêt et d'amortissement payables en or.

Amortissement : au pair, en 20 ans, suivant tableau, par tirage au sort ou rachat en bourse. Sur autorisation de l'Assemblée générale faculté d'amortir un plus grand nombre d'obligations que celui prévu pour l'année.

Intérêt annuel : 5 francs, payables par semestre les 1er avril et 1er octobre.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 15 octobre 1896, et les obligations depuis le 28 février 1901.

	COURS DES ACTIONS		COURS DES OBLIGATIONS			
Exercices	plus haut	plus bas	plus haut	plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
					piastres	piastres
1901	44 50	30 50	77 »	59 »	205.725	» »
1902	41 »	26 »	77 »	65 »	99.766	» »
1903	56 75	30 »	95 »	70 50	— 494.716(1)	» »
1904	73 75	48 »	103 »	89 »	200.659	2 50
1905*	158 »	73 »	107 »	95 »	452.828	5 »

* Emission 1904. — 363 plus haut ; 275 plus bas.

(1) Perte.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF — Soldes en monnaie de cours légal.	$ m/n	PASSIF — Soldes en monnaie de cours légal.	$ m/n
Disponible : en caisse et en banques	390.795,809	Capital : 68.000 actions de $ m/n 100 chacune	6.800.000, »
Propriétés	11.761.683,153	Fonds de réserve légale	5.000, »
Prêts hypothécaires moins amortissement	2.585 850,950	Réserves extraordinaires	8.166.522,318
Annuités à recouvrer	72.048,109	Réserves supplémentaires	531.488,825
Comptes courants avec garantie	347.226,397	Annuités reçues d'avance	4.317,144
Comptes courants sans garantie (soldes débiteurs)	537.969,910	Intérêts des prêts	40.551,977
Provision pour paiement de coupons de nos actions	17.260, »	Comptes courants (soldes créditeurs)	77.729,601
Comptes transitoires (soldes débiteurs)	49.588,097	Coupons de nos actions à payer	21.335, »
Comptes d'exploitation de propriétés	99.556,440	Comptes transitoires (soldes créditeurs)	102.412,566
Effets à recevoir	118.652,600	Dépôts à terme fixe	2.203,140
Titres divers	2.715,717	Caisse d'épargne	271,600
Avances sur titres	1, »	Exécution de gages (soldes créditeurs)	4.770,690
Exécution de gages (soldes débiteurs)	3.621,225	Produits des propriétés	» »
Recours personnels	1, »	Intérêts douteux	29,630
Créances douteuses	713,678	Profits et Pertes	453.828,554
Mobilier	1, »		
Conversion	222.775,960		
	16.210.461,045		16.210.461,045

Soldes en or.	$ or	Soldes en or.	$ or
Disponible	2.743,410	Obligations émises	600.000, »
Obligations amorties	70.520, »	Obligations sorties aux tirages à payer	6.060, »
Provision pour paiement de coupons de nos obligations	5.241,500	Intérêts des prêts	11.300,257
Prêts hypothécaires en or, moins amortissements	585.182,635	Comptes courants	5.182,842
Annuités à recouvrer	162, »	Coupons d'obligations à payer	11.860, »
Comptes courants sans garantie (soldes débiteurs)	57.891,594	Comptes transitoires (soldes créditeurs)	10.317,340
Comptes transitoires (soldes débiteurs)	150, »	Conversion	98.022,600
Titres divers	19.600, »		
Effets à recevoir	1.251,700		
	742.742,839		742.742,839

Crédit Mobilier Français

Société anonyme française définitivement constituée le 12 avril 1902, modifiée par délibérations d'Assemblées générales des 12 janvier et 30 novembre 1905.

Objet : toutes opérations de crédit, de banque, de bourse et de commission sur valeurs mobilières, soit en son nom et pour son compte, soit pour le compte de tiers, soit en participation, soit de toute autre manière, etc.

Durée : finissant le 12 avril 1952.

Siège social : rue Saint-Georges, 3 et 5, Paris.

Capital social : à l'origine 7.525.000 francs, divisé en 75.250 actions de 100 francs chacune, dont 250 souscrites en espèces, 60.000 attribuées au Crédit Mobilier et 15.000 à l'Office des Rentiers. Il a été créé, en outre, 15.000 parts de Fondateur. Par Assemblée générale du 12 janvier 1905, le capital a été porté à 10 millions de francs ; puis à 25 millions, chiffre actuel, par délibération d'Assemblée générale du 30 novembre même année.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; 5 % du montant libéré des actions. Sur le surplus : 75 % aux actions, 10 % au Conseil d'administration, 15 % aux parts bénéficiaires. Sur les 75 % de bénéfices attribués aux actionnaires, l'Assemblée générale peut prélever une somme destinée à la création d'une fonds de prévoyance, dont elle détermine le montant et qui appartient aux seuls actionnaires.

PARTS BÉNÉFICIAIRES

Les 15.000 parts bénéficiaires ont droit, dans les bénéfices, à l'attribution mentionnée plus haut.

Dans toute augmentation de capital, par voie d'émission de nouvelles actions contre espèces, il est réservé un droit de préférence à la souscription des actions nouvelles : pour moitié aux propriétaires des actions anciennes et pour moitié aux porteurs des parts bénéficiaires.

Ces parts sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 16 novembre 1905.

Années	cours plus haut	cours plus bas	Bénéfices nets	Dividendes des parts
1903	»	»	485.000	»
1904	»	»	557.000	»
1905	266	152	1.300.000	5 06
1906	»	»	1.932.000	4 38

BILAN AU 30 JUIN 1906

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Premier établissement :		Capital	25.000.000 »
Apports	1.500.000 »	Réserve légale	92.557 07
Constitution et installations : solde	78.906 53	— d'amortissement	300.000 »
Frais d'augmentation du capital	394.086 45	— spéciale	2.272.570 70
Espèces en Caisse et dans les Banques	7.327.618 75	Comptes courants créditeurs	5.051.659 15
Reports	13.884.185 40	Comptes de dépôts	801.261 74
Comptes courants débiteurs	1.329.730 43	Agents de change : titres à recevoir	251.735 65
Portefeuille : rentes, actions, obligations	6.694.953 50	Comptes d'ordre	48.381 »
Participations financières	2.521.701 20	Dividende restant à payer	32.420 29
Agents de change : titres à livrer	27.291 80	Profits et Pertes : bénéfice de l'exercice	1.932.074 02
Impôts et droits de transmission à recouvrer	68.730 77		
Effets en portefeuille	2.055.434 85		
	35.782.639 68		35.782.639 68

AGENCE FOURNIER

FONDÉE EN 1879

Société Anonyme au Capital de 1.500.000 Francs

SIÈGE SOCIAL A PARIS, 1, rue de la Bourse

TÉLÉPHONES : 102-20 108-46 107-47
101-35 101-36 102-43 106-51 107-55 111-86 108-41

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Dupuy-Dutemps, ancien Ministre des Travaux Publics, Président ;
Diemer, ancien Notaire ;
Mabilleau (Léopold), O. ✵, M. C[t] de l'Institut, Rapporteur général de l'Economie sociale et politique aux Expositions Universelles de Saint-Louis et de Liége ;
Saint-Germain, Président du Conseil d'administration de l'Office colonial, membre du Conseil supérieur des Colonies.
Violet, O. ✵, Ingénieur, ancien Directeur du Cabinet du Ministre des Postes et Télégraphes.

Directeur général : **Armand MAYER**

L'Agence Fournier compte parmi les premières agences politiques françaises ; grâce à ses succursales à l'Etranger **et ses nombreuses** agences en province, elle peut donner des renseignements aux journaux qui sont abonnés à ses divers services : téléphone, télégraphe, rédaction d'articles politiques ou littéraires, romans clichés ou non.

L'Agence Fournier, qui est la plus ancienne agence financière française, a des correspondants particuliers sur toutes les places financières de l'Etranger, ce qui lui a permis d'établir des *services spéciaux pour la Bourse, les Agents de change, Banquiers et Capitalistes.*

DÉPÊCHES POUR LA PROVINCE & L'ÉTRANGER

Le matin à 7 heures, l'AGENCE FOURNIER expédie une dépêche dite d'*Avant-Bourse,* donnant en peu de mots les nouvelles connues le matin. Ce service convient aux Agents de Change, Banquiers de province, etc., et leur permet d'envoyer leurs ordres pour l'ouverture de la Bourse de Paris ou de Lyon.

Prix de ce Service Télégraphique : 0 fr. 10 c. le mot ou à forfait

Dans la journée et la soirée, dépêches aux Banques, Cafés, Cercles, etc.

Prix de ce Service Télégraphique : 0 fr. 10 c. le mot ou à forfait

SERVICES TÉLÉGRAPHIQUES POUR LES JOURNAUX

Prix à forfait

TRANSPORT DE LETTRES AUX GARES

Dernier départ 7 h. 45

5 centimes par lettre. — Abonnements mensuels à forfait

Cours de la Banque et de la Bourse

COTE DESFOSSÉS

42, Rue Notre-Dame-des-Victoires, 42

PARAIT TOUS LES JOURS SUR 12 PAGES

ABONNEMENTS :

	Trois mois	Six mois	Un an
Paris	8. »	16. »	32. »
Départements	11. »	21. »	42. »
Union Postale.	13. »	24. »	48. »

Les abonnés reçoivent **GRATUITEMENT** *le Supplément mensuel indiquant le prix et la date du détachement des coupons. Cette publication coûte 0 fr. 50 le numéro, ou 5 francs par an.*

La COTE DESFOSSÉS
est le mieux et le plus rapidement informé
des Journaux Financiers

PRIME GRATUITE aux Abonnés du *Cours de la Banque et de la Bourse.*

Annuaire des Valeurs cotées en Banque

Publié par E. DESFOSSÉS et FABRE Frères

donné en Prime gratuite à tout abonné d'un an ou de six mois au
COURS DE LA BANQUE ET DE LA BOURSE *(Cote Desfossés)*

CHEMINS DE FER

Société de Chemins de fer Algériens

Société anonyme française, définitivement constituée le 3 octobre 1898.

Objet : La Société a pour objet de faire pour elle-même et pour le compte de tiers toutes les opérations se rattachant à l'industrie des chemins de fer et des tramways. Elle peut notamment obtenir la concession, entreprendre la construction et l'exploitation de tous chemins de fer et tramways ; acheter, vendre, rétrocéder, louer ou prendre à bail des chemins de fer et des tramways ; s'intéresser à des affaires connexes telles que magasins généraux, ports de mer, routes, services de voitures et d'automobiles, ou qui auraient pour but de développer le trafic de ses lignes ; entreprendre les opérations qui précèdent soit en participation, soit pour le compte de tiers ; créer des sociétés spéciales ayant pour objet exclusif ou accessoire lesdites opérations, souscrire, acheter, vendre ou émettre des titres de toutes sociétés de cette nature.

Siège social : 27, rue Mogador, Paris.

Durée : 99 ans, du 3 octobre 1898.

Capital social : 2.050.000 francs divisé en 4.100 actions de 500 francs l'une, libérées.

Conseil d'administration : de trois membres au moins et sept au plus, propriétaires de vingt actions et nommés pour six ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin. Une voix par cinq actions, maximum cent voix. Dépôt des actions ou certificats cinq jours pleins avant l'Assemblée.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 5 % du montant libéré des actions; 15 % au Conseil d'administration et le surplus aux actionnaires, sauf constitution d'une réserve de prévoyance.

ADMINISTRATEURS

MM. A. Falcouz, Cornelis de Witt, Albert Boffinet, Amédée Descubes, Henry Lartigue.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Emission, en juillet 1900, de 2.496 obligations de 500 fr. 4 % productives d'un intérêt de 20 francs par an, payable par semestre les

2 janvier et 2 juillet à raison de 10 francs l'un, net de tous impôts présents.

Ces obligations sont remboursables au pair dans un délai de 27 ans et demi, à partir du 31 décembre 1902, suivant tableau d'amortissement.

Le service des intérêts exige 49.920 francs. Il a été décidé, dit la notice d'émission, que 27 annuités et demie de 50.000 francs l'une, promises par le département d'Oran, seraient affectées à la garantie exclusive du service des obligations.

Service financier : Banque Noël et Cie, 27, rue Mogador.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 21 décembre 1898, et les obligations depuis le 8 février 1901.

	COURS DES ACTIONS		COURS DES OBLIGATIONS		
Années	plus haut	plus bas	plus haut	plus bas	Pertes
1901	300	100	495	458	46.000
1902	125	70	495	440	72.000
1903	pas de cours		495	475	120.000
1904	105	89	495	430	172.000
1905	328	100	490	450	245.000

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr.
Caisse et banques.	170.068 15	Capital-actions.	2 050.000 »
Caisse de Dépôts et Consignations d'Oran	40.000 »	Capital-obligations.	1.123.200 »
Obligations à émettre	124.800 »	Obligations à émettre.	124.800 »
Compte 15 0/0	570.440 52	Obligations à rembourser. . .	29.880 »
Subvention département d'Oran	1.388.000 »	Intérêts d'obligations à payer.	23.720 »
Portefeuille.	22.450 50	Département d'Oran.	375.000 »
Compte de construction . .	2.447.693 85	Garantie des obligations . . .	1.165.684 »
Travaux complémentaires . .	40.641 70	Matériel roulant.	400.000 »
Débiteurs divers	41.630 »	Acquisitions de terrains . . .	161.623 24
Compte d'exploitation Etat . .	12.655 85	Réserve de renouvellement du matériel	12.655 85
Profits et Pertes (compte ordinaire)	245.025 51	Créditeurs divers.	36.842 99
	5.503 406 08		5.503.406 08

Chemins de fer Autrichiens locaux

L'Etat autrichien exploite directement quatre petites lignes, appartenant à autant de compagnies : 1° Deutschbrod-Saâr; 2° Furstenfeld-Hartberg ; 3° Ibbsthalbahn ; 4° Zeltweg-Wolfsberg, auxquelles il a conféré une garantie qui couvre le service de leurs obligations.

Ces obligations sont uniformément de 400 couronnes, avec intérêt de 4 % ou 16 couronnes, payable par semestre, au moyen de coupons de 8 couronnes l'un, aux échéances des 1er février et 1 août de chaque année.

Amortissement : en un laps de temps variant de 76 à 90 ans, selon les compagnies, à partir de la date de concession.

Les titres des quatre compagnies se livrent indifféremment.

Service financier : à la Banque Privée.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 22 décembre 1902.

1902	plus haut,	422	»	plus bas,	415	»
1903	—	432	»	—	412	»
1904	—	432	»	—	395	»
1905	—	425	»	—	408	»

Compagnie auxiliaire des Chemins de fer et Travaux publics

Société anonyme française constituée le 9 avril 1881, modifiée par délibérations d'Assemblées générales des 16 août 1882, 31 octobre 1885, 23 octobre 1886, 12 août 1889 et 4 mars 1891.

Objet : Construction, achat et location, tant en France qu'à l'étranger, de tout matériel pouvant servir aux entreprises de travaux publics, comme de tout matériel, fixe ou roulant et de traction, pouvant servir aux transports, et notamment à l'exploitation de chemins de fer, tramways ; exploitation de toute voie ferrée ; toute entreprise de travaux publics ; toutes acquisitions de terrains, etc.

Siège social : 23, rue Lavoisier, Paris.

Durée : 99 ans, du 8 mars 1881.

Capital social : primitivement de 12 millions, réduit à 10.875.000 fr., puis enfin à 3.625.000 francs, divisé en 7.250 actions de 500 francs libérées, au porteur ou nominatives.

Conseil d'administration : de deux à cinq membres, propriétaires de 20 actions et nommés pour six ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin. Une voix pour 5 actions, maximum 300 voix. Dépôt cinq jours à l'avance.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve qui pourra se limiter au dixième du capital social ; le surplus est distribué conformément aux propositions du Conseil d'administration, approuvées par l'Assemblée générale. Il peut être créé un fonds d'amortissement destiné soit au rachat, soit à l'amortissement des actions.

ADMINISTRATEURS.

MM. Louis Flamment, Alfred de Morgan, G. de Montfumat.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Par concordat après liquidation judiciaire, voté le 10 mai 1889 et homologué le 4 juin suivant, il a été créé, pour échange contre obligations anciennes, et sans préjudice de celles à délivrer pour créances chirographaires ordinaires, 35.693 obligations de 200 francs 5 0/0 remboursables les 1er mai et novembre, au moyen de tirages semestriels en juin et décembre, du 1er juin 1890 au 1er décembre 1974, productives de 10 francs par an payables par moitié les 1er mai et novembre de chaque année.

Service des titres et coupons : au siège social.

Les actions et les obligations de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant.

Années	COURS DES ACTIONS plus haut	COURS DES ACTIONS plus bas	COURS DES OBLIGATIONS plus haut	COURS DES OBLIGATIONS plus bas	Bénéfices nets
1901	150	109 50	154 »	134	26.000
1902	119	60 »	160 »	130	— 98.000 (1)
1903	80	30 »	159 50	94	— 166.000 (1)
1904	45	20 »	110 »	110	— 41.000 (1)
1905	60	21 50	150 »	90	23.000

(1) Perte.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Premier établissement et valeur industrielle	441.448 »	Capital	3.625.000 »
Parcs à wagons du Bourget et de Saint-Loup	596.409 »	Obligations	5.262.646 »
Frais d'établissement du parc du Bourget	142.595 »	Fonds de réserve et d'amortissement	4.023 »
Matériel roulant	7.243.389 »	Réserve spéciale	285.313 »
Outillage et matériel des parcs	33.972 »	Réserve statutaire	20.163 »
Marchandises	35.402 »	Compte d'ordre	21.563 »
Pièces de rechange	380.905 »	Exercice 1906	59.902 »
Mobilier	12.516 »	Réserve pour amortissement du parc du Bourget	50.035 »
Valeurs diverses, caisses et banques	226.015 »	Réserve pour amortissement du matériel roulant	64.772 »
Débiteurs divers	90.911 »	Créanciers divers	24.949 »
Rentes françaises	285.513 »	Coupons arriérés et obligations à rembourser	47.665 »
		Profits et Pertes	22.844 »
	9.488.875 »		9.488.875 »

Compagnie Générale de Chemins de fer et de Travaux Publics

Société anonyme belge constituée le 20 mai 1902.

Objet : étudier et prendre toutes concessions, entreprises de construction et d'exploitation de chemins de fer, tramways et autres moyens de communication, par terre ou par eau, de ports et travaux publics en général, entreprises de fourniture de matériel fixe et roulant, et, en général, faire, sous quelque forme que ce soit, pour son compte, en participation ou pour compte de tiers, toutes entreprises de travaux publics généralement quelconques et toutes exploitations, etc.

Siège social : 17, rue du Nord, Bruxelles.

Durée : indéfinie.

Capital social : 4 millions de francs divisé en 8.000 actions de 500 francs chacune. Sur ce nombre 2.000 actions libérées ont été attribuées à M. Henri Bonnet à raison de ses apports.

Conseil d'administration : de trois à sept membres, propriétaires de 25 actions chacun.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : le 3e jeudi de mai.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; 5 % du montant libéré sur les actions. Sur le surplus 1 % à chaque membre du Conseil d'administration et 1/3 % à chaque commissaire. Le solde est réparti entre toutes les actions, sauf affectation de tout ou partie à la dotation d'un fonds de prévision ou de réserve extraordinaire. Les propositions du Conseil dans ce sens sont réputées approuvées si elles ne sont repoussées par une majorité des trois quarts des voix prenant part au vote.

Service financier : Banque Française pour le Commerce et l'Industrie.

ADMINISTRATEURS.

MM. P.-A Herelle, Em. Maillard, F. Van den Eeckhoudt, L. Portereau, Duchon-Dorris.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 21 novembre 1905.

Années	Cours plus haut	Cours plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1903	»	»	157.000	»
1904	»	»	195.000	25 »
1905	610	594	285.000	25 »

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Participations, contrats en cours.	950.536 25	Capital.	4.000.000 »
Immeuble et mobilier au Brésil.	30.347 05	Réserve statutaire	17.596 95
Chemin de fer de Cancello à Benevento	287.500 »	Créditeurs divers.	407.156 83
Cautionnements divers	454.881 50	Coupons n° 1 non présentés. .	2.500 »
Participations diverses	140.794 25	Compte général de construction	18.031.366 65
Frais de premier établissement.	8.253 32	Compte d'ordre.	7.343.627 65
Mobilier	1.505 »	Profits et pertes	340.887 41
Caisse et Banquiers.	2.698.150 22		
Débiteurs divers	1.234.690 10		
Entreprise Chemin de fer Nord-Ouest du Brésil.	16.992.850 15		
Compte d'ordre.	7.343.627 65		
	30.143.135 49		30.143.135 49

The Granada Railway C° L^td

(Guadix à Baza)

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

The Granada Railway C° Limited a été constituée à Londres le 16 novembre 1894, au capital de £ 300.000 dont £ 160.500 sont émises. Elle est concessionnaire d'un chemin de fer en Espagne subventionné par le Gouvernement espagnol et allant de Baza à Guadix, Moreda et Grenade (137 kilomètres). Après avoir construit et cédé en 1899, à la C^ie des Chemins de fer du Sud de l'Espagne, une partie de sa concession comprise entre Moreda et Grenade (56 kilomètres), elle a obtenu du Gouvernement espagnol de s'exonérer de la construction de la ligne de Moreda à Guadix (35 kilomètres).

The Granada Railway C° reste donc concessionnaire de la ligne de Guadix à Baza (52 kilomètres) pour la construction et l'équipement de laquelle elle a émis 15.000 obligations 3 %, d'une valeur nominale de 500 piécettes chacunes, gagées sur le produit de cette ligne et amortissables pendant les délais de la concession.

Intérêt annuel : 15 piécettes, payables par coupons semestriels de 7 1/2 piécettes chacun, le 1^er janvier et le 1^er juillet de chaque année.

NOTA : *The Granada Railway C°* a pris l'engagement de ne pas créer d'autres obligations gagées sur la ligne de Guadix à Baza.

Service des coupons : Banque Yvo Bosch, 10, rue de la Paix, Paris.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 12 mars 1906.

Société anonyme royale Grand-Ducale des Chemins de fer Guillaume-Luxembourg

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Emission, en diverses séries, de 152.550 obligations de 500 francs 3 % remboursables par tirages annuels, opérés en octobre, dans un délai qui expirera en 1950.

Intérêt annuel : 15 francs, sauf impôt, payable au moyen de deux coupons de 7 fr. 50 l'un, les 1er mai et 1er novembre de chaque année ; remboursement des obligations sorties le 1er novembre.

Service des coupons : Banque de Paris et des Pays-Bas.
Les titres doivent se livrer timbrés.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant :

1901	plus haut,	470 »	plus bas,	435 »
1902	—	485 »	—	450 »
1903	—	490 »	—	465 »
1904	—	475 »	—	450 »
1905	—	480 »	—	457 50

Gulf and Chicago Railway C°

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Le *Gulf and Chicago Railway* est un réseau de 325 kilomètres affermé pour 99 ans au *Mobile, Jackson and Kansas City Railroad* (voir la notice concernant ce dernier).

Création pour un montant total de 4.060.000 dollars d'obligations 5 % or, 1re hypothèque de 100 dollars (516 francs).

Ces obligations jouissent d'une première hypothèque sur 203 milles (325 kilomètres) de voie principale. En outre, par suite du contrat d'affermage de ses lignes, le *Gulf and Chicago Railway* jouit, pour ses obligations, de la garantie, capital et intérêts, du Mobile, Jackson and Kansas City Railroad, garantie formulée au dos de chaque obligation.

7.500 titres seulement de cet emprunt (Nos 1 à 7.500) sont négociables sur le Marché de Paris.

Intérêt annuel : 5 % nets de tous impôts, payables les 1er janvier et 1er juillet, au change moyen de 5,16, soit 25 fr. 80 par an.

Amortissement : au pair de 100 dollars (516 francs) le 1er janvier 1953 ou, par anticipation, au gré de la Compagnie, à 110 dollars (567 fr. 60).

Service des coupons : Banque Privée, à Lyon, ou ses agences en France.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 27 février 1906.

Chemins Italiens 3 0/0

(Réseaux Adriatique-Méditerranée-Sicile)

Ces obligations de 500 francs sont remboursables au pair par voie de tirages. Leur revenu brut est de 15 francs par an, net 11 fr. 64, payable par semestre.

Les obligations en circulation appartiennent à trois Compagnies :

La Société italienne pour les Chemins de fer Méridionaux (réseau de l'Adriatique) pour 1.033.000 obligations émises.

La Société italienne pour les Chemins de fer de la Méditerranée pour 1.083.000 obligations émises.

La Société italienne pour les Chemins de fer de la Sicile pour 166.000 obligations émises.

Toutes ces obligations se livrent indifféremment et se traitent sous la dénomination de Chemins de fer Italiens 3 %. Elles sont amortissables depuis 1896 et ont été émises par les Sociétés pour le compte de l'Etat qui s'est engagé à fournir à ces dernières les fonds nécessaires au service des dites obligations quinze jours avant l'échéance de chaque semestre (janvier-juillet).

Service des coupons : au Crédit Lyonnais, au Comptoir d'Escompte et à la Banque de Paris et des Pays-Bas.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant depuis le 6 juillet 1898.

1901	plus	haut,	326 »	plus bas,	280 »
1902	—		343 50	—	317 »
1903	—		370 »	—	342 50
1904	—		367 50	—	342 »
1905	—		374 »	—	350

Compagnie de Chemins de fer de Koslow-Voronège-Rostow

Société anonyme russe ayant pour objet l'exploitation de 540 kilomètres de lignes du chemin de fer ci-dessus nommé.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Emission, en 1889, d'un emprunt de 15.128.000 reichsmarks (18.683.080 francs) représenté par 12.050 obligations de 500 marks

ou 617 fr. 50; 7.477 coupures de 1.000 marks ou 1.235 francs, 813 coupures de 2.000 marks ou 2.470 francs. — Obligations 4 % de 500 marks rapportant 20 marks ou 24 fr. 70 d'intérêt par an, payable les 19 septembre-1er octobre et 20 mars-1er avril, remboursables en 63 ans du 1er juin 1890, par tirages au sort en juin et décembre, à raison de 617 fr. 50 par obligation de 500 marks.

Cet emprunt est gagé sur les revenus et l'avoir de la Compagnie du chemin de fer Koslow-Voronège-Rostow ; il est absolument garanti par le gouvernement russe, et forme la série B des emprunts de la Compagnie.

Service des coupons : à Paris, à la Banque Russe pour le commerce étranger, 7, rue du Helder.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant.

1901	plus haut,	628	»	plus bas,	590	»
1902	—	631	»	—	605	»
1903	—	633	»	—	600	»
1904	—	605	»	—	550	»
1905	—	574	»	—	484	»

Chemins de fer Livournais

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Emission, à diverses dates, de 327.900 obligations de 500 francs 3 %, jouissance janvier et juillet, divisées en séries, savoir :

20.800 obligations, série A ; 7.100 obligations, série B ; 70.000 obligations, série C ; 100.000 obligations, série D^1 ; 130.000 obligations, série D^2.

Amortissement : au pair dans une période finissant en 1953 par tirages annuels opérés en septembre, pour remboursement le 1er janvier suivant.

Service des coupons : à Paris, chez MM. de Rothschild frères.

Par suite du rachat des Chemins Romains, qui avaient absorbé les Chemins Livournais, ces obligations sont à la charge du gouvernement italien.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Les obligations des séries C et D sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant :

1901	plus haut,	330	»	plus bas, 300	»
1902	—	360	»	— 325	»
1903	—	355	»	— 345	»
1904	—	385	»	— 375	»
1905	—	380	»	— 377	»

The Mashonaland Railway Company Ltd

Société anglaise à responsabilité limitée.

Siège social : à Londres, 2, London Wall Buildings.

Capital social : 450.000 livres sterling, en pareil nombre d'actions d'une livre chacune, entièrement libérées.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Création, suivant décision du Conseil d'administration, approuvée par délibération de l'Assemblée extraordinaire du 8 mars 1905, d'un emprunt de 2.560.000 livres, en obligations hypothécaires 5 % émises à 96 %, et représenté par 20.000 obligations d'un capital de 100 livres chacune, numérotées de 1 à 20.000, et 28.000 obligations de 20 livres l'une, numérotées de 20.001 à 48.000.

Cet emprunt est garanti par :

1° Une première hypothèque sur la ligne principale de Kalomo à la mine Rhodésia Broken Hill (environ 250 milles) et sur le tronçon de Salysbury aux mines Ayrshire et Eldorado (environ 98 milles) ;

2° Sous réserve d'une première hypothèque de 2.500.000 livres, par une hypothèque en second rang sur le chemin de fer de la Mashonaland Railway Company, de Umtali à Salysbury (171 milles), sur le loyer de 42.500 livres payable par les Compagnies Beïra Railway et Beïra Junction Railway, et sur les 105.000 livres d'obligations 4 1/2 % et les 71.250 livres d' « income debentures » 6 % de la Beïra Railway faisant partie du Trust, au moment de l'émission.

Le dit emprunt aura, de plus, une première hypothèque sur une concession de terrain d'environ 250 milles carrés, comportant certains droits miniers, en des blocs alternés de un mille carré chacun, le long de la ligne de Kalomo, concession accordée par la British South Africa Company (Chartered).

Le paiement du capital, de l'intérêt et de la prime de remboursement de l'emprunt sont garantis, sans conditions, par la British South Africa. Chaque obligation porte un endos à cet effet.

Intérêt annuel : 5 %, payable par semestres, les 1er janvier et juillet de chaque année.

Amortissement : au pair le 1er janvier 1955, mais la Compagnie s'est réservé le droit de rembourser à toute époque, avant cette date, par voie de tirage au sort, moyennant six mois de préavis, et ce, au taux de 105 %.

Service des coupons : à Paris, à la Compagnie Française de Mines d'Or et de l'Afrique du Sud, 20, rue Taitbout, et au Crédit Mobilier Français.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au complant, depuis le 25 mai 1905 et à terme depuis le 18 juin 1906.

1905 plus haut, 495 » plus bas, 469 »

Société Italienne des Chemins de fer Méridionaux

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Emission, de 1863 à 1885, de 1.655.441 obligations de 500 francs 3 %, divisées en séries portant les lettres A à H. ; titres de une et cinq obligations, jouissance 1er avril et 1er octobre, savoir : 250.000 obligations, série A ; 252.300 obligations série B ; 246.955 obligations, série C ; 242.115 obligations, série D ; 28.115 obligations série E ; 232.290 obligations, série F; 300.000 obligations, série G et 103.676 obligations, série H.

Amortissement : au pair, se terminant en 1953, par tirages annuels en mai pour remboursement le 1er octobre.

Service financier : à Paris, à la Société Générale, à la Banque de Paris et au Crédit Industriel.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés* au comptant :

1901	plus haut,	338 »	plus bas,	306	50
1902	—	348 »	—	326	»
1903	—	363 »	—	325	»
1904	—	365 »	—	342	»
1905	—	371 50	—	350	»

Compagnie des Chemins de fer du Midi de l'Italie

Société anonyme française, définitivement constituée le 23 décembre 1905.

Objet : la mise en valeur et l'exploitation, directe ou indirecte, de toutes concessions de lignes de chemins de fer ou de tramways, principalement sur le territoire du royaume d'Italie, jouissant d'une garantie ou d'une subvention, soit d'Etat, soit de province, soit de commune ; elle pourra également s'intéresser, directement ou indirectement, à l'exploitation des forces motrices naturelles, dont tout ou partie serait utilisé pour l'exploitation électrique de ces lignes ; elle pourra, en outre, s'occuper directement ou indirectement de tout ce qui touche l'industrie des transports ou toute autre industrie, ou s'y intéresser en tant que les lignes dont elle aura la concession y seraient elles-mêmes intéressées.

En fait, le but actuel est la construction et l'exploitation de la ligne de chemin de fer de Naples à Piedimonte, reprise de la Société des Tramways du Centre de Lyon.

Siège social : à Paris, 20, rue de Londres.

Durée : finissant le 23 décembre 1994.

Capital : 5 millions de francs, divisé en 20.000 actions de 250 fr. chacune, toutes émises contre espèces.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Création, en janvier 1906, de 12.000 obligations de 500 fr. 4 %, productives, chacune, d'un intérêt de 20 fr. par an, payable par semestre, les 1er janvier et juillet de chaque année, sans aucune déduction pour impôts italiens.

Amortissement : en 64 ans, par tirages au sort, suivant tableau imprimé au dos du titre. La Compagnie s'est interdit de rembourser les obligations, par anticipation, avant 1912.

Service financier : à Paris, au siège social, et à la Banque Française pour le commerce et l'industrie, 9, rue Boudreau.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 2 janvier 1906.

Mobile, Jackson and Kansas City Railroad C°

Société américaine à responsabilité limitée, au capital de 4 millions de dollars en 40.000 actions de 100 dollars.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Création d'un emprunt de $ 4 millions or, représenté par une série de 2.500 obligations de $ 1.000 chacune, cotées au marché officiel de New-York; et par une série de 15.000 obligations de $ 100 chacune. Cette dernière, seule, se négocie à Paris.

Ces obligations, émises à 99 %, sont garanties sans préférence, priorité ou distinction entre elles, par l'acte de première hypothèque consolidée, du 1er janvier 1903, exécuté par la présente Société de Chemins de fer en faveur de la Central Trust Company, de New-York en qualité de trustee; elles jouissent d'une première hypothèque sur un réseau en pleine exploitation de 200 milles (320 kilomètres) de voie principale : le gage comprend en outre le port terminus, les quais et entrepôts situés à Mobile et appartenant en propre au Mobile, Jackson and Kansas City Railroad.

Remboursement : au pair de $ 100, soit 518 francs environ, le 1er janvier 1953 au plus tard, ou, par anticipation au gré de la Compagnie, au taux de 110 %, moyennant un préavis de six mois.

Coupons payables à raison de 2 dollars 1/2 par coupon, soit 12 fr. 95 environ, les 1er janvier et 1er juillet de chaque année.

Service des coupons : Banque Privée, à Lyon ou ses agences en France, et chez MM. Roumagnac et Cie, à Paris.

Les obligations de 100 dollars de cet emprunt sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 16 août 1905.

1905 plus haut, 519 » plus bas, 500 »

Compagnie des Chemins de fer du Nord du Brésil

Société anonyme brésilienne constituée au capital de 12.500.000 contos de reis, libéré de 40 % environ.

Siège social : à Belem de Para, siège administratif à Paris.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Emission de 25.000 obligations 5 %, de 500 francs, faisant partie de l'emprunt de 25 millions autorisé par décision de l'Assemblée générale du 3 mars 1905.

Ces obligations sont gagées par une hypothèque sur la garantie du Gouvernement fédéral brésilien et du Gouvernement de l'Etat de Para, ainsi que sur le chemin de fer, matériel fixe et roulant, et tous ses attenants.

La Compagnie ne peut émettre des obligations que jusqu'à concurrence d'un nombre dont le total en intérêts et amortissement ne dépasse pas annuellement la garantie des Etats précités.

En dehors de ce gage hypothécaire, tout l'actif et tous les biens de la Société, conformément au décret du 15 septembre 1903, s'appliquent aux obligations, par privilège sur toutes autres créances.

Amortissement : Ces titres sont amortissables en 90 ans au maximum, soit par tirage annuel ayant lieu en avril, soit par rachat si le cours est au-dessous du pair. Le remboursement des titres sortis s'opère le 1er mai suivant le tirage.

Intérêt annuel : 25 francs, payables par coupons semestriels, sous déduction de l'impôt, les 1er mai et 1er novembre.

Service des coupons : Banque Etienne Muller, 366, rue Saint-Honoré.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 3 juillet 1905.

1905 plus haut, 449 50 plus bas, 425 »

Compagnie de Chemins de fer Nord-Ouest du Brésil

Société anonyme brésilienne, constituée le 21 juin 1904 au capital de 10.000 contos de reis en 50.000 actions de 200.000 reis, entièrement libérées.

Siège social à Rio-de-Janeiro.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Emission de 40.000 obligations 5 %, de 500 fr. chacune, au prix de 385, à Bruxelles et à Anvers (Belgique), le 18 octobre 1904, et faisant partie des 200.000 obligations du même type, dont la création a été décidée par les Assemblées générales des actionnaires des 10 août et 27 octobre 1904.

Ces obligations ont, conformément au décret nº 177A du 15 septembre 1903, privilège, avant toute autre créance, sur tout l'actif et tous les biens de la Société situés au Brésil, et sur la garantie trentenaire or accordée par le Gouvernement fédéral Brésilien aux conditions des décrets nº 862 du 16 octobre 1890 et nº 5266 du 30 juillet 1904.

Amortissement : au pair en 90 ans par tirages au sort qui ont lieu en mai de chaque année, conformément au tableau d'amortissement figurant au dos des titres ; le remboursement a lieu le 15 novembre suivant.

Intérêt annuel : 25 francs, sous déduction des impôts français, et à Bruxelles et Anvers sur production d'un affidavit, à raison de 12 fr. 50, payables les 15 mai et 15 novembre de chaque année.

Service des coupons : à Paris, à la Banque Française pour le commerce et l'industrie, 9, rue Boudreau.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 20 janvier 1905.

1905 plus haut, 485 » plus bas, 413 50

Compagnie des Chemins de Fer Pirée-Athènes-Péloponèse

Société anonyme hellénique constituée définitivement le 10 décembre 1882.

Objet : La jouissance et l'exercice de tous les droits sur les lignes de chemin de fer qui seront construites, du Pirée par Athènes à Corinthe, de Corinthe à Argos, Nauplie et Myli, de Corinthe à Ægion et Patras, et de Patras à Pyrgos ou Catacolo, que la Banque Hellénique de Crédit Général et son groupe ont cédés à la Compagnie, ainsi que l'exécution des obligations à leur charge.

Siège social : 6, rue Thémistocle, à Athènes.

Durée : 99 ans du 24 juillet 1882.

Capital social : 12 millions de drachmes divisé en 120.000 actions de 100 drachmes chacune.

Conseil d'administration : neuf membres, propriétaires de 100 actions et nommés pour six ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin mars, une voix par trente actions ; dépôt 10 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 3 % à la réserve, 3 % pour l'amortissement des actions, 1 1/2 % au Conseil d'administration, 1 1/2 % au personnel, 1 % pour la formation d'une caisse de secours en faveur des employés de la Compagnie, 90 % aux actionnaires.

Service financier : Société Marseillaise de Crédit Industriel et Commercial.

ADMINISTRATEURS

MM. P. Skouses, F. Serpièris, I. Valaoritis, N. Calogeropoulos, M. Kamaras, A. Kambas, A. Simopoulos, G. Streit, E. Franghiadès.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, à terme seulement, depuis le 18 avril 1904.

Années	COURS		Bénéfices nets	Dividendes
	Plus haut	Plus bas		
1903	»	»	Dr. 439.000	Dr. 3 »
1904	63 »	52 »	498.000	3 »
1905	87 »	54 »	498.000	3 50

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	drachmes	
Valeur du chemin de fer . . .	34.490.858	83
Actions P. A. P. 11491 non émises	1 419.100	»
Frais d'installation de la ligne Myli-Kalamata	117.995	01
Frais d'installation de la ligne Diacofto-Kalavryta	24.393	10
Frais d'installation de la ligne Pyrgos-Kyparissia-Meligala.	14.432	68
Construction du bâtiment des bureaux de la Compagnie. .	95.076	33
Actions P. A. P. en portefeuille 1626	162.600	»
Dernier versement non encore effectué sur les actions. . .	31.086	15
Créances de la Banque Hellénique de crédit général cédées à la Compagnie.	170.233	85
Obligations de la Compagnie Hellénique des marbres. . .	194.000	»
Effets à recevoir	16.775	»
Obligations de Cyllène non émises	1.500.000	»
Valeur de l'Etablissement thermal de Cyllène.	1.514.491	37
Valeur de l'Hôtel d'Olympie. .	66.783	87
Travaux complém. et d'achèv. de la ligne Myli-Kalamata.	5.431.985	01
Banque G. P. Skousès. Solde au 31 Décembre 1905. . . .	416.109	85
Capital de roulement P. A. P. chez G. P. Skousès.	300.000	»
Magasins d'approvisionnement.	1.085.057	08
Dépôt d'imprimés, objets de bureau et billets	28.049	36
Débiteurs divers et solde. Ctes débiteurs.	292.266	48
Caisse centrale : espèces . . .	59.365	95
Caisse des stations.	41.317	65
	47.471.977	57

PASSIF	drachmes	
Capital social.	11.943.000	»,
Actions amorties pour lesquelles ont été délivrées des actions de jouissance. . . .	57.000	»
Capital de réserve	103.379	85
Capital de réserve pour amortissement d'actions.	14.879	85
Capital de réserve pour amortissement et conversion d'emprunts.	3.630.746	58
Capital de réserve formé par les amortissements des emprunts destiné à amortir le matériel roulant et rails,		
Soit de l'emprunt £ 120.000 £ 2.300.	57.500	»
Soit de l'empr., Dr. 6.000.000.	214.000	»
— 2.600.000.	49.000	»
— 3.000.000.	61.154	80
Capital pour renouvellement du matériel roulant et travaux extraordin. de la voie.	367.132	03
Retenue pour travaux extraordinaires sur bénéf. 1904.	50.000	»
Retenue pour renouvellement du matériel roulant sur bénéfices 1905.	60.000	»
Amortissement des dépenses faites pour travaux supplémentaires de la ligne Pyrgos-Kyp-Meligala pendant l'année 1905	1.375	87
Emprunt R. Raphaël et Sons : £ 286.000 solde £ 255.000 au 31 Décembre 1905.	6.375.000	»
£ 240.000 solde au 31 Décembre 1905.	6.022.043	97
£ 120.000 solde £ 117.700 au 31 Décembre 1905.	2.942.500	»
par obligations, Dr. 6.000.000 solde au 31 Décembre 1905	5.730.000	»
par obligations, Dr. 2.600.000 solde au 31 Décembre 1905.	2.551.000	»
du Gouvernement Hellénique Dr. 3.000.000 solde au 31 Décembre 1905	2.938.845	20
de la Banque nationale de Grèce sur hypothèque . . .	100.000	»
Oblig. de Cyllène non émises.	1.500.000	»
Fournisseurs à l'étranger, Fr. 9.199.32, £ 2.053.6.1 R. M. 1.198.55	72.857	35
Différence de change sur l'emprunt de £ 120 000	1.076.904	25
Créanciers divers et solde des comptes créditeurs.	770.385	55
Effets à payer £ 2.230, 11.3. .	65.801	60
Caisse de secours.	40.592	25
Comptes en suspens (Frais du mois de Décembre et service des emprunts au 31 Déc. 1905).	252.614	68
Dividende de l'année 1905 . .	368.336	50
Profits et Pertes :		
Solde de l'exercice 1905 . . .	58.678	98
	47.471.977	57

Compagnie des Chemins de fer de Porto-Rico

Société anonyme espagnole constituée le 17 mai 1888.

Objet : la construction et l'exploitation, dans l'île de Porto-Rico, de chemins de fer et spécialement des lignes de Saint-Jean de Porto-Rico à Mayaguez, de Rio-Peidras à Humacao, de Ponce à Mayaguez, de Ponce à Humacao et de Caguas à Humacao.

Lesdits chemins de fer, d'une longueur de 546 kilomètres, concédés par le gouvernement espagnol, suivant acte du 15 mai 1888, à M. Yvo Bosch y Puig ont été apportés par lui à la Société, laquelle en est devenue définitivement titulaire par le transfert qui lui en a été effectué par décret royal du 8 juin 1888.

La concession des lignes, régies par décret royal du 7 décembre 1886, comportait une durée de 99 années. Le trésor garantissait un intérêt de 8 % du capital de premier établissement.

A la suite de la guerre Hispano-Américaine et de l'annexion de Porto-Rico aux Etats-Unis, cette concession a été remplacée par une nouvelle du gouvernement américain d'une durée de 150 ans, sans garantie d'intérêt, mais elle comporte des exemptions d'impôts et divers autres avantages ; les lignes de la Compagnie se divisent actuellement en deux parties : celle du nord de 117 kilomètres ; celle du sud-ouest de 160 kilomètres. Un tronçon de jonction (23 kil.) est en construction.

Siège social : à Madrid, Calle de Leon.

Durée : 99 ans, du 17 mai 1888.

Capital social : 16 millions de piécettes divisé en 32.000 actions de 500 piécettes libérées de moitié.

En exécution du *convenio* intervenu en 1895 ce capital a été réduit à 3 millions de piécettes, divisé en 12.000 actions de 250 piécettes.

Conseil d'administration : de sept membres propriétaires, chacun de 50 actions dont deux choisis sur une liste de présentation arrêtée par une Assemblée générale des porteurs d'obligations 3e hypothèque.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : au plus tard en juin ; une voix par 50 actions sans limite maximum.

Répartition des bénéfices : 5 % au fonds de réserve jusqu'à ce qu'il ait atteint le dixième du capital ; ensuite un dividende

de 5 % sur le capital versé ; sur le surplus 10 % au Conseil d'administration et 90 % aux actionnaires.

ADMINISTRATEURS.

MM. de Lapisse, président, Dubois, de la Fressange, de Moros, Lévêque, Bory d'Arnex, Lachèvre. Ces deux derniers représentent les porteurs d'obligations 3e hypothèque.

RÉPARTITIONS.

Aucun dividende n'a été payé depuis la création de la Société.

EMPRUNTS PAR OBLIGATIONS

Les obligations émises par la Compagnie sont de 3 catégories :

1° 32.000 obligations de 500 francs 3 % 1re hypothèque, toutes émises.

2° 15.000 obligations de 500 fr. 5 % 2e hypothèque, toutes émises.

3° 107.809 obligations de 500 fr. 3 % à revenu variable, dites « obligations 3e hypothèque estampillées ».

La Compagnie a émis de plus 17.000 bons de coupons arriérés d'obligations 2e hypothèque. Ces bons, d'une valeur nominale de 100 francs ne portent pas d'intérêts.

Obligations et bons de coupons n'existent que sous la forme au porteur.

A. — Obligations 3e hypothèque à revenu variable.
(dites 3e hypothèque estampillées).

Les 107.809 obligations comprises dans cette catégorie représentent les titres en circulation des anciennes obligations 3 % 1re hypothèque, série Mayagüez et série Humacao ; la mention de 1re hypothèque ainsi que l'indication de la série n'ont plus de raison d'être depuis le *convenio* homologué le 10 juin 1895.

Les bases principales de ce convenio étaient les suivantes :

1° Réduction du capital de 16 millions de pesetas ou de francs divisé en 32.000 actions de 500 pesetas à 3 millions par l'annulation de 20.000 actions et l'échange de 12.000 actions de 500 pesetas contre 12.000 actions de 250 pesetas;

2° Cession d'antériorité de leur hypothèque consentie par les porteurs d'obligations, séries Mayagüez et Humacao, en faveur des obligations 1re et 2e hypothèque à créer en conformité du convenio, ces obligations devenant par suite de 3e hypothèque;

3° Suppression de l'intérêt fixe et de l'amortissement des obligations, remplacés par une participation dans les bénéfices.

4° Nomination de deux administrateurs chargés de représenter au Conseil les porteurs d'obligations 3e hypothèque.

L'article 3 du convenio, dont les dispositions ont pris place dans l'article 53 modifié des statuts concède annuellement aux obligations 3e hypothèque, 90 % des produits nets, déduction faite des frais généraux et du service des obligations 1re et 2e hypothèques. Si les 90 % attribués aux obligations 3e hypothèque dépassent 15 fr. par titre, l'excédent sera affecté à l'amortissement de ces titres.

Les 107.809 obligations à revenu variable comprennent 101.027 obligations de la série Mayagüez et 6.782 obligations de la série Humacao, y compris les titres amortis mais non remboursés au moment du convenio.

Série Mayagüez. — Titres datés de Madrid, 17 mai 1888, et portant la signature de deux administrateurs. Ils peuvent être numérotés de 1 à 101.750.

Série Humacao. — Titres datés de Madrid, 8 mars 1899, portant la signature de deux administrateurs et d'un Délégué du Conseil d'administration. Ils peuvent être numérotés de 10.001 à 21.865.

Le tableau d'amortissement qui figure au verso des titres de ces deux séries a été annulé par une estampille. La feuille de coupons a été remplacée par une nouvelle feuille de 50 coupons ne portant pas indication d'échéance mais numérotés de 1 à 50.

Le coupon N° 1 a été payé en avril 1898 à raison de 1 fr. 50.

Par suite du *convenio* les obligations série Mayaguez et série Humacao sont maintenant inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, sous une seule rubrique; coupon 1 détaché. Elles ne sont acceptées en livraison que si elles portent l'estampille d'adhésion au *convenio*.

B. — Obligations 5 % 2e hypothèque.

Création, en vertu du *convenio*, de 15.000 obligations de 500 francs 5 % rapportant 25 fr. par an payables par moitié les premier avril et octobre de chaque année à Madrid, Barcelone et Paris.

Leur amortissement doit s'effectuer à partir de l'achèvement des lignes de Mayaguez (Ouest) et s'échelonner sur la durée de la concession.

Elles jouissent d'une deuxième hypothèque sur les propriétés et les produits des lignes de chemin de fer de Saint-Jean-de-Porto-Rico à Ponce par Mayaguez et de Martin Peña à Carolina; elles avaient également un droit de préférence, en second rang, sur les sommes que le Gouvernement espagnol avait garanti par la concession de ces lignes, conformément au décret royal du 17 décembre 1886.

Ces obligations au porteur, sont datées de Madrid, 1er octobre 1895, et sont signées par deux administrateurs.

La Compagnie s'est trouvée dans l'impossibilité de payer les coupons semestriels N° 8 à 15 (octobre 1899 à avril 1903).

Par décision de l'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 11 mars 1903 et délibération du Conseil d'administration du 25 avril 1903, les porteurs ont été autorisés à échanger les huit coupons en suspens, représentant 100 fr., contre des bons de coupons arriérés d'une valeur nominale de 100 fr., et il a été entendu que la Compagnie pourrait effectuer de même façon le paiement des coupons N° 16 à 22 inclus (1er octobre 1903 au 1er octobre 1906) mais seulement, pour autant que les résultats de l'exploitation ne permettraient pas d'en faire le service en espèces dans les conditions prescrites par le *convenio* de 1895 ; à condition d'affecter au paiement partiel ou intégral de ces coupons l'excédent du produit net, après prélèvement des sommes nécessaires au service des obligations 1re hypothèque et des frais généraux.

A partir du 1er avril 1907, la Compagnie reprendra le paiement intégral des coupons en espèces et affectera le surplus des produits nets à l'amortissement des bons de coupons avant toute répartition aux obligations 3e hypothèque et aux actions.

Les coupons Nos 16 à 19 inclus (octobre 1903 à avril 1905) ont été payés moitié en espèces et moitié en vales ; les coupons 20 et 21 (octobre 1905 et avril 1906) ont reçu 8 p. 75 en espèces et 3 p. 75 en vales, ces vales pouvant être groupés et échangés au gré des porteurs, contre des bons de coupons.

Ces obligations doivent porter l'estampille suivante (en français et en espagnol) :

Les coupons de la présente obligation portant les numéros 16 à 22 inclus, soit jusqu'à l'échéance du 1er octobre 1906, seront payables suivant les résultats de l'exploitation, partie en espèces, partie en bons remboursables.

(Décision de l'Assemblée générale du 11 mars 1903 et du Conseil d'administration du 25 avril 1903.)

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés* au comptant, depuis le 27 juillet 1903.

C. — Obligations 3 % 1re hypothèque.

Emission de 32.000 obligations de 500 fr. 3 %, autorisées par le *convenio*, rapportant 15 fr. par an payables en or les 1er avril et 1er octobre à Paris et à Madrid. Jusqu'ici ces coupons ont été payés sans impôt.

Ces titres jouissent d'une première hypothèque sur les propriétés et les produits des lignes de chemins de fer de Saint-Jean-de-Porto-Rico à Arecibo et Camuy, d'Aguadilla à Mayaguez et à Ponce, de Martin Peña à Carolina, etc.

Le service des intérêts et de l'amortissement est effectué au moyen d'un prélèvement effectué sur les produits nets par la Société Américaine l'*American Railroad Company of Porto-Rico*, chargée de la construction des nouvelles lignes et de l'exploitation de tout le réseau.

L'amortissement s'effectue, depuis 1906, par tirages au sort annuels avec remboursement à 500 francs au moyen d'une annuité fixe comprenant l'intérêt et l'amortissement.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 2 juin 1902.

D. — Bons de coupons arriérés d'obligations 2e hypothèque.

En raison de la suspension, par la Compagnie, du service des intérêts d'octobre 1899 à avril 1903, des obligations 2e hypothèque, une décision du Conseil d'administration en date du 25 avril 1903, en conformité de la résolution votée par les actionnaires à l'Assemblée générale extraordinaire du 11 mars 1903, a autorisé les porteurs à échanger les 8 coupons impayés, représentant 100 fr., contre les bons de coupons arriérés d'une valeur de 100 francs, le règlement devant en être effectué avant toute répartition aux obligations 3e hypothèque.

Ces bons sont inscrits au comptant, à la *Cote Desfossés*, depuis le 9 décembre 1905.

Années	COURS DES *A.* Obligations 3e hypothèque estampillées		*B.* Obligations 5 0/0 2e hypothèque		*C.* Obligations 3 0/0 1re hypothèque		*D.* Bons de coupons arriérés 2e hypothèque	
	Plus haut	Plus bas	Plus haut	Plus bas	Plus haut	Plus bas	Plus haut	Plus bas
1901	64 »	38 »	»	»	»	»	»	»
1902	47 »	30 »	»	»	340 »	297 50	»	»
1903	70 50	67 »	397 50	348 »	353 »	328 50	»	»
1904	155 »	68 »	475 »	387 »	378 50	339 »	»	»
1905	160 »	119 »	491 »	420 »	402 »	375 »	72 50 seul cours	

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Caisse : espèces et banques.	26.289 10	Capital social	3.000.000 »
Garantie d'intérêt (due par l'Espagne)	668.686 20	Obligations de 1re hypothèque	9.133.235 »
Dépenses de premier établissement	42.984.251 36	— 2e —	6 001 802 50
American Railroad Co of Porto-Rico	1.746.543 21	— 3e —	28.023.800 »
Débiteurs divers.	1.392 79	Bons de coupons d'obligations 2e hypothèque.	1.927.750 »
Comptes d'ordre	106.133 06	Intérêts restant à payer. . . .	24.730 95
Montant des coupons d'obligations 2e hypothèque différés.	1.927.750 »	Réserve statutaire	2.921 99
Profits et pertes : Pertes des exercices 1899-1900 et 1901.	1.244.601 75	Créditeurs divers et provisions.	176.300 73
		Comptes d'ordre	106.133 06
		Provision pour réfection de matériel.	250.000 »
		Soldes bénéficiaires des exercices 1902-1903 et 1904. . .	50.770 66
		Solde bénéficiaire de l'exercice 1905	8.202 58
	48.705.647 47		48.705.647 47

Compagnie du Chemin de fer Rjasan-Ouralsk

Société anonyme russe constituée en 1885 sous le titre de Compagnie du chemin de fer de Rjasan Tambow, remplacé par celui actuel, le 11 janvier 1892.

Objet : la construction et l'exploitation des lignes Rjasan-Tambow, Koslow-Tambow et Tambow-Saratow.

Durée : du 4 septembre 1866 au 4 septembre 1947.

Siège social : à Saint-Pétersbourg.

Capital social : 782.500 livres sterling en 7.825 actions de 100 livres sterling ou 628 roubles 64 kopecks, jouissant d'une garantie d'Etat de 5 % et 1/10 % pour amortissement.

EMPRUNT 4 % 1894.

Création, le 16/28 juin 1894, d'un emprunt de 18.750.000 roubles or, 2.966.250 livres sterling, 75 millions de francs, 60.600.000 marks allemands ou 35.850.000 florins hollandais. Emis le 14 septembre 1894 à 98 % à Berlin et à Francfort.

Cet emprunt est divisé en obligations de 125 roubles or, 19 livres 15 shillings 6 pence, 500 francs, 400 marks ou 239 florins hollandais ; titres d'une et cinq obligations.

Intérêt annuel : 4 % payable par semestre au moyen de coupons échéant les 1er mars et 1er septembre de chaque année, à Saint-Pétersbourg, Londres, Paris, Bruxelles, Berlin, Francfort et Amsterdam.

Amortissement : en 52 ans 1/2 à partir du 1er janvier 1895, par tirages annuels. Cet emprunt peut maintenant être remboursé par anticipation ou converti.

Garantie directe du gouvernement russe, tant pour l'intérêt que pour l'amortissement, constatée sur chaque titre par un timbre d'Etat.

Service des coupons : à Paris, à la Banque Russe pour le commerce étranger et au Crédit Lyonnais.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 2 octobre 1894.

1901	plus haut,	510	»	plus bas,	492 »
1902	pas de cours.				
1903	—				
1904	plus haut,	487	50	plus bas,	435 »
1905	—	450	»	—	380 »

Chemins de fer Romains

Société anonyme romaine constituée en 1856, dont les lignes ont été rachetées par le gouvernement italien.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS 3 %

Emission, à diverses dates, de 762.921 obligations de 500 francs 3 %, remboursables au pair dans un délai finissant en 1955 ; coupons en janvier et juillet, tirage d'amortissement en décembre.

Sur cette quantité, 626.553 obligations ont été volontairement converties en rente italienne ; le service de celles restant en circulation est, par suite du rachat, à la charge du gouvernement italien.

Service des coupons : Crédit Industriel, 66, rue de la Victoire, Paris.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant :

1901	plus haut,	325	»	plus bas,	280	»
1902	—	360	»	—	315	»
1903	—	355	»	—	340	»
1904	—	363	»	—	345	»
1905	—	392	»	—	356	»

Société du Chemin de fer de Rostow-Wladikawkas

(VLADICAUCASE)

Société anonyme russe constituée le 2 juillet 1872, modifiée les 12 avril 1875 et 19 novembre 1877 et par ukase du 25 décembre 1884/6 janvier 1885.

Objet : la construction de la ligne Rostow-Wladikawkas de 652 verstes, ouverte le 12 août 1875, des embranchements de Noworossyisk, de Tichorezkaya à Ekaterinoslaw, et d'Ekaterinoslaw à Noworossyisk, ensemble 254 verstes ouverts le 25 juin 1888; enfin des embranchements de Petrowsk et du Transcaucase, ensemble 315 verstes. La concession expire le 2 juillet 1956.

Siège social : à Saint-Pétersbourg, Grande Morskaya, 34.

Durée : égale à celle de la concession.

Capital-actions : 8.642.500 roubles papier divisé en 17.285 actions de 500 roubles.

EMPRUNT 4 % 1894.

Emission en juin 1894 à Amsterdam, au cours de 93 1/4 % (usance d'Amsterdam, soit au change de deux florins pour un rouble-or), d'un emprunt de 12.500.000 roubles-or, ou 50 millions de francs divisé en 100.000 obligations au porteur de 125 roubles-or ou 500 francs.

Sur les 100.000 obligations, 25.000 ont été créées en titres d'unité et 75.000 en titres de cinq obligations; intérêt 4 % ou 20 francs payables par semestre le 20 mars/1er avril et le 19 septembre/1er octobre de chaque année.

Amortissement : au pair en 62 ans à partir de juillet 1894 par tirages semestriels en juin et décembre de chaque année.

Remboursement le 1er octobre pour le tirage de juin et le 1er avril pour le tirage de décembre.

Cet emprunt est garanti par tout l'actif et les recettes de la Société, à la suite des emprunts par obligations précédemment émis, savoir : 20.531.500 roubles-or en obligations 4 % de 1885, 23.605.450 roubles-or et 20 millions d'obligations roubles-crédit, compris dans les emprunts consolidés émis directement par l'Etat.

L'emprunt dont il s'agit, jouit de la garantie absolue du gouvernement impérial pour le service des intérêts et de l'amortissement, qui ne pourra être accru avant le 1er janvier 1905.

Revenu exempt de tout impôt russe présent ou à venir.

Service financier : à Paris, chez MM. de Rothschild frères.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 16 juin 1894.

1901	plus haut,	104	50	plus bas,	98 »
1902	pas de cours.				
1903		98	50	seul cours.	
1904	—	98	»	plus bas,	88 50
1905	—	90	»	—	79 »

Grande Société des Chemins de fer Russes

Société anonyme russe constituée par ukase du 26 janvier-1er février 1857.

Le réseau de cette Compagnie a été racheté par le gouvernement russe à partir du 1/13 janvier 1894.

Par suite de ce rachat, le gouvernement russe est resté seul responsable du service des obligations de la Compagnie.

EMPRUNTS PAR OBLIGATIONS

Obligations 4 0/0 *(Nicolas)* 1888. — Emission, en février 1888, au taux de 75 0/0 d'un emprunt de 1.188.000 livres sterling, divisé en 11.880 obligations de 625 roubles ou 100 livres sterling, produisant un intérêt de 4 liv. st. payable par moitié, les 1er février et 1er août, sous déduction de 5 0/0 d'impôts russes ; soit 1 livre 18 shillings net par coupon. Remboursables en une période finissant le 1er février 1952. Tirage le 1/13 mai, remboursement des titres sortis le 20 juillet/1er août.

Calcul à 25.20 la liv. st. ou 2.520 francs par titre.

Obligations 4 0/0 1890. — Emission à 90 0/0, en juillet 1890, d'un emprunt de 15.625.000 roubles métalliques ou 2.500.000 livres sterling, divisé en 25.000 obligations de 625 roubles ou 100 livres sterling 4 0/0 avec intérêt susceptible de l'impôt russe de 5 0/0 sur le revenu. Ces obligations sont productives de 4 livres par an, sauf impôt, payables par moitié les 1er janvier et 1er juillet à raison de 1 livre 18 shillings net.

Tirages en mars pour remboursement en juillet, en une période finissant le 1er juillet 1952.

Calcul à 25,20 par livre sterling ou 2.520 francs par titre.

Service des coupons : à Paris, à la succursale de la Banque Russe pour le commerce étranger et aux caisses de la Société Générale, de la Banque de Paris, du Crédit Lyonnais, du Comptoir d'Escompte, etc.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Les obligations de ces deux emprunts sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant :

Années	4 0/0 1888		4 0/0 1890	
	plus haut	plus bas	plus haut	plus bas
1901	97 »	95 »	98 50	95 »
1902	pas de cours		96 50	95 »
1903	99 50	seul cours	pas de cours	
1904	88 »	82 »	88 60	82 20
1905	85 »	80 50	86 25	60 »

Saint-Louis and San-Francisco Railroad Company

Société américaine, reconstituée le 30 juin 1896 avec siège social à New-York. Son capital est de 29.000.000 dollars en actions ordinaires, 5.000.000 de dollars en actions de première préférence, 4 %, non cumulatifs ; enfin 16.000.000 de dollars d'actions de seconde préférence, 4 %, non cumulatifs.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Création, le 1er décembre 1903, de 21.000 titres de 100 dollars, en obligations or 4 1/2 %, remboursables en cinq ans, au pair de 100 dollars et, au plus tard, le 1er décembre 1908.

Ces titres font partie d'une série de 9.160 obligations de 1.000 dollars émises aux termes d'une convention de trust passée entre la Compagnie et la North American Trust Company en qualité de trustee.

La Compagnie se réserve le droit de rembourser ces obligations au pair avec les intérêts courus, à toute époque avant l'échéance, sur un avis de trente jours de date.

Intérêt annuel : 4 1/2 % payable semestriellement les 1er juin et 1er décembre de chaque année.

Ces obligations ont une première hypothèque sur le réseau du Saint-Louis et San-Francisco et New-Orléans Railroad, l'émission ayant pour gage hypothécaire spécial la totalité du capital-actions et du capital-obligations de ce réseau.

Service des coupons en France, à la Banque Privée à Lyon et dans ses agences et chez MM. Roumagnac et Cie.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 12 janvier 1905.

1905 plus haut, 525 » plus bas, 500 »

Société du Chemin de fer Ottoman Salonique-Monastir

Société anonyme ottomane constituée le 5 février 1891.

Objet : La construction et l'exploitation de la ligne de Salonique à Monastir, d'une longueur de 219 kilomètres, concédée pour 99 ans par firman du 27 octobre 1890, à M. Alfred Kaulla, agissant pour le compte de la Deutsche-Bank de Berlin.

Durée : 99 ans du 5 février 1891.

Siège social : à Constantinople.

Capital social : 20 millions de francs représenté par 10 millions d'actions de préférence et 10 millions d'actions ordinaires, libérées de 50 %.

D'après les documents publiés lors de l'émission des obligations dont il sera ci-après parlé, le gouvernement ottoman, par convention du 28 octobre 1890 (articles 29, 30 et 31), a garanti au concessionnaire, pendant la durée de la concession, un revenu brut annuel de 14.300 francs par kilomètre exploité.

A cette garantie, le gouvernement a affecté spécialement et en premier rang les revenus des dîmes des arrondissements de Salonique et de Monastir.

Le Conseil d'administration de la Dette publique ottomane est chargé de la gestion et de l'encaissement de ces dîmes. Sur cet encaissement, il doit verser tous les ans, à la Société, la somme nécessaire pour compléter le revenu brut de 14.300 francs par kilomètre qui a été garanti à celle-ci.

A l'expiration de la concession, la ligne et ses dépendances feront retour à l'Etat ottoman; mais le matériel roulant et les approvisionnements de toute sorte ainsi que les objets mobiliers servant à l'exploitation seront achetés à dire d'experts par le gouvernement ottoman.

Toutefois, après 30 ans à dater du jour de la concession, le gouvernement impérial ottoman pourra racheter à quelque époque que ce soit, jusqu'à la fin de la concession, la ligne moyennant le paiement d'une somme annuelle équivalente aux 50 % des recettes brutes moyennes des cinq dernières années, cette somme ne pouvant être inférieure à 10.000 francs par kilomètre.

Même dans ce cas, le matériel roulant, les approvisionnements de toute sorte seront achetés à dire d'experts par le gouvernement

impérial ottoman conformément à l'article 17 de la convention et à l'article 10 du cahier des charges.

Le gouvernement devra assurer à la Société le payement régulier de son prix de rachat, qui fera l'objet d'une convention spéciale.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS.

Suivant autorisation donnée par assemblée générale du 8 février 1893, il a été créé, à cette date, pour un capital de 60 millions de francs (48.480.000 marks) d'obligations divisées comme suit :

12.000 obligations série A de 500 francs, ou 404 marks, numérotées de 1 à 12.000;

15.000 obligations série B de 2.500 francs ou 2.020 marks, numérotées de 12.001 à 27.000 ;

3.300 obligations série C de 5.000 francs ou 4.040 marks, numérotées de 27.001 à 30.300.

Intérêt annuel : 3 % payable en or par moitié, les 2 janvier et 1er juillet, à raison de 7 fr. 50 ou 6 marks 06, série A ; 37 fr. 50 ou 30 marks 30, série B ; 75 francs ou 60 marks 60, série C.

Amortissement : au pair en 96 ans du 2 janvier 1894 au 2 janvier 1989 par tirages annuels le 1er octobre, pour remboursement 2 janvier suivant.

Le payement des coupons et le remboursement des titres sortis ont lieu à Constantinople, Berlin, Francfort, Paris et Bruxelles.

Conformément à l'art. 8 de la convention du 28 octobre 1890, ces obligations sont exemptes de tout impôt du gouvernement ottoman.

Service des coupons et remboursements : à Paris, au Crédit Lyonnais, sous déduction des impôts (7 fr. 20 net) ; à Bruxelles, sans impôt, chez MM. Cassel et Cie.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 12 mars 1894.

1901	plus haut,	310 »	plus bas,	270 »
1902	—	290 »	—	277 50
1903	pas de cours.			
1904	plus haut,	335 »	plus bas,	301 »
1905	—	320 »	—	310 »

Chemins de fer de Séville-Xérès-Cadix

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Obligations, titres roses. — 12.835 obligations de 300 francs libérées au porteur, remboursables au pair en 37 ans (de 1875 à 1911) par voie de tirages au sort ayant lieu en novembre, pour le remboursement des obligations sorties, s'effectuer le 1er janvier suivant, et jouissant d'un intérêt annuel de 10 francs (net d'impôt, 9 fr. 10), payable par moitié, les 1er janvier et juillet de chaque année.

Obligations, titres jaunes. — 80.000 obligations de 300 francs libérées au porteur, remboursables au pair en 84 années (de 1876 à 1959) par voie de tirages au sort ayant lieu en novembre. Remboursement des titres sortis le 1er décembre suivant. Intérêt annuel, 10 francs (net d'impôt, 9 fr. 10), payable par moitié les 1er juin et 1er décembre.

Obligations, titres gris. — 87.165 obligations de 300 francs libérées, au porteur, remboursables au pair en 85 années (de 1875 à 1959) par voie de tirages au sort opérées en novembre. Remboursement le 1er janvier suivant. Intérêt annuel, 10 francs (net d'impôt, 9 fr. 10), payable par moitié les 1er janvier et 1er juillet.

Nota. — En 1897, la hausse persistante du change imposant à la Cie des Chemins de fer Andalous des charges hors de proportion avec ses ressources, un projet de *convenio* fut présenté aux obligataires. Il réunit l'adhésion de ces derniers, en grand nombre, puis fut annulé par arrêt de la Cour de Cassation de Madrid, au commencement de l'année 1899.

La Compagnie contracta alors avec ses obligataires divers *modus vivendi* successifs de six en six mois. C'est ainsi que du 1er février 1897 au 30 juin 1900 tous les coupons furent payés en pesetas avec remise de vales. Puis, le change s'étant amélioré, le service fut repris en francs durant un intervalle qui va du 1er juillet 1900 au 31 décembre 1901. Une nouvelle tension du change obligea la Compagnie à reprendre le paiement en pesetas avec remise de vales, dès le 1er janvier 1902.

En outre des modifications faites dans le service des intérêts, les amortissements avaient été suspendus depuis le 1er décembre 1896. Le 30 juin 1904, la Compagnie soumit aux actionnaires un nouveau projet de *convenio*. Ce projet a été proposé dès la fin de la même année à l'adhésion des obligataires. La procédure d'homologation en est actuellement en cours.

Les principales dispositions de ce *convenio* sont les suivantes :

I. — Les obligations Séville-Xérès jaunes et grises et les obligations Andalouses 1re et 2e séries, seront divisées en obligations à revenu fixe et en obligations à revenu variable, tout porteur d'un groupe de trois obligations devant recevoir deux obligations à revenu fixe et une à revenu variable.

Les obligations à revenu fixe toucheront le plein de leurs coupons, soit 10 francs les Séville-Xérès, et 15 francs les Andalouses; le solde disponible de chaque exercice sera distribué entre les obligations à revenu variable jusqu'à concurrence de leur entier coupon.

Pour cette distribution, le service des variables Andalouses ne viendra qu'après celui des variables Séville-Xérès.

II. — L'amortissement sera repris à partir du 1er janvier 1905; dans ce but, les tableaux seront remaniés, de manière à assurer l'extinction régulière des obligations Séville-Xérès en 1955 et celle des Andalouses aux dates prévues par les tableaux actuellement en vigueur.

Il s'opérera par tirage au sort et au pair (300 francs pour les Séville-Xérès et 500 francs pour les Andalouses), dès que les recettes nettes d'un exercice permettront de faire face à cette charge; jusque-là l'amortissement se fera par rachat en Bourse et portera sur les obligations variables.

III. — Les obligations Séville-Xérès roses resteront à revenu fixe, ainsi que les obligations Cordoue-Malaga payables en pesetas.

L'amortissement sera repris pour ces deux séries par tirage au sort, savoir: pour les Séville-Xérès roses, en amortissant, en 1905, le nombre prévu aux tableaux actuels pour 1897 et ainsi de suite, et pour les Cordoue-Malaga, en doublant le nombre d'obligations à amortir chaque année, jusqu'à ce que le nombre d'obligations restant à amortir soit celui prévu aux tableaux actuels.

IV. — Une réserve de 3.000.000 de pesetas sera constituée et affectée à la garantie du service des obligations à revenu fixe.

Une autre réserve sera constituée en vue du maintien de l'amortissement au pair, après sa reprise, et recevra les excédents libres des exercices au cours desquels l'amortissement aura été opéré par rachat en Bourse, et ce jusqu'au moment où les recettes d'un exercice auront été suffisantes pour permettre la reprise de l'amortissement au pair.

V. — Une Société civile d'obligataires sera constituée pour représenter ces derniers dans leurs rapports avec la Compagnie et exercer les droits de contrôle qui leur sont reconnus. Les administrateurs de la Société civile prendront connaissance des procès-verbaux du Conseil de direction et des actes de gestion de la Compagnie; ils dresseront un rapport annuel pour tenir les obligataires au courant de la situation. La Compagnie s'interdit, sans le consentement préalable des obligataires, d'émettre de nouvelles obligations, d'acquérir de nouvelles lignes ou d'en deman-

der la concession, d'aliéner tout ou partie du réseau actuel, de fusionner la Compagnie avec toutes autres entreprises.

VI. — Si des emprunts nouveaux sont justifiés, notamment pour faire face aux travaux de parachèvement, de premier établissement ou d'achat de matériel roulant, ils devront être émis d'accord avec la Société civile des obligataires : les obligations émises seront servies, comme coupons et amortissement, en concours avec les obligations à revenu fixe.

VII. — L'exigibilité de la dette flottante actuelle sera reculée de 5 ans; toutefois, au cas d'émission d'obligations nouvelles, elle sera consolidée en obligations d'un type à émettre et dont le prix sera fixé d'après des bases convenues, à moins que la Compagnie ne trouve plus avantageux de se libérer en espèces.

VIII. — Sur les sommes restées libres après: — 1° le service des coupons des obligations à revenu fixe, de l'amortissement et des intérêts de la dette flottante ; 2° le paiement intégral des coupons à revenu variable Séville-Xérès ; 3° le paiement de 7 fr. 50 aux obligations à revenu variable Andalouses: — deux tiers seront distribués, aux variables Andalouses, l'autre tiers étant laissé à la disposition de la Compagnie à titre de prime de gestion.

La Compagnie ne reprendra la liberté de ses dividendes que lorsqu'elle aura pu faire face à l'intégralité de sès charges, y compris l'amortissement au pair, pendant deux ans consécutifs, à l'aide de ses revenus annuels et sans puiser dans les réserves spéciales prévues sous l'article 4 ; en aucun cas, avant cette époque, la prime de gestion ne pourra excéder une somme représentant plus de 15 pesetas par action.

IX. — Tous les vales délivrés ou à délivrer pour coupons échus antérieurement à la mise à exécution du présent convenio seront échangeables contre des actions, comme il a été fait jusqu'à présent.

Service financier : Banque de Paris et des Pays-Bas.

Les trois séries sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant :

	SÉRIE ROSE		SÉRIE JAUNE		SÉRIE GRISE	
	Plus haut	Plus bas	Plus haut	Plus bas	Plus haut	Plus bas
1901	pas de cours		203 »	174 »	202 »	175 »
1902	—		197 »	157 »	200 »	160 »
1903	330 »	303 »	200 »	175 »	200 »	175 »
	Estampillée ou non		Estampillée ou non		Estampillée ou non	
1904	277 50	255 »	220 »	210 »	219 50	208 »
1905	275 »	240 »	225 »	202 »	228 »	201 »
	Non estampillée		Non estampillée		Non estampillée	
1904	275 »	225 »	219 50	171 »	219 50	172 »
1905	270 »	240 »	226 »	210 50	227 »	208 50

Chemins de fer de la Turquie d'Europe

(Lots Turcs)

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Emission, à diverses époques et à divers prix, de 1.980.000 obligations de 400 francs 3 %, remboursables au pair en 105 ans, de 1870 à 1974, par voie de tirages au sort à opérer les 1er février, avril, juin, août, octobre et décembre de chaque année. Service total garanti directement par la Turquie.

En outre des remboursements au pair, ceux suivants étaient stipulés, savoir : première période, du 30 avril 1870 au 1er février 1910:

Aux tirages des 1er avril, août et décembre : 1 titre remboursé par 600.000 francs; 1 par 60.000 francs; 2 par 20.000 francs ; 6 par 6.000 francs; 12 par 3.000 francs et 28 par 1.000 francs.

Aux tirages des 1er février, juin et octobre : 1 par 300.000 francs; 1 par 25.000 francs ; 2 par 10.000 francs; 6 par 2.000 francs ; 12 par 1.250 francs et 28 par 1.000 francs.

Seconde période du 1er avril 1910 au 1er décembre 1974 :

Aux tirages des 1er avril, août et décembre : 1 titre par 400.000 fr., 1 par 30.000 francs; 2 par 10.000 francs ; 6 par 2.500 francs ; 12 par 2.000 francs et 28 par 1.000 francs, sauf en décembre 1974, où 8 titres seulement au lieu de 28 seront remboursés par 1.000 francs.

Aux tirages des 1er février, juin et octobre : 1 titre par 200.000 fr ; 2 par 4.000 francs; 14 par 1.250 francs et 35 par 1.000 francs.

Le service des coupons est suspendu depuis avril 1876. L'intérêt a été aboli en 1903 ; les feuilles de coupons furent retirées et une bonification de 2 francs accordée aux porteurs. Jusqu'en avril 1875 les lots furent payés intégralement ; ceux sortis en juin et août 1875 furent payés par moitié, en bons. De septembre 1875 à décembre 1881 les primes furent payées par 20 % ; en 1882, par 25 % ; depuis 1883 par 58 %, et enfin, depuis 1903 au pair. Les titres sans primes sont actuellement remboursés par 240 francs.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme :

1901	plus	haut,	121	»	plus bas,	96	»
1902		—	129	»	—	108	25
1903		—	145	»	—	119	50
1904		—	132	25	—	108	»
1905		—	139	50	—	126	50

Compagnie du Chemin de fer de San-Sébastian à Hernani

(Compañia del Ferro-Carril de San-Sebastian à Hernani)

Société anonyme espagnole, constituée par acte du 11 février 1901.

Objet : l'exploitation d'une ligne ferrée à voie d'un mètre, d'une longueur de 12 kilomètres, entre Saint-Sébastien et Hernani, et d'une usine électrique de 400 chevaux, laquelle fournirait la force nécessaire au chemin de fer électrique et la lumière à Saint-Sébastien.

Capital social : 2.500.000 pesetas.

Siège social : à Bilbao.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Création, le 17 octobre 1905, de 4.000 obligations de 500 francs 5 %.

Intérêt annuel : 25 francs, payable par semestre, les 1er avril et octobre de chaque année.

Le payement des intérêts, comme du capital des obligations, se fera en or, franc et libre de tous impôts et contributions, établis ou à établir par l'Etat espagnol et sans déduction aucune pour raison de change.

Les obligations sont garanties par une hypothèque de premier rang.

Amortissement : en 90 ans, de 1906 à 1995, par tirage annuel, suivant tableau imprimé au dos du titre. La Compagnie s'est réservé le droit, à partir du 28 octobre 1910, d'augmenter le nombre des obligations à amortir, comme de les amortir toutes en une seule fois.

Service financier : à Paris, à la Banque Générale Française, 50, boulevard Haussmann.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 21 décembre 1905.

1905 plus haut, 475 » plus bas, 472 50

Compagnie des Chemins de fer du sud de l'Espagne

(Linarès à Almeria)

Société anonyme espagnole constituée le 26 juin 1889.

Objet : La construction et l'exploitation de chemins de fer dans le Sud de l'Espagne et spécialement de la ligne de Linarès à Alméria.

Siège social : à Madrid ; agence à Paris, 10, rue de la Paix.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Emission, le 29 octobre 1889, au prix de 290 fr., de 96.000 obligations de 500 piécettes 3 %, remboursables à 500 piécettes en 95 ans, de 1892 à 1987 par tirages annuels en décembre, pour remboursement le 1er avril suivant. Elles sont stipulées productives d'un intérêt annuel de 15 piécettes, payables par moitié les 1er avril et 1er octobre.

En vertu d'un *convenio* passé avec les créanciers en date du 24 mars 1895 et homologué le 4 avril 1896, le payement des coupons 10 à 16, à échoir du 1er octobre 1894 jusqu'au 1er octobre 1897, s'est opéré en *vales* remboursables dans les conditions stipulées audit *convenio*.

Le coupon d'avril 1898 a été payé. Mais, le 16 septembre 1898, l'assemblée des actionnaires a voté un second arrangement, en vertu duquel les 95.816 obligations alors en circulation seraient à échanger, par groupe de deux, contre une obligation à revenu fixe de 15 piécettes et une obligation à revenu variable, avec maximum de 15 piécettes. De plus les *vales* en circulation, d'un montant de 5.030.340 piécettes, seraient échangés contre 10.000 actions nouvelles de 500 piécettes. L'amortissement serait établi à partir de 1899 ; il se pratiquerait par adjudications au rabais et, à défaut d'offres au-dessous de 500 piécettes, par tirage au sort.

Des oppositions ont empêché l'adoption légale de ce *convenio* qui est soumis aux tribunaux espagnols pour homologation.

Les obligations qui ont effectué l'échange proposé sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 14 décembre 1899 sous

deux rubriques : *obligations à revenu fixe* et *obligations à revenu variable*, avec la mention, pour les unes et les autres : sujettes au *convcnio*.

	Cours des obligations à revenu fixe		Cours des obligations à revenu variable	
Années	Plus haut	Plus bas	Plus haut	Plus bas
1901	200	157	166	98
1902	182	140	135	89
1903	226	160	167	112 50
1904	222	160	170	125
1905	250	198	189	145

Nota : Depuis le 27 février 1905, la *Cote Desfossés* inscrit sous une rubrique spéciale, au comptant, intitulée. *Linarès-Alméria non estampillées 3 %*, les obligations du Sud de l'Espagne qui n'ont point opéré l'échange contre obligations à revenu fixe et variable. Ces obligations étaient précédemment cotées au parquet.

Les titres doivent se livrer timbrés.

1905 plus haut, 245 »; plus bas, 180 »

OBLIGATIONS MOREDA-GRENADE

Création, le 25 novembre 1898, de 12.000 obligations de 500 piécettes 6 % productives d'un intérêt annuel de 30 piécettes, payable au moyen de coupons trimestriels de 7 piécettes et demie aux échéances des 1er janvier, avril, juillet et octobre.

Titres d'une et de cinq obligations remboursables en 99 ans, de 1899 à 1984. Toutes portant la mention suivante : « Ces 12.000 obligations ont comme garantie une première hypothèque sur les propriétés et les produits de la ligne du chemin de fer de Moreda à Grenade ».

Service financier : à Paris, 10, rue de la Paix.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 9 avril 1900.

1901	plus haut,	327 »	plus bas,	182	50
1902	—	310 »	—	240	»
1903	—	365 »	—	290	50
1904	—	348 »	—	290	»
1905	—	399 »	—	341	»

Chemins de fer de Turin-Savone-Acqui

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Emission en 1865, à 215 francs l'une, de 23.410 obligations de 500 francs 3 %, avec coupon en janvier et juillet.

Amortissement : au pair, dans une période finissant en 1964, au moyen de tirages opérés en octobre, pour remboursement le 1er janvier suivant.

Service des coupons : à Paris, chez MM. de Rothschild frères à raison de 6 fr. l'un, avec affidavit.

NOTA. — Par suite du rachat des lignes de la Compagnie par l'Etat italien, ces obligations sont maintenant à la charge de l'Italie.
Les titres doivent se livrer timbrés.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant :

1901	plus haut,	253 »	plus bas,	210 »
1902	—	243 »	—	174 »
1903	—	270 »	—	220 »
1904	pas de cours.			
1905	plus haut,	370 »	plus bas,	360 »

Yosemite Short Line Railway Company

Société américaine à responsabilité limitée, constituée sous les lois de l'Etat de Californie (Etats-Unis), enregistrée à Sacramento, le 21 juin 1905.

Siège social : San-Francisco (Californie) Salle 621, Crossley Building, à l'angle Nord-Est de New-Montgomery et de Mission street.

Objet : la construction et l'exploitation d'une ligne de chemin de fer de 50 milles (75 kilomètres), reliant la station de Jamestown au Parc national du Yosemite.

Capital social : 1.250.000 dollars divisé en 12.500 actions de 100 dollars.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Création, en 1905, d'un emprunt par obligations de 625.000 dollars, divisé en 6.250 obligations de 100 dollars.

Ces titres jouissent d'une première hypothèque sur tout le réseau de la Compagnie, et d'une garantie totale pour le capital et les intérêts, du « Sierra Raliway Cº of California ».

Intérêt annuel : 4 1/2 % or, payable les 1er mars et 1er septembre, net de tous impôts, par 23 fr. 31, soit 11,62 1/2 francs par semestre, à Paris, Lyon, Marseille, New-York et San-Francisco.

Amortissement : au pair de $ 100 ou 518 francs environ, le 1er septembre 1945.

Service des coupons : à Paris, à la French Finance corporation, 26, rue Laffitte ; à Lyon et Marseille, à la Banque Privée.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 18 septembre 1905.

1905 plus haut, 488 »; plus bas, 480 »

BANQUE GÉNÉRALE FRANÇAISE

Société anonyme au capital de 4 millions de francs

SIÈGE SOCIAL : **50, boulevard Haussmann, PARIS (IXe)**

AGENCES :

A LYON, *1, rue Gentil.* | ***A LILLE,*** *13, rue Jean-Roisin*

Adresse télégraphique : GENBANK, PARIS

Téléphones { Direction, services de la Banque : **265.80.**
Administration centrale : **265.02.**

La **BANQUE GÉNÉRALE FRANÇAISE** se charge d'effectuer — en France et à l'Etranger — les opérations suivantes :

Achats et ventes de valeurs cotées et non cotées, sans autre courtage que celui prélevé par l'agent de change.

Encaissement gratuit de tous coupons français échus et de tous coupons étrangers (sans commission).

Remboursement de tous les titres sortis aux tirages.

Ouvertures de comptes courants, avec chèques.

Renouvellement des feuilles de coupons épuisées.

Souscriptions sans frais, à toutes émissions.

Représentation aux assemblées générales, liquidations et faillites.

Libération de titres, conversions, etc.

Comptes de chèques { à vue 1 0/0 l'an.
à 20 jours de préavis, 1 1/2 0/0 l'an.

Des carnets de chèques timbrés sont tenus à la disposition des titulaires de comptes, contre simple remboursement du timbre.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. **Léon GERMOT,** Ingénieur, Conseiller technique des Manufactures de l'Etat, Président
François LUTSCHER, Administrateur-Délégué ;
William GUYNET, Délégué du Congo Français au Conseil supérieur des Colonies, Administrateur ;
Comte de FERRÉ DE PÉROUX, Propriétaire, Administrateur.

Directeur Général : M. F. COLOMBET

Le Moniteur des Capitalistes et des Rentiers

Revue complète et indépendante de la Finance et de l'Industrie paraissant tous les Dimanches

23e ANNÉE

Administration et Rédaction : 50, BOULEVARD HAUSSMANN, **PARIS**

TÉLÉPHONE **265.80**

EDITIONS { **Hebdomadaire** paraissant tous les dimanches.
Mensuelle — tous les premiers dimanches de chaque mois.

Ces deux Editions publient chacune 32 pages de texte

ABONNEMENT DONNANT DROIT AUX DEUX ÉDITIONS :

Un franc la première année, à titre d'essai. — **Cinq francs** les années suivantes.

L'Administration du Moniteur des Capitalistes et des Rentiers :

Surveille les opérations de ses abonnés.

Répond, par dépêche ou par lettre, suivant l'urgence des cas, à toute demande de renseignements accompagnée d'un timbre de 0 fr. 10 pour la reponse par lettre.

Possédant un service d'informations des plus complets, elle s'occupe particulièrement de la constitution ou de la revision des portefeuilles, ainsi que de leur surveillance, elle indique les arbitrages avantageux, les opérations susceptibles d'augmenter le revenu de ses Clients et d'assurer la sécurité de leurs placements.

Vérifie les listes authentiques de tous tirages français et étrangers parues jusqu'à ce jour. La vérification des tirages est soigneusement faite et sera renouvelée aussi souvent que nos abonnés en feront la demande.

Répond par la voie de la Petite Correspondance du Journal, à tous ceux de ses abonnés qui ne désirent pas une réponse par lettre particulière.

Tous ces services sont gratuits pour ses abonnés

ÉDOUARD DESFOSSÉS

Agent de Change

21, Place de Brouckère

BRUXELLES

Téléphone 37.25 — *Adresse télégraphique : DESFOSSÉS-BOURSE-BRUXELLES*

OPÉRATIONS DE BOURSE

Au comptant et à terme

RENSEIGNEMENTS SUR TOUTES VALEURS

Belges et Étrangères

Encaissement de coupons, échanges de titres, souscriptions, remboursement de titres amortis, etc., etc., effectués gratuitement pour la clientèle.

LA MAISON SE CHARGE SPÉCIALEMENT DE LA GARDE DES TITRES

Correspondants à Paris :

MM. E. DESFOSSÉS & FABRE FRÈRES

42, Rue Notre-Dame-des-Victoires *(Place de la Bourse)*

PARIS

TRAMWAYS ET TRANSPORTS

Compagnie Générale des Automobiles-Taximètres

Société anonyme française définitivement constituée le 17 août 1905.

Objet : l'exploitation, tant en France qu'à l'étranger, de voitures automobiles munies de taximètres, pour tous services de transports particuliers et en commun, ainsi que pour le transport de marchandises. La fabrication, l'achat, la vente et la location de toutes voitures automobiles, ainsi que de tous moteurs, appareils vérificateurs ou enregistreurs, carrosseries, pièces détachées et accessoires pouvant concerner les voitures et véhicules automobiles. Et généralement toutes opérations commerciales, industrielles et financières pouvant se rattacher aux objets ci-dessus.

Siège social : 24, rue Saint-Augustin.

Durée : 20 ans du 17 août 1905.

Capital social : à l'origine 200.000 francs, divisé en 2.000 actions de 100 francs, porté par décision de l'Assemblée générale du 16 mai 1906 à 700.000 francs, divisé en 7.000 actions de 100 francs. Il a été créé en outre 5.000 parts de fondateurs, sur lesquelles 4.000 ont été remises à M. Marx en rémunération de ses apports et 1.000 aux souscripteurs du capital originaire.

Conseil d'administration : trois à neuf membres, propriétaires de 20 actions et nommés pour cinq ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin ; une voix par cinq actions, maximum cinquante voix. Dépôt 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 6 % du montant libéré des actions, prélèvement en faveur des réserves. Sur le surplus : 10 % au Conseil d'administration, 45 % aux actions, 45 % aux parts de fondateurs.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. Vergne, J. Lebègue, L. Hottot, L. Husson, M. Decot.

Les actions et les parts de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 26 septembre 1906.

L'Électrique Lille-Roubaix-Tourcoing

Société anonyme française, constituée le 15 avril 1905.

Objet : l'établissement et l'exploitation du réseau des Tramways à traction mécanique, dont la concession a été accordée à M. Mongy par décret présidentiel du 22 février 1904 ; l'établissement et l'exploitation de toutes autres lignes dont la concession pourrait être acquise ou obtenue ultérieurement dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais et les régions limitrophes ; toutes les opérations mobilières et immobilières se rapportant au but de la présente Société, notamment la fourniture de l'énergie électrique, l'acquisition de toutes valeurs, de tous biens meubles et immeubles ayant trait à l'objet social.

La Société pourra, en outre, s'occuper de tout ce qui touche à l'industrie des transports en tant que cela intéressera les lignes dont elle aura la concession ou l'exploitation, et faire généralement toutes opérations commerciales, industrielles et financières se rattachant à l'objet de la Société.

Siège social : à Lille, 4, rue de la Chambre-des-Comptes.

Durée : jusqu'au 1er octobre 1968.

Capital : 12 millions de francs, divisé en 48.000 actions de 250 fr. chacune.

Conseil d'administration : cinq membres au moins et neuf au plus, nommés pour six ans et propriétaires de cent actions chacun.

Année sociale : close le 31 décembre de chaque année.

Assemblée générale : tenue chaque année à la date fixée par le Conseil d'administration ; autant de voix que d'actions, dépôt quinze jours au moins avant la date de la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 5 % du montant libéré des actions. Sur le surplus, 10 % au Conseil d'administration, 90 % aux actions après prélèvement des sommes affectées aux réserves et aux amortissements.

Pendant la construction et jusqu'à l'achèvement complet du réseau prévu sous le paragraphe 1er de l'article 2 des Statuts, et seulement pour le terme imparti par le décret y rappelé pour l'achèvement des travaux, les intérêts à 4 % du montant versé sur les actions émises pour la mise en exploitation de ce réseau, seront payés au moyen des produits des lignes ou sections de lignes qui seront mises successivement en exploitation.

En cas d'insuffisance, ces intérêts seront portés pour la partie complémentaire, au compte des frais de premier établissement.

Service financier : Crédit du Nord, à Lille et à Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. A. Descubes, C. Dansette, L. Francq, L. Gruyelle-Gruyelle, M. Ryndzunsky, S. Schœnbrunn.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 7 octobre 1905.

1905 plus haut 324 » plus bas 300 »

The Intercontinental Railway Company Ltd

Société anglaise à responsabilité limitée, enregistrée à Londres le 23 décembre 1902.

Objet : faire construire des bateaux à vapeur dits « ferry-boats » établis de façon à pouvoir transporter des wagons de chemins de fer, wagons à voyageurs ou à marchandises, exercer les industries d'armateurs, constructeurs, entreprises de transports par terre ou par eau, etc.

Siège social : à Londres, 110, Cannon street E. C. Bureau à Paris, 64, rue Caumartin.

Capital social : 100.000 livres, en pareil nombre d'actions d'une livre.

Nota. — Cette Société a repris l'actif de The Channel Bridge and Railway Co Ld (Pont sur la Manche) moyennant 50.000 actions de £ 1 entièrement libérées.

Conseil d'administration : de cinq à quinze membres, propriétaires de 200 actions chacun. Rémunération annuelle à fixer par l'Assemblée générale. Le Conseil a droit, en plus, à un dixième des recettes de la Compagnie sur la vente de tout ou partie de son actif ou en considération de services rendus par elle à d'autres compagnies, par l'appui qu'elle leur aura donné ou autrement.

Année sociale : close le 10 décembre.

Assemblée générale : date non indiquée.

Service des titres : à Paris, 64, rue Caumartin.
Les titres existent en coupures de 1, 5, 10 et 25 actions.

ADMINISTRATEURS.

MM. l'Amiral Brown de Colstoun, Ph. Stanhope, E. Bodington, H.-V. Rudston-Read, Georges Hersent, A. Fliche, V. Krafft, Comte de Montebello, Charles Waterneau, le comte Baguenault de Puchesse, P.-A. Moeller, C. Hay.

RÉPARTITIONS.

Il n'a été distribué aucun dividende jusqu'ici.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 28 septembre 1903.

1903	plus haut	31 »	plus bas	13
1904	—	28 »	—	8
1905	—	47 50	—	14

BILAN AU 10 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Capital non souscrit, 10.087 actions à la souche	252.175 »	Capital	2.500.000 »
Achat des droits et Actif de The Channel Bridge and Railway Cº	1.264.398 65	Créditeurs divers	20.090 »
Achat de The European Car Transport and Express Cº . .	19.120 15		
Frais d'Études et de fonctionnement	851.794 20		
Espèces en Caisse et en Banque	79.780 65		
Débiteurs divers	52.821 35		
	2.520.090 »		2.520.090 »

Messageries Françaises de Madagascar

Société anonyme française définitivement constituée le 22 décembre 1898; modifiée par délibération d'assemblée générale extraordinaire du 2 février 1901.

Objet : la construction et l'exploitation d'une voie navigable dite : « Canal des Pangalanes » à établir le long de la côte Est de Madagascar, entre Tamatave et Andevoranto; toutes autres entreprises de transport par terre ou par eau à Madagascar; l'exploitation de tous terrains, boisés ou non boisés, dans ladite île, dont la concession serait apportée ou accordée à la Société; l'établissement et l'exploitation de tous restaurants, buffets et hôtels dans l'île de Madagascar;

l'établissement et l'exploitation de magasins généraux, docks et warrants, à Madagascar; et généralement toutes opérations industrielles et commerciales pouvant se rattacher aux objets ci-dessus spécifiés.

Siège social : 14, rue de Milan, à Paris.

Durée : 50 ans, du 22 décembre 1898.

Capital social : 2.500.000 francs, divisé en 25.000 actions de 100 fr. dont 12.500 attribuées à la Compagnie française de Madagascar, en échange de ses apports. Ladite Compagnie a reçu, de plus, en espèces, une somme d'un million de francs. Par décision d'assemblée générale extraordinaire du 2 février 1901, le capital a été augmenté d'un million et porté à 3.250.000 fr. divisé en 32.500 actions de 100 fr. chacune.

Conseil d'administration : de trois à onze membres, propriétaires de 150 actions chacun, français ou naturalisés français, nommés pour six ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin octobre ; une voix par 25 actions, maximum cinquante voix; dépôt cinq jours à l'avance.

Répartition des bénéfices : 5 % au fonds de réserve ; 6 % du montant versé sur les actions; sur le surplus : 15 % au Conseil d'Administration, 75 % à toutes les actions sans distinction et 10 % aux souscripteurs des 12.500 actions de représentation du capital en numéraire. Ces 10 % sont représentés par 12.500 parts de fondateur. Sur le dividende revenant aux actionnaires et aux parts de fondateurs, l'assemblée générale a le droit de décider le prélèvement d'une somme destinée à la création d'un fonds de prévoyance ou de réserve extraordinaire, ou d'un fonds d'amortissement du capital des actions, ou d'un fonds de rachat volontaire des parts des fondateurs.

Service financier : à Paris, Crédit Foncier et Agricole d'Algérie.

ADMINISTRATEURS.

MM. Geugnier, Mirio, Gibus, Vincent, Jéramec, Chasles, Williams, Chandora, Portier.

EMPRUNTS PAR OBLIGATIONS.

Création, par délibération du Conseil d'administration en date du 10 janvier 1899, de 2.500 obligations de 500 francs 5 % avec coupons payables les 1er février et 1er août de chaque année. Lesdites obligations remboursables au taux de 500 fr. par tirages au sort, dans une période de vingt-cinq ans, de 1904 à 1928. Tirage en assemblée annuelle, remboursement le 1er février suivant.

Suivant délibérations ultérieures une deuxième série de 1.000 obligations a été créée dans les conditions applicables à la première série. Les première et seconde séries peuvent être appelées au remboursement anticipé à partir de 1909.

Enfin, par délibération d'assemblée générale du 28 novembre 1903, la création d'une troisième série d'obligations du même type que les précédentes, a été autorisée; le remboursement par tirage est échelonné de 1912 à 1948 et la faculté de remboursement par anticipation stipulée à partir de 1912.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 20 mars 1899 et les obligations depuis le 10 mai même année.

	ACTIONS		OBLIGATIONS	
Années	Plus haut	Plus bas	Plus haut	Plus bas
—	—	—	—	—
1901	88	35	475 »	325
1902	70	50	468 50	410
1903	96	54	497 »	420
1904	81	50	479 »	375
1905	88	38	475 »	390

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1904

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c
Apports	1.250.000	»	Capital-actions	3.250.000	»
Construction du canal	2.972.621	81	Capital-obligations	3.164.500	»
Construction du chemin de fer.	462.098	30	Fonds d'assurance	65.000	»
Bâtiments et matériel fixe.	509.234	31	Réserve légale	10.065	04
Matériel de construction	160.707	94	Effets à payer Paris.	34.186	30
Matériel d'exploitation	726.352	69	Créanciers divers	495.184	85
Mobilier Paris	1.000	»	Report de l'exercice 1903	74.028	35
Immeubles particuliers	89.611	05	Profits et pertes 1904	117.177	17
Frais de premier établissement.	20.298	92			
Prime de remboursement	408.765	85			
Disponibilités caisse et banques	22.763	49			
Obligations à souscrire	19.500	»			
Débiteurs divers	272.966	49			
Effets à recevoir	55.000	»			
Matériel et approvisionnements en magasin	239.220	86			
	7.210.141	71		7.210.141	71

The General Motor Cab Company Limited

Société anonyme anglaise, à responsabilité limitée, enregistrée le 14 mai 1906.

Objet : passer un contrat, avec telles modifications qui pourraient y être apportées (s'il y en a) avec la United Investment Corporation limited ; l'exploitation de tous services de voitures de place, omnibus, de régie, de remise ou de tous autres genres, de quelque type que ce soit, pour transports particuliers et en commun, ainsi que pour le transport de marchandises, soit par le pétrole, vapeur, gaz, traction animale ou autres ; fabriquer, vendre, acheter, louer des voitures automobiles, omnibus, voitures de livraison, bicyclettes, canots et autres bateaux de quelque type que ce soit, pour transport particulier ou transports en commun, soit par le pétrole, vapeur, électricité, traction animale ou autres ; fabriquer, vendre, acheter ou louer tous appareils et accessoires, pièces détachées et tous articles pouvant concerner les voitures ci-dessus mentionnées ; exploiter des garages, fournir du pétrole, de l'électricité et autres éléments de puissance aux véhicules de tous genres ; exploiter et fabriquer toutes choses se rapportant aux voitures ; être à la fois fabricants de pneumatiques, ingénieurs, électriciens, fabricants de machines de meunerie, fondeurs, galvaniseurs, vernisseurs, laqueurs, émailleurs, argenteurs, recuiseurs ; recueillir, accumuler, distribuer et fournir l'électricité pour la force motrice, la lumière, le chauffage, et fabriquer ou exploiter tous genres d'appareils s'y rapportant ; construire, maintenir, diriger, contrôler toutes routes, chemins tramways, ponts, réservoirs, cours d'eau, manufactures, magasins, dépôts et autres pouvant directement ou indirectement servir aux intérêts de la Compagnie, continuer ou aider à leur contrôle ou à leur établissement ; exploiter toutes autres affaires qui pourraient paraître à la Compagnie susceptibles d'être exploitées en connexion avec ses intérêts et être pour elle, directement ou indirectement, une source de bénéfices, etc., etc.

Nota. — En fait, l'objectif de la Société a été de doter le public de Londres d'un service de Fiacres automobiles, en bénéficiant d'un contrat passé par la Société Générale des Compteurs de Voitures de Paris, avec la Compagnie des Automobiles de Place.

Siège social : 32, Old Jewry, London E. C.

Capital social : 260.000 livres, divisé en 257.000 actions ordinaires de préférence d'une livre, et 60.000 actions deferred d'un shilling. Sur les 257.000 actions preferred ordinaires, 237.000 sont émises et 27.000 restent à la souche.

Assemblée générale : Une fois l'an, au jour et à l'endroit fixés par l'assemblée précédente ou sinon par le Conseil. Une voix par action, sauf pour les actions émises dans des conditions spéciales.

Répartition des bénéfices : sur les bénéfices nets de chaque année les actions preferred ordinary ont droit, tout d'abord, à un dividende privilégié (non cumulatif) de 7 %. Le restant des bénéfices, déduction faite de 10 % pour le fonds de réserve, est partagé par moitié entre les actions preferred et deferred.

Service financier : MM. Barclay et Cie Limited, 54, Lombard Street, Londres E. C.

ADMINISTRATEURS

MM. Amiral Sir Charles Fane, E. Cohen, M. Heckstall-Smith, L. Weiller, C. Mascart, N. T. de Bretteville.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 24 septembre 1906.

Compagnie des Tramways Electriques de Brest

Société anonyme française, définitivement constituée le 23 mars 1897, modifiée par assemblées générales du 30 octobre même année et du 1er février 1900.

Objet : La construction et l'exploitation d'un réseau de tramways, dans la ville de Brest (Finistère), et dans les communes suburbaines, pour le transport des voyageurs et des marchandises.

La Société pourra, en outre, par décision de l'Assemblée générale ordinaire, poursuivre et solliciter l'obtention de concessions ou de rétrocessions, pour la construction et l'exploitation de toutes autres lignes nouvelles de tramways, en prolongement ou extension du réseau concédé, et même comme réseau absolument indépendant, et ce, pour le transport des voyageurs et des marchandises, par toutes espèces de moyens de traction.

Enfin, la Société a pour objet, d'exécuter ou de faire exécuter les travaux nécessaires imposés par les concessions obtenues ou à obtenir; de construire ou faire construire les voies, machines, voi-

tures et installations de toutes sortes, pour ladite entreprise, et d'exploiter les réseaux concédés.

Elle aura pour objet la vente ou la location de l'énergie électrique, soit pour la force motrice, soit pour l'éclairage, si elle en obtenait l'autorisation des pouvoirs compétents.

Siège social : à Brest ; siège administratif, à Paris, 19, rue Louis-le-Grand.

Durée : 51 ans, du 23 mars 1897.

Capital social : à l'origine, 1 million de francs, porté à 2.800.000 francs, divisé en 5.600 actions de 500 francs, toutes souscrites en espèces, puis enfin à 3 millions en 6.000 actions de 500 fr., libérées au porteur.

Conseil d'administration : trois à neuf membres, propriétaires chacun de 20 actions, nommés pour six ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : en avril, une voix pour dix actions, maximum 200 voix, dépôt cinq jours à l'avance.

Répartition des bénéfices : 5 %, à la réserve, la somme nécessaire pour servir aux actions non amorties un intérêt de 4 % des capitaux non encore remboursés. Sur le surplus et sur la proposition du Conseil d'administration, l'Assemblée générale pourra, si elle le juge convenable, voter tous prélèvements pour créer un compte d'amortissement du capital actions et pour constituer une réserve facultative. L'excédent sera réparti, à concurrence de 10 %, au Conseil d'administration et le surplus, soit 90 %, entre les actions de capital ou de jouissance, à titre de dividende.

Service des coupons : à Paris, à la Cie d'exploitation de tramways et chemins de fer, 19, rue Louis-le-Grand ; à Lyon, 8, rue de la Charité et à la Société générale.

ADMINISTRATEURS.

MM. Genty, P. Durand, B. Durand, Génébrias de Frédaigues, Jouanneau, Carof, Kerneis.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 16 janvier 1899.

Années	COURS plus haut	COURS plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	450	235	116.000	12 50
1902	260	200	131.000	»
1903	270	192	159.000	»
1904	300	210	145.000	10 »
1905	315	270	150.000	15 »

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr.
Caisse et Banques.	59.987 78	Créanciers divers	69.175 45
Marchandises en magasin. . .	50.115 86	Capital.	3.000.000 »
Portefeuille.	91.080 60	Réserves	427.860 96
Avances aux Actionnaires. . .	1.096 67	Profits et Pertes	165.133 47
Dividendes	45.000 »		
Cautionnement	22.000 »		
Débiteurs	5.372 94		
Premier établissement	344.047 05		
Réseau et Matériel	2.457.585 25		
Installation et matériel nouveau	585.883 73		
	3.662.169 88		3.662.169 88

Société Belgo-Argentine des Tramways de Buenos-Ayres

Société anonyme belge constituée le 10 octobre 1905.

Objet : s'intéresser dans des entreprises de tramways, de chemins de fer vicinaux ou autres transports en commun et d'éclairage en République Argentine et spécialement sur le territoire de la ville de Buenos-Ayres.

La Société a plus particulièrement pour objet d'acquérir, construire et exploiter la concession de tramways électriques accordée à M. Gaston Roux par la ville de Buenos-Ayres, le 15 septembre 1899. Pour réaliser son objet, la Société peut construire, transformer ou prendre à bail tous tramways déjà en exploitation ou non, Elle peut solliciter, acquérir et exploiter toutes concessions de tramways, chemins de fer vicinaux et moyens de transport en commun, comme aussi d'éclairage et transport de forces ; elle peut acheter, vendre, négocier et prendre ou donner en gage ou en report, moyennant avance de fonds, toutes valeurs émises par de telles entreprises ; céder les dites entreprises, les apporter ou les donner en location ou en affermer l'exploitation, créer des Sociétés spéciales pour les mettre en valeur. La Société peut utiliser à tous autres usages les forces dont elle se servirait pour la traction et l'éclairage, s'intéresser dans toutes les entreprises ayant pour objet l'un ou l'autre de ces usages et même constituer à cet effet des Sociétés spéciales et s'intéresser à leur constitution. Elle peut fusionner avec d'autres Sociétés.

Elle peut, en un mot, faire toutes opérations qui directement ou indirectement, en tout ou en partie, sont susceptibles de favoriser et de développer son activité ou de rendre les exploitations dans lesquelles elle est intéressée plus économiques ou avantageuses.

Siège social : à Bruxelles, 55, rue de Ligne.

Durée : 30 ans, du 10 octobre 1905.

Capital social : 14 millions de francs, divisé en 140.000 actions privilégiées de 100 francs chacune. Il existe également 140.000 actions ordinaires sans désignation de valeur.

Conseil d'administration : trois membres au moins, propriétaires de cent actions privilégiées, nommés pour six ans.

Année sociale : close le 31 décembre de chaque année.

Assemblée générale : le dernier mercredi de mai, une voix par action déposée cinq jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, premier dividende de 4 % aux actions privilégiées. Sur le surplus, 15 % pour l'amortissement des actions privilégiées, par voie de rachat, 10 % au Conseil d'administration et aux commissaires ; le solde est réparti à raison de 40 % aux actions privilégiées et 60 % aux actions ordinaires.

Service des titres et coupons : Banque Chopy, 18, rue Saint-Marc.

ADMINISTRATEURS

MM. E. Baelde, président, F. Guillon, P. Hammelrath, C. Van den Berghe, F. Van den Eeckhoudt, G. Roux.

Les actions privilégiées et ordinaires de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 7 avril 1906.

Compagnie Générale de Tramways et de Chemins de fer vicinaux en Espagne

---

Société anonyme belge constituée le 5 mai 1903.

Objet : la construction et l'exploitation, soit en Belgique, soit à l'étranger, et principalement en Espagne, de tous tramways à traction animale, électrique ou mécanique, ainsi que tous chemins de fer économiques ou autres.

La Société pourra prendre des concessions et les céder, donner ou prendre à ferme l'exploitation de tramways ou chemins de fer économiques et autres et organiser toutes entreprises de transports.

Elle pourra également obtenir, acquérir, aliéner, louer, affermer et exploiter toutes propriétés et concessions minières et entreprendre le traitement et le commerce de leurs produits.

La Société pourra s'intéresser dans toutes entreprises connexes aux divers buts sociaux, soit en participant à la fondation de sociétés soit en achetant des titres ou parts d'intérêt de sociétés existantes, soit en fusionnant avec elles, soit de toute autre manière.

Elle pourra ainsi acquérir et exploiter tous brevets ressortissant aux divers domaines de son activité et d'une manière générale elle pourra faire toutes opérations industrielles, commerciales ou financières se rattachant directement ou indirectement en tout ou en partie à l'une ou l'autre branche de son objet ou qui auraient pour effet de favoriser les affaires possédées par elle et notamment toutes opérations de trésorerie comportant spécialement le service financier des sociétés dans lesquelles elle pourrait avoir des intérêts.

Siège social : à Bruxelles.

Capital social : 2 millions de francs, représenté par 4.000 actions de 500 francs ; sur ce nombre 1.000 actions ont été souscrites contre espèces et 3.000 délivrées, libérées, en rémunération de l'apport du tramway d'Alicante à Muchamiel et des concessions.

Service financier : au siège social et à la Banque générale française à Paris, 50, boulevard Haussmann ; à Lyon et à Lille.

ADMINISTRATEURS.

MM. Emmanuel, Annez, Hermann, Galesloot, Charles Verbeke.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Création, en 1903, de 4000 obligations de 500 francs 5 %, productives d'un intérêt de 25 francs par an, payable par semestre, sans impôt, les 1er mars et 1er septembre de chaque année. Les dites obligations remboursables au pair en 45 ans, à partir du 1er septembre 1904.

Les obligations sont amortissables : 1° Soit au pair, par voie de tirage au sort effectué dans le courant d'août de chaque année ; 2° Soit par voie de rachat en Bourse ou autrement, au-dessous de leur taux nominal ; 3° Soit, enfin, par soumission au-dessous du pair, sous pli cacheté, soumission qui devra parvenir au siège de la Société, à Bruxelles, ou au siège administratif ou d'exploitation, en Espagne, au plus tard le 1er août de chaque année.

La Société peut, en tout temps, rembourser l'emprunt par anticipation.

Les obligations sorties au tirage au sort sont payables le 1er septembre suivant la date du tirage ; les numéros sortis seront publiés par le *Moniteur Belge*.

L'Emprunt ci-dessus est garanti par une hypothèque établie sur les concessions appartenant à la Société, qui sont les lignes d'Alicante-Elche-Crevillente, Alicante à Muchamiel, Alicante à San Vincente, et prolongement de la concession Alicante-Muchamiel allant de la rue de Séville à la rue de Bilbao, en passant par Alicante.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés* au comptant, depuis le 16 juillet 1903.

1903	plus haut,	497	plus bas,	482
1904	—	494	—	2[illegible]
1905	—	495	—	425

Tramways Electriques de Douai

Société anonyme française constituée le 19 octobre 1897.

Objet : la construction des réseaux de tramways destinés au transport des voyageurs et des marchandises dans la ville de Douai (Nord) et dans les communes suburbaines ; l'exploitation desdits réseaux par traction électrique. La Société pourra, en outre, poursuivre et solliciter l'obtention de concessions pour la construction et l'exploitation de toutes autres lignes nouvelles en prolongement ou extension du réseau concédé et même comme réseau absolument indépendant, et ce, pour le transport des voyageurs, des bagages, des messageries et des marchandises, soit par moteur mécanique, soit par traction électrique ou canalisation, en voie aérienne ou en voie funiculaire, soit par tous autres moyens de traction mécanique ou électrique, soit enfin par tous autres agents quelconques même ceux venant aider ou se joindre à l'électricité. La Société pourra exécuter ou faire exécuter tous les travaux quelconques nécessaires pour assurer la construction et l'exploitation des lignes dont les concessions sont ou seront obtenues ; elle pourra exploiter les réseaux concédés soit directement, soit même par la location ou cession ou par toutes

autres formes, après avoir obtenu toutes les autorisations administratives; enfin elle pourra employer, pour l'exploitation de ces lignes, tous modes de traction autorisés par les conventions de concessions accordées et apporter, avec l'autorisation de pouvoirs compétents, toutes transformations aux modes de traction antérieurement employés.

Siège social : à Lyon, 8, rue de la Charité.

Durée : soixante-quinze ans, du 19 octobre 1897.

Capital social : à l'origine 1.500.000 francs divisé en 3.000 actions de 500 francs chacune, toutes émises contre espèces ; porté en 1899 à 1.600.000 francs par l'émission de 200 actions nouvelles.

Conseil d'administration : trois membres au moins et sept au plus, possédant chacun vingt-cinq actions, nommés pour six ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin mai ; une voix par vingt actions ; dépôt des titres cinq jours à l'avance.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; 4 % aux actions à titre d'intérêt. Sur le surplus, il poura être prélevé une somme soumise à l'approbation de l'assemblée générale, pour créer un compte d'amortissement et constituer une réserve facultative. Le solde sera réparti comme suit : 10 % au conseil d'administration et 90 % aux actionnaires.

Service financier : à Lyon, au Crédit Lyonnais, et à la Société Générale et, à Paris, 19, rue Louis-le-Grand.

ADMINISTRATEURS.

MM. Hamoir, A. Mathieu, Soulier, J. Brac de la Perrière, Parent.

Les actions de cette Société, sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 14 décembre 1897.

Années	COURS		Bénéfices nets	Dividendes
	Plus haut	Plus bas		
1901	pas de cours		40.000	8
1902	pas de cours		37.000	7
1903	174	96	43.000	8
1904	205	170	51.000	9
1905	pas de cours		49.000	9

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Immobilisations	2.861.573	65	Capital	1.690.000	»
Frais d'émission des actions. .	70.000	»	Obligations	1.400.500	»
Prime de remboursement. . .	32.006	94	Obligations à rembourser . . .	1.000	»
Assurances	2.835	88	Dividendes et Intérêts à payer.	31.780	34
Cautionnement à l'État	15.000	»	Réserves	28.896	96
Droit de transmission et impôt sur revenu	3.269	02	Créanciers	15.024	49
Caisses, Banques, Débiteurs . .	102.023	25	Profits et Pertes	48.976	85
Magasin	38.968	90			
Outillage	1	»			
	3.125.678	64		3.125.678	64

Société Française de Tramways Électriques et Chemins de Fer

Société anonyme française définitivement constituée le 10 août 1899 ; modifiée par délibérations d'assemblées générales extraordinaires des 29 avril et 14 mai 1901, 5 avril et 12 décembre 1902.

Cette dernière a remplacé l'ancienne dénomination sociale, qui était : Société Française de tramways électriques et de voies ferrées par celle de : Société Française de tramways électriques et de chemins de fer.

Objet : l'achat, la vente ou l'émission de toutes valeurs de chemins de fer ou de tramways. La Société peut s'intéresser dans toutes entreprises de ce genre, intervenir dans la constitution de toutes sociétés créées ou à créer pour leur mise en valeur, ainsi que dans leur organisation ou leur exploitation ; rechercher, acquérir, affermer, exploiter ou donner à bail toutes concessions accordées par les pouvoirs publics ou par des sociétés ou particuliers ; constituer des sociétés spéciales pour leur exécution ou leur exploitation ; leur faire tous apports ; souscrire, acquérir et vendre toutes actions, obligations ou autres valeurs ; prêter et emprunter sur ces titres.

Elle peut étendre ses opérations à tous pays et leur adjoindre toutes opérations et entreprises relatives aux distributions d'eau,

de gaz et d'électricité pour tous usages industriels et privés ; ainsi que toutes opérations industrielles, minières, immobilières ou de transports terrestres, maritimes ou fluviaux ; acquérir, créer et installer des usines, les exploiter, les vendre, les affermer ou les donner à bail ; en un mot, elle peut faire toutes les opérations, quels qu'en soient le caractère et la nature qui, directement ou indirectement, sont susceptibles de favoriser le développement de l'une ou l'autre branche de son industrie et de son objet.

Elle peut pratiquer toutes et chacune de ces opérations soit pour son compte et sous son nom ou celui de tiers, soit pour compte de tiers ou en participation avec eux.

Elle peut se fusionner avec d'autres sociétés.

Siège social : à Paris, 47, boulevard Haussmann.

Durée : 50 ans, du 10 août 1899.

Capital social : cinq millions de francs, représenté par 20,000 actions de 250 francs chacune. Par décision des assemblées générales extraordinaires des 29 avril et 14 mai 1901, le capital a été porté à 6.000.000 de francs. Enfin, par délibération d'assemblée du 5 avril 1902, ce capital a été réduit à 4.000.000 par l'échange de trois actions anciennes de 250 francs contre cinq actions nouvelles de 100 francs. Par suite, le capital actuel de 4.000.000 est représenté par 40.000 actions de 100 francs libérées et au porteur.

Conseil d'administration : 5 membres au moins et 9 au plus, propriétaires de 20 actions chacun, nommés pour six ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin ; une voix par 20 actions, maximum 100 voix. Dépôt : 10 jours francs à l'avance.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve, jusqu'à concurrence du dixième du capital social ; la somme nécessaire pour servir un premier dividende de 6 francs par action ; sur le surplus 10 % aux membres du conseil ; le solde réparti à raison de 50 % entre toutes les actions et de 50 % entre les parts de fondateur. Sur les bénéfices restant disponibles après les prélèvements pour la réserve légale, le premier dividende aux actions et les tantièmes administratifs, l'assemblée générale pourra encore prélever, avant toute autre distribution, une somme qui ne pourra pas dépasser annuellement le cinquième desdits bénéfices restants ni le dixième du capital et qui sera destiné à la création d'un fonds de prévoyance, dont le Conseil d'administration déterminera le montant et les applications.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. de Ségur-Lamoignon, Le Beuf, Loche, Salzedo, M. Kann, Doniol, Janssen.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Création en décembre 1901, en vertu d'une décision d'assemblée générale du 14 du même mois, de 8.000 obligations de 500 francs 4 1/2 %, avec coupons payables les 1er janvier et juillet, par 11 fr. 25 l'un, sauf impôt.

Amortissement : en 45 ans, avec faculté de remboursement anticipé ou de rachat en Bourse.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 17 mars 1900, et les obligations depuis le 30 janvier 1902.

	ACTIONS		OBLIGATIONS		
Années	Plus haut	Plus bas	Plus haut	Plus bas	Dividendes
1901	180	100	»	»	»
1902	180	15	495	350	»
1903	109 50	63	492 50	452 50	4
1904	100	40	483	250	»
1905	69	45	414	300	»

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Obligations non émises (4.499).	2.249 500 »	Capital, 40.000 act. de 100 frs	4.000.000 »
— amorties (316) . .	158.000 »	Obligations 4 1/2 0/0 (8.000).	4.000.000 »
Prime de remboursement sur obligations émises	144.101 95	Réserve	8.615 25
Frais d'émission d'obligations.	165.852 75	Libération à effectuer sur portefeuille	3.049.875 »
Cautionnement	30.051 70	Créditeurs divers.	2.160.739 50
Portefeuille.	8.687.191 50	Coupons à payer	35.948 »
Etudes départementales . . .	15.450 35	A nouveau	3.724 60
Entreprises.	880.386 65		
Comptes débiteurs	843.073 15		
Caisse et banques.	83.086 60		
Mobilier	1 »		
Dépôt de garantie de loyer . .	2.206 70		
	13.258.902 35		13.258.902 35

Compagnie des Tramways Électriques de Limoges

Société anonyme française définitivement constituée le 5 janvier 1897, modifiée le 4 novembre 1903.

Objet : l'établissement dans la ville de Limoges d'un réseau de tramways à traction électrique, destiné au transport des voyageurs et des marchandises et l'exploitation dudit réseau. La Société peut, en outre, poursuivre et solliciter l'obtention de concessions ou de rétrocessions de concessions pour la construction et l'exploitation de toutes autres lignes nouvelles de tramways.

Siège social : 8, rue de la Charité, Lyon.

Durée : 60 ans, du 5 janvier 1897.

Capital social : à l'origine, 2.250.000 francs, divisé en 4.500 actoins de 500 francs, réduit le 8 septembre 1903 à 2.225.000 francs par l'annulation de 50 actions rachetées par la Société, puis porté à 2.400.000 francs le 4 novembre 1903 par la création de 350 actions nouvelles. Il est donc actuellement représenté par 4.800 actions de 500 francs.

Conseil d'administration : trois à sept membres, propriétaires de 50 actions chacun et nommés pour six ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin avril. Une voix par dix actions, maximum cinquante voix ; dépôt cinq jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale jusqu'à ce qu'elle ait atteint le quart du capital ; 4 % du montant libéré des actions. Sur le surplus, l'Assemblée peut voter tous prélèvements pour créer un compte d'amortissement du capital-actions et pour constituer une réserve facultative. L'excédent est attribué aux actionnaires.

Service financier : au siège social et à Paris, 19, rue Louis-le-Grand.

ADMINISTRATEURS

MM. P. Durand, Boyer, Conclois, B. Durand, Grammont.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 30 janvier 1904.

Années	COURS Plus haut	COURS Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1902	»	»	152.000	16
1903	»	»	148.000	25
1904	476	420	150.000	25
1905	480	430	156.000	25

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Immobilisé	2.705.850 58	Capital	2.400.000 »
Caisse et Banques	71.452 57	Réserves et Amortissements	236.777 49
Débiteurs	26.627 31	Créditeurs	35.965 44
Divers	25.388 »	Bénéfices	156.575 53
	2.829.318 46		2.829.318 46

Société Anonyme des Tramways de Tiflis

Société anonyme belge, constituée le 21 juin 1885, modifiée les 19 octobre 1885, 4 mars 1886, 24 avril 1889, 25 juin 1890, 24 juillet 1895, 14 mai 1900, 20 avril 1901 et 11 novembre 1902.

Objet : l'exploitation d'un réseau de tramways dans la ville de Tiflis (Russie).

Siège social : à Bruxelles, 27, rue des Minimes.

Capital social : 8.448.500 francs, représenté par 168.970 actions de 50 francs l'une. Il existe, en outre, 5.898 actions de jouissance sans valeur nominale, émises en remplacement de pareil nombre d'actions amorties.

Conseil d'administration : trois membres au moins, propriétaires de 100 actions et nommés pour six ans.

Année sociale : close le 30 juin/13 juillet.

Assemblée générale : le deuxième mardi du mois de novembre, à 11 heures du matin.

Autant de voix que d'actions sans que ce nombre puisse dépasser un cinquième des actions émises ni deux cinquièmes des actions pour lesquelles il est pris part au vote. Dépôt 5 jours à l'avance.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve, 5 % du montant libéré des actions. L'annuité fixe nécessaire à l'amortissement des actions pendant la durée de la concession. Cet amortissement se fera soit au pair, par voie de tirage au sort, soit par rachat à la Bourse, sans que le taux de rachat puisse dépasser le pair. Le premier dividende de 5 % des actions déjà amorties sera affecté au même but ; 1 % de la somme restante pour chaque administrateur et 1/3 % pour chaque commissaire ; le surplus sera distribué entre les actions amorties et non amorties indistinctement, à moins que l'Assemblée générale ne décide de lui donner une autre destination.

Service des coupons : à Bruxelles, Liège et Anvers.

ADMINISTRATEURS.

MM. J. Ropsy-Chaudron, Carl Eltzbacher, P. Hammelrath, V. Limauge, A. Lucas, C. Pfankuch, M. Rynzunsky, S. Schönbrunn.

Les actions de capital de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 25 janvier 1904.

Années	COURS Plus haut	COURS Plus bas	Produits nets d'exploitation	Dividendes
1904	70	46	872.000	3 »
1905	67	52	1.095.000	2 50

BILAN AU 30 JUIN 1905

ACTIF		fr.	c.
Immobilisé . .	14.938.970 94		
Réserves. . . .	945.708 97		
		13.993.261	97
Magasins.		243.941	71
Caisse et Banquiers.		1.209.699	95
Portefeuille Funiculaire de Tiflis.		557.280	»
Débiteurs.		731.798	53
Avance à la ville pour pavages		1.620.471	20
Prime des obligations.		752.600	»
Reste à verser sur capital : Par remise d'obligations . .		1.328.760	»
		20.437.813	36

PASSIF	fr.	c.
168.970 actions 50 fr. (5.898 am.)	8.448.500	»
Obligations.	9.479.000	»
Créditeurs	2.207.318	67
Dividende 5 0/0.	291.214	50
A nouveau	11.780	19
	20.437.813	36

Compagnie des Tramways de Tours

Société anonyme française, définitivement constituée le 14 décembre 1897 ; modifiée par délibérations d'assemblées générales des 27 avril, 4 juin 1898 et 29 décembre 1899.

Objet : l'établissement et l'exploitation d'entreprises de tramways électriques ou autres, et en général de traction dans la ville de Tours et dans le département d'Indre-et-Loire et limitrophes.

Durée : 60 ans, du 14 décembre 1897.

Siège social : à Paris, rue d'Argenteuil, 15.

Capital social : à l'origine 2.500.000 francs, divisé en 25.000 actions de 100 francs chacune, entièrement libérées, porté à 3.500.000 francs par décisions des Assemblées des 27 avril et 4 juin 1898 ; élevé enfin, par décision d'Assemblée générale du 29 décembre 1899, à 4.500.000 francs, divisé en 45.000 actions de 100 francs l'une, entièrement libérées.

Conseil d'administration : cinq membres au moins et dix au plus, possédant chacun cent actions, nommés pour six ans.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : avant fin décembre, une voix par cent actions ; maximum cent voix. Dépôt quinze jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 1° 5 % à la réserve légale ; 2° 5 % de la somme versée sur les actions. Sur les bénéfices restant disponibles, l'Assemblée générale peut encore prélever une somme destinée à la création d'un fonds de prévoyance dont elle détermine le montant. Le surplus des bénéfices est alors attribué comme suit. 90 % aux actionnaires ; 10 % au Conseil d'administration.

ADMINISTRATEURS.

MM. le général Leplus, de Brancion, Level (Georges), Wiener (Henri), de Burlet (Constantin).

RÉPARTITIONS.

Il n'a pas été distribué jusqu'ici de dividende.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés* au comptant, depuis le 9 juillet 1898.

Années	COURS plus haut	plus bas
1901	46	14
1902	20	11
1903	27	10 50
1904	20	14 50
1905	30	16 50

BILAN AU 30 JUIN 1905

ACTIF	fr	c.	PASSIF	fr.	c.
Premier établissement. . . .	6.493.259	29	Capital	4.500.000	»
Approvisionnements.	70.138	05	Réserve légale	616	68
Cautionnements.	50.751	»	Créditeurs divers.	2.841.863	83
Mobilier et outillage	60.009	63	Compte d'ordre.	1.518.949	36
Titres en garantie. 570.000 »	588.000	»	Profits et Pertes	32.773	05
Portefeuille . . . . 18.000 »					
Débiteurs divers	38.178	79			
Impôt sur nos titres	2.937	45			
Caisse et banque	71.979	35			
Compte d'ordre.	1.518.949	36			
	8.894.202	92		8.894.202	92

Compagnie Française des Tramways à vapeur de Versailles à Maule

Société anonyme française définitivement constituée le 29 mars 1899.

Objet : 1° l'achèvement des travaux en cours d'exécution, pour l'établissement d'un tramway à traction mécanique de Versailles à Maule (Seine-et-Oise), déclaré d'utilité publique par décret en date du 13 mai 1896, et le raccordement, le cas échéant, de ce tramway avec la station de Maule-Ouest ; 2° L'exploitation dudit tramway ; 3° La construction et l'exploitation de toutes autres lignes pouvant se raccorder au tramway de Versailles à Maule ; 4° Et généralement toutes les opérations industrielles et commerciales pouvant se rattacher à l'objet de la Société.

Siège social : 33, boulevard de la Reine, à Versailles.

Durée : 48 ans, du 29 mars 1899.

Capital social : 1.500.000 francs, divisé en 3.000 actions de 500 francs.

Conseil d'administration : trois à sept membres, propriétaires de 30 actions, nommés pour six ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin mars ; une voix par 5 actions, maximum 100 voix. Dépôt quinze jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve jusqu'au dixième du capital social ; somme nécessaire pour servir un intérêt de 3 fr. 50 % au capital libéré. Le surplus sera réparti comme suit : 15 % aux administrateurs et 85 % aux actionnaires. Toutefois l'Assemblée générale des actionnaires pourra toujours sur la proposition du Conseil, décider un prélèvement sur ces 85 % destiné à un fonds de prévoyance qui serait créé à cet effet. Ce prélèvement ne pourra toutefois excéder 25 % des 85 % dont il s'agit. L'Assemblée pourra en outre, sur la proposition du Conseil, toujours décider chaque année tout prélèvement sur les mêmes 85 % en vue de l'amortissement. Ce prélèvement ne pourra jamais dépasser moitié de ces 85 %, et il aura lieu indépendamment de celui qui serait autorisé et affecté au fonds de prévoyance.

Service financier : au siège social, à Versailles, et chez M. Malingre et Cie, 4 *bis*, cité Rougemont, à Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. J. Alméras, G. Dūlau, J. de Laugardière, P. Antonetti.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 15 novembre 1899.

Années	COURS plus haut	COURS plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	400	56	34.000	»
1902	pas de cours		47.000	12
1903	104	40	64.000	12
1904	245	100	65.000	12
1905	270	207	86.000	12

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
1er Établissement.	1.487.112 41	Capital	1.500.000 »
Mobilier de la Direction. . . .	1.548 70	Intérêts et dividendes.	2.483 80
Approvisionnements et magasins	40.777 31	Réserve statutaire	3.779 48
Débiteurs divers.	28.247 33	Compte d'ordre	118.995 84
Département de Seine-et-Oise .	23.183 »	Créditeurs divers	10.592 50
Cautionnements.	16.000 »	Profits et Pertes	86.012 87
Excédents de recettes (Compte d'ordre).	118.995 84		
	1.751.864 49		1.751.864 49

Tramways et Eclairage Electriques de Vladicaucase

Société anonyme belge constituée le 17 mai 1900.

Objet : l'exploitation de l'énergie électrique dans la Ville de Vladicaucase pendant une période de 38 années. Cette concession a été apportée à la Société par les Tramways Réunis.

Siège social : à Bruxelles, 140, rue Royale. Siège administratif à Paris, 47, boulevard Haussmann.

Capital social : 1.600.000 francs, divisé en 16.000 actions privilégiées de 100 francs non compris 16.000 actions ordinaires sans valeur nominale.

ADMINISTRATEURS

MM. L. de Ségur-Lamoignon, C. Le Beuf, J. Faïn, A. Janssen.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Création en novembre 1903 de 2.500 obligations de 500 francs 4 1/2 % ; coupon de 11.25 l'un payable les 15 janvier et 15 juillet de chaque année ; ces titres sont remboursables en 30 ans à partir de 1904, suivant tableau d'amortissement avec stipulation du droit de remboursement anticipé par la Société ou de rachat en Bourse.

Service financier : à Paris : Société Française de Tramways électriques et de Chemins de fer, 47, boulevard Haussmann. A Bruxelles : MM. Cassel et Cie, 56, rue du Marais.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés* au comptant, depuis le 17 décembre 1903.

1903,	plus haut,	486 50	plus bas,	481
1904	—	492 50	—	345
1905	—	424 »	—	318

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Premier établissement	2.814.001 60	Capital.	1.600.000 »
Cautionnements.	80.752 35	Obligations.	1.207.500 »
Matériel chez les abonnés. . .	15.852 45	Coupons d'obligations échus.	450 »
Approvisionnements	124.106 30	Provision pour intérêt obligations.	27.168 75
Caisse	14 650 15	Créditeurs	253.956 55
Débiteurs	29.288 50	Effets à payer	591 45
Avances sur l'exercice 1906 .	11.107 90	Profits et Pertes	92 50
	3.089.759 25		3.089.759 25

Union des Tramways

Société anonyme belge, constituée le 17 octobre 1895.

Objet : La construction et l'exploitation de tous tramways ainsi que de tous chemins de fer économiques et autres. La Société pourra aussi faire toutes opérations de trésorerie, notamment le service financier des Sociétés dans lesquelles elle possède des intérêts.

Siège social : à Bruxelles, 27, rue des Minimes.

Durée : expirant en 1934.

Capital social : à l'origine 6 millions de francs, en 60.000 actions de capital de 100 francs chacune, entièrement libérées, porté, par décision d'assemblée extraordinaire du 27 novembre 1897, à

7.500.000 francs, par l'émission de 15.000 actions nouvelles de 100 fr. chacune et, par décision d'assemblée extraordinaire du 14 avril 1900, à 12.500.000 francs par la création de 50.000 actions nouvelles de 100 francs.

Par suite de la réduction de 25 francs du montant nominal de 100 francs de chaque action, décidée par l'Assemblée extraordinaire du 9 décembre 1904, le capital actuel est de 9.375.000 francs, en 125.000 actions de capital de 75 francs chacune, sur lesquelles 110.250, portant les nos 1 à 110.250 sont entièrement libérées, les 14.750 autres, nos 110.251 à 125.000 sont libérées de 10 % seulement.

Il existe en outre, 30.000 actions de jouissance ; celles-ci ont été attribuées comme avantage particulier aux fondateurs ; il ne pourra plus en être créé de nouvelles.

Conseil d'administration de trois à onze membres, propriétaires chacun de cent actions de capital, nommés pour six ans.

Année sociale close le 31 décembre.

Assemblée générale à Bruxelles, le deuxième samedi d'avril à 2 heures. Dépôt des titres cinq jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; 5 % aux actions sur le montant dont elles sont libérées, comme premier dividende. Le surplus est réparti : 9 % au Conseil et 1 % au directeur, sans que ce prélèvement puisse dépasser 50.000 francs ; 30 % aux actions de jouissance et 60 % aux actions de capital.

Service financier à Bruxelles : à la Caisse de Reports, au Crédit Général de Belgique, à la Banque Internationale. A Paris, à la Société Marseillaise de Crédit Industriel et Commercial.

ADMINISTRATEURS

MM. A. Descubes, M. Ryndzunsky, S. Schœnbrunn, R. Kervyn, A. Levinger, C. Eltzbacher.

Les actions de capital de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 6 avril 1905.

	COURS		Bénéfices	
Années	Plus haut	Plus bas	bruts	Dividendes
—	—	—	—	—
1904	»	»	569.000	4
1905	105	85	948.000	5

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Caisse et banquiers	2.078.097 16	Capital : 125.000 actions . . .	9.375.000 »
Portefeuille	12.350.258 95	30.000 actions de jouissance .	Mémoire
Comptes débiteurs	3.258.057 76	Obligations 3 1/2 0/0	302.200 »
Travaux en cours	786.028 37	Obligations 4 0/0	2.885.000 »
Mobilier	1 »	Réserve légale	40.893 24
Frais d'émission obligations 4 0/0 et frais d'installation .	78.500 »	Réserve extraordinaire	150.000 »
Dépôts et cautionnements (comptes d'ordre)	1.198.608 01	Versements à effectuer sur titres	2.689.365 »
		Intérêts, dividendes et obligations à rembourser	107.617 91
		Comptes créditeurs	2.293.810 03
		Dépôts et cautionnements (comptes d'ordre)	1.198.608 01
		Solde du compte profits et pertes	707.057 06
	19.749.551 25		19.749.551 25

LE

MOUVEMENT FINANCIER

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Paraissant le Mercredi

G. ROBINSON, banquier

Directeur

ABONNEMENTS

	UN AN	SIX MOIS		UN AN	SIX MOIS
FRANCE. . .	**4** fr.	**2** fr. **50**	ETRANGER. .	**6** fr.	**3** fr. **50**

Les Abonnements partent du 1er de chaque mois

ON S'ABONNE :

1° Sans frais dans tous les bureaux de poste ;

2° En adressant à l'Administration du Journal le montant en mandats-poste ou en bons de poste.

Adresse télégraphique : NOSNIBOR-PARIS

TÉLÉPHONE **116-92**

Bureaux : 9, Rue Le Peletier, PARIS

INDUSTRIE AUTOMOBILE

ET

INDUSTRIES ANNEXES

Établissements Baudoin

Société anonyme belge, constituée le 13 février 1906.

Objet : La fabrication et la vente de tous véhicules automobiles, spécialement de voitures Sizaire et Naudin, et d'une façon générale de tout ce qui se rattache à cette branche d'industrie.

Siège social : à Bruxelles, 38, boulevard Baudouin.

Durée : trente ans, à dater du 13 février 1906.

Capital social : 500.000 francs, divisé en 5.000 actions privilégiées de 100 francs chacune.
Il existe, en outre, 2.500 actions ordinaires sans désignation de valeur qui ont été remises, en sus de 2.500 actions privilégiées, à MM. Meerens et Criquillion, en rémunération de leurs apports.

Conseil d'administration : trois membres au moins et cinq au plus, propriétaires de 50 actions privilégiées ou de 100 actions ordinaires et nommés pour 6 ans.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : le dernier mercredi d'août ; une voix par action sans limite maximum. Dépôt des titres dix jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; 5 % au maximum à chaque action privilégiée comme premier dividende. Sur le solde : 15 % au Conseil et aux Commissaires ; somme nécessaire pour attribuer à chacune des actions ordinaires un premier dividende de 5 fr. par titre ; sur le surplus : 20 % à la disposition du Conseil pour être réparti entre les agents de la Société ; 80 % à titre de second dividende indistinctement entre toutes les actions, sauf que chaque action ordinaire recevra une fois et demie ce que recevra chaque action privilégiée.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. F. de Gerson, A. Criquillion, L. Meerens.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 25 avril 1906.

Société des Établissements L. Blériot

Société anonyme française, définitivement constituée le 27 septembre 1905.

Objet : d'une façon générale, en France et à l'étranger, l'industrie du chauffage et de l'éclairage, ainsi que de tous accessoires destinés à l'automobilisme et à la locomotion, se rattachant à la ferblanterie, notamment la fabrication et la vente de tous appareils ou produits se rattachant à ces industries, l'acquisition, la mise en valeur ou la prise de tous brevets et licences, ainsi que leur vente ou concession ; la création d'établissements ou filiales, et généralement toutes les opérations commerciales ou industrielles tendant à l'objet social.

Siège social : 14 et 16, rue Duret, Paris.

Durée : cinquante ans, du 27 septembre 1905.

Capital social : 1.300.000 francs, divisé en 13.000 actions de 100 fr. chacune, sur lesquelles 8.000, entièrement libérées, ont été remises à M. L. Blériot en rémunération de ses apports.

Conseil d'administration : six membres, propriétaires de cinquante actions et nommés pour six ans. Statutairement et sans que cette nomination ait été soumise à l'Assemblée générale, MM. L. Blériot et C. Bardies ont été nommés administrateurs pour trois ans.

Année sociale : close le 31 décembre de chaque année.

Assemblée générale : avant fin juin ; une voix par 20 actions déposées huit jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 5 % du montant libéré des actions. Sur le surplus, 90 % aux actions, 10 % au Conseil d'Administration. Sur les 90 % revenant aux actionnaires, l'Assemblée peut affecter une portion des bénéfices à la formation de réserves spéciales, fonds d'amortissement.

Service financier : Comptoir National d'Escompte.

ADMINISTRATEURS

MM. L. Blériot, de Lapeyrouse, A. Machado, du Rivaud, J. Schweitzer, Gonon, de Pierrebourg, Marchal.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 19 février 1906.

Carrosserie Automobile de Grand Luxe
Th. Botiaux

Société anonyme française constituée le 13 janvier 1906.

Objet : l'industrie de la carrosserie, ainsi que tous accessoires destinés à l'automobilisme et à la locomotion, notamment la fabrication et la vente de tous appareils ou produits se rattachant à ces industries, l'acquisition, la mise en valeur ou la prise de tous brevets et licences, ainsi que leur vente ou concession ; la création d'établissements ou filiales, et généralement toutes les opérations commerciales ou industrielles tendant à l'objet social.

Siège social : 28 et 30, rue Greffülhe, Levallois-Perret (Seine).

Durée : 50 ans, du 13 janvier 1906.

Capital social : 1.300.000 francs, divisé en 13.000 actions de 100 fr., sur lesquelles 6.500 ont été remises entièrement libérées à M. Th. Botiaux en sus d'une somme espèces de 250.000 francs, en rémunération de ses apports.

Conseil d'administration : 4 membres au moins et 8 au plus, nommés pour six ans et propriétaires de 50 actions.

Année sociale : close le 31 décembre de chaque année.

Assemblée générale : avant fin juin ; une voix par 20 actions, maximum 225 voix, dépôt huit jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve, 5 % du montant libéré des actions; sur le surplus : 90 % aux actionnaires, 10 % au Conseil d'administration. Sur les 90 % revenant aux actionnaires. il pourra être prélevé une portion destinée aux fonds de prévoyance et d'amortissement.

Service financier : Comptoir Privé, 11, rue Lafayette, Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. Th. Botiaux, J. Schweitzer, L. de Pons, G. de Lapeyrouse, G. Poitevin, G. de Noue, A. de Noue, G. Fabret de Tuyte, H. de la Mornière, de Guer.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 29 mars 1906.

Usines d'Automobiles G. Brouhot

Société anonyme française définitivement constituée le 9 juin 1906.

Objet : la fabrication, le commerce et l'exploitation de véhicules automobiles et de moteurs destinés à les actionner, et ce, soit d'après les procédés apportés à la Société par MM. G. Brouhot et A. Goffart, soit d'après tous autres procédés existants ou à découvrir par la suite; l'industrie de la carrosserie et de moteurs de toute nature et à toute destination; l'achat, la vente de tous brevets d'invention s'y rapportant, l'obtention et la concession de toutes licences; l'acquisition, l'exploitation et la vente de tous établissements industriels et de tous fonds de commerce relatifs à des opérations similaires; la participation directe ou indirecte à toutes opérations relatives à l'industrie et au commerce de l'automobile et de transports, soit par voie d'apport ou de fusion, soit par voie de création de sociétés nouvelles, soit de toute autre manière ; et généralement toutes opérations industrielles, commerciales et financières se rattachant à l'objet ci-dessus énuméré.

Siège social : 11, rue Lafayette, Paris.

Durée : 50 ans, du 9 juin 1906.

Capital social : 3.500.000 francs, divisé en 35.000 actions de 100 fr., sur lesquelles 13.000, entièrement libérées, ont été remises à MM. G. Brouhot et A. Goffart, en rémunération de leurs apports.

Conseil d'administration : six membres au moins et dix au plus, propriétaires de 100 actions et nommés pour 6 ans.

Année sociale : close le 30 septembre.

Assemblée générale : avant fin mars ; une voix par 10 actions ; délai de dépôt fixé par le Conseil d'administration.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 5 % du montant libéré des actions. Sur le surplus : 90 % aux actions et 10 % au Conseil d'administration, sauf prélèvement en faveur des réserves extraordinaires.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. G. Brouhot, A. Goffart, L. Forgeot, G. Leroy, M. Rémy, E. Thauvin, J. Schweitzer, L. de Pons, G. de Lapeyrouse, F. de Châteaufort.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 11 octobre 1906.

Société des Anciens Établissements Chenard et Walcker

Société anonyme française définitivement constituée le 28 mars 1906.

Objet : l'acquisition par voie d'apport, des établissements de construction d'automobiles de la Société Chenard, Walcker et Cie ; l'exploitation de ces établissements et de tous autres du même genre qui pourraient être acquis ou créés par la Société tant en France qu'à l'étranger ; la construction et la vente des automobiles ; la création, la construction, ou l'acquisition de toutes usines pour la construction d'automobiles ; la prise à bail, avec ou sans promesse de vente de tous terrains, usines ou locaux nécessaires aux opérations de la Société ; l'achat de tous brevets ou licences de brevets dont la Société pourrait tirer profit pour l'exploitation de l'industrie de l'automobilisme.

Généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières relatives à la fabrication, à la vente et à l'emploi des voitures automobiles ou s'y rattachant par un côté quelconque ; la construction de tous mécanismes, moteurs, machines-outils et pièces détachées ; et, par extension, toutes opérations relatives ou non à l'industrie et au commerce des transports en général.

Siège social : 7, rue de Normandie, à Asnières (Seine).

Durée : 30 ans du 28 mars 1906.

Capital social : à l'origine 1.600.000 francs, divisé en 6.400 actions de 250 francs chacune, sur lesquelles 1.500, entièrement libérées, ont été remises à la Société Chenard, Walcker et Cie, en sus d'une somme espèces de 768.321 fr. 80 en rémunération de ses apports. En octobre 1906, le capital a été augmenté de 600.000 francs, par la création de 2.400 actions nouvelles de 250 francs. Il est donc actuellement de 2.200.000 francs, en 8.800 actions de 250 francs.

Conseil d'administration : deux membres au moins et sept au plus, propriétaires de 20 actions et nommés pour 6 ans.

Année sociale : close le 30 septembre.

Assemblée générale : avant fin mars, une voix par 20 actions. Dépôt 16 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve, 5 % du montant libéré des actions. Sur le surplus : 10 % au Conseil d'administration et 90 % aux actions. Sur ces 90 % l'Assemblée pourra prélever en faveur des fonds de réserve extraordinaire ou de prévoyance, telle portion qu'elle jugera utile.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. B.-G.-J. Van Veerssen, Président ; R. Donnay, E.-C.-M. Chenard, H.-E. Walcker, L. de Montreuil.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 8 mai 1906.

A. Darracq and C° L^td (1905)

Société anglaise, à responsabilité limitée, constituée en novembre 1905.

Objet : l'acquisition et l'exploitation des usines, fonds de commerce, etc., de la A. Darracq and C° Ltd, constituée en mars 1903, laquelle elle-même a repris l'exploitation de la Société en commandite par actions A. Darracq et C^ie.

Siège social : 2, Coleman Street, London, E. C.

Capital social : £ 650.000, divisé en 375.000 actions de préférence cumulatives de £ 1 et 275.000 ordinaires de £ 1. Sur ce nombre, 371.000 actions de préférence et la totalité des actions ordinaires ont été remises à l'ancienne Compagnie, en sus d'une somme espèces de £ 4.000, en rémunération de ses apports.

Conseil d'administration : trois membres au moins et huit au plus, propriétaires de 500 actions, renouvelables par tiers tous les ans.

Année sociale : close le 30 septembre.

Assemblée générale : A l'époque fixée par le Conseil d'administration avec préavis de sept jours au moins.

Répartition des bénéfices : 7 %, à titre de dividende cumulatif, aux actions de préférence, 10 % du montant libéré des actions ordinaires, 3 % de super-dividende aux actions de préférence, le reste aux actions ordinaires.

Service financier : The Capital and Counties Bank Ltd, 39, Threadneelle Street, à Londres et succursales.

ADMINISTRATEURS

MM. J.-S. Smith-Winby, W.-B. Avery, E. Festus Kelly, J. Malesset, W. Weir, A. Darracq, A. Rawlinson.

Les actions ordinaires de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 13 juin 1906, en remplacement des actions ordinaires de la Compagnie ancienne inscrites elles-mêmes depuis le 27 juin 1905.

Années	cours : Plus haut	cours : Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1903	»	»	£ 100.275	Sh. 2,6
1904	»	»	112.313	4
1905	74	42 (1)	152.663	4

(1) Actions de l'ancienne Compagnie.

BILAN AU 30 SEPTEMBRE 1905

ACTIF	livres		PASSIF	livres	
Fonds de commerce	204.152	»	Capital : Actions de préférence	100.000	»
Bâtiments, usines et matériel	137.762	»	Capital : Actions ordinaires	275.000	»
Marchandises	96.115	»	Réserve pour travaux neufs	50.000	»
Débiteurs divers	24.734	»	Effets à payer	27.580	»
Portefeuille	17.593	»	Créditeurs divers	64.250	»
Effets à recevoir	17.017	»	Profits et Pertes	164.549	»
Caisse et banques	194.006	»			
	681.379	»		681.379	»

Société Lorraine des Anciens Établissements de Diétrich, de Lunéville

Société anonyme française constituée en vertu de la délibération en date du 4 mars 1905 des porteurs de parts de la Société en commandite par parts d'intérêts de Diétrich et Cie, formée le 30 décembre 1897, pour exploiter les établissements, situés en Lorraine française, de la Société en commandite simple de Diétrich et Cie.

Objet : exploitation à Lunéville d'un établissement industriel, métallurgique et de constructions mécaniques de toute espèce.

Construction, entretien, réparation de tous objets mécaniques et notamment du matériel de chemins de fer, voitures, camions, automobiles moteurs, etc.

Capital social : A l'origine, 3.027.000 francs, représenté par 6.054 actions de 500 francs entièrement libérées qui furent échangées contre les parts de la Société en commandite. Le 13 mars 1905, une Assemblée extraordinaire a porté le capital social à 5.000.000 de francs par la création de 3.946 actions nouvelles de 500 francs qui ont été complètement libérées fin octobre 1905. Enfin, par décision de l'Assemblée générale extraordinaire du 19 mai 1906, le capital a été fixé à 7.500.000 francs par la création de 5.000 actions de

500 francs, émises à 700 francs. Il est représenté au total par 15.000 actions de 500 francs.

Siège social : 10, boulevard Malesherbes, Paris.

Durée : jusqu'au 31 mars 1940.

Conseil d'administration : trois membres au moins et neuf au plus, nommés pour six ans, propriétaires chacun de 50 actions.

Année sociale : close le 30 septembre.

Assemblée générale : avant fin mars ; une voix par 20 actions, maximum deux cents voix, dépôt 5 jours à l'avance.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve, 5 % du montant libéré des actions. Sur le surplus : 1 % à la Caisse de retraite des employés, 10 % au Conseil d'administration, 15 % à la disposition du Conseil, le solde à la disposition de l'Assemblée.

Service financier : Crédit Foncier et Agricole d'Algérie, à Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. Ed. de Turckheim, H. Estier, Eug. de Turckheim, A. de Turckheim, A. Lebon, L. Turcat, H .de Pourtalès.

RÉPARTITIONS

Exercice 1904-1905 { 26 fr. 52 Actions Nos 1 à 6.054. / 9 fr. 16 Actions Nos 6.055 à 10.000.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 23 février 1906.

BILAN AU 30 SEPTEMBRE 1905

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Actionnaires (250 fr. restant à verser sur 3.946 actions) . .	986.500 »	Capital actions.	5.000.000 »
Usine de Lunéville, ateliers, machines, voies ferrées, outillage et maisons ouvrières.	4.464.657 »	Obligations.	5.500.000 »
		Réserve statutaire	129.666 26
		Amortissements sur immobilisations.	634.684 96
Garage de Neuilly : constructions et outillage.	167.205 33	Créanciers divers.	1.403.237 03
Mines de Laxou.	100.000 »	Comptes d'ordre	156.603 81
Frais de transformation de la Société et d'émission des obligations	143.543 85	Profits et Pertes	1.313.129 80
Portefeuille et disponibilités .	497.070 18		
Matières et approvisionnements divers, châssis, voitures automobiles et wagons en magasin ou en fabrication. . .	4.763.336 82		
Débiteurs divers et obligations restant à émettre.	3.015.008 68		
	14.137.321 86		14.137.321 86

Société des Anciens Établissements Falconnet-Pérodeaud

Société anonyme française, définitivement constituée le 18 mai 1905.

Objet : la fabrication et le commerce du caoutchouc et de la gutta-percha, et de tous produits analogues, similaires ou dérivés ; l'exploitation de tous établissements traitant ces matières et notamment des Etablissements Falconnet-Pérodeaud, apportés à la Société ; la prise, l'acquisition, l'exploitation, la cession de tous brevets, licences et procédés de fabrication se rapportant à l'objet social ; toutes participations ou prises d'intérêt dans toutes sociétés ou entreprises de même nature ou pouvant s'y rattacher, par voie de fusion, apport, souscription, achats de titres ou droits sociaux ou de toute autre manière ; et généralement toutes opérations industrielles, commerciales, financières, immobilières et mobilières, se rattachant, directement ou indirectement, aux objets ci-dessus spécifiés.

Siège social : 45, boulevard Haussmann, Paris.

Durée : 50 ans du 18 mai 1905.

Capital social : 1.700.000 francs, divisé en 17.000 actions de 100 francs chacune, sur lesquelles 7.000, en sus des 10.000 parts bénéficiaires, ont été attribuées à la Société des Etablissements Falconnet-Pérodeaud, en raison de ses apports.

Conseil d'administration : cinq à douze membres, propriétaires de 50 actions chacun et nommés pour six ans.

Année sociale : close le 30 septembre.

Assemblée générale : avant fin mars. Une voix par 20 actions, maximum 200 voix ; dépôt six jours à l'avance.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; 5 % du montant libéré des actions. Sur l'excédent : prélèvement à déterminer par l'Assemblée en faveur des réserves de prévoyance ou d'amortissement. Sur le surplus : 10 % au Conseil ; enfin sur le solde 75 % aux actions et 25 % aux parts bénéficiaires.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. F. Bentz-Audéoud, A. Badarous, P. de Boissieu, Bodington, Falconnet, Galland, Leresche, H. de Villaine.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 19 juin 1905.

1905 plus haut, 140 » plus bas, 123 »

Société des Garages Kriéger et Brasier

Société anonyme française, constituée le 11 décembre 1905.

Objet : L'achat, la vente, la location et le commerce de voitures automobiles de toutes sortes, notamment des voitures électriques Kriéger et des automobiles Richard-Brasier.

Siège social : 45, boulevard Haussmann.

Durée : 50 ans du 11 décembre 1905.

Capital social : 2.500.000 francs, divisé en 25.000 actions de 100 francs. Il a été créé, en outre, 15.000 parts bénéficiaires qui ont été remises à M. Audéoud, en rémunération de ses apports.

Conseil d'administration : cinq membres au moins et quinze au plus, propriétaires de 100 actions et nommés pour six ans.

Année sociale : close le 31 juillet.

Assemblée générale : avant fin décembre ; une voix par 10 actions. Dépôt des titres 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve, 5 % du montant libéré des actions. Sur l'excédent : 10 % au Conseil d'administration ; somme à déterminer par l'Assemblée pour un fonds de prévoyance. Sur le surplus, 60 % aux actions, 40 % aux parts bénéficiaires.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. F. Bentz-Audeoud, E. Audeoud, P. de Boissieu, J. Cuenod, Ch. de Catheu, A. Galland, C. Pasteur, L. Kriéger, A. Josse.

Les actions et les parts bénéficiaires sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 2 avril 1906.

Société d'Électricité Nilmelior

(ANCIENS ÉTABLISSEMENTS BASSÉE ET MICHEL)

Société anonyme française définitivement constituée le 1er octobre 1902.

Objet : la reprise et l'exploitation de la fabrication et du commerce exploités par MM. Bassée et Michel, pour l'appareillage et les jouets électriques. La Société pourra s'occuper, en général, de tout ce qui touche à la fabrication et à la vente de tout matériel électrique.

Siège social : 47, rue Lacordaire.

Durée : 30 ans, du 1er octobre 1902.

Capital social : 1 million, divisé en 10.000 actions de 100 francs, sur lesquelles 7.000 furent remises aux apporteurs.

Conseil d'administration : trois membres au moins et sept au plus, propriétaires de 100 actions et nommés pour 6 ans.

Année sociale : close le 31 mars.

Assemblée générale : avant fin septembre; une voix par action; maximum le quart des actions représentées. Dépôt des titres 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 6 % du montant libéré des actions. Sur le surplus : 10 % au Conseil d'administration et 90 % aux actionnaires.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. Van Zuylen de Nyevelt de Haar, A. Michel, L. Galles, A. Flameng, A. Krebs, C. Seppe, Goby.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 18 octobre 1906.

Années	Bénéfices nets	Dividendes
—	—	—
1903	266.000	8
1904	551.000	16
1905	240.000	12
1906	466.000	16

BILAN AU 31 MARS 1906

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Espèces en caisse et en banque	179.444 50	Capital	1.000.000 »
Sommes placées en reports	197.369 25	Fournisseurs et divers	153.138 10
Effets à recevoir et comptes débiteurs	293.501 80	Conseil d'administration	3.000 »
Terrain à Puteaux	72.000 »	Direction de l'enregistrement	1.815 40
Matières premières et marchandises en stock	272.000 »	Coupons 1 à 6 des exercices antérieurs non présentés	1.212 »
Matériel industriel et de commerce	209.696 95	Amortissement du matériel et agencement	52.278 80
Fonds d'industrie et de commerce	700.000 »	Amortissement du fonds de commerce et réserve extraordinaire	300.542 90
Cautionnements	14.667 35	Réserve légale	34.208 80
Contentieux	177 80	Bénéfices nets pendant l'exercice social	465.505 55
Crédit Lyonnais : compte coupons	3.666 »		
Acompte sur dividende, par coupon n° 7	56.796 »		
E. Ballereau : participation	6.000 »		
Droits et taxes à l'Etat	6.381 60		
	2.011.701 25		2.011.701 25

Société de Construction d'Automobiles

" Le Trèfle à quatre feuilles "

ANCIENNEMENT : SOCIÉTÉ DES ANCIENS ÉTABLISSEMENTS

GEORGES RICHARD

Société anonyme française définitivement constituée le 9 juillet 1899, dont la dénomination a été modifiée par l'Assemblée extraordinaire du 5 janvier 1906.

Objet : L'acquisition par voie d'apport des établissements de construction de cycles et d'automobiles Georges Richard; l'exploitation de ces établissements et de tous autres du même genre; la construction et la vente des cycles, automobiles, mécanismes, moteurs, etc...

toutes opérations relatives à l'industrie et au commerce des transports en général, etc...

Siège social, à Paris, 23, avenue de la Grande-Armée.

Durée : 50 ans, du 9 juillet 1899.

Capital social : 3.000.000 de francs, divisé en 30.000 actions de 100 francs chacune, sur lesquelles 10.000 entièrement libérées ont été remises, en sus de 20.000 parts bénéficiaires, à la Société « La Marque Georges Richard » en rémunération de ses apports.

Conseil d'administration : cinq à dix membres, nommés pour six ans, propriétaires chacun de 100 actions au moins.

Année sociale : close le 30 septembre.

Assemblée générale : avant fin mars ; une voix par cinquante actions, maximum cinquante voix. Dépôt des titres six jours à l'avance.

Répartition des bénéfices: 5 % à la réserve légale; 5 % d'intérêt aux actions. Sur l'excédent : 10 % au Conseil qui en fera la répartition comme il jugera convenable, et, facultativement, une somme destinée à constituer des réserves spéciales de prévoyance. Enfin, sur le surplus: 70 % aux actions, et 30 % aux parts.

Service financier : Société Française pour l'Industrie et les Mines, 45, boulevard Haussmann, Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. L. Molinos, J. Cuénod, J. Bentz-Audéoud, E. Dupuis, A. Leresche, E. Lullin, A. Margot, F. M. Richard, E. Sautter, A. Walewski.

Les actions et les parts de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 25 juillet 1904.

	COURS DES ACTIONS		COURS DES PARTS			DIVIDENDES	
Annnés	Pl. haut	Pl. bas	Pl. haut	Pl. bas	Bénéfices nets	Aux actions	Aux parts
1901	»	»	»	»	94.000	»	»
1902	»	»	»	»	156.000	»	»
1903	»	»	»	»	164.000	5	»
1904	226	130	97	34	259.000	7	1,30
1905	370	206	173	80	1.565.000	20	9,64

BILAN AU 30 SEPTEMBRE 1905

ACTIF	fr. c.	PASSIF		fr. c.
Usine d'Ivry :		Capital-actions (30.000 actions de 100 francs)		3.000.000 »
Terrain	325.403 70	Réserve légale		21.153 20
Constructions	434.665 99	Créanciers divers		643.245 56
Installations	70.069 16	Report de l'exercice 1903-1904	626 81	
Machines-outils et force motrice	616.810 20	Produit de l'exercice 1904-1905	1.833.568 86	
Avenue de la Grande-Armée :			1.834.195 67	
Machines-outils et force motrice	13.303 18	A déduire :		
Installations	31.792 65	Dépréciation	269.000 05	1.565.195 62
Magasin de la rue du Quatre-Septembre :				
Matériel et installation	1 »			
Comptes débiteurs	852.662 87			
Avances sur loyers et dépôts	17.715 35			
Avances pour impôts sur titres et revenu	23.125 65			
Marchandises et approvisionnements	1.493 187 93			
Espèces en caisse et dans les banques	1.283 653 20			
Effets à recevoir	67.203 50			
	5 229.594 38			5.229.594 38

A. Védrine and C° L^td

Société anonyme anglaise, constituée en avril 1905.

Objet : L'exploitation et l'extension de l'entreprise de carrosserie pour voitures automobiles exploitée à Courbevoie, près Paris, par la Société A. Védrine et C^ie, et la création d'établissements similaires et de filiales en France et à l'étranger.

Siège social : 15, South Street Finsbury Londres, E. C.

Capital social : £ 130.000 (3.250.000 francs) divisé en 130.000 actions de £ 1 (25 francs) dont 65.000 ont été souscrites en espèces et 65.000 remises, entièrement libérées, en sus de £ 11.100 espèces, en rémunération des apports.

Conseil d'administration : trois membres au moins et sept au plus, propriétaires de 100 actions de capital, renouvelables par tiers chaque année.

Année sociale : close le 30 avril.

Assemblée générale : à la date et à l'endroit fixés par le Conseil d'administration.

Service financier : à Paris, Société Marseillaise.

ADMINISTRATEURS

MM. A. Védrine, A. Darracq, C. Jarrott, M. Ulcoq, C. Bloch, W. Kerr. Steedmann.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 17 juillet 1906.

BILAN AU 30 AVRIL 1906

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Fonds de commerce, usine, bail, etc.	2.033.912 65	Capital	3.276.000 »
Propriété de Rouen, aménagement	285.039 »	Effets à payer	515.590 53
Actes, commissions	135.026 95	Appointements à payer et créditeurs	155.753 11
Stocks, travaux en cours	1.112.686 70	Réserve spéciale	120.746 33
Actions d'autres Sociétés	50.000 »	Profits et pertes	175.838 88
Comptes débiteurs	327.725 45		
Effets à recevoir	238.174 45		
Caisse banque	61.363 65		
	4.243.928 85		4.243.928 85

Compagnie Parisienne des Voitures électriques

(PROCÉDÉS KRIÉGER)

Société anonyme française, définitivement constituée le 25 juillet 1900.

Objet : la fabrication, le commerce et l'exploitation des voitures électriques ou autres, ainsi que des mécanismes, appareils, moteurs, accumulateurs et produits se rattachant à l'industrie automobile; l'acquisition, l'exploitation et la vente de tous établissements industriels ou de tous fonds de commerce relatif à des opérations similaires; l'obtention, l'achat, l'exploitation, la vente de tous brevets,

licences ou procédés concernant l'industrie automobile et particulièrement des brevets et procédés Kriéger; etc...

Siège social à Paris, 45, boulevard Haussmann.

Durée : 50 ans, à compter du 25 juillet 1900.

Capital social : à l'origine 2.000.000 de francs, porté, par décision de l'Assemblée générale extraordinaire du 4 mars 1905, à 3 millions de francs, divisé en 30.000 actions de 100 francs chacune, toutes souscrites en espèces. Il existe, en outre, 10.000 parts bénéficiaires, sans fixation de valeur nominale, qui ont été attribuées à M. Leresche, en rémunération de ses apports.

Conseil d'administration : cinq à treize membres, propriétaires de cent actions chacun, nommés pour six ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin ; une voix par dix actions sans limite maximum; dépôt des actions cinq jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale; 5 % d'intérêt aux actions; 5 % au Conseil. Le surplus, après prélèvement de la portion des bénéfices que l'assemblée générale, sur la proposition du Conseil, jugera utile d'affecter à des amortissements ou à des réserves supplémentaires, sera réparti : 60 % aux actions; 40 % aux parts.

Service financier : Société Française pour l'Industrie et les Mines, 45, boulevard Haussmann, Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. F. Bentz-Audéoud, L. Girod, P. de Boissieu, E. Audéoud, Chr. de Catheu, E. Chalançon, J. Cuénod, H. Charlois, A. Leresche, E. Verdié.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 8 mars 1905, et les parts bénéficiaires depuis le 22 juillet 1905.

	COURS DES ACTIONS		COURS DES PARTS			DIVIDENDES	
Années	Plus haut	Plus bas	Plus haut	Plus bas	Bénéfices nets	Aux actions	Aux parts
1901	»	»	»	»	60.000	4	»
1902	»	»	»	»	209.000	5	»
1903	»	»	»	»	275.000	5	»
1904	»	»	»	»	307.000	5	»
1905	140	108	105	70	522.000	6	2

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Immobilisations :			Non exigible :		
Brevets, Clientèle, Achalandage	330.464	37	Capital	3.000.000	»
Usine de Puteaux : Terrain	152.314	50	Réserve légale	42.905	95
Constructions	255.849	66	Réserve spéciale	20.000	»
Matériel et Mobilier	212.434	65	Exigible :		
Garage, rue La Boëtie	666 868	45	Créditeurs divers	485.057	27
Ateliers électriques de St-Ouen	68.827	70	Dividendes restant à payer	2.895	»
Marchandises et approvisionnements :			Effets à payer	65 250	»
Approvisionnements divers	502.142	09	Compte d'ordre (dépenses à liquider)	42.019	95
Voitures en fabrication	394.439	69	Profits et Pertes :		
Voitures fabriquées	363.941	40	Report de l'exercice 1904	2.984	78
Compte transmission électrique	199.455	83	Bénéfice de l'exercice 1905	522.135	27
Réalisable et disponible :					
Avances sur loyers et dépôts	5.475	»			
Débiteurs divers	446.521	43			
Société des Garages Kriéger et Brasier	476.000	»			
Espèces en caisse	2.201	95			
Espèces en banque	37.311	50			
Portefeuille titres	69.000	»			
	4.183.248	22		4.183.248	22

BANQUE FRANÇAISE

POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE

Société Anonyme au Capital de 60.000.000 de fr.

ENTIÈREMENT VERSÉS

***Siège social : 9, rue Boudreau** (près l'Opéra), IX^e^*

Téléphone : 151-71, 151-72, 151-84 et 148-92

Adresse télégraphique : FRANCOMIN, Paris

PRÉSIDENT :

M. MAURICE ROUVIER

OPÉRATIONS DE LA BANQUE

La Banque Française pour le Commerce et l'Industrie *traite toutes les opérations de banque et de bourse*, notamment :

Ouverture de comptes-courants pour toutes opérations de banque.

Ouverture de comptes de chèques, à un taux d'intérêt correspondant au loyer de l'argent.

Délivrance de Bons à échéance fixe.

Escompte et encaissement des effets sur la France et l'Étranger, aux conditions les plus réduites.

Change de monnaies, délivrance aux meilleurs cours du jour de chèques et tirages sur les principales places de l'Etranger.

Délivrance de lettres de crédit sur tous pays.

Paiement, sans aucuns frais, des coupons de fonds d'État et des Sociétés dont elle fait le service.

Achat aux meilleures conditions de tous coupons payables à l'Étranger.

Exécution de tous ordres de Bourse en France et à l'Étranger.

Réception et transmission des souscriptions.

Toutes opérations pour titres : transferts, conversions, échanges, renouvellements de feuilles de coupons, versements, etc.

Prise en garde, moyennant un droit semestriel, de valeurs de toute nature. Les coupons des titres en dépôt sont encaissés sans autres frais que ceux éventuellement déboursés.

Récépissé de dépôts non cessible par endossement est délivré à chaque déposant; les listes des tirages des titres en dépôt sont vérifiées sans garantie.

Avances sur titres français et étrangers.

Renseignements financiers sur toutes les valeurs se négociant en France et à l'Étranger.

Remboursement de l'impôt sur le revenu des valeurs anglaises (income tax).

Pour toute information concernant les conditions, s'adresser à la Direction

GAZ, EAUX, ÉLECTRICITÉ

Société anonyme du Bec Auer pour l'Europe du Nord

(RUSSIE, FINLANDE, SUÈDE, NORVÈGE ET DANEMARK)

Société anonyme belge constituée le 6 juillet 1895, modifiée par Assemblée générale du 9 avril 1902.

Objet : L'acquisition et l'exploitation en Russie, Finlande, Suède et Norvège des brevets principaux, additionnels ou autres, constituant l'invention connue sous le nom de Bec Auer pour éclairage par incandescence ; l'acquisition et l'exploitation des marques de fabrique protégeant la même invention dans le Danemark ; l'exploitation de ces brevets et marques de fabrique même après leur extinction.

La Société a également pour objet : la fabrication, le montage, l'achat, la vente et la location de tous appareils et de tous systèmes d'éclairage brevetés ou non brevetés, ainsi que tous les accessoires; la fabrication, le montage, l'achat, la vente et la location de tous appareils à fabriquer le gaz d'éclairage ; la prise, l'achat, la vente et l'exploitation de tous brevets, licences, privilèges, monopoles ou marques de fabrique pour tous procédés industriels ayant trait à l'éclairage public ou privé.

La Société peut se rendre concessionnaire de toutes entreprises d'éclairage public ou privé.

Siège social : à Bruxelles ; direction commerciale, à Paris, 4, rue de la Michodière.

Durée : 30 années du 6 juillet 1895.

Capital social : à l'origine quatre millions de francs représenté par 40.000 actions de 100 francs chacune, réduit à un million, suivant décision d'Assemblée générale du 9 avril 1902 par estampille de réduction du montant de chaque action de 100 francs à 25 francs.

Conseil d'administration : cinq membres au moins et sept au plus, possédant 100 actions chacun, se renouvelant par moitié tous les deux ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : le quatrième mercredi du mois d'avril, à trois heures de relevée, à Bruxelles ou dans une commune de l'agglomération bruxelloise.

Une voix par action, maximum la cinquième partie du nombre des actions émises ou les deux cinquièmes des actions pour les-

quelles il est pris part au vote. Dépôt cinq jours avant la date de la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve jusqu'à ce qu'elle ait atteint le cinquième du capital ; 5 % à titre de premier dividende sur le montant des actions. Sur le surplus : 10 % au Conseil d'administration et aux commisaires, sans que chaque commissaire puisse recevoir plus du tiers de ce qui revient à un administrateur ; 90 % aux actionnaires, à moins que l'Assemblée générale, sur la proposition du Conseil d'administration, ne décide d'appliquer tout ou partie de ces 90 % soit à la formation d'un fonds de prévision, soit à la constitution d'un fonds d'amortissement destiné au remboursement successif des actions par sommes égales.

Service des coupons : à la Banque de Bruxelles ; à Paris, à la Banque I. R. P. des Pays Autrichiens et à la Société générale.

Ces actions sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 13 juillet 1895.

Années	cours : Plus haut	cours : Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	20 »	9	146.000	1 25
1902	22 »	10	91.000	1 25
1903	19 50	12	57.000	»
1904	17 50	9	54.000	1 25
1905	42 »	10	74.000	1 25

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Apports.	200.000 »	Capital.	1.000.000 »
Mobilier et matériel.	41.200 »	Réserve statutaire.	88.648 83
Espèces en caisse, banquiers et reports.	401.471 59	Réserve extraordinaire . . .	40.000 »
Débiteurs divers	285.298 99	Coupons échus nos 5 à 7 . . .	10.098 75
Portefeuille.	104.417 40	Créanciers divers.	78.393 05
Compte d'ordre.	15.500 »	Compte d'ordre.	15.500 »
Compte transitoire Saint-Pétersbourg.	13.895 34	Compte transitoire Copenhague	5.828 26
Participation Scandinave Gaswork Co	12.510 »	Report à nouveau.	8.109 90
		Bénéfices de l'exercice 1905. .	74.095 25
	1.320.674 04		1.320.674 04

Compagnie centrale d'Éclairage et de Force par l'Électricité

(ÉLECTRICITÉ DE LIMOGES)

Société anonyme française définitivement constituée le 22 octobre 1896.

Objet : L'exploitation de la concession relative à la distribution de l'énergie électrique pour l'éclairage de la ville de Limoges ; le transport de la force hydraulique pour actionner l'outillage des usines, des tramways, etc ; l'obtention par l'Etat, les départements, les communes ou les particuliers de toutes concessions ou marchés pour l'application et l'exploitation de l'industrie électrique ; toutes participations et généralement toutes opérations industrielles ou commerciales, mobilières ou immobilières qui, directement ou indirectement, intéressent l'objet social.

Siège social : à Paris, 22, rue Rossini.

Capital social : à l'origine 1.500.000 francs, divisé en 3.000 actions de 500 francs chacune. Les 2.000 actions numéros 1 à 2.000 sont dites actions privilégiées (actions de 1re classe, série rose) et ont été souscrites en espèces. Les 1.000 actions numéros 2.001 à 3.000 sont dites actions ordinaires (actions de 2e classe, série verte). Ces dernières ont été attribuées à MM. Laroudie et Rougerie et à à la Compagnie départementale des eaux en rémunération de leurs apports. Suivant décisions des Assemblées générales des 14 mai et 4 juin 1901 et par suite de la fusion de la Compagnie avec la Société des Forces motrices et usines électriques de la Vézère, le capital a été porté à 2.850.000 divisé en 28.500 actions de cent francs dont : 23.500 de priorité ou privilégiées (série rose) et 5.000 ordinaires (série verte).

Les actions de 500 francs anciennes ont en conséquence été échangées à raison de 5 pour une contre des actions de 100 francs.

Conseil d'administration : quatre à sept membres, propriétaires de 10 actions chacun, nommés pour six ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juillet ; une voix par dix actions sans limite maximum. Pourront seuls faire partie de l'Assemblée, les actionnaires propriétaires de leurs titres depuis vingt jours au moins et qui les auront déposés dans le délai imparti par l'avis de convocation.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; une somme nécessaire pour servir un intérêt de 6 % aux actions privilégiées et aux

actions ordinaires ; somme nécessaire pour l'amortissement du capital social avant l'expiration de la durée de la Société. Sur le surplus : 10 % au Conseil d'administration et 90 % à distribuer entre toutes les actions amorties ou non.

Service des coupons : Crédit Mobilier Français, 3, rue Saint-Georges, Paris.

ADMINISTRATEURS.

MM. de Lapisse, président, Baile, Breton, Doniol, Duchemin, Jolly, Levêque, de Thézillat.

Les actions privilégiées de cette Société sont seules inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 25 février 1899.

Années	ACTIONS DE 500 FRANCS — Cours plus haut	Cours plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	345	250	50.000	»
1902	500	310	89.000	»
	ACTIONS DE 100 FRANCS			
1904	121	90	295.000	3
1903	101	93	209.000	5
1905	155	118	284.000	6

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	fr. c.	PASSIF		fr. c.
Apports suivant Statuts. . . .	500.000 »	Capital.		2.850.000
Premier Établissement	5.786.437 04	Obligations 4 0/0.		1.468.000
Compteurs	87.925 »	— 3 0/0.		2.921.000 »
Mobilier.	8.462 65	— à rembourser. . .		5.500 »
Marchandises en Magasin. . .	61.857 95	Réserve légale		19.493 14
Débiteurs divers	179.028 60	— pour amortissement d'Obligations.		37.482 50
Caisses et Banques	311.360 85	Réserve pour amortissement .		50.000 »
Primes de Remboursement sur Obligations.	1.357.742 »	Créditeurs à termes échelonnés		487.932 90
Impôts sur Titres.	10.282 10	Coupons arriérés		17.923 30
		Comptes d'ordre		29.453 42
		Profits et Pertes :		
		Bénéfices reportés.	132.369 95	
		— de l'exercice 1905. . . .	283.940 98	
				416.310 93
	8.303.096 19			8.303.096 19

Compagnie Centrale d'Electricité de Moscou

Société anonyme belge, constituée le 15 février 1896, modifiée le 16 mars 1899.

Objet : l'exercice industriel et commercial, dans les pays placés sous l'administration du gouvernement russe seulement, de toutes les branches de l'électrotechnique, spécialement l'obtention, l'exploitation, l'acquisition et la cession de tous brevets, l'établissement, l'achèvement et l'exploitation d'installations électriques, la fabrication, la vente et le commerce des machines, appareils, instruments et produits nécessaires.

Siège social : 23, quai de l'Industrie, à Liège (Belgique); siège administratif : 4, cité d'Antin, à Paris; siège central en Russie : 15, Liteiny, à Saint-Pétersbourg ; usines : Kamer Kollejsky Val, à Moscou.

Capital social : 10 millions de francs, divise en 20.000 actions de 500 francs.

ADMINISTRATEURS

MM. Dejardin-Verkinder, Léon Weil, J. Lamaizière, J. de Sessevalle, A. Pereire, H. E. Boyer, A. Spitzer, L. Lileinstern, M. Albert.

OBLIGATIONS

Création de 16.000 obligations de 500 francs 5 %, intérêts payables par semestre les 1er février et 1er août.

Amortissement : au pair en 30 ans à partir du 1er août 1903, par tirages semestriels, à opérer les 1er août et 1er février.

La Compagnie s'est réservé le droit de rembourser par anticipation, tout ou partie des obligations à partir de 1907.

Service financier : Société Générale, Paris.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 15 mai 1903.

1903	plus haut,	474	plus bas,	460
1904	—	464	—	442
1905	—	443	—	425

BILAN AU 18/31 JANVIER 1905

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Frais de premier établissement	1.384.591	44	Capital social	10.000.000	»
Prime de remboursement des obligations	308.750	»	Capital-obligations	7.819.500	»
Frais d'émission des obligations	461.541	68	Obligations amorties	180.500	»
Obligations restant à placer	1.782.000	»	Réserve légale	37.901	17
Terrains, bâtiments, installations, machines, outillage	10.088.030	15	Créditeurs	7.135.350	87
Modèles	144.242	29	Effets à payer	1.980.175	80
Mobilier	79.519	04			
Marchandises	2.822.069	30			
Caisses et banques	222.788	30			
Effets à recevoir	174.677	40			
Valeurs	225.953	95			
Cautionnements des stations	146 666	66			
Débiteurs	2.978.190	70			
Débiteurs douteux	161.984	34			
Frais généraux	166.250	69			
Profits et Pertes :					
Perte des exercices antérieurs	1.132.121	10			
Perte de l'exercice actuel	699.650	83			
Provision pour coupon n° 6 sur obligations du 1er février 1905 et remboursement des obligations sorties au tirage du 1er août 1904	214.099	97			
	27.153.127	84		27.153.127	84

Est-Lumière

COMPAGNIE D'ÉLECTRICITÉ DE L'EST-PARISIEN

Société anonyme française constituée le 9 février 1900.

Objet : L'exploitation des applications de l'énergie électrique sous toutes ses formes, en France et à l'étranger, notamment à Paris et dans sa banlieue.

L'obtention, l'exploitation, l'achat et la vente de toutes concessions relatives à toutes applications de l'énergie électrique ; l'installation, l'achat et l'exploitation d'usines productives d'énergie électrique, la distribution à distance, la vente et la location du courant électrique

pour l'éclairage et la force motrice et toutes autres applications de l'électricité ; la participation, sous toutes formes quelconques, à toutes entreprises de même nature que celle de la Société ; et généralement toutes opérations commerciales et industrielles, financières, mobilières ou immobilières pouvant être nécessaires ou utiles à la réalisation des affaires de la Société.

Siège social : quai de Seine, à Alfortville (Seine).

Durée : 50 ans, du 9 février 1900.

Capital social : à l'origine deux millions de francs, porté ensuite à quatre millions de francs, puis à 6 millions de francs, divisé en 60.000 actions de 100 francs.

ADMINISTRATEURS.

MM. Genty, Bernheim, Berthon, Boyer, Brillouin, Dreyfus-Brodsky, Maxime Duval, Salles, Sarasin, Tourneux.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Emission à différentes dates de 14.000 obligations de 500 francs. 4 1/2 %.

Intérêt annuel : payable par semestre les 1er janvier et 1er juillet, par 11,25 l'un sauf l'impôt.

Amortissement : en 25 ans de 1905 à 1930, avec faculté de remboursement anticipé, à partir de 1910.

Service des coupons : à Paris, à la Société Générale.

Les obligations de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant depuis le 24 juin 1903.

1903	plus haut,	485	plus bas,	461
1904	—	476	—	465
1905	—	475	—	460

BILAN AU 30 JUIN 1905

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Immobilisations	10.185.773 09	Capital actions	4.000.000 »
Actif réalisable à terme	1.316.389 18	Obligations	7.912.000 »
Actif disponible	322.158 11	Dépôts de garantie	39.998 65
Comptes divers	882.970 »	Créditeurs divers	592.854 55
		Profits et Pertes	162.437 18
	12.707.290 38		12.707.290 38

Etablissement thermal de Bagnoles-de-l'Orne

Société anonyme française, définitivement constituée le 14 avril 1896.

Objet : L'exploitation de l'établissement thermal de Bagnoles de l'Orne, du Casino, de l'hôtel et des sources se trouvant dans les propriétés apportées à la Société; l'exploitation de toutes autres industries et commerces se rattachant à l'objet principal. Ces opérations pourront être faites soit par la Société seule, soit par voie d'association avec des tiers, en général par tous les moyens ou voies utiles.

Siège social : rue Tronchet, 6, Paris.

Durée: 50 ans, du 14 avril 1896.

Capital social : 1.500.000 francs, divisé en 15.000 actions de 100 francs chacune, entièrement libérées, sur lesquelles 6.000 ont été attribuées aux apporteurs.

Conseil d'administration : trois à sept membres, nommés pour six ans, propriétaires de 100 actions chacun.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant le 30 juin ; une voix par 10 actions. Dépôt des actions douze jours à l'avance.

Répartition des bénéfices: 5 % à la réserve légale; 5 % d'intérêt aux actions. Sur le surplus: 15 % au conseil; 85 % aux actions.

Service financier : au siège social

ADMINISTRATEURS

MM. Georges Hartog, président; A. Duparchy, Alp. Hartog, M. Allard du Chollet, E Chatelaine, Guérin.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés* au comptant depuis le 7 avril 1904.

Années	COURS		Bénéfices nets	Dividendes
	Plus haut	Plus bas		
1904	126 50	108	135.000	6
1905	125 »	105	140.000	6

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Immeubles	774.947 83	Capital	1.500.000 »
Fonds de commerce	550.000 »	Compte obligations	793.998 »
Frais de premier établissement	23.535 01	Coupon obligations	18.627 75
Caisse Paris	3.179 10	Réserve légale	29.881 16
Caisse Bagnoles	1.346 75	Appert, Cautionnement	2.000 »
Crédit Lyonnais	367 15	Profits et pertes	140.997 24
Agent de change	161.162 45		
Mobilier et Matériel	256.438 30		
Travaux neufs et Réparations	661.416 86		
Loyer d'avance	2.500 »		
Prime de remboursement aux obligations	39.650 »		
Marchandises en magasin	7.857 »		
Divers	3.103 55		
	2.485.504 15		2.485.504 15

Société générale des Eaux de Barcelone

Société anonyme française constituée en 1882 au capital de 15 millions de francs.

Siège social : à Paris, 73, boulevard Haussmann.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Emission, en octobre 1896, de 6.250 obligations de 500 francs 4 %.

Intérêt annuel : 20 francs, payable par coupons semestriels, le 1er janvier et le 1er juillet.

Amortissement : au pair de 500 francs, au plus tard en 50 ans ; tirages annuels ayant lieu dans le semestre qui précède la date du remboursement des titres sortis, payables le 1er juillet de chaque année.

La Société s'est réservé de rembourser au pair par anticipation, à partir du 1er juillet 1906, tout ou partie des obligations restant en circulation.

Service des coupons : à Paris, au Crédit Lyonnais.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 27 octobre 1896.

1901	plus haut,	462	plus bas,	439
1902	—	465	—	440
1903	—	460	—	435
1904	—	446	—	425
1905	—	462	—	425

Compagnie des Eaux minérales de la Bourboule

Société anonyme française, constituée le 19 décembre 1875, modifiée par assemblées générales des 27 mai 1876 et 24 mai 1879.

Objet : l'exploitation des eaux minérales de la Bourboule (Puy-de-Dôme) ; la construction d'un établissement thermal ; toutes opérations pouvant développer la station balnéaire de la Bourboule.

Siège social : 4, boulevard des Italiens, à Paris.

Durée : jusqu'au 1er janvier 1936, date de l'expiration de la concession.

Capital social : à l'origine, 1.500.000 francs, porté par Assemblée générale du 24 mai 1879 à 1.800.000 francs divisé en 3.600 actions nominatives ou au porteur de 500 francs entièrement libérées.

Conseil d'administration : de cinq à neuf membres, propriétaires de 20 actions chacun.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin mai, une voix par dix actions ; maximum : dix voix ; dépôt huit jours à l'avance.

Répartition des bénéfices : attribution au fonds d'amortissement, pour amortir le capital social pendant la durée de la concession ; 5 % du montant libéré des actions ; sur le surplus 20 % à la réserve ; 70 % aux actions et 10 % au Conseil d'administration.

Service financier : Crédit Industriel et Commercial.

ADMINISTRATEURS

MM. Monestier, Artonne, Machebeuf, Planchard, Rabaté.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Par autorisation de l'Assemblée générale du 16 mai 1896, émission de 1.000 obligations 3 % de 500 fr., au prix de 445 francs, rapportant un intérêt de 15 fr. par an, payable au moyen de deux coupons de 7 fr. 50 l'un, aux échéances des 1er octobre et 1er avril.

Amortissement : au pair de 500 francs, dans un délai expirant au plus tard en 1931.

Service des coupons : à Paris, Crédit Industriel et Commercial.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 10 mai 1899, et les obligations depuis le 1er février 1897.

	ACTIONS		OBLIGATIONS			
Années	Plus haut	Plus bas	Plus haut	Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
—	—	—	—	—		—
1901	340	255 »	435	340	»	8
1902	400	327 50	420	405	58.000	8
1903	385	340 »	425	385	65.000	8
1904	340	seul cours	450	350	75.000	8
1905	370	300 »	400	335	70.000	8

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Comptes de premier établissement	1.554.870	23	3.600 actions	1.800.000	»
Comptes d'exploitation	7.591	12	6.573 obligations 5 0/0	3.032.150	58
La Bourboule et siège social	1.623	98	275 — 3 0/0	118.808	20
Emission des obligations 5 0/0 et 3 0/0	19.716	31	Atténuation du fonds social par l'amortissement	949.758	66
Rachat d'obligations 5 0/0	61.802	31	Ce qui réduit le passif du chef du fonds social à	1.001.200	12
Vente de terrains, sommes dues en capital	48.691	30	Coupons échus, actions et obligations restant à payer	16.971	70
			Terrain Fournier	17.000	»
			Réserve statutaire	13.648	49
			Administrateurs	20.000	»
			Avances faites par les administrateurs	95.211	54
			Fonds d'amortissement	154.387	13
			Solde des immeubles (Souchal et Boucheix)	12.500	»
			Chalus frères, banquiers	185.215	75
			Comptes d'ordre	20.778	55
			Bénéfices	70.381	97
	1.697.295	25		1.697.295	25

Société générale des Eaux de Calais

(Susini et Cie)

Société française en commandite par actions, définitivement constituée le 7 février 1855, modifiée par délibération de diverses Assemblées générales extraordinaires.

Objet : la jouissance et l'exploitation temporaire des eaux de Lawalle, sises à Lawalle, et du terrain sis au Pilotis, le tout commune de Guines, arrondissement de Boulogne (Pas-de-Calais), dans la propriété de M. de Guizelin ; les eaux devront servir à l'alimentation et aux services journaliers des habitants de la ville, port et dépendances de Calais et de Saint-Pierre-lès-Calais et lieux circonvoisins ; enfin, la distribution des eaux dans la ville, port et dépendances de Calais, Saint-Pierre-lès-Calais, Coulogne et Guines.

Siège social : à Calais ; bureau à Paris, boulevard Magenta, 113.

Durée : 99 ans, à partir du 7 février 1855.

Capital social : à l'origine, 1.750.000 francs, réduit le 4 octobre 1871 à 900.000 francs, divisé en 9.000 actions de 100 francs libérées et au porteur.

Conseil de surveillance : cinq membres.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin ; une voix pour dix actions, maximum, six voix ; dépôt trois jours à l'avance au bureau de Paris.

Répartition des bénéfices : 5 % d'intérêt aux actions non amorties ; l'annuité nécessaire pour le remboursement des actions au pair, dans une période finissant en 1933 ; le surplus appartient pour 10 % au gérant et pour 9 % aux actions non amorties et aux actions de jouissance.

Directeur-gérant : M. A. Susini.

Service financier : à Paris, au Comptoir d'Escompte ; à Calais, au siège social.

CONSEIL DE SURVEILLANCE.

MM. Thirion, Noizeux, Degoix, Poumailloux, Ch. Perrissin.

Les actions de capital de cette Société, sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant.

Années	COURS Plus haut	COURS Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	315	230 »	177.000	14
1902	300	265 »	184.000	14
1903	310	270 »	190.000	14
1904	310	273 50	210.000	14
1905	315	280 »	228.000	15

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Compte de premier établissement	837.319 »	Actions en circulation	701.800 »
Compte de nouvel établissement	1.337.627 59	— à la souche	4.600 »
Prélèvements sur réserve facultative	294.865 04	— amorties	191.800 »
Marchandises en magasin	31.642 68	— de jouissance à la souche	1.800 »
Portefeuille, Caisse et Banque	250.554 17	Amortissement par profits et pertes	1.277.445 84
Débiteurs	67.325 16	Réserve facultative	294.865 04
		Réserve statutaire	100.000 »
		Actions amorties à rembourser	3.100 »
		Coupons à payer	9.400 80
		Créditeurs par compte	6.337 70
		Profits et Pertes	228.184 26
	2.819.333 64		2.819.333 64

Société nouvelle des Eaux de Martigny-les-Bains (Vosges)

Société anonyme française, définitivement constituée le 17 juillet 1905.

Objet : l'exploitation des eaux minérales de Martigny-les-Bains (Vosges), de leurs établissements, hôtels et terrains, ainsi que toutes opérations mobilières et immobilières, commerciales et industrielles se rattachant, directement ou indirectement, à l'industrie hydrominérale.

Siège social : 31, rue Le Peletier.

Durée : 30 ans, du 17 juillet 1905.

Capital social : 1.250.000 francs, divisé en 12.500 actions de 100 francs, sur lesquelles 2.500 ont été remises entièrement libérées, en sus de 20.000 parts de fondateur, à M. Lobstein, en rémunération de ses apports.

Conseil d'administration : trois membres au moins et neuf au plus, propriétaires de 100 actions et nommés pour six ans.

Année sociale : close le 31 octobre.

Assemblée générale : avant fin juin. Une voix par 10 actions, maximum la cinquième partie du nombre total des actions ou les deux cinquièmes de celles prenant part au vote. Dépôt cinq jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 15 % à la réserve extraordinaire, 5 % du montant libéré des actions. Sur le surplus, 10 % au Conseil d'administration, 60 % aux actionnaires, 30 % aux parts de fondateur.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. H. Boucher, M. Aubry, L. Dedet, E. Dumoulin, G. d'Escures, G. Keller, A. Lachave, P.-J. Lobstein, E. Niermans.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 21 juillet 1906.

Compagnie des Eaux minérales de Pougues et autres

Société anonyme, constituée le 9 avril 1879, modifiée par Assemblées générales des 24 avril 1894, 11 mars 1897, 7 mai et 10 juillet 1900.

Objet : Exploitation de l'établissement thermal de Pougues ; exploitation de toutes eaux minérales, thermales ou autres, tant en France qu'à l'Etranger.

Durée : 99 ans, du 9 avril 1879.

Siège social : 15 et 17, rue Auber, Paris.

Capital social : à l'origine, 1.300.000 francs, divisé en 2.600 actions de 500 francs; ramené à 433.000 francs en 1894, puis reporté, la même année, à 600.000 francs, par l'émission de 334 actions nouvelles, porté à 1 million en 1897 ; enfin, fixé à 1.200.000 francs, son chiffre actuel, en 1900. Il est représenté par 2.400 actions de 500 francs.

Conseil d'administration : trois membres au moins et neuf au plus, propriétaires de 20 actions, et nommés pour six ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : une voix par 5 actions, maximum 20 voix. Dépôt des titres, huit jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 5 % du montant libéré des actions. Sur le surplus, 90 % aux actionnaires et 10 % au Conseil d'administration.

Service financier : à Paris, au Crédit Industriel et Commercial, 66, rue de la Victoire.

ADMINISTRATEURS.

MM. Jéramec, Em. Pereire, Cloquemin fils, M. Pereire, de Montmorency-Morès, Félix Jac.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS.

Création, en vertu d'une délibération du Conseil d'administration en date du 12 février 1898, de 1.300 obligations de 500 fr. 4 %.

Intérêt annuel : 20 francs, payables par semestres les 1er mars et septembre.

Amortissement : en 50 ans, par tirages annuels en février, dont le premier s'est opéré le 1er février 1899, remboursement le 1er mars suivant.

La Société s'est réservé la faculté de rembourser ces obligations à toute époque, à partir de 1904.

Par la délibération précitée la Société s'est interdit de consentir hypothèque sur les immeubles sociaux avant que les obligations dont il s'agit ne soient totalement remboursées.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, et les obligations depuis le 23 mars 1898.

Années	ACTIONS Plus haut	ACTIONS Plus bas	OBLIGATIONS Plus haut	OBLIGATIONS Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	500	325	490	450	145.000	20
1902	458	435	458	437	177.000	20
1903	355	255	450	435	201.000	20
1904	446	200	450	430	200.000	20
1905	330	250	455	435	189.000	20

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Immeubles et Sources	1.887.855	59	Capital	1.200.000	
Mobilier et Matériel	194.985	56	Obligations	998.500	
Matières premières, Economat.	86.755	45	Créditeurs divers	160.019	32
Caisses et Banquiers	260.399	93	Réserve	86.642	15
Effets à recevoir	81.040	35	Profits et Pertes	189.451	35
Débiteurs divers	43.495	94			
Prime de remboursement	79.880	»			
	2.634.412	82		2.634.412	82

Société des Eaux Minérales de Thonon-les-Bains

Société anonyme française, définitivement constituée le 26 décembre 1905.

Objet : L'exploitation et le commerce des eaux de Thonon-les-Bains ; la création, l'acquisition, la prise à bail, l'exploitation ou la location de tous hôtels, cafés, restaurants, casinos et en général de tous établissements commerciaux et industriels intéressant l'objet social ; l'exploitation de toutes concessions ; la prise de participations ou d'intérêts dans toutes sociétés ou entreprises de même nature que celles de la présente Société, ou pouvant s'y rattacher, par voie de fusion, apport, souscription, achat de titres ou droits sociaux ou de toute autre manière. Et généralement toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement aux objets ci-dessus spécifiés.

Siège social : 281, rue Saint-Honoré, Paris.

Durée : 75 ans à dater du 26 décembre 1905.

Capital social : 2.500.000 francs, divisé en 25.000 actions de 100 francs chacune, dont 10.000 actions ordinaires, entièrement libérées, attribuées à la Société des Eaux Minérales de Thonon-les-Bains, en liquidation, et 15.000 actions de priorité, souscrites en espèces.

Conseil d'administration : six membres au moins et douze au plus, nommés pour 6 ans, propriétaires de 100 actions ordinaires ou de priorité.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin, composée de tous les actionnaires possédant depuis trois mois au moins soit 10 actions de priorité, soit 20 actions ordinaires déposées 5 jours au moins avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 5 % du montant libéré des actions de priorité, 5 % du montant libéré des actions ordinaires, 10 % de l'excédent au Conseil d'administration.

Le surplus, après prélèvement de la portion des bénéfices que l'Assemblée générale, sur la proposition du Conseil d'administration jugera utile d'affecter à des amortissements, soit par voie de rachats d'actions, soit autrement, ou à des réserves supplémentaires, sera réparti indistinctement entre toutes les actions.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. Cornélis de Witt, Président ; Brunel, P. de Navacelle, Arnaud de l'Ariège, Dior, A. Hache, Monneron, G. Noblemaire, L. Pinget, Sabatier.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 10 mai 1906.

La Française Électrique

COMPAGNIE DE CONSTRUCTION ÉLECTRIQUE ET DE TRACTION

Société anonyme française, définitivement constituée le 7 janvier 1901.

Objet : Tout ce qui concerne la construction, l'achat, la vente et l'utilisation d'appareils électriques.

Siège social : 99, rue de Crimée, à Paris.

Durée : 51 ans, du 7 janvier 1901.

Capital social : à l'origine, 2.500.000 francs en 5.000 actions de 500 francs, toutes émises contre espèces. Le capital a été réduit à 1 million de francs, par la fixation à 200 francs du montant nominal des actions de 500 fr. Il a été ensuite augmenté de 400.000 francs par l'émission de 2.000 actions privilégiées 5 1/2 % de 500 francs. Il est donc actuellement de 1.400.000 francs, en 5.000 actions ordinaires de 200 francs et 1.000 actions privilégiées de 200 francs.

ADMINISTRATEURS

MM. S. Raworth ; D. Dewarin ; E. Pulsford ; G. Steverlinck ; L. Woussen ; G. Martine ; Benjamin Delgutte.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Création en vertu de délibérations d'assemblées générales des 29 juin et 11 juillet 1903, de 2.400 obligations de 500 francs 5 %.

Intérêt annuel : 25 francs par an, payable par semestre les 1er février et 1er août.

Amortissement : en 35 années, par tirages au sort, droit d'anticipation réservé à la Société après avis donné trois mois à l'avance.

Aucun emprunt nouveau ne peut être contracté sans l'assentiment des administrateurs de la Société civile constituée le 16 juillet 1903 entre les porteurs d'obligations.

Service des titres et coupons : à la Banque Générale Française, 50, boulevard Haussmann.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 17 août 1903.

1903	plus haut,	492	plus bas,	485
1904	—	495	—	100
1905	—	463	—	416

NOTA. — Cette Société ne donne pas communication de ses bilans.

Compagnie Havraise Suburbaine d'Éclairage et de Force motrice par l'Électricité

Société anonyme française, définitivement constituée le 24 novembre 1905.

Objet : La production, la transformation et l'utilisation sous toutes ses formes, tant en France qu'à l'étranger, de l'énergie électrique, en vue de ses applications industrielles les plus générales et notamment en vue de son utilisation pour la force motrice et l'éclairage public et privé ; la soumission à toutes concessions pour l'éclairage, le transport ou la vente de la force motrice, ainsi que pour toutes entreprises de tramways, etc...

Siège social : au Havre, 110 rue Demidoff.

Durée : 40 ans, du 24 novembre 1905.

Capital social : 200.000 francs, en 800 actions de 250 francs chacune.

Il a été créé, en outre, 800 parts de fondateur qui ont été attribuées, en sus d'une somme de 15.000 francs en espèces, à M. Alfred Joubert, en rémunération de ses apports.

Conseil d'administration : de trois à sept membres, nommés pour 6 ans, propriétaires de cinq actions au moins.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : avant fin juin, une voix par 5 actions, maximum 10 voix. Dépôt des titres cinq jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 5 % d'intérêt aux actions ; diverses affectations pour constitution de réserves de prévoyance et amortisement du capital ; 10 % au Conseil.

Sur le surplus : 50 % aux actions et 50 % aux parts.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. E. Fabre, Coppens de Nortland, Tartary.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 6 mars 1906.

Compagnie hellénique d'électricité, système Thomson-Houston

Société anonyme grecque, constituée le 5 septembre 1899.

Objet: Exploiter tous appareils et machines du système Thomson-Houston et tous autres appareils et machines employés dans la production et l'utilisation de force électrique sous toutes ses formes; notamment pour la traction, l'éclairage, la transmission de force, etc..., exploiter toutes entreprises de transmission de force et d'éclairage, par l'électricité ou autrement ; acquérir des concessions de tramways, chemins de fer, etc... ainsi que les exploiter. Les opérations directes de la Société, en ce qui concerne spécialement la fabrication et la vente des appareils du système Thomson-Houston, devront être limitées absolument à la Grèce.

Siège social : à Athènes. Bureau à Paris, 10, rue de Londres.

Durée : 65 années, du 5 septembre 1899.

Capital social : 10.000.000 de drachmes, divisé en 100.000 actions de 100 drachmes chacune. 5.000 de ces actions, entièrement libérées, ont été remises à la Compagnie d'électricité Thomson-Houston de la Méditerranée et à M. Nicolaïdès, en rémunération de leurs apports.

Conseil d'administration : de sept à douze membres.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin mars ; une voix par cinquante actions, sans limite maximum. Dépôt des titres cinq jours à l'avance.
Les titres au porteur existent en coupures de 1, 5 et 25 actions.

Répartition des bénéfices: 5 % à la réserve légale; 5 % aux actions; somme nécessaire pour indemnité aux commissaires. Sur le surplus, 15 % au Conseil, et 85 % à la disposition de l'Assemblée générale, qui statuera sur la répartition qui pourra en être proposée par le Conseil.

Service financier : Crédit Mobilier Français, Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. Etienne Streit, président; Ch. Burrell, Ch. Burton, G. Forgue, V. Fris, R. Lagout, Z. Matsas, C.-D. Nicolaïdi, A. Simopoulo, E. Thurnauer, Th. Vlangalis.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Création, par décision de l'Assemblée extraordinaire du 18/31 décembre 1904, de 12.000 obligations de 500 francs or, 4 %.

Intérêt annuel : 20 francs, nets de tous impôts, payables à raison de 10 francs par semestre, les 15 janvier et 15 juillet de chaque année.

Amortissement : au pair, en cinquante ans, à partir de 1905.

Les tirages ont lieu annuellement le 15 décembre.

La Compagnie s'est réservé le droit de rembourser par anticipation après six mois de préavis.

Service financier : au bureau de Paris.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 25 novembre 1904 et à terme depuis le 8 mai 1905, et les obligations depuis le 27 février 1905.

	ACTIONS		OBLIGATIONS			
Années	Plus haut	Plus bas	Plus haut	Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
—	—	—	—	—	—	—
1901	»	»	»	»	Dr.289.000	Dr. »
1902	»	»	»	»	250.000	4
1903	»	»	»	»	284.000	4
1904	105 50	93 50	»	»	397.000	5 50
1905	115 »	84 »	466 50	430	715.000	5 50

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	Dr.	PASSIF	Dr.
Stations et Installations. . . .	16.372.890 94	Capital.	10.000.000 »
Réseau électrique.	1.215.000 »	Réserve statutaire	52.896 55
Entreprise des Tramways d'Athènes.	203.100 62	Réserve de prévoyance	425.000 »
Portefeuille.	1.658.454 »	Obligations, au change de 1.30.	7.753.785 »
Magasins.	1.212.387 57	Correspondants à l'étranger. .	3.906.172 87
Débiteurs divers	721.741 70	Créanciers	116.344 55
Cautionnements.	54.500 »	Caisse de secours des ouvriers.	2.932 99
Installations amortissables . .	54.600 »	Banques	596.832 48
Meubles et outils	100.000 »	Coupons échus	3.151 16
Frais de premier établissement.	15.000 »	Coupons à payer et provision pour obligations à amortir.	188.756 10
Comptes provisoires	24.358 60	Amortissement d'obligations.	34.575 93
Frais d'émission d'actions. . .	213.802 83	Profits et pertes	715.354 32
Frais d'émission d'obligations.	170.606 16		
Prime de remboursement des obligations.	1.756.360 93		
Caisse	23.598 60		
	23.795.801 95		23 795.801 95

Gaz Franco-Belge, R. Lesage et C^ie

Société belge en commandite par actions, constituée le 28 juin 1880.

Objet : L'exploitation de l'éclairage par le gaz des villes suivantes :

En Belgique : Nivelles, Montigny-sur-Sambre, Luttre-Pont-à-Celles, Spa.

En France : Dinan (Côtes-du-Nord), Laigle (Orne), Le Vésinet (Seine-et-Oise), Joinville (Haute-Marne), Saint-Mihiel (Meuse), Pougues-les-Eaux (Nièvre), Marmande (Lot-et-Garonne), Casteljaloux (Lot-et-Garonne), Isles-sur-Sorgues (Vaucluse), Cavaillon (Vaucluse), Montdidier (Somme), Etretat (Seine-Inférieure), Harfleur (Seine-Inférieure), Montivilliers (Seine-Inférieure), Lillebonne (Seine-Inférieure), Caudebec (Seine-Inférieure), Juvisy-sur-Orge (Seine-et-Oise), Arles (Bouches-du-Rhône).

En Espagne : Sanlucar de Barrameda.

Et toutes exploitations de concessions d'éclairage à obtenir.

Siège social : à Nivelles (Belgique). Direction générale, 113, avenue de Villiers, Paris.

Durée : expirant le 1^er septembre 1956.

Capital social : à l'origine, 2.100.000 francs, porté à 2.400.000 fr. par Assemblée du 31 mai 1897, à 2.650.000 en 1898, à 3.050.000 en 1901, à 3.225.000 francs en 1902 et, enfin, à 3.325.000 francs en 1904 : il est représenté par 6.650 actions de 500 francs.

Conseil de surveillance : trois membres au moins et cinq au plus, nommés pour six ans.

Gérance : M. Robert Lesage a été nommé gérant pour toute la durée de la Société.

Année sociale : close le 31 mars.

Assemblée générale : le 31 mai, une voix par 10 actions, maximum 15 voix. Dépôt des titres dans la quinzaine précédant la réunion.

Répartition des bénéfices : 1° 5 % au fonds de réserve ; 2° la somme nécessaire à répartir un intérêt de 3 % aux actions ; 3° 11 fr. 25 % à la gérance ; 4° 3 fr. 75 % au Conseil de surveillance. Le surplus aux actions.

CONSEIL DE SURVEILLANCE

MM. G. Du Rastel, J. Sérulier, L. Raynaud.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS.

Emission, en 1897 et 1898, de 4.000 obligations de 500 fr. 5 %. Depuis 1901, les émissions successives d'obligations du même type, auxquelles il a été procédé, en ont porté le nombre total à 8.400.

Intérêt annuel : 25 fr. payable au moyen de coupons de 12 fr. 50 l'un, net d'impôt, échéant les 1er juin et 1er décembre.

Amortissement : au pair en 34 ans au moyen de tirages au sort annuels le 31 mai de chaque année, pour remboursement le 1er décembre suivant.

Service financier : 113, avenue de Villiers, à Paris ; coupons payés nets de tout impôt.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 20 novembre 1891, et les obligations depuis le 11 février 1897.

	ACTIONS		OBLIGATIONS			
Années	Plus haut	Plus bas	Plus haut	Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	410	375	513	492	149.000	25
1902	464	397	515	473	193.000	25
1903	440	495	518	490	225.000	25
1904	462	400	517	500	207.000	25
1905	510	425	520	438	246.000	25

BILAN AU 31 MARS 1906

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Immobilisations	6.638.995 06	Capital	3.325.000 »
Titres en portefeuille.	345.000 »	Obligations.	3.755.500 »
Espèces en caisse et en banque	294.117 96	Obligations amorties	281.000 »
Titres et espèces en dépôt pour cautionnements, fermages. .	74.517 15	Réserve statutaire, ...	140.783 »
Approvisionnements	276.747 41	Réserve pour amortissement et change	80.000 »
Mobilier et Outillage	101.382 71	Cautionnements et garantie des abonnés	158.834 04
Abonnés	104.404 11	Créditeurs divers	115.322 55
Villes et établissements municipaux	123.571 83	Profits et Pertes	246.386 23
Débiteurs divers	94.214 59		
Dividende : Acompte payé en décembre.	49.875 »		
	8.102.825 82		8.102.825 82

Compagnies réunies Gaz et Electricité

(Gaz de Lisbonne)

Société anonyme portugaise constituée le 12 juin 1891.

Objet : L'éclairage public de la ville de Lisbonne.

Siège social : à Lisbonne, 17, rua da Boa-Vista.

Capital social : 32 millions de francs représenté par 124.000 actions de 45.000 reis ou 250 fr. (au pair).

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS.

Création, le 15 juillet 1896, de 24.000 obligations et le 9 décembre 1896 de 16.000 obligations, ensemble 40.000 obligations de 500 fr. 4 %.

Intérêt annuel : 20 francs payables par semestre, en mai et novembre, nets d'impôts, à raison de 10 francs l'un.

Amortissement : en 85 ans à partir du 1er mai 1897 par tirages annuels en mars pour remboursement le 1er mai suivant.

Service financier : à la Banque de Paris et des Pays-Bas et chez M. S. Propper, 5, rue Saint-Georges.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 7 août 1896.

1901	plus haut,	420	plus bas,	385
1902	—	440	—	398
1903	—	450	—	420
1904	—	475	—	426
1905	—	495	—	440

BILAN AU 30 JUIN 1906

ACTIF	reis	PASSIF	reis
Comptes de premier établissement	3.450.000,000	Capital actions	5.580.000,000
Terrains, bâtiments et constructions diverses	485.000,000	Capital obligations	3.540.420,000
Fours	190.000,000	Réserve pour amortissements d'obligations	59.580,000
Gazomètres	331.000,000	Effets à payer et ordres de paiement	49.033,830
Canalisations	1.500.000,000	Coupons et obligations à payer	28.452,333
Branchements	320.000,000	Dividendes à payer	7.152,175
Eclairage public	219.000,000	Transactions à liquider	741.420,512
Installations en location	210,000,000	Cautionnements et dépôts	14.096,140
Matériel et outillage	146.000,000	Déposants de valeurs	293.341,400
Mobilier	1,000	Créditeurs divers	484.602,431
Ecurie	3.999,000	Réserves diverses	186.939,786
Installations électriques	760,000,000	Profits et Pertes	418.632,717
Fabrique de distillation de goudron	10,000,000		
Fabrique de briques	10,000,000		
Participation dans le gaz de Porto	1.065.000,000		
Usine à gaz de Setubal	60.000,000		
Approvisionnements	82.323,127		
Magasins	96.876,873		
Valeurs appartenant à la Société	70.800,000		
Caisse et banques	142.596,646		
Effets à recevoir	580.393,349		
Valeurs en dépôts	293.341,400		
Municipalités et leurs établissements	1.001.692,029		
Consommateurs de gaz	130.461,910		
Consommateurs d'électricité	30.845,315		
Débiteurs divers	166.190,678		
Actions amorties par rachat	48.150,000		
	11.403.671,327		11.403.671,327

Société du Gaz de Maubeuge et extensions

Société anonyme, constituée le 8 avril 1878, modifiée par délibération d'Assemblée générale du 28 janvier 1895.

Objet : l'éclairage et le chauffage par le gaz, de : Maubeuge, Dreux, Longpré, Coutances, Caillon, Brionne, La Flèche, Barentin; la vente des appareils, la vente des résidus.

Siège social : 62, rue Saint-Lazare, Paris.

Durée : égale à celle de la concession la plus longue que la Société pourra obtenir dans les villes ou communes qu'elle pourra être appelée à éclairer.

Capital social : 1.350.000 francs, divisé en 2.700 actions de 500 fr. libérées, sur lesquelles 2.640 furent remises en rémunération des apports. Par suite du concordat intervenu en juillet 1894, la valeur de chaque action a été réduite à 100 francs, le capital actuel n'est donc plus que de 270.000 francs, suivant décision de l'Assemblée extraordinaire du 22 décembre 1898.

Conseil d'administration : quatre membres au moins et sept au plus, nommé pour six ans.

Année sociale : close le 31 mai.

Assemblée générale : en décembre au plus tard, une voix par cinq actions, maximum : cent voix. Dépôt des titres, trois jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 90 % aux actionnaires, 10 % au Conseil d'administration ; avant cette répartition, 1 % du capital sera prélevé pour l'amortissement des actions par voie de tirages au sort. Les actions amorties seront remplacées par des actions de jouissance.

ADMINISTRATEURS.

MM. Gaulet, Paul Dubois, Cédié, G. Richou.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant.

Années	COURS DES ACTIONS		Bénéfices d'exploitation	Dividendes
	Plus haut	Plus bas		
—	—	—	—	—
1901	70	40	201.000	»
1902	80	45	246.000	2 »
1903	80	60	248.000	2 12
1904	92	58	293.000	2 50
1905	126	85	303.000	3 »

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS.

Par concordat après mise en liquidation judiciaire, homologué par jugement du Tribunal de commerce de la Seine du 24 juillet 1894, les anciennes obligations de la Compagnie et ses créances chirographaires ont été remplacées par 7.358 obligations nouvelles remboursables en 30 années, à 300 francs l'une.

Intérêt annuel : 15 francs, payable au moyen de coupons semestriels aux échéances des 1er mars et 1er septembre.

En outre, à concurrence d'un encaissement total de 190 francs par obligation, les obligations ont droit à la répartition de moitié des bénéfices annuels, après tous frais et charges déduits.

Service des coupons : à Paris, à la Société Générale, 54, rue de Provence.

Les obligations de cette Compagnie sont inscrites à la *Cote Des-fossés*, au comptant.

Années	COURS DES OBLIGATIONS — Plus haut	Plus bas	Répartitions supplémentaires aux obligations
1901	310	270	»
1902	315	285	0 90
1903	330	305	1 »
1904	328	308	1 45
1905	331	317	2 15

BILAN AU 31 MAI 1905

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Immobilisations	4.022.012 69	Actions	270.000 »
Espèces en caisse et en banque	164.389 91	Obligations et bons	3.313.786 37
Valeurs diverses en portefeuille	10.576 64	Obligations sorties à rembourser	19.500 »
Débiteurs divers	101.670 60	Créditeurs divers	65.877 »
Cautionnements	1.431 85	Cautionnements créditeurs	24.243 19
Titres en dépôts	24.243 19	Intérêts dûs au 31 mai sur obligations et remboursements sur parts bénéficiaires	39.982 54
Outillage et mobilier des usines	12.112 19	Dividendes	1.722 46
Approvisionnements	63.822 93	Réserve légale	5.724 90
Avance au Trésor (impôts)	475 62	Solde revenant aux parts bénéficiaires	54 42
		Réserve pour primes	5.649 32
		Montant des amortissements (dette hypothécaire et obligations remboursées)	534.759 81
		Fonds de roulement	87.808 84
		Bénéfice de l'exercice	31.626 11
	4.400.735 72		4.400.735 72

Société Parisienne Électrique

POUR L'INSTALLATION GRATUITE ET LA LOCATION DES COLONNES MONTANTES, BRANCHEMENTS ET ACCESSOIRES.

Société anonyme française, définitivement constituée le 20 juin 1903.

Objet : l'installation gratuite et la location dans tous immeubles de Paris et province, de branchements, colonnes montantes et accessoires pour la distribution de l'électricité d'éclairage et de force dans les dits immeubles, tous travaux, ventes et locations relatifs à l'éclairage, à la force électrique et au transport de force. Toutes opérations se rattachant à cet objet.

Siège social : 47, rue Taitbout.

Durée : cinquante ans, du 20 juin 1903.

Capital social : 500.000 francs, en 1.000 actions de 500 francs chacune ; sur ce nombre, 400 actions entièrement libérées ont été remises à M. Brassart, en rémunération de ses apports, en sus de 2.000 parts bénéficiaires.

Conseil d'administration : de trois à sept membres, propriétaires de 5 actions au moins et nommés pour 6 ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : en avril ; une voix par cinq actions, maximum vingt voix.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 5 % d'intérêt aux actions ; 10 % au Conseil. Sur le surplus, : 80 % aux actions et 20 % aux parts.

Service financier : Banque des Intérêts Privés, 35, rue de la Victoire, Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. P. Brassart, Ch. Dufaure de Laprade, A. Lebel.

RÉPARTITIONS.

Coupon	1	juillet	1904	16	75
—	2	—	1905	29	90
—	3	—	1906	31	»

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 28 février 1906.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Actionnaires (versements non appelés)	150.000	»	Capital	500.000	»
Etudes et travaux préliminaires	200.000	»	Obligations 5 0/0	500.000	»
Espèces en banque et en caisse	300.953	24	Réserve légale	2.069	25
Colonnes montantes	373.445	46	Créditeurs divers	127.808	56
Débiteurs divers	170.621	79	Coupons restant à payer sur actions, obligations et parts de fondateurs	35.701	04
			Profits et Pertes	29.441	64
	1.195.020	49		1.195.020	49

BANQUE DE BRUXELLES

Société anonyme fondée en 1871

CAPITAL : Fr. **25.000.000** — RÉSERVES : Fr. **8.750.000**

BRUXELLES, Rue Royale, N° 62

TÉLÉPHONES { Direction, Secrétariat. 3816.
Service des Ordres de Bourse, 377.
Service des Caisses, 4787.

Conseil d'Administration :

Ernest URBAN, *président.*
Georges DE LAVELEYE, *vice-président.*
Herman STERN, *administrateur délégué.*
Joseph GAY.
Jules AUDENT.
Arthur DUBOIS.
Bon Ed. VAN EETVELDE.

Collège des Commissaires :

Sam. WIENER, *président.*
Henri DELATTRE-GODIN.
Jules JACOBS.
Jules WILMART.

Hector MONNOM, *sous-directeur.*
Hermann LEVI, Id.

COMPTES DE DÉPOT

Intérêt alloué sans prélèvement de commission :

2 0/0 pour les dépôts à vue (comptes-chèques) ;
2 1/2 0/0 pour les dépôts à **15 jours** de préavis ;
3 0/0 pour les dépôts effectués pour un terme **d'au moins 6 mois.**

DÉPÔTS DE TITRES

La **Banque de Bruxelles** reçoit en dépôt à découvert les fonds publics, actions et obligations belges et étrangères, nominatives ou au porteur, aux conditions suivantes :

Le droit de garde **annuel** calculé sur la valeur effective des titres est de **25** centimes par mille francs pour les titres au porteur et de **10** centimes par mille francs pour les titres nominatifs, avec un minimum de fr. **2,50** par dépôt.

Sont affranchis du droit de garde :

1° Les actions de la Banque de Bruxelles (art. 12 des statuts) ;

2° Les titres de passage par suite d'achat, vente, échange ou conversion.

Exécution d'**Ordres de Bourse** ; Escompte de lettres de change ; Encaissement d'effets, coupons et titres remboursables ; Délivrance sur tous pays de lettres de crédits, traites et chèques ; Avances sur titres ; Ouverture de crédits d'escompte contre garanties à des conditions très modérées.

SERVICE FINANCIER POUR COMPTE DE SOCIÉTÉS

Paiement de coupons, de dividendes et d'intérêts ;
Remboursement de titres sortis aux tirages ;
Dépôt des actions en vue des assemblées générales, etc.

LOCATION DE COFFRES-FORTS

BANQUE DE BRUXELLES

Liste générale des coupons et titres remboursables, payables à ses guichets, après avis.

DÉSIGNATION DES VALEURS	ÉCHÉANCES DES COUPONS D'OBLIGATIONS	ÉCHÉANCES DES COUPONS D'ACTIONS
EMPRUNTS D'ÉTATS ET PROVINCES		
Argentin 4 p. c. 1900	1er Avril-1er Octobre	—
Id. 4 1/2 p. c. 1888 (Intérieur)	1er Mars-1er Septemb.	—
Hongrois 3 1/2 p. c 1897	1er Janvier-1er Juillet	—
Ottoman 4 p. c. (Unifié)	14 Mars-14 Septemb.	—
Id. (Oblig. 4 % consol. 1890)	14 Mars-14 Septemb.	—
Lots Turcs remboursables	Echéances diverses	—
Portugais 3 p. c. 1902	1er Janvier-1er Juillet	—
Id. 4 1/2 p. c. 1891 (Tabacs)	1er Avril-1er Octobre	—
Roumain 4 p. c. 1894	1er Janvier-1er Juillet	—
Id. 4 p c. 1895 et 1898	1er Mai-1er Novembre	—
Russe 4 p. c. 1889 (Consolidé) 1889	1er Mars-1er Juin 1er Septemb.-1er Déc.	—
Anvers 3 p. c. 1891 (Province)	1er Juin-1er Décembre	—
Flandre occidentale 3 p. c. 1892 (id.)	1er Janvier-1er Juillet	—
Namur 3 1/2 % 1905	1er Avril-1er Octobre	—
Luxembourg 3 1/2 p. c. 1894 (Grand-Duché)	1er Mai-1er Novembre	—
Dordogne 3 p. c. (Département)	1er Janvier-1er Juillet	—
EMPRUNTS DE VILLES		
Alost 3 p. c. 1891	1er Février-1er Août	—
Anvers 2 1/2 p. c. 1887	1er Janvier	—
Id. 2 p. c. 1903	1er Juin	—
Binche 2 1/2 p. c. 1894	1er Janvier-1er Juillet	—
Blankenberghe 3 p. c. 1885	15 Mars-15 Septemb.	—
Id. 3 p. c. 1892	1er Mai-1er Novembre	—
Bruges 3 p, c. 1904	15 Avril-15 Octobre	—
Bucarest 4 1/2 p. c. 1895	14 Mars-14 Septembre	—
Id. 4 1/2 p. c. 1898	14 Janvier-14 Juillet	—
Charleroi 3 % 1905	1er Mars-1er Septem.	—
Courtrai 3 p. c. 1905	14 Janvier-14 Juillet	—
Dinant 3 p. c. 1902	1er Avril-1er Octobre	—
Gand 2. p. c. 1896	1er Janvier	—
Liège 2 p. c. 1897	1er Mars	—
Id. 2 p. c. 1905	1er Juillet	—
Lokeren 3 p. c. 1891	1er Mai-1er Novembre	—
Malines 3 p. c. 1897	1er Janvier-1er Juillet	—
Namur 3 p. c. 1887	1er Janvier-1er Juillet	—
Id. 2 1/2 p. c. 1894	1er Mai-1er Novembre	—
Id. 3 p. c. 1898 et 1905	1er Avril-1er Octobre	—
Ostende 2 p. c. 1898	1er Mai	—
Id. 4 p. c. 1877	1er Mai-1er Novembre	—
Roulers 2 1/2 p. c. 1895	1er Mai-1er Novembre	—
Spa 3 p. c. 1905	1er Mars-1er Septem.	—
Turnhout 3 p. c. 1899	1er Avril-1er Octobre	—
EMPRUNTS DE COMMUNES		
Borgerhout 3 p. c. 1886	1er Juin-1er Décembre	—
Dison 3 p. c. 1880	15 Janvier-15 Juillet	—
Ensival 3 p. c. 1885	1er Septembre	—
Ixelles 3 p. c. 1894 et 1902	1er Mars-1er Septemb.	—
Id. 3 p. c. 1897	15 Mars-15 Septemb.	—
Laeken 3 p. c. 1902	1er Mars-1er Septemb.	—
Monceau-sur-Sambre 3 1/2 p. c. 1898	1er Mai-1er Novembre	—
Saint-Josse-ten-Noode 3 p. c. 1881	1er Mai-1er Novembre	—
Id. 3 p. c. 1894 et 1902	1er Mars-1er Septemb.	—
Saint-Gilles 3 p. c. 1894 et 1902	1er Mars-1er Septemb.	—
Id. 3 p. c. 1897 et 1904	15 Janvier-15 Juillet	—
Schaerbeek 3 p. c. 1894 et 1902	1er Mars-1er Septemb	—
Id. 2 p. c. 1897	1er Avril	—

N. B. — *Achat de Billets de Banque et de Coupons étrangers au cours du change le plus avantageux.*

BANQUE DE BRUXELLES

Liste générale des coupons et titres remboursables, payables à ses guichets, après avis.

DÉSIGNATION DES VALEURS	ÉCHÉANCES DES COUPONS	
	D'OBLIGATIONS	D'ACTIONS
CHEMINS DE FER		
Bari-Barletta	1er Janvier-1er Juillet	15 Octobre
Basse-Egypte	1er Avril-1er Octobre	2 Novembre
Congo 4 1/2 p. c.	1er Juin-1er Décembre	—
Congo supérieur aux Grands Lacs	—	1er Juillet
Economiques (1re émission)	1er Janvier-1er Juillet	1er Mai
Id. (2e émission)	1er Juin-1er Décembre	—
Est Algérien	15 Mai-15 Novembre	15 Mai-15 Novembre
Est Français	1er Janvier-1er Juillet	1er Mai-1er Novembre
Gand-Terneuzen	1er Mai-1er Novembre	1er Mai
Iwangorod-Dombrowa 4 1/2 p. c.	1er Janvier-1er Juillet	—
Malines à Terneuzen	1er Janvier-1er Juillet	1er Mai
Métropolitain de Paris	—	1er Juillet
Midi Français	1er Janvier-1er Juillet	1er Janvier-1er Juillet
Néerlandais	1er Janvier-1er Juillet	—
Orléans	Echéances diverses	1er Avril-1er Octobre
Ouest Français	—	1er Avril-1er Octobre
Paris-Lyon-Méditerranée	—	1er Mai-1er Novembre
Prince-Henri	1er Mars-1er Septemb.	1er Juin
Sud de la France	15 Avril-15 Octobre	Variable
Welkenraedt (Jonction Belge-Prussienne)	1er Mai-1er Novembre	1er Mai
TRAMWAYS		
Alexandrie (Haute Italie)	1er Décembre	—
Barcelone	1er Janv.-1er Juillet	—
Barmen-Elberfeld	1er Janvier	Mai
Bologne	—	Octobre
Budapesth	1er Janvier-1er Juillet	—
Caire	1er Janvier-1er Juillet	2 Novembre
Electriques en Espagne	1er Mars-1er Septemb.	15 Avril
Francfort s/M. (en liquidation)	—	Variable
Florentins	1er Janvier-1er Juillet	1er Mai
La Haye	1er Janvier-1er Juillet	15 Mai
Livourne	1er Janvier-1er Juillet	31 Décembre
Milan-Bergame-Crémone	1er Avril-1er Octobre	15 Juillet
Napolitains	1er Avril-1er Octobre	1er Mai
Id.	1er Janvier-1er Juillet	—
Turin	1er Janvier-1er Juillet	1er Mai
Turinaise de Tramways et Chemins de fer	1er Janvier-1er Juillet	1er Avril
Trieste	—	1er Juillet
Varsovie	15 Mai-15 Novembre	15 Avril
Verviétois	30 Juin-31 Décembre	15 Mars
MÉTALLURGIE		
Ateliers Germain	1er Juillet	15 Janvier
Ateliers du Thiriau	—	15 Novembre
Cockerill	1er Février-1er Août	2 Novembre
Laminage annulaire	—	1er Septembre
Monceau Saint-Fiacre	—	2 Novembre
Ougrée Marihaye	—	1er Août
Rumelange-St-Ingbert	1er Avril-1er Octobre	1er Juillet
Sambre et Moselle	1er Janvier-1er Juillet	1er Décembre
Saint-Léonard (Outils)	—	1er Août
Travaux Dyle et Bacalan	1er Mars-1er Septemb.	—

N. B. — *Achat de Billets de Banque et de Coupons étrangers au cours du change le plus avantageux.*

BANQUE DE BRUXELLES

Liste générale des coupons et titres remboursables, payables à ses guichets, après avis.

DÉSIGNATION DES VALEURS	ÉCHÉANCES DES COUPONS	
	D'OBLIGATIONS	D'ACTIONS
CHARBONNAGES		
Comte Furstenberg	1er Janvier-1er Juillet	1er Mai
Dahlbusch	—	15 Avril
Est de Liège	—	15 Mars
Grande Bacnure	—	Août
Ham-sur-Sambre	—	15 Mai
Herve-Wergifosse	—	15 Mai
Minerie à Battice	—	1er Avril
Ormont	—	1er Mai
GAZ ET ÉLECTRICITÉ		
A. E. G. Union électrique	—	1er Juin
Électricité du Bassin de Charleroi	1er Avril-1er Octobre	1er Juillet
Id. du Borinage	—	1er Juillet
Electricité du Brabant	—	15 Janvier
Entreprises Electriques (Soc. gén. Belge)	—	1er Mai
Gaz (Comp. gén. pour l'éclairage et le chauff.)	1er Mai-2 Novembre	1er Février
Gaz et Electricité à Lisbonne	1er Mai-2 Novembre	2 Janvier
Gaz de Constantinople	1er Janvier-1er Juillet	—
Gaz de Porto 5 p. c.	1er Janvier-1er Juillet	—
Ostende, Gaz et Electricité	1er Juin-1er Décembre	1er Mai
Railways et d'Electricité (Comp. gén. de)	15 Mars-15 Septemb.	1er Avril
Thomson Houston (Méditerranée)	—	15 Mai
SOCIÉTÉS DIVERSES		
Abir	—	Janvier-Juillet
Agricole et Industrielle d'Egypte	15 Janvier-15 Juillet	31 Mai
Andenne (Terres plastiques et prod. réfract.)	—	Variable
Auer du Nord, de l'Europe	—	1er Mai
Banque de Bruxelles	—	1er Mai
Banque de Flandre	Echéances diverses	1er Avril
Banque de Reports, Fonds publics et de Dépôts	—	1er Avril
Basalte artificiel de Cotroceni	1er Janvier-1er Juillet	1er Juillet
Belgo-Russe pour la Fabrication de Glaces	15 Janvier-15 Juillet	—
Bougies de la Cour	—	15 Octobre
Briquettes de Houille du Nord	—	1er Juillet
Caisse hypothécaire d'Egypte	15 Juin-15 Décembre	Mai
Carbonique Française	1er Janvier	1er Juillet
Est du Kwango	—	1er Novembre
Hall Signal Company (The Continental)	1er Janvier-1er Juillet	—
Katanga	—	1er Décembre
Keramika	—	1er Janvier
La Lys, à Gand (Linière)	—	1er Mai-1er Juillet
Messageries maritimes	15 Avril-15 Octobre	1er Juin-1er Décembre
Phénix Autrichien	—	1er Juillet
Phosphates de la Malogne	—	2 Novembre
Produits chimiques de Droogenbosch	—	15 Novembre
Id. d'Engis	15 Mai-15 Novembre	—
Id. de Schoonaerde	—	15 Septembre
Société française de Reports et Dépôts	—	1er Janvier-1er Juillet
Sucreries de Moerbeke	—	Octobre
Usines Roos Geerinckx, De Nayer & Cie	—	1er Juillet

N. B. — *Achat de Billets de Banque et de Coupons étrangers au cours du change le plus avantageux.*

Cours de la Banque et de la Bourse

★

COTE DESFOSSÉS

JOURNAL QUOTIDIEN, ÉCONOMIQUE ET FINANCIER

ADMINISTRATION - RÉDACTION :

42, rue Notre-Dame-des-Victoires, 42

(PLACE DE LA BOURSE) (PLACE DE LA BOURSE)

LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS COMPLET DES JOURNAUX FINANCIERS

82e ANNÉE **82e ANNÉE**

Paraît tous les jours sur *12 PAGES* et publie :

La reproduction complète de la Cote Officielle de la Bourse du jour.
Les Cours du Marché à Terme des Valeurs en Banque.
Les Cours du Marché à Terme de la Bourse de Bruxelles.
Les Cours du Marché à Terme de la Rente française en Coulisse.
Les Cours du Marché au Comptant des Valeurs en Banque.
Les Cours du Change sur les places principales.
Les Cours des Bourses de Londres, Berlin, Bruxelles, Genève, Lille, Lyon et Marseille.
Une Étude quotidienne sur une Valeur d'actualité.
Un Bulletin retraçant la physionomie de la Bourse du jour.
Les Informations de toute nature, Convocations d'Assemblées générales, Paiements de Dividendes, Comptes rendus d'Assemblées générales, Tirages, etc.

Les Abonnés reçoivent *GRATUITEMENT* le SUPPLÉMENT MENSUEL indiquant le Prix et la Date du détachement des Coupons. Cette publication coûte 0 fr. 50 le numéro ou 5 francs par an.

En 1905, la Cote Desfossés a régulièrement publié, la première dans la presse financière quotidienne,
oo oo **les comptes des principales Sociétés** oo oo

Tout ce qui se dit...
Tout ce qui se fait...
Tout ce qui se passe

SE TROUVE DANS LA

COTE DESFOSSÉS

INDUSTRIE DES MÉTAUX

Société des Aciéries de Paris et d'Outreau

Société anonyme française, définitivement constituée en décembre 1902, modifiée le 23 février 1906.

Objet : l'acquisition et l'exploitation des hauts-fourneaux, fours à coke et aciéries d'Outreau, près Boulogne-sur-Mer, comprenant usines, immeubles par destination, fonds de commerce, matériel et marchandises ; et d'un fonds de commerce de constructions industrielles, exploité à Paris, rue Oberkampf, nos 149, 151 et 153, connu sous le nom de « Fers et Aciers Robert », comprenant clientèle et achalandage, droit aux baux, matériel fixe et volant, bénéfices des sous-locations, redevances et marques industrielles, brevets, etc. ; l'acquisition, la création, la prise en location avec ou sans promesse de vente et l'exploitation de toutes usines métallurgiques qui auront pour but le traitement du minerai de fer, la fabrication de la fonte, du fer, de l'acier, de tous autres métaux et leurs dérivés.

L'acquisition, l'obtention et l'exploitation de toutes mines de fer et charbon, ainsi que tous brevets et procédés relatifs au dit minerai ; et, généralement, toutes opérations quelconques ayant un rapport direct ou indirect avec l'objet sus-indiqué de la Société et qui seront considérées comme utiles ou nécessaires à son développement.

Siège social : 149, rue Oberkampf, à Paris.

Durée : 50 ans de décembre 1902.

Capital social : à l'origine, 1.250.000 francs, divisé en 2.500 actions de 500 francs, porté par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 23 février 1906 à 3 millions par la création de 3.500 actions nouvelles de 500 francs, sur lesquelles 300 furent remises entièrement libérées à la Société anonyme de l'Eclairage au Gaz et des Hauts-Fourneaux et Fonderies de Marseille et des Mines de Portes et Sénéchas (en liquidation) en rémunération de ses apports, tels qu'ils résultent du contrat intervenu entre cette Société et la Société des Aciéries de Paris et d'Outreau, le 23 janvier 1906 et ayant pour objet d'assurer la continuation à l'usine d'Outreau, de la fabrication du ferro-manganèse de l'usine Saint-Louis, près Marseille, avec le concours de la Société de l'Eclairage au Gaz et des Hauts-Fourneaux de Marseille.

Conseil d'administration : cinq membres au moins et neuf au plus, nommés pour 6 ans et propriétaires de 50 actions.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin, composée des actionnaires propriétaires de 10 actions; dépôt 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve, 5 % du montant libéré

des actions ; sur le surplus, 10 % au Conseil d'administration, 90 % aux actions ; toutefois, sur les 90 % revenant ainsi aux actionnaires, l'Assemblée générale a le droit, sur la proposition du Conseil d'administration, de décider le prélèvement d'une somme destinée à la création d'un fonds de prévoyance et de réserves spéciales.

Service financier : à Paris, à la Caisse sociale, 149, rue Oberkampf, à Boulogne-sur-Mer, chez MM. Adam Frères et Cie, banquiers.

ADMINISTRATEURS

MM. A. Adam, A. Tissot, L. Laveissière, M. Lonquéty, Chaudoir, E. Cornuault.

RÉPARTITIONS

Il n'a été procédé, jusqu'ici, à aucune répartition.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS.

Emission en vertu d'une délibération du Conseil d'administration, en date du 12 décembre 1902, au prix de 450 francs chaque, de 2.500 obligations de 500 francs 5 %.

Intérêt annuel : 25 francs payables par semestre, les 1er janvier et 1er juillet de chaque année.

Amortissement : à 500 francs par tirages au sort annuels en 30 années, à partir de 1904, pour finir en 1933, suivant tableau d'amortissement figurant au verso des titres, avec faculté, pour la Société, d'anticiper les époques d'amortissement.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 24 mars 1906, et les obligations depuis le 27 mars 1906.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c
Immobilisations	2.316.873	69	Capital	1.250.000	»
Marchandises en magasin	164.709	70	Obligations hyp. 5 %	1.211.500	»
Objets en cours de fabrication et objets fabriqués	115.879	80	dº à rembourser	3.486	»
Caisses, banquiers, dépôts divers	56.986	87	Coupons d'obligations à payer	28.045	50
Titres	202.330	50	Frais divers et main-d'œuvre à payer	27.191	10
Portefeuille	92.283	»	Oppositions sur salaires	1.330	35
Débiteurs	170.002	17	Effets à payer	194.081	30
Profits et Pertes : anciens	69.632	43	Créditeurs	120.147	83
			Profits et Pertes	103.642	44
	3.189.698	16		3.189.698	16

Alliages Cothias

Société anonyme française, définitivement constituée en février 1896.

Objet : la reprise de l'exploitation de l'établissement industriel de M. Cothias et des procédés de celui-ci, la fabrication des plombs à sceller, le traitement des alliages, les constructions mécaniques.

Et généralement toutes opérations industrielles et commerciales pouvant se rattacher à l'objet principal de la Société.

Siège social : à Ivry-Port, 9, rue Victor-Hugo.

Durée : jusqu'au 31 décembre 1945.

Capital social : à l'origine, 300.000 francs, porté successivement à 500.000, puis à 1.000.000 de francs, divisé en 10.000 actions de 100 francs.

Il a été remis à M. Cothias, en rémunération de ses apports, 1300 actions entièrement libérées, une somme de 100.000 francs en espèces, et 1200 parts de fondateur.

Conseil d'administration : trois à neuf membres, propriétaires chacun de 25 actions au moins.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin ; une voix par 25 actions, maximum 10 voix. Dépôt des titres cinq jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % pour constituer un fonds de réserve. Il peut, en outre, être fait des réserves spéciales, sauf approbation de l'Assemblée générale, sans que les porteurs de parts de fondateur puissent élever aucune contestation à ce sujet. Sur le surplus, 5 % du montant libéré des actions ; sur l'excédent : 10 % au Conseil d'administration ; 45 % aux actionnaires ; 45 % aux parts de fondateur.

Service financier : Banque Ch. Noël et C^ie^, 27, rue de Mogador, Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. J.-A. de la Fontaine, de Ferré de Péroux, F. Herard, Beauvois-Devaux, Hervé, A. Cothias.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés* au comptant, depuis le 27 février 1906.

Années	COURS DES ACTIONS Plus haut	Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes aux actions
1901	»	»	92.000	»
1902	»	»	159.000	5
1903	»	»	151.000	6
1904	»	»	153.000	6
1905	»	»	258.000	6

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Apports de M. Cothias	116.379	32	Capital	1.000.000	»
Actions Société Deutsche Blei Plomben	58.530	»	Obligations	137.000	»
Usine Belge	71.902	95	Réserves	79.809	85
Bâtiments, Matériel, Outillage	660.039	18	Créditeurs	249.461	43
Études, essais, publicité, brevets	11.182	»	Obligations à rembourser	13.000	»
Dépôts divers	8.632	»	Coupons échus non présentés	6.737	65
Espèces en caisse et en banque	24.230	75	Solde dividende 1905	30.000	»
Effets à recevoir	129.752	15	Parts de fondateurs	7.500	»
Marchandises en magasin	262.916	54	Conseil d'Administration	1.666	65
Débiteurs	182.077	69	Solde à nouveau	467	»
	1.525.642	58		1.525.642	58

Société Minière et Métallurgique des Alpes autrichiennes

(ALPINES)

Société anonyme autrichienne, constituée en 1881, autorisée par décret impérial du 11 juillet 1881.

Objet : fusionner les forges et mines de fer suivantes : Société métallurgique de Huttenberg, Société minière Vodernberg-Kœflach, Société métallurgique de Styrie, Société métallurgique de Saint-Egydy et Kindberg, Ateliers de construction de Gratz, Aciéries d'Eibiswald et Krumbach, Société de Neuberg-Mariazell, Société des Usines d'Inneberg, Etablissements du Chevalier de Fridau,

Fabrique de machines et Fonderie de fer d'Andritz-Gratz ; les exploiter dans toutes les branches d'industrie s'y rattachant.

Siège social : 2, Maximilianstrasse, Vienne (Autriche).

Durée : illimitée.

Capital social : à l'origine, 30 millions de florins (75 millions de francs), divisé en 300.000 actions de 100 florins (250 fr.), entièrement libérées, nominatives ou au porteur ; porté en 1902 à 36 millions de florins ou 72 millions de couronnes, divisé en 36.000 actions de 100 florins ou 200 couronnes.

Conseil d'administration : de cinq à vingt-quatre membres possédant au moins 50 actions chacun, nommés pour quatre ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : en avril ou mai ; une voix par 25 actions. Dépôt des titres huit jours avant l'Assemblée.

Répartition des bénéfices : somme suffisante pour servir 5 % d'intérêt au capital. En cas d'insuffisance des produits, on pourra prélever à la réserve le complément de ces 5 %. Sur le surplus : 10 % au Conseil d'administration ; 5 % aux directeurs ; 5 % au moins, 10 % au plus, au fonds de réserve, qui pourra atteindre 25 % du capital. Le reste aux actionnaires à titre de dividende.

Service financier : à Paris, Banque des Pays-Autrichiens.
Les titres doivent se livrer timbrés.

ADMINISTRATEURS

MM. Max Montecuccoli, Auguste Schuchart, Joseph Luggin, de Bourgoing, Max. de Burger, G. Bunzl, A. Drasche, Lazar de Thorda, Dubsky, de Trzebomyslitz, Fr. Endres, Max Feilshenfeld, Fr. Hardegg, A. Ritter de Kerpely aîné, A. Ritter de Kerpely junior, W. Kestranck, Ed. Palmer, de Schreiner, Ed. de Stainberg, Trauttmansdorff-Weinsberg, Frédéric Wannieck, Otto Wolfrum.

Ces actions, primitivement inscrites à la *Cote Desfossés*, à terme seulement ; le sont, au comptant et à terme, depuis le 4 mars 1901.

Années	COURS		Bénéfices nets	Dividendes
	Plus haut	Plus bas		
1901	530	330	Cnes 4.909.000	Cnes 14
1902	430	340	5.763.000	14
1903	400	360	7.180.000	17
1904	520	400	8.539.000	20
1905	583	540	10.470.000	24

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	Couronnes		PASSIF	Couronnes	
Immobilisations	92.438.653	»	Capital	72.000.000	»
Magasins	8.454.840	»	Réserves	14.286.579	»
Débiteurs divers	17.522.498	»	Obligations	21.000.513	»
Disponibilités	2.662.775	»	Créditeurs divers	3.312.286	»
Compte d'ordre	2.593.371	»	Compte d'ordre	2.593.371	»
			Bénéfices	10.470.388	»
C.	123.672.137	»	C.	123.672.137	»

Société anonyme de Mécanique Industrielle d'Anzin

Société anonyme française, définitivement constituée le 22 avril 1893, modifiée les 30 novembre 1903 et 29 novembre 1905.

Objet : les constructions mécaniques en général à entreprendre, soit pour son compte, soit sur commande, pour les mines, les hauts fourneaux, les forges, les chemins de fer, la marine et les diverses industries ; l'exécution et l'exploitation de toutes entreprises de travaux publics ou privés ; l'exploitation de tous brevets ayant rapport à toutes constructions mécaniques et à toutes entreprises industrielles ; les opérations de la Société ont lieu tant en France qu'à l'étranger.

Siège social : 22, rue de Londres, Paris.

Durée : 30 ans à dater du 22 avril 1893.

Capital social : à l'origine, 422.000 francs, divisé en 844 actions de 500 francs chacune, sur lesquelles 44 furent attribuées aux apporteurs en sus des 1.500 parts bénéficiaires ; ramené, par décision de l'Assemblée générale extraordinaire du 29 novembre 1905 à 21.100 francs représenté par 211 actions de 100 francs chacune, dont 11 remises aux porteurs des 44 actions d'apport originaires, et deux cents attribuées aux anciens actionnaires, à raison de 1 action nouvelle de 100 francs pour 4 actions anciennes de 500 francs par voie d'échange, puis porté par la même Assemblée à 1.500.000 francs par l'émission au pair de 14.789 actions nouvelles de 100 francs chacune.

Conseil d'administration : cinq membres au moins et neuf au plus, propriétaires de 250 actions et nommés pour trois ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin ; une voix par 100 actions, maximum 10 voix. Dépôt à la date fixée par le Conseil d'administration.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve, 5 % au capital numéraire versé ; somme suffisante pour satisfaire aux amortissements décidés par le Conseil d'administration ; somme représentant 5 % du montant libéré des actions, à répartir à raison de 75 % aux actions, et de 25 % aux administrateurs; une somme de 11.000 francs à attribuer aux actions d'apport ; 25 % du reliquat, à répartir : 10 % aux administrateurs ; 15 % à la disposition du Conseil pour le personnel. Enfin, le surplus des bénéfices revient pour moitié au capital numéraire, et pour moitié aux parts bénéficiaires.

Service financier : au siège social et Caisse Commerciale, 20, rue de Londres, Paris.

ADMINISTRATEURS.

MM. B. Artigue, président ; Ch. Wehrlin, Ch. Baume, A. Génicoud, J. Morland, Raoul-Duval.

RÉPARTITIONS

Il n'a pas été distribué de dividendes jusqu'ici.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 8 mai 1906.

BILAN AU 1er JANVIER 1906

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Premier établissement :			Capital-Actions.	1.500.000	»
Immobilisations d'origine. . .	400.000	»	Obligations.	500.000	»
Immobilisations nouvelles, Fonderie et atelier de la mécanique générale.	360.000	»	Réserve légale	4.035	78
Ateliers des moteurs à gaz. .	682.311	97	Provision spéciale pour divers et imprévus	50.196	51
Modèles.	30.000	»	Coupons d'obligations	12.225	62
Divers :			Avances sur commandes . . .	65.142	70
Industrielles	20.000	»	Travaux neufs.	139.972	91
Commerciales.	20.000	»	Créditeurs divers.	110.953	72
Frais d'émissions et prime de remboursement d'obligations.	10.000	»	Provisions pour travaux en cours.	8.174	92
Travaux en cours	226.660	41			
Magasins.	134.399	02			
Débiteurs divers	84.492	16			
Espèces en caisse.	4.696	10			
Actionnaires	324.000	»			
Banquiers	94.142	50			
	2.390.702	16		2.390.702	16

Usines Bouhey

Société anonyme française, constituée le 29 avril 1894, modifiée par assemblées générales extraordinaires des 27 décembre 1894, 4 mai, 12 septembre, 1er décembre 1896 et 27 janvier 1906.

Objet : la construction de toutes les machines à travailler les métaux et le bois, et en général, les constructions mécaniques de tous genres ; la construction et l'installation complète de tout matériel d'usine, manufacture, moulins et autres, de toutes machines à vapeur et de tout matériel électrique ; la construction de tout matériel de guerre et de marine ; l'exploitation des usines et brevets apportés par MM. Bouhey ; l'exploitation de tous autres établissements ou usines dont la Société deviendrait ultérieurement propriétaire ou locataire ; l'obtention, l'acquisition et l'exploitation en France et à l'Etranger de tous brevets ayant trait aux constructions mécaniques ci-dessus énumérées ; et généralement toutes opérations se rapportant directement ou indirectemnt à l'industrie des machines.

Siège social : avenue Daumesnil, 43, Paris.

Durée : 60 années, du 29 avril 1894.

Capital social : à l'origine de 3 millions de francs, divisé en 30.000 actions de 100 francs chacune, entièrement libérées, nominatives ou au porteur. Il a été attribué 21.250 actions entièrement libérées à MM. Bouhey en raison de leurs apports mobiliers et immobiliers. Par décision de l'Assemblée générale extraordinaire du 27 janvier 1906, le capital a été réduit à 1.600.000 francs en 16.000 actions de 100 francs. Sur ce nombre, 1.000 furent remises aux porteurs des 5.000 parts de fondateurs, en échange de leurs titres à raison de 1 action par 5 parts — les parts se trouvant, par suite, annulées — et les 15.000 actions de surplus ont été remises aux porteurs d'actions anciennes, à raison de 1 action nouvelle contre 2 anciennes.

Conseil d'administration : trois membres au moins et neuf au plus, possédant 125 actions, et nommés pour six ans.

Année sociale : close le 31 mars.

Assemblée générale : avant fin juin. Une voix par cinquante actions ; maximum : vingt voix. Dépôt des titres cinq jours à l'avance.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve, 5 % d'intérêt aux actions. Sur le surplus 10 % au Conseil d'administration ; 90 % aux actions.

Service financier : au siège social et au Comptoir national d'Escompte.

ADMINISTRATEURS

MM. Dreyfus-Brodsky, Jules Fisch, Jules Claudel, A. Labadens, Alphonse Muller, Victor Toussaint, Kœrner, Bernheim.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 6 mars 1897.

Années	COURS Plus haut	COURS Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	132	63 »	44.000	6
1902	100	38 50	240.000	»
1903	61	30 »	— 64.000 (1)	»
1904	54	31 25	— 127.000 (1)	»
1905	45	28 »	— 71.000(1)	»
1906	»	» »	143.000	5

(1) Perte.

BILAN AU 31 MARS 1906

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Fonds de commerce	mémoire	Capital social	1.600.000 »
Terrains et immeubles de Paris	830.000 »	Coupons échus	542 90
Terrains et immeubles de Montzeron	mémoire	Fournisseurs	45.716 58
Matériel Paris	50.000 »	Créanciers divers	17.225 »
Matériel Montzeron	mémoire	Avances sur commandes clients	792 20
Débiteurs solvables	273.994 89	Paie au 31 mars	11.803 50
Fonds disponibles, Caisses et Banques	232.011 90	Provision pour frais de réduction du capital	5.000 »
Divers, Cautionnements, Loyers d'avance, etc.	26.906 35	Profits et Pertes, Bénéfices de l'exercice	143.055 11
Frais de réduction du capital	2.646 85		
Marchandises générales	408.574 70		
	1.824.134 69		1.824.134 69

Société des Laminoirs de cuivre et des Cartoucheries de Toula

Société anonyme russe, autorisée par ukase du 3 avril 1898, modifiée en 1899 et 1900.

Objet : L'acquisition et l'exploitaion des usines de cuivre de laiton, d'accessoires de chauffes et de capsules, appartenant à la maison de commerce « Guillenschmidt, Standerschel et Schekarazine » et

se trouvant dans la ville de Toula, ainsi que l'organisation, l'acquisition et l'exploitation d'usines analogues dans d'autres localités de l'Empire russe.

Siège social : à Saint-Pétersbourg, Morskaïa, 34.

Durée : non indiquée.

Capital social : à l'origine 3.300.000 roubles en 17.600 actions de 187 roubles 1/2 ou 500 francs dont 16.000 actions privilégiées et 1.600 actions ordinaires.

En 1899, le capital a été porté à 3.585.750 roubles divisé en 17.524 actions de 187 roubles 1/2 ou 500 francs et 1.600 actions ordinaires de pareille valeur. Il a été attribué aux apporteurs 1.400 actions privilégiées et 1.600 actions ordinaires. Les apports comprenaient les usines dont il est fait mention à propos de l'objet de la Société. Par décision de l'Assemblée générale extraordinaire du 3/16 mai 1905, les 1.600 actions ordinaires ont été annulées et remplacées par un même nombre d'actions privilégiées ; enfin par suite du vote de l'Assemblée extraordinaire du 8/21 décembre 1905, le capital a été porté à 6 millions de roubles par l'émission de 12,876 actions de 187 r. 50 (500 francs), le capital est donc maintenant de 6 millions de roubles, divisé en 32.000 actions de 187 r. 50.

Année sociale : du 1er/13 juillet au 30 juin/12 juillet.

Assemblée générale : en novembre; une voix par quarante actions, maximum le dixième du capital social. Dépôt des titres quinze jours à l'avance.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve; 5 % du prix primitif des bâtiments en pierre; 10 % du surplus de la propriété mobilière et immobilière. Si le solde n'excède pas 6 % du capital versé des actions, il appartiendra aux dites actions. Si ce solde dépasse les 6 % susindiqués, l'excédent sera réparti comme suit : 10 % aux Directeur et employés, et les 90 % restant, suivant décision de l'Assemblée générale.

Service financier : à Paris, Banque française pour le commerce et l'industrie, Banque de Paris et des Pays-Bas, Banque Russo-Chinoise.

ADMINISTRATEURS

MM. G. Bloch, R. Ianikovski, N. Ponafidine, E. Schaikewitch, S. Chrouleff, F. Koch.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 27 octobre 1904, et à terme depuis le 12 juin 1906.

Années	COURS Plus haut	COURS Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1902	»	»	R. 452.000	R. »
1903	»	»	633.000	6 »
1904	700	572	826.000	11 25
1905	879	600	1.371.000	18 75

BILAN AU 30 JUIN 1905.

ACTIF	Roubles	PASSIF	Roubles
Valeurs immobilières.	4.435.871 19	Capital social	3.585.750 »
Nouvelles constructions . . .	703.447 35	Capital de réserve	95.516 37
Magasins.	5.503.603 78	Capital d'amortissement . . .	784.000 »
Matériaux en route	184.549 60	Créditeurs divers.	3.903.439 37
Caisses et comptes courants .	96.865 29	Effets à payer.	2.714.182 06
Débiteurs divers	3.417.410 40	Avances reçues sur commandes.	3.956.253 »
Dépôts et cautionnements . .	1.946.911 68	Cautionnements reçus	89.562 50
Lettres de change en portefeuille	56.094 84	Dépenses non réglées pour l'exercice 1904-1905.	119.171 43
Valeurs en portefeuille	186.232 78	Dividende 1903-1904	22 50
Frais de rachat des actions ordinaires dans l'exercice courant	82.717 44	Profits et pertes	1.370.807 12
	16.618.704 35		16.618.704 35

Chantiers navals, Ateliers et Fonderies de Nicolaïeff (Russie)

Société anonyme belge constituée le 25 septembre 1895.

Objet : l'établissement, au port de Nicolaïeff, d'un chantier naval pour la construction et l'armement de navires à vapeur ou à voiles ; l'établissement et l'exploitation à Nicolaïeff et en d'autres lieux d'ateliers de constructions mécaniques, terrestres, maritimes ou fluviales, de chaudronneries et de fonderies de fer ou d'acier.

Siège social : Bouffioulx, près Chatelineau (Belgique) ; siège administratif à Bruxelles, 19, rue de Dublin.

Durée : 30 ans, du 25 septembre 1895.

Capital social : à l'origine 12 millions de francs, divisé en 12.000 actions de 1.000 francs au porteur et libérées ; sur ce nombre, 10.400 ont été souscrites en espèces et 1.600 ont été attribuées aux appor-

teurs. En 1898, le capital fut porté à 18 millions de francs, puis à 20 millions en 1899. Par décision de l'Assemblée générale du 22 décembre 1903, il a été ramené à 10 millions par la réduction de la valeur nominale des actions de 1.000 francs à 500 francs, et reporté à 20 millions, par la création de 20.000 actions privilégiées de 500 francs. Sur ce nombre, 15.200 actions privilégiées seulement ont été émises, de sorte que le capital n'est actuellement que de 17.600.000 francs, représenté par 15.200 actions privilégiées de 500 francs et 20.000 actions ordinaires de 500 francs.

Conseil d'administration : neuf membres propriétaires de 25 actions chacun, nommés pour six ans, sauf faculté à l'Assemblée générale d'en augmenter ou réduire le nombre.

Année sociale : close le 31 octobre.

Assemblée générale : le deuxième mercredi d'avril, dépôt cinq jours à l'avance, une voix pour chaque action, maximum le cinquième des actions émises ou les deux cinquièmes de celles pour lesquelles il est pris part au vote.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve, le tantième établi par la loi russe au profit de la couronne ; 5 % du montant émis des actions privilégiées, 5 % aux actions ordinaires. Sur le surplus : 15 % au Conseil d'administration et aux commissaires ; 85 % aux actions.

Service financier : Crédit général de Belgique, à Bruxelles.

Les titres doivent se livrer timbrés et porter l'estampille constatant que la valeur de l'action a été ramenée de 1.000 à 500 francs.

ADMINISTRATEURS.

MM. de Macar de Potesta, Emile Delloye-Orban, Franz Frischen, Robert Suermondt, Albert Lecointe, Léon Nauwelaerts, Boris A. Kamenka, L. Cousin, P. Sterckx.

Les actions ordinaires de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 24 mai 1897.

Années	COURS		Bénéfices nets	Dividendes
	Plus haut	Plus bas		
1901	355	100	— 730.000 (1)	»
1902	160	68	11.000	»
1903	250	170	»	»
1904	267	130	621.000	»
1905	500	220	999.000	»

(1) Perte.

BILAN AU 31 OCTOBRE 1905

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Immobilisé :		Non exigible :	
Valeur actuelle de premier établissement	28.693.004 56	Capital : 15.200 actions privilégiées de 500 fr.	7.600.000 »
Mobilier de l'administration centrale	8.658 93	20.000 actions ordinaires de 500 fr.	10.000.000 »
Réalisable :		Obligations : 35.912 émises.	
Travaux en cours et produits fabriqués.	23.099.412 09	1.704 sorties aux tirages.	
Marchandises en magasins . .	3.037.560 95	Reste : 34.208 à 500 fr. .	17.104.000 »
Caisse.	47.440 45	Réserve statutaire.	26.538 56
Titres en portefeuille	135.910 »	Fonds d'assurance contre l'incendie	193.333 33
Débiteurs divers	3.447.001 96	Fonds d'assurance contre les accidents du travail. . . .	426.666 67
Effets à recevoir	355.834 16	Exigible à terme :	
Cautionnements d'entreprises et d'avances	5.785.858 87	Acomptes sur travaux en cours.	21.911.427 17
Compte d'ordre :		Exigible :	
Cautionnement des administrateurs et commissaires. . . .	135.000 »	Créditeurs divers	3.760.653 19
		Effets à payer	1.832.111 01
		Salaires.	84.047 69
		Service des obligations (prorata et coupons non réclamés et obligations sorties)	441.846 »
		Provisions fiscales et autres. .	231.547 25
		Compte d'ordre :	
		Cautionnements des administrateurs et commissaires . .	135.000 »
		Bénéfices affectés à l'amortissement de la dépréciation des fonds russes déposés en cautionnements d'entreprises et d'avances	998.511 13
	64.745.682 »		64.745.682 »

Société de Constructions mécaniques du Midi de la Russie

Société anonyme française définitivement constituée le 8 juin 1895.

Objet : La création et l'exploitation dans la Russie méridionale, d'ateliers pour la construction de machines-outils, de toutes autres machines quelconques terrestres ou navales, d'appareils mécaniques, généralement de matériel de tout genre pour la fabrication desquels l'outillage desdits ateliers pourra être utilisé ;

La construction et l'exploitation, d'usines, de forges et aciéries et tous établissements industriels ayant pour objet le traitement, la manipulation et la transformation des fontes et métaux en général;

La création de chantiers de constructions navales ;

L'acquisition ou la location soit à Nicolaieff ou à Alexandrovsk, soit dans le voisinage de ces villes, soit dans toute autre localité de la Russie méridionale, des terrains ou immeubles nécessaires à l'installation des établissements sociaux ;

Le commerce de tous produits se rattachant à l'objet social, toutes opérations accessoires ou similaires à celles ci-dessus énumérées ;

La création de toutes Sociétés dont l'objet rentrerait dans la catégorie de ceux ci-dessus indiqués, la fusion avec elles ou la participation par voie d'acquisition de titres ou de telle autre manière qu'il appartiendra ;

Et généralement toutes opérations quelconques ayant un rapport direct ou indirect avec l'objet sus-indiqué de la Société, et qui seront considérées comme utiles ou nécessaires à son développement.

Siège social : 13, rue Lafayette, Paris.

Durée : 99 ans à dater du 8 juin 1895.

Capital social : à l'origine 4 millions de francs divisé en 8.000 actions de 500 francs émises au pair, entièrement libérées et au porteur ; porté à 8 millions, par décision de l'Assemblée générale du 11 décembre 1897, au moyen de 8.000 actions nouvelles à émettre au prix de 600 francs, puis à 12.000.000, par décision des Assemblées extraordinaires des 21 février et 18 mars 1901, par suite de fusion avec la Société des Usines de Boug.

Il a été créé à l'origine 300 parts de fondateur donnant droit chacune à un trois centième de 25 % des bénéfices dont il est parlé ci-après, ces parts sont divisées en dixièmes.

Conseil d'administration : 5 membres, nommés pour six ans, propriétaires de 40 actions. Sur la proposition du Conseil d'administration, l'Assemblée générale peut porter le nombre ordinaire des administrateurs à onze.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : en décembre. Une voix par action, maximum 50 voix. Dépôt cinq jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; une somme dont l'Assemblée générale fixe l'importance pour la constitution d'un fonds de réserve extraordinaire qui ne pourra s'élever à plus du quart du capital social ; 5 % du montant libéré des actions. Sur le surplus : 10 % au Conseil d'administration ; 25 % aux parts de fondateur et 65 % aux actions à titre de second dividende.

Toutefois, sur ces 65 %, l'Assemblée générale pourra autoriser le prélèvement d'une quotité dont elle fixera l'importance, qui sera affecté à la constitution d'un fonds spécial à la disposition des actionnaires.

Service financier : Banque de Paris et des Pays-Bas, 3, rue d'Antin.

ADMINISTRATEURS.

MM. Le Chatelier, Th. Motet, Laroze, Bassieux, de Bovet, Delhorbe, Guillois, Louis Vernes.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS.

Création, en 1899, de 8.000 obligations de 500 francs productives d'un intérêt annuel de 4 1/2 % ou 22 fr. 50, payable par semestre, sauf impôt, les 1er avril et 1er octobre. Premier coupon payé le 1er avril 1900. Sans autres renseignements.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant depuis le 16 novembre 1897 et les obligations depuis le 15 novembre 1899.

	COURS DES ACTIONS		COURS DES OBLIGATIONS			
Années	Plus haut	Plus bas	Plus haut	Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	505	170	451	288	161.000	»
1902	220	112	335	200	159.000	»
1903	185	100	400	275	»	»
1904	280	95	420	300	— 415.000 (1)	»
1905	245	121	405	280	— 783.000 (1)	»

(1) Perte.

NOTA. — Par jugement en date du 22 octobre 1906, cette Société a été mise en liquidation judiciaire. M. Chapuis a été nommé juge-commissaire et M. Raynaud, liquidateur provisoire.

BILAN AU 30 JUIN 1905

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Terrains, Immeubles et Installations diverses.	9.958.244 68	Capital-actions	12.000.000 »
Portefeuille industriel	250.000 »	Obligations.	6.000.000 »
Portefeuille titres.	794.892 19	Réserves	1.445.843 45
Dépréciation d'actif.	6.000.000 »	Banques	1.850.895 74
Approvisionnements	1.389.353 06	Arrhes sur commandes. . . .	1.455.479 41
Commandes en cours et non liquidées	4.003.045 77	Créditeurs divers.	1.709.065 37
Débiteurs divers	4.491.277 45	Effets à payer	2.648.029 97
En caisse et dans les banques.	94.200 01	Factures émises sur commandes non liquidées	2.519.667 90
Obligations à la souche. . . .	1.450.000 »		
Exercice (Pertes de l'exercice 1903-1904)	414.962 »		
Pour balance	783.006 68		
	29.628.981 84		29.628.981 84

Société Métallurgique Dniéprovienne du Midi de la Russie

Société anonyme russe constituée le 18/30 décembre 1887.

Objet : Le développement, dans les gouvernements d'Ekaterinoslaw et de Kherson, de l'industrie métallurgique, mécanique et navale ; la construction et l'entretien des usines et des ateliers mécaniques ; l'exploitation des minières et la vente des produits de ces établissements dans l'empire ainsi qu'à l'étranger.

La Société a le droit d'acquérir, de construire ou d'affermer des usines, des dépôts, des établissements industriels et des immeubles de tout genre correspondant au but de la Société, tels que mines de fer, houillères, mines de manganèse, exploitation d'argile réfractaire, terrains et forêts.

Siège social : Saint-Pétersbourg, Morskaïa, 34.

Durée : non indiquée.

Capital social : à l'origine 5 millions de roubles papier, divisé en 10.000 actions de 500 roubles l'une, entièrement libérées, nominatives ou au porteur. En décembre 1898 chaque action de 500 roubles a été divisée en deux actions de 250 roubles. Le 19 novembre 1899 le capital a été porté à 7 millions et demi de roubles, puis le 2 novembre 1901 à 9 millions de roubles, capital actuel, représenté par 36.000 actions de 250 roubles l'une, libérées.

Conseil d'administration : dix membres propriétaires de 30 actions et nommés pour trois ans.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : en octobre. Une voix par vingt actions : maximum dix voix. Dépôt des titres, quinze jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : d'abord prélèvement de 5 % au moins de la valeur des immeubles et de 10 % au moins de la valeur du mobilier, destinés à l'amortissement de l'avoir de la Société jusqu'à son entière extinction. Le reste est distribué comme suit : 5 % pour le fonds de réserve, jusqu'à ce qu'il ait atteint le tiers du capital social ; 6 % au capital ; l'excédent est distribué selon la décision de l'Assemblée générale des actionnaires.

Service financier : Crédit général de Belgique, à Bruxelles, et à Paris, à la Banque Russe pour le Commerce étranger.

Les titres doivent se livrer timbrés.

ADMINISTRATEURS.

MM. F. de Macar, Pastor, Suermondt, Greiner, W. Tenicheff, Delloye-Orban, de Kislanski, Trasenster, Jasinkowicz, Charlier.

Ces actions sont inscrites à la *Cote Desfossés* au comptant depuis le 31 décembre 1896 ; depuis le 20 décembre 1898, la cote s'applique aux actions de 250 roubles ou demi-actions.

Années	cours : Plus haut	cours : Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	3.030	1.860	R. 4.135.000	R. 75
1902	2.300	1.730	3.004.000	50
1903	2.100	1.635	1.960.000	30
1904	2.269	1.580	2.426.000	30
1905	2.300	1.650	1.805.000	30

BILAN AU 30 JUIN 1905

ACTIF		PASSIF	
Usines Dnieproviennes, à Kamenskoïe :		Capital social . . . . . R.	9.000.000 »
Terrains, bâtiments, fonderies de fer, d'acier, etc. . . . R.	13.182.985 56	Capital d'obligations non amorties	2.018.000 »
Machines.	7.063.343 99	Fonds de réserve	5.066.666 67
Outils, ustensiles, mobiliers. .	581.728 66	Fonds d'amortissement des meubles et immeubles . . .	12.248.926 07
Charbonnages Lidievski :		Fonds d'assurance contre l'incendie	400.000 »
Puits, bâtiments, maisons d'habitation, voies ferrées. . . .	862.938 42	Fonds de réserve spécial . . .	1 000.000 »
Machines, outils, ustensiles. .	221.339 82	Fonds de garantie des rails et bandages.	50.000 »
Charbonnage Annensky :		Fonds pour les bourses d'études	100.000 »
Terrains (3.674 déciatines), gisement.	1.350.000 »	Créance à terme de la Société Almaznaïa	1.487.457 45
Puits, bâtiments, voies ferrées.	410.767 83	Créditeurs divers	3.793.678 03
Machines, outils, ustensiles . .	100.897 98	Cautionnements.	300.430 »
Minières de fer de Krivoï-Rog.	184.947 78	Solde des bénéfices de l'exercice 1903-1904	325.991 55
Minières de manganèse, à Horodyszce	100.786 13	Revenu net de l'exercice 1904-1905.	1.804.830 71
Charbonnage et usine de Kadiefka :			
Terrains, puits, bâtiments, hauts-fourneaux, voies ferrées	2.006.301 60		
Machines, outils, meubles. . .	424.499 09		
Matériaux, produits ébauchés et finis.	3.942.702 51		
Caisse : Usines, mines, agences	313.187 19		
Comptes courants aux banques	754.818 27		
Lettres de change.	800.321 13		
Débiteurs divers	1.416.369 43		
Débiteurs à conditions spéciales.	888.836 28		
Fonds publics.	204.727 05		
Actions.	84.051 75		
Cautionnements.	300.430 »		
R.	38.195.980 48	R.	38.195.980 48

Société des Forges et Aciéries du Donetz

Société russe à responsabilité limitée constituée le 5 juillet 1891.

Objet : La construction, près de la station de Droujkowka du chemin de fer de Koursk-Karkow-Azow, d'une fonderie, de forges, d'aciéries, ainsi que d'une fabrique de machines. Acquérir et exploiter des mines de houille, de minerai de fer, de manganèse et autres minerais, des gisements de pierre calcaire, de dolomies et d'autres matières réfractaires.

Siège social : à Droujkowka, gouvernement d'Ekatérinoslaw (Russie) ; bureau de Paris, 5, rue de Surène.

Capital social : à l'origine 1.500.000 roubles-or, divisé en 12.000 actions de 125 roubles or, soit 500 fr., libérées de 250 fr. et nominatives ; porté par l'Assemblée du 7 mars 1894 à 2.500.000 roubles-or, par la création de 8.000 actions nouvelles et par l'Assemblée du 10/22 février 1895 à 3.000.000 roubles-or ou 4.500.000 roubles papier (monnaie actuelle), par la création de 4.000 nouvelles actions, en tout 24.000 actions de 125 roubles or ou 187,50 roubles-papier ou 500 francs entièrement libérées, au porteur ou nominatives au gré des actionnaires.

Conseil d'administration : sept membres nommés pour trois ans, et propriétaires de cinquante actions chacun.

L'assemblée élit également deux candidats pour deux ans, chargés de suppléer les directeurs en cas d'absence : ils doivent aussi posséder cinquante actions.

Année sociale : close le 31 mai.

Assemblée générale : avant fin octobre, une voix par vingt actions. Dépôt des titres, quinze jours à l'avance.

Répartition des bénéfices : d'abord 5 % de la valeur des bâtiments en pierre et 10 % de celle des bâtiments en bois, machines et constructions d'usine. Sur le surplus : 5 % pour le fonds de réserve jusqu'à ce qu'il ait atteint le tiers du capital social. L'excédent est réparti aux actionnaires après le prélèvement de la rémunération aux membres de la direction, conformément aux décisions de l'Assemblée générale des actionnaires.

Service financier : à Paris au Crédit Lyonnais.

ADMINISTRATEURS.

MM. Edouard Pasteur, Camille Astier, Jean Bonnardel, Gabriel Chanove, C. Mzichowski, Zwolinski, Eugène Verdié ; suppléants : Louis Besset, Benoit Oriol.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Création, en vertu de délibération de l'Assemblée générale du 25 juin 1895 et d'autorisation du ministre des finances de Russie

du 29 mai 1896, de 12.000 obligations de 500 fr. 4 1/2 % remboursables au pair, en 25 ans, à partir du 1/13 février 1898, productives d'un intérêt de 22 fr. 50 par an payable par semestre les 1/14 février et 1/14 août de chaque année.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 2 janvier 1895 et les obligations depuis le 23 décembre 1896.

	COURS DES ACTIONS		COURS DES OBLIGATIONS			
Anuées	Plus haut	Plus-bas	Plus haut	Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
—	—	—	—	—	—	—
1901	800	526	497 50	454	R. 579.000	»
1902	855	605	515 »	490	611.000	»
1903	1.190	785	525 »	500	815.000	»
1904	1.335	940	518 »	490	871.000	»
1905	1.450	900	515 »	450	813.000	»

BILAN AU 31 MAI 1905

ACTIF	Roubles	PASSIF	Roubles
Immobilisations	5.211.621 98	Capital.	4.500.000 »
Mobilier et chevaux.	45 522 03	Obligations.	1.776.562 50
Valeurs en portefeuille	424.875 »	Fonds d'amortissement	900.000 »
Espèces en caisse.	11 968 99	— de réserve	25.470 43
Banquiers	769.964 37	— de roulement supplémentaire	300.000 »
Effets à recevoir	359.369 72	Créanciers divers	1.305.466 99
Débiteurs.	1.490.636 74	Fournisseurs	282.090 59
Approvisionnements	1.180.467 23	Main-d'œuvre à payer.	124.761 98
Produits fabriqués ou en cours de fabrication	604.560 27	Compte d'ordre.	161.804 69
		Profits et Pertes (Bénéfices de l'exercice 1904-1905)	812.829 12
	10.188.986 30		10.188.986 30

Société Russe des Usines de Construction de Machines Hartmann

Société anonyme russe, constituée le 3 mai 1896.

Objet: La construction de toutes machines à vapeur et principalement de locomotives. Tous autres objets d'industrie où les métaux

trouvent emploi. Les usines sont situées à Loughansk (gouvernement d'Ekaterinoslaw, Russie).

Siège social à Loughansk (Russie).

Durée illimitée.

Capital social : à l'origine 4 millions de roubles or, porté, par Assemblée du 25 novembre 1898, à 9 millions de roubles papier, en 60.000 actions de 150 roubles papier chacune ou 400 francs.

Conseil d'administration de sept membres, propriétaires de 50 actions chacun.

Année sociale close le 30 juin.

Assemblée générale au plus tard en novembre. Chaque actionnaire a le droit d'y assister. Une voix par 25 actions ; maximum : le nombre de voix représentant la dixième partie du capital. Dépôt des titres quinze jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices: 5 % à la réserve; 5 % au plus de la valeur première des constructions en pierre et 10 % des autres biens meubles et immeubles, jusqu'à amortissement complet. Si la somme restante ne représente pas plus de 6 % du capital-actions, elle est appliquée en dividende. Si elle dépasse 6 %, il est alloué 15 % aux membres de la Direction; 15 % sont mis à la disposition de la Direction pour gratifications aux employés et formation d'une caisse de subsides pour ces derniers. Les 70 % restants, dans le cas où il ne sera pas pris d'autre décision par l'Assemblée générale, sont ajoutés au dividende.

Service financier : à Paris, à la Banque de Paris et des Pays-Bas.

ADMINISTRATEURS

MM. Hartmann, président ; Rothstein, Chitrowo, de Danilewsky, de Janikowski, Schereschewsky.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme, depuis le 18 février 1905.

Années	COURS		Bénéfices nets	Dividendes
	Plus haut	Plus bas		
1901	»	»	R. 50.000	»
1902	»	»	1.313.000	R. 7
1903	»	»	1.709.000	11
1904	»	»	2.001.000	12
1905	1.050	569	2.813.000	20

BILAN AU 30 JUIN 1905

ACTIF	roubles		PASSIF	roubles	
Immeubles	10.216.947	»	Capital	9.000.000	»
Fonds de roulement	1.660.021	»	Réserve	1.361.534	»
Caisse et comptes courants	1.865.730	»	Capital amortissement	2.251.199	»
Valeurs et dépôts	202.514	»	Avances et cautionnements	69.982	»
Effets en portefeuille	270.890	»	Créditeurs	837.962	»
Débiteurs	2.393.709	»	Frais 1904-1905	208.347	»
			Profits et Pertes	2.880.787	»
	16.609.811	»		16.609.811	»

Société de Matériel de Chemins de fer du Haut-Volga

(ATELIERS DE TVER)

Société anonyme russe constituée le 11 avril 1897.

Objet : La construction et l'exploitation d'ateliers construisant des voitures à voyageurs ou des wagons à marchandises de types divers, toute espèce d'aménagements et d'objets, tant de matériel roulant que d'installations pour chemins de fer et tramways à vapeur, électriques et à traction par chevaux, ainsi que le travail de toute espèce de métaux, etc.

Siège social : A Saint-Pétersbourg, Novi Péréoulok, 2.

Durée : non indiquée.

Capital social : à l'origine, trois millions de roubles divisé en 16.000 actions de 187,50 roubles ou 500 francs. Par décision de l'Assemblée extraordinaire du 1er/14 avril 1903 approuvée par l'Empereur en date des 3 juillet 1903 et 24 janvier 1904, le capital a d'abord été ramené à 1.500.000 roubles par l'échange des 16.000 actions de 187 r. 50 contre 8.000 actions de même valeur, puis porté à 6.499.875 roubles par la création de 26.666 actions privilégiées de 187 r. 50 ou 500 francs.

Nota : Les actions anciennes non échangées dans un délai de 10 ans et 3 mois à partir de juin 1904, perdront tous droits aux actions nouvelles.

Conseil d'administration : cinq membres au moins et huit au plus, nommés pour cinq ans.

Année sociale : close le 31 mai.

Assemblée générale : avant fin septembre.

Répartition des bénéfices : 5 % au moins pour la réserve, 5 % au plus du prix primitif des constructions en pierre et 10 % de la valeur des autres biens meubles et immeubles, jusqu'à complet amortissement de ces sommes. Sur le solde, 5 % du capital nominal des actions privilégiées, à titre de premier dividende, puis 3 % de la valeur nominale des actions ordinaires. L'excédent est réparti comme suit : 20 % à la direction, 5 % pour le personnel, le reste distribué aux actions privilégiées et ordinaires.

Service financier : Banque de Paris et des Pays-Bas.

ADMINISTRATEURS.

MM. Khitrowo, Fontaine, Rey, Seyrig, Rambaud.

Les actions ordinaires de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 7 février 1898 et les actions privilégiées, à terme et au comptant, depuis le 8 novembre 1904.

Années	ACTIONS PRIV. Pl. haut	ACTIONS PRIV. Pl. bas	ACTIONS ORDIN. Pl. haut	ACTIONS ORDIN. Pl. bas	Bénéfices nets	DIVIDENDES Act. priv.	DIVIDENDES Act. ordin.
1901	»	»	120	32	R. — 196.000 (1)	»	»
1902	»	»	132	58	152.000	»	»
1903	»	»	170	107	238.000	»	»
1904	535	519	398	293	354.000	5 %	3 %
1905	571	372	440	290	508.000	5 %	3 %
1906	»	»	»	»	635.000	»	»

(1) Perte.

BILAN AU 31 MAI 1906

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Premier établissement.	15.464.706	»	Actions ordinaires	3.900.000	»
Magasins de Twer.	4.323.027	»	— privilégiées	12.999.675	»
Travaux en cours.	1.447.244	»	Réserve statutaire	142.938	»
Caisses	35.519	»	Fonds d'amortissement. . . .	1.381.824	»
Débiteurs clients	3.558.157	»	Banquiers créditeurs	4.352.833	»
Débiteurs divers	700.126	»	Fournisseurs créditeurs. . . .	685.169	»
Cautionnements.	10.403	»	Comptes d'ordres et divers . .	106.480	»
Effets à recevoir	57.633	»	Effets à payer	1.226.267	»
			Report de l'année antérieure.	166.750	»
			Bénéfice de l'exercice.	634.879	»
	25.596.815	»		25.596.815	»

Société anonyme des Forges et Aciéries de Huta-Bankowa

Société anonyme française constituée le 28 juillet 1877.

Objet : L'exploitation des forges et aciéries de Huta-Bankowa à Dombrowa (Pologne russe). Les usines actuelles de Huta-Bankowa et les mines de fer de Simonia et autres ont été cédées à la Société par M. Sterzelecki, agissant au nom de M. Plémiannikoff, pour une période de trente-six années. La Société en aura la jouissance pendant ces trente-six années, à l'expiration desquelles elles seront reprises par M. Plémiannikoff dans l'état où elles se trouveront.

Siège social : 5, rue de Surène, Paris.

Durée : trente-six ans.

Capital social : 6.300.000 francs divisé en 12.600 actions nominatives ou au porteur, de 500 fr. l'une, entièrement libérées sur lesquelles 12.000 ont été attribuées à M. Sterzelecki, et 600 souscrites en espèces.

Conseil d'administration : de neuf à douze membres, propriétaires de cinquante actions chacun, nommés pour six ans.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : en octobre ou novembre, une voix par 10 actions, maximum 50 voix. Dépôt des titres vingt jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve, 5 % du montant nominal des actions. Sur le surplus : 10 % pour constituer un fonds d'amortissement ; 10 % au Conseil d'administration ; 80 % aux actions.

Service financier : au Crédit Lyonnais.

Les titres doivent se livrer timbrés.

ADMINISTRATEURS.

MM. Bonnardel, Pasteur, Astier, Besset, Chanôve, Harting, Oriol, Paret, Verdié.

Les actions de capital de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 3 janvier 1895 et les actions de jouissance depuis le 22 mars 1897.

Années	ACT. DE CAPITAL Pl. haut	Pl. bas	ACT. DE JOUISSANCE Pl. haut	Pl. bas		Bénéfices nets	DIVIDENDES Actions de capital	Actions de jouissance
1901	4.000	3.000	3.550	2.425	R.	577.000	125	100
1902	3.905	3.015	3.370	2.500		554.000	125	100
1903	4.175	3.595	3.675	3.025		542.000	125	100
1904	4.249	3.575	3.005	3.025		585.000	125	100
1905	4.150	3.201	3.500	2.740		503.000	125	100

BILAN AU 30 JUIN 1905

ACTIF	roubles	PASSIF	roubles
Immeubles : apports Plemiannikoff et Cie	2 241.314 90	Fonds social : 7 800 act. de 500 fr. chacune. 4.800 actions amorties et remplacées par des actions de jouissance	2.353.380 65
Caisse de Dombrowa et Banquiers	450.448 70	Réserve statutaire	620.008 88
Rente russe or 4 0/0 et 3 1/2 0/0.	348.098 28	Réserve pour dividendes	492 946 25
Valeurs de portefeuille	3.212.974 43	Amortissement du fonds social.	2.364.418 49
Débiteurs pour marchandises et débiteurs divers	2.848.701 36	Fonds de roulement supplémentaire	223.932 85
Approvisionnements	454.563 78	Provision	750.000 »
Produits fabriqués ou en cours de fabrication	1.163.892 93	Réserve pour éventualités	500.000 »
		Créanciers	2.858.966 86
		Bénéfices disponibles de l'exercice 1904-1905	503.049 49
		Reliquat de l'exerc. 1904-1905.	53.290 91
	10.719.994 38		10.719.994 38

Société anonyme John Cockerill

Société anonyme belge constituée en 1842 et reconstituée en 1891.

Objet : L'exploitation des houillères, minières, hauts-fourneaux, laminoirs, forges, fonderies, ateliers de construction, chaudronnerie, chantiers de constructions navales et autres usines, tels qu'ils existent actuellement avec les extensions qu'ils pourront recevoir par la suite, etc.

Siège social : à Seraing-sur-Meuse (Belgique).

Durée : expirant le 1er juillet 1936.

Capital social : à l'origine 12.500.000 francs, porté, en 1872, après des remaniements successifs, à 15.000.000 de francs, divisé en 15.000 actions de 1.000 francs l'une, entièrement libérées, nominatives ou au porteur ; réduit, en 1894, à 7.500.000 francs par remboursement de 500 francs par action. En mars 1898 ce capital a été porté à 20.000 actions par la création de 5.000 actions nouvelles émises à 1.800 francs ; par décision de l'Assemblée extraordinaire du 15 novembre 1904 il a été élevé à 12.500.000 francs par la création de 5.000 actions nouvelles de 500 francs émises à 1.400 francs. Il est actuellement représenté par 25.000 actions de 500 francs.

Conseil d'administration : cinq membres au moins et sept membres au plus, possédant 30 actions chacun, nommés pour cinq ans.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : à Seraing, le quatrième mercredi du mois d'octobre, à deux heures de relevée. Une voix par action. Dépôt des titres, dix jours avant l'Assemblée.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; 1 % par administrateur, sans que la somme à prélever puisse excéder 15.000 francs pour chacun ; 1/3 % par commissaire, sans que la somme à prélever puisse être supérieure à 5.000 francs pour chacun ; le surplus aux actionnaires à titre de dividende.

Service financier : Au Crédit Lyonnais.

Les titres doivent se livrer timbrés.

ADMINISTRATEURS.

MM. F. de Macar, P. Trasenster, J. Preud'homme, L. Godin, J. Carlier, L. Chainaye, R. de Bauer.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 31 décembre 1896.

Années	COURS		Bénéfices nets	Dividendes
	Plus haut	Plus bas		
1901	2.300	1.790	2.090.000	100
1902	2.175	1.580	1.277.000	60
1903	1.865	1.600	1.277.000	60
1904	1.915	1.515	1.277.000	60
1905	2.114	1.576	1.590.000	60

BILAN AU 30 JUIN 1905

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Immeubles et Concessions. . .	3.233.197 31	Capital	12.500.000 »
Outillages des divisions. . . .	7.926.413 02	Fonds de réserve et de prévision	9.812.564 63
Matériel naval	2.065.000 »	Obligations.	6.516.500 »
Approvisionnements.	423.814 55	Dividendes à payer	16.502 50
Matières et objets en fabrication	10.896.329 78	Coupons d'obligations échus. .	112.072 50
Produits fabriqués	2.179 913 25	Caisse d'épargne du personnel.	9.802 311 92
Caisse et portefeuille	5.468.243 27	Caisse de retraite des employés.	2.767.274 64
Actions de la « Mutualité Industrielle »	2.385.000 »	Créditeurs divers	10.976.707 27
Débiteurs divers.	19.869.323 13	Bénéfice à répartir	1.590.000 »
	54.093.933 46		54.093.933 46

Société anonyme des Forges et Aciéries de la Kama

Société anonyme française définitivement constituée le 29 décembre 1883, modifiée les 6 août 1898 et 1er juin 1901.

Objet : la production et la vente des fontes, fers et aciers, matériels de chemins de fer, de navigation et d'artillerie, et, généralement, tout ce qui se rattache directement ou indirectement à ces industries et à ces genres de commerce; et, à cet effet, l'exploitation de toutes les usines et de tous les hauts-fourneaux, fonderies, forges et ateliers qui existent sur les terrains dont la jouissance a été concédée par le prince Galitzine à la Société Franco-Russe de l'Oural, pour une durée de trente-six ans, etc.

Siège social : 27, rue Gasparin, à Lyon.

Durée : 68 ans du 27 juin 1884.

Capital social : un million de francs, divisé en 2.000 actions de 500 francs entièrement libérées dont 1.600 dites de capital ; 400 dites d'apport ont été attribuées au prince Galitzine. Depuis le 15 octobre 1901, toutes les actions de capital ont été remboursées et remplacées par des actions de jouissance.

Année sociale : close le 30 septembre/13 octobre.

PETITES PARTS.

Titres de participation au nombre de 16.000, remis aux porteurs des 16.000 actions de la Société Franco-Russe de l'Oural, pour les intéresser à l'entreprise et leur donner une chance d'être indemnisés d'une partie de leurs pertes antérieures.

PARTS BÉNÉFICIAIRES.

Au nombre de 18.000 remises aux porteurs des obligations de la Société Franco-Russe de l'Oural, en échange de 17.746 obligations.

Ces parts n'ont aucun droit sur le fonds social et ne participent aux bénéfices, ainsi que les titres de participation, que dans la proportion indiquée ci-après.

Répartition des bénéfices : les produits nets, déduction faite de toutes les charges reconnues nécessaires par le Conseil d'administration, de l'intérêt et de l'amortissement des emprunts, de l'amortissement des apports, et de la part de 1 1/2 % des produits nets attribués au prince Galitzine, seront employés dans l'ordre suivant :

25 % seront affectés à la formation du fonds de réserve, ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque la réserve atteindra un million de francs.

Le surplus des produits nets constituant les bénéfices sera réparti comme suit : 5 % aux administrateurs ; 10 % aux actions de capital, à titre de dividende ; 10 % de l'excédent, aux actions d'apport du prince Galitzine, sans que ces 10 % puissent dépasser 50.000 francs annuellement. 10 % autres, du même excédent, et sans limitation, seront alloués au prince Galitzine, en sus du bénéfice revenant à ses actions.

Tout le surplus, jusqu'à concurrence d'un million de francs, sera réparti aux parts bénéficiaires exclusivement. Au-dessus d'un million de francs, ce surplus appartiendra : moitié aux parts bénéficiaires, moitié aux titres de participation.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS.

MM. J. Bonnardel, L. Neyraud, C. Astier, A. Locard, J. Lamaizière, J. de Boissieu, L.-N. de Céligny, de la Mazelière.

Les petites parts et les parts bénéficiaires sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 14 janvier 1899.

Années	COURS DES PARTS P. haut	P. bas	COURS DES PETITES PARTS P. haut	P. bas	Bénéfices nets	DIVIDENDES Parts	Pet. parts
1901	1.245	1.030	240	188	R. 746.000	62 91	8 27
1902	1.076	887	190	105	607.000	57 85	2 58
1903	999	800	135	55	495.000	50 61	»
1004	900	749	99	70	504.000	51 31	»
1905	993	720	120	60	378.000	40 08	»

BILAN AU 13 OCTOBRE 1905

ACTIF	roubles	PASSIF	roubles
Usines, mines, forêts, etc., provenant de la Société franco-russe de l'Oural	5.710.937 50	Capital	375.000 »
Apports spéciaux de M. le prince Galitzine	400.260 44	Parts bénéficiaires	3.375.000 »
Effets et valeurs	619.973 15	Titres de participation	3.000.000 »
Débiteurs à la foire de Nijni-Novgorod et aux comptoirs	1.407.507 34	Réserve statutaire	375.000 »
Espèces en caisse et dans les banques	1.163.360 20	— extraordinaire	2.427.496 16
Matières et approvisionnements	2.579.555 71	Obligations non sorties aux tirages	1.459.687 50
Marchandises	657.937 35	— sorties aux tirages	152.812 50
Travaux neufs	1.060.786 35	Dividendes réservés	200.000 »
Débiteurs divers	381.402 07	Provision pour reconstruction et remonte	250.000 »
Dépenses afférentes à l'exercice 1905-1906	23.782 08	Créanciers divers	1.301.025 28
		Travaux neufs	711.256 99
		Profits et pertes : Résultat de l'exploitation	378.222 76
	14.005.502 19		14.005.502 19

Société anonyme des Usines Métallurgiques et Mines de Kertch

Société anonyme russe constituée en 1899.

Objet : L'organisation et l'exploitation au Gouvernement de la Tauride et autres endroits de l'empire, des usines métallurgiques, mécaniques, de construction des navires et autres manufactures fabriquant des produits de métaux et minéraux, ainsi que pour l'extraction et l'exploitation des mines, de la tourbe, de la houille et d'autres minéraux ; le commerce des produits de l'industrie minière et manufacturière.

Siège social : à Saint-Pétersbourg.

Capital social : 9.999.937 roubles divisé en 53.333 actions de 187,50 roubles (500 fr.), dont 26.666 attribuées à la Société de Briansk en représentation de ses apports. Ce capital a été ensuite porté à 14.999.812 roubles, soit 39.975.500 fr., divisé en 79.951 actions de 187,50 roubles de 500 fr.

Les titres doivent se livrer timbrés.

ADMINISTRATEURS.

MM. Alexis de Glasenapp ; Georges de Goriaïnoff ; Théodore Motet, V. Maximoff.

RÉPARTITIONS.

Il n'a pas été distribué de dividende jusqu'ici.

Nota : La Société a été déclarée en faillite et ses usines ont été reprises par la Société de Briansk.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 20 septembre 1899 et à terme depuis le 9 mars 1900.

Années	COURS	
	Plus haut	Plus bas
1901	530 »	142 »
1902	234 »	34 »
1903	64 50	28 25
1904	77 50	25 »
1905	74 »	29 »

Société Lorraine Industrielle

Société anonyme française définitivement constituée le 30 décembre 1880.

Objet : l'exploitation de gisements de sel gemme et sources diverses de sel, tant en France qu'à l'étranger ; la fabrication, la préparation et la vente du sel gemme ou du sel produit par évaporation

de l'eau salée, en utilisant, sur la plus large échelle, les chaleurs perdues des forces et machines ; l'exploitation et la vente des minerais de fer ; la préparation, la fabrication et la vente des houilles brutes, classées et lavées, des briquettes, du coke et des produits accessoires, tels que goudron et ammoniaque ; la préparation, la fabrication et la vente de la fonte, du fer, de l'acier et produits intermédiaires, des briques réfractaires ordinaires, des briques en chaux et magnésie et de tous produits intermédiaires, directs ou indirects, en particulier des carbonates de soude et de potasse.

Siège social : 22, rue Stanislas, Nancy.

Durée : 99 ans, du 30 décembre 1880.

Capital social : à l'origine 3.500.000 francs, divisé en 7.000 actions de 500 francs, porté, par décision de l'Assemblée générale du 21 mars 1881, à 4.000.000 de francs, divisé en 8.000 actions de 500 francs. Il a été créé en outre 400 parts de fondateurs.

Conseil d'administration : cinq membres au moins et douze au plus, propriétaires de 50 actions et nommés pour six ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin mai, à Nancy, une voix par 10 actions, maximum 20 voix. Dépôt 10 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % du montant libéré des actions, 5 % à la réserve légale. Sur le surplus : 70 % aux actionnaires, 10 % au Conseil d'administration, 10 % aux parts de fondateur, 10 % tant au personnel qu'à un amortissement extraordinaire.

Service financier : au siège social et à la banque H. Devilder et Cie, à Lille.

ADMINISTRATEURS

MM. Eug. Michel, Revémont, F. Féry, E. Thomas, F. d'Huart, C. Simons, G. Ferry, B. Michel.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 16 octobre 1906.

Années	Bénéfices nets	Dividendes
1902	223.000	25 »
1903	208.000	30 »
1904	296.000	32 50
1905	300.000	32 50

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Immobilisations et Matériel	6.495.536	93	Capital	4.000.000	»
Travaux préparatoires	72.296	05	Réserve légale	115.642	99
Marchandises, Approvisionnements	142.872	75	Amortissement des Usines	4.299.215	01
Espèces en Caisse	3.021	26	Réserves sur terrains miniers	82.784	70
Débiteurs divers	2.866.856	23	Comptes d'ordre	30.093	77
			Fonds de prévoyance pour travaux	427.353	72
			Provisions pour éventualités de la crise	11.000	»
			Créditeurs divers	310.935	16
			Bénéfices de l'exercice 1905	299.620	»
			Reliquat de l'exercice 1904	3.937	87
	9.580.583	22		9.580.583	22

Société des Usines Maltzof

Société anoyme russe constituée en 1894.

Objet : l'acquisition, l'entretien et le développement des entreprises et établissements commerciaux et industriels de l'ancienne Compagnie Industrielle et Commerciale Maltzof.

La Société a le droit d'acquérir en toute propriété, de même que d'organiser ou de prendre à fermage, des entreprises commerciales et industrielles répondant à ses besoins en acquérant dans ce but des biens meubles et immeubles ; d'ouvrir dans tout l'Empire, là où cela sera jugé nécessaire, des entrepôts et des magasins pour la vente et l'écoulement de ses produits et pour l'entrepôt de ses matériaux, et, enfin, de construire et d'exploiter sur les terres par elle acquises, des voies ferrées servant tant à relier entre elles les usines de la Société qu'à les mettre en communication avec des cours d'eau et avec les stations des lignes ferrées avoisinantes ; d'établir entre elles des communications télégraphiques et téléphoniques, d'avoir son matériel roulant, des barques et bateaux à vapeur pour le transport des marchandises et des voyageurs.

Siège social : à Saint-Pétersbourg.

Capital social : à l'origine 4 millions de roubles en actions de 500 roubles, porté en 1896 à 6 millions de roubles, divisé en 24.000 actions de 250 roubles.

Durée : indéterminée.

Conseil d'administration : cinq membres.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin mai ; une voix par 5 actions.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve, 5 % au plus de la valeur originaire des constructions en pierre et 10 % au plus de la valeur des autres biens mobiliers et immobiliers, gratification au personnel, suivant décision de l'Assemblée, le reste à la disposition de l'Assemblée.

Service financier : Banque de Paris et des Pays-Bas.

ADMINISTRATEURS

MM. S. Kerbedz, L. Schetchminzeff, A. Mamontoff, E. Dymscha, A. Slabochewiez.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme, depuis le 12 avril 1906.

Années	COURS Plus haut	COURS Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	»	»	R. 933.000	4,8 %
1902	»	»	989.000	5,2 %
1903	»	»	1.107.000	8 %
1904	»	»	1.105.000	8 %
1905	»	»	1.191.000	9 %

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	Roubles	PASSIF	Roubles
Caisse, banquiers et valeurs. .	1.619.256 43	Capital (2.400 actions de 250 R.).	6.000.000 »
Débiteurs divers	3.299.771 16	Réserves diverses.	572.682 51
Nantissements	96.737 37	Fonds d'amortissement	3.864.334 25
Produits finis.	2.939.903 35	Dettes hypothécaires	4.285.871 17
Matériaux et approvisionnements	1.991.697 »	Créanciers divers.	3.070.560 98
Premier établissement.	8.442.726 11	Sommes transitoires	149.501 07
Lettres de change	582.952 70	Bénéfices disponibles	1.193.158 54
Dépenses à amortir.	85.223 21		
Sommes transitoires	77.881 19		
	19.136.148 52		19.136.148 52

Compagnie française des Moteurs à Gaz et des Constructions Mécaniques

Société anonyme française constituée à Paris, le 8 octobre 1880, sous le nom de Société des Constructions mécaniques spéciales et modifiée par délibérations des 22 décembre 1885, 22 mars 1890, 10 avril 1897, 5 mars 1901 et 8 avril 1903.

Objet : l'entreprise de la fabrication des moteurs à gaz Otto et de tous autres moteurs ou machines ; la fabrication et la vente de tous autres objets, appareils ou machines brevetés ou non, auxquels le Conseil croira devoir étendre l'objet de la Société, tant pour la France que pour l'étranger ; l'achat et l'exploitation de tous brevets ; l'acquisition et la concession de licences, moyennant des prix fermes, des redevances ou l'attribution d'actions, parts d'intérêts ou obligations dans toutes Sociétés créées ou à créer, sous quelque forme que ce soit ; et généralement la fabrication et l'exploitation de tous appareils, machines ou objets applicables à toutes industries.

Siège social : 135, rue de la Convention, Paris.

Durée : 50 ans du 8 octobre 1880.

Capital social : à l'origine un million de francs, divisé en 2.000 actions de 500 francs; porté, par voie d'apport, à onze cent mille francs par la création, le 29 décembre 1885, de deux cents actions nouvelles attribuées à la Société des Engins spéciaux. Le 28 février 1890, à l'occasion de la fusion avec la Compagnie française des Moteurs à gaz, 4.300 actions nouvelles furent encore créées et attribuées à ladite Société pour le prix de son apport. Une Assemblée générale extraordinaire, en date du 10 avril 1897, a réduit le capital à 2.600.000 francs. Ensuite il a été porté à 3.400.000 francs par l'Assemblée générale extraordinaire du 8 avril 1903. Il est donc actuellement de 5.100.000 francs, représentés par 51.000 actions de 100 francs l'une.

Conseil d'administration : sept membres au moins et neuf au plus, posédant chacun 80 actions, et nommés pour 6 ans.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : avant fin novembre ; une voix par 40 actions, maximum 80 voix ; dépôt 20 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 6 % du montant libéré des actions. Le solde est ainsi réparti : 10 % affectés à l'amortissement des brevets et des comptes pour expériences ou

essais jusqu'à ce que cet amortissement soit complet ; 30 % au plus à la disposition du Conseil pour attributions de participations aux bénéfices ; 10 % au Conseil d'administration ; 2 % à chaque directeur ; enfin l'excédent est réparti aux actionnaires, sauf prélèvement pour constitution d'un fonds de prévoyance ou de réserve extraordinaires.

ADMINISTRATEURS

MM. Hendricks, Zemette, Manen, Couturier, Franck, J. Schaefer, H. Guilmin.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Création suivant délibération de l'Assemblée générale des actionnaires du 10 avril 1897 et du Conseil d'administration du 30 juin même année, de 2.900 obligations 5 % de 500 francs.

Intérêt annuel : 25 francs payables par semestre les 1er janvier et 1er juillet.

Amortissement : en 30 années par tirage en juin et remboursement en janvier suivant.

La Société s'est réservée le droit de rembourser par anticipation et à toute époque, la totalité ou partie des obligations, soit par voie de tirage au sort lorsque les obligations seront au pair ou au-dessus, soit par voie de rachat, lorsque les obligations seront au-dessous du pair ; mais, dans ces divers cas, les amortissements anticipés n'empêcheront pas le tirage au sort obligatoire annuel régulier, tel qu'il est prévu.

Service des obligations : Crédit Industriel et Commercial.

Nota. — Les actionnaires, réunis en Assemblée extraordinaire, le 15 octobre 1906, ont voté la dissolution anticipée de la Société. MM. Schæffer et Couturier ont été nommés liquidateurs avec mission de faire apport à la Société anonyme, dite *Société Nouvelle de Moteurs à gaz et à pétrole*, ayant son siège à Paris, boulevard Haussmann, n° 17, de tout l'actif sans aucune exception ni réserve pouvant appartenir à la Société dissoute, à un titre quelconque, moyennant attribution de 25.500 actions de 100 francs chacune devant être créées entièrement libérées par la Société Nouvelle de Moteurs à gaz et à pétrole, à titre d'augmentation de capital. Ces actions à créer seront dites ordinaires ou de second rang et seront primées par des actions privilégiées.

La Société Nouvelle de Moteurs à gaz et à pétrole devra prendre à sa charge tout le passif également sans aucune exception ni réserve pouvant être réclamé, pour quelque cause que ce soit, à la Société dissoute.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 7 octobre 1898, et les obligations depuis le 20 mars 1899.

	COURS DES ACTIONS		COURS DES OBLIGATIONS			
Années	Pl. haut	Pl. bas	Pl. haut	Pl. bas	Bénéfices nets	Dividende
1901	170 »	82 50	490	465	407.000	10
1902	167 50	80 »	502	485	583.000	10
1903	175 »	68 50	499	478	186.000	»
1904	89 »	34 »	476	437	6.000	»
1905	43 50	25 »	500	446	122.000	»

BILAN AU 30 JUIN 1905

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Terrain	797.300 »	Capital	5.100.000 »
Immeubles	1.037.229 61	Fonds de réserve statutaire	112.659 55
Brevets moteurs à gaz et à pétrole divers, études auto, Exposition de 1900 amortissable, machines-outils, outillage général	2.115.815 67	Amortissements divers	2.016.021 54
		Obligations	1.272.000 »
		Créanciers divers	127.565 50
		Nouveau compte de prévoyance	123.375 15
Frais de constitution de société et de premier établissement, frais d'études, plans, modèles Fixary, premier établissement	205.043 83	Réserve spéciale pour brevets et expériences	89.512 94
		Prime sur actions émises	305.344 99
		Profits et pertes	121.563 19
Prime de remboursement des obligations sorties, à amortir au fur et à mesure des remboursements	203.837 30		
Matières brutes en cours de fabrication ou fabriquées	680.346 14		
d° Compte en suspens	1.502.387 67		
Espèces en caisse et banquiers et portefeuille	209.802 73		
Débiteurs divers	1.363.251 74		
Débiteurs divers, compte en suspens	1.153.028 17		
	9.568.043 46		9.568.043 46

Société Anonyme d'Ougrée-Marihaye

Société anonyme belge constituée le 17 septembre 1835 sous le nom de Société de Charbonnages et Hauts-Fourneaux d'Ougrée, modifiée les 2 août 1892, 30 septembre 1895, 30 avril et 18 mai 1900, 27 juillet 1903, 30 avril 1904 et 1er mai 1905.

Objet : exploitation des mines de charbon et de fer, la production du coke, de la fonte, du fer, de l'acier et généralement tout ce qui se rattache à l'industrie et au commerce de la fonte, du charbon et des produits qui en dérivent. La Société peut prendre un intérêt par voie de fusion ou autrement dans les Sociétés belges ou étrangères, nouvelles ou déjà existantes, poursuivant ces buts, soit pour le tout, soit en partie avec un autre objet.

Siège social : à Ougrée-lez-Liège (Belgique).

Capital social : à l'origine, représenté par 11.250 actions sans valeur nominale ; porté le 19 décembre 1892 à 20.000 actions auxquelles il fut attribué, au bilan, une valeur de 400 francs, soit 8 millions, lors de la fusion avec la Société anonyme de la Fabrique de Fer d'Ougrée. Afin de prendre une participation dans la Société russe de Taganrog, la Société porta son capital, en 1895, à 10 millions, représenté par 25.000 actions de 400 francs ; puis, le 30 avril 1900, à 18.600.000 francs en 40.000 actions de 465 francs, afin de réaliser l'absorption des Charbonnages de Marihaye ; à 21.297.000 francs en 45.800 actions de 465 francs, le 27 juillet 1903, dans le but de détenir des intérêts plus importants dans la Société des Hauts-Fourneaux de la Chiers et de Vireux-Molhain ; et enfin, le 29 mai 1905, à 25.297.000 francs, son chiffre actuel, en 52.600 actions sans valeur nominale au moment de la réunion avec la Société des Hauts-Fourneaux de Rodange.

Conseil d'administration : sept membres au moins et onze au plus, propriétaires de 50 actions et nommés pour six ans. Par disposition transitoire, le nombre des administrateurs a été porté à seize, mais doit être successivement ramené, par voix d'extinction, aux limites ci-dessus fixées en cas de décès, de démission ou de non réélection des seize administrateurs actuellement en fonctions ou nommés en vertu de la présente disposition.

Année sociale : close le 30 avril.

Assemblée générale : dernier lundi de juillet.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; 1 % à chaque administrateur, sans que la somme à prélever de ce chef puisse excéder 10.000 francs par administrateur ; le tantième des Commisaires qui ne pourra excéder le quart de celui d'un administrateur ; le surplus aux actions.

Service financier : à Paris, Banque de Paris et des Pays-Bas, à Bruxelles, Liège, Verviers, Seraing, Francfort-sur-le-Mein, Anvers et Luxembourg.

Les titres doivent se livrer timbrés.

ADMINISTRATEURS

MM. F. Braconier, J. Kraft de la Saulx, A. Raze, C. del Marmol, A. Gernaert, A. Crémer, C. de Ponthière, E. Dupont, A. Osterrieth, P. Schmidt, M. Lemonnier, C. Collart, J. Fischer, A. München, P. Servais, A. Würth.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 14 janvier 1899.

Années	COURS Pl. haut	Pl. bas	Bénéfices nets	Dividendes
—	—	—	—	—
1901	1.260	890	7.450.000	70
1902	1.100	980	4.197.000	35
1903	1.490	1.100	6.424.000	60
1904	1.600	1.110	6.202.000	50
1905	1.860	1.545	5.263.000	50
1906	»	»	6.805.000	55

BILAN AU 30 AVRIL 1906

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Concessions et Immeubles divers (Marihaye, Rodange, etc.)	27.152.996	37	Capital social (52.600 parts)	25.297.000	»
Minières amortissables par toccage sur extraction	420.567	82	30.000 obligations de 500 fr. à 4 0/0. Fr. 15.000.000 »		
Annuités au Grand duché de Luxembourg	269.403	60	dont 15.000 restant à la souche 7.500.000 »		
Outillage	940.128	98	soit 15.000 obligations en circulation	7.500.000	»
Minerais, fontes, fers, aciers, charbon et approvisionnements divers	6.259.637	37	Fonds de réserve	3.129.700	»
Cautionnements en fonds publics	292.000	»	Fonds de prévision	2.795.034	86
Fonds publics en portefeuille	570.312	23	Fonds de garantie	50.000	»
Caisses	124.750	92	Fonds d'assurance contre l'incendie	200.000	«
Effets de commerce en portefeuille	122.515	58	Salaires dus à l'arrêté du bilan	412.911	28
Banquiers débiteurs	5.695.011	55	Coupons de dividende non payés	35.019	»
Débiteurs par comptes courants	6.888.346	79	Dividendes de l'exercice	2 893.000	»
4.022 actions Sociétés Métallurgiques de « Taganrog » et « Ouspensk »	1	»	Tantième des administrateurs	160.000	»
Société Métallurgique de Taganrog (avances)	1.000.000	»	Tantième des commissaires	22.500	»
Société Métallurgique d'Ouspensk (avances)	pr mémoire		Tantième à l'administrateur-délégué, au directeur général et gratifications au personnel des diverses divisions : deux Ougrée, Marihaye et Rodange	408.829	75
389 obligations Société « d'Olkovaïa »	192.435	»	Créditeurs par comptes courants	3.363.257	75
Actions déposées (cautionnement des administrateurs et commissaires)	455.700	»	Caisses d'épargne	3.648.987	26
Division à division (compte d'ordre)	3.220.254	57	Banquiers créditeurs	2.456	40
			Effets à payer	9.410	90
			Déposants d'actions (administrateurs et commissaires)	455.700	»
			Division à division (compte d'ordre)	3.220.254	57
Ensemble	53.604.061	78	Ensemble	53 604.061	78

Société Métallurgique du Périgord

Société anonyme française constituée le 11 mai 1874, modifiée par Assemblées générales des 2 octobre 1878, 18 juillet 1879, 21 mars et 7 juillet 1881, 30 novembre 1882, 15 novembre 1883, 31 octobre 1885, 25 janvier 1887, 27 janvier 1899, 7 mai 1900, 28 novembre et 28 décembre 1903.

Objet : La prise à bail et même l'acquisition des hauts-fourneaux et fonderies de Fumel et de Duravel, les mines en faisant partie et autres dépendances, situés, les premiers, en la commune de Fumel, arrondissement de Villeneuve (Lot-et-Garonne), et les deuxièmes, en la commune de Duravel, canton de Puy-Lévêque, arrondissement de Cahors (Lot) ; la prise à bail et l'acquisition de toutes autres minières ; l'exploitation de ces hauts-fourneaux et minières ; l'établissement de chemins de fer se rattachant à ces minières, sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit ; enfin la fabrication et le commerce des fontes, fers et aciers.

Siège social : 43, rue de Clichy, Paris.

Durée : expirant le 31 mai 1936.

Capital social : à l'origine 2 millions de francs; porté à 3 millions en 1881; ramené en 1883 à 2 millions, puis à 500.000 francs en 1888; élevé à 800.000 francs en 1898 ; puis, en 1903, à 1.800.000 francs, représenté par 3.600 actions de 500 francs.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : avant le 1er décembre ; une voix par cinq actions, maximum 10 voix ; dépôt 10 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 6 % à titre d'intérêt du capital social ; sur le surplus : 20 % à la réserve, 71 % aux actionnaires et 9 % à M. le comte des Fayères et à M. Barthe.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. Alexandre Debouchaud, Pageaut-Lavergne, Emile Barthe, Durandeau, Gérard.

EMPRUNTS PAR OBLIGATIONS

OBLIGATIONS 5 %

Emission, en 1878, de 10.000 obligations hypothécaires de 300 francs 5 %, productives d'un intérêt annuel de 15 francs et remboursables en 50 ans par voie de tirages au sort. Par décision de l'Assemblée générale des obligataires du 18 mai 1887, elles furent échangées contre de nouvelles obligations 300 francs, productives d'un intérêt annuel de 5 francs. Enfin, en 1894, les porteurs de ces nouvelles obligations ont été invités à les échanger contre des obligations au nominal de 150 francs, mais rapportant 7 fr. 50 d'intérêt annuel, payables par coupons semestriels, les 1er avril et octobre.

Amortissement : en 50 ans, par voie de tirages au sort, à dater du 1er octobre 1879. La Société s'est réservé le droit de rembourser anticipativement à toute époque.

OBLIGATIONS 4 %

Création, le 28 janvier 1899, de 2.500 obligations de 250 francs 4 %.

Intérêt annuel : 10 francs payable par moitié les 1er juillet et 1er janvier.

Amortissement : en 30 ans au moyen de tirages annuels effectués en décembre de chaque année pour remboursement le 1er juillet suivant.

La Société s'est réservé le droit de rembourser à toute époque par anticipation.

Service financier : au siège social.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 9 février 1904 et les obligations 5 % et 4 % depuis le 31 mars 1899.

	COURS DES ACTIONS		COURS OBLIGATIONS 5 0/0		COURS OBLIGATIONS 4 0/0			
Années	Pl. haut	Pl. bas	Pl. haut	Pl. bas	Pl. haut	Pl. bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	»	»	152	135	230	205	432.000	80
1902	»	»	160	140	230	209	370.000	80
1903	»	»	165	140	225	200	349.000	80
1904	1.295	1.050	160	140	224	200	307.000	80
1905	1.472	701	165	140	250	210	181.000	30

BILAN AU 30 JUIN 1905

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Immeubles Fumel.	1.500.000 »	Actions.	1.800.000 »
Matériel et Outillage Fumel. .	702.325 87	Obligations, première série . .	703.063 81
Obligations de la Société en caisse.	14.961 39	Obligations deuxième série . .	167.593 72
Valeurs mobilières	61.976 82	Créances sur immeubles. . . .	34.799 98
Participation des Mines d'Algérie et Pyrénées.	(Mémoire)	Réserve statutaire	250.000 »
Matières premières et produits fabriqués.	1.086.034 »	Réserve pour fonds de prévoyance	850.034 29
Espèces en caisse et banque. .	102.927 »	Réserve spéciale	10.419 75
Effets à recevoir	45.763 60	Provision pour travaux neufs et réfection haut fourneau .	167.592 37
Cautionnements	76.279 35	Effets à payer	31.887 65
États, Villes et Chemins de fer	1.124.934 39	Caisse de secours	11.969 22
Débiteurs divers	272.759 36	Créanciers divers.	747.065 76
Créances litigieuses.	35 »	Primes sur obligations	5.576 84
Dividende : acompte sur l'exercice	15.232 »	Coupons d'obligations	5.338 70
		Régie de Fumel.	36.810 79
		Profits et pertes	181.075 90
	5.003.228 78		5.003.228 78

Compagnie industrielle du Platine

Société anonyme française définitivement constituée le 30 avril 1899, statuts modifiés les 29 avril et 10 juillet 1899, 9 février 1901, 28 juin 1902, 24 juin 1903 et 20 août 1904.

Objet : L'établissement et l'exploitation dans l'Oural (gouvernement de Perm et d'Orenbourg), dans toutes autres parties de la Russie ou en tous autres pays, d'usines pour le traitement des métaux précieux, tels que or, argent, platine et autres, et leur transformation en objets ouvrés ; l'achat, la vente et le commerce, en Russie ou en tous autres pays, desdits métaux ; l'exploitation, en Russie ou en tous autres pays, des gisements d'or, d'argent, de platine ou autres minerais précieux dont elle est ou pourra devenir propriétaire, etc.

Siège social : 1 *bis*, rue du Havre, Paris.

Durée : Trente ans, du 30 avril 1899.

Capital social : à l'origine 16 millions de francs divisé en 32.000 actions de 500 francs sur lesquelles 18.440 avaient été attribuées au vicomte de Proença Vieira en représentation de son apport, et 13.560 souscrites en numéraire. Par décisions des Assemblées géné-

rales des 29 avril et 10 juillet 1899, le capital social a été porté à 22 millions de francs par deux émissions successives de 6.000 actions de 500 francs chacune. Par suite de l'annulation de 1.560 actions d'apport (décision de l'Assemblée générale du 9 février 1901), le capital social a été réduit à 21.220.000 francs. L'Assemblée générale extraordinaire du 28 juin 1902 décida la réduction du capital à 10.610.000 francs en ramenant la valeur nominale des actions à 250 francs. Enfin, par décision de l'Assemblée générale extraordinaire du 24 juin 1903, le fonds social a été porté à 16 millions, par la création de 21.560 actions de 250 francs ; il est donc actuellement représenté par 64.000 actions de 250 francs chacune, entièrement libérées.

Conseil d'administration : sept membres au moins et vingt au plus, propriétaires de 50 actions, nommés pour 6 ans.

Année sociale : du 1/14 octobre au 30 septembre/13 octobre .

Assemblée générale : avant fin juin, une voix pour 10 actions, maximum cent voix, dépôt quinze jours à l'avance.

Répartition des bénéfices : 5 % pour la réserve légale ; le tantième établi par la loi de l'Empire de Russie au profit de la couronne sur les bénéfices des Sociétés anonymes ; 5 % du montant libéré des actions. Sur le surplus : 15 % au Conseil d'administration, 85 % aux actions. Toutefois, sur ces 85 %, l'Assemblée générale peut décider le prélèvement, avant toute distribution, d'une somme destinée, soit à l'amortissement des actions ou des obligations, soit à la création d'un fonds de prévoyance.

Service des coupons : à Paris, au Crédit Industriel et Commercial.

ADMINISTRATEURS

MM. Jean Bonnardel, J. de Barteneff, Drosso, G. Bert, Chanove, Collignon, de Gunzburg, H. Kling, L. Krohn, Lepersonne, Raphaël-Georges Lévy, E. Marlier, L. Morel, L. Pinaud, M. de Saint-Quentin, P. Van Hoegaerden, Lamaizière.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme, depuis le 21 décembre 1902.

Années	COURS Pl. haut	COURS Pl. bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	»	»	521.000	»
1902	215 »	190 »	461.000	»
1903	313 »	207 50	707.000	»
1904	369 »	328 »	816.000	»
1905	394 50	314 »	1.056.000	12 50

BILAN AU 13 OCTOBRE 1905

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Immobilisations			Capital actions, 64.000 actions de 250 francs chacune. . . .	16.000.000	»
Concession moins amortissements	13.012.728	81	Obligations:		
Constructions, matériel et mobilier.	568.005	55	16.000 obligations de 500 fr. . . . 8.000.000 »		
Valeurs disponibles :			5.300 obligations amorties. . 2.650.000 »		
Caisses et espèces dans les Banques	647.449	60	10.700 oblig. en circulation . .	5.350.000	»
Platine et métaux précieux . .	5.635.811	65	Réserves :		
Valeurs engagées :			Réserve légale	60.279	87
Recherches et travaux préparatoires.	605.737	40	Créditeurs divers :		
Approvisionnements.	386.906	55	Créanciers divers.	595.376	40
Divers	34.975	95	Comptes-courants de banques.	360.152	90
Débiteurs divers :			Retenues, cautions et dépôts de garantie	136.463	90
Comptes courants.	76.391	75	Coupons d'obligations à payer.	61.259	80
Avances diverses.	14.087	75	Obligations amorties à payer.	7.000	»
Cautionnements.	573.628	55	Appointements et salaires à payer.	151	349 95
Achats d'obligations ;			Profits et pertes :		
Achat de 5.138 obligations, déduction faite de la valeur au prix d'achat de 416 obligations sortis au tirage du 21 juin 1905.	2.258.003	75	Report de l'exercice 1904. . .	35.608	09
			Bénéfices de l'exercice 1905. .	1.056.236	40
	23.813.727	31		23 813.727	31

Société anonyme des Laminoirs, Hauts-fourneaux, Forges, Fonderies et Usines de La Providence

Société anonyme belge, fondée le 21 février 1838, et autorisée par arrêtés royaux des 22 juin et 7 décembre même année, modifiée à différentes reprises avec autorisation royale. Suivant statuts arrêtés le 1er mars 1897 et modifiés les 27 octobre 1902 et 8 mai 1905, elle a adopté le régime des Sociétés anonymes libres.

Objet : La Société a pour objet l'exploitation des usines et minières qui lui appartiennent actuellement et de celles dont elle pourrait devenir propriétaire par la suite, à quelque titre que ce soit, le commerce de tous produits fabriqués et de toutes matières premières, l'exploitation des brevets obtenus, acquis, à obtenir ou à acquérir

et généralement toutes opérations quelconques qui se rattachent directement ou indirectement à l'industrie de la Société.

Elle peut, en Belgique, comme en pays étrangers, établir des dépôts de ses produits, des succursales, des établissements similaires et des établissements propres à l'écoulement de ses produits, adjoindre de nouvelles usines à celles existantes, acquérir les minières qu'elle jugerait nécessaires pour les besoins de son exploitation, s'intéresser dans des sociétés charbonnières et s'occuper de l'extraction et de la vente du charbon, pour autant que les charbonnages soient destinés en partie à satisfaire les besoins d'usines de la Société.

Elle peut aussi s'intéresser en Belgique et à l'étranger, dans d'autres sociétés constituées ou à constituer ou se fusionnner avec elles, former tous Syndicats et, à ces effets, faire tous contrats de sociétés ou d'associations.

Siège social : à Marchienne-au-Pont (Belgique).

Durée : 30 ans à dater du 8 mai 1905.

Capital social : à l'origine 6.650.000 francs, porté à 8 millions de francs, représenté par 8.000 actions de 1.000 francs l'une, au porteur et entièrement libérées, par décision d'Assemblée générale du 1er mars 1897. En vertu des résolutions votées par l'Assemblée générale extraordinaire du 8 mai 1905, le capital a été porté à 12 millions par l'émission de 4.000 actions nouvelles de 1.000 francs émises à 2.050 francs.

Conseil d'administration : sept membres, propriétaires de 25 actions et nommés pour six ans.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : dernier lundi de septembre, à Marchienne-au-Pont, une voix par action, sous la réserve faite par l'article 61 *in fine* de la loi belge sur les sociétés commerciales ; dépôt cinq jours à l'avance.

Répartition des bénéfices : 10 % à la réserve, 5 % du montant libéré des actions. Sur le surplus : 1° 1 % à chacun des administrateurs ; 2° un tiers % à chacun des commissaires ; 3° 1 % mis à la disposition du Conseil d'administration pour rémunérer, quand et comme il le juge convenable, les services qui seraient rendus à la Société ; 4° 40 % aux actionnaires à titre de second dividende, et le reste au fonds de prévision.

Si les tantièmes alloués ci-dessus aux membres du Conseil d'administration et du Comité de surveillance n'atteignent pas 2.400 fr. pour chacun des administrateurs et 800 francs pour chacun des commissaires, le complément sera prélevé et payé par frais généraux.

Service des coupons : au siège social et à Charleroi, Bruxelles et Liège ; à Paris, officieusement, au Crédit Lyonnais.

Les titres doivent se livrer timbrés.

ADMINISTRATEURS

MM. Louis Biourge, Emile de Marcère, Jules Audent, Donat Hovine, Adelin Piret, Adolphe Ziane.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 12 janvier 1899.

Années	COURS Plus haut	Plus bas	Bénéfices	Dividendes
1901	3.125	1.675	2.217.000	50
1902	2.350	1.680	2.148.000	50
1903	2.250	1.800	1.524.000	50
1904	2.700	1.750	1.525.000	50
1905	3.050	2.350	1.790.000	60
1906	»	»	2.798.000	75

BILAN AU 30 JUIN 1906

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Actif immobilisé :			Capital	12.000.000	»
Mines et concessions	2.131.303	01	Obligations 5 0/0	726.500	»
Marchienne et Bruxelles	12.716.027	53	— 4 0/0	14.167.500	»
Hautmont et Lille	2.581.766	76	Fonds de réserve	1.600.000	»
Réhon	3 789.531	12	Fonds d'amortissement	3.936.271	63
Dépôt de Paris	316.313	98	Caisse pour faillites	147.961	66
Actif réalisable :			Fonds de prévision	197.910	11
Approvisionnements	5.373.223	93	Créditeurs divers	5.867.439	
7.792 actions Providence Russe, à 51 francs	397.392	»	Bénéfices à répartir	1.500.000	7
Créance Providence Russe	6.262.724	94			
Valeurs en portefeuille	17.410	15			
Caisses et effets	924.014	50			
Débiteurs divers	5.633.875	32			
	40.143.583	24		40.143.583	24

Société Métallurgique Russo-Belge

Société anonyme russe constituée suivant statuts sanctionnés par l'Empereur de Russie le 2 juin 1895.

Objet : Développer dans les limites de la Russie d'Europe, les industries métallurgique, mécanique et navale, la construction et l'entretien des usines métallurgiques et l'exploitation des mines et

houillères, de même que la vente des produits des susdites usines et houillères, tant en Russie qu'à l'étranger ; elle a le droit d'acquérir, de même que de construire et d'affermer des usines, dépôts, établissements industriels, mines de fer et de manganèse, mines de terre glaise réfractaire et de charbon, ainsi que toute espèce d'immeubles.

Siège social : à Saint-Pétersbourg.

Durée : indéterminée.

Capital social : à l'origine, 8 millions de roubles, divisé en 32.000 actions de 250 roubles ; porté, en 1898, à 10 millions de roubles par la création de 8.000 actions nouvelles de 250 roubles ; puis, en 1900, à 15 millions de roubles, son chiffre actuel, par la création de 20.000 actions nouvelles de 250 roubles. Il est représenté, au total, par 60.000 actions de 250 roubles, soit 666 fr. 66 chacune.

Conseil d'administration : sept membres, dont quatre au moins doivent être sujets russes, élus pour trois ans et propriétaires de 50 actions.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : avant fin novembre ; une voix par trente actions, maximum 200 voix ; dépôt 15 jours avant l'assemblée.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve, 5 % de la valeur primitive des constructions en pierre et 10 % des autres biens meubles et immeubles ; 6 % du montant libéré des actions. Sur le surplus : 8 % à la direction, 8 % au personnel, 15 % au concours technique, 60 % aux actionnaires.

Service financier : Société Générale, à Bruxelles, Banque Française pour le Commerce et l'Industrie, à Paris.

Les titres doivent se livrer timbrés.

ADMINISTRATEURS

MM. A. Bunge, Ed. Despret, O. Bihet, Th. Enakieff; O. Neef-Orban; N. Soustchoff, B. Jalovetzki.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés* au comptant, depuis le 6 avril 1904.

Années	COURS		Bénéfices nets	Dividendes
	Plus haut	Plus bas		
1901	»	»	R. 2.621.000	Fr. 60
1902	»	»	3.014.000	60
1903	»	»	2.544.000	60
1904	1.349 »	1.020 »	3.004.000	60
1905	1.517 »	1.021 »	3.102.000	60

BILAN AU 30 JUIN 1905

ACTIF	roubles	PASSIF	roubles
Immobilisations	15.082.817 61	Capital : 60.000 actions de 250 roubles	15.000.000 »
Concessions minières	1.662.446 84	Obligations émises : 4.998.750 »	
Magasins d'approvisionnements	1.549.796 21	Obligations amorties 493.500 «	
Produits fabriqués et en cours de fabrication	2.221.064 32	Reste à amortir	4.505.250 »
Espèces en caisse et banques	461.884 40	Fonds de réserve	2.694.866 16
Valeurs en portefeuille	990.699 34	Créditeurs	1.067.071 24
Débiteurs	3.762.053 76	Service des obligations, y compris l'impôt sur les coupons	134.343 79
Cautionnements des administrateurs	125.000 »	Dividendes non réclamés	24 012 50
Comptes d'ordre	797.143 65	Cautionnements des administrateurs	125.000 »
		Solde du compte de Profits et Pertes	3.102.362 44
	26.652.906 13		26.652.906 13

Société des Mines du Luxembourg et des Forges de Sarrebrück

Société belge constituée le 19 juillet 1862.

Objet : convertir en Société anonyme la Société des Forges de Sarrebruck, fondée le 22 juin 1856 et établie en Prusse pour y joindre l'exploitation des mines de fer du Luxembourg.

Extraction et vente du minerai de fer et accessoirement des autres minerais qui s'y trouveraient associés ; l'élaboration de la fonte : transformation de la fonte en fer ; extraction et vente du charbon si les besoins des forges laissent un excédent.

Siège social : à Bruxelles. — Domicile : à l'usine de Burbach, près Sarrebrück (Allemagne).

Durée : Quatre-vingt-dix ans, du 19 juillet 1862.

Capital social : Six millions, représenté par 6.000 actions de 1.000 fr. l'une, sur lesquelles 4.400 ont été attribuées aux associés des forges de Sarrebrück.

Conseil d'administration : cinq membres, nommés pour 5 ans et propriétaires de 25 actions.

Année sociale : close le 31 juillet.

Assemblée générale : le troisième mardi de septembre; 1 voix par dix actions, maximum 5 voix. Dépôt 10 jours au moins avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % comme intérêt à chacune des actions. Sur le surplus : 20 % à la réserve, 7 % aux administrateurs et aux commissaires, 3 % comme gratifications, et le reste aux actions.

Service financier : la Société Générale à Bruxelles et au Siège social, Banque de l'Union Parisienne, à Paris.

Les titres doivent se livrer timbrés.

ADMINISTRATEURS.

MM. Louis Biourge, Hubert Müller Tesch, Dutreux, Numa Ensch, Léon Barbanson.

Ces actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant depuis le 12 octobre 1897.

Années	COURS Plus haut	COURS Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	10.100	4.900	Mks. 1.126.000	Frs. 150
1902	7.800	6.100	1.947.000	200
1903	8.775	7.150	2.533.000	250
1904	8.300	6.900	2.733.000	300
1905	11.198	8.992	3.032.000	400

BILAN AU 31 JUILLET 1905

ACTIF	Mark	PASSIF	Mark
Terrains et concessions de mines dans le Grand-Duché de Luxembourg, en Lorraine allemande et en France, installations et matériel	7.597.268 13	Capital	4.800.000 »
Etablissements de Burbach Sarrebruck (Prusse)	8.799.892 07	Réserve générale.	7.757.045 38
Établissements d'Ersch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg	600.580 17	Prime sur l'émission de 700 actions	4.238.974 85
Mines aux minières et aux usines, houille, coke, fonte, fer en magasin, caisse, débiteurs et valeurs diverses .	11.132.043 29	Réserve spéciale pour garantie de marchés de rails, reconstruction de four à coke, réserve pour le cas d'accident du travail, etc.	1.509.096 53
		Réserve pour fonds de prévision.	1.000.000 »
		Chemins de fer créditeurs et créditeurs divers.	5.793.433 75
		Coupons non présentés	9.904 »
		Bénéfices à répartir.	3.031.629 15
	28.129.783 66		28.129.783 66

Société métallurgique de Taganrog

Société anonyme russe fondée en 1896 suivant statuts approuvés par l'Empereur de Russie le 26 avril 1896.

Objet : la construction et l'entretien, dans la ville de Taganrog et dans les autres parties de l'Empire, d'usines métallurgiques, mécaniques et navales ainsi que l'exploitation des minières et de la vente de leurs produits dans l'Empire et à l'étranger. La Société a le droit d'acquérir, de construire ou d'affermer des usines, des dépôts, des établissements industriels et des immeubles de tous genres correspondant au but de la Société : mines de fer, houillères, mines de manganèse, exploitation d'argile réfractaire, terrains et forêts, en observant les règlements en vigueur et en respectant les droits des tiers.

Capital social : à l'origine, 3 millions de roubles-or ou 12 millions de francs, ensuite élevé à 3.750.000 roubles-or, soit quinze millions de francs ; puis à 4.500.000 roubles-or, soit 18 millions de francs ; puis, en juin 1897, à 5.625.000 roubles; enfin, en 1899, à 7.500.000 roubles nouveaux. L'Assemblée extraordinaire du 1er/14 décembre 1905 a décidé de réduire le capital social de 7.500.000 à 750.000 roubles, par voie de remplacement des 20.000 actions existantes de 375 roubles par 5.000 actions de 150 roubles l'une, à raison d'une nouvelle contre quatre anciennes ; d'augmenter le capital ainsi réduit jusqu'à son import précédent de 7.500.000 roubles par la création de 45.000 actions nouvelles pour une somme de 6.750.000 roubles sur les bases suivantes : la valeur nominale de ces actions est de 150 roubles ; 42.500 actions du nombre total susindiqué sont réservées, en couverture des dettes de la Société, pour les obligataires de la 2e émission (du nº 18001 à 20.000 inclus) et autres créanciers. L'argent revenant des 2.500 actions restantes est versé intégralement au plus tard après un an du jour de publication de l'autorisation pour l'émission des actions complémentaires.

Le capital de la Société est donc fixé à 7.500.000 roubles et se compose : 1º de 750.000 roubles partagés en 5.000 actions entièrement libérées de 150 roubles chacune, et 2º de 6.750.000 roubles partagés en 45.000 actions de 150 roubles.

Siège social : à Saint-Pétersbourg.

Durée : indéterminée.

Conseil d'administration : neuf membres, propriétaires de quarante actions, nommés pour trois ans.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : avant fin octobre ; 1 voix par 10 actions, maximum le dixième des voix que représente le capital social.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; prélèvement ne dépassant pas 5 % de la valeur primitive des constructions en maçonnerie et 10 % de la valeur des autres immeubles et du mobilier destiné à l'amortissement de la valeur de ces biens jusqu'à entier amortissement. Sur le surplus : 10 % au Conseil, 90 % aux actionnaires.

Service financier : Banque de Paris et des Pays-Bas.
Les titres doivent se livrer timbrés.

ADMINISTRATEURS.

MM. L. de Gnoïnsky, P. de Hemptinne, Adadouroff, G. Trasenster; suppléants : F. Braconnier, E. Nagelmackers.

RÉPARTITIONS.

Il n'a pas été distribué de dividende jusqu'ici.
Coupons 1 à 4 sans valeur, détachés.

Les actions de cette société, sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 23 février 1898.

Années	COURS	
	Plus haut	Plus bas
1901	910	290
1902	600	200
1903	450	175
1904	206	90
1905	270	110

BILAN AU 30 JUIN/13 JUILLET 1905

ACTIF	roubles	PASSIF	roubles
Immobilisations	13.790.368 28	Capital social	7.500.000 »
Comptes marchandises	2.156.449 61	Fonds d'amortissement	1.077.457 38
Service financier	158.027 43	Obligations	3.488.437 50
Débiteurs par compte	1.953.105 77	Effets à payer	1.501.240 61
Comptes à amortir	553.369 36	Salaires	49.762 07
Solde du compte de profits et pertes	618.565 96	Créditeurs	5.138.168 61
Compte d'ordre	108.750 »	Divers comptes	474.820 24
		Compte d'ordre	108.750 »
	19.338 636 11		19.338.636 11

Tôleries de Konstantinowka

Société anonyme belge, constituée le 17 octobre 1896.

Objet : tout ce qui se rattache à l'industrie métallurgique et notamment la fabrication de la fonte, de l'acier, des tôles et fers marchands et toutes les opérations industrielles et commerciales s'y rattachant, etc.

Siège social : à Bruxelles, 156, boulevard du Nord.

Durée : 30 ans, du 17 octobre 1896.

Capital social : à l'origine, 2.500.000 francs, divisé en 10.000 actions de capital de 250 francs et 2.500 actions de jouissance, ces dernières remises aux apporteurs ; porté, en mai 1898, à 3.250.000 francs ; puis, en février 1900, à 4 millions ; et enfin, en mars 1905, à 5 millions de francs, chiffre actuel, représenté par 20.000 actions de 250 francs chacune.

Conseil d'administration : cinq à sept membres, propriétaires de 100 actions chacun.

Année sociale : close le 30 septembre.

Assemblée générale : le deuxième jeudi de janvier, à Bruxelles.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 6 % du montant libéré des actions. Sur le surplus : 1 1/2 % à chaque administrateur ; 1/2 % à chaque commissaire ; 6 % au personnel. Sur le reliquat : 70 % aux actions de capital et 30 % aux actions de jouissance. L'Assemblée peut toujours affecter une partie des bénéfices à la constitution d'un fonds de prévision.

Service financier : Crédit Général Liégeois, à Bruxelles, Banque Suisse et Française, à Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. A. Ancion, L. Collinet, G. Tonnelier, J. Ciselet, F. Rosseels, F. Michel, Is. Alexis.

Les actions de capital de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 3 juin 1905.

Années	COURS		Bénéfices nets	Dividendes (Actions de capital)
	Plus haut	Plus bas		
1901	»	»	739.000	10
1902	»	»	693.000	15
1903	»	»	894.000	15
1904	»	»	1.084.000	15
1905	285	237	638.000	12 50

BILAN AU 30 SEPTEMBRE 1905

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Premier établissement (amortissements déduits)	5.850:338	74	Capital : 20.000 actions de 250 fr.	5.000.000	»
Mobilier de bureau	3.609	03	2.500 actions de jouissance	Mémoire	
Prime de remboursement sur obligations	256.850	50	Obligations	1.690 086	04
Obligations non émises	1.402 000	»	Prévision pour amortissements	167.697	06
En caisse	21.539	09	Fonds de réserve	132.967	11
Dépôts en banque	390.478	17	Réserve pour assurance ouvrière	26.510	25
Effets à recevoir	719:172	62	Provision pour créances douteuses	101.889	17
Débiteurs divers	2.707.930	98	Créditeurs divers	1.507.913	77
Marchandises en magasin	912.975	90	Compte d'ordre	205.000	»
Dépôts des administrateurs et commissaires	205.000	»	Profits et Pertes	637.831	63
	12.469.895	03		12.469.895	03

Société Française pour la Fabrication des Tubes

(à Louvroil)

Société anonyme française définitivement constituée le 22 février 1890.

Objet : La fabrication et le commerce des tubes, en général, et de tout ce qui se rapporte à cette industrie.

Siège social : A Louvroil-sous-le-Bois (Nord).

Durée : Trente ans, du 22 février 1890.

Capital social : à l'origine 600.000 francs, divisé en 1.200 actions de 500 francs ; porté, le 17 septembre 1894, à 1.200.000 francs ; puis, le 17 septembre 1900, à 1.600.000 francs, divisé en 3.200 actions de 500 francs.

Conseil d'administration : cinq membres au moins et sept au plus, élus pour six ans et propriétaires de 40 actions chacun.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : le troisième lundi de septembre ; une voix par action, dépôt 10 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve, 5 % du montant

libéré des actions. Sur le surplus : 1° tantième du directeur (au maximum 10 %) ; 2° 5 % à l'administrateur délégué ; 3° 15 % aux cinq administrateurs (21 % dans le cas où ils sont au nombre de sept) ; 4° les émoluments des commissaires.

Le solde sera réparti entre les actions, à moins que l'Assemblée générale ne juge convenable de l'appliquer en tout ou partie, à la formation d'un fonds spécial.

Service des coupons : Paris, Société Générale.

ADMINISTRATEURS.

MM. Paul de Hemptinne, Joseph de Hemptinne, de Sauvage-Vercour, de Macar, Louis Joubert, J. Grosset.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 12 novembre 1897.

Années	cours		Bénéfices nets	Dividendes
	Plus haut	Plus bas		
1901	1.625	830	499.000	80
1902	1.200	800	471.000	50
1903	1.075	840	343.000	30
1904	1.100	850	527.000	50
1905	1.250	1.030	870.000	50
1906	»	»	459.000	50

BILAN AU 30 JUIN 1906

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Immobilisations :					
Premier établissement, usines.	4.676.513	»	Capital-actions	2.000.000	»
Actif réalisable :			— obligations	2.102.000	»
Matières premières et approvisionnements.	777.731	»	Réserves et amortissements. .	1.757.727	»
Produits fabriqués ou en cours de fabrication.	887.416	»	Créditeurs divers	1.750.373	»
Comptes particuliers débiteurs	1.290 300	»	Profits et pertes	459.381	»
Fonds et valeurs :					
Caisse et Portefeuille	437.521	»			
	8.069.481	»		8.069.481	»

Société anonyme des Usines Franco-Russes

(Anciens Etablissements BAIRD, à Saint-Pétersbourg)

Société anonyme française, définitivement constituée le 20 janvier 1881.

Objet : L'exploitation des usines Baird, à Saint-Pétersbourg ; l'acquisition, la location ou la construction de toutes usines ; la production et l'emploi du fer, de l'acier, du cuivre, et aussi la construction de coques de navires et de machines de toute nature ; toutes les opérations relatives à la production, au commerce, au transport et au traitement des houilles, fontes, fers, aciers, cuivres, bois, ainsi que de toutes matières qui s'y rattachent.

Siège : 82, rue de la Victoire, Paris.

Durée : Cinquante ans, du 20 janvier 1881.

Capital social : 12 millions et demi de francs divisé en 25.000 actions de 500 francs, dont 7.000 ont été attribuées à M. Baird en représentation d'une partie de ses apports.

Conseil d'administration : dix membres au moins et douze au plus, nommés pour six ans, et possesseurs de cinquante actions chacun.

Année sociale : close le 30 avril.

Assemblée générale : en août ou septembre, une voix pour vingt actions, maximum vingt-cinq voix. Dépôt vingt jours à l'avance.

Répartition des bénéfices : 5 % au fonds de réserve tant qu'il ne représente pas le dixième du fonds social ; ensuite une somme destinée à la formation d'une réserve spéciale. Sur le surplus, 88 % aux actionnaires et 12 % au Conseil d'administration.

Service financier : à Paris, au siège social et à la Société Générale.

ADMINISTRATEURS.

MM. l'Amiral Martin, de Montgolfier, Guérin, de Matharel, H. Blount, J. Perrin, de Saint-Genys, Colonel Boutan, A. Petit, L. Marrel, J. Marrel, L. Baclé.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 24 août 1898.

Années	cours Plus haut	cours Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	670	350	429.000	15
1902	455	291	286.000	10
1903	405	300	290.000	10
1904	528	300	290.000	10
1905	599	400	355.000	12 50
1906	»	»	428.000	15

BILAN AU 30 AVRIL 1906

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Immobilisations	16.266.179 41	Capital. — 25,000 actions de 500 francs	12.500.000 »
Approvisionnements et marchandises	13.828.283 16	Obligations	3.735.000 »
Débiteurs divers	5.450.721 08	Créanciers divers	3.121.472 89
Caisses	170 456 71	Intérêts dûs sur obligations	56.750 76
Banquiers	4.016.249 53	Acomptes divers	14.224.750 »
Portefeuille	657.932 81	Provisions de dépenses sur travaux liquidés	79.500 »
		Réserves	150.343 57
		Amortissements	6.084.632 19
		Profits et Pertes, Bénéfice de l'exercice	427.933 29
	40.389.822 70		40.389.822 70

Société minière et métallurgique Volga-Vichera

Société anonyme russe dont les statuts ont reçu l'approbation impériale, le 30 mai 1897.

Objet : 1° l'exploitation des gisements minéraux appartenant à M. Th. Kleist, fondateur, et de ceux possédés par la Société des Hauts-Fourneaux de Koutine et de Vichera, actuellement en liquidation qui lui ont été cédés avec toutes leurs dépendances et les biens se rattachant à l'entreprise : enfin, tous les autres gisements minéraux situés dans le gouvernement de Perm (Oural), district de Tcherdinde, sur la rivière de Vichera ; 2° la construction et l'exploitation, tant dans l'Oural qu'en tous autres points de l'Empire de hauts-fourneaux, d'usines métallurgiques et d'ateliers pour la construction de matériel mécanique et naval, etc. ; 3° l'acquisition en toute propriété, ou la location de toute autre usine, toutes mines,

tous dépôts, biens meubles et immeubles qui correspondent au but de sa fondation, à charge d'observer les lois et les règlements en vigueur, et les droits des tiers.

Siège social : à Moscou. Agence à Paris, 58, rue de Provence.

Durée : non indiquée.

Capital social : 6.250.000 roubles-or, ou 25.000.000 de francs, divisé en 50.000 actions de 125 roubles-or chacune.

Conseil d'administration : dix membres possédant au moins cent actions et nommés pour six ans.

Année sociale : close le 30 septembre.

Assemblée générale : avant fin janvier, composée de tous les actionnaires, mais les propriétaires de 100 actions peuvent seuls prendre part au vote : une voix par 100 actions sans limitation. Dépôt quinze jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; 5 % au plus de la valeur première des bâtiments en briques et 10 % des autres biens, meubles et immeubles, à titre d'amortissement. Si l'excédent ne dépasse pas 6 % du dividende de fondation, il est versé en dividende aux actionnaires. Si cet excédent dépasse le 6 % ci-dessus indiqué, il sera prélevé sur lui 15 % au profit du Conseil d'administration et le surplus sera ajouté au dividende ou affecté à la formation d'une réserve spéciale.

ADMINISTRATEURS.

MM. A. Pernolet, J. Goujon, A. de Wendel, Ch. Demachy, E. Noetzlin, Th. Kleist, L. Spies, A. Rebotier.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 2 février 1898, au comptant et à terme depuis le 2 janvier 1899.

Années	COURS Plus haut	Plus bas
1901	105	30
1902	105	44
1903	122	64
1904	140	84
1905	123	70

BILAN AU 30 SEPTEMBRE 1905

ACTIF	roubles	PASSIF	roubles
Frais de constitution	64.317 49	Capital	9.375.000 »
Concessions	1.403.208 43	Amortissements	166.374 81
Délimitation des forêts	251.589 26	Banque de Paris et des Pays-Bas	275.880 64
Hauts-fourneaux, approvisionnements	6.224.809 01	Créditeurs	127.250 59
Mobilier siège social	5.171 32	Chambres des finances	10.641 15
Souscripteurs d'actions	1.125 01		
Caisse et banques	70.036 83		
Effets à recevoir	190.748 85		
Valeurs en portefeuille	14.432 »		
Actions Société Paratoff	937.500 »		
Débiteurs	460.311 65		
Cautionnement	11.266 85		
Profits et Pertes	307.913 89		
Perte de l'exercice	12.716 60		
Roubles	9.955.147 19	Roubles	9.955.147 19

Société Générale de Belgique

SOCIÉTÉ ANONYME ÉTABLIE A BRUXELLES, PAR ARRÊTÉ ROYAL
DU 28 AOUT 1822, SOUS LA DÉNOMINATION DE

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES PAYS-BAS

POUR FAVORISER L'INDUSTRIE NATIONALE

Capital : Fr. 32.804.232 80 — *Fonds de Réserve : Fr.* 59.839.136 11

BRUXELLES - Montagne du Parc, 3 - BRUXELLES

TÉLÉPHONE **1449**

CONSEIL DE LA DIRECTION :

MM.
Le Baron BAEYENS, *Gouverneur.*
Joseph DEVOLDER, *Vice-Gouverneur.*
Joseph QUAIRIER, *Directeur.*
Léon BARBANSON, —
Auguste SERRUYS, *Directeur-Trésorier.*
Léon JANSSEN, *Directeur.*
J. JADST, —
Edouard DE BRABANDER, *Secrétaire.*

COLLÈGE DES COMMISSAIRES :

MM.
Le Comte A. DE RIBAUCOURT.
Le Baron A. D'HUART.
Pierre CAPOUILLET.
Le Comte Fd. DE BAILLET-LATOUR.
Ed. VANDERLINDEN.
Le Comte John D'OULTREMONT.
Léon HAMOIR.
Le Comte A. T'KINT DE ROODENBEKE.
Le Baron C. GOFFINET.

Commissaire du Gouvernement : M. le Baron SNOY.

COMPTES DE DÉPOT

La Société Générale reçoit actuellement des espèces en dépôt :
En comptes chèques, remboursables à vue à **1 1/2** 0/0.
En comptes à terme, remboursables moyennant un préavis d'un mois, à **3** 0/0.

Aucune Commission n'est perçue sur ces comptes

DÉPOTS DE TITRES

La Société Générale accepte en dépôt :
A découvert :
les fonds publics nationaux et étrangers, les actions et obligations au porteur ou nominatives de toutes espèces.
Sous cachets :
les lingots, monnaies, objets d'or et d'argent, diamants et pierreries ainsi que toutes valeurs quelconques.

Elle se charge de la gestion complète du portefeuille de ses déposants, *sans aucune commission,* moyennant un droit de garde annuel, calculé sur la valeur effective des titres, de 50 centimes par 1.000 francs pour les titres au porteur, et 20 centimes par 1.000 francs pour les titres nominatifs et pour certaines catégories de valeurs.

VENTE AUX GUICHETS D'OBLIGATIONS A ÉCHÉANCE FIXE
ORDRES DE BOURSE (BELGIQUE ET ÉTRANGER) - ENCAISSEMENT ET ESCOMPTE DE COUPONS
ÉMISSIONS DE CHÈQUES ET DE LETTRES DE CRÉDIT SUR TOUS PAYS
PRÊTS SUR TITRES - SOUSCRIPTIONS SANS FRAIS
RÉGULARISATION DE TITRES
LOCATION DE COFFRES-FORTS

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE BELGIQUE

Liste générale des coupons et titres remboursables, payables à ses guichets, après avis.

DÉSIGNATION DES VALEURS	ÉCHÉANCES DES COUPONS	
	D'OBLIGATIONS	D'ACTIONS
EMPRUNTS D'ÉTATS		
Argentin 4 p. c, 1900	1er Avril-1er Octobre	—
Bulgare 6 p. c., or, 1889	Id.	—
— 6 p. c., or, 1892	14 Janvier-14 Juillet	—
Chinois 5 p. c., or, 1898 et 1905	1er Mars-1er Septemb.	—
Congo (lots sans intér.)	15 Avril	—
Norwégien 3 1/2 p. c. 1894	15 Avril-15 Octobre	—
Ottoman 4 p. c. 1905	1er Mars-1er Septemb.	—
Pays-Bas 3 p. c. 1871,	15 Février-15 Août	—
Rheinprovinz 3 1/2 p. c.	1er Janvier-1er Juill.	—
Suédois 3 1/2 p. c. 1904 et 1906 (rentes perpét.)	1er Février-1er Août	—
EMPRUNTS DE VILLES ET DE COMMUNES		
Anvers 1887, 2 1/2 p. c.	1er Janvier	—
Id. 1903, 2 p. c.	1er Juin	—
Bruxelles 1902, 2 1/2 p. c.	1er Août	—
Id. 1905, 2 p. c.	1er Juillet 1908	—
Courtrai 1905, 3 p. c.	1er Mai-1er Novembre	—
Gand 1896, 2 p. c.	1er Janvier	—
Id. 1902, 3 p. c. (bons de caisse)	1er Mars-1er Septemb.	—
Liége 1897, 2 p. c.	1er Mars	—
Id. 1905, 2 p. c.	1er Juillet	—
Ostende 1858 (lots sans int.)	1er Janvier-1er Juillet	—
Id. 1898, 2 p. c.	1er Mai	—
Milan 4 p. c.	1er Janv.-Avr.-Juill.-Octob.	—
Moscou 4 p. c., oblig. 25e série	14 Mars-14 Septemb.	—
Id. 27e et 28e séries	14 Avril-15 Octobre	—
Rotterdam 1868, 3 p. c.	1er Janvier-1er Juillet	—
Stockholm 1905, 3 1/2 p. c.	15 Mars-15 Septemb.	—
Venise 1869	1er Mai-1er Novembre	—
Vienne 1902, 4 p. c.	1er Janvier-1er Juillet	—
Ixelles 1894, 3 p. c.	1er Mars-1er Septemb.	—
Saint-Gilles 1894, 3 p. c.	1er Mars-1er Septemb.	—
Saint-Josse-ten-Noode, 1894, 3 p. c.	1er Mars-1er Septemb.	—
Schaerbeck 1894, 3 p. c.	1er Mars-1er Septemb.	—
Id. 1897, 2 p. c.	1er Avril	—
BANQUES		
Banque d'Anvers (Actions)	—	1er Janv.-1er Mars-1er Juil.
Id. **de la Flandre Occidentale**	—	1er Janvier-Mars
Ids **Centrale de la Sambre**	—	1er Avril
Id. **de Gand**	—	1er Janvier-1er Avril
Id. **du Limbourg**	—	1er Mars
Id. **du Hainaut**	—	1er Janv.-1er Mars-1er Juil.
Id. **Générale du Centre**	—	1er Janv.-1er Avr.-1er Juil.
Id. **Centrale Tournaisienne**	—	1er Janvier-Mars-1er Juillet
Id. **de Verviers**	—	Courant de Mars
Id. **de l'Union Parisienne**	—	2 Janvier-1er Juillet
Id. **Centrale de Maubeuge**	—	Courant d'Octobre
Id. **de Bordeaux**	—	15 Avril-15 Octobre
Id. **Roubers-Thielt**	—	Id.

N. B. — *Achat de Billets de Banque et de Coupons étrangers au cours du change le plus avantageux.*

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE BELGIQUE

Liste générale des coupons et titres remboursables, payables à ses guichets, après avis.

DÉSIGNATION DES VALEURS	ÉCHÉANCES DES COUPONS	
	D'OBLIGATIONS	D'ACTIONS
CHEMINS DE FER		
Compagnie auxiliaire internationale de Chemins de fer, oblig. 4 p. c.	1er Juin-1er Décemb.	1er Avril
Compagnie auxiliaire de Chemins de fer au Brésil	Obl. 4 1/2 %, 1er Mai-1er Nov. Obl. 4 %, 1er Janv.-1er Juill.	15 Juillet
Bruxelles à Lille et Calais	—	1er Mai-1er Novembre
Central-Aragon, oblig. 4 p. c.	1er Avril-1er Octobre	—
Congo, oblig. 4 1/2 p. c.	1er Juin-1er Décemb.	—
Départementaux, oblig. 3 p. c.	1er Avril-1er Octobre	15 Avril-15 Octobre
Epernay à Romilly, oblig. 3 p. c.	1er Mars-1er Septemb.	1er Juillet
Est de Lyon, oblig. 3 p. c.	1er Mai-1er Novembre	—
Fédéraux suisses, oblig. 3 1/2 p. c.	30 Juin-31 Décembre	—
Flandre Occidentale, oblig. 3 p. c.	1er Janvier-1er Juillet	Courant Juin
Du Haut et du Bas-Flénu	—	1er Janvier-1er Juillet
Liégeois-Namurois, oblig. 3 p. c.	1er Mars-1er Septemb.	Courant de Juillet
Mons à Hautmont et St-Ghislain, obl. 3 p. c.	1er Janvier-1er Juillet	1er Janvier-1er Juillet
Nord-Milan, oblig. 4 1/2 et 4 p. c.	1er Janvier-1er Mai	1er Février-1er Août
Paris, Lyon, Méditerranée	1er Janv.-Avr.-Juillet-Octob.	1er Mai-1er Novembre
Salonique, Monastir, oblig. 3 p. c.	Janvier-Juillet	—
Compagnie Ottomane du chemin de fer Smyrne-Cassaba, obl. 4 p. c.	1er Février-1er Août	1er Juillet
Tessin, 4 p. c.	1er Janvier-1er Juillet	—
Tournai à Jurbise et de Landen à Hasselt	—	1er Avril-1er Octobre
Vienne-Aspang, oblig. 4 p. c.	1er Janvier-1er Juillet	1er Juillet
Wagons-lits et Grands Express Européens, obig. 4 p. c.	15 Avril-15 Octobre	1er Mai
oblig. 4 p. c.	1er Janvier-1er Juillet	—
oblig. 3 1/2 p. c.	1er Avril-1er Octobre	—
TRAMWAYS ET CANAUX		
Tramways Bruxellois, oblig. 3.60 p. c.	15 Mars-15 Septemb.	1er Avril-1er Octobre
Id. oblig. 3 p. c.	1er Mai-1er Novembre	—
Ixelles-Bœudeul, oblig. 4 p. c.	15 Mars-Juin-Sept.-Décemb.	1er Mai-1er Novemb.
Trust franco-belge de Tramways, obl. 4 p. c.	1er Janvier-1er Juillet	1er Novembre
Canal de jonction de la Sambre à l'Oise	—	15 Janvier-15 Juillet
Suez, oblig. 5 p. c.	1er Avril-1er Octobre	1er Janvier-1er Juillet
— oblig. 3 p. c.	1er Mars-1er Septemb.	—
CHARBONNAGES		
Agglomérés réunis (Charleroi), obl. 4 p. c.	1er Avril-1er Octobre	Courant Décembre
Aiseau-Presles	—	15 Octobre
Amercœur	—	1er Mars-1er Novemb.
Baudour	—	Courant d'Avril
Belges, oblig. 3 p. c.	1er Janvier-1er Juillet	15 Avril
Bernissart, oblig. 4 p. c.	1er Avril-1er Octobre	—
Bois d'Avroy	—	1er Avril
Bonne-Espérance et Batterie	—	Courant d'Avril
Bonne-Fin	—	1er Avril
Carabinier, oblig. 4 p. c.	1er Juin-1er Décemb.	15 Avril
Centre de Jumet	—	15 Septembre
Corbeau au Berleur	—	Courant de Mai
Courcelles-Nord	—	1er Mai
Espérance et Bonne-Fortune	—	Courant d'Août
Fontaine-l'Evêque, oblig. 4 p. c.	1er Janvier	1er Mai
Gives	—	Courant d'Avril
Gouffre	—	15 Avril

N. B. — *Achat de Billets de Banque et de Coupons étrangers au cours du change le plus avantageux.*

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE BELGIQUE

Liste générale des coupons et titres remboursables, payables à ses guichets, après avis.

DÉSIGNATION DES VALEURS	ÉCHÉANCES DES COUPONS	
	D'OBLIGATIONS	D'ACTIONS
CHARBONNAGES (*suite*)		
Grand-Buisson	—	15 Novembre
Grand-Mambourg-Sablonnière	—	15 Mars
Haine-St-Pierre, Houssu et La Hestre, obl. 4 1/2 p. c.	1er Janvier	Courant d'Octobre
Hornu et Wasmes	—	31 Mars
Kessales	—	Id.
La Haye	—	1er Octobre
La Louvière et Sars-Longchamps, obligations 4 p. c. 1890	1er Mai-1er Novemb.	10 Avril
Levant du Flénu	—	1er Janvier-31 Mars
Marchienne	—	15 Avril
Mercinelle-Nord	—	1er Avril
Masses-Diarbois	—	Courant d'Octobre
Monceau-Bayemont	—	1er Mars
Monceau-Fontaine	—	1er Juin
Noël-Sart-Culpart	—	1er Novembre
Nord de Charleroi	—	1er Juin
Nord de Gilly	—	1er Avril
Nord du Rieu de Cœur, obl. 4 1/2 p. c.	1er Février-1er Août	—
Ouest de Mons, obl. 4 1/2 p. c.	1er Juin-1er Décemb.	1er Avril
Patience et Beaujonc	—	1er Août
Petit Try	—	Courant d'Octobre
Poirier, oblig. 4 1/2 p. c.	1er Juin-1er Décemb.	1er Avril
Produits, oblig. 5 p. c.	1er Janvier	1er Janvier-1er Mars
Réunis de Charleroi, oblig. 4 1/2 p. c.	1er Janvier-1er Juillet	Courant de Juin
Rieu du Cœur	—	1er Janvier-1er Juillet
Sacré-Madame	—	1er Mai
Strépy-Bracquegnies	—	1er Mai-2 Novembre
Tamines	—	15 Juin
Trieu-Kaisin	—	Courant de Septemb.
Varvaropol (Donetz), obl. 5 p. c.	1er Avril-1er Octobre	1er Novembre
MÉTALLURGIE		
Aciéries d'Angleur, obl. 5 p. c.	15 Juin-15 Décembre	20 Décembre
Id. oblig. 4 1/2 p. c.	1er Février-1er Août	—
Id. oblig. 4 p. c.	1er Avril-1er Octobre	—
Aciéries de France, obl. 4 p. c.	1er Janvier-1er Juillet	15 Novembre
Aubrives et Villerupt, oblig. 4 p. c.	1er Avril-1er Octobre	1er Mars
Baume et Marpent	—	1er Nevembre
Bonehill, oblig. 4 1/2 p. c.	1er Février-1er Août	31 Décembre
Bou Médran	—	15 Mai
Boussu	—	30 Novembre
Châtelet, oblig. 4 1/2 p. c.	31 Décembre	15 Novembre
Châtelineau, oblig. 3 p. c.	31 Mars-30 Septemb.	—
Clouterie des Flandres, obl. 4 p. c.	1er Janvier-1er Juillet	1er Octobre
Clouteries Ad. Atlet, oblig. 5 p. c.	30 Juin-30 Décembre	2 Novembre
Couillet, oblig. 4 p. c.	1er Avril-1er Octobre	Courant de Novemb.
Dudelange, oblig. 4 p. c.	Id.	31 Août
Eich	—	31 Décembre
Espérance à Louvroil	—	1er Juillet
Fabrique de fer de Charleroi	—	Courant d'Octobre
Tôleries de Louvroil, oblig. 4 1/2 p. c.	1er Mars-1er Septemb.	1er Octobre
Franco-Belge, oblig. 4 p. c.	1er Janvier-1er Juillet	1er Novembre

N. B. — *Achat de Billets de Banque et de Coupons étrangers au cours du change le plus avantageux.*

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE BELGIQUE

Liste générale des coupons et titres remboursables, payables à ses guichets, après avis.

DÉSIGNATION DES VALEURS	ÉCHÉANCES DES COUPONS	
	D'OBLIGATIONS	D'ACTIONS
MÉTALLURGIE (*suite*)		
Gilly	—	2 Novembre
Griffin	—	Id.
Grivegnée	—	1er Septembre
Haine Saint-Pierre	—	15 Décembre
Halanzy, oblig. 4 p. c.	1er Mars-1er Septemb.	1er Août
La Louvière (Usines Boulonneries)	—	1er Novembre
La Louvière (Laminoirs à tôle) actions	—	2 Novembre
Marais	—	2 Novembre
Nicaise et Delcuve	—	10 Décembre
Olkovaïa, oblig. 4 p. c., 1re série	1er Janvier-1er Juillet	1er Décembre
Id. oblig. 4 p. c., 2e série	1er Avril-1er Octobre	—
Ougrée-Marihaye, oblig. 4 p. c.	1er Février	1er Août
Ouspensk, oblig. 4 p. c.	1er Mai-1er Novembre	—
Joseph Pâris	—	Courant d'Octobre
Phénix, à **Châtelineau**	—	15 Octobre
Russo-Belge, oblig. 4 p. c.	16 Février-16 Août	Courant Décembre
Sarrebrück	—	31 Octobre
Saulnes	—	1er Mai
Thiriau	—	15 Novembre
Vieille-Montagne, oblig. 4 p. c.	15 Mars-15 Septemb.	10 Mai-10 Novembre
VERRERIES		
Cristalleries du Val St-Lambert, obligations 3 1/2 p. c.	1er Mai-1er Novembre	1er Août
Glaces d'Auvelais, oblig. 4 p. c.	1er Avril-1er Octobre	1er Octobre
Glaces de Charleroi, oblig. 4 1/2 p. c.	30 Juin	Id.
Glaceries Germania, oblig. 4 p. c.	1er Avril-1er Octobre	Courant de Juin
Saint-Roch-Auvelais, oblig. 4 p. c.	1er Janvier-1er Juillet	15 Octobre
Glaces de Sainte-Marie-d'Oignies	—	15 Avril
Glaces et Verres spéciaux de France, oblig. 4 1/2 p. c.	1er Mai-1er Novembre	15 Octobre
Glaces et Verres spéciaux du Nord, oblig. 4 p. c.	1er Janvier-1er Juillet	30 Juin
Glaces du Midi de la Russie	—	1er Décembre
Verreries des Hamendes	—	Courant de Novemb.
Verreries de Mariemont	—	Courant de Juillet
Floreffe	—	1er Octobre
VALEURS DIVERSES		
Agricole et industrielle d'Egypte, oblig. 5 p. c.	1er Juin-1er Décemb.	15 Mai
oblig. 4 p. c.	15 Janvier-15 Juillet	—
Bains économiques de Bruxelles	—	15 Mars
Bougies de la Cour, oblig. 4 p. c.	1er Avril-1er Octobre	15 Octobre
Carrières de grès de Poulseur	—	1er Mai
Carrières de porphyre du Brabant, oblig 4 1/2 p. c.	1er Janvier-1er Juillet	1er Juillet
Céramique Nationale	—	1er Octobre
Ciments Portland artificiels de Cronfestu	—	1er Février
Cotonnière « La Nouvelle-Orléans », oblig. 4 p. c.	1er Janvier-1er Juillet	1er Avril-1er Juillet

N. B. — *Achat de Billets de Banque et de Coupons étrangers au cours du change le plus avantageux.*

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE BELGIQUE

Liste générale des coupons et titres remboursables payables à ses guichets, après avis.

DÉSIGNATION DES VALEURS	ÉCHÉANCES DES COUPONS	
	D'OBLIGATIONS	D'ACTIONS
VALEURS DIVERSES (*suite*)		
Crédit Foncier de France	1er chaque mois	1er Janvier-1er Juillet
Eaux de Salonique, oblig. 4 p. c.	1er Juillet	—
Eclairage élect. de Saint-Pétersbourg, obl. 4 1/2 p. c.	1er Février-1er Août	1er Juin
Electrique Anversoise, oblig. 4 p. c.	1er Janvier-1er Juillet	1er Décembre
Liégeoise d'électricité, oblig. 5 p. c.	1er Février	Courant d'Octobre
Ent. de Fours à coke et d'Usines métal.	—	Courant de Mai
Etabl. américains Gratry, à Courtrai, oblig. 6 p. c.	1er Janvier-1er Juillet	Courant d'Août
Faïencerie de Nimy	—	Cour. Avril et Octob.
Forêt du Paulac	—	Courant de Juin
Galeries Saint-Hubert, oblig 3 p. c.	1er Février-1er Août	—
Gaz, à Liége (Fabrication du)	—	Courant de Novemb.
Société du Gaz à Liége	—	Courant d'Octobre
Gaz, à Mons	—	1er Juin
Grès d'Yvoir, oblig. 5 p. c.	15 Avril-15 Octobre	2 Novembre
Habitations ouvrières	—	1er Juin
Hypothécaire belge-amér., obl. 4 p. c.	15 Février-15 Août	Courant de Juin
Caisse hypothéc. d'Egypte, oblig. 4 p. c.	15 Juin-15 Décembre	—
Immobilière de Belgique, oblig 3.40 p. c.	1er Mars-1er Septemb.	1er Mai
Industrielle et pastorale Belge-Sud-Américaine, oblig. 5 p. c.	1er Mai-2 Novembre	15 Octobre
Id. oblig. 4 p. c.	1er Avril-1er Octobre	—
Kasaï, oblig. 5 p. c.	1er Janvier-1er Juillet	15 Avril-15 Octobre
Linière Gantoise, oblig. 3 1/2 p. c.	1er Avril-1er Octobre	Courant d'Avril
Linière « La Lièvre », à Gand, obl. 4 p. c.	2 Janvier-2 Juillet	1er Mai
Loth, oblig. 5 p. c.	1er Avril-1er Octobre	15 Avril
Id. oblig. 4 p. c.	1er Février-1er Août	—
Merbes-le-Château, oblig. 4 p. c.	1er Janvier-1er Juillet	1er Décembre
Minoteries et Elévateurs à grains, oblig. 4 p. c.	1er Juin-1er Décemb.	Courant de Juin
Moulins de Namur et de Jambes, obl. 4 p. c.	1er Mai-1er Novembre	1er Février
Nieuport-Bains, oblig. 4 p. c.	1er Janvier-1er Juillet	1er Avril
Papeteries de Limal, oblig. 5 p. c.	15 Janvier-15 Juillet	—
Pont de Boom	—	Courant d'Avril
Poudrerie de Marcinelle	—	Courant de Juin
Prêts fonciers, oblig. 5 p. c.	1er Mai-1er Novembre	—
Idr oblig. 5 p. c., série B.	1er Avril-1er Octobre	—
Russo-Belge de Produits céramiques	—	1er Août
Produits chimiques d'Aiseau	—	Courant de Juillet
Id. de Droogenbosch	—	15 Novembre
Id. Laeken	—	Courant de Juin
Id. et Engrais chimiques d'Auvelais	—	1er Juillet
Produits Kemmerich, obl. 4 p. c., 1re et 2e s.	1er Avril-1er Octobre	1er Juin
Secteur des Champs-Elysées, obl. 4 p. c.	1er Janvier-1er Juillet	—
Sucreries-Raffineries Bulgares, obl. 5 p. c.	1er Mars-1er Septemb.	—
Sucreries et Raffineries en Roumanie, oblig. 4 1/2 p. c.	Id.	1er Février
Sucrières Tucuman	—	1er Août
Tabacs de Portugal, oblig. 4 1/2 p. c.	1er Avril-1er Octobre	Cour. Févr. et Août
Usines d'Everghem	—	Courant d'Octobre
Usines de Wygmael (Soc. an. des Usines Remy), oblig. 4 p. c.	1er Janvier-1er Juillet	1er Avril

N. B. — *Achat de Billets de Banque et de Coupons étrangers au cours du change le plus avantageux.*

CHARBONNAGES

Société Anonyme des Mines d'Albi

Société anonyme française définitivement constituée le 5 février 1890.

Objet : L'exploitation des mines des houille dans les communes de Taix, Garric, Lescure, Saint-Sernin-de-Mailhoc, Albi et Castelnau-de-Lévis, arrondissement d'Albi (Tarn).

Siège social : 14, rue de la Victoire, à Paris.

Durée : 99 ans du 6 février 1890.

Capital social : trois millions de francs en 6.000 actions de 500 fr. entièrement libérées et au porteur.

Conseil d'administration : sept membres au plus, renouvelables par cinquième, propriétaires de 30 actions chacun.

Année sociale : close le 31 décembre de chaque année.

Assemblée générale : en mai, composée de propriétaires de dix actions au moins, une voix par dix actions, maximum 40 voix.

Répartition des bénéfices : 1° 5 % à la réserve légale ; 2° Dotation à la réserve extraordinaire votée par l'Assemblée ; 3° Somme nécessaire pour servir 5 % d'intérêt sur les sommes versées sur les actions. L'excédent est réparti comme suit : 15 % au Conseil ; 60 % aux actionnaires ; 25 % aux parts bénéficiaires.

ADMINISTRATEURS.

MM. H. Marmottan, Paul Schneider, Gustave Petitjean, Raoul Duval, Johnston.

Service financier : au siège social et au Crédit Lyonnais.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 14 janvier 1899.

Années	cours plus haut	cours plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	1.500	1.250	673.000	50
1902	1.270	1.175	192.000	»
1903	1.160	1.005	662.000	45
1904	1.265	1.151	553.000	25
1905	1.360	1.000	455.000	30

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c
Apports.	1.000.000	»	Capital-actions	3.000.000	»
Frais de premier établissement.	3.077.402	83	Emprunt de 1893.	1.050.000	»
Immeubles, matériel et bâtiments industriels acquis depuis 1895	3.255.583	31	Réserves :		
			Statutaire.	223.182	11
Approvisionnements et marchandises.	361.253	04	Pour affaissements de terrains	31.406	43
			Pour accidents de personnes. .	200.000	»
Caisse, titres, portefeuille, banquiers, agents de change, débiteurs divers.	1.533.509	93	Pour travaux neufs.	150.590	12
			Comptes créditeurs	441.184	47
			Amortissements avant 1895.	399.583	56
			— depuis 1895.	3.251.243	31
			Profits et Pertes de l'année . .	455.296	93
			— (Solde de l'année précéd.)	25.262	18
	9.227.749	11		9.227.749	11

Mines de Houille de Blanzy

Société en commandite créée en juillet 1838 sous le titre de « Compagnie des Mines de Houille de Blanzy », modifiée en 1840, 1841, 1843, 1850, 1853, 1855, 1856, 1868, 1886 et 1896. Par décision de l'Assemblée générale du 9 juin 1900 la Société a été transformée en Société anonyme. Les statuts ont été modifiés en juin 1903.

Objet : L'exploitation de mines de houille, la fabrication du coke, la vente des charbons étrangers.

L'exploitation s'étend sur les communes de Blanzy, Saint-Nizier, Sauvigne, Saint-Vallier, Saint-Berain-sous-Sauvigne, Montceau-les-Mines.

Durée : jusqu'au 31 juillet 1950.

Siège social : 55, rue de Châteaudun, Paris.

Capital social : 15.000.000 de francs, divisé en 30.000 actions de 500 francs chacune, entièrement libérées.

Conseil d'administration : de neuf à dix-sept membres, nommés pour six ans, renouvelables par tiers tous les deux ans, possédant 50 actions nominatives chacun.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin. Une voix par 20 actions, maximum 15 voix. Dépôt des titres 5 jours à l'avance.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale; 5 % au fonds de réserve spécial ; attribution de 12 % au capital, soit 1.800.000 fr.; 6 % au Conseil et le surplus aux actions.

Service financier : au Crédit Lyonnais.

ADMINISTRATEURS.

MM. Darcy ; de Borde ; de Chabert ; A. Chagot ; F. Coste ; E. Coste ; Cornudet ; Kolb-Bernard ; de Gournay ; Galicier ; Perret du Cray ; Perret ; de Luçay ; Régnier ; Plichon ; Thénard ; de Sainte-Croix.

Les actions sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 6 avril 1904.

Années	COURS plus haut	COURS plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	»	»	— 158.000 (1)	»
1902	»	»	793.000	25
1903	»	»	1.854.000	55
1904	1.310	1.150	1.466.000	50
1905	1.595	1.205	1.575.000	50

(1) Perte.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	fr. c.		PASSIF	fr. c.
Immeubles, immobilisations.	16.594.218 72		Capital.	15.000.000 »
Débiteurs	2.511.252 65		Réserves.	3.957.555 66
Portefeuille, banquiers, caisse.	5.715.968 99		Obligations.	2.507.500 »
Matières premières, marchandises.	2.859.140 75		Dépôts du personnel	581.744 55
			Salaires, arrérages, coupons à payer.	877.134 86
			Fournisseurs et créanciers . .	3.173.734 74
			Profits et Pertes	1.582.911 30
	27.680.581 11			27.680.581 11

Mines de Bruay

Société civile constituée le 21 mai 1852.

Objet : L'exploitation d'une concession houillère de 4.901 hectares sur les communes de Bruay, Beugin, Divion, Gosnay, Haillicourt, Hesdigneul, Houdain, Labeuvrière, Labuissière, Lapugnoy, Marles, Maisnil, Ourton, Ruitz, etc., etc., dans l'arrondissement de Béthune.

Siège social : à Bruay (Pas-de-Calais).

Capital social : 3.000.000, divisé en 3.000 actions de 1.000 francs qui ont été définitivement libérées à 400 francs. Ces actions sont divisées en centièmes.

Conseil d'administration : composé de cinq membres se recrutant eux-mêmes et nommés à vie, devant posséder chacun 500 centièmes d'actions.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : habituellement en octobre, mais le Conseil peut la convoquer pour la date qu'il lui plaît de fixer ; elle est composée des propriétaires de 500 centièmes d'actions ; une voix par 500 centièmes avec maximum de 5 voix.

Répartition des bénéfices : La réserve de 300.000 francs étant complète, les bénéfices sont distribués aux actionnaires après les prélèvements nécessaires pour les travaux neufs et amortissements.

Service financier : au Crédit Lyonnais, Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. Marmottan, Dincq, Le Gentil, A. Soubeiran, M. Flayelle.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 6 avril 1904.

Années	cours plus haut	cours plus bas	Dividendes
1904	710	665	27 50
1905	925	695	27 50

Nota : La Compagnie publie ses bilans, mais n'indique pas le montant de ses bénéfices nets.

BILAN AU 30 JUIN 1905

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Fosses, chemin de fer, rivage et bassin, cités et terrains. . .	10 »	Capital.	3.000.000 »
Espèces en caisse.	99.482 83	Réserve statutaire.	300.000 »
Effets en portefeuille	6.899.346 81	Fonds de roulement.	1.000.000 »
Charbon en stock.	1.153.430 »	Fonds de prévoyance. . . .	2.000.000 »
Marchandises, bois, fers et matériaux en magasins. . .	1.762.907 06	Capital de garantie des pensions en cours	2.017.612 77
Banquiers.	2.439.652 26	Réserve d'avenir	4.800.000 »
Débiteurs divers	4.756.544 46	Provision pour travaux d'avenir	4.000.000 »
Titres divers en portefeuille. .	10.785.828 75	Créditeurs divers	2.410.688 49
		Dividendes échus restant à payer	115.109 85
		Dividendes de l'exercice . . .	8.250.000 »
		Bénéfices à reporter à nouveau.	3.791 06
	27.897.202 17		27.897.202 17

Cawdor and Garnant Collieries L^td

Société anonyme anglaise à responsabilité limitée, incorporée le 5 septembre 1905.

Objet : acquérir et prendre pour son compte, avec tout ou partie de l'actif et du passif, l'entreprise des charbonnages de Cawdor et Garnant, à Garnant dans le comté de Carmarthen (Angleterre).

Siège social : à Cheltenham (Angleterre) ; siège d'exploitation à Garnant, district de Cardiff (South Walles, Angleterre).

Capital social : 140.000 liv. st. ou 3.500.000 francs, divisé en 35.000 actions de 4 liv. st. ou 100 francs chacune.

Conseil d'administration : trois membres au moins et sept au plus, propriétaires d'au moins 2.000 £ soit d'actions, soit d'obligations.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : aux lieu et date fixés par le Conseil d'administration ; autant de voix que d'actions.

Répartition des bénéfices : après prélèvement en faveur des réserves et des amortissements, les bénéfices sont intégralement

répartis entre les actionnaires au prorata du montant libéré des actions.

Service financier : chez MM. Le Dru, Feuillas et Cie, 5, rue de la Bourse, Paris, et chez MM. Verley, Decroix et Cie, à Lille.

ADMINISTRATEURS

MM. R. Ley Wood, Th. Boittiaux, L. d'Henreux, J. Moxon, T.-A. Trapnell, A. Faibie.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 23 octobre 1906.

Compagnie de Charbonnages Belges à Frameries

Société belge constituée en avril 1846, dont les statuts ont été modifiés en mai 1895.

Objet : L'exploitation de concessions houillères d'une superficie totale de 2.915 hectares.

Siège social : Frameries, Belgique.

Capital social : 10.600.000 fr., divisé en 21.000 actions de 500 fr., dont 711 ont été amorties et remplacées par des actions de jouissance.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : le quatrième lundi de mars.

Service financier : Société Générale, Bruxelles.

Les titres doivent se livrer timbrés.

ADMINISTRATEURS

MM. Ed. Despret, J. Devolder, Armand Wasseige, C. Halbreck, comte A. de Laubespin.

Ces actions sont inscrites à la *Cote Desfossés* au comptant depuis le 6 avril 1904.

Années	COURS plus haut	COURS plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	»	»	917.000	40
1902	»	»	669.000	30
1903	»	»	670.000	30
1904	520	455	546.000	25
1905	790	510	321.000	15

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Compte de premier établissement.	11.088.500	»	Actions.	10.244.500	»
Charbons et coke en magasin.	48.285	25	Fonds de réserve	280.778	17
Objets de consommation aux magasins et aux ateliers . .	480.463	76	Obligations.	2.853.000	»
Débiteurs.	2.323.573	35	Créditeurs divers.	1.136.754	69
Obligations non émises.	844.500	»	Dividendes restant à payer . .	42.190	»
Cautionnements des Administrateurs et Commissaires . .	255.000	»	Cautionnements des Administrateurs et Commissaires . .	255.000	»
Caisse et portefeuille	98.030	81	Profits et Pertes.	326.130	31
	15.138.353	17		15.138.353	17

Compagnie Générale de Charbonnages

Société anonyme belge constituée le 6 mars 1900.

Objet : L'acquisition et l'exploitation de charbonnages ou l'acquisition, en totalité ou en partie, de parts d'intérêt dans des Sociétés exploitant des charbonnages, ou la constitution de Sociétés spéciales pour l'exploitation de charbonnages.

La Société peut faire les mêmes opérations pour toutes affaires ; entreprises ou Sociétés métallurgiques ou minières ; elle peut faire toutes opérations de banques, de crédit, de finance et de trésorerie.

Elle peut construire tous chemins de fer, routes ou autres voies de circulation et de transport, tant pour le service public que pour celui des établissements dans lesquels elle a un intérêt.

Elle peut s'intéresser dans tous les établissements ayant en tout ou en partie un objet similaire ; se fusionner avec d'autres Sociétés, céder ou affermer les établissements qu'elle possède. Elle peut aussi acquérir toutes concessions minières ou autres, les affermer ou les exploiter directement ; intervenir dans toutes les entreprises qui peuvent avoir pour effet de créer des débouchés à l'une ou l'autre branche de son objet ou à l'un ou l'autre des établissements qu'elle régit ou patronne.

Et, d'une manière générale, faire en tous pays, mais notamment en Russie, soit sous son nom, soit sous le nom de tiers et pour son compte ou en participation avec eux, toutes opérations commerciales, industrielles ou financières, de nature à favoriser ou développer son activité ou celle des Sociétés dans lesquelles elle est intéressée.

Siège social : à Bruxelles, 20, rue du Nord ; siège administratif à Paris : 5, rue de la Boétie.

Durée : la plus longue permise par la loi.

Capital social : à l'origine un million de francs, représenté par 2.000 actions de 500 francs, porté à 10 millions de francs, divisé en 20.000 actions de 500 francs, par Assemblée générale du 20 mars 1900. Il a été créé, en outre, 2.000 parts de fondateur, sans valeur nominale, attribuées aux comparants de l'acte constitutif.

L'Assemblée générale extraordinaire du 12 mai 1906 a décidé de porter le capital à 11 millions, par la création de 2.000 actions privilégiées de 500 francs chacune. Le fonds social est, par conséquent, représenté par 2.000 actions privilégiées et 20.000 actions ordinaires de 500 francs chacune.

Conseil d'administration : 3 membres au moins, propriétaires de 25 actions chacun.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : le dernier mercredi d'avril. Deux voix par action, une voix pour une part de fondateur. Maximum, la cinquième partie des voix attribuées au nombre total des voix ou le cinquième des titres pour lesquels il sera pris part au vote.

Répartition des bénéfices : Sur les bénéfices nets, il est prélevé : 5 % pour la réserve ; la somme nécessaire pour attribuer aux actions privilégiées un premier dividende représentant l'intérêt à concurrence de 6 % de leur montant libéré (intérêt privilégié et non cumulatif) ; la somme nécessaire pour attribuer aux actions ordinaires un premier dividende représentant l'intérêt à concurrence de 5 % de leur montant libéré; 10 % au Conseil d'Administration et aux Commissaires ; sur le solde, 80 % indistinctement entre toutes les actions tant privilégiées qu'ordinaires et 20 % aux parts de fondateurs.

L'Assemblée pourra, avant cette répartition, affecter une part de ce solde à la dotation d'une réserve extraordinaire, laquelle pourra

être appliquée à l'amortissement des actions, soit par des tirages au sort et au pair, soit par des rachats au-dessous du pair.

ADMINISTRATEURS

MM. Ed. Sinçay, président ; L. Murat, E. Méus, C. Perin, G. de Miramon, P.-Ch. Vincent, R. Demachy.

Service des titres : Banque Demachy et F. Seillière, rue de Provence, Paris.

Années	COURS plus haut	COURS plus bas	Bénéfices bruts	Dividendes
1901	440	147 50 Roubles	137.577	»
1902	275	115	103.592	»
1903	197	147	102.594	»
1904	182	145	114.585	»
1905	280	125	99.317	»

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr.
Représentation de l'apport des Charbonnages de Zolotoié et de Bokowsky	8.000.000 »	Capital	10.000.000 »
Espèces en Caisse et Banque	30.459 13	Réserve légale	27.543 02
Débiteurs divers	2.527.309 60	Cautionnements (Comptes d'ordre)	97.500 »
Cautionnements (Comptes d'ordre)	97.500 »	Profits et Pertes	566.463 92
Mobilier Bruxelles	1 »		
Mobilier Paris	1 »		
Loyers d'avance	225 »		
Comptes à régler	36.011 21		
	10.691.506 94		10.691.506 94

Société des Houillères de Cistierna et d'Argovejo

Société anonyme française, définitivement constituée le 3 novembre 1902, modifiée les 10 juillet et 10 novembre 1903, 16 mars, 30 juin et 2 août 1905.

Objet : l'exploitation de mines de houilles ou minerais sises en Espagne, et notamment celles acquises par voie d'apports.

Siège social : 50, rue des Ponts-de-Comines, à Lille.

Durée : 99 ans, du 3 novembre 1902.

Capital social : à l'origine 1.200.000 francs, divisé en 12.000 actions de 100 francs, sur lesquelles 6.000 furent remises aux apporteurs ; porté le 12 novembre 1903 à 2.300.000 francs par l'émission de 11.000 actions nouvelles de 100 francs, puis à 2.750.000 francs, chiffre actuel, par la création, le 2 août 1905, de 4.500 actions nouvelles de 100 francs.

Conseil d'administration : 3 membres au moins et 7 au plus, propriétaires de 500 actions et nommés pour 6 ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Création, par décision de l'Assemblée générale extraordinaire du 22 juin 1906, de 3.000 obligations 500 francs 5 %.

Intérêt annuel : 25 francs payables par coupons semestriels, les 1er février et 1er août.

Amortissement : au pair en 30 ans. La Société se réserve le droit de remboursement à toute époque et par anticipation.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 14 septembre 1906.

Compagnie des Mines de houille de la Clarence

Société anonyme française, définitivement constituée le 14 décembre 1895.

Objet : l'exploitation de la concession des mines de houille accordée sous le nom de concession de Camblain-Chatelain, suivant décret du 13 août 1895, la dite concession d'une contenance de 746 hectares et s'étendant sous les communes de Cauchy-la-Tour, Camblain-Châtelain, Divion, Ourton, arrondissement de Béthune, et de Floringhem, arrondissement de Saint-Pol ; l'exploitation de toutes concessions nouvelles ou extensions de concession que la

Société pourrait obtenir ou acquérir ; tous les travaux de construction de fosses, ateliers, maisons, usines, voies ferrées, quais ou autres, généralement quelconques, souterrains ou à la surface du sol, jugés nécessaires ou utiles à ces exploitations ; la fabrication de cokes, agglomérés, briquettes, etc.

Siège social : Calonne-Ricouart (Pas-de-Calais).

Durée : expirant en même temps que l'épuisement des concessions.

Capital social : 5 millions de francs, divisé en 20.000 actions de 500 francs l'une. Sur ce nombre, 2.500 actions libérées ont été attribuées à la Société de recherches, en représentation de ses apports.

Conseil d'administration : 5 membres au moins et sept au plus, propriétaires de trente actions et nommés pour 6 ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : en mai. Une voix par 10 actions déposées deux jours au moins avant la date de la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; la somme nécessaire pour former un fonds de roulement et une réserve de prévoyance, dont le Conseil fixera chaque année le montant, sauf approbation de l'Assemblée générale ; les intérêts à 5 % du capital social ; sur le surplus : 5 % auConseil et 95 % aux actionnaires, à titre de dividende.

Service financier : au siège social et au Crédit du Nord, 45, rue Etienne-Marcel, à Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. A. Coëvoet-Renouard, H. Tesse, G. Stéverlynck, J. Hermary, J. Jardel, R. Salmon.

RÉPARTITIONS

Il n'a pas été distribué de dividende jusqu'ici.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 4 décembre 1905.

1905 plus haut 380 » plus bas 300 »

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Concession	1.250.000	»	Capital	5.000.000	»
Frais de constitution de Société.	1	»	Réserve d'amortissement des travaux	371.611	04
Matériel de service et mobilier.	145.638	44	Emprunt obligataire (2.500 obligations de 500 fr.)	1.250.000	»
Terrains et immeubles hors du carreau	147.664	47	Créditeurs divers	34.295	50
Raccordement à la gare (dépôt et criblage)	302.249	77	Intérêts restant à payer aux obligataires	488	46
Siège d'extraction :			Provision pour paiement coupon n° 6 échéant le 1er janvier 1906	25.000	»
Terrains du carreau	67.346	46	Salaires à payer (2e quinzaine de décembre)	18.141	24
Constructions et machines	681.340	86	Saisies-arrêts	14.643	89
Magasins et ateliers	27.941	69	Caisse de retraites	4 968	48
Puits n° 1	928.706	95	Caisse d'accidents	3.314	75
Puits n° 2	352.659	73			
Fournisseurs (avances sur contrats)	125.512	94			
Charbons en stock	2.475	»			
Approvisionnements	114.149	23			
Banquiers	1.275.712	05			
Caisses	6 735	70			
Portefeuille	8.312	30			
Actionnaires (versements restant à appeler)	1 238.850	»			
Débiteurs divers	46.566	12			
	6.721.863	36		6.721.863	36

Société Anonyme des Mines de Czeladz

Société anonyme française, constituée le 3 mai 1879.

Objet : Exploitation des deux concessions de mines de houille dites Ernest et Michel, situées dans la commune de Gzyhof, arrondissement de Bendin, gouvernement de Pétrokoff, près la ville de Czeladz (Pologne russe) ; l'achat ou l'obtention et l'exploitation d'autres concessions de mines de houille, s'il y a lieu ; la vente, le transport et le commerce de charbons, l'exploitation de tous établissements industriels et usines ayant pour objet le traitement et la manipulation des produits extraits des dites mines, et généralement toutes les opérations pouvant se rattacher aux dites exploitations.

Siège social : 74, rue de la Victoire, à Paris.

Durée : 80 années, du 3 mai 1879.

Capital social : à l'origine, trois millions de francs, réduit à 1.500.000 francs par décision de l'Assemblée générale extraordinaire du 4 mars 1893 ; puis porté à 3.000.000 francs par décision de l'Assemblée générale du 15 avril 1893 ; à 3.250.000 francs par décision de l'Assemblée générale extraordinaire du 30 avril 1896 ; et enfin à 9.750.000 francs par décision de l'Assemblée extraordinaire du 29 avril 1905. Il est donc actuellement représenté par 19.500 actions de 500 francs chacune.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin. Une voix par vingt actions.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve jusqu'à concurrence du cinquième du capital social ; les sommes que le Conseil d'administration jugerait à propos de mettre en réserve pour des besoins spéciaux ; le reste se partage entre les actionnaires.

Service des coupons : Société Générale de Crédit Industriel et Commercial, 66, rue de la Victoire, à Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. J. Lair, L. Besset, H. de Monplanet, J. Keller, F. Monvoisin, F. Paquin, L. de Warenghien, A. Collignon, P. de la Ville le Roulx.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Création, le 1er décembre 1897, de 5.000 obligations de 500 francs 4 % productives d'un intérêt annuel de 20 francs, net d'impôts, payable par moitié les 1er avril et 1er octobre. Ces titres sont amortissables en 45 ans, par tirage annuel opéré en assemblée ordinaire, pour remboursement le 1er octobre suivant. Ces obligations ne peuvent être remboursées anticipativement avant le 1er octobre 1909. Cependant, la Compagnie a offert aux porteurs de ces titres, depuis le 20 juillet 1905 et jusqu'à concurrence de 1600 obligations, de leur racheter les dits titres, au prix de 520 fr., coupon du 1er octobre attaché.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 23 janvier 1899, et les obligations depuis le 31 janvier 1899.

	COURS DES ACTIONS		COURS DES OBLIGATIONS		Bénéfices	
Années	Plus haut	Plus bas	Plus haut	Plus bas	nets	Dividendes
1901	2.300	1.780	510 »	485	1.213.000	80
1902	2.620	2.110	520 »	492	1.553.000	100
1903	3.550	2.540	520 »	498	1.647.000	120
1904	3.480	3.000	520 »	480	1.483.000	120
1905	3.472	2.890	518 50	495	970.000	110

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Premier établissement	9.443.198 32	Capital-Actions	9.750.000
Marchandises	174.663 49	Obligations	1.432.500 »
Débiteurs divers	257.505 92	Créanciers	1.038.233 10
Disponible	3.169.189 57	Provision pour impôts	32.932 23
Droits avancés à l'Etat	57.069 55	Dépenses ordonnancées	105.479 89
Dépôts et cautionnements	149.268 50	Amortissement général	2.485.953 68
Concessions Angelus et Hercules	834.137 11	Réserve légale	220.867 07
Provision pour remboursement d'obligations	591.500 »	Profits et pertes reportés	339.473 30
Actionnaires	1.699.212 50	Profits et pertes	970.275 69
	16.375.714 96		16.375.714 96

Société d'Industrie Minière d'Ekaterinovka

Société anonyme russe constituée le 8/20 mai 1896.

Objet : l'exploitation des gisements de houille situés dans les terres des paysans du bourg de Zelenoïe-Pole (dit Ekaterinovka), arrondissement de Taganrog (province du Don); l'exploitation de tous autres gisements du sud de la Russie, le traitement et la vente des produits de ces exploitations

Siège social : Ekaterinovka, province du Don, Russie ; bureaux à Paris, 11, rue Saint-Florentin.

Durée : illimitée.

Capital social : à l'origine 375.000 roubles or, ou 1.500.000 francs, divisé en 3.000 actions de 125 roubles or ou 500 francs chacune, entièrement libérées, porté à 3 millions de francs par la création de 3.000 actions nouvelles émises à la valeur nominale de 187 roubles 50 correspondant aux 125 r. or anciens et payées en espèces. Par décision de l'assemblée générale du 15/27 février 1898, approuvée par décision impériale, le 29 mai suivant, le capital a été porté à 1.875.000 roubles ou 5 millions de francs, par la création de 4.000 actions (émises à 187 r. 50 (500 francs) plus une prime de 80 francs par titre qui a été portée au compte de réserve) dont la souscription a été réservée aux actionnaires des deux premières émissions à raison de deux actions nouvelles pour trois anciennes.

Par délibération d'assemblée du 26 octobre/8 novembre 1900, le capital a été porté à 2.812.500 roubles ou 7 1/2 millions de francs, par la création de 5.000 actions nouvelles. Enfin, l'Assemblée générale extraordinaire du 6/19 juin 1904 a porté le capital, pour réaliser l'absorption des Charbonnages de Rykowski, à 4.125.000 roubles ou 11 millions de francs, par la création de 7.000 actions, d'une valeur nominale de 187 roubles 50, soit 500 francs chacune. Le capital est donc de 11 millions, représenté par 22.000 actions de 500 francs.

Conseil d'administration : de neuf membres nommés pour trois ans devant être propriétaires de 50 actions chacun, et de trois candidats pour remplacer les administrateurs cessant leurs fonctions avant l'expiration de leur mandat.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : au plus tard en octobre, une voix pour dix actions sans que le nombre de voix puisse dépasser le maximum que donne le dixième du capital social, comme propriétaire ou comme mandataire.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve jusqu'à concurrence du tiers du capital social ; 5 % au plus sur la valeur des constructions en pierre portées à leur prix de revient pour être portés à l'amortissement ; 10 % sur la valeur de tous autres meubles et immeubles jusqu'à l'amortissement total; si ces déductions faites, la somme disponible ne dépasse pas 6 % du capital effectivement versé sur les actions, elle sera répartie à titre de dividende aux actionnaires. Si cette somme dépasse 6 %, 15 % du surplus seront attribués au Conseil d'administration et les 85 % restant seront répartis aux actionnaires.

Service des titres et coupons : Société Générale de Crédit Industriel et Commercial, Banque Russe pour le commerce étranger, Comptoir d'Escompte.

ADMINISTRATEURS.

MM. R. Raoul-Duval, président ; P. Bayard, E. de Billy, Arthur Pernolet, M. Pierrone, de Fischer, Lauras, Marret.

Candidats : MM. A. Damour, Hély d'Oissel, A. Galicier.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS.

L'assemblée du 15/27 février 1898 a autorisé le Conseil d'administration à réaliser un emprunt de 750.000 roubles or, soit 2.000.000 de francs en obligations hypothécaires. Ces titres au nombre de 4.150 et au capital de 500 francs sont du type 4 % et ont été réservés aux actionnaires.

Intérêt annuel : 20 francs, coupons aux échéances des 1/13 avril et octobre.

En 1900, le Conseil d'administration a été autorisé à réaliser un emprunt de 2 millions de roubles, soit 5.333.000 francs, représenté par 10.666 obligations de 500 francs, du type 4 %.

Intérêt annuel : 20 francs ; coupons aux échéances des 1/13 avril et octobre, comme pour les obligations de 4 % de la première émission.

Enfin, pour remplacer les obligations 4 1/2 % Rykowski, la Société a été autorisée à émettre également 17.974 obligations de 500 francs 4 1/2 %.

Intérêt annuel : 22 fr. 50 ; coupons aux échéances des 1er janvier et 1er juillet.

Service financier : Crédit Industriel et Commercial, Comptoir National d'Escompte.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 21 mars 1899 et les obligations 4 %, depuis le 10 mai 1899.

	Cours des Actions		Cours des Obligations			
Années	Pl. haut	Pl. bas	P. haut	Pl. bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	1.049	700	470	449	357.000	25
1902	1.005	730	503	445	534.000	32
1903	980	800	499	480	1.313.000	32
1904	1.132	800	510	477	2.086.000	40
1905	1.350	775	500	425	2.061.000	40

BILAN AU 30 JUIN/13 JUILLET 1905

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Immobilisations	23.344.478 27	Capital-actions	11.000.000 »
Mobilier et matériel	1.157.992 85	Capital-obligations :	
Obligations 4 0/0, 2e émission, restant à la souche	3.636.000 »	Obligations 4 0/0, 1re émission.	1.613.000 »
Disponibilités	2.690.155 38	Obligations 4 0/0, 2e émission.	5.333.000 »
Débiteurs divers	2.409.118 03	Obligations 4 1/2 0/0 Rykovski prises en charge par la Société	8.987.000 »
Marchandises	1.532.336 67	Capital de réserve	2.565.431 07
Dépenses et travaux préparatoires	1.084.382 69	Amortissements	3.293.091 36
		Créditeurs divers	995.003 09
		Profits et Pertes :	
		Reliquat de l'exercice précédent	6.541 17
		Bénéfices de l'exercice 1904-1905 nets des intérêts sur obligations	2.061.397 20
	35.854.463 89		35.854.463 89

Société Anonyme des Mines de Gelsenkirchen

Société allemande constituée en 1873.

Objet : l'exploitation de mines de houilles, l'achat et la vente des charbons.

Siège social : Rhein-Elbe, Allemagne.

Capital social : à l'origine, 13.500.000 marks, porté à 25.250.000 en 1882, à 22.500.000 en 1886, à 28.059.600 en 1887, à 36.000.000 en 1889, à 40.000.000 en 1896, à 44.000.000 en 1897, à 54 millions en 1899, à 60 millions en 1902, à 69 millions en 1904, à 119 millions en 1905 et enfin à 130 millions à la fin de l'année 1905, représenté par des actions de 600 et 1200 marks.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée : en mars, une voix par 600 marks d'actions, dépôt des titres 8 jours à l'avance.

Répartition des bénéfices : 5 % au fonds de réserve jusqu'à ce qu'il atteigne 10 % du capital, une somme non fixée au fonds de réserve spécial ; dividende de 4 % aux actions ; 5 % au Conseil ; le surplus est distribué comme second dividende aux actions, si l'Assemblée n'en décide pas autrement.

Service financier : à Berlin, Cologne, Francfort-sur-le-Mein, Hambourg et à la caisse sociale à Rhein-Elbe, près Gelsenkirchen.

Les titres doivent se livrer timbrés.

ADMINISTRATEURS

MM. E. Kirdorf, président; Rudolf Bingel, Paul Randebrock, Ignaz Reuscher, H. Lindner, F. Funcke, H. Dick.

Ces actions sont inscrites à la *Cote Desfossés* au comptant depuis le 6 avril 1904.

Années	COURS plus haut	COURS plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	»	»	M. 8.407.000	12 %
1902	»	»	7.164.000	10 %
1903	»	»	8.346.000	11 %
1904	1.800	1.570	7.987.000	10 %
1905	1.850	1.720	13.744.000	11 %

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	mark	PASSIF	mark
Immeubles, machines, mobilier, charbon, installations aux 9 sièges d'exploitation.	92.721.996 38	Capital	130.000.000 »
Participations industrielles..	72.329.851 75	Emprunts	10.320.500 »
Débiteurs divers	15.858.711 69	— hypothécaire	1.955.000 »
Banquiers	10.083.922 13	Obligations amorties	162.060 »
Portefeuille	1.535.429 67	Réserve	13.452.670 60
Caisse	540.833 64	— spéciale	6.600.000 »
		Fonds d'assistance	463.662 20
		Dividendes de 1901 à 1905.	13.100.668 »
		Intérêts d'emprunts	135.215 »
		Créditeurs divers	10.452.969 46
		Agio	6.428.000 »
	193.070.745 26		193.070.745 26

Charbonnages de Harpen

(HARPENER-BERGBAU-ACTIEN-GESELLSCHAFT)

Société anonyme prussienne constituée le 16 décembre 1856.

Objet : la production et la vente des charbons, cokes et briquettes.

Siège social : Dortmund, Westphalie.

Durée : non indiquée :

Capital social : successivement porté à 40.800.000 marks, élevé à 52 millions de marks en 1899, à 60 millions de marks en 1902, à 70 millions de marks en 1904, et enfin à 72.200.000 marks le 27 octobre 1905. Ce capital est divisé en 12.500 actions de 600 marks, 30.200 de 1.000 marks et 28.750 de 1.200 marks.

Conseil d'administration : de sept à douze membres, propriétaires chacun d'un capital actions de 15.000 mark, renouvelable de façon à ce que tout membre arrive au terme de son mandat au plus tard à la quatrième assemblée postérieure à celle où il a été nommé.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : avant fin octobre ; une voix par 200 marks de capital-actions sans maximum limité ; dépôt huit jours à l'avance.

Répartition des bénéfices : 1° 5 % à la réserve légale ; 2° Facultativement, à toutes autres réserves, les sommes fixées par l'Assemblée générale sur la proposition du Conseil. Sur le surplus : 1° 4 % du montant libéré des actions , et au Conseil d'administration 6 % du montant resté disponible; le solde aux actionnaires à moins que l'Assemblée générale n'en décide autrement, notamment en ce qui concerne les reports à l'exercice suivant.

Service des coupons : à Berlin, Cologne, Francfort, Hambourg, Elberfeld et Dortmund.

Les titres doivent se livrer timbrés.

ADMINISTRATEURS

MM. le baron von der Heyden-Rynsch, Louis Brügmann, le baron von der Borch, Carl Furstenberg, Gustav Hartmann, Karl Klœnne le baron von Oppenheim, Samuel, Schmieding.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme, depuis le 4 novembre 1900.

Années	COURS plus haut	COURS plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	1.385	1.165	M. 6.812.000	12 %
1902	1.368	1.222	5.707.000	10 %
1903	1.595	1.282	6.589.000	10 %
1904	1.785	1.370	7.231.000	11 %
1905	1.785	1.547	6.851.000	9 %

BILAN AU 30 JUIN 1905

ACTIF	mark	PASSIF	mark
Immobilisations.	131.450 174 15	Capital.	70.000.000
Marchandises.	936.735 06	Obligations.	22.119.000
Fonds publics.	2.164.020 85	Réserves	29.635.709 47
Caisse et banques.	3.673.628 55	Amortissements	6.927.546 92
Débiteurs.	10.274.001 61	Créditeurs	12.964.859 72
		Bénéfices nets	6.851.444 11
	148.498.560 22		148.498.560 22

Charbonnages de l'Huisserie et de La Bazouge

Société anonyme française, définitivement constituée le 10 août 1905.

Objet : l'achat et l'exploitation des mines de charbon de l'Huisserie et de la Bazouge-de-Chemeré, situées dans le département de la Mayenne, arrondissement de Laval ; l'achat, la vente ou l'échange de toutes concessions de mines et de toutes carrières, leur exploitation et toute industrie s'y rattachant. La Société, pourra également s'intéresser, directement ou indirectement, dans toutes opérations commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet ci-dessus, soit par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, de fusion, ou autrement, et, d'une façon générale, faire toutes opérations immobilières, commerciales, industrielles et financières se rattachant à l'objet social ou pouvant en faciliter la réalisation.

Siège social : à Paris, 96, boulevard Haussmann.

Durée : cinquante ans, à partir du 10 mai 1905.

Capital social : 700.000 francs, divisé en 2.800 actions de 250 francs chacune, dont 2.200 souscrites en espèces et 600 attribuées à M. Laval, en sus de 350.000 francs en espèces, en raison de ses apports.

Conseil d'administration : de trois à sept membres, propriétaires de 20 actions chacun, et nommés pour six ans.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : avant fin décembre; une voix par dix actions, sans limite maximum ; dépôt cinq jours à l'avance.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; une somme à déterminer par l'Assemblée, sur la proposition du Conseil d'administration, et destinée à constituer une réserve extraordinaire, s'il y a lieu. Sur le surplus : 15 % au Conseil et 85 % aux actionnaires.

Service des titres : au siège social.

ADMINISTRATEURS.

MM. P. Forot, Ed. Turquet, C. Croquevielle, H. Laval, J.-B. Gérin-Grimac.

RÉPARTITIONS

Il n'a pas été distribué de dividende jusqu'ici.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 17 octobre 1905.

1905 plus haut 269 » plus bas 252 »

Société Houillère d'Irmino (Donetz)

Société anonyme belge, constituée le 25 octobre 1900.

Objet : l'acquisition, moyennant l'attribution de l'intégralité des actions constituant le capital social, du droit d'exploiter les mines de houille situées dans les domaines des héritiers Dolinsky, gouvernement d'Ekaterinoslaw, district des Slavianosserbsk.

Siège social : à Bruxelles, 43, rue Royale.

Capital social : à l'origine quatre millions de francs, divisé en 8.000 actions de 500 fr., toutes attribuées libérées aux apporteurs. En 1903, ce capital a été porté à 5 millions, divisé en 10.000 actions de 500 francs.

Durée : la plus longue permise par la loi.

Conseil d'administration : trois membres au moins et sept au plus, propriétaires de quarante actions.

Année sociale : close le 31 décembre (style russe).

Assemblée générale : le premier samedi de juin, à Bruxelles ; chaque action donne droit à une voix ; maximum : le cinquième du nombre total d'actions ou les 2/5 des actions prenant part au vote. Dépôt : cinq jours avant l'Assemblée.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; le tantième établi par les lois de l'Empire Russe au profit de la Couronne ; 5 % du montant libéré des actions ; sur le surplus : 5 % au Conseil d'administration et au collège des Commissaires ; 95 % aux actions. Sur ces 95 %, une partie pourra être affectée à la dotation d'un fonds de prévision ou de reconstitution du capital.

Service des titres : à Paris, Banque I. R. P. des Pays-Autrichiens.

ADMINISTRATEURS.

MM. E. de Manziarly, président ; L. Rabinovitch, W. Strauss, Ph. Schneider, W. Luther, E. Schneider.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Création, en 1901, de 8.000 obligations de 500 fr. 4 %, productives d'un intérêt annuel de 20 fr., net des impôts français et russe actuellement existants, payable par semestre les 1er mai et 1er novembre, à Paris, Bruxelles, Lyon et Genève.

Amortissement : au pair en 30 ans, par tirages annuels opérés le 1er mai de chaque année à partir de 1901, pour remboursement le 1er novembre suivant.

Service des coupons et remboursements : à Paris à la Banque Impériale des Pays-Autrichiens.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 30 septembre 1905, et les obligations depuis le 17 novembre 1902.

	ACTIONS		OBLIGATIONS			
Années	Pl. haut	Pl. bas	Pl. haut	Pl. bas	Bénéfices bruts	Dividendes
1901	»	»	»	»	472.000	»
1902	»	»	460	» seul cours	508.000	25
1903	»	»	467 50	405	538.000	25
1904	»	»	475	» 455	425.000	»
1905	550	420	467 50	360	205.000	»

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Immobilisations	9.350.863	»	Capital actions	5.000.000	»
Matériaux divers	143.932	»	— obligations	3.614.000	»
Stocks de combustible	281.073	»	Créditeurs divers	1.681.244	»
Effets à recevoir	18.454	»	Coupons à payer	22.536	»
Débiteurs divers	994.905	»	Remises en garanties diverses	40.533	»
Cautionnements	110.666	»	Impôts dûs pour 1905	5.768	»
Espèces en caisse	79.509	»	Réserve	23.788	»
Remises en garanties diverses	40.533	»	Amortissements divers	757.795	»
Travaux préparatoires	92.128	»			
Frais de contrat pour 1906	5.602	»			
Redevances de 1906 payées d'avance	18.925	»			
Paiements divers pour 1906	9.074	»			
	11.145 664	»		11.145.664	»

Société Russe de l'Industrie Houillère et Métallurgique dans le Donetz (Makeevka)

Société anonyme russe dont les statuts ont été approuvés par S. M. l'Empereur de Russie le 16 juin 1895.

Objet : exploitation des gîtes houillers et des gisements minéraux utiles, se trouvant dans les terres du district de Bakhmout du gouvernement d'Ekaterinoslaw, ainsi que dans l'arrondissement de Taganrog, territoire des Cosaques du Don, appartenant aux héritiers de I.-G. Ilovaïsky et aussi la fabrication du coke, des briquettes, le traitement et la manipulation des minerais pour en obtenir des métaux ; développer également la construction des machines, l'exploitation des fabriques et usines, la transformation des produits des mines et des terres et, en général, effectuer toutes les opérations quelconques ayant rapport à cette exploitation industrielle et commerciale.

Capital social : à l'origine 2.500.000 roubles-or (10 millions de francs), divisé en 20.000 actions de 125 roubles-or ou 500 francs chacune ; porté, en 1898, à 4.687.500 roubles, par l'émission de 5.000 actions nouvelles de 187 r. 50 ou 500 francs chacune (1). Par décision des Assemblées générales extraordinaires des 28 novembre/11 décembre 1901 et 11/24 janvier 1905, et en vertu des décisions du comité des ministres, sanctionnées par l'empereur de Russie, les 20 juin 1903 et 20 mai 1905, le capital social a été d'abord ramené à 2.812.500 roubles au moyen de la réduction de 187 r. 50 à 112 r. 50 de la valeur nominale des actions, puis, reporté à 6.562.500 roubles ou 17.500.000 francs, par la création de 20.000 actions privilégiées, d'une valeur nominale de 187 r. 50, soit 500 francs chacune. Il est donc actuellement représenté par 25.000 actions ordinaires de 112 r. 50 et 20.000 actions privilégiées de 187 r. 50.

Siège social : à Makeewka (Donetz) ; bureau à Paris, 12, rue du 4-Septembre.

Conseil d'administration : composé de huit membres, propriétaires de 50 actions, et nommés pour cinq ans.

---

(1) La valeur du rouble-or qui, au moment de la constitution de la Société, était de 4 francs, a été modifié et réduite à 2 fr. 666 par l'ukase du 15 janvier 1897 sur la réforme monétaire. Dans les comptes de la Société, postérieurs à cette date, c'est à la parité de 2 fr. 666 que le rouble est compté

Année sociale : close le 30 juin de chaque année.

Assemblée générale : en novembre, composée de tous les actionnaires ; mais, la propriété de 25 actions donne seule le droit à une voix sans que le nombre de voix puisse dépasser celui auquel donnerait droit la possession du dixième du capital social.

Dépôt quinze jours au moins avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve, 5 % au plus de la valeur première des constructions en maçonnerie et 10 % au plus des autres biens meubles et immeubles pour l'amortissement du coût des biens énumérés, et ce, jusqu'à l'amortissement complet ; 5 % à titre de dividende aux actions privilégiées ; 5 % aux actions ordinaires. Le reste du bénéfice net, après prélèvement en faveur du Conseil d'administration, est réparti entre toutes les actions.

ADMINISTRATEURS.

MM. E. Palmer, H. Lartigue, E. Hibon, P. Schneider, A. Juge, E. Maillard, M. de Soubbotine, M. Waton.

RÉPARTITIONS

Aucune répartition n'a été effectuée depuis 1896.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

La Société a créé pour 14.000.000 de francs d'obligations 500 fr. 4 %, 1re hypothèque, remboursables en 40 ans au pair ; 24.000 ont été émises à 460 fr. par la Banque des Pays-Autrichiens en mai 1896 et 4.000 à 452 fr. 50 en 1897. Les coupons sont payables les 1/14 mai et 1/14 novembre. En mai 1902, la Société fut obligée de suspendre le service d'intérêt et d'amortissement de ces titres : il n'a été repris qu'en mai 1906 en même temps que les coupons Nos 13 à 18 ou les bons de coupons qui avaient été remis à la place, étaient remboursés en espèces ou en actions privilégiées, au choix des porteurs.

Service financier : Banque des Pays autrichiens (Succursale de Paris), Société Générale.

Les actions ordinaires de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 14 janvier 1899, les actions privilégiées depuis le 21 mai 1906, et les obligations depuis le 19 décembre 1896.

Années	ACTIONS ORDINAIRES Plus haut	Plus bas	OBLIGATIONS Plus haut	Plus bas
1901	305	90	305	90
1902	133	45	320	180
1903	107	30	380	190
1904	97	53	371	293
1905	348	76	430 50	350

BILAN AU 30 JUIN 1905

ACTIF	roubles	PASSIF	roubles
Premier établissement . . R.	10.529.176 92	Actions ordinaires . . . . R.	2.812.500 »
Mobilier Paris	17 73	Actions privilégiées.	3.750.000 »
Charbons et coke en magasin.	7.708 76	Obligations 1re hypothèque. .	4.614.250 »
Objets de consommation, Economat et divers	224.566 70	— 2e hypothèque . .	1.875.000 »
Débiteurs.	1.156.709 27	— 1re hypothèque à rembourser.	225.237 50
Indemnité réclamée au Siezde de Kharkoff	150.000 »	Coupons d'obligations 1re hypothèque à payer.	503.231 75
Compte d'ordre	861.968 35	Coupons de dividende non encaissés.	941 86
Caisses, banques, effets à recevoir et portefeuille.	3.567.963 38	Amortissement statutaire. . .	46.571 51
Garantie de gestion.	79.687 50	Fonds d'amortissement des obligations.	197.620 91
		Créditeurs	2.270.738 95
		Compte d'ordre.	196.561 38
		Bénéfices.	5.407 25
		Garantie de gestion.	79.687 50
R.	16.577.798 61	R.	16.577.798 61

Société des Charbonnages et Agglomérés de Malonne-Floreffe à Charleroi

Société anonyme belge, constituée le 1er mars 1905.

Objet : l'exploitation de tous charbonnages en Belgique et spécialement des concessions de Malonne et Floreffe réunies ; la fabrication d'agglomérés, du brai, du coke et autres dérivés de la houille ; toutes les opérations qui se lient au traitement et au transport du charbon et de ses dérivés, etc.

Siège social : 27, quai de Sambre, à Charleroi.

Durée : la plus longue permise par la loi.

Capital social : 1.200.000 fr., divisé en 4.800 actions de 250 francs chacune. Sur ce nombre, 2.800 actions, entièrement libérées, ont été attribuées à M. Scoyer, liquidateur de la Société anonyme des Charbonnages de Malonne et Floreffe réunis et Durant, liquidateur de la Société des Agglomérés de Tamines, en représentation de leurs apports.

Conseil d'administration : de cinq à sept membres, propriétaires de 50 actions chacun.

Année sociale : close fin février.

Assemblée générale : le 4e lundi de mai ; dépôt des titres cinq jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; 5 % du capital, comme premier dividende aux actionnaires ; 1 % à chaque administrateur et 1/3 % à chaque commissaire ; 5 % au personnel ; le solde aux actionnaires, comme second dividende, sauf affectation d'une quotité à la constitution d'un fonds de prévision ou à des amortissements extraordinaires, sur proposition du Conseil. Si les tantièmes n'atteignent pas mille francs par administrateur et 300 fr. par commissaire, le complément sera payé et prélevé par frais généraux.

ADMINISTRATEURS.

MM. Max Loriaux, F. Durant, Léon Levent, Clément Scoyer, Léonce Conty, Léon Voirin.

RÉPARTITIONS

Il n'a pas été distribué de dividende jusqu'ici.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 22 janvier 1906.

BILAN AU 28 FÉVRIER 1906

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Concession et premier établissement	925.760	88	Capital	1.200.000	»
Approvisionnements	4.984	11	Salaires à payer	5.318	27
Marchandises générales	65.445	80	Créditeurs divers	57.304	36
Caisse	15.221	94	Garanties statutaires	80.000	»
Portefeuille	25.023	20	Profits et pertes	20.556	18
Banques, dépôts et débiteurs divers	246.742	88			
Comptes d'ordre	80.000	»			
	1.363.178	81		1.363.178	81

Compagnie des Charbonnages de Meyreuil

Société anonyme française, constituée définitivement le 2 mars 1906.

Objet : l'exploitation de la concession dite de Meyreuil, de mines de lignite, s'étendant sur le territoire des communes de Gardanne, Meyreuil, Beaurecueil. Tholouet et Aix (Bouches-du-Rhône), d'une étendue superficielle de 1.442 hectares, accordée par décret en date du 4 août 1902; l'obtention, l'acquisition ou la location et l'exploitation de toutes autres mines ou carrières ; toutes opérations accessoires de ces exploitations et tous travaux, constructions et entreprises qui seraient nécessaires ; l'exploitation, sous quelque forme que ce soit, de toutes industries pouvant se rattacher, directement ou indirectement, aux mines ou carrières, notamment l'utilisation des eaux extraites ou à extraire, soit comme eau potable, soit comme force motrice, la transformation de cette énergie électrique, la vente de cette énergie, tous transports par terre et par eau ; la participation de la Société dans toutes sociétés ou opérations pouvant se rapporter à son objet, par voie d'apports en nature ou en espèces, création de sociétés nouvelles, souscripion ou achat de titres ou droits sociaux, ou de toute autre manière ; et généralement toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher, directement ou indirectement, aux objets ci-dessus spécifiés.

Siège social : 33, rue Vivienne, à Paris.

Durée : 99 ans, du 2 mars 1906.

Capital social : 5 millions de francs, divisé en 50.000 actions de 100 francs chacune. Sur ce nombre, 17.500, entièrement libérées, ont été attribuées à la Société de la Vallée de l'Arc et à la Cie d'Etudes et de Recherches, en représentation de leurs apports.

Conseil d'administration : 3 membres au moins et 12 au plus, propriétaires de 100 actions et nommés pour six ans.

Année sociale : close le 31 décembre de chaque année.

Assemblée générale : avant fin juillet ; une voix par 20 actions, déposées 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % pour la réserve légale, 5 % du montant libéré des actions ; sur le surplus 90 % aux actions et 10 % au Conseil d'administration. Sur les 90 % revenant aux actionnaires, une portion pourra être prélevée pour les réserves et les amortissements.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. J. Malesset, L. Barrillon, V. Cossange, C. Carle, L. Donat, E. Laffargue.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 10 avril 1906.

Compagnie des Charbonnages de Nagy-Barod

Société anonyme française, constituée le 1er mai 1905.

Objet : la recherche et l'exploitation de mines de toute nature, notamment en Hongrie, et l'obtention de leur concession, soit à son nom, soit au nom de tous tiers ou sociétés, spécialement l'étude et l'acquisition de la mine de charbon dite de Nagy-Barod, de tous les droits miniers et de tous les meubles et immeubles qui en dépendent ; l'exploitaion de toutes mines dont la Société pourrait devenir propriétaire, concessionnaire, locataire ou amodiataire ; la location et la vente de ces mines ; le traitement, l'achat, la vente de tous produits extraits de ces mines, notamment des charbons étrangers ; la fabrication, l'achat et la vente de tous sous-produits et dérivés ; la construction et l'exploitation de tous établissements nécessaires à ces traitement et fabrication; toutes entreprises de transport par un moyen quelconque de ces divers produits, sous-produits et dérivés, ainsi que de toutes marchandises, et généralement toutes opérations industrielles, financières et commerciales se rattachant aux objets ci-dessus.

Siège social : 43, rue Caumartin, Paris.

Durée : 80 ans du 1er mai 1905.

Capital social : 3.700.000 francs, divisé en 37.000 actions de 100 fr. chacune. Sur ce nombre, 11.000, entièrement libérées ont été attribuées à la Société Losse et Cie, en rémunération de ses apports.

Conseil d'administration : 5 membres au moins et neuf au plus, propriétaires de 250 actions, et nommés pour six ans.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : avant fin décembre ; une voix par 50 actions déposées 16 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % pour la réserve légale, 5 % du montant libéré sur les actions ; sur le surplus 85 % aux actions et 15 %

au Conseil d'administration. Sur les 85 % revenant aux actionnaires, il pourra être prélevé une portion pour les réserves et les amortissements.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. d'Angelys, X. Lauras, M. Bouilloux-Lafont, A. Dupont, J. Loste, Lupini, R. de Maistre, H. Marret, H. Smits.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 20 décembre 1905.

1905 plus haut 125 » plus bas 120 »

Charbonnages d'Osani

Société anonyme française, définitivement constituée le 17 avril 1905.

Objet : La mise en valeur et l'exploitation des mines d'anthracite d'Osani, situées commune d'Osani, arrondissement d'Ajaccio (Corse); l'achat, l'obtention, la prise à bail de toutes extensions de concessions et permis de recherches de gisements de combustibles minéraux ou métallifères; l'achat et la vente, le traitement, la transformation de tous produits minéralogiques et de leurs dérivés. En un mot, toutes opérations de nature à favoriser la prospérité des affaires de la Société.

Siège social à Paris, 46, rue de Londres.

Durée : 50 ans, du 17 avril 1905.

Capital : 1 million de francs, divisé en 10.000 actions de 100 francs, dont 2.000 ont été attribuées, entièrement libérées, aux apporteurs, en sus d'une somme de 375.000 francs espèces et de 4.000 parts bénéficiaires.

Conseil d'administration : de cinq à huit membres nommés pour six ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale; 5 % d'intérêt aux actions. Sur le surplus : 10 % au Conseil; 60 % aux actionnaires; 30 % aux parts.

Service des titres au Siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. A. Arnal, F. Bouthéon, Amiral Bienaimé, M. Barat, E. Campenon.

RÉPARTITIONS

Il n'a été distribué aucun dividende jusqu'ici.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 11 mai 1905.

1905 plus haut 139 » plus bas 110 »

The Pekin Syndicate Limited

(Shansi)

Société anonyme anglaise, à responsabilité limitée, enregistrée le 17 mars 1897.

Objet : Demander, acheter ou acquérir toutes concessions, décrets ou traités pour la construction, la direction, l'administration, etc., de travaux publics ; construire, exécuter, etc., tous travaux publics, quelle qu'en soit la nature ; s'occuper d'affaires de mines, métallurgie, culture, herbages, navigation, commerce, etc. ; créer, acquérir, exploiter, etc., tous moyens de transports et pourvoir aux dépenses de leur création, etc.; acheter, émettre, vendre, etc, des actions, stocks, obligations, reconnaissances et garanties de tout genre et donner toute garantie pour le paiement de leur dividende ou intérêt ; former, constituer et créer des compagnies, associations et entreprises de tout genre ; négocier des emprunts, prêter de l'argent, des garanties ou autres propriétés, escompter des billets, garantir tous projets et, en général, s'occuper d'affaires de finance, de banque et de commerce.

Siège social : 110 Cannon Street, à Londres.

Capital social : 1.540.000 liv. et divisé en 39.900 actions ordinaires de £ 1 chacune, 2.000 actions différées de 1 sh. chacune et 1.500.000 actions « Shansi » de £ 1 chacune.

Conseil d'administration : quatre membres détenteurs d'au moins 25.000 francs d'actions de capital.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : tenue au moins une fois par an, aux temps et lieu prescrits par la Cie en Assemblée générale, ou, s'il n'en est pas désigné, aux temps et lieu désignés par les directeurs.

Ceux-ci peuvent convoquer une Assemblée extraordinaire quand ils le jugent convenable ou dans une demande écrite des actionnaires, du dixième des actions Shansi, du cinquième des actions ordinaires ou du cinquième des actions différées.

A un vote à mains levées, tout membre présent en personne et ayant droit au vote n'aura qu'une seule voix ; à un dépouillement, tout membre présent en personne ou par procuration aura : une voix par action « Shansi », quarante voix par action ordinaire ou trois cent trente-cinq voix par action différée qu'il détiendra.

Répartition des bénéfices : les actions « Shansi » confèrent respectivement à leurs détenteurs, proportionnellement aux sommes payées ou créditées comme telles, le droit : 1° à 10 % des bénéfices de la Cie par année depuis la concession Shansi, datée du 21 mai 1898, jusqu'à ce que les sommes payées pour ce pourcentage se montent à £ 1 par action, sur les actions « Shansi » émises ; 2° à la moitié du surplus des bénéfices de la Cie pour chaque année, depuis la dite concession Shansi, lequel droit subsistera après la prévision pour le paiement du dit pourcentage, tant qu'il sera payable, et après, à la moitié des dits bénéfices de la Cie pour chaque année ; 3° en cas de liquidation, à 50 % du surplus des biens représentant la dite concession Shansi, lequel droit subsistera après le paiement du capital versé de la Cie.

Service financier : Société Générale, à Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. C. Meyer, J.-G.-H. Glass, G. Jamieson, R. Miller.

Les actions « Shansi » sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 12 septembre 1905, et à terme, depuis le 19 septembre 1905.

1905 plus haut 32 50 plus bas 21 »

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1904

(Couvrant une période de quatre années).

ACTIF	liv. st.		PASSIF	liv. st.	
En caisse, à Londres et en Chine	12.780	»	Capital :		
Placements de fonds	70.465	»	Autorisé : 39.900 actions ordinaires de £ 1 ; 2.000 actions Deferred de 1 sh. ; 1.500.000 actions Shansi de £ 1 . . . . £ 1.540.000		
Actions d'autres Compagnies.	9.588	»			
Mobilier, agencement de bureaux	2.205	»			
Concessions, terrains, machines, etc., en Chine. . . .	361.817	»	Emis : 39.900 actions ordinaires de £ 1 ; 2 000 actions Deferred de 1 sh. ; 833.859 actions Shansi de £ 1. (A noter que 2.787 actions Shansi ont été déclarées forfaites et que £ 5.660 restent à verser sur les autres actions Shansi)	937.912	»
Taokou Chinghua Main Line Railway	614.600	»			
Droits d'enregistrement. . . .	1.675	»			
Débiteurs divers	7.995	»	Montant payé sur les actions Shansi, déclarées forfaites. .	398	»
Frais généraux en Chine et à Londres du 1er janvier 1901 au 31 décembre 1904, déduction faite des redevances payées par le gouvernement chinois, des intérêts sur placements, etc.	11.639	»	Prime sur actions.	106.023	»
			Créditeurs divers.	1 982	»
			Compte en suspens	76.449	»
	1.122.764	»		1.122.764	»

Compagnie des Charbonnages de Pobédenko

Société anonyme belge, définitivement constituée le 5 octobre 1898.

Objet : exploitation de terrains houillers, l'industrie du charbon de terre, la fabrication et l'utilisation du coke, des briquettes et autres dérivés du charbon, ainsi que le commerce des produits de son industrie, le tout en vue de mettre à fruit les concessions minières dont il s'agit aux statuts, ainsi que de toutes autres qu'elle viendrait à acquérir par la suite.

La Société réalise son objet par voie d'exploitation directe, soit par voie d'apport, de cession ou de fusion à une autre Société, soit par tout autre moyen ; elle pourra, en vue de développer son industrie, exploiter ou faire exploiter tous hauts-fourneaux et autres établissements industriels ; elle pourra solliciter ou acquérir toutes concessions perpétuelles ou temporaires ou permis d'exploitations de charbonnages, ainsi que des voies de transport et matériel pour son exploitation ; faire tous contrats de participation ou d'alliance avec d'autres exploitants ; créer tous sièges ou usines d'exploitation ; établir toutes voies de transport et acquérir, posséder ou prendre en location tous immeubles nécessaires ou utiles à ses services.

Elle peut faire toutes opérations financières, commerciales, industrielles ou autres, qui se rattachent directement ou indirectement à l'une ou l'autre branche de son objet.

Siège social : à Bruxelles, 110, avenue de la Toison-d'Or ; siège administratif, à Paris, 39, rue Joubert.

Durée : 30 ans, du 5 octobre 1898.

Capital social : 1.700.000 francs, divisé en 17.000 actions de cent francs chacune, toutes souscrites en espèces.

En outre, il a été créé 8.500 parts de fondateur, attribuées à la Société financière internationale, la Société financière russe et la Société Finance et Industrie, en représentation de l'apport de l'engagement, pris par elles, de fournir à la Société l'achat de la concession de Pobédenko et accessoires, définis aux statuts, moyennant une somme de 1.100.000 francs, que les Sociétés apporteuses auront le droit d'imputer sur les versements des actions souscrites par elles.

Outre les parts de fondateurs à elles attribuées, les Sociétés apporteuses ont été investies du droit, chaque fois que le capital sera augmenté, de souscrire la moitié de l'augmentation de capital, par préférence et au pair majoré de la part dans la réserve constatée au bilan de l'exercice précédant celui où le capital aura été augmenté.

Conseil d'administration : trois membres au moins, possesseurs chacun de quarante actions, nommés pour six ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : le dernier mercredi de mai, autant de voix que d'actions ou de parts de fondateurs ; maximum, le cinquième des titres émis ou les deux cinquièmes de ceux pour lesquels il est pris part au vote. Dépôt des titres au porteur ou inscriptions au nominatif cinq jours à l'avance.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale : somme nécessaire pour distribuer aux actions un premier dividende de 5 % sur leur montant libéré ; ensuite 10 % au Conseil d'administration et 2 % pour le comité de direction et le personnel. Sur le surplus, deux tiers aux actions et un tiers aux parts de fondateurs.

Service des coupons : à Paris, à la Société Générale.
Les titres doivent se livrer timbrés.

ADMINISTRATEURS

MM. Couriot, M. Biver, Ph. von Hemert, M. Hennet de Goutel.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 17 mai 1899, et les parts depuis le 29 novembre 1899.

Années	ACTIONS Pl. haut	ACTIONS Pl. bas	PARTS Pl. haut	PARTS Pl. bas	Bénéfices nets	DIVIDENDES Actions	DIVIDENDES Parts
1901	106	60	40	seul cours	115.000	6	1
1902	100	46	24	7 »	66.000	»	»
1903	72	48	28	10 50	1.000	»	»
1904	80	50	26	15 »	50.000	»	»
1905	75	39	22	15 »	— 237.000(*)	»	»

(*) Perte.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Concessions, matériel d'exploitation et voie ferrée	1.200.414	70	Capital	1.700.000	»
Constructions et immeubles, travaux d'avenir et de recherche	658.835	56	Obligations	195.000	»
Frais de premier établissement	17.147	17	Réserve pour amortissements	mémoire	
Prime de remboursement des obligations	27.300	»	Réserve statutaire	19.727	03
Mobilier	7.190	12	Coupons restant à payer	1.933	»
Approvisionnements divers	41.950	50	Redevances aux paysans de Pobedenko et de Bakouline	67.120	80
Caisse, Banque et portefeuille	130.851	41	Créditeurs divers	384.429	12
Débiteurs divers	85.884	75	Fournisseurs	43.579	35
Cautionnement aux chemins de fer de l'Etat Russe	43.834	20	Salaires divers	38.957	60
Dépôt de garantie du Conseil d'Administration et des commissaires	30.000	»	Garantie du Conseil d'Administration et des Commissaires	30.000	»
Profits et pertes	237.338	49			
	2.480.746	90		2.480.746	90

Pocahontas Collieries Company

Société américaine, constituée le 11 octobre 1901 sous les lois de l'Etat de Virginie.

Objet : Toutes opérations de mines, notamment l'exploitation de gisements houillers.

Siège social : à New-York, 30, Pine Street.

Capital social : à l'origine 300.000 dollars, porté, en 1901, à 4.500.000 dollars en 3 millions de dollars d'actions ordinaires et 1.500.000 dollars d'actions de préférence 6 %, cumulatives. Ces dernières, de 100 dollars chacune, sont représentées par des certificats au porteur de la Knickerbocker Trust Company, de New-York. Leurs coupons sont payables trimestriellement les 1er février, mai, août et novembre.

Conseil d'administration : de huit à quinze membres.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : le 1er mercredi de mai, à New-Kiver Depot, commune de Pulaski, Etat de Virginie.

Service des coupons à Paris, chez MM. Etienne Muller et Cie, 366, rue Saint-Honoré.

ADMINISTRATEURS

MM. G.-L. Boissevain, président ; Charles S. Thorne, Francis C. Bishop, Hamilton F. Kean, John Magee, James Richardson, Henry R. Taylor, W. Barklie Henry.

Les actions de préférence de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 20 mars 1905.

Années	COURS plus haut	COURS plus bas	Bénéfices bruts	Dividendes
1902	»	»	$ 190.931	$ 6
1903	»	»	452.063	6
1904	»	»	203.564	6
1905	484	470	230.255	6

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF		PASSIF	
Propriété foncière . . . . . $	1.668.080 82	Actions de préférence 6 °/₀ . $	1.500.000 »
Concessions et Mines	3.083.717 50	Actions ordinaires	3.000.000 »
Constructions, matériel	1.478.604 13	Obligations 5 °/₀ 1re	1.250.000 »
Portefeuille	150.000 »	Traites à payer, emprunt . . .	150.000 »
Espèces en banque	76.280 10	Créances diverses	115.872 08
Effets à encaisser	68.781 32	Profits et pertes	590.835 79
Approvisionnements	81.244 »		
$	6.606.707 87	$	6.606.707 87

Charbonnages Prokhorow (Donetz)

Société anonyme belge, constituée le 14 mars 1895.

Objet : Toutes opérations relatives à l'industrie et au commerce du charbon.

Siège social : à Bruxelles, 7, rue des Plantes.

Capital social : à l'origine 5.500.000 francs, divisé en 11.000 actions de 500 francs, dont 2.100 furent remises à M. Schmatzer pour apport de l'option d'achat, à M. Prokhorow, des propriétés appartenant à ce dernier, situées dans la circonscription de Taganrog, territoire des Cosaques du Don, moyennant le prix de 1.770.000 roubles crédit.

L'assemblée du 8 août 1895 a décidé de porter le capital à 8 millions par la création de 5.000 actions nouvelles qui ont été émises à 1.000 francs, ce qui a procuré à la Société un bénéfice de 1.305.000 fr. (1.390 actions restant à la souche) qui a été appliqué à amortir tous les frais préliminaires de l'entreprise, et le solde, soit 800.000 francs, à constituer la réserve légale qui atteint ainsi le maximum statutaire.

En mars 1902 le capital fut transformé en 17.978 actions A et 14.610 actions B sans valeur nominale. Les obligations abandonnèrent l'amortissement jusqu'en 1906 ainsi que les coupons 13 à 20 et reçurent en échange toutes les actions A. Les 14.610 actions en circulation furent échangées titres pour titres contre une action B.

Conseil d'administration : composé de trois membres.

Année sociale : close le 30 juin/13 juillet.

Assemblée générale : le 4e mardi d'octobre à Bruxelles.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; le tantième d'impôt en Russie sur les Sociétés anonymes ; 1er dividende de 5 % aux actions. Sur le reste 10 % au Conseil ; 90 % aux actions.

Service financier : Caisse Générale de reports et de dépôts à Bruxelles.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Nota. — Par accord conclu en octobre 1905, la Société des Charbonnages de Prokhorow a affermé ses propriétés à la Compagnie fermière des Charbonnages de Prokhorow. (Voir la notice ci-après afférente à cette Société.)

ADMINISTRATEURS

MM. E. de Moerloose, Léon Jumentier, G. Goffin.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Création, en 1889, de 10.000 obligations de 500 francs chacune, rapportant 4 1/2 % d'intérêt soit 22 fr. 50 par an, payables au moyen de coupons semestriels aux échéances des 15 septembre et 15 mars.

Amortissement : au pair par tirages au sort en trente années, à partir de 1900.

En 1902 chaque obligation de 500 fr. fut convertie en une obligation de 250 fr., amortissable en 30 ans à partir de 1905-1906, l'obligation ancienne donnait droit en plus à une obligation différée et à une action A.

Service des coupons : à Paris, au Crédit Lyonnais.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 16 janvier 1899 et les obligations depuis le 25 novembre 1897.

Années	ACTIONS Plus haut	ACTIONS Plus bas	OBLIGATIONS Plus haut	OBLIGATIONS Plus bas	Bénéfices bruts	Dividendes
1901	375	51	465	142 50	317.000	»
1902	156	38	156	38 »	362.000	»
1903	66 25	13	140	45 »	— 388.000 (1)	»
1904	31	10	74	31 »	— 276.000 (1)	»
1905	118	15	190	53 50	— 160.000 (1)	»

(1) Perte.

BILAN AU 30 JUIN/13 JUILLET 1905

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Immobilisé.	8.915.000 »	Capital.	Mémoire.
Réalisable	979.000 »	Obligations.	8.989.000 »
Pertes	829.000 »	Passif exigible	1.734.000 »
	10.723.000 »		10.723.000 »

Compagnie fermière des Charbonnages de Prokhorow

Société anonyme belge constituée le 28 octobre 1905.

Objet : L'exploitation à bail des concessions de la Société des Charbonnages de Prokhorow situées dans le bassin du Donetz en Russie et des richesses minérales que le domaine de Prokhorow peut contenir ; l'industrie du charbon de terre, la fabrication et l'utilisation du coke, des briquettes et autres dérivés de charbon, ainsi que le commerce des produits de son industrie.

Pendant toute la durée du bail, la Société ne pourra acquérir, vendre, prendre ou donner à bail, mettre en valeur, exploiter toutes concessions minières non contigües au domaine de Prokhorow que moyennant l'autorisation préalable de la Société des Charbonnages de Prokhorow.

En tout état de cause, le capital actuel de 3.500.000 francs devra être appliqué uniquement aux besoins de l'exploitation de Prokhorow.

Siège social : à Bruxelles.

Durée : la même que celle du bail, laquelle est fixée à 25 ans, pouvant être prolongé d'une nouvelle période de 25 années, moyennant une redevance à la tonne de 25 centimes avec un minimum de 60.000 francs pendant les 25 premières années et de 100.000 fr. pendant les 25 années suivantes.

Capital social : 3.500.000 francs divisé en 7.000 actions privilégiées de 500 francs chacune. Il a été, en outre, créé 24.000 actions ordinaires sans désignation de valeur, devant être remises à raison de 10.000 à la Société des Charbonnages de Prokhorow et de 14.000 au groupe financier qui fit apport de l'option de bail et s'entremit pour la constitution de la Compagnie fermière.

Conseil d'administration : sept membres.

Année sociale : close le 31 mai de chaque année.

Assemblée générale : à Bruxelles, le deuxième mardi du mois d'octobre, à dix heures du matin, et composée de tous les actionnaires ayant déposé leurs titres en Belgique et en France, cinq jours au moins et en Russie quinze jours au moins avant la date de la réunion.

Répartition des bénéfices : Sur les bénéfices nets annuels, il est prélevé : 5 % pour la réserve, le tantième établi par les lois de l'Empire russe au profit de la Couronne sur les bénéfices des

Sociétés anonymes ; la somme nécessaire pour amortir chaque année un certain nombre d'actions privilégiées, de telle façon que ces actions puissent être amorties en vingt-cinq ans ; la somme nécessaire pour attribuer aux actions privilégiées non amorties un premier dividende de 6 % sur leur montant libéré.

Sur le surplus, il est attribué 10 % aux membres du Conseil d'administration et aux commissaires à répartir entre eux, sans que l'émolument d'un commissaire puisse dépasser le tiers de l'émolument d'un administrateur.

L'excédent sera réparti au prorata de tous les titres sans distinction de catégorie.

Toutefois, il sera loisible à l'Assemblée générale de décider le prélèvement sur le bénéfice des sommes qu'elle jugera nécessaires à la formation d'un fonds spécial de prévision.

Service financier : Banque Suisse et Française.

ADMINISTRATEURS

MM. L. Hubert, G. de Wandre, L. Desailly, E. Hallez, E. de Moerloose, L. Jumentier, M. Bauwens.

Les actions privilégiées et ordinaires de cette Socété sont inscrites à la *Cote Desfossés* depuis le 3 février 1906.

Houillères de Saint-Étienne

Société anonyme formée en 1854 par suite de la division en quatre Sociétés distinctes de la Compagnie des Mines de la Loire (ancienne Compagnie Générale des Mines de Rive-de-Gier).

Objet : L'exploitation des concessions houillères de Terrenoire, de Reveux, du Treuil, du Grand Rouzy, de Chancy, de Berard, de Côte-Thiollière, de la Roche de Méons et de toutes autres concessions acquises ou à acquérir.

Durée : 99 ans du 17 octobre 1954.

Siège social : 25, place Carnot, Lyon.

Capital social : 8 millions de francs, divisé en 80.000 actions de 100 francs entièrement libérées.

Conseil d'administration : sept à neuf membres nommés pour 6 ans, possédant 100 actions chacun.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : en avril, une voix par 25 actions ; maximum, 25 voix. Dépôt cinq jours à l'avance .

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; le surplus aux actions.

Service financier : à Paris, Crédit Lyonnais.

ADMINISTRATEURS.

MM. R. Douvreleur, J. Béthenod, E. Cottet, L. Souchon, J. Neyret, E. Neyrand, A. Colcombet, P. Testenoire.

Ces actions sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant depuis le 6 avril 1904.

Années	COURS plus haut	COURS plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	»	»	3.023.000	25
1902	»	»	1.476.000	20
1903	»	»	2.214.000	20
1904	445	395	2.050.000	20
1905	447	405	1.749.000	20

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Immobilisations.	6.306.563 51	Capital social.	8.000.000 »
Marchandises	107.713 »	Réserve statutaire.	800.000 »
Approvisionnements.	1.099.574 14	Provisions	4.125.432 79
Débiteurs.	1.592.340 28	Créditeurs	1.569.677 94
Portefeuille.	6.742.359 58	Bénéfices de l'exercice 1905 . .	1.718.851 65
Valeurs disponibles en caisse, en portefeuille et chez divers banquiers	1.257.709 12	Reliquat des bénéfices antérieurs	862.297 25
	17.106.259 63		17.106.259 63

Compagnie des Houillères de Ujo-Mieres

Société anonyme espagnole constituée le 3 décembre 1904.

Objet : l'exploitation des mines de charbon situées dans la province des Asturies, territoires municipaux de Mieres et Lena ; l'acquisition, à bail ou à ferme, soit par voie d'apport, soit de toute autre manière, et l'exploitation de tous autres gisements miniers de quelque nature et en quelque endroit qu'ils soient situés, en Espagne ou à l'étranger ; la cession et promesse de cession totale ou partielle ou sous-location des propriétés minières appartenant à la Société ou que cette dernière aura le droit de faire ; la création, pour le service de la Société, de toutes voies de communication et moyens de transports terrestres et fluviaux quelconques et leur utilisation pour usages publics ou privés ; toutes les opérations se rattachant à celles qui précèdent.

Durée : indéfinie.

Siège social : à Ujo-Mieres (Asturies) ; agence à Paris, 43, rue Caumartin.

Capital social : à l'origine 4.000.000 de pesetas or, divisé en 80.000 actions de 50 pesetas or chacune, dont 50.000 attribuées aux apporteurs et 30.000 souscrites en espèces ; porté par décision de l'Assemblée générale du 18 mai 1905, à 15.000.000 de pesetas or, divisé en 600.000 actions de 25 pesetas or chacune, sur lesquelles 100.000 attribuées aux apporteurs du premier et du deuxième groupe, 173.000 attribuées aux apporteurs du surplus et les 327.000 restantes à émettre contre espèces au fur et à mesure des besoins de la Société

Conseil d'administration : de neuf à quinze membres, propriétaires de 500 actions et nommés pour six ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin avril ; une voix par dix actions, maximum le cinquième des voix représentées à l'Assemblée.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; 10 % au Conseil d'administration ; 5 % du montant libéré des actions ; la somme que l'Assemblée générale destinera à un fonds de réserve extraordinaire de prévision ou d'amortissement. Le surplus aux actions en proportion de leur valeur libérée.

Service financier : à Paris, chez MM. Bruneel et Cie, 63 bis, rue de la Victoire.

Coupures : Unités et coupures de 5.

ADMINISTRATEURS

MM. Blanchot, Fernandez, de Laveleye, de Lorme, Marret, Santos de Arana, Vigil Escalera.

RÉPARTITIONS

Il n'a pas été distribué de dividende jusqu'ici.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 28 décembre 1905.

1905 plus haut, 31 » plus bas, 30 »

Charbonnages Hongrois d'Urikany

Société anonyme hongroise, constituée le 9 février 1891.

Objet : L'exploitation des mines de charbon situées dans le comté d'Hunyad, arrondissement de Zsil (Hongrie), dont les locataires à bail jusqu'au 1er mars 1980, MM. David Berl et Jules de Horvath, ont apporté la jouissance à la Société.

Cette concession d'une étendue de 1.287 hectares est connue sous le nom de concession d'Urikany; la Société a acquis en 1891 les mines de la Zsil d'une superficie de 1.445 hectares. Le chemin de fer de Lupeny à Petrozsény qui relie les concessions au chemin de fer hongrois, et qui comporte 19 kilomètres de développement, est la propriété de la Société qui en détient toutes les actions.

Siège social : Nador Uteza, 13, à Budapest; Bureau, à Lyon, 7, rue Grolée.

Durée : jusqu'au 1er mars 1980.

Capital social : à l'origine, 3 millions de florins, divisé en 30.000 actions de 100 florins, dont 15.156 attribuées aux apporteurs en nature, et 14.844 émises contre espèces. Ce capital a été augmenté de 1 million de florins par l'Assemblée du 1er décembre 1891 et porté à 4 millions de florins.

Par Assemblée extraordinaire du 23 août 1896, chacune des 40.000 actions de 100 florins fut échangée contre une action de 40 florins, ce qui ramena le capital à 1.600.000 florins; il fut en même

temps porté à 2 millions de florins par la création de 10.000 actions de 40 florins. Par décision de l'assemblée du 10 mai 1899, le capital a été porté à 2.400.000 florins par la création de 10.000 actions de 40 florins, émises à 110 francs plus les intérêts à 4 % à partir du 1er janvier 1899, soit 111 fr. 35. Le capital fut enfin porté en décembre 1903 à 3 millions de florins (6 millions de couronnes) par la création de 15.000 actions nouvelles de 40 florins. Cette augmentation fut décidée pour acquérir un charbonnage en commun avec la Société des Charbonnages de Salgo-Tarjan. Il est donc, actuellement, de 3 millions de florins ou 6 millions de couronnes, divisé en 75.000 actions de 40 florins ou 80 couronnes chacune.

Conseil d'administration : de cinq à neuf membres, renouvelables tous les trois ans, propriétaires de 100 actions chacun.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juillet ; une voix par dix actions, maximum cent voix. Dépôt huit jours avant la réunion, cinq jours sur seconde convocation.

Répartition des bénéfices : 10 % à la réserve ; la somme nécessaire pour payer 5 % de dividende. Ensuite 3 % à la Caisse de retraite et de secours, 5 % au directeur et employés, 10 % au Conseil et 82 % aux actions.

Service des coupons : Crédit Lyonnais et Banque Russe pour le Commerce étranger.

ADMINISTRATEURS.

MM. F. de Bellescize, président; Boussand; C. Bouvier, E. Lang, P. Morin-Pons, J. Neyret, Ullmann de Baranyavar, L. de Tolnay, C. Muguet.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme, depuis le 28 mai 1892.

Années	COURS plus haut	COURS plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	135	89	C. 282.457	C. 3 35
1902	116	73	341.801	3 35
1903	120	80	480.981	4 40
1904	113	90	579.185	4 80
1905	139	110	610.000	4 80

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	couronnes		PASSIF	couronnes	
Propriétés minières et concessions		5.061.463 65	Capital-actions		6.000.000 »
Installations dans les mines		1.024.235 71	Obligations de priorité 4 %		4.600.000 »
Chemins de fer miniers		203.453 96	Obligations de priorité 5 % non encore présentées		349.943 47
Compte de colonisation		1.379.639 47	Coupons d'obligations 5 % restant à payer		4.137 01
Machines, installations électriques et mobilier		1.051.404 59	Coupons d'obligations de priorité 4 % échus au 1er janvier 1906		92.000 »
Stocks de charbon		774 90	Coupons d'actions restant à payer		12.102 40
— de matériaux		162.133 06	Fonds de réserve		471.721 42
Caisse		33.811 74	Compte d'amortissement		1.371.429 11
Portefeuille :			Compte de réserve pour impôts		20.000 »
Actions de priorité du chemin de fer Petrozsény-Livazény-Lupény		1.298.800 »	Fonds de retraite pour les employés		80.353 35
64 participations de la Société des Charbonnages du Zsil supérieur		1.295.312 50	Compte de réserve pour les accidents des ouvriers		82.023 80
Valeurs diverses		288.429 49	Créditeurs		271.566 48
Débiteurs :			Reste à payer sans intérêts sur le prix d'achat de 64 participations de la Société du Zsil supérieur		742.500 »
Société Petroszény-Livazény-Lupény, emprunt d'amortissement		730.839 66	Compte de profits et pertes :		
Argent en banque		545.125 19	Report du bénéfice de l'exercice 1904		57.857 85
Compte transitoire		580.324 09	Bénéfice de l'exercice 1905		609.907 24
Particuliers		854.579 94			
Frais de conversion et différence de cours des obligations priorité 4 %		252.223 18			
Cour.		14.765.551 13	Cour.		14.765.551 13

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

POUR FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE EN FRANCE

SOCIÉTÉ ANONYME FONDÉE EN 1864

CAPITAL : 300 MILLIONS

Siège social : 54 et 56, rue de Provence, à Paris.

Succursales et Bureaux de quartier dans Paris :

*A. (Succ.). R. Réaumur, 134 (pl. de la Bourse).
*B. Boul. Malesherbes, 11.
*C. Rue de Turbigo, 38.
*D. Rue du Bac, 13.
*E. Avenue de l'Opéra, 3.
*F. Rue des Archives, 19.
*G. Boul. St-Michel, 30.
H. Boulevard Voltaire, 21.
*I. Boul. Saint-Germain, 23.
*J. Rue du Pont-Neuf, 16.
K. Rue de Passy, 56.
L. Rue de Clichy, 72.
*M. Boul. de Strasbourg, 68 (angle du boul. Magenta).
*N. Faubourg St-Honoré, 95.
*O. Rue Saint-Antoine, 1.
P. Place de l'Opéra, 4.
R. Rue du Louvre, 42.
S. Faub. Poissonnière, 11.
T. Avenue de Villiers, 72.
*U (Succ.). Rue de Sèvres, 6.
*V. Boul. de Sébastopol, 114.
*W. Rue de Flandre, 105.
X. R. Parrot, 1 (gare de Lyon)
Y. R. Vieille-du-Temple, 124.
Z. Boulevard Barbès, 26.
AB. Rue Ordener, 146.
*AC. Rue Lecourbe, 66.
*AD. Aven. des Ternes, 40.
*AE. Avenue d'Orléans, 5.
*AF. R. St-Dominique, 106.
AG. Avenue Kléber, 45.
*AH. Boulev. Voltaire, 166.
*AI. Rue Lafayette, 107.
*AJ. Av. des Ch.-Elysées, 91.
*AK. Rue de Rennes, 148.
AL. Avenue des Gobelins, 9.
*AM. Boul. Haussmann, 113.
AN. Rue de Belleville, 12.
*AO. Rue Donizetti, 4 (Auteuil).
AP. Rue du Havre, 1 bis.
*AR. Boul. Montmartre, 15.
AS. R. de Constantinopl,, 45
*AT. Place Victor-Hugo, 10.
AU. Rue des Pyrénées, 273.
AV. Rue Saint-Honoré, 370.
AW. Rue des Martyrs, 57.
AX. Rue de Chabrol, 51.
*AZ. Avenue Friedland, 1.

English and American Office, place de l'Opéra, 4.
Bureau Central des Changes Etrangers : rue Halévy, 3 (près l'Opéra).

Agences et Bureaux dans la Banlieue de Paris :

Argenteuil. — Asnières. — Aubervilliers. — Boulogne-sur-Seine. — Bourg-la-Reine. — Charenton (Saint-Maurice). — **Choisy-le-Roi. — Clichy. — Colombes. — Courbevoie. — Gentilly. — Issy-les-Moulineaux. — Ivry-sur-Seine. — Levallois-Perret. — Montmorency. — Montreuil-sous-Bois. — Montrouge. — Neuilly-sur-Seine. — Nogent-sur-Marne. — Pantin. — Parc Saint-Maur** (Le). — **Plaine-Saint-Denis** (La). — **Raincy** (Le). — ***Rueil. — Saint-Denis. — Saint-Leu-Taverny. — Saint-Mandé — Saint-Ouen. — Sceaux. — Sèvres. — Suresnes. — Vincennes. — Vitry-sur-Seine.**

502 agences et bureaux en Province, 2 agences à l'Etranger (Londres, 53, Old Broad street, et St-Sébastien (Espagne), 37, avenida de la Libertad. Correspondants sur toutes les places de France et de l'Etranger.

CORRESPONDANT EN BELGIQUE :

Société Française de Banque et de Dépôts, BRUXELLES, 70, Rue Royale ; — ANVERS, 22, Place de Meir.

PRINCIPALES OPÉRATIONS DE LA SOCIÉTÉ :

Dépôts de fonds à intérêts en compte ou à échéance fixe (taux des dépôts de 3 à 5 ans : 3 1/2 0/0, net d'impôt et de timbre) ; — **Ordres de Bourse** (France et Etranger) ; — **Souscriptions sans frais ; — Vente aux guichets de valeurs livrées immédiatement** (Oblig. de Chemins de fer, Obligations et Bons à lots, etc.) ; — Escompte et Encaissement de **Coupons** français et étrangers ; — **Mise en règle de titres ; — Avances sur titres ; — Escompte et Encaissement d'Effets de commerce ; — Garde de Titres ; — Garantie contre le remboursement au pair** et les risques de non-vérification des tirages ; — **Virements et Chèques** sur la France et l'Etranger ; — **Lettres de crédit** et **Billets de crédit circulaires ; — Change de Monnaies étrangères ; — Assurances** (vie, incendie, accidents, etc.).

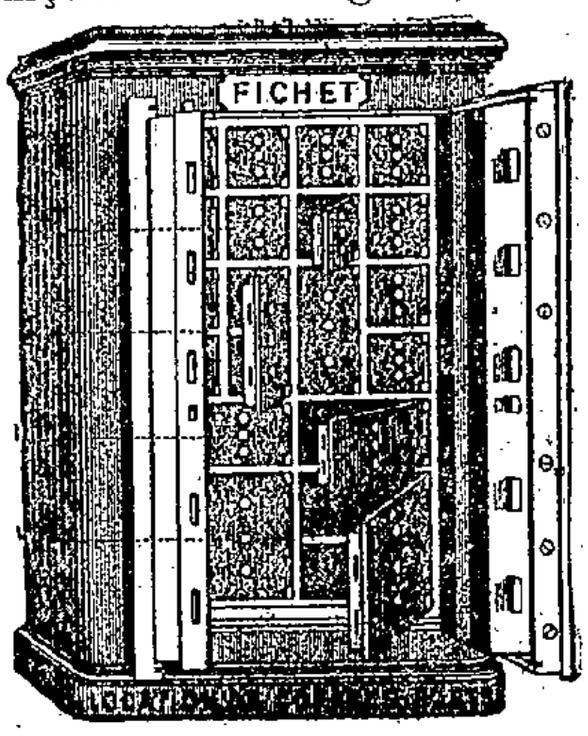

LOCATION DE COFFRES-FORTS
et de Compartiments de Coffres-forts

dans les succursales, dans plusieurs bureaux et dans un très grand nombre d'agences, *depuis* **5 francs** *par mois* ; tarif décroissant en proportion de la durée et de la dimension.

(*) Les guichets marqués d'un astérisque sont pourvus d'un service de location de coffres-forts.

LISTE

des Coupons domiciliés à la Société Générale et payables sans frais par la Société Générale

La **SOCIÉTÉ GÉNÉRALE** paie tous autres Coupons et Titres amortis Français, sous déduction de la Commission d'usage, et négocie les Coupons Etrangers au change le plus avantageux.

DÉSIGNATION DES VALEURS	DATES DES REMBOURSEMENTS	
FONDS D'ÉTAT		
DÉPARTEMENTS ET VILLES		
Département de l'Aude 3.44 0[0 1898	1 janvier	1 juillet
— **de la Haute-Marne** 4 0[0 1889	25 janvier	
Département de la Meuse		
Ville d'Albi Obligations.		
— **Beauvais** 3 1[2 0[0 1895 —	31 décembre	
— **Boulogne-sur-Mer** 1901 —		
— **Château-Thierry** —		
— **Châtellerault** 3 0[0 —	1 juin	1 décembre
— **Chaumont** 3 0[0 1898 —	25 octobre	
— **Chaumont** 1902 —		
CHEMINS DE FER FRANÇAIS		
Bayonne à Biarritz Actions	1 avril	
Obligations		
Épernay à Romilly Actions		
Obligations		
Étival à Senones Actions		
Obligations		
Hérault Titres privilégiés.		
SOCIÉTÉS DE CRÉDIT		
Crédit Foncier égyptien Actions		
Obligations 3 0[0	1 avril-1 octobre	
— 3 1[2 0[0		
Crédit Foncier de France Actions		
Obligat. foncières 1879	1 fév.-1 avr.-1 juin-1 août-1 oct.-1 déc.	
— communales 1879	1 mars-1 mai-1 juill.-1 sept.-1 nov.-1 janv.	
— — 1880	1 janv.-1 mars-1 mai-1 juill.-1 sept.-1 nov.	
— foncières 1883	1 janvier	
— — 1885	1 févr.-1 avril-1 juin-1 août-1 oct.-1 déc.	
— communales 1891	1 janv.-1 mars-1 mai-1 juill.-1 sept.-1 nov.	
— — 1892	15 janvier-15 avril-15 juillet-15 octobre.	
— foncières 1895	15 janvier-15 avril-15 juillet-15 octobre.	
— communales 1899	1 janv.-1 mars-1 mai-1 juill.-1 sept.-1 nov.	
TRANSPORTS		
Armateurs Nantais Actions.		
Omnibus et Tramways de Lyon. Actions	1 octobre	
Obligations 3 1[2	1 octobre	
— 4 0[0		
Tramways de Bordeaux-Bouscat. Actions de capital		
Actions de jouissance		
Obligations		
Tramways de Cambrai Obligations.		
Tramways Electriques Nord-Parisien		
Tramways Sud de Seine-et-Marne Obligations.		
Tramways du Tarn Actions		
Obligations		
Transports Maritimes à Vapeur. Actions		
Obligations	10 novembre	
Transports Réunis de Saint-Denis et d'Auber-villiers Obligations 5 0[0.		
Transports de force à Carcassonne. Obligations		
Actions		
Voies ferrées du Dauphiné Obligations.		

DÉSIGNATION DES VALEURS.		DATES DES REMBOURSEMENTS	
ACIÉRIES, FORGES, HAUTS-FOURNEAUX, USINES, ETC.			
Acièries de Firminy	Actions.		
Acièries du Saut-du-Tarn	Actions		
	Obligations		
Ardoisières du Plessis	Actions	1 juillet	
	Obligations		
Clouteries de la Pipée	Actions.		
Cornues à gaz	Obligations anciennes		
	— nouvelles		
Fabrication des Tubes à Louvroil	Actions.		
Filature de Bourre de Soie à Mélisey.	Actions		
	Obligations		
Fonderies et Ateliers de constr. de Fourchambault-La-Pique.	Obligations 5 0/0	1 juillet	
	— 4 1/2 0/0	1 juillet	
Fonderies de Cuivre de Lyon et de Mâcon.	Oblig.		
Forces motrices d'Auvergne	Obligations.		
Forges et Aciér. du Chambon-Feugerolles.	Actions.		
Forges de Commentry-Fourchambault.	Actions de Jouissance		
	Actions	15 octobre	
Forges, Tréfileries et Pointeries de Creil.	Actions		
	Obligations	1 juillet	
Fours à Chaux de Lormandière et de La Chaussairie	Actions.		
Hauts Fourneaux de Chasse	Actions.		
Société Fse Métallurgique (Procédé Griffin).	Actions		
	Obligations		
Usines Bouhey	Actions.		
Usines du Castelet	Actions		
	Obligations	1 mars	
Usines de Champlan	Actions.		
Usines du Rhône			
CHARBONNAGES, HOUILLÈRES, MINES.			
Capillitas Copper	Actions.		
Houillères de Bessèges	Actions.		
Mines d'Aïn-Barbar	Actions		
	Obligations		
Mines de Béthune	Parts		
	Obligations anciennes		
	— nouvelles		
	Obligat. 3 3/4 0/0 1905		
Mines de Bou-Thaleb	Actions.		
Mines de Douchy	Actions.		
Mines de la Loire	Actions		
	Obligations 4 0/0		
	Obligations 5 0/0		
Salines de Dombasles	Actions.		
CANAUX, EAUX, GAZ ET ÉLECTRICITÉ.			
Canal de Suez	Actions	1 janvier	
	Parts de fondateur		
	Bons de coupons	15 novembre	
	Obligations 5 0/0	1 janvier – 1 avril	1 juillet – 1 octobre
	— 3 0/0	1 septembre	
Eaux de Picardie	Actions.		
Eaux Gazeuses et Minérales (Société Parisienne).	Actions		
	Obligations		
Eaux Minérales Jacquet (Société Lyonnaise)	Actions.		
Eaux Thermales de St-Honoré-les-Bains	Actions.		
Eclairage et Chauffage par le gaz à Noyon.	Obligat.		
Eclairage et Force Motrice de Brive	Actions.		
Eclairage et Chauffage de Cauterets	Obligations.	1 janvier	
Electricité de Paris (Société d')	Actions.		
Electro-Métallurgique à Froges (Société Française).	Actions		
	Parts		
Energie Electrique (Compagnie Générale)	Actions.		

DÉSIGNATION DES VALEURS		DATES DES REMBOURSEMENTS	
Etablissements des Baignots	Actions		
	Obligations		
Gaz de Bordeaux. (Compagnie Nouvelle du)	Actions		
	Obligations		
Gaz de Château-Thierry	Actions.		
Gaz de Firminy et du Chambon.	Actions		
	Obligations		
Société Hydro-Electrique de Vizille.	Obligations 4 0[0	15 octobre	
Electricité de la Narturby	Obligations.		
VALEURS DIVERSES			
Amidonerie et Rizerie de France	Obligations.		
Biscuits Germain (Manufacture Lyonnaise)	Actions.		
Brasseries Schneider			
Carrières du Carteyral	Actions		
	Parts		
Chaux et Ciments Lafargue du Teil	Actions.		
Ciments de Vimines et Chaux de Leysse	Actions		
	Obligations		
Distillerie La Rhodine			
Ecole libre de St-Joseph de Reims.	Actions		
	Obligations	1 janvier	
Ecole Nouvelle	Actions		
	Obligations		
Etablissements Herson	Actions.		
Etablissements de la Risle	Obligations.		
Grands Cafés de Toulouse	Actions		
	Obligations		
Hôtel de l'Univers à Tours	Actions.		
Hôtels Réunis (Société Rennaise)	Actions.		
Imprimerie Chaix	Actions.		
La Protection	Actions.		
L'Epargne (Société)	Actions		
	Obligations		
Magasins généraux de Gray	Actions.		
Manufacture de Chaussures à Fère-en-Tardenois			
Marché de la Plc-St-Martin.	Actions	25 janvier	
	Obligations	1 août	
Matériel agricole et indust.	Actions		
	Obligations		
Odelin frères (ancienne maison)	Actions		
	Obligations		
Panification monégasque modèle Franco-Viennois	Actions.		
Papeterie de Champagne	Actions et parts		
	Obligations 5 0[0		
	Obligations 4 1[2 0[0		
Papeterie Gouraud	Actions		
	Obligations	1 mars	
Papeteries du Limousin	Actions		
	Obligations	1 février	
Pêcheries à vapeur d'Arcachon			
Pêcheries à vapeur (Sté Nouvell.	A tions		
	Parts		
	Obligations		
Peignage et Filature de Bourre de Soie.	Actions		
	Obligations		
Phosphates de Constantine			
Polders de l'Ouest	Actions.		
Pompes Funèbres du Littoral			
Publicité (Société Lyonnaise)	Actions.		
Salines de Dombasles (Octobon et Cie)			
Sels de Besançon	Actions		
	Obligations	15 janvier	15 juillet
Silos Nantais			
Sirven (Société B.)	Actions		
	Obligations		
Société Agricole Lyonnaise du Nord de l'Afrique	Actions.		
Société Caudrésienne de Blanchiment, Teintures et Apprêts	Actions.		

DESIGNATION DES VALEURS		DATES DES REMBOURSEMENTS	
Société Chimique des Usines du Rhône....	Actions.		
Société Coopérative de Montreuil-s-Ille...	Actions.		
Société Française des Munitions de Chasse, de Tir et de Guerre.....	Actions.		
Société Hypothécaire Belge.....			
Société Immobilière l'Avenir.....	Obligations.		
Société Immobilière de Pellevoisin.....	Obligations.		
Société Lyonnaise de Caout. Souple et Durci.....	Actions....		
Sucrerie et Raffinerie de Ripiceni.....	Obligations.		
Talcs de Luzenac.....	Actions.....	Agence de Foix	
	Parts.....		

Le Cours de la Banque et de la Bourse

82e Année

COTE DESFOSSÉS

82e Année

* * *

12 pages tous les jours

* * *

EST LE MIEUX RENSEIGNÉ DE TOUS LES JOURNAUX FINANCIERS

!!

42, rue Notre-Dame-des-Victoires

PARIS

MINES DIVERSES

Anglo-French Ticapampa Silver Mining Company

Société anglaise à responsabilité limitée, enregistrée le 10 décembre 1903.

Objet : Exploiter la propriété minière connue sous le nom de Compagnie Minière de Ticapampa, située au Pérou et dont tout l'actif a été apporté à la présente Société ; acquérir et exploiter toutes autres mines ; s'occuper de toute autre affaire pouvant directement ou indirectement augmenter la valeur ou rendre profitable toute propriété ou droit de la Compagnie.

Siège social à Londres, 56, Cannon Street E. C., Secrétaire M. A. Dangerfield. Bureau à Paris, 22, rue Saint-Augustin.

Capital social: £ 100.000, en 100.000 actions de £ 1 chacune, dont 90.000 sont actuellement émises. Il reste ainsi en réserve 10.000 actions. 70.000 actions ont été remises à la Compagnie Minière de Ticapampa, pour ses apports qui comprennent notamment : les gisements de Collaracra et de Huancapeti ; des concessions et des mines d'anthracite, une usine de traitement, des propriétés foncières, des concessions d'eau et canaux d'amenée avec force motrice.

Toutes ces propriétés et concessions sont situées province de Huaraz (Pérou).

Conseil d'administration de trois à dix membres, possédant au moins une quantité d'actions d'une valeur nominale de £ 250.

Année sociale: close le 31 décembre.

Assemblée générale: avant fin septembre.

Service financier : au bureau de Paris.

Les titres existent en coupures de 1, 5, 10 et 20 actions.

ADMINISTRATEURS

MM. Dubois, président ; J. de Catelin, Ph. Dunant, L. Jumentier, Ch. Ledoux, Gery Reumaux, R. de Thézillat, W. Cousins, E. Quellennec.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 27 décembre 1904.

Années	COURS Plus haut.	Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1904	31	30	153.000	»
1905	37	30	342.000	6 %

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Valeurs immobilières	1.750.000 »	Capital (90,000 actions émises).	2.250.000 »
Immobilisations	163.453 39	Créditeurs divers	34.478 70
Approvisionnements	234.693 41	Effets à payer	49.407 50
Minerais et produits en stock.	99.787 45	Réserve statutaire	7.656 »
Cautionnement pour la circulation des actions en France.	18.400 »	Réserve supplémentaire	22.968 »
Espèces en caisse et chez les banquiers	119.420 92	Profits et pertes : Solde reporté de l'exercice précédent.	47.595 10
Débiteurs divers	293.754 97	Bénéfices nets de l'exercice . .	294.404 84
Actions réservées pour émoluments	27.000 »		
	2.706.510 14		2.706.510 14

Compagnie des Mines de fer d'Arditurri

Société anonyme espagnole constituée le 28 novembre 1905.

Objet: L'exploitation des mines de fer dénommées: la Oportuna, Arditurri, Echolachurri, Santa Barbara, San Pedro, San Roman et 40 % de la mine San Jose; l'acquisition, la prise à bail ou ferme, soit par voie d'apport ou de toute autre manière et l'exploitation de tous autres gisements miniers de quelque nature et en quelque endroit qu'ils soient situés; en Espagne ou à l'Etranger; la cession et promesse de cession totale ou partielle ou la location ou sous-location des propriétés minières appartenant à la Société ou que cette dernière aura le droit de faire; la création pour le service de la Société de toutes voies de communication et moyens de transports terrestres et maritimes quelconques et leur utilisation pour usages publics ou privés ; toutes les opérations se rattachant à ce qui précède.

Siège social: à Arditurri, province de Guipuscoa, Espagne.

Comité de direction: à Paris.

Durée: indéfinie.

Capital social : 7 millions de pesetas or, divisé en 28.000 actions de 250 pesetas or chacune, sur lesquelles, 12.000 entièrement libérées ont été remises, en sus d'une somme de 3 millions de pesetas or, aux apporteurs.

Conseil d'Administration: trois membres au moins et onze au plus, propriétaires de 100 actions et nommés pour six ans, sauf le premier conseil qui est nommé pour trois ans.

Année sociale: close le 31 décembre.

Assemblée générale: avant fin juin; une voix par 10 actions, maximum les 2/5 des voix; dépôt dans les délais fixés par l'avis de convocation.

Répartition des bénéfices: 5 % à la réserve, 5 % du montant libéré des actions; 15 % au Conseil d'Administration, le reste à la disposition de l'Assemblée.

Service financier : Banque Bruneel, 60, rue de la Victoire, Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. C. Blanchot, P. Dervieu, X. Lauras, H. Marret, G. Parent du Châtelet.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, depuis le 1er août 1906.

Compagnie Royale Asturienne des Mines

Société belge constituée le 30 mai 1853, modifiée par arrêtés royaux des 11 juillet 1854, 11 août 1856, 10 juillet 1859; transformée en société anonyme le 1er juillet 1868.

Objet : l'extraction de la houille, des minerais de plomb argentifère, zinc et autres, dans les limites de ses concessions; la recherche de la houille et de ces divers minerais; l'obtention, l'acquisition ou le bail des concessions nécessaires pour les exploiter, le traitement de tous les minerais qui seront exploités ou acquis, ainsi que toute opération nécessaire pour donner aux métaux qui en proviendront, les formes requises pour leur réalisation; le commerce des divers produits qu'elle peut exploiter ou fabriquer.

Siège social: 152, rue Royale, à Bruxelles; direction générale à Liège, 27, boulevard d'Avroy.

Durée: 90 ans du 9 juin 1853.

Capital social: 6.000.000 de francs, divisé en 20.000 actions sans désignation de valeur.

Conseil d'administration: 5 membres au moins et 7 au plus, propriétaires de 100 actions.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : le deuxième lundi de mai ; une voix par 20 actions, maximum 5 voix; dépôt des titres 15 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices: premier dividende de 12 fr. 50 par action; sur l'excédent: 1° 20 % à la réserve, 2° au Conseil d'Administration: 2 % par administrateur sur les premiers 400.000 francs d'excédent; 1 % par administrateur sur les 400.000 francs suivants; 1/2 % par administrateur sur le reste; 3° aux commissaires: 2 1/2 % sur les premiers 400.000 francs d'excédent ; 1 % sur les 400.000 francs suivants, 1/2 % sur le reste; 4° au Directeur général: 2 %. Le surplus aux actionnaires.

Service financier: à Bruxelles, à la succursale de la Banque de Paris et des Pays-Bas; à Liège chez MM. de Mélotte de Noidans et Cie, Banque Dubois ; à Paris, Crédit Industriel et Commercial.

Les titres doivent se livrer timbrés.

ADMINISTRATEURS.

MM. Jules Hauzeur, Adolphe Hauzeur, Eugène Pereire, Raphaël Bischoffsheim, Félix Boisot, Ferdinand Bischoffsheim, le marquis de Pidal.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 14 janvier 1899.

Années	COURS Plus haut	COURS Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	5.700	4.005	4.310.000	200
1902	5.200	4.550	4.310.000	200
1903	6.045	4.900	4.841.000	225
1904	6.040	5.395	5.905.000	275
1905	6.894	5.930	6.969.000	325

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	fr.	PASSIF	fr.
Immeubles et concessions. . .	Mémoire	Capital social.	6.000.000
Matériel et meubles.	Mémoire	Réserves	10.957.000
Approvisionnements et charbons	759.000	Dividendes arriérés	60.000
Minerais	1.532.000	Créditeurs divers	742.000
Zinc brut et laminé.	1.405.000	Bénéfices	6.969.000
Plomb brut et ouvré	1.417.000		
Caisse	222.000		
Débiteurs.	12.169.000		
Effets à recevoir	1.524.000		
Rente belge	5.700.000		
	24.728.000		24.728.000

Société Ottomane des Mines de Balia-Karaidin

Société anonyme ottomane, constituée le 25 mai/6 juin 1892.

Objet: L'exploitation de trois concessions minières situées dans le vilayet de Brousse (Turquie d'Asie), savoir : 1° La mine de plomb argentifère avec scories de Khodja-Gumuch, d'une étendue de 17.234 deunums (environ 1.723 hectares) ; 2° La mine de plomb argentifère avec scories du Kara-Aïdin, d'une étendue de 8.654 deunums (environ 865 hectares) ; 3° La mine de lignite de Mandjilick d'une étendue de 2.763 deunums 1/2 (environ 276 hectares) ; 4° La mine de Paslak d'une étendue de 298 hectares.

Siège social : à Constantinople, Karakeuy Yeni Han 28.

Durée: 93 ans, expirant le 8 février 1985.

Capital social: à l'origine 198.000 livres turques ou 4.500.000 francs, divisé en 9.000 actions de L. t.q. 22 soit 500 francs; porté le 4/17 août 1904 à 264.000 livres turques, soit 6 millions de francs, divisé en 60.000 actions de liv. tqes, soit, 100 francs.

Conseil d'administration: de cinq à onze membres, propriétaires de 100 actions.

Année sociale: close le 31 décembre.

Assemblée générale avant fin juin; une voix par 20 actions, maximum 25 voix. Dépôt 10 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices: 10 % au fonds de réserve, 5 % d'intérêt aux actions ; sur le surplus : 12 % aux administrateurs et 88 % aux

actions. L'Assemblée générale peut prélever, sur les bénéfices, le montant nécessaire pour rembourser un certain nombre d'actions désignées par le sort.

Service financier: à Paris, Société Marseillaise.

ADMINISTRATEURS

MM. Th. Mavrogordato, E. Eugenidi ; Is. Fernandez, J. de Catelin, Alex. Spandony, F. Rouzaud, Th. Testa, Ed. Mille.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 30 mai 1899 et à terme, depuis le 28 novembre 1904.

Années	COURS Plus haut	COURS Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
	ACTIONS DE 500 FRANCS			
1901	740	350	Ltq. 19.013	Fcs. 7 50
1902	513	340	10.597	»
1903	650	465	49.244	45
	ACTIONS DE 100 FRANCS			
1904	430	408 50	97.506	20
1905	760	386	108.723	25

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	livres tq.	PASSIF	livres tq.
Mines et concessions	164.167 39	Capital 60.000 actions a L.t.q. 440	264.000 »
Immeubles	28.909 84	Créditeurs divers	19.223 04
Matériel et outillage	32.057 37	Caisse de secours	1.072 09
Gros travaux de 1er établissement	15.998 44	Compte d'ordre	18.996 75
Mandjilik, voie ferrée	1 »	Coupons d'obligations non présentés	3 25
Electricité	34.364 40	Dividende 1900/1905 non réclamé	180 34
Exploitation Karaïdin	11.800 21	Réserve statutaire	42.386 19
Réparation chaussée	3.336 41	Profits et Pertes : bénéfice au 31 décembre 1905	108.723 47
Minerais en stock	28.959 70		
Approvisionnements	36.764 62		
Chevaux, voitures et harnais	4.372 38		
Débiteurs divers	10.713 02		
Espèces en caisse	4.073 18		
Compte d'ordre	53.581 12		
Titres en portefeuille	25.486 05		
	454.585 13		454.585 13

The British Molybdenite Co Ltd

Société anonyme anglaise à responsabilité limitée, enregistrée le 28 décembre 1904.

Objet: L'acquisition et l'exploitation de 25 claims de molybdénite situés à Hovland près Bjerkreim, dans le comté de Stedevidner (Norwège).

Siège social : 18, Booth Street, Manchester. H. Baker, secrétaire.

Capital social: 100.000 livres en pareil nombre d'actions de 1 £ chacune, sur lesquelles 80.000 furent remises entièrement libérées aux apporteurs et 5.829 souscrites en espèces.

Conseil d'administration: trois membres au moins et sept au plus, propriétaires de 25 actions.

Assemblée générale: aux lieu et date fixés par le Conseil d'Administration. Une voix par action.

Les titres ne se négocient qu'en coupures de 5.

ADMINISTRATEURS

MM. A. Dewhurst, W. Lees, C. M. Cully.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 11 septembre 1906.

Calstock Tin and Copper Ltd

Société anglaise à responsabilité limitée, enregistrée à Londres le 5 mai 1900.

Objet: L'acquisition ou l'exploitation de toutes concessions minières, terrains miniers ou options en Cornouailles ou ailleurs, et plus particulièrement les mines Prince of Wales Tin Mines et West Wheal Edward situées à Harrow-Barrow en Cornouailles, Ecosse.

Siège social: 30, Moorgate Street à Londres, E. C.

Capital social: 100.000 livres divisé en 100.000 actions d'une livre, dont 70.000 émises; 39.000 actions ont servi à rémunérer les apports,

en sus d'une somme de 1.500 livres en espèces et 2.000 livres en obligations.

Conseil d'administration: trois membres au moins et sept au plus, propriétaires de 100 livres d'actions.

Année sociale: close le 20 novembre.

Assemblée générale: aux lieu et date fixés par le Conseil d'Administration; une voix par action.

Répartition des bénéfices: d'abord prélèvement de £ 400 pour le Conseil d'Administration, puis 6 % d'intérêt aux actions; sur le solde 10 % au Conseil d'Administration, 90 % aux actions.

RÉPARTITIONS.

Il n'a été distribué aucun dividende jusqu'ici.

ADMINISTRATEURS

MM. G. Robinson, L. de Montreuil, J. Dreifuss.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Création, en vertu d'une délibération du Conseil d'administration du 15 mai 1902, de 16.800 livres d'obligations première hypothèque en titres de 10 livres chacun, productives d'un intérêt de 5 % par an, payable par trimestre, les 15 février, mai, août et novembre de chaque année. Remboursement au moyen de 10 tirages, devant avoir lieu chaque année le 15 février, jusqu'au 15 février 1913; remboursement le 15 mai suivant.

Service financier: chez MM. Victor et Cie, 13, boulevard Haussmann, Paris.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant depuis le 22 septembre 1902 et les obligations depuis le 13 août 1902.

	COURS DES ACTIONS		COURS DES OBLIGATIONS	
Années	Plus haut	Plus bas	Plus haut	Plus bas
1902	48 50	28	239	230
1903	65 »	31	241	232
1904	32 »	15	232	200
1905	25 50	12	Pas de cours.	

BILAN AU 20 NOVEMBRE 1905

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Compte d'achat	45.777	Capital : autorisé £ 100.000,	
Dépenses aux mines	2.893	— émis	63.988
— à Paris	256	Obligations	15.120
— à Londres	114	Créanciers : comptes divers et intérêts sur obligations	573
Charges d'administration	1.262		
Caisses, Banques	368		
Cautionnements	612		
Compte fournitures Paris	112		
Profits et Pertes antérieurs	28.287		
	79.681		79.681

Cape Copper Company

Société anglaise à responsabilité limitée, enregistrée le 30 avril 1888 comme reconstitution de la Cape Copper Mining Company, fondée en 1863.

Objet: L'exploitation de mines de cuivre. La Compagnie possède en toute propriété des mines de cuivre dans le Namaqualand, dénommées Ookiep, Nababeep, South, Spectakel, Koperberg, Ookiep East, North Spectakel, Ookiep South, Narrap et Carolusberg East. Depuis 1890, la Compagnie a pris à bail à la Tilt Cove Company pour une durée de 99 ans, la mine de Tilt Cove, située à Terre Neuve, moyennant une rente de 4.400 livres par an et la moitié des bénéfices nets.

Siège social: à Londres, 9, Queen street place, E. C. Secrétaire M. P. J. Franks. Agence à Cape Town.

Capital social: à l'origine, 600.000 livr. st. ou 15 millions de francs, divisé en 300.000 actions, de 2 livres soit 50 francs chacune, qui furent échangées contre les actions de l'ancienne Compagnie à raison de 15 nouvelles contre une ancienne; porté en 1891 à 750.000 livres ou 18.750.000 fr. en actions de 2 livres, dont 600.000 livres en actions ordinaires libérées, et 150.000 livres en actions de préférence libérées.

Sur les actions de préférence, le montant émis est de 90.000 livres ; avec 600.000 livres d'actions ordinaires le capital émis se totalise donc par 690.000 livres.

Conseil d'administration: de trois à six membres, propriétaires chacun de 500 actions ordinaires ou de préférence.

Année sociale: close le 30 avril au Cap et le 31 août à Londres.

Assemblée générale : en décembre, à Londres ; une voix par action ordinaire ou de préférence.

Répartition des bénéfices: 6 % à titre d'intérêt cumulatif aux actions de préférence, 6 % aux actions ordinaires. Le surplus se partage entre toutes les actions indistinctement; toutefois, il peut être prélevé sur les bénéfices, une portion destinée aux fonds de réserve.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5, 10, 20 et 25 actions.

Service financier: à Londres, au siège social.
Les titres doivent se livrer timbrés.

ADMINISTRATEURS

MM. E.-A. Pontifex, président; J. C. Champney; T.-R. Kent; J. Taylor, T. Blair Reynolds.

Les actions ordinaires sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme.

Années	COURS Plus haut	Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	150 »	108 50	248.895	16 25
1902	137 »	52 »	— 6.494 (1)	»
1903	89 »	63 »	96.979	5 »
1904	128 »	62 50	183.795	10 60
1905	161 50	99 »	263.562	16 25

(1) Perte.

BILAN AU 30 AVRIL 1905 AU CAP ET 31 AOUT 1905 A LONDRES

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Terrains et constructions	246.721	Capital : 300.000 actions ordinaires	600. 000
Chemins de fer et jetée	183.255	75.000 actions préfér. (45.000 émises)	90.000
Mines et fonderies	89.310	Effets à payer	62.443
Machines, matériel, etc.	82.499	Fonds d'assurance	6.003
Marchandises, etc.	77.345	Fonds de réserve	75.000
Débiteurs divers	76.832	Fonds d'amortissements divers	185.000
Tilt Cove	77.652	Compte Tilt Cove	82.841
En caisse et en banque	170.431	Compte en suspens	7.842
Fonds d'Etat ou coloniaux	117.521	Profits et Pertes	195.508
Loyers d'avance	291		
Minerais et métal en stock	108.327		
Paiements pour l'exercice 1903	74.453		
	1.304.637		1.304.637

Capillitas Copper Company

Société anglaise à responsabilité limitée, incorporée à Londres le 25 novembre 1901.

Objet: L'achat et l'exploitation des mines de cuivre de Capillitas et d'Atajo, pourvues de deux fonderies, le tout situé à 30 et 33 milles de Capillitas, district d'Andalgala, Etat de Catamarca, République Argentine.

Siège social : à Londres, 6, Princes Street E. C., secrétaire M. J. G. Tait.

Capital social: 600.000 livres, divisé en 150.000 actions de préférence cumulatives 7 %, 150.000 actions ordinaires cumulatives 7 %, et 300.000 différées, toutes entièrement libérées; au 30 juin 1905 il restait à la souche 15.000 actions différées. Les apports ont été rémunérés par la remise de 150.000 actions ordinaires libérées, 300.000 actions différées libérées et 50.000 livres en espèces.

Conseil d'administration: trois à sept membres, propriétaires chacun d'un capital de 250 livres en actions ; l'ensemble du Conseil a droit à rémunération annuelle de 2.150 livres, non comprise la part de bénéfice mentionnée ci-après.

Année sociale: close le 30 juin.

Assemblée générale: à l'époque fixée par le Conseil d'Administration; une voix par action de préférence, une voix par deux actions ordinaires, une voix par 5 actions différées.

Répartition des bénéfices: 7 % cumulatifs aux actions de préférence, 7 % cumulatifs aux actions ordinaires ; ensuite 5 % au Conseil sur la totalité du bénéfice, avec un maximum de 10.000 livres. Sur le surplus, 30 % aux actions de préférence, 30 % aux actions ordinaires et 40 % aux actions différées.

Les titres au porteur existent en coupures de 1, 5, 10 et 25 actions.

ADMINISTRATEURS

MM. G. Grinnell-Milne; N. Brown; O. Bemberg; J. N. Sparks; C. C. Turnbull.

RÉPARTITIONS

Il n'a été distribué aucun dividende jusqu'ici.

Les actions ordinaires de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant depuis le 23 octobre 1903.

Années	COURS Plus haut	Plus bas
1903	35 50	27 »
1904	48 »	20 »
1905	66 »	40 75

BILAN AU 30 JUIN 1905

ACTIF	livres			PASSIF	livres		
Prix d'achat des propriétés.	498.748	4	4	Capital autorisé	600.000	0	0
Terrains Muschaca et Choya.	1.581	8	0	Capital non émis ou non libéré	15.350	5	0
Travaux, constructions, câble aérien et matériel fixe . .	46.113	18	8	Reste.	584.650	15	0
Matériel roulant et bêtes de somme.	5.157	2	2	Hypothèque transférée aux vendeurs.	2.299	15	4
Approvisionnements à la mine.	6.501	9	10	Obligations 6 1/2 0/0. . . .	17.500	0	0
Mobilier des bureaux à Londres	37	12	0	Intérêts des obligations. . .	305	15	9
Produits en magasin	3.260	0	5	Créditeurs	2.446	19	1
Débiteurs.	2.632	13	8	Reste à payer aux vendeurs.	15 000	0	0
Espèces en banque et en caisse	5.028	9	10				
Dépenses préliminaires suivant comptes au 30 juin 1904	4.121	14	3				
Développements et frais d'exploitation aux mines . . .	34.733	18	7				
Dépenses à Londres.	14.286	13	5				
	622.203	5	2		622.203	5	2

The Carballino Gold and Arsenic Mines Ltd

Société anglaise à responsabilité limitée incorporée le 27 juin 1905.

Objet: L'exécution du contrat passé le 19 juin 1905 entre MM. Catala et Epplé et un groupe représentant la Compagnie en formation pour acquérir des mines aurifères et arsénieuses, dans le district de Boboras, près Carballino, dans la province d'Orense en Espagne, et certains droits d'eau dans la même province; l'acquisition et l'exploitation de toutes autres mines en Espagne ou ailleurs ainsi que le traitement industriel des différents métaux.

Siège social : 147, Leadenhall Street, E. C., à Londres, Direction à Paris, 4, rue Cambacérès.

Capital social: 140.000 livres ou 3.500.000 francs divisé en 140.000 actions d'une livre ou 25 francs, sur lesquelles 80.000 ont servi à rémunérer les apports.

Conseil d'Administration: 3 membres au moins et 7 au plus, propriétaires de 1.000 actions, renouvelables annuellement par tiers, à partir de 1908.

Année sociale: close 4 mois avant l'assemblée générale.

Assemblée générale: aux lieu et date fixés par le Conseil d'Administration; 1 voix par action.

ADMINISTRATEURS

M. M. C. de Lagatinerie, R. Arnoux, L. Chevalier, L. Bourgois.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 11 avril 1906.

Société des Mines de Cuivre de Catemou

(CHILI)

Société anonyme belge, constituée le 2 juin 1899, modifiée par Assemblée générale du 26 juin 1903.

Objet: L'acquisition, la mise en valeur et l'exploitation de certaines concessions minières, fonderies ou propriétés territoriales situées dans la République du Chili et groupées sous les noms de San-Felipe, province de San-Felipe, Cobre-Melon, département de Quillota, Chagual, Salado-Maquinas, Niguel-Fundo, de Catemou et leurs dépendances, département de Putuaendo, province d'Aconcagua ; cette dernière comportant une hacienda de 12.000 hectares environ, et subsidiairement emportant la propriété du sol à titre définitif : 1° L'acquisition, la mise en valeur, l'exploitation, l'affermage ou la location, la demande en concession et le « denuncio » soit aux autorités compétentes, soit autrement de toutes autres concessions minières ou propriétés situées au Chili ; 2° L'acquisition, la demande en concession, l'exploitation, l'affermage ou la location, la construction de toutes usines ou magasins, moyens de transports, voie ferrée, force motrice hydraulique ou électrique, établissements de toute nature destinés aux exploitations de la Société ; 3° L'achat, la vente, le traitement de tous minerais ou métaux et de tous approvisionnements ; 4° La revente ou l'apport soit contre espèces, soit

autrement, des objets énoncés aux paragraphes 1 et 2 ci-dessus, le tout pour son compte, pour compte de tiers ou en participation avec des tiers. — La Société peut également constituer toutes associations ou sociétés spéciales pour la réalisation de l'un ou de l'autre de ces objets, participer à leur constitution, s'intéresser à d'autres sociétés ou fusionner en tout ou parties avec celles-ci. — En un mot, la Société peut faire toutes les opérations industrielles, financières ou commerciales qui seraient l'origine ou la conséquence des opérations principales ci-dessus énoncées.

Siège social: 50, boulevard de la Senne, à Bruxelles; agence à Paris, 50, boulevard Haussmann.

Durée: 30 ans du 2 juin 1899.

Capital social: 5 millions de francs en 10.000 actions privilégiées de 500 francs. Il a été créé, de plus, 35.000 actions ordinaires sans désignation de valeur, attribuées à la Compagnie des Mines et Minerais pour apport de diverses promesses de vente, options, etc.

Conseil d'administration: cinq à neuf membres, propriétaires chacun de 50 actions privilégiées.

Année sociale: close le 31 décembre.

Assemblée générale : le dernier vendredi de juin, à 3 heures ; une voix par action ordinaire, dix voix par action privilégiée ; dépôt cinq jours à l'avance.

Répartition des bénéfices: 5 % à la réserve; la somme nécessaire pour distribuer 8 % du montant versé sur les actions privilégiées ; sur le surplus 7 % au Conseil d'administration et somme suffisante pour donner, à chaque commissaire, le tiers du tantième d'un administrateur ; ensuite 5 % au moins et 10 % au plus pour former un fond de prévoyance à concurrence des deux cinquièmes du capital social : sur le solde : 60 % aux actions privilégiées et 40 % aux actions ordinaires.

Service financier : au siège social et à la Banque de Paris et des Pays-Bas.

ADMINISTRATEURS

MM. A. Adam, M. Lyon, Balny d'Avricourt, G. de la Bouglise, Delamarre, E. Renevey, G. Renevey, A. Collignon, A. L. Pearse.

RÉPARTITIONS

Il n'a pas été distribué de dividende jusqu'ici.

Les actions privilégiées de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 26 janvier 1900.

Années	COURS Plus haut	Plus bas	Bénéfices nets
1901	395	200	»
1902	500	240	»
1903	320	205	»
1904	450	140	1.000
1905	940	397	713.000

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Mines et concessions	1.648.428 42	Capital	5.000.000 »
Immeubles et constructions	1.333.649 84	Obligations 5 0/0	2.393.000 »
Frais de constitution	41.417 46	Créditeurs divers et effets à payer	644.669 01
Prise de possession et mise en exploitation	754.601 35	Cautionnement des administrateurs	232.500 »
Installations minières et installations extérieures	299.602 26	Profits et pertes	713.001 61
Matériel, mobilier, outillage, approvisionnements, animaux	2.503.520 15		
Caisse, banque, débiteurs	460.312 20		
Mattes et barres de cuivre	165.680 50		
Minerais et fondants à traiter	334.935 19		
Obligations en réserve	444.000 »		
Prime de remboursement des obligations	560.458 35		
Cautionnement des administrateurs	232.500 »		
	8.983.170 62		8.983.170 62

Société Industrielle et Métallurgique du Caucase

Société anonyme française, définitivement constituée le 28 octobre 1897, modifiée par décision des Assemblées générales extraordinaires des 8 juin 1898 et 7 mars 1903.

Objet: L'exploitation au Caucase de toutes mines et de tous minéraux dont la Société pourrait devenir propriétaire ou locataire ou dont les concessions lui seraient accordées ; la construction et l'ex-

ploitation de tous établissements industriels ayant pour objet le traitement, la manipulation des produits extraits des mines.

Elle a pour objet immédiat la mise en exploitation de gisements de minerais de cuivre situés au Caucase et appartenant à la Société française des Mines d'Akhtala.

Siège social: à Paris, rue de la Chaussée-d'Antin, 64.

Durée: 99 ans, du 28 octobre 1897.

Capital social: à l'origine 1.250.000 francs, divisé en 2.500 actions de 500 francs chacune ; porté par décision de l'Assemblée générale extraordinaire du 25 avril 1898 à 5 millions de francs par la création de 7.500 actions nouvelles. Enfin par décisions des 7 février et 7 mars 1903, le capital a été ramené à 2.500.000 fr. par la réduction de taux nominal des actions de 500 fr. à 250 fr., et porté ensuite à 4.500.000 fr. par l'émission au pair de 8.000 actions nouvelles de 250 fr.

Conseil d'administration: 6 à 11 membres, nommés pour six ans, et propriétaires de 50 actions chacun.

Année sociale: close le 30 juin.

Assemblée générale: avant fin décembre; une voix par dix actions, maximum cent voix. Dépôt cinq jours à l'avance.

Répartition des bénéfices: 5 % à la réserve, 5 % aux actions; sur le surplus 10 % au Conseil d'administration et 90 % aux actionnaires.

Service financier : à la Banque Suisse et Française.

ADMINISTRATEURS

MM. Lamaizière, Giraud-Jordan; Bayard, Bonnardel, H. Damour, Gaillochet, Galicier, Raoul Duval, Fontaine.

RÉPARTITIONS

Il n'a pas été distribué de dividende jusqu'ici.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 24 février 1899.

Années	COURS	
	Plus haut	Plus bas
1901	760	400
1902	500	150
1904	306	225
1903	325	237
1905	286	120

BILAN AU 30 JUIN 1905

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
mmobilisations	3.432.104 02	Capital.	4.500.000 »
Magasin	549.704 53	Réserve légale	14.501 56
Redevance Akhtala nº 1. . . .	500.000 »	Réserve d'amortissement . . .	100.000 »
— Akhtala nº 2. . . .	118.992 65	Créditeurs divers	530.180 32
Débiteurs divers	422.582 42	Profits et Pertes	10.848 12
Caisses, banques, portefeuille.	132.146 38		
	5.155.530 »		5.155.530 »

The Cevreni Breg Mining Cº Ltd

Société anonyme anglaise à responsabilité limitée, incorporée à Londres le 24 janvier 1906.

Objet: L'acquisition et l'exploitation de la concession accordée, pour une période de cinquante ans, le 20 avril 1901, à la Société anonyme belge de Valeurs Industrielles et minières, et située dans le voisinage des communes de Beli-Potok et Ripagne, district de Vratchar, province de Belgrade (Serbie).

Siège social : 30, Moorgate Street à Londres E. C. Bureau administratif: à Paris, 9, rue Le Peletier.

Capital social: 100.000 liv. st., soit 2.500.000 francs, divisé en 25.000 actions de £ 4 chacune ou 100 francs. Sur ce nombre, 22.500 ont été émises, sur lesquelles 8.750 ont été souscrites en espèces, à savoir 7.250 libérées entièrement et 1.500 libérées de 5 %.

Conseil d'administration: 3 membres au moins et sept au plus, propriétaires de 25 actions, renouvelables annuellement par tiers.

Assemblée générale: aux lieu et date fixés par le Conseil d'administration et annoncés sept jours au moins avant la réunion: une voix par action.

Répartition des bénéfices: après répartition de 5 % des bénéfices nets au Conseil d'administration et prélèvement pour les réserves, les actionnaires ont droit à la totalité du solde disponible.

Service financier: au siège social et au bureau administratif de Paris.

ADMINISTRATEURS

M. L. Salomon, A. Fontaine, W. E. Thomson, F. A. B. Anderson, G. Robinson ; Bertram Whitehill, secrétaire.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 12 mars 1906.

Société des Mines et Usines de Cropino

Société anonyme belge, constituée en 1895 sous la dénomination: « Société Minière de Cropino et Extensions ». En 1900, ce titre fut changé en celui de: « Compagnie d'Exploitations Minières, société anonyme franco-belge », remplacé lui-même par la raison sociale actuelle.

Objet: L'acquisition, la mise en valeur et l'exploitation de concessions minières et le traitement des minerais, notamment l'exploitation des mines « Boco del Cropino », Balmore, Le Garronica, Fontana Fomarco, situées en Italie.

Siège social: à Bruxelles, 108, rue Massini. Siège administratif à Paris, 8, rue de Provence.

Durée: 30 ans, du 15 juillet 1895.

Capital social: 1.350.000 francs, divisé en 54.000 actions de 25 francs chacune. Sur ce nombre, 4.000 actions ont été réparties aux actionnaires de la société anonyme d'Exploitations Minières et 38.000 ont servi à rémunérer les apports.

Conseil d'administration: 3 à 9 membres, possédant chacun 200 actions.

Année sociale: close le 31 décembre.

Assemblée générale: le second mardi d'avril. Dépôt des titres 8 jours à l'avance.

Répartition des bénéfices: 5 % à la réserve. Sur le surplus: 10 % aux administrateurs et commissaires et 90 % aux actionnaires.

Service financier: à Paris, au siège administratif.

ADMINISTRATEURS

MM. de Boursetty, de Mangny, Roland.

RÉPARTITIONS

Aucun dividende n'a été distribué jusqu'ici.

Les actions de cette société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 19 juillet 1906.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Immobilisations	1.114.275 57	Capital	1.350.000 »
Premier établissement	338.096 28	Réserve d'amortissement . . .	400.000 »
Installations nouvelles	123.532 62	Créditeurs	34.680 70
Cautionnements	8.951 40	Or en lingots	32.054 65
Caisse	2.779 73		
Actionnaires	229.099 75		
	1.816.735 35		1.816.735 35

De Beers Consolidated Mines

Société à responsabilité limitée, enregistrée le 13 mars 1888 dans la colonie du Cap.

Objet: L'exploitation de mines de diamant dans le Griqualand West (Afrique du Sud).

Siège social: Kimberley, Griqualand Ouest, Afrique Australe; bureau à Londres, 15 st. Swithin's Lane E. C.

Capital social: à l'origine 100.000 liv. st. porté par accroissements successifs à 3.950.000 livres en 790.000 actions de 5 livres et définitivement fixé, par décision d'Assemblée Générale du 23 décembre 1901 à 4.500.000 livres, divisé en 800.000 actions de préférence de 2 1/2 li-

vres chacune et 1.000.000 actions ordinaires de 2 1/2 livres chacune, toutes entièrement libérées.

Conseil d'administration: 18 administrateurs dont deux sont nommés à vie.

Année sociale: close le 30 jum.

Assemblée générale: en novembre à Kimberley, composée de tous les porteurs d'actions ordinaires, les porteurs d'actions de préférence n'ayant droit de vote qu'aux assemblées ayant pour objet la réduction du capital ou la mise en liquidation.

Répartition des bénéfices: après prélèvement d'un dividende cumulatif de 40 % soit 1 livre ou 25 francs par action de préférence, le solde des bénéfices est réparti aux actions ordinaires. En cas de liquidation, les actions de préférence ont un droit de priorité sur le capital, à raison de 20 livres par action.

Service financier: à Paris, chez MM. de Rothschild. Les dividendes sont généralement payés en deux fois: en août, acompte pour les actions ordinaires et 10 sh. aux actions de préférence, et en février, solde pour les actions ordinaires et 10 sh. aux actions de préférence.

Les actions au porteur sont en coupures de 1, 5 et 10 actions.
Les titres doivent se livrer timbrés.

ADMINISTRATEURS

MM. J. Wernher, Lionels Philip, gouverneurs à vie; F. Hirschhorn et Gardner F. Williams, suppléants; C. Meyer, C. E. Atkinson, F. Baring-Gould, G. Wm. Compton, R. English, D. Harris, L. S. Jameson, S. B. Joel, M. Bretton, H. Mosenthal, C. E. Nind, F. Oats, H. P. Rudd, T. G. Tyson.

Les actions anciennes de cette Société ont été inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme, jusqu'en avril 1902, époque où elles furent remplacées par les actions nouvelles de préférence et ordinaires.

	ACT. DE PRÉFÉRENCE		ACT. ORDINAIRES			
Années	Pl. haut	Pl. bas	Pl. haut	Pl. bas	Bénéfices nets	Dividendes actions ordinaires
1902	507	467	630	533	£ 2.283.000	sh. 25 »
1903	504	470	579	474	2.423.000	27 60
1904	491	448	517	451	2.066.000	27 60
1905	472	425	466	403	1.949.000	20 »

BILAN AU 30 JUIN 1905

ACTIF	livres	s.	d.	PASSIF	livres	s.	d.
Compte de claims des Mines de Beers et Kimberley. . .	3.607.707	10	10	Capital :			
Mines Dutoitspan, Bultfontein et Wesselton, domaine de Wesselton.	3.287.993	16	1	800.000 actions de préférence de £ 2.10 s. chacune . . .	2.000.000	0	0
Fermes et propriétés foncières	150.347	0	10	1.000.000 d'actions différées de £ 2.10 s. chacune . . .	2.500.000	0	0
Portefeuille, rentes et actions	781.334	9	10	Obligations 1re hypothèque 5 % de Beers	2.168.820	0	0
Fabrique d'explosifs de Beers	750.000	0	0	Obligations South African Exploration 4 1/2 0/0 de Beers.	1.738.845	0	0
Bureaux, compounds et terrains à bâtir	332.221	12	10	Obligations Bultfontein 4 1/2 0/0 de Beers	145.880	0	0
Mobiliers des bureaux. . . .	11.320	0	0	Réserves	1.560 078	11	5
Machines, matériel et ouvrages permanents	807.770	19	5	Compte d'income-tax en suspens	232.773	14	9
Bétail sur pied	56.833	17	4	Klerksdorp-Fourteen Streams Railway Cy Limited. . . .	150.000	0	0
Bois de construction, combustible et autres approvisionnements pour les mines	580.157	17	7	Créditeurs	126 884	3	7
Minerai bleu sur carreaux .	284.445	4	6	Dettes et obligations, amorties mais non payées . . .	3.087	0	0
Débiteurs : prêts et autres comptes	178.423	7	6	Dividendes non réclamés et divers	25.832	9	4
Portefeuille-réserve.	1.057.255	0	0	Réserve pour le paiement des coupons d'obligations échus à ce jour.	94.985	13	3
Compte de boni, 31/12 1901.	77	0	10	Dividendes semestriels à ce jour, déclarés au 29 juin 1905 (exempts de l'income-tax de la colonie du Cap) :			
Diamants en caisse.	360.073	0	0	Actions de préférence. . . .	400.000	0	0
Effets à recevoir, payés depuis	305.000	0	6	Actions différées	500.000	0	0
Espèces en banque et en caisse.	242.409	8	10	Solde non employé, suivant le compte de profits et pertes.	846.783	14	1
	12.793.370	6	5		12.793.370	6	5

Société des Mines du Djebel-Ressas (Tunisie)

Société anonyme française, définitivement constituée le 4 mai 1900.

Objet: L'exploitation de mines métalliques et principalement l'exploitation de gisements de plomb et de zinc, en Tunisie; le traitement, par tous procédés, des minerais extraits et le commerce de tous minerais; la construction, la location et l'acquisition de toutes usines nécessaires au traitement de tous minerais; la prise de tous

intérêts et de toutes participations sous toutes formes dans des entreprises analogues; et, d'une manière générale, toutes opérations commerciales, agricoles et industrielles, mobilières et immobilières, se rattachant à l'objet social.

Siège social: à Paris, 50, boulevard Haussmann.

Durée: cinquante ans, du 4 mai 1900.

Capital social: 3.500.000 francs, divisé en 7.000 actions de 500 francs chacune. En raison de ses apports, il a été attribué, à M. Henry Jacquemont 3.000 parts de fondateur sur les 10.000 créées et 200.000 fr. en espèces.

Conseil d'administration: deux membres au moins et sept au plus, propriétaires de 25 actions chacun; premier Conseil nommé pour six ans; ensuite, renouvellement par sixième et par an, par tirage au sort d'abord, par ancienneté ensuite.

Année sociale: close le 31 décembre.

Assemblée générale: avant le 1er juin; une voix par dix actions, sans limite maximum; dépôt cinq jours à l'avance.

Répartition des bénéfices: 5 % à la réserve; 6 % des sommes libérées sur les actions; la somme que l'assemblée générale aura fixée, sur la proposition du Conseil, pour alimenter le fonds de réserve spéciale et d'amortissement. Sur le surplus: 50 % aux actions de capital ou de jouissance; 35 % aux parts de fondateur; 15 % au Conseil d'administration.

Service financier : au siège social, au Crédit Lyonnais et à la Société Générale.

ADMINISTRATEURS

MM. Ch. Cambefort, Max Lyon, E. de Bondeli, Ch. Chalupt, A. de Dietrich, M. Wilmotte.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 24 mai 1905.

Années	COURS Plushaut	COURS Plusbas	Bénéfices nets	Dividendes
1902	»	»	60.000	»
1903	»		285.000	»
1904	»	»	455.000	27 50
1905	797	550	956.000	35

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Actif immobilier :		Capital	3.500.000 »
Propriétés	2.311.615 95	Réserve légale	24.868 36
Immeubles	146.377 70	Créditeurs divers	112.658 79
Subvention pour la construction du chemin de fer de Crétéville à la Laverie	1 »	Compte d'ordre	353.015 35
Voies de communication	1 »	Profits et Pertes	280.000 »
Frais de constitution, Frais d'études et divers	1 »		
Actif mobilier :			
Minerais en stock au 31 décembre	454.149 »		
Approvisionnements	45.625 16		
Matériel et mobilier	1 »		
Appareils mécaniques	6.189 73		
Débiteurs divers	142.083 18		
Actif disponible :			
Caisses, Banques, Portefeuille et Titres en reports	1.105.096 81		
Compte d'ordre	59.400 97		
	4.270.542 50		4.270.542 50

Compagnie Minière du Djendli

Société anonyme française, définitivement constituée le 3 janvier 1906.

Objet : L'achat des mines de zinc et métaux connexes connues sous le nom de « Djendli », situées en Algérie, commune de Batna, département de Constantine ; l'exploitation de ces mines, conformément aux droits résultant de cette concession ; le traitement par tous procédés, des minerais extraits et le commerce de tous minerais ; la construction, la location ou l'acquisition de toutes usines nécessaires au traitement des minerais ; l'obtention de toutes concessions de mines en Algérie ou autres pays ; l'aliénation ou l'exploitation de ces mines ; la prise de tous intérêts et de toutes participations sous toutes formes dans des entreprises analogues ; et d'une manière générale toutes opérations commerciales et industrielles se rattachant à l'exploitation du sol ou du sous-sol dont la Société pourra être propriétaire, locataire, cessionnaire ou concessionnaire.

Siège social : 3, rue Pillet-Will, Paris.

Durée : 30 ans du 3 janvier 1906.

Capital social : 1.600.000 francs, divisé en 16.000 actions de 100 fr. chacune.

Conseil d'administration : 3 membres au moins et 7 au plus, propriétaires de 100 actions et nommés pour 6 ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin avril, 1 voix par 10 actions, maximum 50 voix, dépôt 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve, 5 % du montant libéré des actions. Sur l'excédent, 10 % au Conseil d'administration, le surplus suivant décision de l'Assemblée.

Service financier : Société auxiliaire des Mines, 3, rue Pillet-Will, Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. M. Wilmotte, E. de Bondeli, J.-P. Marlier, P. Methol.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés* au comptant depuis le 7 mai 1906.

Société Anonyme des Mines de la Doubovaïa-Balka

Société anonyme française, définitivement constituée le 7 septembre 1892.

Objet : L'exploitation des minerais de fer contenus dans une propriété connue sous le nom de la Grande Doubovaia-Balka (Russie), d'une contenance de 500 déciatines (545 hectares), située au village de Pokrowskoe, district de Verkniédniéprosk, gouvernement d'Ekaterinoslaw (Russie méridionale) ; l'acquisition de ladite propriété ; l'exploitation, dans le sud de la Russie, de toutes autres mines dont la Société pourrait devenir propriétaire ou locataire, ou dont les concessions lui seraient accordées ; la construction et l'exploitation de tous établissements industriels ayant pour objet le traitement, la manipulation et la transformation des produits extraits des mines, et à cet effet l'achat et la location de tous immeubles ; la vente, le transport et le commerce de tous les produits transformés ou non, provenant des mines, établissements industriels et usines de la Société, et généralement toutes les opérations pouvant se rattacher à l'objet de la Société.

Siège social : 6, rue Blanche, à Paris.

Durée : 99 ans, du 7 septembre 1892.

Capital social : 2.500.000 francs, divisé en 5.000 actions de 500 fr. chacune, dont 1.000, entièrement libérées, ont servi à rémunérer les apports, et 4.000 souscrites en espèces.

Conseil d'administration : 7 membres au moins et 11 au plus, nommés pour six ans, et propriétaires de quarante actions chacun.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin, une voix par 10 actions, maximum 25 voix, dépôt 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve, 5 % du montant libéré des actions, somme facultative pour la réserve extraordinaire. Sur le surplus, 10 % au Conseil d'administration et 90 % aux actionnaires.

Service financier : au siège social et chez MM. Mirabaud, Fuerari et Cie.

ADMINISTRATEURS

MM. A. de Bovet, W. d'Eichtal, R.-R. Duval, P. Bayard, M. Gorgeu, L. Le Châtelier, T. Motet, L. Vernes.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 23 mai 1898.

	COURS			
Années	Plus haut	Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
—	—	—	—	—
1901	1.685	1.155	266.000	50
1902	2.215	950	279.000	50
1903	1.745	1.105	427.000	62
1904	1.550	1.280	280.000	50
1905	1.525	900	68.000	50

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Premier établissement.	3.163.215	20	Capital.	2.500.000	»
Approvisionnements	375.890	89	Créditeurs divers	312.894	39
Débiteurs divers	650.597	03	Coupons à payer	119.389	65
Portefeuille.	186.547	35	Amortissement du premier établissement.	2.094.526	15
Caisses et banques	1.116.254	74	Réserve statutaire.	174.772	84
Exploitation Tsiboulka. . . .	227.819	50	Réserve extraordinaire	375.000	»
			Profits et Pertes :		
			Bénéfices de l'exercice 1905 . .	68.067	38
			Reliquat de l'exercice 1904 . .	75.674	30
	5.720.324	71		5.720.324	71

Elandsdrift Diamond Estate

Société anglaise à responsabilité limitée, enregistrée à Kimberley (Colonie du Cap), Afrique du Sud, le 12 septembre 1901.

Objet : Acheter et exploiter les propriétés de la New Elands Drift Mining et Estates Company, situées dans le Griqualand West, colonie du Cap, comprenant 400 claims diamantifères utiles.

Capital social : 300.000 livres, divisé en pareil nombre d'actions d'une livre, sur lesquelles 135.000 ont été délivrées à l'ancienne Compagnie dont la présente est une reconstitution.

Siège social : à Kimberley, bureau à Londres, 19 st. Swithin's Lane E. C. ; M. E. Price, secrétaire.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5, 10, 25 et 50 actions.

Service financier : chez MM. Henry Dupont et Cie, 3, rue Saint-Georges.

ADMINISTRATEURS

MM. J. Pam ; J. Dixon ; A. A. Knight ; C. Roulina.

RÉPARTITIONS

Il n'a pas été distribué de dividende jusqu'ici.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 8 janvier 1902 ; au comptant et à terme depuis le 6 janvier 1903.

Années	COURS	
	Plus haut	Plus bas
1902	70	34 »
1903	61	8 25
1904	15	1 25
1905	10 75	3 »

Cette Société ne donne pas communication de ses comptes.

Mines métalliques d'Estramadure

Société anonyme belge, constituée suivant statuts publiés au « Moniteur Belge » du 3 août 1901.

Objet : L'industrie minière, notamment dans la Péninsule ibérique, l'achat, l'extraction, la vente de minerais ainsi que leur traitement et toutes les opérations qui concernent cette industrie ou qui sont de nature à la développer ou à en faciliter l'essor et notamment la construction et l'exploitation de chemins de fer et autres voies de communication et de transport publics ou privés.

Siège social : à Bruxelles, 3, place Royale.

Durée : 30 années du 3 août 1901.

Capital social : à l'origine un million de francs, porté, par décision d'Assemblée générale extraordinaire du 2 novembre 1904, à deux millions de francs, divisé en 8.000 actions de 250 francs chacune. Il a été créé en outre, 4.000 parts de fondateur sans mention de valeur, lesquelles, ainsi que 2.000 actions entièrement libérées, ont été remises à M. F. Galetti Tebar en rémunération de ses apports.

Conseil d'administration : trois membres au moins, propriétaires de 40 actions ou de 40 parts de fondateur, nommés pour six ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : le premier samedi d'avril ; une voix par chaque action et chaque part ; dépôt des titres cinq jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; 5 % comme premier dividende aux actions. Sur le surplus : 10 % au Conseil et au collège des commissaires ; 5 % à la disposition du Conseil pour gratification facultative au personnel. Le solde sera réparti : 50 % aux actions et 50 % aux parts. Le Conseil pourra proposer à l'Assemblée l'affectation de tout ou partie du solde des bénéfices à la dotation d'un fonds de prévision ou de réserve extraordinaire.

Service financier : à Bruxelles, au siège social. A Paris : à la Banque Générale Française, 50, boulevard Haussmann.

ADMINISTRATEURS

MM. Emmmanuel Annez, Xavier Meeus, Pierre Steenlet.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 27 mars 1905.

Années	cours Plus haut	cours Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1905	265	240	148.000	14 50

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Apports	500.000 »	Capital	2.000.000 »
Caisse et Banques	108.693 28	Créditeurs divers	22.290 31
Portefeuille (titres)	650.468 95	Cautionnements de MM. les Administrateurs et Commissaire	Mémoire
Participations en cours	124.558 25	Profits et Pertes	147.525 14
Coupons à recevoir	6.500 »		
Cautionnements divers	13.800 »		
Débiteurs divers	9.658 85		
Minerai sur le carreau	49.155 20		
Marchandises en magasin	5.715 19		
Matériel et mobilier	71.105 86		
Frais de premier établissement, etc.	330.159 87		
Dépôt de garantie de gestion	Mémoire		
	2.169.815 45		2.169.815 45

Société des Etains et Wolfram de Portugal

Société anonyme belge fondée à Bruxelles, sous la dénomination de Société des Etains de Portugal, le 2 mai 1900, modifiée par l'Assemblée extraordinaire du 23 février 1903 et par celle du 18 août 1905 qui a donné à la Société sa dénomination actuelle.

Objet : L'exploitation de toutes concessions minières que la Société pourrait acquérir et affermer et notamment l'exploitation des concessions minières et propriétés de la mine de Texugueiras et autres qui lui ont été apportées par M. Estradère.

Siège social : 36, boulevard du Nord, à Bruxelles. Siège administratif : 28, place St-Georges, à Paris.

Durée : 30 ans du 2 mai 1900.

Capital social : A l'origine 1.000.000 de francs, divisé en 4.000 actions privilégiées de 100 francs chacune et 6.000 actions ordinaires de 100 francs chacune ; réduit, par décision de l'Assemblée générale extraordinaire du 23 février 1903, à 600.000 francs, divisé en 6.000 actions ordinaires, par l'annulation des 4.000 actions privi-

légiées, puis porté, par décision de l'Assemblée générale extraordinaire du 18 août 1905 à 1.000.000 de francs divisé en 10.000 actions ordinaires de 100 francs chacune, par la création de 4.000 actions ordinaires nouvelles.

Conseil d'administration : 3 membres au moins et 10 au plus, propriétaires de 25 actions chacun et nommés pour six ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : le deuxième mercredi de mai, une voix par action, maximum la cinquième partie du nombre de voix attachées à toutes les actions ordinaires émises ou les deux cinquièmes des voix attachées aux actions pour lesquelles il est pris part au vote.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve. Sur le surplus, 10 % au Conseil d'administration, prélèvement déterminé par le Conseil pour les fonds de prévoyance, le solde aux actions.

Service financier : à Paris, au Comptoir d'Escomple.

ADMINISTRATEURS

MM. E. S. Huard, G. Estradère, J. Fribourg, E. Deneux.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfosses* au comptant, depuis le 23 mai 1906.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	fr.	c.
Concessions et terrains. . . .	417.231	96
Constructions et installations.	28.966	15
Machines et matériel fixe. . .	113.563	62
Matériel mobile.	11.881	36
Grand puits vertical Pazedes.	55.993	11
Puits incliné Malacate	13.959	71
Galeries horizontales	10.533	56
Frais de premier établissement.	54.148	26
Frais de constitution. . . .	8.201	83
Actionnaires nouveaux	315.000	»
Caisse de Paris	364	50
Caisse de la mine	120	41
Comptoir National d'Escompte.	5.867	10
Débiteurs divers, minerais . .	28.617	73
Minerais arrivés non vendus.	18 567	75
Avances sur titres en portefeuille	27.500	»
Bois en stock.	1.921	98
Magasin	3.441	77
	1.115.880	80

PASSIF	fr.	c.
Capital.	1.000.000	»
Réserve légale	18.468	20
Réserve spéciale	14.745	00
Profits et pertes.	88.669	»
	1.115.880	80

Mines de l'Eyrieux

Société anonyme française, définitivement constituée le 16 juin 1906.

Objet : L'exploitation de mines métalliques ou autres et principalement l'exploitation de gisements de zinc et métaux connexes ; le traitement et le commerce des minerais. Et d'une manière générale toutes opérations se rattachant à l'objet social.

Siège social : à Paris, 50, boulevard Haussmann.

Durée : 50 ans, du 16 juin 1906.

Capital social : 1.250.000 francs, divisé en 12.500 actions de 100 fr.

Il existe en outre 12.500 parts de fondateur qui ont été attribuées, en sus d'une somme de 450.000 francs en espèces, à M. H. Jacquemont qui a apporté à la société la concessoin de Saint-Cierge-la-Serre, d'une superficie de 1.411 hectares, située arrondissement de Privas (Ardèche).

Conseil d'administration : cinq membres au moins et neuf au plus, propriétaires de 50 actions et nommés pour six ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin ; une voix par dix actions, maximum vingt voix ; dépôt des titres cinq jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve. Sur le surplus : 6 % aux actions : 10 % au Conseil. Sur l'excédent 40 % aux parts et 60 % aux actions.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. J. Blum, A. Boscher, C. Chalupt, M. Lyon, M. Wilmotte.

Les actions et les parts de fondateur de cette société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 23 juillet 1906.

The Famatina Development Corporation L^td

Société anglaise à responsabilité limitée, incorporée le 21 janvier 1903.

Objet : l'acquisition et l'exploitation de toutes concessions de minéraux ou pierres précieuses, dans la République Argentine ou ailleurs.

Siège social : 56, Cannon Street, à Londres E. C.

Capital social : 400.000 livres divisé en 400.000 actions d'une livre, sur lesquelles 200.000 ont servi à rémunérer les apports et 66.268 seulement ont été émises jusqu'ici.

Conseil d'administration : 3 membres au moins et 5 au plus, propriétaires de £ 200 d'actions, renouvelables annuellement par tiers.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : aux lieu et date fixés par le Conseil d'administration, une voix par action.

Répartition des bénéfices : après prélèvement en faveur des fonds de réserve ou d'amortissement, les bénéfices sont répartis intégralement aux actions, au prorata des sommes dont elles sont libérées.

ADMINISTRATEURS

MM. W. Bell, M. C. Taggart, H. J. Meyerstein, Emilio M. Casares, A. W. Haschke, C. Lowther.

Les actions de cette Compagnie sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 8 mars 1906.

Société Anonyme des Mines de Fer de Fillols

Société anonyme française définitivement constituée le 3 juin 1875.

Objet : 1° L'exploitation des Mines de fer de Fillols, sises arrondissement de Prades (Pyrénées-Orientales), des établissements métallurgiques de la Nouvelle, de diverses autres mines de fer, de houille, plomb et zinc, situées dans les départements de l'Aude et de l'Aveyron ; 2° La poursuite de travaux de recherches et l'obtention de concessions de toutes autres mines en France et à l'étranger ; 3° L'exploitation en général de toutes mines, minières ou charbonnages dont la Société pourra devenir propriétaire, l'élaboration et le traitement des produits de ces mines, l'établissement de fours à coke, hauts-fourneaux, forges, laminoirs ; l'établissement, l'achat ou l'exploitation de tous chemins de fer appelés à les desservir ; la fabrication des fers et aciers, la confection de machines et outils, du matériel fixe et mobile, de chemins de fer, routes, canaux et autres voies navigables, ainsi que tous autres objets en fer et en acier, et le commerce de ces produits.

Siège social : à Paris, 43, rue de la Chaussée-d'Antin.

Durée : 50 ans du 3 juin 1875.

Capital social : à l'origine 6.000.000 de francs divisé en 12.000 actions de 500 francs ; ramené le 13 mai 1902, à 2.400.000 francs, par réduction de la valeur nominale des actions de 500 francs à 200 fr. ; porté le 26 novembre 1903, à 3.500.000 francs, chiffre actuel, représenté par 17.500 actions de 200 francs.

Conseil d'administration : trois à sept membres, propriétaires chacun de 50 actions, nommés pour six ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin ; une voix par 10 actions, dépôt 5 jours à l'avance.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; 6 % du montant libéré des actions. Sur le surplus, 50 % aux actions amorties et non amorties, 30 % au fonds d'amortissement, 15 % au Conseil d'administration, enfin 5 % au personnel.

Service financier : Banque Générale Française, 50, boulevard Haussmann ; Comptoir d'Escompte.

ADMINISTRATEURS

MM. E. Delloye-Orban, A. de Woot de Strixke, P. Vanden Eeckhoudt, de Ferré de Peroux, Baguenault de Puchesse, F. Luischer, L. Bodard.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 3 juillet 1902.

Années	cours — Plus haut	cours — Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1902	224	205	33.000	»
1903	252	222	396.000	12
1904	241	60	143.000	5 50
1905	200	128	153.000	6

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Premier établissement	2.562.113	98	Capital (17.500 actions)	3.500.000	»
Immeubles et propriétés	130.897	01	Caisse de secours (ancienne)	3.361	66
Travaux divers à amortir	2.252	15	Caisse de secours (nouvelle)	948	51
Versement à valoir sur concession	14.159	38	Caisse de retraites	5.447	43
Caisse et banques	314.831	49	Coupons restant à payer	11.047	89
Portefeuille actions	533.281	55	Versements restant à effectuer sur actions Société Embarquement	»	
Matériel et outillage	120.493	88	Créditeurs divers	25.000	»
Magasins d'approvisionnements	27.922	95	Salaires	27 047	23
Mobilier	1	»	Fonds de prévision	30.221	22
Magasins de minerais	58.881	02	Fonds de réserve	52.519	82
Débiteurs divers	124.616	19	Provision pour litiges	79.277	85
			Solde du compte de profits et pertes	4.276	15
				153 302	84
	3.892.450	60		3 892.450	60

Compagnie Française de Pétroles

Société anonyme française définitivement constituée le 24 octobre 1903.

Objet : L'achat, l'extraction et la vente de tous produits minéraux pouvant servir au chauffage, à l'éclairage et à la traction ; l'industrie et le commerce des pétroles, de leurs résidus, dérivés ; toutes opérations commerciales, industrielles, toutes constitutions de Sociétés, participations, fusions, pouvant se rattacher à l'un des objets précités.

Siège social : Paris, 43, rue de la Chaussée-d'Antin.

Durée : 30 ans, du 24 octobre 1903.

Capital social : 2.500.000 francs, divisé en 25.000 actions de 100 fr. toutes souscrites en espèces.

Conseil d'administration : de trois à neuf membres, nommés pour six ans, propriétaires chacun de cinquante actions.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin. Une voix par dix actions, maximum cinq cents voix. Dépôt des titres cinq jours à l'avance.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 5 % d'intérêt aux actions ; prélèvement facultatif d'une somme destinée à l'amortissement du fonds social ou à la création d'un fonds de prévoyance. Le solde est réparti comme suit : 10 % au Conseil ; 90 % aux actions.

Service financier : Banque Générale Française, 50, boulevard Haussmann.

ADMINISTRATEURS

MM. de Ferré de Péroux, F. Lutzcher, X. Mèeus.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 3 octobre 1904.

Années	COURS		Bénéfices nets	Dividendes
	Plus haut	Plus bas		
1904	135	126	»	»
1905	150	130	235.000	8 50

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Caisse et banques.	70.810 24	Capital.	2.500.000 »
Achats d'exploitations pétrolifères.	2.200.000 »	Dividende, coupons restant à payer.	5.275 »
Participation Pétroleum A. G.	49.197 05	Réserve	1.336 30
Option pour achat de l'exploitation Redfox.	25.500 »	Comptes créditeurs.	5.892 95
Comptes débiteurs	6.256 06	Salaires dûs payés en janvier 1906	7.167 20
Magasin, huile en stock . . .	18.601 10	Cautionnements des Administrateurs	20.000 »
Mobilier et frais de constitution	11.065 10	Profits et Pertes.	234.580 10
Frais de premier établissement.	65.208 90		
Matériel d'exploitation	87.434 50		
Nouvelles installations sur fermes.	86.557 80		
Dépôt de garantie de gestion.	20.000 »		
A compte payé sur dividende.	125.000 »		
Abonnement au timbre. . . .	8.619 80		
	2.774.251 55		2.774.251 55

Société Anonyme Française des Mines et Fonderies de Francardo

Société anonyme française définitivement constituée le 30 octobre 1905.

Objet : La mise en valeur et l'exploitation de tous gisements cuprifères en Corse ; l'achat, l'obtention, la prise à bail ou en amodiation de toutes concessions ou extensions de concessions et permis de recherches de gisements de mines de cuivre ; l'achat et la vente, le traitement et la transformation de tous minerais de cuivre ; la création et l'exploitation d'une usine de fonderie pour l'enrichissement de ces minerais ; toutes entreprises commerciales et industrielles se rattachant directement ou indirectement, en totalité ou en partie, à l'industrie des cuivres ; la participation de la société par voie de souscription, — cession, apport, — fusion. ou de tout autre mode, dans toutes entreprises particulières ou associations, dont le but serait similaire au sien ; en un mot tout

traité et toutes opérations de nature à favoriser son activité, son développement et la prospérité de ses affaires.

Siège social : 16, rue de Londres, Paris.

Durée : 50 ans du 30 octobre 1905.

Capital social : 1.200.000 francs, divisé en 12.000 actions de cent francs chacune, sur lesquelles 5.000 ont été remises en sus d'une somme de 600.000 francs espèces à MM. Campenon et Santarelli, en rémunération de leurs apports.

Conseil d'administration : trois membres au moins et huit au plus, propriétaires de cent actions chacun ; et nommés pour six ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant le 30 juin ; une voix par 10 actions, maximum 100 voix ; délai de dépôt à fixer, chaque fois, par le Conseil d'administration.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; 5 % du capital versé sur les actions ; sur le surplus : 10 % au Conseil et 90 % aux actionnaires. Sur les 90 % attribués aux actionnaires, l'assemblée générale pourra prélever, chaque année, une somme dont elle fixera l'importance sur la proposition du Conseil d'administration et qui sera destinée à la création d'un fonds de réserve pour l'amortissement du capital. Ce fonds de réserve sera distribué au capital lorsque son montant permettra d'amortir chaque action d'une somme minima de 10 francs. Chaque versement sur le capital sera indiqué par une estampille apposée sur chaque titre. Lorsque tout le capital aura été ainsi amorti, il sera créé des actions de jouissance qui n'auront plus droit au premier dividende de 5 % ci-dessus prévu.

L'assemblée générale pourra également prélever, sur les 90 % attribués aux actionnaires, une somme destinée à la création d'un fonds de prévoyance.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. Am. Arnal, B. Desouches, A. Constantini, E. Campenon, P. Santarelli.

Les actions de cette société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 30 novembre 1905

1905 plus haut, 138 » plus bas, 130 50

Société minière Franco-Africaine

Société anonyme française, définitivement constituée le 29 janvier 1904.

Objet: L'étude, la recherche et l'exploitation de mines et minières de fer, zinc et autres matières en France, en Algérie et en Tunisie; l'acquisition et l'exploitation de tous terrains, constructions et autres immeubles; le traitement et la vente des produits de l'exploitation; toutes opérations conséquentes à celles ci-dessus énoncées.

Siège social : à Paris, 63, rue de Provence.

Durée: 30 ans, du 29 janvier 1904.

Capital social : 1.100.000 francs, divisé en 11.000 actions de 100 fr. chacune, sur lesquelles 5.000, entièrement libérées, ont été attribuées en sus de 3.000 parts de fondateurs à la Société civile minière Franco-Africaine, en représentation de ses apports.

Conseil d'administration : de trois à sept membres, nommés pour six ans, propriétaires de cent actions au moins.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant le 30 juin ; une voix par dix actions. Dépôt des titres quinze jours à l'avance.

Répartition des bénéfices: 5 % à la réserve légale; 6 % aux actions comme premier dividende; la somme nécessaire pour la constitution d'un fonds de réserve extraordinaire, destiné notamment à l'amortissement du capital; ce prélèvement ne pourra dépasser le quart du montant des bénéfices nets. Le surplus sera réparti : 10 % au Conseil; 60 % aux actions; 30 % aux parts.

Service financier : à Paris, chez MM. Guet et Cie, banquiers.

ADMINISTRATEURS

MM. Marius Martin, président; G. de Morsier, H. Lartigue, E. Guillierme, H. Vanvoeers, P. Gorand.

RÉPARTITIONS

Il n'a pas été distribué de dividende jusqu'ici.

Les actions et les parts de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 31 mai 1904.

Années	COURS Plus haut	Plus bas	Dividendes
1904	122	105	7.000
1905	124	50	13.000

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Immobilisations	1.246.797	30	Capital	1.100.000	»
Approvisionnements	19.532	41	Créditeurs divers	216.806	57
Mobilier de Paris	1.798	15	Acheteurs de Minerais :		
Minerais en stock	11.980	»	Provisions à valoir sur marchés	15.033	86
Caisse et Banque	17.907	82	Réserve spéciale	21.000	»
Débiteurs divers	67.437	11	Pertes et profits :		
			Solde créditeur au 31 décembre 1905	12.612	36
	1.365.452	79		1.365.452	79

Frank Smith Diamond Estates and Exploration Company

Société anglaise à responsabilité limitée, enregistrée à Londres le 28 mars 1900.

Objet : Fusionner les deux compagnies, savoir : le Hartz River Diamond and Estate syndicate et la Franck Smith Diamond Mines. Cette dernière enregistrée dans la colonie du Cap en 1897, avait été elle-même constituée comme une filiale de la Hartz River Diamond and Estate syndicate.

Par suite de la fusion, la Compagnie se trouve posséder cinq fermes d'une contenance de 35.000 acres, comprenant 435 claims diamantifères.

Siège social : à Londres, 19 st. Swithin's Lane E. C., M. E., Price, secrétaire.

Capital social : à l'origine 250.000 livres divisé en autant d'actions d'une livre ; porté à 300.000 livres en janvier 1903.

Conseil d'administration : trois membres au moins et sept au plus possédant chacun 500 actions.

Année sociale : close fin juin.

Assemblée générale : en mars ; une voix par action.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5, 10, 25, 50 et 100 actions.

ADMINISTRATEURS

MM. J. Pam, F. H. Hamilton, G. Imroth, A. A. Knight, B. Oppenheimer, G. Sohn, A. R. Stephenson.

RÉPARTITIONS

Il n'a pas été distribué de dividende jusqu'ici.

Les actions de cette Société, sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 20 mars 1901, au comptant et à terme depuis le **6** mai 1901.

Années	COURS Plus haut	Plus bas
1901	75 »	47 »
1902	127 »	69 »
1903	112 50	31 »
1904	64 75	32 »
1905	64 »	30 75

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Propriété	166.288	Capital émis sur un capital autorisé de £ 300.000	275.000
Constructions et Compound, machines, matériel, installation électrique	44.512	Compte réserve	5.093
Terres sur le carreau de la mine	4.229	Créanciers divers	19.958
Charbon, marchandises, cavalerie	10.981		
Débiteurs divers	818		
Diamants en mains	17.769		
Prêts à court terme	34.509		
En caisse et en banque	20.945		
	300.051		300.051

Pétroles de Grosnyi

(RUSSIE)

Société anonyme belge constituée le 12 octobre 1895, modifiée par délibérations d'assemblées du 25 janvier 1896, 25 septembre 1897, 28 avril 1902, 8 juin 1904 et 14 avril 1905.

Objet : La Société a pour objet principal le commerce des pétroles bruts et distillés, naphtes, kérosènes, benzines et autres résidus de pétrole ; l'exploitation des matières pétrolifères dans les terrains dont il s'agit en l'article 5 des statuts et tous autres terrains dont elle

deviendrait propriétaire ou qui lui seraient concédés ou affermés ; la distillation, le raffinage des pétroles, les industries qui s'y rattachent et le commerce de leurs produits. Elle peut s'intéresser soit directement, soit indirectement, dans la fabrication et le commerce de briquettes d'agglomérés de pétrole avec de la houille ou d'autres produits.

Siège social : Anvers, 14, rue Kipdorp.

Durée : Jusqu'au 31 juillet 1934.

Capital social : à l'origine 6.000.000 de francs, divisé en 12.000 actions privilégiées de 500 francs et 12.000 actions ordinaires sans désignation de valeur ; porté par la suite à 8.000.000 de francs divisé en 16.000 actions privilégiées de 500 francs ; le nombre des actions ordinaires a été porté à 14.000.

Conseil d'administration : au moins 3 membres possédant 25 actions privilégiées chacun et nommés pour 6 ans.

Année sociale : close le 31 juillet.

Assemblée générale: le deuxième mercredi de septembre à Anvers. Dépôt des actions, 10 jours à l'avance en Russie et 5 jours en Belgique. Autant de voix que d'actions. Maximum : la cinquième partie du nombre des actions émises ou les 2/5 des actions pour lesquelles il est pris part au vote.

Répartition des bénéfices : 5 % au fonds de réserve ; le tantième établi par la loi russe au profit de la couronne ; 5 % du montant libéré des actions privilégiées. Sur le surplus : 10 % au Conseil d'administration et aux commissaires ; 10 % à la direction ; 80 % à répartir indistinctement entre les actions privilégiées ou ordinaires.

Service financier : au Crédit national industriel, à Bruxelles.
Les titres doivent se livrer timbrés.

ADMINISTRATEURS

MM. J. M. Waterkeyn, E. Thys, J. Aulit, Ad. Vandewicle, E. Suys.

Les actions ordinaires et privilégiées de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 2 avril 1897.

	ACT. PRIVILÉGIÉES		ACT. ORDINAIRES		Bénéfices	DIVIDENDES	
Années	Pl. haut	Pl. bas	Pl. haut	Pl. bas	bruts	Act. priv.	Act. ord.
1901	450	200	150	32	1.541.000	»	»
1902	259	120	55	15	195.000	»	»
1903	390	325	92	54	181.000	»	»
1904	675	305	227	50	752.000	30	5
1905	815	600	540	235	1.112.000	40	15
1906	»	»	»	»	2.235.000	72 50	47 50

BILAN AU 31 JUILLET 1906

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Portefeuille-actions :			Capital-actions :		
a) Actions privilégiées et ordinaires de la Société de Grosnyi pour l'Industrie des pétroles sous la firme J.-A. Akhwerdoff et Cº	8.147.189	18	16.000 actions privilégiées de 500 francs	8.000.000	»
b) 2 375 (deux mille trois cent soixante-quinze) actions de capital de la Société anonyme Pétrole de Boryslaw, de 100 fr. chacune.	237.500	»	14.000 actions ordinaires sans désignation de valeur. . . .	Mémoire	
662 (six cent soixante-deux) actions de capital de la Société anonyme Pétroles de Boryslaw.	67.161	71	Réserve légale	289.046	37
c) 2.114 (deux mille cent quatorze) actions de dividende de la Société anonyme Pétroles de Boryslaw, sans désignation de valeur	Mémoire		Dividendes non encaissés des exercices antérieurs.	10.505	»
d) 1.000 (mille) actions de capital de la Société anonyme de Pétroles de Roumanie de 100 fr. chacune.	100.000	»	Provisions diverses : obligations remboursables et non présentées au remboursement, coupons d'obligations échus et non présentés à l'encaissement, impôts et patentes pour l'exercice 1904-1905	45.515	21
Ces actions sont libérées de 25 0/0.			Versements à effectuer sur portefeuille.	75.000	»
e) 992 (neuf cent quatre-vingt douze) actions de dividende de la Société anonyme Pétroles de Roumanie, sans désignation de valeur.	Mémoire		Divers créditeurs	383.027	62
f) 22 (vingt-deux) actions de capital de la Société anonyme Compagnie des produits de naphte, de 1.000 fr. chacune	22.000	»	Déposants : cautionnements des administrateurs et des commissaires.	Mémoire	
Droits se rapportant à des concessions pétrolifères. . .	211.533	60	Profits et pertes : solde . . .	2.174.983	61
Divers débiteurs	2.194.692	75			
Dépôts : cautionnement des administrateurs et des commissaires.	Mémoire				
	10.980.077	21		10.980.077	21

Société des Mines de Guelma

Société anonyme française, définitivement constituée le 28 mars 1905.

Objet : L'exploitation de mines métalliques et principalement l'exploitation de gisements de zinc et de plomb en Algérie et en Tuni-

sie ; le traitement et le commerce des minerais. Et d'une manière générale, toutes opérations se rattachant à l'objet social.

Siège social : 50, boulevard Haussmann, à Paris.

Durée : 50 ans, du 28 mars 1905.

Capital social : 800.000 francs, divisé en 3.200 actions de 250 fr. chacune, sur lesquelles 200 actions, entièrement libérées, ont été attribuées au fondateur en représentation de ses apports.

Conseil d'administration : deux à huit membres, propriétaires de 25 actions chacun et nommés pour six ans.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : avant fin décembre ; une voix par dix actions. Dépôt des titres cinq jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale. Sur le solde : 10 % au Conseil et 90 % aux actionnaires. Sur ces 90 % il pourra être prélevé une somme à déterminer pour la constitution de réserves spéciales.

Service financier : Crédit Lyonnais et Société Française de Reports et de Dépôts.

ADMINISTRATEURS

MM. A. Boscher, E. de Bondeli, C. Chalupt, M. Lyon, M. Pageyral, M. Wilmotte, L. Zuretti.

Les actions de cette société sont inscrites à la *Cote Desfossés* au comptant, depuis le 29 septembre 1906.

Société des Mines de Zinc du Guergour

Société anonyme française définitivement constituée le 16 juillet 1906.

Objet : l'acquisition et l'exploitation de la concession des mines de zinc, plomb et métaux connexes dite de Kef-Semmah, située communes mixtes du Guergour et des Maadid, arrondissement de Sétif et de Bougie, département de Constantine (Algérie) ; l'acquisition d'un droit à l'exploitation et l'exploitation des minerais de zinc, plomb et métaux connexes des concessions du Djebel-Anini et d'Ain-Roua ; l'acquisition et l'utilisation d'un permis de recher-

ches pour minerais de zinc, plomb et métaux connexes dans les terrains situés au lieu dit Kef-Boukedema, douar Bougâo, commune mixte du Guergour ; l'acquisition de la concession éventuelle de mines de zinc, plomb, cuivre et métaux connexes demandée comme suite au permis de recherches sus-indiqué, et l'exploitation de cette concession éventuelle ; l'étude, la recherche, l'obtention de concessions, l'acquisition, la prise à bail de toutes autres mines, minières ou carrières ; la vente, la location, l'affermage, l'apport, contre titres ou espèces, à toutes Sociétés ou particuliers, la mise en valeur et l'exploitation de toutes autres mines, minières ou carrières concédées ou acquises, ou dont la Société serait locataire ; le traitement et la vente de tous produits desdites mines ; la construction, la location, ou l'acquisition de toutes usines nécessaires ; l'obtention, l'acquisition, l'exploitation ou la vente de tous brevets s'y rattachant, l'amodiation sous une forme quelconque du domaine minier ou autre appartenant à la Société ; la création, l'acquisition, la location et l'exploitation de toutes routes, voies ferrées, moyens de transport et travaux publics utiles à l'exploitation des mines et établissements industriels de la Société ; la participation dans toutes Sociétés destinées à réaliser les objets ci-dessus indiqués, et la fondation ou création de ces Sociétés ; et généralement toutes opérations industrielles, financières, commerciales, agricoles, même immobilières, se rattachant directement ou indirectement à l'objet social.

Siège social : 10, rue Royale, Paris.

Durée : 50 ans du 16 juillet 1906.

Capital social : 6 millions de francs, divisé en 12.000 actions de 500 francs. Il a été créé en outre 12.000 parts de fondateurs sur lesquelles 6.000 furent remises à l'Association Industrielle et Financière en rémunération du concours apporté par elle à la fondation et à la constitution de la Société et 6.000 à M. Faure, en sus d'une somme de 4.500.000 francs en espèces, en rémunération de ses apports.

Conseil d'administration : cinq membres au moins et neuf au plus, propriétaires de 50 actions et nommés pour 5 ans.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : avant fin décembre. Une voix par 10 actions, maximum 100 voix. Dépôt 16 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve, 5 % du montant libéré des actions, 10 % au Conseil d'administration ; prélèvement en faveur de l'amortissement du capital. Sur l'excédent 70 % aux actions sur lesquels il pourra être effectué tels prélèvements en faveur des réserves et 30 % aux parts de fondateurs. Ces dernières, en cas d'augmentation du capital, n'auront droit qu'à la part de bénéfices correspondant au capital originaire qui leur est allouée.

Service financier : Banque de Paris et des Pays-Bas.

ADMINISTRATEURS

MM. de Catalan, F. Devise, J. Faure, L. F. Fèvre, A. Galicier, P. Haekenberger, R. R. Duval, A. Soubeyran.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 5 octobre 1906.

Société Hellénique de Mines

Société anonyme grecque constituée en 1903, modifiée par décision de l'Assemblée générale extraordinaire du 31 mars 1905.

Objet : Entreprendre des travaux miniers, en général, savoir : acquérir, par voie de concession directe ou d'achat, prendre à ferme toute espèce de mines, minières ou carrières pour les exploiter, les revendre ou les affermer à des tiers ; entreprendre toutes opérations connexes à l'exploitation des mines, minières ou carrières ainsi qu'à l'extraction, la fusion ou autres traitements mécaniques de leurs produits ; négocier de toutes manières la vente des produits miniers, en général, soit à leur état naturel, soit après un traitement quelconque ; en faire le commerce, en général, soit pour son propre compte, soit pour compte de tiers ; enfin participer à toutes entreprises de la nature de celles ci-dessus dénommées, ou à des sociétés fondées ou à créer pour le même objet ou pour des affaires similaires.

Siège social : à Athènes.

Durée : cinquante ans, à dater du décret royal d'approbation des statuts.

Capital social : à l'origine, 3 millions de drachmes, sur lesquels 2 millions seulement avaient été émis et représentés par 9.970 actions privilégiées et 10.030 actions ordinaires de 100 drachmes chacune ; par décision de l'assemblée extraordinaire du 31 mars 1905 le capital a été porté à 3.500.000 drachmes ; enfin, par décision de l'assemblée extraordinaire du 15/28 juillet 1906 à 5 millions de drachmes : il est donc maintenant représenté par 50.000 actions de 100 drachmes chacune.

Conseil d'administration : cinq membres au moins et sept au plus, propriétaires de 150 actions chacun ; et nommés pour 6 ans.

Année sociale : close le 31 décembre/13 janvier.

Assemblée générale : avant le 1er/14 avril ; une voix par 50 actions, sans limite maximum ; dépôt cinq jours à l'avance.

Répartition des bénéfices : 7 % à la réserve ; 3 % au Conseil d'administration ; 90 % aux actionnaires.

Service financier : à Paris, Crédit Mobilier Français.

ADMINISTRATEURS

MM. N. Th. Vlangali, G. Athénogènes, A. Cambas, A. Matsas, D. Vores, C. Wehrung, A. Fort.

Les actions de cette société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 17 octobre 1905.

Années	COURS Plus haut	COURS Plus bas	Bénéfices d'exploitation	Dividendes
1905	85	75	Dr. 239.963	Fcs. 3 25

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	drachmes	PASSIF	drachmes
Frais de premier établissement et installations définitives .	3.308.272,35	Capital-actions	3.500.000 »
Travaux préparatoires et travaux de recherche	91.428,10	Capital de réserve ordinaire. .	12.232,60
Installations d'extraction . . .	56.896,65	Comptes créditeurs	177.168,80
Matériel et outils en dépôt . .	74.788,65	Impôts et timbres sur dividendes	8.897,35
Bateau à vapeur *Loussy*. . . .	30.000	Dividendes à distribuer, soit 3,50 drachmes par action . .	122.500
Avances pour travaux en exécution	53.982,65	Solde à nouveau	30.795,90
Comptes en suspens.	12.919,95		
Ameublement à Athènes et Larymna	7.500		
Disponibilités.	94.242,95		
Valeur de minerai prêt à embarquer	121.563,25		
	3.851.594,55		3.851.594,55

Compagnie Hongroise de Mines

Société anonyme belge constituée le 7 mars 1903, modifiée par assemblée générale du 29 août même année.

Objet : L'acquisition des droits qui lui ont été apportés dans la société minière hongroise dénommée « Urvolgi Rezbania Tarsulat » (Compagnie de la mine de cuivre d'Urvolgi).

Siège social : à Bruxelles, 3, place Royale.

Durée : 30 ans, du 7 mars 1903.

Capital social : représenté par 24.000 actions sans désignation de valeur, qui ont été intégralement attribuées aux apporteurs de : 1° Une somme de 1.500.000 francs en espèces ; 2° Les intérêts sociaux de la société minière hongroise susmentionnée.

Conseil d'administration : trois membres au moins et neuf au plus, propriétaires de 40 actions chacun et nommés pour 6 ans.

Année sociale : close le 30 septembre.

Assemblée générale : le deuxième samedi de décembre ; une voix par action ; maximum : le cinquième des titres émis et les deux cinquièmes des titres pour lesquels il est pris part au vote. Dépôt cinq jours à l'avance.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve, jusqu'à ce qu'elle ait atteint 600.000 francs ; dividende de 10 francs par action ; sur le surplus : 10 % au Conseil d'administration. Sur le solde : 50 % aux actions et 50 % au remboursement des actions à 250 francs l'une, par voie de tirage au sort ou par voie d'achat en Bourse si le cours est inférieur à ce taux. Toute action amortie est remplacée par une action de jouissance, laquelle n'a pas droit au dividende de 10 francs.

Service financier : à Paris, Banque Générale Française, 50, boulevard Haussmann.

ADMINISTRATEURS

MM. de Ferré de Peroux, de la Grange O'Tard, P. Steenlet.

RÉPARTITIONS

Il n'a pas été distribué de dividende jusqu'ici.

Les actions de cette société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 10 novembre 1905.

1905 plus haut, 128 » plus bas, 125 »

BILAN AU 31 JANVIER 1905

ACTIF	fr. c.	PASSIF	r. c.
Portefeuille.	37.500 »	Actions.	1.500.000 »
Débiteurs divers : Cie d'Urvolgy	406.856 17	Créditeurs divers	3.900 »
Participations Syndicales : Syndicat de Zam et Horgospatack	80.000 »	Compte à régulariser : 750 actions de la Cie Française des Pétroles	37.500 »
Banque Générale pour le développement des affaires industrielles et commerciales.	713.863 01	Intérêts et Commissions. . . .	44.944 76
Caisse Générale de reports et de dépôts	250.000 »	Comptes d'ordre	pr mémoire
Banques en Hongrie.	59.844 99	Cautionnement des Administrateurs	pr mémoire
Frais de premier établissement.	11.836 58		
Frais généraux	26.444 01		
Comptes d'ordre	pr mémoire		
Dépôts de garantie de gestion.	pr mémoire		
	1.586.344 76		1.586 344 76

Compagnie Huanchaca de Bolivie

Société anonyme bolivienne constituée le 27 octobre 1877, modifiée en 1891.

Objet: Exploiter les mines de Pulacayo, Ubina, Asiento, mines d'argent, zinc, cuivre, étain, utiliser les établissements de traitements et autres éléments appartenant à la Société.

Durée: non indiquée.

Siège social: Valparaiso; agences à Antofagasta (Chili) et à Paris, 29, rue de Londres.

Capital social: 1.600.000 livres sterling, divisé en 320.000 actions de 5 livres chacune, au porteur et nominatives.

Conseil d'administration: cinq membres, propriétaires de 300 actions et nommés pour deux ans.

Année sociale: close le 31 décembre.

Assemblée générale: en mai à Valparaiso. Une voix par 40 actions, sans maximum indiqué. Dépôt à Valparaiso, quinze jours avant l'Assemblée ou dans les autres bureaux, dans le délai imposé par le Conseil d'Administration.

Répartition des bénéfices: telle qu'elle est votée par l'Assemblée générale sur la proposition du Conseil, après constitution d'un fonds de réserve de 500.000 piastres.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5, 10 et 20 actions.

Service financier : au Crédit Lyonnais.

ADMINISTRATEURS.

MM. E. Sénéchal de la Grange, L. F. Puelma, R. Devès, L. M. Sola, S. R. Nava.

COMITÉ DE PARIS

MM. de Argandoña de la Glorieta, E. Sénéchal de la Grange, O. Buttin, J. de Catelin, H. Letellier.

Les actions au porteur de cette Compagnie sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme, depuis le 5 décembre 1892.

Années	COURS Plus haut	Plus bas		Bénéfices nets		Dividendes	
1901	160 »	76 »	Bol.	2.199.000	»	Fcs.	7 50
1902	142 »	81 50		1.538.000	»		7 50
1903	113 50	72 75		1.495.000	»		2 50
1904	111 50	55 »		265.000	»		»
1905	160 »	77 50		350.000	»		»

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	Bolivares	PASSIF	Bolivares
Propriétés minières	6.000.000 »	Capital représenté par 320.000 actions à £ 5 chacune	12.800.000 »
Fonds en banque	491.502 61	Fonds industriel	2.000.000 »
Blendes en transit	465.955 10	Fonds de réserve	1.000.000 »
Pyrites en transit	217.116 37	Fonds de provision et amortissement	1.600.000 »
Factures à liquider	82.111 91	Marchandises générales	6.315 56
Minerais à réaliser	99.316 37	Dividende à payer	21.265 07
Etablissements de Pulacayo	9.331.845 68	Opérations pendantes	424.108 26
— de Huanchaca	475.674 69	Tirages de Pulacayo sur l'Europe	581.093 10
— de Playa Blanca	1.000.000 »	Comptes pendants en agences	351.932 32
Propriétés : Maisons et terrains à Antofagasta, à Potosi et à Oruro	174.616 61	Profits et Pertes : Solde	352.422 96
Chemin de fer d'Uyuni à Pulacayo et Huanchaca	490.779 29		
Télégraphe de Huanchaca à Ascotan, à Tupiza, à Potosi et à Sucre	200.960 99		
Meubles et économats de Valparaiso, de Paris et d'Antofagasta	52.737 96		
Divers créditeurs et débiteurs	54.519 69		
	19.137.137 27		19.137.137 27

The Huelva Copper and Sulphur Mines Ltd

Société anonyme anglaise à responsabilité limitée, constituée le 28 octobre 1903.

Objet: Passer et mettre à exécution le contrat en date du 24 octobre 1903, passé entre M. Jules Claviez, d'une part, et un fidéicommissaire, d'autre part, à l'effet d'acquérir les mines et minerais appartenant précédemment à The Huelva Central Copper Mining Co Ltd.

Siège social : 60, Duncan Terrace, Islington, Londres. Bureau à Paris: 17, boulevard Haussmann.

Capital social: 300.000 livres sterling, divisé en 300.000 actions de £ 1 chacune, sur lesquelles 195.000 entièrement libérées ont servi à rémunérer les apports.

Conseil d'administration: trois membres au moins et sept au plus, renouvelables par tiers tous les ans.

Année sociale: close le 31 décembre.

Assemblée générale: aux lieu et date fixés par le Conseil d'Administration ; une voix par action.

Répartition des bénéfices: 10 % du montant libéré des actions; sur le surplus 5 % au Conseil d'Administration, en sus des £ 200 affectées à chaque administrateur, le reste à la disposition de l'Assemblée.

Service financier : 17, boulevard Haussmann, Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. P. Bouvard, C. Blanchot, M. Duchanoy, M. Dutreil, M. Gabet, J. Roche.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 15 mai 1906.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Terrains, matériel, constructions, chemin de fer, machinerie, etc., acquis par la Compagnie par les contrats en date du 3 novembre 1903.	5.955.640 70	Capital : Nominal suivant le memorandum d'association. 7.500 000 Suivant la résolution passée par l'assemblée générale du 13 février 1905 . . 2.500.000	
Capital employé :		Emis : 145.157 actions de £ 1 chacune	3.636.425 »
Achat de concessions.	263.379 51	Vendeurs : 195.000 entièrement payées	4.875.000 »
Chemin de fer	96.703 96	Sommes dues par la Compagnie :	
Chevaux, mulets, etc.	2.335 78	Créditeurs divers.	50 544 47
Machines et matériel.	143.442 30	Profits et Pertes	15.671 84
Cémentation	6.374 31		
Constructions.	33.650 98		
Travaux préparatoires et dépenses générales à la mine et à Paris au 31 décembre 1905	324.247 33		
Stock de minerai extrait à la mine et à la cémentation. .	291.194 22		
Matériel divers à la mine. . .	78.100 24		
Espèces :			
En banque.	671.706 40		
Caisse Paris et à la mine. . .	21.169 33		
Sommes dues à la Compagnie :			
Débiteurs divers	157.018 23		
Cautionnement, loyer et gaz.	2.225 »		
Cautionnement administration du Timbre français.	132.300 »		
Indemnités payées à MM. Claviez et Petit pour terminer leur contrat avec la Compagnie.	100.000 »		
Dépenses préliminaires :			
Frais de transfert, timbres, etc.	129.930 96		
Commissions payées pour placement d'actions.	211.232 50		
Amortissement	43.010 44		
	8.577.641 31		8 577.641 31

New Jagersfontein Mining and Exploration Company

Société anglaise à responsabilité limitée, enregistrée dans la Colonie du Cap et dans la République d'Orange, le 16 mai 1887.

Objet: L'exploitation de claims diamantifères situés dans les Colonies du Cap et de l'Orange et acquis savoir: 220 claims, en 1887, de la Jagersfontein Diamond Mine ; 46 claims, en 1888, de la Kohinoor Company; 44 claims de la President Company; 382 claims de la Keer Diamond Mining Company ; ensuite, 164 claims de l'East End Syndicate et 9 claims de M. A. Wertheim; enfin 277 claims, en 1891, de la Jagersfontein United Mining Company.

Siège social: à Kimberley; secrétaire à Londres, M. Thomas Joice Seel, 5, Copthall Buildings E. C.

Capital social: à l'origine 953.500 livres en actions de 10 livres, porté en 1892 à un million de livres en actions de dix livres. En janvier 1895, les actions de dix livres ont été échangées contre des actions de cinq livres chacune, à raison de 2 actions nouvelles pour une ancienne, soit 200.000 actions de 5 livres au total. Ensuite suivant délibération d'assemblée générale du 7 janvier 1905, chaque action de 5 livres, valeur nominale, a été échangée contre 2 actions 1/2 privilégiées d'une livre, ayant droit à un dividende préférentiel et cumulatif de 25 %, ou 5 sh. par titre et deux actions et demie ordinaires, ou différées, également d'une livre chacune. Le capital reste donc de 1 million de livres, en 500.000 actions privilégiées d'une livre et 500.000 actions ordinaires d'une livre.

Conseil d'administration: de sept à douze membres, possédant chacun pour 2.500 livres d'actions.

Année sociale: close le 31 mars.

Assemblée générale : avant fin juin, à Kimberley.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5 et 10 actions.

Service financier : à Paris, Société générale.

ADMINISTRATEURS

MM. F. Hirschhorn, L. Breitmeyer, Colonel D. Harris, S. B. Joel, E. Bernheim, W. H. Beddy, J. Wernher, A. Peterson, J.-J. Coghlan, W. S. Harris.

Les actions de préférence et ordinaires de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme, depuis le 23 mars 1905.

Années	ACT. ORDINAIRES Pl. haut	Pl. bas	ACT. PRIVILÉGIÉES Pl. haut	Pl. bas	Bénéfices nets	DIVIDENDES Act. ord.	de préf.
1905	207	186	116	105	£ 437.355	sh. 12	sh. 5

BILAN AU 31 MARS 1905

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Propriétés en claims	604.246	Capital	1.000.000
Machines, installations, immeubles, etc	150.000	Créditeurs divers	25.650
Propriété de la ferme Woolwash	4.000	Fonds de réserve spécial : (suivant bilan du 31 mars 1904)	141.329
Conduites d'eau	7.000	Dividendes non présentés à l'encaissement	244
Bureaux	800	Dividende déclaré le 29 mars 1905	212.500
Mobilier	1.000	Profits et pertes	156.954
Stock de minerai bleu : 1.008.675 Loads a 1 s. 6 d	75.650		
Actions en portefeuille	438.944		
Stock de diamants	84.552		
Approvisionnements	14.416		
Puits dans le Rocher : (dépenses à ce jour)	10.027		
Voie de raccord du chemin de fer	3.500		
Compte de fractions d'actions	444		
Débiteurs divers	1 403		
Remises à encaisser	140.000		
Espèces	11.395		
	1.536.677		1.536.677

Société Minière Joltaia-Rieka

(KRIVOI-ROG)

Société anonyme belge constituée le 29 octobre 1899.

Objet: L'acquisition et l'affermage de mines et minières, concessions et autres droits d'exploitation en Russie ; l'exploitation de ces mines, minières, concessions et autres droits, la vente de leurs produits. Elle peut aussi acheter tous minerais ainsi que les vendre.

Elle peut étendre son industrie à l'exploitation de charbonnages et de hauts-fourneaux, ainsi qu'à toutes autres industies propres à développer l'une ou l'autre branche de la sienne propre.

Elle peut exploiter tous produits quelconques du sol, du sous-sol, des biens qu'elle occupe.

Elle peut construire et exploiter tous chemins de fer et voies de raccordement ou tous autres moyens de transports susceptibles de favoriser son exploitation et pour lesquels elle aurait obtenu l'autorisation.

Siège social: 43, rue Royale, Bruxelles.

Durée: La plus longue permise par la loi.

Capital social: à l'origine 6 millions de francs, divisé en 60.000 actions de cent francs. Sur ce nombre 20.000 actions et une somme de 3 millions de francs, ont été attribués à M. Serge Michaïlowsky en rémunération de ses apports. De plus, 30.000 actions de jouissance sans désignation de valeur ont été attribuées à la Société Financière Russe pour les différents concours auxquels la constitution de la Société a donné lieu.

Le capital a été réduit de 6.000.000 de francs à 5.000.000 de francs par l'annulation de 10.000 actions de capital, par l'Assemblée générale du 15 mai 1902.

Conseil d'administration: cinq membres au moins et 12 au plus, propriétaires chacun de 250 actions de capital ou de jouissance et nommés pour 6 ans.

Année sociale: close le 31 décembre.

Assemblée générale: le troisième jeudi de mai; une voix par chaque action de capital ou de jouissance; maximum, la cinquième partie du nombre des titres émis ou les deux cinquièmes de ceux pour lesquels il est pris part au vote; dépôt six jours à l'avance.

Répartition des bénéfices: 5 % à la réserve à concurrence du dixième du capital ; somme nécessaire pour payer un intérêt de 5 % sur le montant libéré des actions de capital. Sur le surplus, 10 % au Conseil d'Administration et aux Commissaires. Sur le solde, deux tiers aux actions de capital et un tiers aux actions de jouissance.

ADMINISTRATEURS.

MM. P. Bouvard, A. Thillot, P. de Thysebaert, S. Michaïlowsky, T. Stiers.

RÉPARTITIONS

Il n'a pas été distribué de dividende jusqu'ici.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Création, par délibération d'assemblée générale du 3 novembre 1905, de 4.000 obligations 4 1/2 % de 500 francs chacune.

Intérêt annuel: 22 fr. 50, payable par semestre, les 15 juin et 15 décembre de chaque année.

Amortissement: en 15 ans, au moyen de tirages annuels à effectuer le 1er décembre de chaque année, pour remboursement le 15 du même mois.

Service financier: Omnium Français de Valeurs Minières, 36, rue Tronchet, Paris.

Les actions de capital de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 3 février 1900 et les obligations depuis le 1er février 1906.

Années	COURS DES ACTIONS Plus haut	Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	250	55	»	»
1902	81	35	345.000	»
1903	84	40	135.000	»
1904	98	59	477.000	»
1905	120	55	»	»

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Immobilisations.	7.044.598 90	Capital	5.000.000 »
Magasins	118.282 51	Obligations.	2.000.000 »
Minerai : stock à la mine. . .	93.706 84	Réserve statutaire	23.863 15
Effets à recevoir	23.620 74	Effets à payer	1.032.686 98
En caisse et en banque	301.348 04	Créditeurs	1.738.224 66
Débiteurs.	409.893 49	Dividende 1904	389.025 »
Chemin de fer Catherine . . .	223.064 42	Coupons obligations et prévision frais émission	49.074 27
Titres d'obligations à l'émission	2.000.000 »	Actions des membres du Conseil	32.000 »
Frais sur l'exercice 1906. . . .	18.736 83	A reporter	377.71
Actions déposées	32.000 »		
	10.265.251 77		10.265.251 77

Société Ottomane des Mines de Karassou

Société anonyme ottomane constituée le 15/26 mai 1900.

Objet: L'administration et l'exploitation des mines de plomb argentifère et de zinc, ainsi que des mines et minerais y mélangés et ayant de l'analogie avec ces métaux, situées dans le village de Karassou, dépendant du Caza de Kandra (Sandjak d'Ismidt), et concédées par Firman Impérial en date du 31 mai 1314.

Siège social: Agopian han, rue Voïvoda, Galata, à Constantinople.

Durée: 97 ans.

Capital social: à l'origine 3.200.000 francs, divisé en 12.000 actions privilégiées et 20.000 actions ordinaires de 100 francs chacune; porté par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 28 juillet/10 août 1904 à 4.000.000 de francs par la création de 8.000 actions ordinaires de 100 francs chacune, et enfin, porté par décision de l'Assemblée générale extraordinaire du 25 janvier/7 février 1906 à 4.800.000 francs par la création de 8.000 actions privilégiées de 100 francs chacune.

Conseil d'administration: 5 à 11 membres, propriétaires de 100 actions chacun.

Année sociale: close le 31 décembre.

Assemblée générale: avant fin juin; une voix par 25 actions, maximum 25 voix; dépôt 10 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices: 6 % aux actions privilégiées; somme nécessaire pour amortir les dites actions privilégiées dans une période de 20 ans; 5 % à la réserve, 6 % aux actions ordinaires. Sur l'excédent: 12 % au Conseil d'Administration, 3 % au personnel, 85 % à toutes les actions.

ADMINISTRATEURS

MM. Th. A. Mavrogordato, Süréya Pacha, Chukri Pacha; Is. Fernandez; Habib Effendi Melhamé; T. Rouzaud; Alex. Spandony; L. Zarifi.

Les actions ordinaires et privilégiées de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 26 juillet 1906.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	Ltq.	PASSIF	Ltq.
Mines et Concessions	139.303 24	Actions privilégiées 12.000 à L.tq 4,40.	52.800 »
Frais de constitution de la Société et d'émission d'obligations.	5.365 57	Actions ordinaires 28.000 à Ltq 4,40	123.200 »
Immeubles	16.800 50	Obligations 8.000 à Ltq 4,40. .	35.200 »
Matériel et outillage	21.282 49	Main-d'œuvre.	2.169 29
Gros travaux de 1er Etablissement et de recherches. . .	39.040 83	Comptes d'ordre	746 61
Magasin d'Approvisionnement.	2.377 35	Créditeurs divers.	20.549 02
Minerai en Stock	7.652 48	Bénéfices au 31 décembre 1905.	3.467 87
Espèces en caisse.	508 16		
Comptes d'ordre	4.080 25		
Comptes courants chez divers.	1.721 92		
	238.132 79		238.132 79

Société Anonyme Ottomane des Mines de Kassandra

Société anonyme ottomane constituée le 2/14 octobre 1893.

Objet: La mise en valeur et l'exploitation des mines de plomb argentifère, manganèse, antimoine, cuivre et métaux combinés, situés dans la caza de Kassandra, vilayet de Salonique, et concédées: 1° à M. Enrico Misrachi par deux firmans impériaux du 5/17 octobre 1891, pour les mines de Lindjasda et Varvara; par un firman impérial du 10/22 janvier 1891 et par deux autres firmans du 10/22 janvier 1891 pour la mine de Hourouda-Mahala; 2° à la Banque de Constantinople par firman impérial du 30/11 avril 1888 pour la mise Isvoros; à la Société elle-même, par firman impérial, pour la mine de Novocello.

Siège social : à Galata, rue Voïvoda, Agopian Han (Asie-Mineure).

Durée: 98 ans du 2/14 octobre 1893.

Capital social: à l'origine 3 millions de francs, divisé en 2.000 actions privilégiées de 500 francs ou 22 livres turques et 4.000 actions ordinaires de 500 francs ou 22 livres turques. Par décision de l'assemblée extraordinaire du 30 mars 1898, ratifiée par le gouvernement ottoman le 9/21 avril suivant, le capital a été porté à 4 millions de francs par la création de un million en actions privilégiées nouvelles. Par décision du 9/21 avril 1898, le gouvernement ottoman a autorisé la division des actions en coupures de cent francs.

Le capital a enfin été porté, par décision de l'Assemblée extraordinaire du 14/27 juin 1906 à 4.500.000 francs par la création de

5.000 actions privilégiées de 100 francs. Il est donc actuellement représenté par 25.000 actions privilégiées et par 20.000 actions ordinaires, toutes de 100 francs.

Conseil d'administration: cinq membres au moins et douze au plus, propriétaires de 250 actions chacun.

Année sociale: close le 31 décembre.

Assemblée générale: avant fin juin, une voix par 125 actions; maximum 25 voix. Dépôt, dix jours à l'avance.

Répartition des bénéfices: 6 % aux actions privilégiées; somme nécessaire pour les amortir en un délai minimum de vingt ans; 5 % à la réserve; 6 % aux actions ordinaires. Sur l'excédent: 7 % au Conseil d'administration; 5 % aux fondateurs; 3 % au personnel; 85 % à toutes les actions.

Service financier: au Comptoir d'Escompte.

ADMINISTRATEURS

MM. Serpieri, Is. Fernandez, Th. Mavrogordato, D. Eugenidi, A. Spandony, Ed. Allatini, L. Allatini, J. de Catelin, E. Salem, D.-L. Sgoutta, A. Gazay, A. Minachi.

Les actions privilégiées et ordinaires de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 28 février 1899.

	ACT. ORDINAIRES		ACT. PRIVILÉGIÉES		Bénéfices	DIVIDENDES	
Années	Pl. haut	Pl. bas	Pl. haut	Pl. bas	nets	Ord.	Priv.
1901	96	40	96	40	Ltq.10.187	Fcs. 6	Fcs 6
1902	122	55	108	25	20.997	»	»
1903	117	85	112	80	7.063	»	»
1904	128	60	119	60	9.930	»	»
1905	149	80	138	65	11.701	»	»

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	livres tq.	PASSIF	livres tq.
Mines et concessions	123.061 99	Actions privilégiées	83.000 »
Immeubles	28.036 94	Moins 3.025 amorties	13.310 »
Matériel et outillage	39.191 08		74.690 »
Travaux de 1er établissement	59.971 14	Actions ordinaires	88.000 »
Approvisionnements	5.166 32	Créditeurs divers	2 532 13
Minerais en stock	17.319 38	Compte d'ordre	2.691 72
Espèces en caisse	677 97	Réserve statutaire	6.363 88
Chargements en cours de route	2.506 55	Amortissement d'actions privilégiées	13.310 »
Paiements à valoir	8.500 »	Amortissements sur immobilisations	86.796 27
Débiteurs divers	6.847 66	Bénéfices au 31 décembre 1905	11.701 15
Comptes d'ordre	4.716 12		
	286.085 15		286.085 15

Société des Étains de Kinta

Société anonyme française constituée le 18 mai 1886.

Objet: L'exploitation de mines d'étain sises dans la presqu'île de Malacca, et notamment celles formant les concessions de Lahat et de Klian-Lalang et de toutes autres dont l'adjonction sera reconnue profitable à la Société et réalisée, soit par l'obtention de concessions nouvelles, soit par acquisition, soit par affermage ou par apport ; la création ou l'acquisition de tous établissements industriels, commerciaux et agricoles nécessaires à l'exploitation des mines ; la Société pourra aussi se livrer, si elle le juge utile, à l'achat et au traitement des minerais d'étain. Elle pourra également exploiter toutes autres mines dans la presqu'île de Malacca.

Siège social: 62, rue Saint-Lazare, à Paris.

Durée: 90 ans du 18 mai 1886.

Capital social: 840.000 francs représenté par 8.400 actions de 100 fr. chacune, sur lesquelles 2.400 ont servi à rémunérer les apports. La Société des Etains de Perak a reçu une part bénéficiaire représentant la valeur de sa concession et lui donnant droit à 75 % des bénéfices nets de la Société des Etains de Kinta. Ce droit a été représenté par 6.000 parts échangées par la suite à raison de 2 pour 1, ce qui porte leur nombre à 12.000.

Conseil d'administration: 5 membres au moins et 9 au plus, propriétaires de 75 actions chacun, et nommés pour six ans.

Année sociale: close le 31 décembre.

Assemblée générale: avant fin juillet. Une voix par 25 actions; maximum 50 voix, dépôt 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices: 5 % à la réserve; 5 % aux actions; somme nécessaire pour assurer l'amortissement des actions en 20 ans; 6 % du reliquat au Conseil d'Administration. Sur le surplus, sauf les réserves extraordinaires qui pourraient être votées par l'Assemblée générale: 25 % aux actions; 75 % aux parts bénéficiaires.

Sur les bénéfices restant disponibles après les prélèvements nécessaires pour la réserve légale, l'intérêt et l'amortissement des actions et les 6 0/0 attribués au Conseil d'administration, l'Assemblée générale pourra encore prélever, avant toute autre distribution, une somme destinée à la création d'un fonds de prévoyance dont elle déterminera le montant et les applications. Ce prélèvement ne pourra

en aucun cas excéder 10 0/0 des dividendes à distribuer aux actions et aux parts bénéficiaires.

Service financier: au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. E. Descombes, J. Chaubet, P. Many, J. Prevet, A. Salathé.

Les actions et les parts de cette Sociélé sont inscrites à la *Cote Des-fossés*, au comptant, depuis le 27 février 1899.

	COURS DES ACTIONS		COURS DES PARTS			DIVIDENDES	
Années	Pl. haut	Pl. bas	Pl. haut	Pl. bas	Bénéfices nets	actions	parts
1901	420	285	693	385	1.154.000	34 »	60 50
1902	460	300	728	405	809.000	25 »	42 50
1903	415	241	625	250	502.000	17 »	25 »
1904	440	275	655	320	1.125.000	30 »	54 »
1905	785	340	1.200	590	1.368.000	37 50	67 50

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
1° Actif disponible :		1° Passif exigible :	
Caisses	65.136 10	Créditeurs divers	404.133 25
Banquiers	122.964 35	Travaux à régler au 31 décembre 1905	24.877 10
Fonds en reports	347.731 »	Amortissements actions	8.500 »
Portefeuille	434.524 20	Coupons échus	19.916 50
Débiteurs divers	187.935 30	Report exercice 1904	7.625 45
Etain	919.901 55	2° Passif non exigible :	
Loyer d'avance	382 15	Capital 840.000 »	315.000 »
2° Actif non disponible :		Capital amorti 525.000 »	
Apports	72.000 »	Réserve statutaire	84.000 »
Matériel	112.658 45	Réserve extraordinaire	252.259 85
Installation matériel Lahat	79.648 75	3° Bénéfices exercice 1905 :	
Constructions Lahat	32.467 50	Profits et Pertes	1.367.532 10
Achats et options	14.820 »		
Frais de premier établissement Siab, Ayer-Tungsan, Smyr-Raya, Ayer-Hangat	84.942 85		
3° Acompte sur bénéfices exercice 1905 :			
Actions coupons n° 20 payés	8.731 05		
	2.483.843 25		2.483.843 25

Société Nouvelle des Mines de La Lucette

Société anonyme française définitivement constituée le 25 avril 1904.

Objet : la recherche, l'obtention et l'exploitation de toutes concessions minières, ainsi que l'exploitation de toutes autres richesses minérales sur tout le territoire français (y compris les colonies et protectorats), et notamment dans le département de la Mayenne ; la vente et l'achat de tous minerais ; la transformation de tous minerais, provenant ou non de terrains appartenant à la Société, soit en métal pur, soit en tous autres produits dérivés quelconques ; l'acquisition, la location et la vente de tous terrains utiles à son objet ; la construction, l'achat et la vente de toutes usines ; toutes autres opérations immobilières, industrielles ou commerciales se rattachant, d'une manière quelconque, aux industries précitées, ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement ; toutes constitutions de Sociétés, toutes interventions, toutes cessions, toutes participations, fusions pouvant se rattacher directement ou indirectement à ce qui précède.

Siège social : 81, rue d'Amsterdam, Paris.

Durée : 95 ans, du 21 avril 1904.

Capital social : 2.250.000 francs, divisé en 22.500 actions de 100 francs chacune. Sur ce nombre, 11.000 actions, entièrement libérées, ont été remises à M. Delesalle, liquidateur de la Société anonyme des Mines de la Lucette, en rémunération de ses apports.

Conseil d'administration : trois membres au moins et neuf au plus, nommés pour six ans et propriétaires de cent actions nominatives.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale ordinaire : avant fin avril. Une voix par vingt actions, maximum cent voix ; dépôt cinq jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; 5 % au montant libéré des actions ; prélèvement, jusqu'à concurrence de 30 % des bénéfices, d'une somme destinée à l'amortissement du fonds spécial ou à la création d'un fonds de prévoyance. Sur le solde : 95 % à titre de dividende aux actions, et 5 % au Conseil.

ADMINISTRATEURS

MM. Portier, G. Dubar, E. Dumoulin, J. Faure, H. Heyndrickx, M. Pinto de Aranjo, J. Strap, R. Thillaye du Boullay.

RÉPARTITIONS

Il n'a pas été distribué de dividende jusqu'ici.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 29 mai 1905.

Années	COURS Plus haut	Plus bas
1905	295	190

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Droit d'exploitation, Installations générales	900.000 »	Capital	2.250.000 »
Frais de constitution	Mémoire	Obligations	320.000 »
Immeubles	120.000 »	Créditeurs divers	268.045 »
Travaux neufs, Matériel, Mobilier	294.539 »	Profits et Pertes	12.323 »
Loyer d'avance, dépôt à la Cie du Gaz	1.328 »		
Caisses et Crédits en Banque	617.026 »		
Effets à recevoir	5.407 »		
Magasin	54.631 »		
Minerais et produits fabriqués	601.880 »		
Clients et débiteurs divers	156.250 »		
Droits avancés à l'enregistrement	9.307 »		
	2.850.368 »		2.850.368 »

Société des Usines du Laurium

(LAURIUM GREC)

Société anonyme hellénique, constituée en 1873.

Objet: L'exploitation d'une concession du gouvernement grec (mines de plomb, argent, etc.) qui résulte d'une convention du 29 avril 1873, approuvée par décret royal du 22 janvier 1874, et consacrée par une

loi du 8 janvier 1876. Cette concession accorde — moyennant une part de 10 0/0 dans les bénéfices de la fusion du plomb, en dehors d'un prélèvement égal à 7 0/0 du dividende distribué — le droit exclusif, pendant 99 ans, de traiter les scories et les ecvolades existant sur le territoire de Laurium, de la mine Nikias, de la mine Kodja Gumuch en Asie-Mineure (apportée depuis à la Société de Balia-Karaïdin), du domaine immobilier d'Ergastéria, enfin du chemin de fer de l'Attique (apporté depuis à une Société spéciale moyennant 5.400.000 drachmes d'actions dudit chemin de fer.)

Durée: 90 ans.

Siège social: à Athènes.

Capital social: à l'origine, 20 millions de drachmes, divisé en 100.000 actions de 200 drachmes, au porteur et nominatives, libérées de 140 drachmes. Par décision de l'Assemblée générale extraordinaire du 10 avril 1905, un versement de 20 drachmes a été appelé sur les actions, puis le capital a été ramené de 20 à 12 millions de drachmes, par la réduction de la valeur nominale des actions de 160 dr. à 120 dr. Le capital est donc actuellement de 12 millions de drachmes, représenté par 100.000 actions de 120 dr. Par une modification aux statuts votée par l'Assemblée extraordinaire du 12/25 avril 1906, le Conseil d'Administration s'est fait autoriser à procéder, suivant les besoins de la Société, à l'émission de 50.000 actions nouvelles.

Conseil d'administration: sept membres, nommés pour six ans, et propriétaires de 200 actions.

Année sociale: close le 31 décembre.

Assemblée générale: en mars. Une voix par dix actions jusqu'à 400 actions; une voix par chaque centaine au-dessus jusqu'à 1.000; maximum 46 voix.

Dépôt à l'étranger au consulat ou vice-consulat de Grèce, quinze jours à l'avance; dépôt des certificats consulaires, cinq jours à l'avance au siège social.

Répartition des bénéfices: après prélèvement des droits gouvernementaux, 8 % du montant affecté à la réserve, le surplus aux actionnaires. Lorsque les bénéfices permettront la répartition aux actionnaires d'un dividende égal à 6% du capital social, il sera prélevé un tantième ne pouvant excéder 20 % du solde des bénéfices, pour servir à la constitution d'un fonds de réserve.

Les actions au porteur existent en coupures de 5, 10, 20 et 50 actions.

Service financier: à Paris, chez M. Sgouta, 22, rue Saint-Augustin; à Athènes, au siège social; à Bruxelles, à la Société Française de

Banque et de Dépôts; à Constantinople, à la Banque de Crédit Industriel de Grèce.

Les titres doivent se livrer timbrés.

ADMINISTRATEURS

MM. V. Cavas; D. Giourdi; G. Lidorikis, C. Agélasto, Z. K. Matsas.

Les actions de cette société ont été inscrites à la *Cote Desfossés*, à terme seulement, jusqu'au 17 janvier 1899. Depuis cette date elles y sont inscrites au comptant et à terme:

Années	COURS Plus haut	COURS Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	97 50	45 75	Dr. 55.000	Dr. 1 60
1902	82 »	43 »	224.000	5 15
1903	102 »	65 »	104.000	2 40
1904	68 75	46 50	—174.000 (1)	» »
1905	71 50	50 »	—132.000 (1)	» »

(1). Perte.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	Drachmes	PASSIF	Drachmes
Actif immobilisé	8.732.471 84	Capital social	12.000.000 »
Nouvelles installations électriques	256.161 65	Emprunt amortissab. 5.000.000	2.469.250 »
Bateau à vapeur « Nikias »	5.000 »	Comptes créditeurs	1.559.710 68
Chevaux et mulets	12.176 33	Compte Prime de l'emprunt de 5.000.000	435.750 »
Participation au Syndicat minier d'Angora	40.000 »		
Approvisionnements	1.354 285 89		
Combustible	109.538 58		
Produits fabriqués	793.685 55		
Valeurs en portefeuille	4.453.850 »		
Comptes débiteurs	184.787 23		
Caisse	390.415 24		
Profits et Pertes (solde à nouveau)	132.338 37		
	16.464.710 68		16.464.710 68

Compagnie des Mines et Minerais

Société anonyme belge, constituée le 8 août 1896.

Objet: L'acquisition, l'affermage, la livraison, la mise en valeur ou la vente de toutes mines et concessions minières.

Siège social: à Bruxelles, 28, rue des Douze-Apôtres.

Durée: 30 ans, du 8 août 1896.

Capital social: 2.400.000 fr. divisé en 24.000 actions de 100 fr. l'une; il a été créé, en outre, 100.000 parts de fondateurs sans valeur nominale.

Sauf six actions souscrites en espèces toutes les actions et les parts ont été attribuées à la Banque de l'Ouest, agissant comme liquidateur de la Société anonyme des Mines de Lexington, apporteur de l'actif de ladite Société à la Compagnie des Mines et Minerais.

Conseil d'administration: trois membres au moins et cinq au plus nommés pour six ans et propriétaires de cent actions chacun.

Année sociale: close le 31 décembre.

Assemblée générale: le dernier samedi de juin, une voix par action; dépôt cinq jours à l'avance.

Répartition des bénéfices: 5 % à la réserve légale, prélèvement pour constituer un fonds de prévoyance; 10 % au Conseil d'Administration. Sur le surplus, 10 % aux parts de fondateurs et 90 % aux actions.

Service financier: au Crédit Mobilier Français.

ADMINISTRATEURS

MM. Eugène Renevey, Ernest Stouls, A. Dubois, Dusart de la Bouglise.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 15 mai 1897.

Années	COURS		Bénéfices nets	Dividendes
	Plus haut	Plus bas		
1901	70	45	— 368.000 (1)	»
1902	52	35	15.000	»
1903	44	35	71.000	2 25
1904	85	40	130.000	4
1905	160	70	184.000	6

(1) Perte.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Propriété au Montana.	10.000 »	Capital	2.400.000 »
Valeurs diverses	919.852 60	Créditeurs divers	188.839 17
Placers en Californie	1.934 52	Provisions pour exploitation et opérations	273.113 89
Briqueteries	53.159 50	Provisions pour créances douteuses	40.000 »
Mobiliers.	7.144 »	Réserve légale	46.540 83
Avances	2.084 »	Fonds de prévoyance	114.010 49
Caisses, banques et reports. .	1.782.646 83	Bénéfices de 1905	183.764 24
Effets à recevoir	24.021 25	Report antérieur	4.134 20
Débiteurs divers	158.327 60		
Conglomerate Cie.	291.232 60		
	3.250.402 90		3.250.402 90

Société générale des Mines métalliques

Société anonyme belge constituée le 27 juin 1901.

Objet: L'acquisition et l'exploitation de mines métalliques ou autres, l'acquisition, en totalité, ou en partie, de parts d'intérêts dans des sociétés exploitant des mines ou la constitution de sociétés générales pour l'exploitation de mines.

Elle peut faire les mêmes opérations pour toutes affaires, entreprises ou sociétés métallurgiques ou autres, sur tous titres ou valeurs de sociétés métallurgiques et minières ; elle peut faire toutes opérations de banque, de crédit, de finance et de trésorerie. Elle peut construire tous chemins de fer, toutes autres voies de circulation et de transport, tant pour le service public que pour celui de ses établissements ou des établissements dans lesquels elle a un intérêt. Elle peut s'intéresser dans tous établissements ayant en tout ou en partie un objet similaire, se fusionner avec d'autres sociétés, céder ou affermer les établissements qu'elle possède. Elle peut aussi acquérir toutes concessions minières ou autres, les affermer ou les exploiter directement ; intervenir dans toutes entreprises qui peuvent avoir pour effet de créer des débouchés à l'une ou à l'autre branche de son objet ou à l'un ou à l'autre des établissements qu'elle régit ou patronne. Et, d'une manière générale faire en tous pays, soit sous son nom, soit sous le nom de tiers et pour son compte ou en participation avec eux, toutes opérations commerciales, industrielles ou financières, de nature à favoriser ou développer son activité ou celle des sociétés dans lesquelles elle est intéressée.

Siège social: Bruxelles, 3, place Royale.

Durée: trente ans, du 27 juin 1901.

Capital social: un million de francs divisé en 4.000 actions de 250 francs chacune; il a été, de plus, créé 4.000 parts de fondateur qui ont été attribuées aux souscripteurs du capital; la totalité des actions a été souscrite contre espèces.

Conseil d'administration: trois membres au moins; propriétaires de 50 actions ou parts de fondateur et nommés pour 3 ans.

Année sociale: close le 30 septembre.

Assemblée générale: le deuxième mercredi de décembre, à onze heures du matin. Une voix par action ou part de fondateur. Maximum le cinquième des voix attribuées au total des titres ou les deux cinquième des titres pour lesquels il est pris part au vote. Dépôt cinq jours à l'avance.

Répartition des bénéfices: 5 % à la réserve; 5 % du montant appelé sur les actions ; sur le surplus 10 % au Conseil d'administration et aux commissaires. Sur le solde, 50 % aux actions et 50 % aux parts de fondateur.

Service financier: à Paris, Banque Générale Française, 50, boulevard Haussmann.

ADMINISTRATEURS.

MM. P. Steenlet, Annez, Xavier Meeûs, Florent Meeûs.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 2 février 1904.

Années	cours Plus haut	cours Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1904	325	125	109.000	18 50
1905	335	272	115.000	19 »

BILAN AU 30 SEPTEMBRE 1905

ACTIF	fr. c	PASSIF	fr. c.
Banquiers, caisse.	329.844 23	Capital.	1.000.000 »
Effets à recevoir	164.239 94	Bons métalliques	2.174.400 »
Comptes débiteurs	455.468 22	Réserve.	9.556 48
Participation	163.000 »	Comptes divers	42.190 79
Portefeuille.	2.228.880 95	Pertes et Profits	115.287 07
Premier établissement	1 »		
	3.341.434 34		3.341.434 34

Compagnie Minière et Industrielle pour l'Espagne

Société anonyme belge constituée le 1er octobre 1903.

Objet: La recherche, l'étude, l'obtention, l'acquisition et l'exploitation de toutes concessions de mines ou minerais en Espagne et tous autres pays ; la Société peut acquérir et aliéner, prendre et donner en location tous terrains miniers, construire ou acquérir tous établissements pour traiter les produits de ces terrains et les transformer en métaux ou produits industriels, entreprendre tous travaux ayant pour but de mettre des terrains miniers en valeur, etc.

Siège social: à Bruxelles, 3, place Royale.

Capital social: cinq millions de francs, divisé en 10.000 actions de 500 fr.

Service financier: Banque Générale Française, 50, boulevard Haussmann, Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. de Romanones, Moret y Prendergast, de la Cierva, Gomez, M. Bovy, de Ferré de Péroux, de la Grange O'Tard, H. de Castellane.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Création, en vertu d'une décision d'Assemblée générale extraordinaire du 1er octobre 1903 et d'une décision du Conseil d'administration du 14 du même mois, de 10.000 obligations de 500 fr. 5 %.

Intérêt annuel: 25 francs payables par semestre, les 1er avril et 1er octobre de chaque année.

Amortissement: de 1904 à 1943, suivant tableau imprimé au dos des titres; cet amortissement pourra être opéré par voie de rachat en bourse. La Compagnie s'est réservé le droit de rembourser anticipativement, à toute époque, tout ou partie de l'emprunt.

Les obligations de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 21 décembre 1903.

	COURS	
Années	Plus haut	Plus bas
1903	489	486
1904	494 50	125
1905	480	418

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Entreprise du dessèchement des terrains de la Sierra Almagrera.	4.625.347 72		Capital actions.	5.000.000	»
Inventaire au 1er novembre 1903	1.374.652 28		Capital obligations : obligations créées . . . fr. 10.000		
Avances sur travaux neufs . .	1.426.448 55		Dont à déduire :		
Caisse et banquiers.	1.116.257 12		Obligations amorties . fr. 170		
Débiteurs divers	15.907 11		Obligations à la souche . . . 1.750		
Prime de remboursement. . .	508.000 »			1.920	4.040.000 »
Dépôt de garantie de gestion.	145.000 »		Créditeurs divers.		25.889 13
			Cautionnement des administrateurs et commissaires . .		145.000 »
			Profits et pertes		723 65
	9.211.612 78				9.211.612 78

Société des Pétroles de Moesi-Ilir

Société anonyme hollandaise, constituée le 5 février 1901.

Objet : Demander et accepter des autorisations à l'effet d'explorer des terrains pétrolifères, tant aux Indes néerlandaises qu'ailleurs et des concessions pour l'exploitation de ces terrains ; de recueillir du pétrole et ses produits accessoires, de les préparer pour le marché et de les vendre, de les transporter et d'en faire le commerce, ainsi que tout ce qui se rapporte à ce trafic. L'exploitation des terrains pétrolifères pour compte de tiers, ou la cession, à des tiers, d'autorisations d'exploration ou de concessions obtenues, soit par vente, soit par location, soit d'une autre manière, sont également comprises dans l'objet de la Société ; il est également permis à la Société de s'intéresser dans d'autres Sociétés visant au même but, soit en participant à ces Sociétés, soit d'une autre manière.

Siège social : à Amsterdam.

Durée : expirant le 31 décembre 1975.

Capital social : 9.600.000 florins, soit 20 millions de francs, divisé en 80.000 actions de 120 florins ou 250 francs, sur lesquelles 10.417 actions en sus des 4.800 parts de fondateur créées, ont été attribuées a MM. Benjamin Christian de Jong et Carl Heinrich Max Hick, en rémunération de leurs apports.

Année sociale : close le 31 décembre.

Répartition des bénéfices : prélèvement pour amortissement de

la valeur des propriétés ; sur l'excédent, 7 % du montant libéré des actions. Sur le surplus, 5 % à la réserve jusqu'à ce qu'elle ait atteint 25 % du capital versé, 15 % à la Direction et au Conseil des Commissaires, 15 % aux parts de fondateur et 65 % aux actions.

Service financier : à Paris, à la Banque de Paris et des Pays-Bas.

ADMINISTRATEURS

MM. G. de Boissevain, M. Enschedé, J. de Germiny, E. Heldring, H. Kapferer, E. Luden, G. H. de Marez Oyens.

RÉPARTITIONS.

Il n'a pas été distribué de dividende juqu'ici.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 24 avril 1901 et à terme depuis le 26 du même mois.

Années	COURS	
	Plus haut	Plus bas
1901	271	192
1902	232	140
1903	140	107
1904	125	92
1905	110	80

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	florins	PASSIF	florins
Actions en portefeuille	4.800.000	Capital social	9.600.000
Permis de recherches	1.322.225,42½	4.800 parts de fondateur	Mémoire
Mobilier	86,50	Créditeurs divers	67.060, 8 11½
Caisse	5.095,24½	Effets à payer	40.000
Débiteurs divers	140.893,33½	Caisses et banques	96.267,32½
Actions Société de redevance	5.775	Réserve	28.530,96
Pétrole raffiné et dérivés	206.545,80		
Marchandises en magasin	127.326,32½		
Pipeline Belani	110.100,12		
Pipeline Pangadang	822.124,14		
Raffinerie	1.302.140,14½		
Immeubles	69.165,16½		
Machines et outillage	393.612,23		
Terrain pétrolifère Pangadang	214.789,36		
— Belani	140.397,91½		
— S. Pinang	789,87½		
Embarcations	31.835,47		
Profits et pertes	208.357,05		
	9.831.859,10		9.831.859,10

Société Anonyme des Mines de Montecatini

Société anonyme italienne constituée le 26 mars 1888, modifiée par délibérations des Assemblées générales des 30 septembre 1889 et 30 septembre 1890, 18 août 1892, 26 juin 1896, 31 octobre, 3 et 4 novembre 1898 et 23 février 1905.

Objet : L'exploitation des mines de cuivre et autres métaux situés à Montecatini (val di Cecina) et à Boccheggiano dans la commune de Montiéni ; l'acquisition ou l'exploitation de toute autre mine, la fusion des matières minérales et en général toutes les opérations qui se rapportent au travail et à la transformation de quelque matière minérale que ce soit.

Siège social : à Rome (Italie), 49 Piazza S. Apostoli.

Durée : 50 ans du 26 mars 1888.

Capital social : A l'origine 4.000.000 de lires italiennes, porté par décision de l'Assemblée extraordinaire tenue à Rome le 18 août 1892 à 6.000.000 de lires, divisé en 120.000 actions de 50 lires italiennes ; réduit par décision de l'Assemblée générale extraordinaire du 26 juin 1896 à 1.500.000 lires par la réduction à 12 lires 50 de la valeur nominale des actions anciennes. Les assemblées générales des 3 et 4 novembre 1898 ont décidé : L'échange des actions anciennes de 12 lires 50 contre de nouvelles actions de 100 lires à raison de huit actions anciennes contre une nouvelle, puis l'augmentation du capital à 2.500.000 lires par la création de 10.000 actions nouvelles d'une valeur nominale de 100 lires. Par décision d'assemblée générale du 21 août 1899 le capital a été porté de 2 millions et demi à 5 millions de lires, puis, par décision de l'assemblée extraordinaire du 23 février 1905, à 6.500.000 lires, son chiffre actuel, par l'émission de 15.000 actions de 100 lires. Le capital est donc représenté par 65.000 actions de 100 lires. La même assemblée a autorisé le Conseil à porter éventuellement le capital à 8 millions de lires par l'émission de 15.000 actions de 100 lires.

Conseil d'administration : sept membres au moins et douze au plus, nommés pour quatre ans. Tout administrateur doit donner un cautionnement de 50.000 lires.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : avant fin octobre. Autant de voix que d'actions, sans limite maximum. Dépôt cinq jours à l'avance.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; le surplus est réparti aux actionnaires jusqu'à concurrence de 5 0/0 du capital ;l'excédent est réparti ainsi qu'il suit : 10 0/0 au Conseil d'administration, 5 0/0

restant à la disposition du conseil et 85 0/0 aux actionnaires sauf les prélèvements qui pourraient être opérés par l'Assemblée générale pour fonds de réserve extraordinaire et amortissement.

Service financier : au Comptoir National d'Escompte.

ADMINISTRATEURS

MM. J. Castelbolognesi, A. Deschars, S. Bacci, A. Musnier, E. Rava, F. Serpieri, Gia. Donegani, Giu. Donegani, A. Manzi-Fé, S. Parisi.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 13 février 1899, à terme et au comptant depuis le 28 mai 1900.

Années	COURS Plus haut	COURS Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	240	126	L. 1.189.000	L. 5
1902	190	76	276.000	5
1903	44	35	237.000	5
1904	128	85	260.000	5
1905	144	116	569.000	7 50

BILAN AU 30 JUIN 1905

ACTIF	lires	PASSIF	lires
Minières	1.075.117 70	Capital	6.500.000 »
Immeubles et constructions	591.163 54	Réserves	527.829 04
Machines et outillage	208 503 20	Fonds de prévision	350.000 »
Mobilier	8.096 52	Créditeurs	351.484 97
Magasin, Approvisionnements	210.499 07	Salaires (feuille de paye de juin)	49.787 73
Minéraux en stocks	722.047 35	Dividende arriéré	9.555 »
Compte à amortir	462.417 51	Report dernier exercice	302 08
Débiteurs	1.516.199 47	Bénéfice net de l'exercice	568.772 86
Rente italienne	10.627 35		
Caisse	5.241 56		
Portefeuille : Titres	2 326.862 80		
Recherches diverses	288.464 77		
Travaux divers	348.858 84		
Coupons à encaisser	535.000 »		
Actions en compte, Actions souscrites	48.650 »		
	8.975.549 68		8.975.549 68

Société Minière de Montferrier

Société anonyme française, constituée le 5 août 1904.

Objet : l'exploitation de gisements de talc à Montferrier (département de l'Ariège) ; la fabrication et la vente du talc ; la recherche et l'exploitation de tous autres gisements de talc, de toutes carrières et mines, de toutes chutes d'eau. En général tout ce qui a trait aux opérations sur les mines, minières, carrières, chutes d'eau.

Siège social : 59, rue de Provence, à Paris.

Durée : 30 ans, du 5 août 1904.

Capital social : 1 million, divisé en 10.000 actions de 100 francs chacune.

Conseil d'administration : 4 à 8 membres, nommés pour 6 ans et propriétaires chacun de 50 actions.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin ; une voix par dix actions, maximum 50 voix. Dépôt des titres 10 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve, 5 % d'intérêt aux actions.

Sur le solde : 10 % au Conseil d'administration ; 90 %, soit aux actions, soit en tout ou en partie à un compte spécial ou à un fonds de prévoyance.

ADMINISTRATEURS

MM. R. de Meuron, P. Schneider, E. Schneider, J. Van der Sluys, de Ganay.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Emprunt de 1 million de francs, représenté par deux séries d'obligations, d'un montant égal chacune de 500.000 francs, divisé en 1.000 obligations de 500 francs 5 %.

La première série a été émise le 24 mars 1905 et la seconde, le 7 août 1906.

Intérêt annuel : 25 francs, payable par semestre, les 1er juin et 1er décembre.

Amortissement : soit par tirages au sort annuels, à partir du 10 novembre 1905 pour la 1re série et du 10 novembre 1906 pour la

2e série. Les tirages s'effectuent les 10 mai et 10 novembre et le remboursement les 1er juin et 1er décembre suivants. La société peut également amortir les obligations par rachats en Bourse, et les rembourser par anticipation moyennant préavis de trois mois.

Service financier : chez MM. Périer et Cie, 59, rue de Provence, Paris.

Les obligations de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 10 septembre 1906.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Carrières de Montferrier. . . .	1.250.000	»	Capital.	1.000.000	»
Obligations à placer	496.500	»	Obligations.	496.500	»
Terrains	22.390	»	Créditeurs divers	814.321	75
Travaux préparatoires	54.772	25	Impôts et droits de transmission	330	91
Indemnités de passage du câble	5.213	»			
Frais de constitution	29.379	88			
Machinerie et construction . .	389.831	95			
Petit matériel, ...	9.067	20			
Talc	7.500	»			
Cautionnement	5.064	20			
Cantine.	133	70			
Talc en consignation	356	30			
Débiteurs divers	7.129	52			
Profits et pertes	43.814	66			
	2.311.152	66		2.311.152	66

Omnium Franco-Belge

Société anonyme belge constituée le 19 mai 1899.

Objet : s'intéresser dans toutes affaires industrielles de charbonnages, de mines, de minières, de métallurgie, etc. La Société peut faire ces opérations soit directement, soit indirectement, par voie d'exploitation directe, par achat de titres, actions, etc. Elle peut pratiquer toutes opérations d'achat, de vente, de report, de prêt, de nantissement, etc., en un mot toutes opérations financières généralement quelconques sur des actions, obligations ou autres titres de sociétés industrielles ; prendre part à toutes opérations et affaires de cette nature par apports, souscriptions d'obligations, par fusion, alliance ou autrement ; consentir tous prêts et avances avec ou sans

garantie; faire toutes émissions d'actions et obligations, soit seule, soit en participation avec d'autres établissements, sociétés et particuliers. L'objet immédiat est limité à l'achat d'autant d'actions des mines de Malines (achat qui absorbe la totalité du capital social) qu'elle émet de fois cent de ses propres actions. La Société se borne pour le moment à encaisser les dividendes des actions Malines qu'elle possède et à les distribuer aux actions Omnium.

Siège social : 130, avenue de la Couronne, Bruxelles ; agents à Paris : MM. Chopy et Cie, 18, rue Saint-Marc.

Durée : 30 ans du 19 mai 1899.

Capital social : à l'origine 1.500.000 francs divisé en 1.500 actions de 1.000 francs chacune ; porté à 3.500.000 francs par acte en date du 18 novembre 1899 et publié au *Moniteur Belge* des 4 et 5 décembre 1899.

Conseil d'administration : 3 membres au moins propriétaires de 10 actions chacun et nommés pour 6 ans.

Année sociale : close le 31 mars.

Assemblée générale : le premier dimanche de juin à trois heures, à Bruxelles. Autant de voix que d'actions ; maximum, le cinquième des titres émis ou les deux cinquièmes des titres ayant pris part au vote. Dépôt, cinq jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve. Le surplus est réparti entre tous les propriétaires d'actions, à moins que, sur la proposition du Conseil d'administration, l'Assemblée ne décide une certaine partie desdits bénéfices pour un fonds de prévision.

Service financier : à Paris, chez MM. Chopy et Cie, 18, rue Saint-Marc.

ADMINISTRATEURS

MM. Menesclou, Chopy, de Bliqui.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 3 octobre 1899.

Années	COURS		Bénéfices nets	Dividendes
	Plus haut	Plus bas		
1901	704	300	157.000	42 50
1902	750	580	63.000	17 50
1903	900	695	105.000	29 »
1904	1.025	850	184.000	50 »
1905	985	301	150.000	40 »
1906	»	»	84.000	23 50

BILAN AU 31 MARS 1906

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
35 actions Mines de Malines. .	3.500.000	»	Capital	3.500.000	»
Droits de transfert sur les dites.	17.534	20	Réserve légale.	47.047	80
Frais de premier établissement.	8.724	15	— pour droits et impôts.	12.836	50
Caisse et Banques.	59.840	10	Créditeurs divers.	600	»
Coupons à recevoir sur 35 actions Malines (solde 1905-1906).	67.200	»	Coupon nº 4 restant à payer .	25	»
			Coupon nº 6 — — .	58	»
			Coupon nº 7 — — .	700	»
			Coupon nº 8 — — .	1.140	»
			Profits et Pertes	87.227	65
	3.652.934	95		3.652.934	95

NOTA. — La Société n'étant intéressée que dans les Mines de Malines, nous croyons utile de publier le bilan de cette dernière Société.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Caisse. Solde à Paris	2.975	52	Capital-Actions.	mémoire	
Caisse de la mine, solde à la mine.	6.887	16	Réserve statutaire.	136.000	»
Banquiers, solde disponible. .	456.590	77	Réserve pour redevance à l'Etat.	5.156	69
Approvisionnements en stock.	75.787	60	Créanciers divers.	831.774	82
Minerais, estimation en stock.	174.779	45	Bénéfices à répartir	1.666.662	55
Débiteurs divers	1.272.071	07			
Immobilisations.	640.502	49			
	2.639.594	06		2.639.594	06

Omnium Français de Valeurs Minières et Industrielles

Société anonyme française définitivement constituée le 16 juillet 1901, sous la dénomination de Société française de valeurs minières et industrielles, modifiée par délibérations d'assemblées générales des 20 mars et 8 avril 1905.

Objet : Emettre par voie d'admission publique ou par souscription particulière, tous emprunts d'Etat français ou étrangers, des départements, des communes, toutes actions et obligations de socié-

tés particulières, créer, constituer totalement ou partiellement, n'importe sous quelle forme, toutes sociétés commerciales, industrielles, immobilières, mobilières, minières, financières, judiciaires, d'assurances, de travaux publics, de transport, de navigation par terre ou par eau, de banque et de représentation, organiser tous syndicats, traiter toutes opérations d'escompte, de finance et de banque, soit seule, soit en participation, etc.

Siège social : à Paris, 36, rue Tronchet.

Durée : 50 ans, du 16 juillet 1901.

Capital social : à l'origine, un million de francs, porté à 2 millions de francs, par décision d'assemblées des 20 mars et 10 avril 1905, divisé en 20.000 actions de 100 francs chacune.

Conseil d'administration : trois membres au moins et cinq au plus, propriétaires de 250 actions chacun, nommés pour trois ans, mais dont les pouvoirs peuvent être portés à 6 ans, par délibération de l'assemblée générale.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : avant fin décembre ; une voix par dix actions, sans limite maximum, dépôt cinq jours à l'avance.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; 5 % du montant libéré des actions ; un prélèvement facultatif au profit d'un fonds de prévoyance ou de réserve, à fixer par l'assemblée sur la proposition du Conseil, lequel pourra être appliqué à l'amortissement des actions. Sur le surplus : 10 % au Conseil d'administration ; 10 % à la direction et au personnel ; 50 % aux actionnaires ; 30 % aux parts de fondateur, attribuées, au nombre de 10.000 à M. Félicien Maes.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. Lambert de Ram, Bos Sulpke, L. de Ridder, F. Maes, E. Martin.

Les actions de cette société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 24 mai 1905.

	COURS			
Années	Plus haut	Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1905	130	104	246.000	7

BILAN AU 30 JUIN 1905

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Actionnaires	75.000 »	Actions	2.000.000 »
Caisse et banques	246.440 80	Obligations	2.000.000 »
Participations financières	50.000 »	Réserve légale	3.587 18
Portefeuille	4.003.305 05	Effets à payer	365.705 »
Prime de remboursement sur obligations	400 000 »	Créditeurs divers	549.889 23
Crédit par acceptation	91.500 »	Profits et Pertes	245.777 45
Impôts à recouvrer	1.866 05		
Débiteurs divers	286.846 96		
	5.164.958 86		5.164.958 86

Paramatta Copper Mines

Société anglaise à responsabilité limitée, enregistrée à Londres le 18 mai 1899.

Objet : 1° L'exploitation d'une concession connue sous le nom de « Paramatta Copper Mines » composée de neuf baux miniers, ensemble 630 acres, située dans le district de Wallaroo, comté de Daly, Péninsule d'Yorke, Etat d'Australie du Sud. Lesdits baux consentis par le gouvernement moyennant un loyer de 31 livres et demie plus une redevance de 2 1/2 % des profits nets pour 99 ans, du 30 juin 1888 pour quatre baux et du 31 décembre 1900 pour les cinq autres.

2° L'exploitation d'une concession, connue sous le nom de « Yelta Copper mines » composée de neuf baux miniers ensemble 720 acres située sur le même territoire et contiguë à Paramatta. Les dits baux consentis par le gouvernement à partir du 1er juillet 1878, pour 99 ans, moyennant un loyer de £ 35-19-0 plus une redevance de 2 1/2 0/0 sur les profits nets.

Siège social : à Londres, 22 Chancery Lane W. C., Secrétaire M. H. Duquesne. Siège administratif à Lille, rue Nationale, 29 *bis*.

Capital social : 200.000 livres en pareil nombre d'actions d'une livre. Sur ce nombre, 100.000 actions libérées et 30.000 livres en espèces ont été remises aux vendeurs ; les 100.000 autres actions ont été émises contre espèces.

Conseil d'administration : 2 à 5 membres, propriétaires chacun de 200 actions ; rémunération de 150 livres par an à chaque administrateur, de 200 livres au président. Le Conseil a droit en plus à 3% du bénéfice distribué.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin ; une voix par action.

Les titres au porteur existent en coupures de 1, 5, 20, et 100 actions.

ADMINISTRATEURS

MM. E. Dervaux, V. Desrousseaux, G. Repellin, G. Robinson.

RÉPARTITIONS

Les coupons 1 et 2 ont été déclarés sans valeur ; coupon n° 3 payé en 1904 : 6 p. ; coupon n° 4 payé en 1905 : 6 p. Un dividende de 3 % a été déclaré en février 1905, mais le payement en a été suspendu.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Création, le 29 décembre 1903, de mille obligations 5 % de 20 livres ou 500 francs, productives d'un intérêt annuel d'une livre ou 25 francs, payable par semestre au moyen de coupons aux échéances des 1er janvier et juillet de chaque année. Amortissement au pair en vingt ans, à partir du 1er juillet 1906, par tirage annuel.

Service financier : au siège administratif, 29 *bis*, rue Nationale, à Lille.

Ces titres doivent se livrer timbrés.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 20 octobre 1902 et les obligations depuis le 12 janvier 1905.

	ACTIONS		OBLIGATIONS	
Années	Plus haut	Plus bas	Plus haut	Plus bas
—	—	—	—	—
1902	59 50	36	505	439
1903	68 »	50	»	»
1904	71 »	16	»	»
1905	44 25	17	»	»

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	livres			PASSIF	livres		
Capital : 200.000 actions de £ 1 chacune . .	200.000	»	»	Concessions des mines Paramatta et Yelta, machines, outillage, bâtiments, fonderie, développements, chemins de fer, tramways, cémentations, etc.	207.244	7	»
Emis :				Moins : Bénéfices suivant compte de travail.	7.353	2	5
199.350 actions au 31 décembre 1905	199.350	»	»		199 891	4	7
650 actions forfeited	»	»	»	Dépenses préliminaires	1.932	»	1
Acompte payé sur actions forfeited	750	»	»	Mobiliers des bureaux	244	14	4
1.000 obligations de £ 20 chacune 5 0/0. . . . . £ 20.000				Débiteurs divers	15.474	14	5
Emission autorisée par résolution du Conseil des Directeurs en 1903, sur lesquelles 465 étaient émises au 31 décembre 1905	9.500	»	»	Fournitures diverses en magasin.	1.696	»	1
Coupons impayés sur dividende	137	11	6	Dépôts et consignations. . . .	1.160	»	»
Créditeurs divers.	21.317	17	»	Matte, concentrés sur le carreau, prêts pour la vente . .	6.859	»	»
Intérêts dus sur obligations au 31 décembre 1905.	232	10	»	Argent en caisse et en banque.	3.830	5	»
	231.087	18	6		231.087	18	6

Société des Mines de Parey-Châtillon

Société anonyme française définitivement constituée en avril 1899, statuts modifiés par assemblées générales des 4 décembre 1901 et 6 avril 1903.

Objet: La mise en valeur et l'exploitation des mines carbonifères situées dans l'Est de la France, en particulier de la concession de Suriauville et de la concession de Norroy ainsi que le traitement et la vente des produits provenant de ces exploitations. Elle a également pour objet l'exploitation des gisements de gypse, albâtre, phosphates, et de tous autres produits quelconques, à extraire des terrains compris et non compris dans la concession sus-énoncée, ainsi que la fabrication et la vente de briques et briquettes, et de tous produits ou sous-produits se rattachant aux exploitations ci-dessus.

La Société peut, dans tous pays, rechercher des terrains miniers ou des carrières, s'en rendre propriétaire, concessionnaire ou locataire, exploiter des mines et carrières pour son compte ou pour compte de tiers, procéder dans ces établissements, pour elle-même ou pour le compte de tiers, à l'extraction, au traitement et au commerce.

des produits de ces mines et carrières et de leurs dérivés, acquérir, affermer, exploiter tous procédés, toutes inventions, tous monopoles se rattachant à son industrie ; acquérir, affermer, exploiter toutes eaux minérales ; construire, acquérir, louer, affermer, exploiter tous chemins de fer, tramways et autres moyens de transports utiles. La Société peut s'intéresser à des entreprises similaires à la sienne et, d'une façon générale, elle peut faire toutes opérations immobilières, commerciales, industrielles et financières se rattachant à son but social ou pouvant faciliter la réalisation de celui-ci. La Société peut, moyennant l'autorisation de l'Assemblée générale, aliéner, concéder ses mines, établissements et exploitations, se fusionner ou s'allier avec d'autres Sociétés, et faire cession ou apport, sous une forme quelconque de l'avoir social.

Siège social: 11, rue Louis-le-Grand, Paris.

Capital social: à l'origine 300.000 francs en 3.000 actions de 100 fr. porté à 1.030.000 fr. le 6 avril 1903, au moyen de: 1° L'échange des 3.000 actions anciennes de 100 fr., contre 1.200 actions nouvelles de 500 francs, ensemble 600.000 francs, libérées de moitié; 2° La souscription de 860 actions nouvelles entièrement libérées. Par suite le capital est de 1.030.000 fr. en 2.060 actions de 500 fr.

ADMINISTRATEURS

MM. Ch. Laffitte, Emile Trocard, C. Maréchal, le comte de Ferré de Péroux.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Création, en vertu d'une délibération de l'Assemblée générale du 24 mars 1903, de 2.000 obligations de 500 fr. 5 %.

Intérêt annuel: 25 francs payables par semestre, les 1er mars et 1er septembre de chaque année.

Amortissement : en trente ans, par tirages annuels.

Service financier: Banque Générale Française, 50, boulevard Haussmann, Paris.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 17 décembre 1903.

Années	COURS	
	Plus haut	Plus bas
	—	—
1903	490	487
1904	493 50	25
1905	480	420

Peña Copper Mines

Société anglaise à responsabilité limitée, enregistrée à Londres le 19 septembre 1900.

Objet: L'acquisition des mines de la Peña, d'une superficie d'environ 750 acres, situées à environ deux milles des mines de Rio-Tinto, dans la province de Huelva, en Espagne. Un embranchement de deux milles relie la propriété à la ligne ferrée de la Compagnie de Rio-Tinto, laquelle, par contrat, s'est obligée à transporter le minerai jusqu'au port de Huelva.

Siège social: à Londres, Suffolk House, 3, Laurence Pountney Hill, Cannon Street E. C. — M. T. Stevenson Dick, secrétaire.

Capital social: 600.000 actions d'une livre, sur lesquelles 514.600 sont émises, libérées. En rémunération des apports, il a été délivré 300.000 actions libérées et 200.000 livres en obligations.

Conseil d'administration: composé de sept membres possédant 500 actions chacun.

Année sociale: close le 31 décembre.

Assemblée générale: avant fin mai, à Londres.

Les titres existent en coupures de 1, 5, 10 et 25 actions.

Service financier: à Paris, à la Société Générale.

ADMINISTRATEURS

MM. N. Brown, C. Laudour, baron C. H. de Merck, A. Straube, A. Spitzer, M. Franck, A. de la Roy.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 27 avril 1905.

Années	COURS Plus haut	COURS Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1903	»	»	£.21.599	5 %
1904	»	»	24.508	5 %
1905	32 50	20	17.293	4 %

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Compte Propriété.	443.768	Capital émis	514.600
Bâtiments, Digue, Réservoirs, Matériel, etc.	84 368	Obligations	81.900
		Fonds de réserve	10.000
Développement de la Mine, Puits principal, etc.	48.361	Amortissement d'obligations .	18.100
		Créditeurs	22.176
Stocks de minerai à la Mine et en transit	62.990	Dividendes non réclamés. . .	312
Marchandises.	6.065	Profits et Pertes	23.864
Mobilier de bureau à Londres.	210		
Débiteurs divers	17.160		
Espèces en banque, etc. . . .	7.730		
	670.952		670.952

Société des Mines et Fonderies de Pontgibaud

Société anonyme constituée le 19 mars 1853, sous la dénomination de: Société anonyme des mines de plomb argentifère et des fonderies de Pontgibaud, transformée en société anonyme libre par Assemblée générale du 30 novembre 1876 et décret du 11 mai 1877, statuts modifiés les 26 novembre 1877, 7 juillet 1879 et 30 novembre 1894.

Objet: L'exploitation des mines de plomb argentifère de Barbecot, des Combres, de Roure, de Saint-Amand-Roche-Savine, de Giroux, de la Brugère ; des mines d'anthracite du Puy-Saint-Gulmier ; l'achat de tous les minerais que la Société trouverait avantage à traiter ; l'exploitation des fonderies de Pontgibaud, des fonderies et laminoirs de Couëron et toutes opérations se rattachant à l'industrie et au commerce des métaux.

Siège social: 3, rue des Mathurins, Paris.

Durée: 99 ans, du 8 avril 1853.

Capital social: à l'origine, 5 millions de francs divisé en 10.000 actions de 500 francs. Lors de la transformation, il a été porté à 7 millions de francs en 14.000 actions de 500 francs entièrement libérées et au porteur, dont 4.000 ont été attribuées en représentation des apports de la Société des fonderies et laminoirs de Couëron, qui s'est fondue dans celle de Pontgibaud le 7 juillet 1879. Enfin, par délibération du 30 novembre 1899, le capital a été réduit de 7 mil-

lions de francs à 3.930.000 francs par la transformation des 14.000 actions alors existantes, de 500 francs l'une, en 13.100 actions de 300 francs et l'annulation de 900 actions.

Conseil d'administration: composé de sept à dix membres, possédant 100 actions au moins, nommés pour trois ans.

Année sociale: close le 30 juin.

Assemblée générale: avant fin novembre, une voix par 20 actions: maximum, dix voix. Dépôt des titres, dix jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices: 10 % à la réserve jusqu'à ce qu'elle ait atteint 1 million de francs. Sur le surplus: 3 % pour gratifications à certains agents et employés; 5% au Conseil d'administration; 92 % aux actionnaires.

Service financier: au siège social.

ADMINISTRATEURS.

MM. le baron R. de Nervo, N. Bontoux, J. Chalus, comte P. de Salvandy, Ch. Cambefort, G. Feray, le baron L. de Nervo.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant.

Années	COURS — Plus haut	COURS — Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	330	190	32.000	»
1902	230	204	175.000	7 50
1903	290	235	290.000	15
1904	345	250	386.000	20
1905	470	290	365.000	20

BILAN AU 30 JUIN 1905

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Immeubles	1.739.535 96	Capital	3.930.000 »
Marchandises, matières et minerais en traitement	3.711.105 01	Fonds de réserve	1.000.000 »
En caisse	24.667 30	Créanciers divers	3.020.563 46
Débiteurs	2.774.378 45	Coupons à payer	8.265 24
		Profits et Pertes	290.858 02
	8.249.686 72		8.249.686 72

Compagnie Minière et Métallurgique de Puertollano

Société anonyme française définitivement constituée le 28 novembre 1903, suivant statuts reçus par M. Bachelez, notaire à Paris.

Objet : L'exploitation des mines de plomb argentifère apportées à la Société; l'acquisition, l'exploitation de toutes autres mines; le traitement des minerais extraits; la cession, la location des concessions de la Société; la création de toutes sociétés pour l'exploitation de tout ou partie des concessions; en général, toutes entreprises basées, à un titre quelconque, sur les industries minières et métallurgiques et leurs dérivés.

Siège social : à Paris, 78, rue de Provence.

Durée : 50 ans, du 28 novembre 1903.

Capital : 1.000.000 de francs, divisé en 10.000 actions de 100 francs dont 7.250 souscrites en espèces. Les 2.750 autres actions ont été remises, entièrement libérées, ainsi qu'une somme de 150.000 francs en espèces, à M. Maurice Max en rémunération de ses apports.

Conseil d'administration: trois à neuf membres, propriétaires chacun de cinquante actions et nommés pour 6 ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : en juillet, une voix par dix actions, maximum vingt voix. Dépôt des titres cinq jours à l'avance.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale; 5 % d'intérêt aux actions;

L'excédent des bénéfices est réparti de la façon suivante : 10 % au Conseil; 20 % à une réserve spéciale destinée à l'amortissement des actions; les 70 % restant seront répartis, conformément aux décisions des Assemblées générales, soit entre toutes les actions indistinctement, soit partie aux actions et partie aux parts qui pourraient être créées par la suite.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. Maurice Max, H. Rouland, A. Collongues, R. Fresnay.

RÉPARTITIONS

Il n'a pas été distribué de dividende jusqu'ici.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Emission de 1.000 obligations de 500 francs 5 % par décision du Conseil d'administration du 10 février 1905.

Intérêt annuel: 25 francs payables par coupons semestriels le 1er novembre et le 1er mai.

Amortissement: en 40 années par voie de tirages au sort à partir du mois d'avril 1907 jusqu'en 1946.

Service des coupons: à la Banque Industrielle Française, 5, rue Drouot.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant depuis le 17 février 1905 et les obligations depuis le 14 mars 1906.

Années	COURS DES ACTIONS	
	Plus haut	Plus bas
1905	110	102

Cette Société s'est refusée à toute communication de ses bilans.

The Queensland Copper Company Limited

Société anglaise, à responsabilité limitée, enregistrée le 1er février 1898.

Objet: L'acquisition des propriétés de la Mount Perry Copper Co, comprenant 1.650 acres situées dans le district de Burnett (Queensland). Le prix d'achat a été de £ 137.500 payables à raison de £ 12.500 en espèces, £ 12.500 en actions de préférence et £ 112.500 en actions ordinaires.

La Compagnie a également fait l'acquisition de l'entreprise de la Burnett (Queensland) Exploration Co Ltd, en échange de 14.000 actions de préférence et 21.000 actions ordinaires avec le droit de souscrire au pair 6.625 nouvelles actions de préférence. La Compagnie s'est rendue également propriétaire de la concession Normanby, adjointe à la Mount Perry.

Siège social: 6, Princes Street, Londres E. C. M. J. G. Tait, secrétaire.

Capital social: £ 500.000, en 250.000 actions de préférence de £ 1, et 250.000 actions ordinaires de £ 1. Au 31 juillet 1905, 80.000 actions de préférence et 133.507 actions ordinaires étaient émises et entièrement libérées. Les actions remises aux apporteurs sont comprises dans ces quantités.

Conseil d'administration: trois à sept membres; propriétaires de 400 actions.

Année sociale: close le 31 juillet.

Assemblée générale: à la date fixée par le Conseil d'administration; une voix par action.

Répartition des bénéfices: les actions de préférence ont droit, en premier rang, à un dividende cumulatif de 6 %; les actions ordinaires ont droit ensuite à 6 %. Sur le solde 50 % aux actions de préférence et 50 % aux actions ordinaires.

ADMINISTRATEURS

MM. G. Grinnell-Milne, Jules Strap, J. Noel Sparks.

Les actions ordinaires de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 6 octobre 1906.

Années	DIVIDENDES Act. de préf.	Act. ord.
1902	6 %	»
1903	6 %	6 %
1904	6 %	»
1905	6 %	»

BILAN AU 31 JUILLET 1905

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Propriétés minières	167.100	Capital autorisé :	
Dépenses préliminaires	4.500	250.000 actions ordinaires de £ 1 . . . 250.000	
Développement	21.880	250.000 actions de préférence de £ 1 . . . 250.000	
Machines, matériel	26.157	Capital émis :	
Mobilier	501		
Approvisionnements	2.546	133.507 actions ordinaires de £ 1	133 507
Minerais et produits divers	46.869	80.000 actions de préférence de £ 1	80.000
Débiteurs divers	229	Effets à payer et créditeurs divers	45.622
Option « Normanby »	614	Profits et pertes	15.442
En caisse et en banque	4.175		
	274.571		274.571

Quintera Mining Company

Société anglaise à responsabilité limitée, enregistrée à Londres le 4 mai 1888.

Objet: L'exploitation d'un groupe de mines d'argent au Mexique, districts de Sonora et de Sinaloa.

Siège social: à Londres, 20, Bishopsgate Street E. C.; M. J. G. Mills, secrétaire; bureau à Paris, 2, square de l'Opéra.

Capital social: à l'origine 40.000 livres porté à 52.000 livres, en pareil nombre d'actions d'une livre, le 22 octobre 1891; 32.000 actions libérées ont été délivrées aux apporteurs.

Conseil d'administration: composé de trois à douze membres, possédant 100 actions chacun.

Année sociale: close le 31 décembre.

Assemblée générale: en juin, à Paris.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5 et 10 actions.

Service financier: au Crédit Mobilier, 3, rue Saint-Georges.

ADMINISTRATEURS

MM. J. Kulp, A. Dubois, S. Einhorn, E. May.

Les actions de cette société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 2 février 1903.

Années	COURS Pl. haut	COURS Pl. bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	»	»	£ 12.992	4 sh. 6 d.
1902	»	»	9.771	3 6
1903	46	30	9.986	3 6
1904	35	20	.4.389	1 6
1905	25	17	4.359	1 6

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Immobilisations	58.839	Capital	52.000
Stocks et approvisionnements généraux	12.014	Compte réserve et assurance	30.662
Terrains boisés et bois sur pieds et en coupe	4.086	Provision affaire J. C. Charpentier et Cie	7.812
Produits à recouvrer	4.928	Créditeurs divers	9.266
Débiteurs divers	407	Profits et Pertes	4.508
En caisse et en banque	16.162		
Contentieux J. C. Charpentier et Cie	7.812		
	104.248		104.248

Compagnie des Mines de Fer de Rakhmanovka-Krivoi-Rog

Société anonyme belge constituée le 12 janvier 1898.

Objet: L'acquisition des mines et concessions de la firme Emeryk et Cie, de Krivoï-Rog, l'exploitation et la vente de leurs produits. La Société peut acquérir ou affermer en Russie tous terrains miniers ou concessions ou droits d'exploitation de mines, les mettre en exploitation. Elle peut aussi acheter tous minerais ainsi que les vendre.

Elle peut construire et exploiter tous chemins de fer et voies de raccordement susceptibles de favoriser son exploitation et pour lesquels elle aurait obtenu l'autorisation.

Elle peut étendre son industrie à l'exploitation de terrains houillers et à celle des hauts-fourneaux.

Elle peut faire ses opérations soit seule, soit en participation avec des tiers, s'intéresser dans toutes entreprises ou sociétés dont le commerce ou l'industrie serait similaire ou de nature à favoriser et à développer son propre commerce et sa propre industrie, fusionner avec elles, entreprendre toutes industries qui seraient de nature à lui fournir des débouchés ou y prendre intérêts et faire, en un mot, toutes opérations qui pourraient en tout ou en partie se rattacher à la réalisation de son objet.

La Société ne peut acquérir en Russie des biens immobiliers que pour les besoins de son industrie. Pour l'acquisition de ces biens comme pour leur aliénation, elle observera les lois et règlements de l'empire.

Siège social: à Bruxelles, avenue de la Toison d'or, 110.

Durée: la plus longue que permette la loi.

Capital social: à l'origine 4.500.000 francs en 9.000 actions de capital de 500 francs. Il a de plus, été créé 9.000 actions de jouissance sans indication de valeur et au porteur, attribuées à M. Félicien Maës en rémunération de ses apports. Le 7 juin 1899 une émission de 3.000 actions nouvelles a porté le capital à 6 millions de francs, divisé en 12.000 actions de 500 fr. l'une.

Le 22 décembre 1902, le capital a été ramené à 4.320.000 francs divisé en 10.800 actions de 400 francs, par l'annulation de 1.200 actions puis par réduction de 500 fr. à 400 fr. du capital de chacune des actions restantes.

Conseil d'administration: cinq membres au moins et douze au plus, propriétaires chacun soit de 20 actions de capital, soit de 60 actions de jouissance, et nommés pour six ans.

Année sociale: close le 31 décembre.

Assemblée générale: le troisième jeudi de mai, à dix heures et demie du matin. Une voix par action de capital ou de jouissance ; maximum des voix, le cinquième du total des titres émis ou les deux cinquièmes pour lesquels il est pris part au vote. Dépôt dix jours à l'avance.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve, à concurrence du dixième du capital, 5 0/0 sur le montant des versements sur les actions et somme suffisante pour les amortir en douze ans, délai dont le point de départ sera fixé par l'assemblée générale ; sur le surplus, 8 0/0 au Conseil d'administration ; le solde sera réparti indistinctement entre toutes les actions et les actions de jouissance.

Service financier: au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. Kolb Bernard, Giraud Gordan, F. Coste, E. Damour, Alb. Galicier, Hibon, L. Jumentier.

RÉPARTITIONS

Il n'a pas été distribué de dividende jusqu'ici.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 1er décembre 1898.

Années	COURS	
	Plus haut	Plus bas
1901	250	55
1902	159	60
1903	285	140
1904	203	115
1905	197	128

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
En caisse et en banque	334.066 41	Capital.	4.320.000 »
Portefeuille-Titres	49.280 »	Réserve.	2.021 82
Débiteurs divers	72.782 44	Créditeurs divers	269.928 88
Concessions.	3.457.282 94		
Cavalerie.	4.259 06		
Mobilier	6.583 31		
Aménagement de mines. . . .	377.328 40		
Immeubles et matériel	161.825 93		
Profits et Pertes	68.542 21		
	4.591.950 70		4.591.950 70

Rhodesia Copper Company

Société anglaise à responsabilité limitée, enregistrée à Londres le 31 janvier 1902.

Objet : L'acquisition ou location de fermes, propriétés, mines, droits miniers, constructions, etc., dans n'importe quelle partie du monde, en général, et, en particulier, de conclure et de mettre en vigueur deux contrats passés entre la Compagnie d'une part et d'autre part avec : 1° La *Northern Copper (B. S. A.) Company, Limited,* et 2° la *Rhodesia Investment Company, Limited.*

La prospection, le développement, l'exploitation du cuivre, du diamant, de l'or, de l'argent, du fer, du charbon, etc., et le traitement de ces métaux, etc.

S'occuper de toutes les industries ou de tous les commerces pouvant intéresser une pareille exploitation.

Siège social : à Londres. M. T. Donald, secrétaire, Salisbury House London Wall E. C.

Capital social: 750.000 livres, en pareil nombre d'actions d'une livre, toutes libérées. Sur ce nombre, 400.000 actions ont été délivrées en représentation des apports de la Northern Copper (B. S. A.) Company et de la Rhodesia Investment Company.

Conseil d'administration : trois à douze membres, renouvelable à raison d'un tiers chaque année. Chaque administrateur a droit à une rémunération de 250 livres par an; celle du président est de 350 livres. Le Conseil a droit à 10 % des bénéfices restant après attribution d'un dividende de 10 % aux actions.

Année sociale : close le 30 juin.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5, 10 et 25 actions.

Service financier à Paris : à la Banque Suisse et Française.

ADMINISTRATEURS

MM. Lord Gifford; C. H. Villiers; M. R. Gifford; H. L. Stokes; H. Wilson Fox; E. Davis; P. C. Tarbutt.

RÉPARTITIONS

Attribution, en janvier 1905, d'une action de la Rhodesia Broken-Hill pour dix actions de la Rhodesia Copper.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant depuis le 10 mars 1905.

Années	COURS	
	Plus haut	Plus bas
1905	29 75	18

BILAN AU 30 JUIN 1905

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Caisse et Banques.	54.749	Capital autorisé et émis. . . .	750.000
Débiteurs.	6.919	Créditeurs	19.809
Actions d'autres Compagnies .	148.032	Profits et Pertes	407
Immobilisations	531.121		
Machines, matériel, bâtiments.	29.395		
	770.216		770.216

Société des Salines de Tunisie

Société anonyme française, constituée le 21 décembre 1905.

Objet: La recherche, l'obtention, l'achat, la vente et l'exploitation de toutes concessions de salines de terre ou de mer et de pêcheries, ainsi que toutes autres concessions quelconques; toutes opérations d'affrètement et d'armement maritime; toutes constructions et exploi-

tations de ports ou de chemins de fer; toutes entreprises de travaux publics ou particuliers, etc.

Siège social: 43, rue de la Chaussée-d'Antin, à Paris.

Capital social : 2 millions de francs, divisé en 20.000 actions de 100 francs chacune.

Service financier: Banque Générale Française, 50, boulevard Haussmann.

ADMINISTRATEURS

MM. C. d'Alton, E. Annez, G. E. Demange, E. de Ferré de Péroux, W. Guynet.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Création, en vertu d'une décision du Conseil d'Administration, en date du 13 février 1906 de 4.000 obligations de 500 francs 5 %.

Intérêt annuel : 25 francs payables par semestre les 1er septembre et 1er mars de chaque année.

Amortissement: de 1907 à 1936, suivant tableau imprimé au dos des titres; cet amortissement pourra être opéré par voie de rachat en Bourse. La Société s'est réservé le droit de rembourser anticipativement, à toute époque, tout ou partie de l'emprunt.

Les obligations de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 7 mai 1906.

The San Miguel Copper Mines Limited

Société anonyme anglaise à responsabilité limitée, enregistrée le 12 octobre 1904.

Objet: L'exploitation d'une mine de cuivre, dite San Miguel, d'une contenance de 1.900 acres environ, acquise à la Sociedade de minerales de San Miguel, comprenant une installation de machines et des bâtiments, ainsi qu'une ligne ferrée de 12 milles, située dans le district minier d'Almonaster la Real, province de Huelva, en Espagne.

Siège social: à Londres, 3 Church Court, Old Jewry, E. C.

Durée: indéterminée.

Capital social: de 150.000 livres, divisé en 150.000 actions d'une livre sur lesquelles 120.007 ont été émises.

Conseil d'administration: composé de 4 membres propriétaires de 500 actions chacun.

Année sociale: close le 31 décembre.

Assemblée générale: aux lieu et date fixés par le Conseil d'administration.

Service financier: à la Société Marseillaise.

ADMINISTRATEURS

MM. C. de Freitas, R. Muller, A. C. Eberbach, J. C. Andresen.

RÉPARTITIONS

6 1/4 % en mars 1905, 6 1/4 % en juin 1905, 6 1/4 % en octobre 1905, 6 1/4 % en avril 1906.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 8 septembre 1905.

Année	COURS Plus haut	Plus bas
1905	86	83 50

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Mine, railway, bâtiments. . .	123.201	Capital émis	120.007
Développement de la mine . .	9.015	Obligations.	50.500
Machinerie.	6.000	Dividendes non réclamés . . .	191
Fournitures de bureau	203	Créditeurs divers.	5.279
Instruments, ustensiles. . . .	1.667	Fonds de réserve.	30.000
Débiteurs divers	5.426	Profits et pertes	15.249
Marchandises, charbon, minerais	64.084		
Dépenses préliminaires	689		
En caisse, en banques	10.941		
	221.226		221.226

Société de Mines de Zinc de Silésie

Société anonyme prussienne constituée le 28 septembre 1853 dont les statuts actuels datent du 30 mai 1885.

Objet : 1° L'exploitation des minerais de zinc, cuivre, argent, plomb, ainsi que celle de la houille et généralement de tous les minerais utilisables provenant des mines ou des parts de mines que la Société possède ou pourra acquérir à quelque titre que ce soit; 2° Les recherches et l'achat de ces minerais, l'obtention, l'acquisition ou l'amodiation des concessions nécessaires à leur exploitation ; 3° La fabrication du zinc, plomb, cuivre, argent et le commerce de ces métaux et minerais, de même que de tous les produits et marchandises à tirer desdits minerais.

Siège social : à Lipine, arrondissement de Beuthen (Silésie orientale).

Capital social : 5 millions de thalers, réduit par rachat d'actions à 3.552.900 thalers ou 10.658.700 marks.

Par décret du 3 septembre 1856, la Société a été autorisée à émettre pour cinq millions de thalers en actions de priorité, pour l'acquisition de nouvelles mines et usines et l'amélioration de ses installations. Jusqu'à présent 4.290.100 thalers, soit 12.870.300 marks, ont été émis.

Par suite, il y a actuellement en circulation 35.529 actions ordinaires et 42.901 actions de priorité, les unes et les autres au capital de 100 thalers ou 300 marks.

Conseil d'administration : composé de treize membres.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin, en Allemagne.

Répartition des bénéfices : 1° 10 % pour la formation de fonds de réserve 1 et 2 ; 2° 8 % au Conseil d'administration et à la direction ; 3° La somme nécessaire au payement des 4 1/2 % revenant aux actions de priorité ; 4° Le surplus est réparti également entre toutes les actions, après que les actions anciennes ont reçu la même allocation de 4 1/2 % que les actions de priorité.

Service financier : à Paris, 80, rue Saint-Lazare.

Les titres doivent se livrer timbrés.

ADMINISTRATEURS.

MM. de Donnersmarck, Dr Wachler, de Gramont, de Beauvoir, Henri de Schönaich-Carolath, Louis Delbrück, de Kardroff, de Hohenlohe-Oehringen, de Schwerin-Lœwitz, Müller, Kreuser, Glatzel.

Ces actions sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 14 janvier 1899.

Années	COURS Plus haut	COURS Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	1.420	1.040	Mks 4.287.000	Mks 48
1902	1.375	1.120	4.587.000	51
1903	1.550	1.145	4.566.000	51
1904	1.530	1.320	5.153.000	57
1905	1.648	1.370	5.574.000	63

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	Marks	PASSIF	Marks
Immobilisations.	16.118.000 »	Capital	23.529.000
Matériel, outillage, mobilier .	236.321 31	Dividendes non réclamés . . .	10.579 55
Approvisionnements	1.132.648 58	Fonds de réserve	7.887.726 78
Stocks : minerais, charbon, zinc	2.430.971 10	Profits et pertes	5.719.116 70
Encaisse, portefeuille, disponible à la banque.	389.507 95		
Titres en portefeuille	11.557.109 40		
Banquiers débiteurs.	4.931.947 20		
Débiteurs divers	1.440.371 01		
	38.236.876 55		38.236.876 55

The Spies Petroleum Company Limited

Société anglaise à responsabilité limitée, enregistrée le 2 mai 1900.

Objet : acquérir et exploiter des terrains pétrolifères situés à Grosnyi (Caucase), comprenant environ 91 acres, faisant l'objet d'un bail de 24 ans, à partir de janvier 1900.

Siège social : à Londres, 9, Saint Helen's Place, E. C.

Durée : indéfinie.

Capital social : 700.000 livres, en pareil nombre d'actions d'une livre, dont 400.000, libérées, attribuées aux vendeurs et 225.000 souscrites en espèces. Par décision d'assemblée du 25 juin 1903, la valeur

nominale des 625.000 actions émises fut réduit d'une livre à 10 shillings et les 75.000 actions non émises furent transformées en 150.000 actions de 10 shillings également. Par suite le capital nouveau se trouve être de 387.500 livres, divisé en 775.000 actions de 10 sh. chacune, dont 650.000 émises.

Conseil d'administration : 6 membres, possédant 500 actions chacun.

Année sociale : close le 31 janvier.

Assemblée générale : avant fin mars.

Service financier : Compagnie Française de Mines d'or et de l'Afrique du Sud.

Les titres se négocient en unités et coupures de 5 et 25.

ADMINISTRATEURS

MM. J. A. Brice, G. Grinnell-Milne, W. Ritter von Offenheim, W. Gleboff, W. Nelidoff, C. J. Palmer.

Les actions de cette société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 30 septembre 1905.

Années	COURS Plus haut	COURS Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1905	17	8	£ 50.520	7 %

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Immobilisations	310.829	Capital émis	325.000
Fournitures de bureau à Londres	177	Créditeurs divers	23.471
Matériaux en stock	21.162	Dividendes non réclamés	23
Huile en stock	500	Fonds d'assurance	830
Débiteurs divers	27.557	Profits et pertes	50.520
Dépôt pour payement de droit au Gouvernement des Cosaques	4.312		
Achats de valeurs	32.750		
Caisse et banques	2.560		
	399.847		399.847

Mines et Fonderies de Zincs de Stolberg et de Westphalie

(ACTIEN GESELLSCHAFT FUR BERGBAU, BLEI-UND ZINCFABRICATION ZU STOLBERG UND IN WESTFALEN).

Société anonyme allemande, fondée en 1845, modifiée en 1870 et 1900.

Objet : l'extraction, la fonte et la fabrication du zinc, du plomb, de l'argent et de leurs dérivés.

Siège social : à Aix-la-Chapelle (Prusse Rhénane).

Durée : indéterminée.

Capital social : à l'origine, 20.327.700 marks, réduit, par décision d'Assemblée générale de décembre 1900 à 15.118.800 marks divisé en 50.396 actions de 300 marks chacune.

Assemblée générale : avant fin juin.

Année sociale : close le 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 10 % au profit de la réserve, jusqu'à ce qu'elle ait atteint 2.400.000 marks, auquel cas il n'est plus prélevé en sa faveur que 5 % ; 4 % aux actions, comme premier dividende ; 8 % du solde au Conseil d'administration ; 7 % au personnel. L'excédent constitue le super-dividende, sauf tous prélèvements prévisionnels.

Service des coupons : chez MM. Périer et Cie, 59, rue de Provence, Paris.

Les titres doivent se livrer timbrés.

ADMINISTRATEURS

MM. R. Suermont, V. Linon, A. de Watteville, de Pinto, T. Nellessen, A. Simonis, C. van der Straten-Fonthoz, E. Weismuller, F. Goecke, C. Delius.

Les actions de cette société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 10 août 1905.

	COURS		Bénéfices nets	Dividendes
Années	Plus haut	Plus bas		
1902	»	»	Mks 1.759.258	Mks 15
1903	»	»	2.269.781	18
1904	»	»	2.680.229	27
1905	680	seul cours	2.900.676	30

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	Marks	PASSIF	Marks
Immobilisations	15.529.235 26	Capital-actions	15.118.800 »
Outillage, mobilier	560.326 70	Obligations	6.000.000 »
Matériel	858.503 84	Réserves I et II	3.523.694 38
Minerais	4.221.532 31	Réserves pour dividende	2.000.000 »
Métaux	1.353.474 56	— pour pertes	211.137 63
Caisse	28.340 44	Caisses de retraites. Créditeurs	2.277.461 31
Effets	245.526 78	Bénéfices	1.785.592 68
Portefeuille	1.813.973 06		
Débiteurs	6.305.773 05		
	30.916.686 »		30.916.686 »

Société du Syndicat Minier

Société anonyme française constituée le 3 mai 1906.

Objet : toutes opérations financières, industrielles, commerciales immobilières, agricoles, de travaux publics et de banque. La Société s'intéresse dans ces opérations par voie d'apport, de souscription, de fusion, d'achat de titres ou par tout autre moyen et sous quelque forme que ce soit ; elle peut faire toutes opérations qui se rattachent d'une manière quelconque à la réalisation de l'une ou de l'autre branche de son activité.

Siège social : 80, rue Taitbout.

Durée : 99 ans, du 3 mai 1906.

Capital social : 2.500.000 francs divisé en 25.000 actions de 100 fr. chacune.

Conseil d'administration : trois membres au moins, propriétaires de 100 actions et nommés pour 6 ans.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : avant fin juin, une voix par 10 actions, maximum les deux cinquièmes des voix ; dépôt dans le délai fixé par l'avis de convocation.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve, 5 % du montant libéré des actions. Sur le surplus 10 % au Conseil d'administration, 90 % aux actionnaires.

Service financier : Société générale du Crédit minier et industriel.

ADMINISTRATEURS

MM. Mathieu, Boutàn, Charet de la Frémoire, Ruelle, Capdeville.

Les actions de cette société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 10 mai 1906.

Tharsis Sulphur and Copper Company

Société anonyme anglaise constituée le 27 octobre 1866.

Objet : exploitation et vente des pyrites de cuivre des mines de Huelva (Espagne). Fabrication par précipitation du cuivre contenu dans les pyrites ; traitement pour cuivre, argent et or, des résidus des pyrites vendus par elle aux usines de produits chimiques d'Angleterre et du continent.

Siège social : 136, West George street, à Glasgow (Ecosse).

Durée : illimitée.

Capital social : à l'origine 1.250.000 £ (31.250.000 fr.) divisé en 125.000 actions de 10 £ (250 fr.) dont une partie était libérée de 10 £ et l'autre de 7 £. Sur ce nombre 5.734 étaient restées à la souche.

L'Assemblée du 23 avril 1883 a subdivisé chaque action libérée de 10 £ en 5 actions de 2 £. Capital actuel 1.250.000 £ (31.250.000 fr.) divisé en 625.000 actions de 2 £ (50 fr.) entièrement libérées.

Conseil d'administration : douze membres propriétaires de 100 actions et nommés pour trois ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : en avril ; une voix par action jusqu'à dix ; en plus une voix par cinq actions dépassant les dix premières jusqu'à cent ; une voix additionnelle pour chaque dizaine d'actions dépassant la première centaine.

Répartition des bénéfices : Sur les bénéfices, il est prélevé d'abord la dotation d'un fonds de réserve dont la quotité annuelle est fixée par le Conseil ; le surplus est distribué aux actionnaires.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 10 et 20 actions.

Service des coupons : à Paris, chez M. Chanlaire, 14, rue de la Banque.

Les titres doivent se livrer timbrés.

ADMINISTRATEURS.

MM. Ch. Tennant, Hugh Brown, James Couper, René Millet, Holbrook Gaskell, James King, L.-O. Schmidt, E. M. Chalvet, A. J. J. Messéan, T. Alexander.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme.

Années	COURS Plus haut	COURS Plus bas	Bénéfices bruts	Dividendes
1901	240 »	126 »	£ 350.639	sh. 8
1902	199 50	90 50	251.168	6
1903	128 50	93 25	282.263	7
1904	143 50	107 »	279.936	7
1905	166 »	132 50	283.133	7

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Mines en Espagne.	31.500	Capital.	1.250.000
Chemins de fer et jetées . . .	59.990	Fonds de réserve incendie. . .	10.000
Usines, bâtiments, machines, outillage.	122.556	Actions de capital Huelva, non remboursées	3.976
Marchandises en magasin. . .	354.844	Créditeurs	160.392
Débiteurs.	73.660	Profits et Pertes	247.977
Effets à recevoir, en caisse, etc.	1.029.795		
	1.672.345		1.672.345

Société des Mines de Tuco-Cheira

Société anonyme française, définitivement constituée le 8 juillet 1905.

Objet : l'exploitation de mines métalliques ou autres et principalement l'exploitation de gisements de plomb, de cuivre et de charbon au Pérou ; le traitement, par tous procédés, des minerais extraits et le commerce de tous minerais ; la construction, la location ou l'acquisition de toutes usines nécessaires au traitement de tous minerais ; l'obtention de toutes concessions de mines en tous pays, l'aliénation ou l'exploitation de ces mines ; la prise de tous intérêts et de toutes participations, sous toutes formes, dans des entreprises analogues ; et, d'une manière générale, toutes opérations

commerciales, agricoles et industrielles, mobilières et immobilières, se rattachant à l'objet social.

Siège social : à Paris, 50, boulevard Haussmann.

Durée : 50 ans du 8 juillet 1905.

Capital social : 2.500.000 francs, divisé en 10.000 actions de 250 fr. chacune, dont 5.000 actions privilégiées émises contre espèces et 5.000 actions ordinaires, attribuées en sus d'une somme de 50.000 fr. espèces à M. Cacerès en raison de ses apports.

En outre, il a été attribué à M. Jacquemont les 20.000 parts bénéficiaires crées, plus 5.000 francs en espèces, en raison de ses apports.

Conseil d'administration : cinq à neuf membres, propriétaires de 25 actions privilégiées et nommés pour six ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin ; une voix pour dix actions, maximum 20 voix ; dépôt cinq jours à l'avance.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve, 8 % des sommes versées sur les actions privilégiées, 8 % du capital des actions ordinaires ; 10 % du reste au Conseil d'administration. Sur le solde : 40 % aux parts de fondateur et 60 % aux actions privilégiées et ordinaires, indistinctement. Sur la proposition du Conseil, l'assemblée pourra toujours affecter tout ou partie de ces 60 % à tels objets qu'elle jugera utile aux intérêts sociaux, notamment à des amortissements, à la constitution de réserves spéciales ou au remboursement du capital de la société, par répartitions, rachats en bourse ou amortissements d'un certain nombre d'actions.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. M. Lyon, A. L. Pearse, A. Boscher, V. M. Cacerès, C. Chalupt, E. Leonino, O. Pourrière, E. A. de Bondeli.

Les actions privilégiées et les parts bénéficiaires de cette société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 10 octobre 1905.

ACTIONS PRIVILÉGIÉES.

1905 plus haut 295 — plus bas 230

PARTS

1905 plus haut 90 — plus bas 50

Société Française des Mines du Val d'Aran

Société anonyme française définitivement constituée le 13 juillet 1905.

Objet: L'acquisition et l'exploitation de mines et concessions minières de zinc, situées dans le val d'Aran, province de Lérida (Espagne); l'obtention, la prise à bail, en affermage ou autrement, l'acquisition, l'adjonction et l'exploitation de toutes concessions minières et de tous gisements miniers de quelque nature qu'ils soient, situés dans la même région ou partout ailleurs, etc.

Siège social: 80, rue Taitbout, Paris.

Durée: 99 ans, du 13 juillet 1905.

Capital social: 2 millions de francs, divisé en 20.000 actions de 100 francs chacune, sur lesquelles 10.000, entièrement libérées, ont été attribuées à MM. Mercier et Capdeville, en représentation de leurs apports.

Conseil d'administration: trois membres au moins, propriétaires de 100 actions chacun et nommés pour 6 ans.

Année sociale: close le 31 décembre.

Assemblée générale: avant fin juin; une voix par dix actions, sans limite maximum; le Conseil pourra toujours augmenter ou diminuer le nombre d'actions nécessaire pour prendre part aux assemblées générales; dépôt dans le délai fixé par l'avis de convocation.

Répartition des bénéfices: 5 % à la réserve; 5 % du montant libéré des actions; sur le surplus 10 % au Conseil et 90 % aux actions. Sur la proposition du Conseil l'assemblée générale pourra toujours, sur ces 90 %, prélever telles sommes qu'elle jugera convenables et attribuer ces sommes à des réserves de toutes natures, ou fonds spécial d'amortissement du capital social ou de rachats d'actions de la société.

Service financier : au siège social et à la Société Générale de Crédit Minier et Industriel.

ADMINISTRATEURS

MM. Boutan, Tharet de la Frémoire, P. de Guibert, M. Picquet, Thiriaux, Mercier, Capdeville.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 30 novembre 1905.

1905	plus haut	135	plus bas	125

Société des Carrières de la Vallée-Heureuse et du Haut-Banc

(ANCIENS ÉTABLISSEMENTS HÉNAUX FRÈRES ET CARRIÈRES DU HAUT-BANC RÉUNIS)

Société anonyme française définitivement constituée le 17 juillet 1899, modifiée les 17 janvier 1901, 9 octobre et 26 octobre 1905.

Objet: toutes les opérations commerciales, industrielles et financières que comportent la mise en valeur et l'exploitation des carrières, en France et à l'étranger; l'acquisition, la création, l'exploitation ou la revente de toutes usines, de toutes voies de communication, destinées à favoriser l'exploitation des carrières et à en utiliser les produits ; l'acquisition et la revente de tous terrains ; la participation à toute affaire similaire.

Siège social: 8, rue Victor Hugo, à Boulogne-sur-Mer, (Pas-de-Calais).

Durée: 75 ans du 7 juillet 1899.

Capital social: à l'origine, 250.000 francs, divisé en 2.500 actions de 100 francs, sur lesquelles 1.000 furent attribuées, entièrement libérées, à la Compagnie auxiliaire des Chemins de fer, en rémunération de ses apports; porté à 200.000 francs le 17 janvier 1901 par la création de 500 actions nouvelles; ramené à 250.000 francs le 9 octobre 1905 par l'échange de 6 actions anciennes contre 5 nouvelles de 100 francs chacune. Par délibération de l'Assemblée Générale du 26 octobre 1905, le capital a été porté à 135.000 francs, divisé en 13.500 actions de 100 francs chacune, sur lesquelles 11.000 ont été attribuées à MM. Hénaux frères en rémunération de leurs apports.

Conseil d'administration: trois membres au moins et sept au plus, propriétaires de 100 actions et nommés pour six ans.

Année sociale: close le 30 avril. Par exception l'exercice commencé le 1er octobre 1905 ne doit prendre fin que le 30 avril 1907.

Assemblée générale: avant le 31 octobre, une voix par 10 actions, maximum le tiers du nombre de voix. Dépôt 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices: 5 % pour la réserve, 5 % du montant libéré des actions, prélèvement à déterminer par l'Assemblée en faveur des réserves extraordinaires. Sur le surplus 10 % au Conseil d'Administration, 90 % aux actionnaires.

ADMINISTRATEURS

MM. F. Adam, C. Dufour, C. Hénaux, H. Hénaux, V. Hénaux.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Création, par décision de l'Assemblée Générale extraordinaire du 9 octobre 1905 de 3.700 obligations hypothécaires, 500 francs, 2e série.

Intérêt annuel: 25 francs, payables en deux fois le 15 mai et le 15 novembre.

Amortissement: en 60 ans à partir de 1900.

Garantie: à la garantie de cet emprunt, il a été affecté une hypothèque portant sur tous les immeubles appartenant à la Société, situés sur les communes de Réty, Ferques, Ruixent, Lenlinghen, arrondissement de Boulogne-sur-Mer, en ce compris tous les immeubles apportés par MM. Hénaux frères et faisant l'objet de l'acte d'apport du 9 octobre 1905 reçu par MM. de Beaumont et Dezairs, notaires à Boulogne-sur-Mer.

Cette hypothèque devra grever en premier rang les immeubles apportés par MM. Hénaux frères et en second rang les immeubles appartenant actuellement à la Société des Carrières du Haut-Banc après l'inscription garantissant les obligations déjà émises pour une somme de 250.000 francs.

Par acte notarié en date du 26 novembre 1905, il a été créé entre les propriétaires d'obligations 2e série une Société civile qui a pour objet de réunir et centraliser entre les mains d'administrateurs, la conservation, la protection et la défense des intérêts communs à tous les obligataires et de poursuivre, au besoin la réalisation du gage hypothécaire et de toutes garanties profitant aux obligations.

Les actions et les obligations de cette Société sont inscrites à la *Cote Defossés*, au comptant depuis le 11 avril 1906.

Société des Mines et Fonderies de Zinc de la Vieille-Montagne

Société anonyme belge, constituée le 24 mai 1837, et modifiée les 22 juin 1847, 11 août 1852 et 15 avril 1853.

Objet: L'exploitation des mines de calamine de la Vieille-Montagne, ainsi que celle de toutes autres concessions de mines de calamine, de blende, de plomb et de houille, directement faites à la Société ou

acquises par elle; la fabrication et le laminage du zinc et du plomb dans les usines de la Société et dans tous les autres établissements qu'elle jugerait utile de former ou d'acquérir; toutes les opérations se rattachant à l'exploitation et au commerce du zinc, du plomb et de la houille et à la vente des divers métaux en provenant.

Siège social et direction générale: Angleur près Liège (Belgique). Sous-direction : Paris, 19, rue Richer.

Durée: 90 ans du 1er janvier 1837.

Capital social: à l'origine, 5 millions de francs divisé en 5.000 actions de 1.000 fr. chacune; porté, en 1840 à 5.040.000 fr., par la création de 40 actions de 1.000 fr., réduit à 4.032.000 fr. par deux remboursements successifs de 100 fr. chacun par action effectués en 1846 et 1847 ce qui ramena la valeur nominale des actions à 800 fr.; porté, en 1848 à 5.200.000 fr. par la création de 1.460 actions de 100 fr., puis en 1853 à 7.200.000 francs par la création de 2.500 actions de 800 fr.; et enfin, en 1860, à 9 millions de francs, son chiffre actuel, par l'émission de 2.250 actions de 800 francs. Il est représenté, au total, par 11.250 actions de 800 francs, divisées en dixièmes, soit 112.500 dixièmes d'actions de 80 francs chacun.

Conseil d'administration: neuf membres, propriétaires de dix actions entières et nommés pour neuf ans.

Année sociale: close le 31 décembre.

Assemblée générale: avant fin avril. Une voix par cinq actions ou cinquante dixièmes, maximum cinq voix. Dépôt des titres 15 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices: 5 % de dividende aux actions, 20 % à la réserve, 9 % aux administrateurs, 2 1/2 % à la réserve et 1 % aux commissaires. Le surplus aux actions.

Service financier : Banque Nagelmackers et fils à Liège ; Société Générale à Bruxelles; à la sous-direction, 19, rue Richer, à Paris.

Les titres doivent se livrer timbrés.

ADMINISTRATEURS

MM. Fréd. Braconnier, Léon Lefébure; Emile Dupont; baron de Macar ; baron Lambert ; baron W. del Marmol ; Ludovic de Sinçay ; Henri Hottinguer; G. Saint-Paul de Sinçay.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Defossés*, au comptant.

Années	cours du 10e d'action — Plus haut	Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes par 10e d'action
1905	725	505	3.081.000	20
1904	630	532	4.525.000	28
1903	700	576	6.256.000	32
1902	832	650	7.328.000	36
1901	940	816	9.085.000	40

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	fr. c
1° Immobilisations :	
Mines et concessions	1 »
Immeubles et matériel	15.635.502 67
2° Disponible :	
Approvisionnements	2.594.303 25
Minerais, zincs et blancs	14.405.932 87
Caisses et Portefeuilles	911.545 27
Valeurs diverses	375.210 80
Comptes débiteurs :	
Banquiers	6.060.994 50
Vendeurs minerais	232.327 95
Agences de ventes	5.957.156 01
Divers	2.352.243 68
Avances aux ouvriers	1.076.193 64
	49.602.411 64

PASSIF	fr. c.
1° Passif non exigible :	
Capital	9.000.000 »
Réserve statutaire	9.000.000 »
Assurance maritime	245.749 62
Assurance contre incendie	216.392 14
2° Passif exigible à terme :	
Obligations	8.000.000 »
Caisse de prévoyance V. M.	1.416.779 »
Caisse d'épargne	4.822.287 37
3° Passif exigible :	
Effets à payer	1.201.149 53
Comptes courants	6.229.312 34
Intérêts d'obligations	1.600 »
Dividendes	348.203 75
4° Profits et Pertes :	
Solde 1904	36.374 83
Bénéfice 1905	9.084.563 03
	49.602.411 64

CRÉDIT LYONNAIS

Fondé en 1863

SOCIÉTÉ ANONYME

Capital : 250 MILLIONS entièrement versés

LYON (Siège social) : Palais du Commerce
PARIS : Boulevard des Italiens, 17-19

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Adrien MAZERAT, ✻, *Président*, 128, boulevard Haussmann.
Henri BOUTHIER, ✻, *Vice-président*, à Lyon.
Georges BROLEMANN, ✻, 52, boulevard Malesherbes.
Léon MASSON, ✻, ancien Agent de change près la Bourse de Paris, 182, boulevard Haussmann.
Émile BETHENOD, ✻, à Lyon.
René BRICE, ✻, Administrateur de la Compagnie des Chemins de fer de l'Ouest, 9, quai Malaquais.
Gabriel CHANOVE, 103, boulevard Pereire.
Marius Bô, 7, rue de Berri.
Joseph GILLET, ✻, à Lyon.
ROSSELLI, 15, avenue de Messine.

COMMISSAIRES :

MM. Théodore VAUTIER, à Lyon.
E. DES VALLIÈRES, ✻, 25, rue Marbeuf.
Pierre TRESCA, ✻, à Lyon.
LE MYRE DE VILLERS, G. O. ✻, 3, rue Cambacérès.

DIRECTION GÉNÉRALE. — ADMINISTRATEURS DÉLÉGUÉS :

MM. Edm. FABRE-LUCE, 46, avenue du Bois-de-Boulogne.
Baron BRINCARD, 6, rue de Marignan.

Le ***Crédit Lyonnais*** *fait toutes les opérations d'une maison de banque, dépôts d'argent remboursables à vue et à échéance ; dépôts de titres ; encaissement de coupons ; ordres de bourse ; souscriptions ; escompte de papier de commerce sur la France et l'étranger ; chèques et lettres de crédit sur tous pays ; prêts sur titres français et étrangers : achat et vente de monnaies, matières et billets étrangers.*

Service spécial de location de coffres-forts dans les conditions présentant toute garantie contre les risques d'incendie et de vol (compartiments depuis 5 francs par mois).

E. DESFOSSÉS

ET

FABRE Frères

Editeurs du **Cours de la Banque et de la Bourse** (Cote Desfossés)

PARAISSANT SUR DOUZE PAGES TOUS LES JOURS

42, rue Notre-Dame des Victoires

PARIS

Téléphone : 126-04

Adresse Télégraphique :

DESFOSSÉS-BOURSE-PARIS

Exécution des Ordres de Bourse au comptant et à terme sur toutes les places françaises et étrangères.

Services gratuits pour les Clients

Renseignements financiers sur toutes Valeurs françaises ou étrangères, cotées ou non cotées.

Encaissement de coupons et titres amortis.

Souscriptions à tous emprunts ou émissions.

Garde de Titres en dépôt.

Abonnement gratuit au *Cours de la Banque et de la Bourse*, pendant l'année, à tout client ayant payé cent francs de courtage pour ses opérations.

MINES D'OR, TRUSTS

ET

COMPAGNIES D'EXPLORATION

Angelo Gold Mines, Limited

Société transvaalienne à responsabilité limitée, enregistrée le 30 avril 1895.

Objet : L'exploitation de 298 claims, dont 222 sur le Reef et 76 au nord du Reef.

Cette société a été formée par la reconstitution de la St-Angelo Gold Mining Company qui possédait 33 claims et aussi pour acquérir 43 claims de l'East Rand et 38 1/2 claims de la Driefontein, situés sur la ferme Driefontein, à l'est du Witwatersrand. La St-Angelo reçut 30.000 actions libérées, la Driefontein, 15.000 et l'East Rand, 55.000, formant un prix d'achat total de £ 100.000. La compagnie acquit ensuite différents claims au nord du filon, faisant un total de 161 claims. En 1902, 136 claims deep-level furent achetés à l'East Rand contre remise de 275.000 actions entièrement libérées.

Siège social : à Johannesburg, Farrar Buildings ; bureaux à Londres, secrétaire M. Herbert T. Hayward, 4 London Wall Buildings. E. C. Correspondant à Paris : Compagnie Française de Mines d'or de l'Afrique du Sud.

Capital social : à l'origine 225.000 livres en actions d'une livre, sur lesquelles 100.000 furent remises aux vendeurs comme il est dit plus haut ; 75.000 furent souscrites au pair pour former le fonds de roulement, sous la garantie de l'East Rand et 50.000 furent tenues en réserve et émises par la suite, moitié à 22 sh. 6 et moitié à 25 sh. En février 1897, la Compagnie émit 150.000 livres d'obligations 6 % et le capital fut porté à 275.000 livres. Les obligations ont été remboursées ou converties en actions, au laux de £ 3 10 sh. par action. En décembre 1897, 7.143 actions de réserve ont été vendues au prix moyen de £ 5 10 sh. 3 p. par action. En avril 1902, le capital a été porté à son montant actuel qui est de £ 625.000, divisé en 625.000 actions d'une livre. L'East Rand Proprietary reçut 275.000 actions et souscrivit 50.000 actions à £ 7 chacune, laissant 25.000 actions en réserve, vendues en janvier 1905.

Conseil d'administration : composé de membres possédant chacun cent actions.

Année sociale : close le 31 décembre

Assemblée générale : ordinairement en mars ou avril.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5, 10 et 25 actions.

Service financier à Paris : à la Compagnie française des Mines d'or et de l'Afrique du Sud, 20, rue Taitbout.

ADMINISTRATEURS

MM. Sir George Farrar, W. Dalrymple, J.-C.-A. Henderson, W.-H. Dawe, G.-W. Higgins, F. Drake et R.-W. Schumacher.

Comité de Londres : E.-G. Mocatta, E. Wagg, S. Neumann, Sidney H. Farrar, Lionel Phillips.

Les actions de cette Compagnie sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme, depuis le 12 janvier 1905.

Années	cours		Dividendes
	Plus haut	Plus bas	
1902	»	»	14 sh.
1903	»	»	10 sh.
1904	»	»	12 sh.
1905	183	120	6 sh. 1/4

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Propriété	403.052	Capital	625.000
Immeubles, machines, réservoirs	48.070	Prime sur actions	399.949
Développement minier	97.102	Excédent de dépenses d'établissement transférées du compte de Profits et Pertes au compte Capital	92.605
Nouvelles dépenses au compte Capital	569.330	Créanciers divers	126.771
Dû par des actionnaires	341	Compte de Profits et Pertes	24.834
Divers paiements d'avance	322		
Marchandises à la mine	40.000		
En caisse et débiteurs divers	110.942		
	1.269.159		1.269.159

The Bechuanaland Exploration Company Ltd

Société anglaise à responsabilité limitée, enregistrée à Londres le 25 avril 1888.

Objet : Acquérir la concession à perpétuité de droits miniers sur 400 milles carrés, concession accordée par Khama, chef des Bamangwatos, dont le territoire s'étend entre le Transvaal et le Zambèze sur une superficie de 80.000 milles carrés, dont un tiers

environ se trouve dans la partie du Bechuanaland actuellement sous le protectorat de l'Angleterre. Ces droits sont concédés moyennant un loyer annuel d'une livre sterling par mille carré, ainsi que d'une redevance de 2 1/2 % sur la valeur brute de toutes les pierres précieuses ou métaux précieux trouvés ou exploités.

Nota. — Cette concession a été cédée à la Chartered moyennant 120.000 actions d'une livre de la United Concessions et des terres en Rhodesia. Fin décembre 1905, la Bechuanaland Exploration possédait des fermes d'une superficie de 250.000 acres, 11 terrains à bâtir à Bulawayo, des droits miniers en Rhodesia et au Transvaal, dix milles carrés de terrains alluvionnaires sur la rivière Sanyati, des actions de la Northern Copper, de la Rhodesia Copper, de l'Alice Proprietary, de la Matabele Proprietary Mines, de la Bernheim (Mazoe) Gold Mines, etc.

Siège social : à Londres, 365, Salisbury House, E. C.

Capital social : à l'origine 150.000 livres st., en 150.000 actions d'une livre sterling. Les apporteurs ont reçu 95.000 £ dont 79.000 £ en actions, et 16.000 £ en argent. Le capital a été porté de 150.000 £ à 200.000 £ en avril 1890, et de 200.000 £ à 400.000 £, chiffre actuel, en juillet 1895, entièrement émis.

Conseil d'administration : composé de membres possédant 500 actions chacun.

Année sociale : close le 30 septembre.

Assemblée générale : en mars.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5, 10 et 50 actions.

Service financier : 9, rue Boudreau, Paris.
Les titres doivent se livrer timbrés.

ADMINISTRATEURS

MM. Lord Gifford, président ; F.-I. Ricarde-Seaver ; Edmund Davis; T.-J. Seel.

Les actions de cette Société étaient inscrites à la *Cote Desfossés*, à terme seulement ; elles y sont inscrites au comptant et à terme depuis le 10 mai 1899.

Années	cours		Dividendes
	Plus haut	Plus bas	
1901	37 75	20	1 sh.
1902	64 »	34	2 sh.
1903	49 »	29	»
1904	42 25	24	»
1905	37 50	22	»

BILAN AU 30 SEPTEMBRE 1905

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Espèces en banques.	30.723	Capital.	400.000
— en reports.	25.853	Créanciers divers.	2.905
Débiteurs divers	20.213	Traites à payer.	8.250
Matériel.	2.448	Dividendes non réclamés . . .	883
Portefeuille.	295.238		
Divers intérêts, droits miniers, etc., etc.	37.563		
	412.038		412.038

The British South Africa Company

(CHARTERED)

Société anglaise incorporée par Charte royale du 29 octobre 1889.

Objet : L'acquisition de droits d'administration sur certains territoires sud-africains, principalement sur la région située au nord du Bechuanaland anglais, y compris le Mashonaland situé au nord et à l'ouest de la République sud-africaine ainsi qu'à l'ouest des possessions portugaises. La Compagnie a également pour objet d'établir les relations commerciales dans les régions sus-indiquées, faciliter l'organisation de banques, associations, compagnies et entreprises de toutes sortes, développer les industries minières et autres ainsi que l'exploitation agricole, etc., etc.

Siège social : A Londres, 2 London Wall Buldings E. C. Secrétaire M. D. Brodie. Bureaux : à Capetown et Bulawayo.

Capital social : à l'origine, un million de livres sterling divisé en autant d'actions d'une livre chacune. Il a été porté à 2 millions en novembre 1893, à 2 millions 1/2 en juillet 1895, à 3 millions 1/2 en novembre 1896, à 5 millions de livres en avril 1898 et à 6 millions de livres en octobre 1904, en pareil nombre d'actions d'une livre entièrement libérées. Au 31 mars 1905, il en restait 881 à la souche.

Conseil d'administration : composé de membres dont chacun doit posséder mille livres en actions ou obligations de la Société.

Année sociale : close le 31 mars.

Assemblée générale : convoquée par le Conseil d'administration aux dates qu'il juge convenables.

Les actions au porteur existent en titres de 1, 5, 10, 25, 50 et 100 actions.

ADMINISTRATEURS.

MM. d'Abercorn, Gifford, Rochfort, Maguire, P. Lyttelton, Gell, L. L. Michell, H. Birchenough, L. S. Jameson.

RÉPARTITIONS.

Aucune distribution de dividende n'a encore été faite jusqu'ici.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme, depuis le 6 juillet 1895.

Années	COURS	
	Plus haut	Plus bas
1901	94 »	57 »
1902	115 »	75 »
1903	97 »	54 50
1904	64 75	34 »
1905	60 50	44 25

BILAN AU 31 MARS 1905

ACTIF	livres	PASSIF	livres
En caisse, en banque, en report.	965.416	Capital émis, sur £ 6.000.000.	5.999.361
Portefeuille.	553.592	Primes sur actions	4.250.175
Débiteurs divers	1.187.556	Obligations et emprunts . . .	1.252.880
Fournitures de bureau, équipement.	39.278	Créanciers divers.	199.522
		Effets à payer	3.000
Construction, routes, etc . . .	528.908	Produits de ventes d'actions .	291.063
Concessions	1.317.390		
Dépenses de guerre	2.707.324		
Compte « Bétail »	61.915		
Frais généraux	4.634.622		
	11.996.001		11.996.001

Buffelsdoorn Estate and Gold Mining Company (Limited)

Société transvaalienne à responsabilité limitée, constituée au mois de mai 1889.

Objet : L'acquisition de 9.000 acres sur la ferme Buffelsdoorn, dans le district de Potchefstroom. En 1893 la Compagnie acheta 108 claims deep ; l'actif de la Compagnie Western District Estates and Gold Mines fut acquis en 1895. La Compagnie a vendu 160 claims à la Buffelsdoorn A moyennant 145.000 actions de cette dernière en juillet 1895.

La Société possède actuellement 30.000 acres de terre, 4.690 claims dans le district de Potchefstroom dont 1.502 sont considérés comme minéralisés, 21.472 actions de sa filiale la Buffelsdoorn A. La batterie est de 170 pilons.

Siège social : à Johannesburg, Saville House. — Agent à Londres : The Johannesburg Consolidated Investment Company, 10 et 11, Austin Friars E. C.

Capital social : à l'origine 110.000 livres, porté : à 175.000 livres le 18 décembre 1890, à 250.000 livres en janvier 1893, enfin à 550.000 livres en janvier 1895, complètement émis en actions d'une livre, libérées. Par délibération d'Assemblée du 5 avril 1899, le capital a été ramené de 550.000 livres à 137.500 livres par l'échange de quatre actions anciennes contre une nouvelle, puis porté immédiatement à 550.000 livres par la création de 412.500 actions nouvelles offertes au pair aux actionnaires, toutes émises et libérées.

Année sociale : close le 28 février.

Assemblée générale : en juin ; une voix par action, sans limite maximum.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5, 10, 25, 50 et 100 actions.

ADMINISTRATEURS

MM. H. A. Rogers, H. F. Strange, Edmund Brayshaw, J. Freidlander, S. B. Joël, H. R. Calvert.

Comité de Londres : MM. T. Honey, A. B. Randall, W. Bailey.

RÉPARTITIONS.

Un dividende de 16 shillings a été déclaré en octobre 1895 et payé en avril 1896. Rien depuis.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 27 mars 1895 ; à terme, depuis le 30 avril 1895.

Années	Cours — Plus haut	Cours — Plus bas
1901	23 75	13 »
1902	41 »	20 50
1903	32 50	16 50
1904	26 »	15 50
1905	24 »	8 »

BILAN AU 28 FÉVRIER 1905

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Propriété, machines, etc . . .	526.494	Capital	550.000
Marchandises	8.435	Créanciers divers	46.889
Portefeuille	3.485	Compte de distribution de bonus	374
Débiteurs divers	14.592		
En caisse et en banque	807		
Profits et Pertes : Balance . .	43.450		
	597.263		597.263

El Callao General Gold Mining Company, Limited

Société anglaise, à responsabilité limitée, enregistrée à Londres le 3 avril 1906.

Objet : Acquérir les propriétés aurifères en exploitation, situées dans la Guyane vénézuélienne et appartenant à la Société en liquidation « El Callao Consolidated Gold Mining Company Limited ». Le contrat de cette acquisition a été enregistré à Londres le 20 juin 1906.

Siège social : à Londres, Finsbury Pavement House, E. C.

Agence à Paris : 19, rue Joubert.

Capital social : 530.000 livres, en pareil nombre d'actions d'une livre, dont 454.000 remises aux apporteurs.

Conseil d'administration : trois membres au moins et sept au plus, propriétaires de deux cent cinquante actions, ayant droit chacun à une rémunération de deux cents livres. Le Conseil a, de plus, droit au dixième des bénéfices restant après paiement d'un dividende de 10 % aux actions.

Assemblée générale : à l'époque et à l'endroit indiqués par le Conseil.

ADMINISTRATEURS

MM. de Tavernier, Laffitau, Plasse, Mailhe, Simons.

RÉPARTITIONS

Il n'a pas été distribué de dividende jusqu'ici.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 1er septembre 1906.

Cassinga Concessions, Limited

Société anglaise, à responsabilité limitée, enregistrée le 16 novembre 1895.

Objet : l'acquisition de droits miniers sur un district d'environ 11.000 milles carrés dans les territoires de la Compagnie de Mossamédès, province d'Angola, Afrique du Sud.

Siège social : à Londres, 18, Walbrook E. C. ; secrétaire, M. H. C. Rees.

Capital social : à l'origine 300.000 livres en pareil nombre d'actions d'une livre. Sur ce nombre : 250.000 entièrement libérées ont été attribuées aux vendeurs (apporteurs). En avril 1903, le capital a été porté à 600.000 livres dont 300.002 émises au 31 décembre 1905. La Compagnie doit payer une rente mensuelle de 10 shillings, sur tout claim délimité, à la Compagnie de Mossamédès.

Conseil d'administration : composé de membres possédant chacun 250 actions.

Année sociale : close fin décembre.

Assemblée générale : en juillet.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5 et 25 actions.

ADMINISTRATEURS.

A Londres : MM. le major F.-I. Ricardi-Seaver, A. Angeli ; à Paris : H. Mendoça, G. Montford, Dom Fernando de Serpa Pimentel.

RÉPARTITIONS.

Il n'a pas été distribué de dividende jusqu'ici.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, à terme depuis le 11 juin 1900, au comptant et à terme, depuis le 4 juin 1903.

Années	cours Plus haut	Plus bas
—	—	—
1901	24	20
1902	18	11
1903	63	18
1904	56	28
1905	35	25

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Apports	250.000	Capital émis sur un capital autorisé de £ 600.000 . . .	300.002
Caisse et banques	3.823	Créanciers divers.	78
Profits et Pertes	46.257		
	300.080		300.080

Le Champ-d'Or, French Gold Mining Cy, Ltd

Société anglaise, à responsabilité limitée, enregistrée le 24 février 1890.

Objet : l'exploitation d'une mine d'or dite : King Salomon Mine, dans le district du Witwatersrand au Transvaal, d'une contenance de 49 claims. La batterie est de 60 pilons.

Siège social : 9, New Broad Street, E. C., M. R. Romeu, secrétaire ; agence à Paris, 1, place Boieldieu, M. Peragallo, secrétaire.

Capital social : à l'origine 100.000 livres sterl., en actions d'une livre, dont 96.999 émises. Par délibération de l'Assemblée générale du 25 novembre 1892, le capital a été porté à 135.000 livres; 20.000 des 35.000 actions nouvelles furent alors offertes aux actionnaires au

prix de 2 livres l'une. En mars 1894 il a été délivré 9.269 actions en payement des dettes. Actuellement le nombre des actions en circulation est de 134.591.

Conseil d'administration : composé de membres possédant 100 actions chacun.

Année sociale : close le 31 août.

Assemblée générale : en novembre ou décembre ; autant de voix que d'actions, sans limite maximum.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5 et 10 actions.

Service financier : à Paris, au Crédit Lyonnais.

ADMINISTRATEURS.

MM. G. Montfort, comte Pisani, G. Ponselle, P. de la Salcette, M. Lacaussade.

RÉPARTITIONS

Janvier 1892 : 2 sh. ; janvier 1895 : 4 sh. ; décembre 1895 : 3 sh. 2 ; 20 janvier 1899 : 3 sh. ; 22 juin 1899 : 3 sh..

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 13 novembre 1891, au comptant et à terme depuis le 26 novembre 1894.

Années	COURS Plus haut	Plus bas
1901	39 50	25 »
1902	45 »	20 »
1903	25 »	17 50
1904	29 50	15 »
1905	24 50	7 75

BILAN AU 31 AOUT 1905

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Propriétés minières, 49 claims.	53.008	Capital actions	134.591
Matériel et outillage	67.533	Obligations.	28.660
Développement	6\269	Salaires des ouvriers noirs . .	1.632
Mobilier	212	Créanciers divers	2.948
Divers, marchandises, etc. . .	3 885	Gouvernement du Transvaal .	1.000
Or à réaliser	3.176		
Espèces en caisse ou en banques	24.132		
Débiteurs divers.	3.883		
Slimes accumulés, 134.000 tonnes.	Mémoire.		
Profits et pertes.	3.733		
	168.831		168.831

Charterland Goldfields, Limited

Société anglaise, à responsabilité limitée, enregistrée le 15 janvier 1895.

Objet : acheter du Syndicat Torva Exploring et des fils Oulman et Cº, de Paris, des propriétés minières dans l'Afrique du Sud.

A fin 1905, la propriété de la Compagnie comprenait notamment : 278 claims miniers en Rhodésie ; 37 fermes dans le Matabeleland, couvrant 230.000 acres ; 112.000 acres dans le Mashonaland ; un intérêt de moitié dans 27 fermes au Matabeleland, d'une superficie de 112.000 acres, etc..., ainsi que des actions diverses et d'autres éléments d'actif.

Siège social : Londres, 19, Saint-Swithin's lane ; secrétaire, M. H. W. C. Dermer.

Agent à Paris : Compagnie française des Mines d'Or.

Capital social : 500.000 livres en 500.000 actions d'une livre dont 344.500 ont été émises et sont entièrement libérées ; 142.785 actions entièrement libérées ont été remises aux vendeurs.

Conseil d'administration : composé de membres possédant 500 actions chacun.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : en décembre.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5, 10, 25 et 100 actions.

Service financier : à Paris, Compagnie Française de Mines d'Or.

ADMINISTRATEURS

MM. Gifford, G. H. M. Batten, Edmund Davis, W. Halsted Frith, F. P. Lousada.

RÉPARTITIONS

Un dividende de 6 pence a été payé en 1895. Rien depuis.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, à terme, depuis le 24 septembre 1895.

Années	Cours	
	Plus haut	Plus bas
1901	19	8 25
1902	23	11 »
1903	26	9 »
1904	16	8 »
1905	13	7 50

BILAN AU 30 JUIN 1905

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Achat de concessions, propriétés, frais de développement	80.783	Capital : Autorisé : 500.000 act. de £ 1. Emis : (142.785 actions de £ 1 émises comme entièrement libérées en vertu de conventions suivant le dernier compte et 201.715 actions de £ 1, entièrement libérées).	344.500
Titres d'autres compagnies	109.639	Créditeurs à Londres	251
En caisse et en banques	3.017	Créditeurs en Afrique du Sud	1.131
Avances sur gages	32.949		
Débiteurs	9.188		
Animaux, machines, fournitures	498		
Profits et Pertes	109.808		
	345.882		345.882

Consolidated Main Reef Mines and Estates Limited

Société transvaalienne à responsabilité limitée constituée en juillet 1896.

Objet : L'acquisition de l'actif de la Main Reef Gold mining company et de la Consolidated Angle-Tharsis Company.

En mai 1899, la Compagnie a constitué deux sociétés subsidiaires : 1° la Main Reef Deep, à laquelle elle a apporté 245 claims pour 245.000 actions ; 2° la Main Reef East à laquelle elle a apporté 243 claims pour 243.000 actions. Après ces apports la Consolidated possède encore : 253 claims contenant le reef, un terrain d'environ 337 claims de mynpacht au nord du reef et la propriété de la ferme Paardekraal. La batterie est de 120 pilons.

Siège social : à Johannesburg, Permanent Buildings ; bureau à Londres, 241, Salisbury house, London Wall E. C., secrétaire M. A. H. Downes. Agents à Paris : Cie Française de Mines d'Or, 20, rue Taitbout.

Capital social : 800.000 livres en actions d'une livre dont 788.054 émises sur lesquelles 611.500 ont été remises en payement d'apports.

Conseil d'administration : composé de membres possédant 200 actions chacun.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : en août.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5 et 25 actions.

ADMINISTRATEURS.

MM. C. S. Goldmann, F. Drake, R. G. Fricker, A. A. Auret, J. H. Ryan, H. C. Boyd, A. Reyersbach, W. H. Dawe.

COMITÉ DE LONDRES.

MM. d'Hautpoul, M. Devenish, H. Goldie, C. Rube.

RÉPARTITIONS.

Aucun dividende n'a encore été distribué jusqu'ici.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, à terme depuis le 16 juin 1899 ; au comptant et à terme depuis le 21 octobre 1899.

Années	COURS Plus haut	Plus bas
1901	59 »	40 »
1902	75 »	45 50
1903	50 »	42 »
1904	54 50	35 »
1905	47 50	29 50

BILAN AU 30 JUIN 1906

ACTIF	livres	PASSIF		livres
Propriétés	392.883	Capital : 800.000 actions de 1 livre	800.000	
160.327 actions Main Reef Deep	152.717	Moins 11.946 actions en réserve	11.946	
153.807 — Main Reef East	150.324			788.054
Bâtiments	69.656	Prime sur actions		120.326
Machinerie, outillage	330.548	Bénéfice sur ventes de claims		300.696
Puits	82.787	Sommes transférées du compte appropriation		132.052
Développement de la mine	42.018	Emprunt à la Main Reef East		7.500
Travaux de surface	15.773	— à la Main Reef Deep		4.500
Mobilier, animaux, véhicules	1.628	Divers créditeurs		12.796
Actions Witwatersrand Native Labour et Chamber of Mines Labour Importation	2.795	Profits et Pertes		15.263
Actions au porteur	1.248			
Approvisionnements	12.363			
Débiteurs divers	5.189			
Or en transit	16 388			
En caisse et en banque	4.870			
	1.381.187			1.381.187

Crown Deep, Limited

Société à responsabilité limitée, enregistrée au Transvaal, le 31 mars 1892, sous le nom de Rand Deep Level Gold Mining Company; le nom actuel a été pris en juin 1894.

Objet : L'exploitation de 169 claims sur le Deep Level de la Crown Reef, de la Bonanza et de la Robinson, 16 claims ayant été cédés en 1898 à la Robinson Central Deep.

Siège social : The Corner House, à Johannesburg ; secrétaire à Londres, M. Andrew Moir, 1, London Wall Buildings E. C. ; Correspondant à Paris, Compagnie française de Mines d'or et de l'Afrique du Sud, 20, rue Taitbout.

Capital social : à l'origine 250.000 livres, porté à 300.000 livres le 30 avril 1895, en pareil nombre d'actions d'une livre, toutes émises et libérées. Les 50.000 actions de l'augmentation du 30 avril 1895 ont été mises à la disposition des actionnaires, au prorata, en juin 1897, au prix de onze livres l'une.

Conseil d'administration : composé de membres dont chacun doit posséder 100 actions.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin avril, à Johannesburg.

Les titres au porteur existent en coupures de 1, 5, 10 et 25 actions.

Service financier : à la Cie Française de Mines d'or et de l'Afrique du Sud, Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. L. Reyersbach, R.-W. Schumacher, Samuel Evans, F.-D.-P. Chaplin, H.-A. Rogers, Francis Drake, H.-C. Boyd.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme, depuis le 14 janvier 1905.

Années	COURS		Dividendes
	Plus haut	Plus bas	
1902	»	»	1 sh. 1/2
1903	»	»	10 sh.
1904	»	»	12 sh.
1905	425	315	14 sh.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Propriétés minières et actions Robinson Central Deep . . .	200.137	Capital	300.000
Portefeuille.	76.354	Prime sur actions, Fonds transférés du compte appropriation	829.649
Machines, Matériel, Constructions.	853.157	Créanciers divers, Dividende à payer.	170.118
Cavalerie, Marchandises, etc. .	22.364	Profits et Pertes : Balance. . .	71.012
En caisse et en banque	183.463		
Débiteurs divers, Paiements d'avance	35.304		
	1.370.779		1.370.779

Crown Reef Gold Mining Company

Société transvaalienne à responsabilité limitée, enregistrée le 1er avril 1888.

Objet : l'acquisition de la jouissance d'un bail de 20 ans, à partir du 13 septembre 1886, moyennant un loyer de 200 livres par an pendant les cinq premières années, de 250 livres pour chacune des dix suivantes, et de 325 livres pour chacune des cinq dernières, d'un terrain d'environ 500 acres sur la portion est de la ferme Langlaagte à un mille environ de Johannesburg. Les apporteurs de ce bail ont reçu 56.000 actions d'une livre et 18.000 livres en espèces.

Un mynpacht n° 118, d'environ 100 acres, accordé par l'Etat, touche au terrain loué. La propriété de ce mynpacht a été acquise en novembre 1893, moyennant 26.000 livres ; elle reste chargée d'une servitude de droit d'eau au profit de la Langlaagte Estate Company. En 1894 huit claims sur la ferme Turffontein, près de la vieille batterie, ont été acquis pour 325 livres. Un autre bloc de 43 claims un quart, situé au sud de la Crown Reef et sur lequel a été érigée la batterie de 120 pilons, a été acquis moyennant 2.587 livres ; de plus un droit d'eau applicable à une superficie de 45 claims deep level a été acquis moyennant 3.000 livres. En 1903, les propriétés de la Johannesburg Pioneer et de la Tribute ont été acquises pour £ 18.500. Celles-ci comprennent un peu plus de neuf claims.

La propriété actuelle se compose donc d'environ 120 claims, de droits de surface sur 45 claims, des claims et des anciens tailings sur le carreau de la mine Johannesburg Pioneer et la surface minéralisée de la Tribute Company.

Siège social : Johannesburg, Corner House ; bureau à Londres, 1, London Wall Buildings E. C. ; secrétaire, M. A. Moir.

Capital social : à l'origine 70.000 livres, porté en mars 1888, à 100.000 livres, les 30.000 actions ainsi créées ont été cédées, à deux livres l'une. Par contrat passé en novembre 1889 il a été porté au montant actuel de 120.000 livres en pareil nombre d'actions toutes émises par la création de 20.000 actions. Sur ce dernier nombre 6.000 titres ont été vendus à 6 liv. 1 sh. en 1890, 4.000 à 4 liv 15 sh. en 1892, 5.000 à 5 liv. 5 sh. en août 1892.

Conseil d'administration : composé de membres possédant 200 actions chacun.

Année sociale : close le 31 mars.

Assemblée générale : ordinairement en mai.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5, 10 et 25 actions.

ADMINISTRATEURS

MM. W. H. Rogers, R. O. G. Lys, S. Evans, H. C. Boyd, C. D. Rudd, H. Strakosch, A. Reyersbach.

Service financier : officieusement Banque de Paris et des Pays-Bas, Paris.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 9 mars 1901.

Années	COURS		Dividendes
	Plus haut	Plus bas	
1901	420	365	»
1902	475	425	10 sh.
1903	490	420	26
1904	469	360	38
1905	419	275	38
1906	»	»	44

BILAN AU 31 MARS 1906

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Propriété	100.000	Capital	120.000
Droits d'eau, réservoirs, machines	186 902	Prime sur actions et réserves	323.742
Constructions nouvelles	11.302	Créances diverses	60.149
Portefeuille (en Sociétés de main-d'œuvre)	3.716	Coupons non payés, dividende nº 33	133.209
Marchandises	11.537	Profits et pertes	79.945
Débiteurs divers	3.930		
En caisse, or en transit	243.554		
Portefeuille (placements)	156.104		
	717.045		717.045

Driefontein Consolidated Mines, Limited

Société à responsabilité limitée, enregistrée au Transvaal le 25 mai 1895.

Objet : L'exploitation de 330 claims dont 81 sont situés au nord du Reef; soit 249 claims minéralisés.

A l'origine, 62 claims furent acquis de l'East Rand Proprietary et 63 de la Driefontein Main Reef Gold Mining, formant un total de 125 claims sur la ferme Driefontein, à l'est du Witwatersrand. En 1902, 137 claims deep-level furent acquis de l'East Rand.

La batterie comprend 220 pilons depuis 1905.

Siège social : à Johannesburg, Farrar Buildings. Correspondant à Paris : Compagnie Française de Mines d'Or et de l'Afrique du Sud.

Capital : 625.000 livres divisé en pareil nombre d'actions d'une livre, toutes émises. A l'origine, le capital était seulement de 225.000 livres, sur lesquelles les compagnies venderesses ont reçu 100.000 actions ; 75.000 autres actions avaient été souscrites à 30 shillings par les actionnaires des mêmes compagnies. En février 1897, le capital a été augmenté de 50.000 livres et porté à 275.000 livres. Dans la même année, 10.000 actions de réserve ont été vendues à l'East Rand Proprietary au prix de 75 sh. En avril 1902, le capital fut porté de 275.000 à 625.000 livres par la création de 350.000 actions nouvelles sur lesquelles l'East Rand reçut 245.000 actions, en paiement de 137 claims; elle souscrivit en outre 80.000 actions au prix de 90 sh. l'une. Il restait alors 250.000 actions en réserve, réalisées depuis.

Conseil d'administration : composé de membres propriétaires de cent actions chacun.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : en avril.

Service des transferts à Londres, M. John, H. Clark, secrétaire, 208-224. Salisbury House E. C.

Les titres au porteur existent en coupures de 1, 5, 10 et 25 actions.

Service financier à Paris, à la Compagnie Française de Mines d'or et de l'Afrique du Sud.

ADMINISTRATEURS

MM. sir George Farrar, R.-W. Schumacher, G.-W. Higgins, F. Drake, W. Dalrymple, J.-C.-A. Henderson et W.-H. Dawe.

Comité de Londres : MM. E. G. Mocatta, Sidney, H. Farrar, S. Neumann, E. Wagg, Lionel Phillips.

Les actions de cette Compagnie sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme, depuis le 12 janvier 1905.

Années	COURS — Plus haut	COURS — Plus bas	Dividendes
1902	» »	» »	5 sh.
1903	» »	» »	6 »
1904	» »	» »	6 »
1905	132 50	50 50	4 sh. 1/2

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Propriété.	366.154	Capital.	625.000
Installations, Réservoirs, etc..	185.226	Prime sur actions	427.194
Développement de la Mine. . .	97.707	Excédent de dépenses d'établissement transférées du compte de Profits et Pertes au compte Capital.	62.176
Nouvelles dépenses au compte Capital.	433.253	Créanciers divers.	84.498
Dû sur actions au porteur. . .	353	Profits et Pertes	14.268
Divers paiements d'avance . .	367		
Marchandises à la Mine. . . .	12.000		
Encaisse et débiteurs divers. .	118.076		
	1.213.136		1.213.136

Durban Roodepoort Deep, Limited

Société transvaalienne à responsabilité limitée constituée le 16 février 1895.

Objet : l'acquisition de 281 claims comprenant le deep-level (niveau profond) de la propriété de la Compagnie Durban Roodepoort, ferme Roodepoort dans l'Ouest du Witwatersrand. Par suite de ventes et d'achats, la Compagnie possède actuellement 232 claims 1/2. La batterie est de 60 pilons ; on doit prochainement installer 40 nouveaux pilons et trois tubes mills.

Siège social : The Corner House, à Johannesburg (Transvaal), bureaux à Londres : London Wall Buildings, E .C. ; secrétaire M. A. Moir.

Agents à Paris : Compagnie Française des Mines d'Or, 20, rue Taitbout.

Capital social : à l'origine 350.000 livres en actions d'une livre chacune, dont 180.000 remises aux vendeurs, lesquels ont souscrit

à 114.000 actions de capital, au pair, pour former le fonds de roulement. En septembre 1905, le capital a été porté à £ 450.000, dont 440.000 émises au 31 décembre 1905.

Conseil d'administration : composé de membres possédant cent actions chacun.

Année sociale : close fin décembre.

Assemblée générale : en mars.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5, 10 et 25 actions.

Service financier : à Paris, à la Compagnie Française de Mines d'or, 20, rue Taitbout.

ADMINISTRATEURS.

MM. L. Reyersbach, J. G. Currey, E. Jacobs, Francis Drake, Samuel Evans.

RÉPARTITIONS

Aucun dividende n'a été distribué jusqu'ici.
Les titres doivent se livrer timbrés.

Ces actions sont inscrites à la *Cote Desfossés*, à terme et au comptant, depuis le 24 avril 1895.

Années	COURS Plus haut	Plus bas
1901	102	75
1902	120	79
1903	92	64
1904	92	59
1905	90	45

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Propriété	204.703	Capital émis	440.000
Portefeuille	2.433	Prime sur actions	197.992
Développement minier, constructions, réservoirs	497.192	Obligations 6 0/0	99.900
Cavalerie, fournitures, etc.	15.322	Créanciers divers	19.684
En reports	172.030	Profits et pertes	157.854
En banque ou en caisse	1.294		
Or en transit	9.759		
Débiteurs divers	12.697		
	915.430		915.430

The East Rand Proprietary Mines, Limited

Société transvaalienne à responsabilité limitée, constituée au Transvaal en mai 1893.

Objet : L'acquisition de l'actif du Syndicat H. F. Limited, comprenant différents claims sur les fermes Driefontein, Vogelfontein et Leeuwpoort, ainsi qu'un intérêt dans les compagnies minières : Blue Sky, New Comet, Cinderella, Agnes Munro, Driefontein et Angelo. En outre, un intérêt dans le Syndicat Ramsay qui possédait 30 claims au sud de Driefontein.

Le H. F. Syndicate a reçu en échange de sa vente 420.000 actions de l'East Rand Proprietary Mines et un droit de 25 % dans les bénéfices nets (ou répartitions de l'actif) après le remboursement aux actionnaires de £ 650.000 du capital primitif, sous forme de répartition d'actif ou de boni. Ce droit appartient maintenant à la H. F. Company Limited et la somme à rembourser aux actionnaires avant son application se trouve portée à £ 920.000.

En octobre 1895, l'East Rand Proprietary Mines a absorbé la propriété et l'actif (comprenant 172 claims et £ 104.000 espèces) de l'East Rand Central Gold Mining Company, Limited, pour 76.325 de ses actions entièrement libérées.

D'autres claims ont été achetés ou vendus depuis.

Au 31 décembre 1905, l'East Rand Proprietary possédait 946 claims 73, dont 554,72 au nord du reef et 392,01 au sud du reef. De plus, elle détenait 2/3 d'intérêt dans 24, 18 claims minéralisés adjacents au Réservoir Boksburg, sur la limite sud de sa propriété.

Son portefeuille en compagnies filiales comprenait :

427.635	actions	Driefontein	sur un capital émis de	625.000
427.589	—	Angelo	—	625.000
297.909	—	New Comet	—	500.000
279.365	—	Cason	—	500.000
78.417	—	Cinderella	—	100.000
105.100	—	New Blue Sky	—	150.000

Siège social : à Johannesburg, Farrar Buildings.

Capital social : à l'origine, 650.000 livres, porté à 750.000 livres, le 28 octobre 1895, puis à 850.000 livres, en janvier 1898, pour permettre la conversion des obligations ; enfin à 1 million de livres, son chiffre actuel, en avril 1902 : il est représenté par un million d'actions d'une livre.

Année sociale : close le 30 avril.

Assemblée générale : en juin.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5, 10, 20 et 25 actions.

Service financier : Cie Française de Mines d'Or, 20, rue Taitbout, Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. W. Dalrymple, R. W. Schumacher, J. C. A. Henderson, Francis Drake, G. W. Higgins, comte de Ferrières, F. François, sir George Farrar, W. H. Dawe.

COMITÉ EUROPÉEN

MM. Edward Waag, Sigismund Neumann, E. G. Mocatta, J.-Paul-M. Eonnet, L.-E. Seray, A. Collignon, Lionel Phillips, S. H. Farrar, C. D. de Gheest, J. B. Jacquot.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés ;* à terme depuis le 7 septembre 1895, à terme et au comptant depuis le 23 décembre 1896.

Années	cours Plus haut	cours Plus bas	Dividendes
1901	210	164	»
1902	264	191	»
1903	223	162	5 sh.
1904	237	145	4 sh.
1905	237	154	4 sh.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Propriété	200.044	Capital	994.500
Immeubles, Machines, Plantations	278.102	Obligations 6 0/0	48
Cavalerie, Marchandises	35.413	Prime sur actions	1.312.862
Participation en filiales	1.566.017	Réserves	9.664
Paiements d'avance	123	Dividendes à payer	200.760
Avances aux filiales	191.006	Créanciers divers	6.958
En caisse et en banque	331.893	Profits et Pertes	77.806
	2.602.598		2.602.598

Ferreira Gold Mining Company, Limited

Société transvaalienne à responsabilité limitée, enregistrée le 8 janvier 1888.

Objet : L'exploitation de neuf claims sur la ferme Turffontein nº 137 (Witwatersrand). En avril 1888, la Compagnie a acheté

4 claims au « Bijou syndicate »; en 1889 elle s'est agrandie de 7 claims, situés au sud de la propriété, puis ensuite de 3 claims de la South Ferreira. En août 1894 elle a acquis 31 claims ; 6 claims furent vendus par la suite à la Rand Mines, pour un claim deep level et 3.000 livres espèces. En octobre 1903, la Compagnie acquit la propriété de la Worcester comprenant 10 claims presque épuisés, des droits d'eau et 40 pilons ; le prix d'achat fut fixé à 100.000 livres. La Compagnie possède actuellement 65 claims 8 et 38 bewaarplaatsen. En 1905, la Compagnie a acquis le foncier de la ferme Turffontein pour £ 80.000, en même temps que le foncier des bewaarplaatsen sur les fermes Turffontein et Doornfontein.

La batterie est de 120 pilons.

Siège social : The Corner House, à Johannesburg ; secrétaire à Londres, M. A. Moir, 1. London, Wall Buildings E. C. Agent à Paris : Crédit Lyonnais.

Capital social : à l'origine 12.000 livres ; porté à 28.000 en avril 1888 ; à 33.000 en mars 1889 ; à 45.000 en décembre 1890, à 90.000 en août 1894 et enfin à 95.000 montant actuel en octobre 1903.

Conseil d'administration : composé de membres possédant 50 actions chacun.

Année sociale : close fin décembre.

Assemblée générale : en mars.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5, 10 et 25 actions.

Service des coupons : à Paris, au Crédit Lyonnais.

ADMINISTRATEURS.

MM. H. A. Rogers, F. Drake, L. Reyersbach, A. Reyersbach, C. Cerrutti.

Ces actions sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme, depuis le 13 novembre 1894.

Années	COURS		Dividendes
	Plus haut	Plus bas	
1901	580	450	»
1902	646	561	20 sh.
1903	625	457	37 sh. 1/2
1904	609	458	50 sh.
1905	614	448	52 sh. 1/2

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Propriété	132.070	Capital	95.000
Equipement	179.872	Prime sur actions	206.663
Développement	53.833	Créanciers divers, dividende à payer	177.834
Constructions et travaux permanents	5.327	Profits et pertes : balance	196.928
Portefeuille	3.288		
Marchandises	16.267		
En caisse, or en transit	276.118		
Débiteurs divers, paiements d'avance	9.650		
	676.425		676.425

French Rand Gold Mining

Société transvaalienne à responsabilité limitée, constituée le 11 juillet 1895, reconstituée en mars 1902 ; les actionnaires anciens ont reçu une action nouvelle pour deux anciennes.

Objet : La reprise et l'exploitation de la propriété de l'ancien Champ d'Or deep level Gold Mining C° Ltd, de la propriété de la Compagnie Générale des Mines d'Or, ainsi que le block Kitsey et d'autres groupes de claims connus sous les noms de Lockhart, Albu, Bacon et Bedfort, le tout comprenant un block de 453 claims, sur les fermes Witpoortje et Luipaard Vlei, à l'ouest du Witwatersrand. D'autres claims ont été acquis depuis. La propriété comprend maintenant 506 claims, dont 424 minéralisés, 2 stands, 9 droits d'eau, 60 claims bewartplaatsen et 35 claims réservés pour réservoir d'eau.

La batterie est de 120 pilons.

Siège social : Johannesburg, The Corner House ; agence à Londres, 1, London Wall buildings, E. C. ; Mr A. Moir, secrétaire. Agence à Paris, Compagnie française des Mines d'Or, 20, rue Taitbout.

Capital social : à l'origine 560.000 livres ; ramené, en mars 1902, à 280.000 livres, par l'échange de deux actions contre une nouvelle, puis élevé immédiatement à 560.000 livres par la création de 280.000 actions nouvelles ; sur ce nombre, 168.000 ont été offertes à 35 shillings aux actionnaires, 46.000 mises en réserve et

66.000 données à option, à 3 livres l'une, pendant l'année qui suivra la reprise des broyages avec 60 pilons. Ce droit a été exercé.

Conseil d'administration : composé de membres possédant cent actions chacun.

Année sociale : close fin décembre.

Assemblée générale : en mars.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5, 10 et 25 actions.

Service financier : officieux, à Paris, à la Compagnie Française de Mines d'Or, 20, rue Taitbout.

RÉPARTITIONS.

Aucun dividende n'a encore été distribué jusqu'ici.

ADMINISTRATEURS.

MM. R. W. Schumacher, W. H. Rogers, C. Cerruti, P. Dreyfus, Abe Bailey, Francis Drake, le comte de Ferrières.

Comité de Londres : MM. le major F. I. Ricardo-Seaver, C. Rube, H. Zoeppritz.

Les actions de cette société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme, depuis le 23 novembre 1895.

Années	COURS	
	Plus haut	Plus bas
1901	57 50	32 50
1902	98 »	37 »
1903	93 »	61 50
1904	87 »	57 »
1905	84 25	31 »

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Propriété.	457.133	Capital émis	514.000
Constructions, machines, usines	399.096	Prime sur actions.	322.099
Réservoirs, railway.	11.372	Obligations 6 0/0.	99.980
Actions anciennes non réparties	540	Dividendes non réclamés. . .	3.041
Portefeuille.	3.331	Créanciers divers	20.917
Cavalerie, Véhicules, marchandises.	12.152	Profits et Pertes	22.947
Encaisse, or ou consignation.	74.263		
Débiteurs divers	25.097		
	982.984		982.984

Geduld Proprietary Mines, Limited

Société transvaalienne à responsabilité limitée enregistrée à Prétoria en mars 1899.

Objet : l'exploitation ou l'apport à des Compagnies subsidiaires d'un bloc de 2.481 claims situé dans l'angle de la ferme Geduld et contigu à la ferme Modderfontein. Il a été accordé à la Société A. Goerz et Cie le droit de prendre en mains la direction technique des Compagnies subsidiaires moyennant dix pour cent des actions de vendeur attribuées à la Geduld Proprietary Mines, à l'occasion de la formation des Compagnies subsidiares. Les vendeurs reçurent 185.000 actions libérées, 140.000 actions furent émises au pair pour constituer le fonds de roulement ; 54.166 actions furent émises en février 1901 à 4 livres 1/4 et 20.834 actions en mars 1902 à 4 livres 1/2. La Compagnie ne possède plus maintenant que 1.565 claims 06.

Siège social : 150.158, Exploration-Buildings, Johannesburg ; bureau à Londres, M. H. Rogers, secrétaire, 120, Bishopsgate Street Within, E. C.; Agents à Paris, M. A. Goerz and C°, 26, rue Laffitte.

Capital social : 400.000 livres, en pareil nombre d'actions d'une livre.

Année sociale : close en décembre.

Assemblée générale : en mars à Johannesburg.

Les actions au porteur existent en coupures de : 1, 5, 10 et 25 actions.

ADMINISTRATEURS.

MM. Brakhan, H. Strakosch, R. Heymann, J. N. de Jongh, J. G. Hamilton, M. G. Elkan, Clément Davies.

Comité de Londres : J. Friedlander, P. von Fleischl, F. W. Green, H. Strakosch.

Comité de Berlin : Dr H. Schultz, Dr A. W. Kastan, Max Kaemmerer.

RÉPARTITIONS.

Il n'a pas été distribué de dividende jusqu'ici.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme, depuis le 27 avril 1900.

Années	COURS Plus haut	Plus bas
1901	158 »	96
1902	250 »	149
1903	214 50	130
1904	196 50	121
1905	197 50	112

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Propriétés	415.796	Capital.	325.000
Mobilier	201	Primes sur actions.	131.250
Portefeuille	2	Créanciers divers.	5.651
Paiements d'avance.	226	Comptes de Dépenses et Recettes : Balance.	1.604
Espèces et autres actifs disponibles	47.280		
	463.505		463.505

Geldenhuis Deep, Limited

Société transvaalienne à responsabilité limitée, enregistrée à Londres le 21 janvier 1893.

Objet : la mise en valeur de l'apport qui lui a été fait par la Consolidated Deep Level et par la Rand Mines de 211 claims 9 de deep levels situés au-dessous de la Geldenhuis Estate, de la Stanhope et de la Geldenhuis Main Reef. La Société a payé la valeur de ces derniers par 175.000 de ses propres actions. En septembre 1895, elle a échangé 26 de ses claims contre pareil nombre de claims de la Simmer and Jack. La batterie est de 200 pilons.

Siège social : Johannesburg, the Corner House ; agence à Londres, M. Andrew Moir, secrétaire, 1, London Wall Buildings, E. C. ; agence à Paris, Compagnie Française des Mines d'Or, 20, rue Taitbout.

Capital social : 350.000 livres en pareil nombre d'actions d'une livre sur lesquelles 175.000 ont été délivrées aux vendeurs comme il est dit ci-dessus ; 90.000 ont été souscrites au pair et offertes au public, en février 1893, à 1 livre 1 shilling par l'Exploration Company ; en mars 1895 il fut offert aux actionnaires, à 7 livres l'une,

15.000 actions de réserve ; les actionnaires en demandèrent 8.899 et les garants prirent les 6.101 actions du solde à 6 livres 15 shillings. En juin 1897 il fut émis encore 20.000 actions de réserve, à 5 livres pour les actionnaires, à 4 livres 15 shillings pour les garants. Actuellement, 300.000 actions sont émises et il en reste 50.000 en réserve.

Conseil d'administration : composé de membres possédant cent actions chacun.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : en avril, à Johannesburg, une voix par action.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5 et 25 actions.

Service financier : Compagnie Française de Mines d'Or, 20, rue Taitbout, Paris.

ADMINISTRATEURS.

MM. R. W. Schumacher, L. Reyersbath, S. Evans, Harry S. Caldecott, Sir J. Percy Fitzpatrick, Francis Lowray, Georges Rouliot.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, à terme et au comptant, depuis le 27 janvier 1899.

	COURS		
Années	Plus haut	Plus bas	Dividendes
—	—	—	—
1901	280	202	»
1902	309	266	8 sh.
1903	301	230	9
1904	301	231	13
1905	287	195	10

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Propriété	178.164	Capital émis	300.000
Portefeuille	4.744	Prime sur actions	172.582
Développement de la mine, machines, constructions	584.966	Réserve	275.230
Cavalerie, marchandises	17.778	Obligations	32.000
En caisse et en banque	102.428	Créanciers divers	103.312
Débiteurs divers	22.368	Compte de Profits et Pertes	27.324
	910.448		910.448

Geldenhuis Estate and Gold Mining Company Limited

Société transvaalienne à responsabilité limitée enregistrée en octobre 1887.

Objet : l'acquisition d'une propriété de 4.698 acres, avec un mynpacht de 177 acres, sur la ferme Elandsfontein au Witwatersrand. En mars 1889, la Compagnie a vendu une portion de cette propriété pour 60.000 actions libérées de la Geldenhuis Main Reef. En janvier 1892, la Compagnie a acheté la propriété de la Stanhope Geldenhuis deep level, comprenant 26 claims touchant la Geldenhuis et 18 claims au sud de la Stanhope, moyennant 20.000 livres en espèces et 41.000 actions de la Geldenhuis Estate. En juin 1895, le Conseil a été autorisé à vendre 9 claims 1/2 à la Treasury pour 35.000 actions de cette Compagnie. Ces actions ont été ensuite vendues à 4 livres l'une. La Compagnie possède maintenant un mynpacht de 120 claims et 39 claims au sud du mynpacht ; également 235 claims au nord des séries du Reef et le foncier de 4.698 acres.

La batterie est de 120 pilons.

Siège social : à Johannesburg, 150, 158, Exploration Buildings ; agent à Londres, M. Andrew Moir, 1, London Wall, Buildings E. C. ; agent à Paris, le Crédit Lyonnais.

Capital social : 200.000 livres en pareil nombre d'actions d'une livre, toutes émises et libérées.

Conseil d'administration : composé de membres possédant cent actions chacun.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : en mars ou avril à Johannesburg, une voix par action.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5, 10 et 25 actions.

Service financier : Crédit Lyonnais, Paris.

ADMINISTRATEURS.

MM. W. H. Rogers, W. F. Lance, M. Francke, P. Dreyfus, C. Cerrutti.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, à terme et au comptant, depuis le 27 janvier 1899.

Années	COURS Plus haut	Plus bas	Dividendes
1901	185	130	»
1902	196	153	10 sh.
1903	180	145	12
1904	160	122	10
1905	147	96	15

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Propriété.	108.395	Capital.	200.000
Réservoirs et Puits.	10.801	Créanciers divers.	8.631
Machines et Matériel	106.433	Dividende nº 23	80.000
Constructions.	13.960	Salaires indigènes en suspens.	1.798
Fournitures, hôpital, arbres, etc.	10.323	Taxe gouvernementale sur les bénéfices	10.775
Débiteurs divers	1.734	Dividendes non réclamés . . .	2.258
Licences	784	Profits et Pertes:	
Portefeuille.	2.033	Balance	59.947
Or en transit.	29.502		
Comptes en suspens.	3.059		
Dividendes à encaisser	2.259		
En caisse et en banque	73.720		
	363.409		363.409

The General Dredging Company, Limited

Société anonyme anglaise, à responsabilité limitée, enregistrée le 21 juin 1905.

Objet : l'acquisition, la prise à bail, la location et l'exploitation de tous terrains, fermes, propriétés, mines, claims, licences, etc., en Afrique ou ailleurs.

Siège social : 139, Cannon Street, Londres E. C. Bureau à Paris, 12, rue de l'Isly.

Capital social : 125.000 livres en pareil nombre d'actions d'une livre, sur lesquelles 31.250 ont été remises aux apporteurs et 7.500 conservées à la souche.

Conseil d'administration : deux membres au moins et six au plus, propriétaires de 50 actions, renouvelables par tiers.

Assemblée générale : aux lieu et date indiqués par le Conseil d'administration.

Service financier : 12, rue de l'Isly, Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. R. Davies, H. Magnus, Lebarbier, V. d'Yerville.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 13 janvier 1906.

General Mining and Finance Corporation, Limited

Société transvaalienne à responsabilité limitée, enregistrée le 30 décembre 1895.

Objet : La reprise des affaires minières et financières de MM. G. et L. Albu, de Johannesburg et Londres.

La Compagnie possède des actions et contrôle le groupe de mines suivant :

Meyer et Charlton Gold Mining C° Limited ; Roodepoort United Main Reef Gold Mining C° Limited ; Van Ryn Gold Mines Estate, Limited ; New Goch Gold Mines, Limited ; Cinderella Deep, Limited ; Aurora West United Gold Mining C°, Limited ; New Steyn Estate Gold Mines, Limited ; West Rand Mines, Limited ; Violet Consolidated Gold Mining C°, Limited ; West Rand Consolidated Mines, Limited ; Rand Collieries, Limited ; Sacke Estates. Elle détient, en outre, de gros intérêts dans d'autres Compagnies minières et possède des droits de prospection sur 13.500 acres houillers au Transvaal.

Siège social : à Johannesburg, General Mining Buildings, Marshall square P. O. Box 1242. Bureaux à Londres, à Berlin et à Paris : 5, rue Meyerbeer.

Capital social : 1.250.000 livres en pareil nombre d'actions d'une livre, toutes émises. Sur ce nombre, 1.000 actions sont des actions de fondateur qui ont ensemble droit à 25 % du bénéfice annuel, après paiement d'un dividende non cumulatif de 10 % par année à l'ensemble du capital. Le capital était autrefois dans les mains de quelques personnes, mais, en janvier 1902, 300.000 actions furent mises en souscription publique à £ 2.5 sh. chacune. En décembre 1903, 250.000 actions de réserve furent vendues à un Syndicat composé de MM. G. et L. Albu, de Johannesburg, la Dresdner Bank, la Disconto-Gesellschaft et S. Bleichrœder, de Berlin, à £ 2.15 sh. par action.

Année sociale : close le 31 décembre.
Assemblée générale : avant fin juin.
Service financier : à Paris, à la caisse de la Société, 5, rue Meyerbeer et à la Banque de l'Union parisienne.
Les titres au porteur existent en coupures de 1, 5, 10 et 25 actions.

ADMINISTRATEURS

MM. George Albu, Léopold Albu, E. Gutmann, Martin Luebeck, et Jacob Freudenthal.
Comité de Londres: MM. Léopold Albu, Martin Luebeck, F. W. Lunau, Jacob Freudenthal.
Comité de Berlin : MM. Eugen Gutmann, Dr Arthur Salomonsohn, Alb. Blaschke, S. Samuel.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme, depuis le 20 décembre 1904.

	COURS		
Années	Plus haut	Plus bas	Dividendes
—	—	—	—
1904	98	95 75	4 sh.
1905	98	52 25	»

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Actions et obligations (à prix coûtant ou au-dessous) :		Capital autorisé et émis :	
De Compagnies contrôlées par la Corporation.	L.456.616 5 1	1.249.000 actions de £ 1 . .	1.249.000 0 0
D'autres Compagnies	77.780 2 6	1.000 parts de fondateur de £1	1.000 0 0
Fonds Britanniques, fonds Coloniaux et obligations de Compagnies	165.102 10 7	Compte prime sur actions au 31 décembre 1904.	L37.500 0 0
Propriétés minières, claims, terrains et immeubles à Johannesburg et autres actifs	259.700 17 6	Dépôts	929.148 8 7
Mobilier de bureaux :		Effets à payer	L30.632 9 11
Johannesburg, Londres, Berlin et Paris	5.154 6 3	Créditeurs pour titres achetés et non encore payés. .	7.408 15 3
Avances sur titres (y compris reports)	L03.372 2 11	Créditeurs divers	L68.799 9 11
Moins : Réserve pour pertes éventuelles.	75.000 0 0	Dividendes non réclamés . .	274 15 0
Débiteurs pour titres vendus et non encore livrés. . . .	13.L03 8 1	Amortissement sur immeubles et compte de réserve pour dépréciation :	
Débiteurs divers (comprenant les avances aux Compagnies minières et autres) .	929.061 9 11	Au 31 décembre 190L . . .	20.000 0 0
Espèces en caisse et en banque	323.681 7 6	Solde du compte de répartition	15.110 11 8
		Passif non exigible sur actions et placements non entièrement libérés. £ 1.012 10 0.	
	3.558.872 10 L		3.558.872 10 L

New Goch Gold Mining, Limited

Société transvaalienne à responsabilité limitée, constituée au Transvaal le 23 janvier 1899, après absorption de l'ancienne Compagnie George Goch Amalgamated.

Objet : cette compagnie a d'abord été enregistrée en 1887, sous le nom de George Goch Gold Mining Company, Limited, avec un capital de 15.000 livres, afin d'exploiter 10 claims. La Compagnie a acheté depuis 20 claims aux Sociétés Border Union et Tarker Pioneer Gold Mining, ainsi que 78 claims situés sur la Eleazar Farm, Klersksdorp. Elle a été reconstituée en février 1889, sous le nom de George Goch Amalgamated Gold Mining Company Limited, avec un capital de 150.000 livres, en un nombre égal d'actions d'une livre. En 1892, la Compagnie a été de nouveau reconstituée et sa propriété consistait alors en 44 claims sur le Main Reef et le Mynpacht Eleazar. Elle a acheté en octobre 1895, de la Metropolitan Gold Mining Company Limited, une surface minière de 41 claims et un moulin de 60 pilons, pour 132.000 actions entièrement libérées. En 1899, la Compagnie a été de nouveau reconstituée et enregistrée sous son titre actuel. Elle possède 146,96 claims, dont 127,10 minéralisés. La batterie est de 120 pilons.

Siège social : Johannesburg (Transvaal). Agence de Paris : General Mining and Finance Corporation, Limited, 5, rue Meyerbeer. Secrétaire à Londres et bureaux: T. Frederick Thorne 192/199 Winchester House, Old Broad Street. Agence de Berlin : General Mining and Finance Corporation, Limited, 38/9 Behrenstrasse.

Capital social : 300.000 livres en pareil nombre d'actions de 1 livre, toutes émises. Le 10 août 1899, il a été créé, dans le but d'acquérir de la Rand Mines 60 claims Deep Level, 350.000 livres d'obligations 5 %.

Conseil d'administration : composé de membres possédant 100 actions chacun.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : en mars ou avril.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5, 10 et 25 actions.

Service financier : à Paris, à la General Mining and Finance Corporation, 5, rue Meyerbeer.

ADMINISTRATEURS.

MM. G. Albu, J. Freudenthal, A.-J. Scharwood, Leopold Albu.

RÉPARTITIONS.

Il n'a pas été distribué de dividende jusqu'ici.

Les actions de cette société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme, depuis le 28 mai 1900.

Années	COURS Plus haut	Plus bas
1901	75 »	46 »
1902	122 »	75 »
1903	107 »	65 »
1904	93 50	63 »
1905	92 50	47 50

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Propriété	522.610 5 0	Capital : 300.000 actions de 1 livre	300.000 0 0
Travaux permanents	80.782 5 11	Obligations 5 0/0	302.100 0 0
Développement de la mine	97.787 9 3	Au 31 décembre 1904 318.800	
Machines et matériel	359.743 12 2	Moins amortissement 16.700	
Bâtiments	15.607 13 10		
Réservoirs et digues	3.813 12 4		
Mobilier	507 3 3	Obligataires divers : Intérêt semestriel au 31 décembre 1905 (non payé)	7.552 0 0
Cavalerie, véhicules, etc	449 9 6	General Mining Finance Corporation, Limited (Compte d'avances	483.081 1 9
Titres au porteur	599 13 6	Créditeurs divers	11 252 1 11
Portefeuille, en assurances et associations de main-d'œuvre	1.691 16 0	Passif éventuel au compte portefeuille	4.096 4 0
Approvisionnements	19.891 10 7		
Marchandises générales	12.259 1 11		
Machinerie non encore montée	7.632 8 8		
Débiteurs divers	1.057 3 3		
Assurances et frais de recrutement (payés d'avance)	1.734 4 6		
Espèces en caisse	2.201 14 8		
Profits et Pertes	25.417 19 7		
	1.103.985 13 8		1,103.985 13 8

A. Goerz and Company, Limited

Société transvaalienne à responsabilité limitée, enregistrée le 30 décembre 1897 comme transformation de la Société allemande Ad. Goerz et Cie, elle-même continuation, par extension, d'un Syndicat, formé en 1889, dans le but de s'occuper, financièrement, des affaires des mines d'or au Sud-Afrique.

Objet : les opérations financières sur affaires de mines d'or ou actions aurifères transvaaliennes.

La Compagnie possède encore 383 claims pour la plupart à l'ouest du Witwatersrand et des options sur d'autres claims et 1507 morgen de terrains.

Le portefeuille est composé d'actions des Compagnies suivantes : Central Geduld ; Elandsfontein Estate ; Geduld Proprietary Mines ; Geldenhuis Estate ; Klerksdorp Exploration ; Lancaster Gold ; Lancaster West ; May Consolidated ; Modderfontein Deep Levels; North Geduld ; Princess Estate and Gold Mining ; Rand Central Electric Works, Randfontein Deep, Roodepoort Central Deep Roodeport United Main Reef; South Randfontein Deep; Tudor Gold Mining ; Withok Proprietary ; Gold Patents Cº ; Transvaal Consolidated Coal Mines ; Transvaal Prospecting Syndicate ; Van Dyk Proprietary Mines ; West Rand Consolidated Mines, etc., etc.

Siège social : à Johannesburg, 4 Fraser Street ; bureaux à Londres, 20 Bishopsgate Street, Within : à Berlin, 8/13 Behrenstrasse ; à Paris, 26, rue Laffitte.

Capital social : à l'origine 1.015.000 livres, divisé en 1.000.000 d'actions d'une livre et 15.000 parts de fondateur. En juin 1903 les 15.000 parts de fondateur furent remplacées par 100.000 actions et le capital fut de ce fait porté à 1.100.000 livres divisé en pareil nombre d'actions libérées et toutes émises. En 1904, le capital social a été porté à £ 1.500.000, dont 1.400.000 émises au 31 décembre 1905.

Conseil d'administration : composé de cinq à quinze membres possédant 1.000 actions chacun.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : en juin.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5, 10, 25 et 50 actions.

Service financier : Banque de Paris et des Pays-Bas, 3, rue d'Antin, Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. Amandus Brakhan, H. Strakosch, comte J. d'Ayguesvives, George-J. Hoffmann, Lord Battersea.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme, depuis le 8 avril 1899.

Années	COURS Plus haut	Plus bas	Dividendes
1901	70 »	50 »	»
1902	104 50	69 »	»
1903	93 »	66 »	2 sh. 1/2
1904	68 75	60 25	»
1905	85 »	49 50	3 »

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	livres s. d.	PASSIF	livres s. d.
Actions et obligations dans d'autres Compagnies : portées au prix de revient ou au-dessous	955.771 9 11	Capital autorisé : £ 1.500.000 dont £ 1.400.000 enregistré.	
Emprunts municipaux et fonds d'Etat : portés au prix de revient ou au-dessous	157.210 6 3	Capital émis : 1.400.000 actions de £ 1 chacune	1.400.000 0 0
Claims, Terrains, Participations et Intérêts divers : portés au prix de revient ou au-dessous	157.493 18 6	Réserve	110.803 12 0
Propriétés et Immeubles à Johannesburg	19.900 0 0	Réserve spéciale pour avances aux compagnies minières	130.000 0 0
Mobilier de bureaux et accessoires	2.800 0 0	Dividendes non réclamés sur actions ordinaires	1.909 12 9
Débiteurs divers (comprenant les avances faites aux Compagnies)	501.518 0 4	Créditeurs divers	687.860 13 4
Avances temporaires contre garanties : y compris actions et valeurs reportées	344.691 19 0	Effets à payer (à courte échéance)	10.000 0 0
Cautionnements	816 19 1	Balance de valeurs achetées mais non réglées au 31 décembre 1905	22.098 16 6
Espèces dans les banques et en caisse	222.470 1 6		
	2.362.672 14 7		2.362.672 14 7

The Golden Horse-Shoe Estates Company L^td

Société anglaise à responsabilité limitée, enregistrée le 28 février 1899.

Objet : acquérir l'actif de la Golden Horse Shoe Gold Mining Company. La propriété minière comprenait 24 acres, situés à Kal-

goorlie, ouest de l'Australie. En 1902, 62 acres furent acquis pour 15.025 livres, la propriété se compose donc actuellement de 86 acres. La batterie est de 150 pilons.

Siège social : Londres, Salisbury House E. C. ; M. E. P. Jones, secrétaire.

Capital social : 1.500.000 livres, divisé en 300.000 actions de 5 livres ou 125 francs chacune, toutes émises et libérées.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : en avril.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5, 10 et 25 actions.

Service financier : Comptoir National d'Escompte, Paris.

ADMINISTRATEURS.

MM. Sir J. Purcell, W. St. V. Bucknall, A. H. Reitlinger, A. Reitlinger, C. Kaufman, Henri Bosquet, Ludwig Loeffler.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 13 avril 1901 ; au comptant et à terme depuis le 16 juillet 1901.

Années	COURS Plus haut	Plus bas	Dividendes
—	—	—	—
1901	352 »	251 »	17 sh.
1902	296 »	178 »	18
1903	297 50	182 50	18
1904	230 »	148 »	18
1905	208 50	160 »	18

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Achat de la propriété.	1.509 30/	Capital	1.500.000
Développement de la Mine . .	»	Dividendes non réclamés . . .	59.372
Usines, machines, bâtiments .	»	Créanciers divers	40.365
Approvisionnements	27 100	Profits et pertes : Balance. . .	56.905
Or en transit.	9.000		
Portefeuille.	28.058		
Débiteurs divers	970		
Mobilier	237		
En caisse et en banque. . . .	81.973		
	1.656.642		1.656.642

Consolidated Goldfields of South Africa, Limited

Société anglaise à responsabilité limitée, enregistrée le 2 août 1892.

Objet : Acquérir les différentes parties de l'actif des Compagnies Goldfields of South Africa, South African Gold Trust and Agency, African Estates Agency et African Gold share Investment, ainsi que leurs entreprises diverses. Les opérations de la Compagnie consistent principalement dans l'achat et la vente de propriétés minières ainsi que des actions de compagnies dans l'Afrique du Sud.

Au 30 juin 1905, le portefeuille de la Consolidated Goldfields comprenait les titres suivants : 63.557 African Land and Investment, 17.107 Booysens Estate, 12.444 Boksburg Gold Mines, 38.148 Central Nigel Deep, 61.083 City Deep, 88.640 Consolidated Exploration and Development (Rhodesia), 49.926 Consolidated African Copper Trust, 18.464 Enterprise Gold Mining and Estates, 6.951 East Rietfontein Syndicate, 11.753 Elandsfontein Estate, 54.080 Gold Mines Investment (actions de £ 4), 17.316 Giant Mines of Rhodesia, 75.620 Glen Deep, 221.734 Jupiter Gold Mining, 40.171 Klip Deep, 12.168 Klipriversberg Estate and Gold Mining, 330.281 Knights Deep, 23,685 Kleinfontein Deep, 20.250 Nigel Deep, 63.651 New Gold Coast Agency, 48.736 New Vierfontein Mines, 146.600 Robinson Deep, 228.106 Rand Victoria Mines, 42,552 Rand Mines Deep, 287.610 Simmer and Jack East, 1,703.766 Simmer and Jack Proprietary, 143.946 Sub Nigel, 72.600 South Rand Gold Mining, 57.292 South Deep, 39.392 South City, 91.360 South Nourse, 87.254 South Wolhuter, 117.971 South Geldenhuis Deep, 156.149 South Rose Deep, 9.004 Turffontein Estate, 116.993 Turf Mines, 40.250 Village Deep, 61.234 Van Ryn, 58.933 Wolhuter Deep.

La Consolidated Goldfields possède, en outre, des actions et obligations de diverses autres Compagnies, évaluées au 30 juin 1905, à £ 230.000, plus £ 952.608 de fonds d'états anglais.

Siège social : à Londres, 8, Old Jewry, E. C. Bureaux à Paris : 20, avenue de l'Opéra.

Capital social : 3.250.000 livres en 1.250.000 actions de préférence cumulatives 6 % d'une livre chacune et 2 millions d'actions ordinaires d'une livre chacune. Toutes les actions des deux catégories ont été émises et sont entièrement libérées.

Conseil d'administration : composé de membres possédant 500 actions chacun.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : en novembre.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 2, 3, 4, 5, 10, 25 et 50 actions.

Service financier : à Paris, 20, avenue de l'Opéra.

ADMINISTRATEURS

MM. Lord Harris, E. Birkenruth, S. Christopherson, H. W. H. Dunsmure, Col. Frewen, J. J. Hamilton, Leigh Hoskyns, Rochfort Maguire.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme, depuis le 17 octobre 1894.

Années	cours Plus haut	Plus bas	Dividendes
1901	213 »	169 »	»
1902	256 »	190 »	5 sh.
1903	214 »	125 50	»
1904	215 50	131 50	2 sh. 6
1905	215 50	140 50	3 sh.

BILAN AU 30 JUIN 1905

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Portefeuille.	5.902.938	Capital :	
Prêts à brève échéance	1.299.999	Actions ordinaires	2.000.000
Débiteurs divers et dividendes déclarés	458.137	— de préférence.	1.500.000
		Réserves	2.000.000
Hypothèques et Avances de fonds.	408.882	Obligations.	400.000
Propriétés et Immeubles . . .	182.543	Créanciers divers.	1.436.509
Mobilier des Bureaux	9.377	Effets à payer	56.000
Effets et Valeurs diverses . . .	6.921	Dividendes et intérêts échus .	48.159
Espèces en caisse et en banque.	206.559	Profits et Pertes	1.284.688
	8.475.356		8.475.356

Great Boulder Perseverance Gold Mining Cy

Société anglaise à responsabilité limitée, enregistrée d'abord le 17 août 1895, puis le 17 avril 1903.

Objet : l'exploitation d'un terrain aurifère dit « Perseverance gold mining lease », d'une étendue de 24 acres, situé à Kalgoorlie, East Coolgardie Goldfields, dans l'Australie de l'Ouest.

Siège social : 356-358, Salisbury House, London, E. C.

Durée : non déterminée.

Capital social : 1.500.000 livres, en pareil nombre d'actions d'une livre, sur lesquelles 1.400.007 actions, entièrement libérées, sont émises.

Conseil d'administration : composé de membres dont chacun doit posséder 250 actions.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : ordinairement en mars.

Service financier : Compagnie Française de Mines d'Or et de l'Afrique du Sud, 20, rue Taitbout.

ADMINISTRATEURS

MM. West Ridgeway, Christopher Furness, J. S. Barwick, C. D. Rose, Albert Reitlinger, E. Hooper.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 3 juin 1905.

Années	COURS. Plus haut	Plus bas	Dividendes
1903	»	»	2 sh. 6
1904	»	»	3 sh.
1905	24 50	11 »	2 sh.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Propriété	1.353.792	Capital émis, moins 548 actions perdues	1.399.459
Machines, Matériel, Constructions	33.577	Reçu sur actions perdues	130
Chevaux et véhicules	696	Créanciers divers	25.449
Fournitures de bureau, installation à la mine	767	Réserve pour l'Income-tax	13.558
Approvisionnements	35.371	Dividendes non réclamés	984
Débiteurs divers	8.862	Profits et pertes : Solde	115.857
Prime d'assurance	90		
Portefeuille	40.248		
Prêt Gardner	44.438		
En banque et en caisse	2.012		
Bullion en transit	35.584		
	1.555.437		1.555.437

Greene Consolidated Gold Company

Société américaine à responsabilité limitée, enregistrée à Charleston, sous les lois de l'Etat de West-Virginia, le 10 mars 1902.

Objet : l'exploitation d'une mine d'or d'une contenance de 2.559 pertenencias (6.320 acres), située sur la rivière Santo-Domingo, district de Magdalena, état de Sonora, république des Etats-Unis du Mexique.

Siège social : 24, Broad street, à New-York (Etats-Unis).

Durée : 50 ans, du 10 mars 1902.

Capital social : 5 millions de dollars, représenté par 500.000 actions de 10 dollars l'une.

Conseil d'administration : 21 membres, nommés pour un an, propriétaires d'une action au moins.

Assemblée générale : le 3 mars, autant de voix que d'actions, sans limite maximum.

Les actions au porteur existent en coupures de : une, cinq, dix et 25 actions.

ADMINISTRATEURS

MM. W. C. Greene, M. L. Sperry, Myron M. Parker, Epes Randolph, E. B. Tustin, Scott White, W. M. D. Stokes, Bird S. Coler, H. F. Blount, H. Ollesheimer, Chas. M. Shannon, A. Romer. H. E. Huntington, J. B. Showalter, E. Berolzheimer, J. H. Martin, G. S. Robbins, J. Dugué de la Fauconnerie, L. A. Dunham. Ph. Méliodon, Général Leplus.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 18 novembre 1905.

Années	COURS		Dividendes
	Plus haut	Plus bas	
1905	127 50	110 »	3 »

BILAN AU 28 MARS 1906

ACTIF	Dollars	PASSIF	Dollars
Mines et Matériel	4.998.850	Capital ordinaire	5.000.000
Equipement minier	274.680	Capital d'exploitation	812.607
Approvisionnements	3.527	Avances	46.561
Débiteurs divers	1.723	The S. H. Supply C°	175
Poudre d'or et bullion	7.635	Compte Hôpital	833
Effets à recevoir	826		
Portefeuille (54.081 actions Treasury au pair)	540.810		
Profits et Pertes	32.175		
	5.860.226		5.860.226

Guanajuato Amalgamated Gold Mines C°

Société anonyme américaine, enregistrée le 12 juin 1905 conformément aux lois de New-Jersey (Etats-Unis d'Amérique).

Objet : l'acquisition et l'exploitation des concessions minières situées au Mexique, au Canada, dans les Etats-Unis ou ailleurs.

Siège social : Washington Street, N° 239, Jersey City, Comté de l'Hudson, Etat de New-Jersey. Correspondant à Paris : B. F. Wyler, 15, avenue de l'Opéra.

Durée : illimitée.

Capital social : 3 millions de dollars divisé en 600.000 actions de 5 dollars sur lesquelles 330.000 ont été remises aux apporteurs, 95.000 souscrites en espèces et 175.000 conservées à la souche.

Conseil d'administration : trois membres au moins et 15 au plus, nommés pour un an.

Assemblée générale : le troisième mardi de janvier, au siège social. Une voix par action ; dépôt 20 jours avant la réunion.

Service financier : Banque Française pour le Commerce et l'Industrie.

ADMINISTRATEURS

MM. A. J. Adams, R. W. Cannon, J. F. Smith, W. H. Puffer, G. Karsch, F. G. Agens, M. J. Sage, L. P. Adams, C. E. Norregaard, W. M. Thomas.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 13 mars 1906.

Henderson's Transvaal Estates, Limited

Société anglaise à responsabilité limitée, enregistrée le 10 août 1894.

Objet : Acquérir, de M. J. C. A. Henderson un certain nombre de propriétés aurifères et houillères, terrains à bâtir et autres intérêts, au Transvaal. En décembre 1897, la Compagnie s'est rendue acquéreur de la totalité des actions de la Henderson Consolidated Corporation. En décembre 1901, la Gold Estates Transvaal Company a été également achetée, moyennant 37.790 actions entièrement libérées.

Diverses propriétés ont été vendues à d'autres Compagnies.

D'après les derniers renseignements publiés, datant du 30 juin 1903, les propriétés de la Henderson's Transvaal Estates et de la Henderson Consolidated Corporation se composaient sommairement de :

1.948 claims au Witwatersrand, 24.511 acres de terres sur fermes aurifères au nord du Rand, 168.672 acres sur fermes aurifères dans le district de Lydenburg, et autres, 45.821 acres sur terrains diamantifères, 43.228 acres sur fermes à cobalt ou aurifères, 142.089 acres sur fermes argentifères et cuprifères, 73.968 acres sur terrains houillers, 1.320 claims à étain, 4.266 acres sur terrains à plâtre, 4.266 acres à bâtir, 46.002 acres sur terrains métallifères, 191.210 acres en toute propriété. Les propriétés minérales, agricoles ou forestières seraient d'une superficie de 1.482.000 acres, sans compter 2.293.000 acres au Swazieland. Le portefeuille comprend 1.998.010 Henderson's Corporation et une quantité importante d'autres titres, le tout d'après les rapports.

Siège social : à Londres, 3, Gracechurch Street. M. W.-L. Castleden, secrétaire.

Capital social : 2 millions de livres en pareil nombre d'actions d'une livre, dont 1.769.662 ont été émises et sont entièrement libérées. Le capital primitif de 300.000 livres a été porté au montant actuel lors de l'absorption de la Henderson's Consolidated. En juin 1902, 114.603 actions furent offertes aux actionnaires à £ 2 par action et, en 1903, 52.500 furent émises à £ 1 5 sh. 8 d. en moyenne.

Conseil d'administration : composé de membres possédant 250 actions chacun. Le Conseil a droit à 3.000 livres par an et à 5 % du profit net après payement de 10 % de dividende aux actions, sans que cette attribution puisse excéder 5.000 livres par an.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : en décembre.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5, 10 et 25 actions.

Les titres doivent se livrer timbrés.

ADMINISTRATEURS.

MM. J.-C.-A. Henderson, Alfred Gaussen, G. L. Johnston, C. Richards, W. B. Butler. Comité de Johannesburg : T. W. G. Moir, E. Evans, S. Thomson, W. Pott, L. Kessler.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, à terme seulement, depuis le 7 mai 1895.

Années	COURS Plus haut	Plus bas	Dividendes
1901	35 »	24 »	»
1902	67 50	34 »	7 1/2 %
1903	48 »	25 »	»
1904	40 »	26 50	»
1905	26 50	16 25	»

BILAN AU 30 JUIN 1905

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Propriétés	1.513.365	Capital émis	1.769.662
Débiteurs divers	271.540	Obligations 6 0/0	103.100
Fonds d'amortissement obligataire	772	Créanciers divers	20.643
Prêts aux fermiers	1.974	Intérêt obligataire à payer	1.469
Fournitures, Matériel, etc.	726	Réserve générale	166.761
Participations diverses et intérêts	2.727	Profits et Pertes	97.404
Portefeuille	252.936		
Prêts à court terme, Encaisse	114.999		
	2.159.039		2.159.039

Johannesburg Consolidated Investment Cy Ltd

Société transvaalienne à responsabilité limitée, enregistrée en septembre 1889.

Objet : toutes affaires de banque sur terrains ou sur mines.

Nota. — Cette Compagnie possède un portefeuille minier composé de plus d'un million d'actions dont 240.000 Lindum, des actions de la Ginsberg, la Glencairn, la New Primrose, la New Rietfontein, la New Croesus, la Roodeport Kimberley, le Glenlee Syndicate, la Buffelsdoorn, la New-Jagersfontein ; un portefeuille industriel de plus de 400.000 actions dont 140.000 South African Breweries et 180.000 Johannesburg Waterworks, des claims miniers et des immeubles.

En novembre 1905, la Compagnie a absorbé la Barnato Consolidated Mines, moyennant 1.200.000 actions entièrement libérées.

Siège social : à Johannesburg, Consolidated Buildings, Box 590 ; bureau à Londres, 10 et 11 Austin Friars E. C. Secrétaire, M. Thomas Honey.

Capital social : à l'origine £ 2.750.000 en pareil nombre d'actions d'une livre; porté en novembre 1905 à £ 4.500.000 dont 1.200.000 remises à la Barnato, 395.000 remises aux actionnaires et 155.000 tenues en réserve.

Conseil d'administration : composé de membres possédant 250 actions chacun.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : avant fin décembre.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5, 10, 25, 50 et 100 actions.

ADMINISTRATEURS

MM. S. B. Joel, J. Joel, H. Barnato, C. Haman, Hon, H. S. Caldecott, J. Friedlander, C. Marx, I. Lewis, H. A. Rogers, E. B. Gardiner, E. Evans.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme, depuis le 25 février 1902.

Années	COURS Plus haut	Plus bas	Dividendes
1902	104 »	77 50	2 sh.
1903	94 75	64 »	2
1904	81 »	59 »	2
1905	77 50	39 25	»

BILAN AU 30 JUIN 1905

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Espèces, caisse et banquiers .	123.950	Capital.	2.750.000
Dépôts fixes en banque	100.298	Fonds de réserve	1.000.000
Avances sur valeurs cotées . .	390.647	Fonds en dépôt et prêtés . . .	1.052.283
Prêts sur garanties	322.567	Créanciers divers	52.916
Dividendes à recevoir	304.321	Profits et Pertes	173.736
Effets à encaisser et débiteurs.	60.114		
Avances aux Compagnies . . .	666.654		
Propriétés foncières.	718.233		
Terrains de rapport.	96.215		
Propriétés minières.	79.086		
Machines, etc.	2.316		
Portefeuille titres, ...	2.161.255		
Mobilier, agencement.	3.179		
	5.028.935		5.028.935

New Kleinfontein Company, Limited

Société transvaalienne à responsabilité limitée, enregistrée au Transvaal en avril 1894.

Objet : reconstituer la Kleinfontein Estate and Gold Mining Company, qui avait été formée en 1890 dans le but d'exploiter 79 claims situés sur la propriété Kleinfontein dans le Witwatersrand au Transvaal. La propriété se compose actuellement de 294 claims.

La batterie de 140 pilons a été détruite pendant la guerre ; une nouvelle batterie de 200 pilons est maintenant en exploitation.

Siège social : à Johannesburg, National Bank Buildings, Post Office Box 1634.

Agent à Londres : Anglo-French Exploration, 208-24 Salisbury House, E. C. Agents à Paris : Compagnie Française de Mines d'Or, 20, rue Taitbout.

Capital social : à l'origine 110.000 livres en 110.000 actions entièrement libérées dont 60.000 ont été remises aux actionnaires de la Kleinfontein Estate and Gold Mining Cº.

En mars 1895, le capital a été porté à 185.000 livres ; sur les 75.000 actions nouvelles, 60.000 ont été données en payement de 92 claims deep levels et 15.000 offertes en souscription aux actionnaires à raison de 4 livres l'une. Le 16 septembre 1896, le capital a été augmenté de 65.000 livres et porté à 250.000 livres et 46.250 actions nouvelles ont été offertes aux actionnaires à 3 livres l'une. Le 23 mars 1898, le capital a été porté à 275.000 livres en vue de la conversion des obligations. En avril 1902, la Compagnie a porté son capital à 800.000 livres et a absorbé la Kleinfontein Central Gold Mines. Enfin, en mai 1905, le capital social a été porté au chiffre actuel de 900.000 livres, au moyen de l'émission de 100.000 actions nouvelles, dont 49.103 souscrites par les actionnaires et le restant donné aux garants de l'émission.

Année sociale : close le 31 décembre de chaque année.

Assemblée générale : en mars.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5, 10, 20 et 25 actions.

ADMINISTRATEURS

Sir George Farrar, W. Dalrymple, W. Ross, Abe Bailey, A. Epler, W. H. Dawe.

Comité de Londres : MM. Stanley Brailsford, S. H. Farrar, J. L. Bergson.

Les actions sont inscrites à la *Cote Desfossés*, à terme seulement, depuis le 26 avril 1895. Elles sont inscrites à terme et au comptant depuis le 10 mai 1899.

Années	COURS		Dividendes
	Plus haut	Plus bas	
1901	55 »	35 »	»
1902	75 »	44 50	»
1903	57 50	43 50	»
1904	68 50	38 »	»
1905	68 50	41 »	1 sh. 1/2

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Propriété	267.116	Capital	900.000
Constructions, machines, matériel	522.854	Obligations en circulation	36.500
Développement de la mine, puits	215.625	— non réclamées	50
Participation dans le groupe Kleinfontein C.A.	24.654	Prime sur actions	135.428
Approvisionnements, cavalerie, etc.	3.842	Coupons non réclamés	636
Railway	13.590	Dividende à payer n° 4 de 7 1/2 0/0	67.500
Débiteurs divers	4.711	Compte d'amortissement du rapatriement des Chinois	5.034
Assurances	625	Créanciers divers	26.789
Compte en suspens de la main-d'œuvre chinoise	15.755	Profits et Pertes	8.316
Portefeuille	5.760		
Or en transit	26.156		
En caisse	79.565		
	1.180.253		1.180.253

Lancaster Gold Mining, Limited

Société transvaalienne à responsabilité limitée constituée au mois de mai 1895.

Objet : L'acquisition de 274 claims situés à l'ouest du Mynpacht de Luipaard's Vlei, sur la ferme du même nom, dans le Witwatersrand Occidental. La propriété actuelle de la Compagnie est de 296 claims contenant tous le Botha Reef et sur lesquels 144 contiennent en outre le West Battery Reef. La batterie est de 100 pilons.

Siège social : Johannesburg 150-158. Exploration Buildings. Agences : à Londres, 120, Bishopsgate Street Within E. C. ; à Berlin, à la Deutsche Treuhand Gesellschaft, 66, Kononier Strasse ; à Paris, rue Laffitte, 26.

Capital social : à l'origine £ 400.000, en actions d'une livre ; porté à £ 500.000 en 1904 ; 100.000 actions restent à la souche.

Conseil d'administration : composé de membres possédant 100 actions chacun.

Année sociale : close fin décembre.

Assemblée générale : en mars.

Service financier : officieusement Banque Française pour le Commerce et l'Industrie.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5, 10, 20, 25 et 100 actions.

ADMINISTRATEURS.

MM. A. Brakhan, W. A. Rogers, Francis Drake, H. Strakosch.

Comité de Londres : MM. W. Dalrymple, R. Valentin, E. J. Hess, J. Kitchin.

Comité de Berlin : MM. Dr Kastan, Dr Hans Schultz, Max Kaemmerer.

Les actions de cette Compagnie sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme, depuis le 19 septembre 1898.

Années	cours Plus haut	Plus bas
1901	75 »	54 »
1902	90 »	65 50
1903	75 »	52 75
1904	65 »	47 »
1905	61 75	18 25

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Propriété	559.526	Capital	400.000
Développement de la Mine	1.850	Obligations 6 0/0 : 1re hypothèque	79.960
Matériel, Animaux, Marchandises	14.089	Créanciers divers	19.126
Portefeuille	3.162	Avances de A. Goerz et Co	120.300
Avances	10.956		
Espèces et disponibilités	18.441		
Profits et Pertes : Balance	11.362		
	619.386		619.386

Lancaster West Gold Mining Company, Limited

Société transvaalienne à responsabilité limitée, enregistrée le 8 octobre 1897.

Objet : L'exploitation de 144 claims à l'ouest de la Lancaster ferme Luipaardsvlei N° 8, district Krugersdorf, dans l'ouest du Witwatersrand ; tous ces claims contiennent le Botha Reef et 93 1/2

contiennent en outre le Battery Reef. La Compagnie possède également un droit d'eau.

La batterie de 40 pilons doit être portée à 100 pilons.

Siège social : à Johannesburg, Exploration Buildings ; bureau à Londres, 120, Bishopsgate street, Within, E. C. Correspondant à Paris : MM. A. Goerz et C°, 26, rue Laffitte.

Capital social : autorisé de 300.000 livres, enregistré de 220.000 livres, en pareil nombre d'actions d'une livre. Sur ce nombre, 120.000 actions ont été attribuées aux vendeurs et 75.000 actions vendues de gré à gré, dès la constitution, à 35 shillings l'une. Il reste à la souche 25.000 actions.

Conseil d'administration : composé de membres possédant 100 actions chacun.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : en mars, à Johannesburg.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5, 10 et 25 actions.

Service financier : officieusement : Banque Française pour le Commerce et l'Industrie.

ADMINISTRATEURS.

MM. A. Brakhan, R. B. Barsdorff, W. Adye, Clément Dawies.

Les actions de cette société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme, depuis le 17 février 1902.

Années	COURS Plus haut	Plus bas	Dividendes
—	—	—	—
1902	77 50	57 »	»
1903	64 50	49 »	2 sh.
1904	69 50	47 »	»
1905	64 »	28 25	»

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Propriété.	403.494	Capital émis	195.000
Développement de la mine . .	33.407	Obligations 6 0/0 non remboursées	166.400
Matériel, animaux, etc. . . .	7.226	Avances de A. Gœrz et Cie . .	60.979
Portefeuille.	1.390	Créanciers divers, dividendes non réclamés.	14.111
Avances	993	Profits et Pertes : Balance. .	22.468
Espèces et disponibilités . . .	12.448		
	458.958		458.958

Langlaagte Deep, Limited

Société transvaalienne à responsabilité limitée enregistrée le 9 septembre 1895.

Objet : L'exploitation minière de 184 claims deep level, situés au sud de la Langlaagte Estate et de la Langlaagte Royal.

La batterie est de 200 pilons.

Siège social : à Johannesburg, The Corner House ; secrétaire à Londres : M. Andrew Moir, 1, London Wall buildings, E. C.

Agent à Paris : Compagnie française de mines d'or, 20, rue Taitbout.

Capital social : à l'origine 750.000 livres en autant d'actions d'une livre, dont 600.000 délivrées à la Rand Mines pour prix des 184 claims mentionnés ci-dessus et 50.000 souscrites à 3 livres l'une, pour le capital d'exploitation, par la Rand Mines ; les 100.000 actions de réserve ont été ensuite vendues en août 1902, à 4 livres l'une. En septembre, les actionnaires ont autorisé le Conseil à porter le capital au chiffre actuel de £ 800.000. L'émission nouvelle, garantie par la Rand Mines, a eu lieu en mai 1905.

Conseil d'administration : composé de membres possédant 100 actions chacun.

Année sociale : close le 31 juillet.

Assemblée générale : le 15 octobre.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5, 10 et 25 actions.

ADMINISTRATEURS.

MM. L. Reyersbach, R. W. Schumacher, Ben Bradley, A. Reyersbach.

RÉPARTITIONS.

Il n'a pas été distribué de dividende jusqu'ici.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 8 avril 1899.

Années	COURS	
	Plus haut	Plus bas
1901	66	50
1902	120	75
1903	112	45
1904	95	45
1905	89	51

BILAN AU 31 JUILLET 1905

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Propriété	602.491	Capital	800.000
Portefeuille	3.510	Prime sur actions	487.500
Développement, matériel, etc.	699.136	Fonds transférés du compte Appropriation	16.594
Débiteurs divers, en caisse	37.197	Créanciers divers	38.240
	1.342.334		1.342.334

Langlaagte Estate and Gold Mining Company Limited

Société transvaalienne à responsabilité limitée constituée le 13 janvier 1888.

Objet : L'acquisition de trois portions de la ferme Langlaagte : Restante, Block A et Block B, ainsi que la ferme voisine Middelfontein dans le district du Witwatersrand.

Certaines parties de cet actif ont été vendues :

En janvier 1889 à la Compagnie Block B Langlaagte Estate Gold Mining.

En août 1893 à la Compagnie Crown Reef ;

En 1894 à la Compagnie Langlaagte Star ;

En 1895 à la Compagnie Langlaagte Exploration and Building.

Actuellement la propriété se compose d'environ 144 claims.

La batterie est de 200 pilons.

Siège social : à Johannesburg, Mayfair, P. O. Box 98. Agence à Londres : MM. Carrington and Hutton, 30 et 31. St-Swithin's Lane E. C. Correspondants à Paris : MM. Clark et Hattensaur, 46, rue de Provence.

Capital social : à l'origine 450.000 livres ; porté en 1893 à 470.000 livres, divisé en autant d'actions d'une livre sterling, toutes émises.

Conseil d'administration : composé de membres possédant 500 actions chacun.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant mai, à Johannesburg. Une voix par action sans limite maximum.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5, 10 et 25 actions.

Service financier : 46, rue de Provence, Paris.
Les titres doivent se livrer timbrés.

ADMINISTRATEURS.

MM. J. B. Robinson, J. W. S. Langerman, J. Ferguson, N. J. Scholtz, J. M. Pierce, J. W. H. Stubbs.

Les actions de cette Compagnie sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme, depuis le 14 juin 1894.

Années	COURS — Plus haut	Plus bas	Dividendes
1901	99 »	72	»
1902	126 »	87	»
1903	113 50	83	4 sh.
1904	108 »	78	4 »
1905	101 »	69	4 »

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Propriété	366.000	Capital	470.000
Travaux permanents, Machines, etc	425.807	Prime sur actions	72.000
Approvisionnements, Cavalerie, etc.	24.995	Dividende nº 31, déclaré en décembre 1905	47.000
Portefeuille	772.982	Dividendes non réclamés	838
Recrutement de main-d'œuvre indigène	2.621	Créanciers divers	39.872
Débiteurs divers	10.221	Profits et Pertes: Balance	1.043.628
Espèces	70.712		
	1.673.338		1.673.338

May Consolidated Gold Mining Company, Limited

Société transvaalienne à responsabilité limitée enregistrée en février 1889.

Objet : reprendre la suite des affaires de la May Gold Mining, constituée le 11 mai 1887 dans la colonie de Natal, au capital de 22.000 livres, porté ensuite à 40.000 livres, propriétaire de 12

claims joignant la Knights ; la Compagnie nouvelle y joignit le Block Annie comprenant 12 claims et un droit d'eau. Le vendeur de l'Annie Block reçut en échange de sa propriété et de 50.000 livres en espèces, 250.000 actions de la May Consolidated, 180.000 actions libérées furent attribuées aux actionnaires de la May Gold Mining.

La propriété se compose de 84 claims dont 48 sont minéralisés.

La batterie est de 100 pilons.

Siège social : à Johannesburg, 150-158 Exploration Buildings ; agence à Londres, 120, Bishopsgate street Within E. C., secrétaire, M. H. Rogers ; agence à Berlin à la Deutche Treuhand Gesellschaft ; correspondant à Paris, 26, rue Laffitte.

Capital social : à l'origine 450.000 livres sur lesquelles 430.000 actions avaient été émises. En juillet 1894 le capital fut réduit au chiffre de 275.000 livres. A cette date, pour vingt actions anciennes, il en fut attribué neuf nouvelles, ce qui, au total, a absorbé 193.500 actions ; 43.000 furent émises pour constituer le capital de travail (working capital). En raison de la garantie donnée à l'émission de ces 48.000 actions, une option fut accordée et exercée sur 28.500 actions au pair; enfin, en juin 1895, il a été procédé à la vente de 10.000 actions de réserve au prix de 3 livres 15 shillings chacune ; par suite le capital s'est trouvé être de 275.000 actions d'une livre libérées et toutes émises. Il a été élevé à 290.000 livres en juin 1899, mais 1.250 actions sont encore à la souche.

Conseil d'administration : composé de membres possédant 500 actions chacun.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : en mars, à Johannesburg, autant de voix que d'actions, sans limite indiquée.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5, 10 et 25 actions.

Service financier : à Paris, Banque de Paris et des Pays-Bas, 3, rue d'Antin.

ADMINISTRATEURS.

MM. A. Brakhan, H. Strakosch, S. B. Joel, J. Friedlander, W. Dalrymple, W. Ross, H. D. Solomon.

Comité de Londres : MM. Georges H. Raw, H. Kimber, H. Strakosch.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, à terme et au comptant, depuis le 12 décembre 1898.

Années	COURS Plus haut	Plus bas	Dividendes
1901	125 »	85 50	3 sh.
1902	140 »	106 »	6
1903	122 »	95 »	6 1/2
1904	109 50	93 »	7
1905	109 »	74 75	8

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Propriété	324.839	Capital émis	288.750
Matériel, animaux, voitures	7.985	Prime sur actions	51.562
Portefeuille	1.963	Créanciers divers	18.469
Avances	1.449	Dividende nº 15 non payé	57.750
Espèces et autre actif disponible	96.582	Coupons non réclamés	3.044
		Profits et Pertes : Balance	13.243
	432.818		432.818

Meyer and Charlton Gold Mining Company Ltd

Société transvaalienne, à responsabilité limitée constituée le 16 octobre 1888.

Objet : l'acquisition de 17 claims sur le Main reef, sur la ferme Doornfontein au Witwatersrand. Il y a été adjoint : en juillet 1892 la propriété voisine de la Wolsingham Company, d'une étendue de 13 acres et demi ; en novembre 1892 quatre claims acquis de la Wolhuter, plus les droits sur le mynpacht de la ferme Doornfontein, comprenant les baux de mynpacht de la Meyer and Charton, de la Wolsingham, de la Wolhuter et de la Spes Bona. En avril 1899, huit claims nouveaux, connus sous le nom de block Perkins, ont été achetés à nouveau à la Wolhuter.

La propriété comprend donc actuellement 39 claims 3/4, plus 9 claims de droits d'eau et de Bewaarplaatsen. La batterie est de 80 pilons.

Siège social : à Johannesburg, General Mining Buildings P. O. Box 1173 ; agence à Londres, Winchester House, Old Broad Street, E. C. ; agence à Paris, General Mining and Finance Corporation, Limited, 5, rue Meyerbeer ; agence à Berlin, 35, Behrenstrasse.

Capital social : 100.000 livres sterling, en pareil nombre d'actions d'une livre, toutes émises.

Année sociale : close fin décembre.

Assemblée générale : en février.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5, 10 et 25 actions.

Service finnancier : 5, rue Meyerbeer, et au Crédit Lyonnais, Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. George Albu, Leopold Albu, W. H. Rogers, Adolph Epler et A. J. Sharwood.

Comité de Londres : MM. P. G. Hamilton Carvill, Jacob Freudenthal et George Rolfes.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 7 juin 1899.

Années	COURS — Plus haut	COURS — Plus bas	Dividendes
1901	165	140	3 sh.
1902	167	133	6
1903	160	130	8
1904	160	102	10
1905	154	115	11

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Propriété	174.094	Capital	100.000
Mympacht, en toute propriété	4.284	Réserve	144.088
Travaux permanents	11.177	Développement de la Mine	7.799
Machines et matériel	102.582	Créanciers divers	7.478
Bâtiments	13.936	Dividendes non réclamés	750
Mobilier	306	Dividende nº 32, 30 0/0 sur £ 100.000	30.000
Bêtes de traits	70	Impôts dûs au Gouvernement	4.600
Certificats d'actions au porteur	93	Profits et Pertes	75.039
Portefeuille	1.303		
Approvisionnements	6.666		
Débiteurs divers	267		
Primes d'assurance et de rendement payées d'avance	950		
Natal Bank, Limited : Compte dividendes	750		
En caisse ou en banque	32.965		
Compte consignation or	20.311		
	369.754		369.754

Companhia de Mossamédés

Société anonyme portugaise constituée le 28 février 1894.

Objet : L'exploitation agricole, minière, forestière, commerciale et industrielle des terrains incultes, d'une étendue d'environ 23 millions d'hectares, situés dans le district de Mossamédès, province d'Angola.

La Compagnie a la propriété des mines situées dans les limites de sa concession et le monopole exclusif de leur exploitation pendant vingt-cinq ans, à l'expiration desquels ses droits seront limités aux mines exploitées qui, aux termes de la législation spéciale, devront lui appartenir pour un temps illimité.

Les travaux d'exploitation agricole devront commencer dix-huit mois après la constitution de la Compagnie.

La Compagnie est tenue à une redevance de 10 reis par hectare ; la Compagnie sera toujours considérée, pour chaque année écoulée à partir du délai indiqué, comme assujettie à la redevance correspondante à une superficie de 40.000 hectares ; à la fin de la quinzième année la redevance de 6 millions de reis, relative à cette année, deviendra permanente.

Si, à l'expiration de la troisième période quinquennale, la Compagnie n'avait pas en exploitation ou n'avait pas tiré parti d'une étendue de 100.000 hectares, toute la concession relative aux terrains deviendra caduque, sans que la Compagnie ait droit à aucune indemnité.

Si, à la fin de ladite période quinquennale, la Compagnie avait en exploitation ou avait tiré parti d'une étendue de terrains supérieure à 50.000 hectares, ces terrains ne feront pas retour à l'Etat, mais la Compagnie demeurera tenue au payement d'une redevance de 90 reis par hectare.

L'Etat participera aux bénéfices de la Compagnie ; cette partie des bénéfices étant réglée par la remise au gouvernement de 10 % du capital de la Compagnie concessionnaire, représenté, dans toutes les émissions, par le nombre correspondant d'actions libérées.

Passé quarante ans, à compter de la date du contrat définitif de la concession, le gouvernement aura la faculté de réacquérir tout ce qui, en vertu du présent décret, est concédé à la Compagnie, à condition de payer à la Compagnie concessionnaire, à titre d'indemnité, la somme qui, sur le pied de 5 % par an, donnera un revenu égal à la moitié des bénéfices nets de ladite Compagnie pendant les cinq dernières années. Dans le cas où les bases établies par cet article pour le calcul de l'indemnité de rachat ne conviendraient pas au gouvernement, cette indemnité sera fixée au moyen d'arbitres, le tribunal constitué aux termes de l'article 8 du décret en faisant fonctions.

Durée : La durée de la Compagnie est limitée, mais demeure soumise aux dispositions du décret de concession qui pourraient réduire cette durée en tout ou en partie.

Siège social : à Lisbonne. Comité de direction à Paris, 22, rue Le Peletier ; agence à Londres, 3, Laurence Pountney Hill E. C.

Capital social : à l'origine 2.475 millions ou contos de reis, porté en 1901 à 4.995 contos de reis soit 27.750.000 francs, ou 1.110.000 livres sterling, divisé en pareil nombre d'actions d'une livre, dont 610.500 étaient émises libérées fin décembre 1905.

Conseil d'administration : de neuf membres au moins et de quinze au plus, mais dont la majorité devra toujours être composée de citoyens portugais domiciliés en Portugal, propriétaires de 500 actions et nommés pour 6 ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant le 1er juillet, une voix par cent actions, maximum, vingt voix ; dépôt quinze jours à l'avance.

Répartition des bénéfices : 5 % au fonds de réserve jusqu'à ce qu'il représente une somme égale au capital émis en actions, ensuite 5 % aux actions ; sur le surplus, 10 % au Conseil d'administration et 90 % aux actionnaires.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5 et 25 actions.

ADMINISTRATEURS.

MM. J. M. d'Alpoim, Comte do Paço Vieira, A. J. Machado, Ayres de Mascarenhas Valdez, Joaquim do Espirito-Santo Lima, Hygino de Mendonça, Visconde de Idanha, Manuel de Menezes. — Comité de Paris : Vicomte A. de Westheimer, Georges Montfort, J. Hendricks.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme, depuis le 28 juin 1894.

Années	COURS	
	Plus haut	Plus bas
1901	25 »	13 25
1902	27 »	16 25
1903	21 50	15 50
1904	23 25	11 25
1905	20 25	10 »

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Concession et premier établissement	10.267.020 24	Capital émis	15.262.500 »
Route de Humbe	52.936 78	Effets à payer	2.583 35
Mobilier	6.133 60	Créditeurs divers	42.229 40
Caisse	12.030 15	Cessions et ventes : Cassinga.	
En banque, portefeuille	3.035.391 70	Concessions. . . . £ 100.000	Mémoire.
100.000 actions Cassinga	Mémoire.		
Effets à recevoir	236.981 65		
Compte général de Mossamedes.	859.887 20		
Marchandises en route	5.284 70		
Dépôts de garantie divers.	28.552 70		
Débiteurs divers	3.797 45		
Profits et Pertes	779.296 58		
	15.307.312 75		15.307.312 75

Compagnie de Mozambique

Société anonyme portugaise, constituée et modifiée suivant décrets royaux portugais en date des 11 février, 30 juillet 1891 et 17 mai 1897 et suivant statuts arrêtés par ordonnance du ministre de la Marine portugaise le 4 juin 1902.

Objet : l'administration et l'exploitation, aux termes des décrets précités, des territoires de la province de Mozambique, limités au nord par le cours du Zambèze, depuis son embouchure la plus méridionale jusqu'au confluent du Luenha ; au nord-ouest, par le Luenha ; à l'ouest par la frontière de la province de Mozambique, dans la partie comprise entre les fleuves Luenha et Limpopo et, par ce dernier, au point où il est traversé par le trente-deuxième méridien ; au sud, par une ligne allant de ce dernier point jusqu'à l'intersection du trente-troisième méridien avec le parallèle vingt-deuxième et, ensuite, par ledit parallèle jusqu'à la côte ; à l'est, par l'Océan.

Siège social : 45, rue Alecrim, à Lisbonne (Portugal) ; Comité à Londres: 13, Austin Friars E. C. Mortan Lambert, secrétaire; Comité à Paris, 17, boulevard Haussmann.

Durée : illimitée.

Capital social : 4.500 contos de reis (25 millions de francs), divisé en un million d'actions de 4.500 reis (25 fr.) nominatives ou au porteur.

Conseil d'administration : quinze membres au moins et dix-neuf au plus, dont la majorité sera composée de sujets portugais domiciliés en Portugal ; dans ce nombre seront compris les trois membres nommés par le Gouvernement.

La Compagnie pourra créer, dans les pays étrangers, des Comités composés d'administrateurs résidant hors du Portugal, quand l'importance du capital souscrit dans ces pays justifiera cette délégation. Les rapports de ces Comités avec le Conseil d'administration à Lisbonne seront établis d'après les termes du règlement approuvé par arrêté du 14 mars 1894.

Un commissaire nommé par le Gouvernement aura voix consultative et sera rétribué comme les membres du Conseil.

Conseil de surveillance : cinq membres, propriétaires de 250 actions chacun.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant le 1er novembre, composée des actionnaires possédant 250 actions au moins. Les actionnaires possédant au moins 25 actions peuvent se faire représenter par mandat. Une voix par 25 actions, sans que le nombre d'actions de chacun puisse excéder la dixième partie du capital émis ou la cinquième partie du capital représenté à l'Assemblée. Dépôt des titres vingt jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : constitution du fonds de réserve, paiement du partage qu'il pourrait y avoir à effectuer en vertu d'obligations prises avec le Gouvernement, les Compagnies ou des particuliers ; 5 % pour la rémunération des Conseils d'administration et de surveillance ; le solde aux actions.

A l'expiration des vingt-cinq premières années de la concession, le Gouvernement recevra 2 1/2 % des bénéfices nets totaux de la Compagnie, et quand ceux-ci atteindront 10 %, ledit pourcentage sera élevé à 5 %.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5, 10 et 25 actions.

Service financier : Banque de Paris et des Pays-Bas.

ADMINISTRATEURS

MM. C. Ferreira dos Santos Silva, A. Villaça, Nuno de Freitas, Queriol de Carnaxide, Roma du Bacage, A.-J. da Cunha, J. Mascarenhas Manoel de Mendoca Gaivao, L. Monteiro, Madeira Pinto.

Comité de Paris : MM. de la Chevrelière, de Mieulle, A. Ponsignon, J.-A. White.

Comité de Londres : MM. Hungerford Holdich, A.-L. Ochs, H. Pasteur, T.-L. Gilmour.

RÉPARTITIONS

Coupon 1 payé par 1 fr. 875 en janvier 1898.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme, depuis le 23 juin 1892.

Années	cours	
	Plus haut	Plus bas
1901	54 50	30 75
1902	59 »	38 »
1903	48 »	32 25
1904	40 50	27 25
1905	36 25	25 25

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1904

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Actions à émettre	2.334.950	Capital	25.000.000
Actionnaires : Solde	1.236.787	Fonds de réserve	255.057
Propriétés et droits acquis	6.679.217	— — spéciale	86.522
Portefeuille et participations	6.240.310	Créditeurs pour valeurs déposées	463.025
Dépôts	211.167	Dividende de 1897 : Solde	15.868
Caisse	18.114	Comptes en suspens	3.775.650
Comités	83.000	Certificats représentatifs d'actions du Beïra Railway	1.375.000
Débiteurs et créditeurs généraux : solde	433.012	Bénéfices à liquider	262.130
Valeurs déposées : cautionnements	363.025	Profits et Pertes	160.536
Mobilier et ustensiles	25.428		
Débiteurs pour effets déposés	100.000		
Dépenses d'installation	1.188.634		
Matériel et articles de bureau en dépôt	7.060		
Effets à recevoir	1.202.119		
Administration d'Afrique :			
Solde en Afrique, moins solde en transit	10.872.639		
A ajouter : Bénéfices en Afrique	400.326		
	31.395.788		31.395.788

New Kaffirs

Société anglaise à responsabilité limitée, enregistrée à Londres le 10 août 1903.

Objet : l'exploitation de la propriété dite Ellaby, comprenant 39 claims aurifères, situés dans le district de North Kaap, près Barberton, au Transvaal. Lesdits 39 claims repris de la Compagnie Kaffirs, Limited, dont la présente est une reconstitution.

La Compagnie a, en outre, une option sur une propriété aurifère adjacente, dite Lancashire Block, de 50 claims minéralisés.

Siège social : à Londres, 65, London Wall, E. C. — M. F. Chase Sewell, secrétaire.

Capital social : 120.000 livres en 120.000 actions d'une livre. Sur ce nombre, 103.137, libérées de 17 sh. chacune, ont été offertes, titre pour titre, aux actionnaires de l'ancienne compagnie. Par suite, 16.863 actions restaient à la souche au moment de la reconstitution.

Conseil d'administration de deux à neuf membres. Chaque administrateur reçoit une rémunération de 200 livres par an, le Président a droit à 50 livres en plus.

Répartition des bénéfices : après distribution d'un dividende de 15 % aux actions, il est attribué au Conseil 10 % de l'excédent et les 90 % restants sont répartis aux actionnaires.

Année sociale close le 31 décembre.

Assemblée générale avant fin juin.

Les titres au porteur existent en coupures de 1, 5, 10 et 25 actions.

ADMINISTRATEURS

MM. A. Knopwood, Colonel T. G. Hervey, W. J. Smith, Jacques Dreifuss.

RÉPARTITIONS

Il n'a pas été distribué de dividende jusqu'ici.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 22 octobre 1904.

1904	plus haut	43	»	plus bas	27
1905	—	47	50	—	32

Cette Société ne donne pas communication de ses bilans

New Monte Rosa

Société anglaise à responsabilité limitée, enregistrée à Londres le 28 avril 1905.

Objet : l'exploitation du bail, consenti pour une durée de 30 années par l'ancienne Compagnie de Monte-Rosa, avec faculté, pour le preneur, de renouveler indéfiniment, par périodes d'égale durée; le dit bail accordant le droit exclusif d'exploiter toutes les mines que l'ancienne Compagnie de Monte-Rosa possède ou possédera en Italie, en y comprenant la faculté d'en disposer comme elle l'entendra, des études, rapports, projets d'exploitation, bâtiments, installations, matériel, travaux exécutés et en cours d'exécution, ainsi que de tout le minerai existant sur les mines, le tout dans l'état où cela se trouvait lors de l'entrée en possession; étant bien entendu que la nouvelle Compagnie pourra disposer du tout à sa convenance, démolir, construire, transformer, déplacer l'usine, les installations, le matériel, la force motrice, en un mot, rénover tout ce qui lui conviendra.

Comme conditions, avant tout partage la Compagnie New Monte-Rosa prélèvera la somme suffisante pour servir un intérêt de 6 % à son propre capital de 25.000 livres. Le surplus des bénéfices sera ensuite réparti par moitié : 50 % à la Compagnie New Monte-Rosa, 50 % à l'ancienne Compagnie Monte-Rosa.

Siège social : à Londres, 30, Morgate Street, E. C. Siège administratif à Paris, 8, rue Le Peletier. Siège d'exploitation à Alagnasesia (Italie).

Capital social : 25.000 livres, divisé en pareil nombre d actions d'une livre ; sur ce nombre, 9.000 étaient souscrites contre espèces, à la date du 29 janvier 1906.

Conseil d'administration : de trois à sept membres, propriétaires de 20 actions chacun.

Année sociale : close à une date à déterminer par le Conseil d'administration.

Assemblée générale : dans les trois mois de la clôture de l'exercice.

Service financier : à Paris, au siège administratif, 9, rue Le Peletier.

ADMINISTRATEURS

MM. J. T. Wesccott, Herbert J. Ware, G. Robinson. Secrétaire à Londres : M. J. Samuelson.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 29 janvier 1906.

Compagnie Occidentale de Madagascar

Société française constituée le 1er juillet 1895 sous le nom de « Compagnie coloniale et des mines d'or de Suberbieville et de la Côte Ouest de Madagascar », en commandite par actions ; transformée en Société anonyme, sous son titre actuel, par délibération d'assemblée de septembre 1898.

Objet : 1° La continuation des travaux entrepris par M. Suberbie dans les territoires de Ampassirihy, Mevatanana, et leurs dépendances, se trouvant dans la province du Boëni (île de Madagascar) pour la recherche et la récolte de l'or, pour l'exploitation des terrains aurifères et des terrains d'alluvion et pour tous autres travaux miniers; 2° L'extension de cette exploitation, la mise en valeur ou la création de toutes nouvelles exploitations, soit qu'elles concernent les concessions accordées à M. Suberbie, soit qu'elles concernent celles dont la Société pourra devenir propriétaire dans l'île de Madagascar, relativement à toutes mines, gisements ou droits miniers et terrains d'alluvion quels qu'en soient la nature et l'objet, mines d'or ou d'autres métaux, de houille ou toutes autres; 3° L'extraction, le traitement et la vente de tous les produits de l'exploitation; 4° La cession ferme ou à titre temporaire, la location ou les sous-concessions à toute personne ou société de ce qui ne serait pas exploité par la Société, des concessions et exploitations lui appartenant; 5° Les exploitations d'élevages, agricoles, industrielles et commerciales de tous genres, et en général l'exploitation de toutes entreprises à Madagascar.

Siège social : à Paris, 3, rue Blanche.

Capital social : à l'origine 15 millions de francs en 60.000 actions de 250 fr. libérées. Sur ce nombre 32.000 actions, plus 1.250.000 fr. en espèces, plus la totalité des 60.000 parts de fondateur, ont été attribués à M. Suberbie en représentation de ses apports. Par délibération du 30 mars 1899 le capital a été porté à 16 millions de francs en 64.000 actions de 250 fr. Enfin, par délibération d'assemblée du 20 décembre 1900, le capital a été ramené à 6.400.000 par abaissement, de 250 fr. à 100 fr., du montant de chaque action.

Durée : 99 ans du 1er juillet 1895.

Conseil d'administration : de cinq à quinze membres, propriétaires de 100 actions chacun.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin, une voix pour dix actions, maximum 250 voix, délai de dépôt non indiqué.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; 5 % d'intérêts aux actions ; 8 % du solde au Conseil d'administration. Sur le surplus : 30 % aux parts de fondateurs, 70 % aux actions.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. Bergasse, Aymé de la Chévrelière, Robert d'Orgeval, Dessertaux, Duros, Durup de Balaine, G. de Cocquiel, Thibault et Foyo.

RÉPARTITIONS

Il n'y a pas été distribué de dividende jusqu'ici.

Les actions et les parts de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 18 avril 1902.

Années	COURS DES ACTIONS		COURS DES PARTS	
	Plus haut	Plus bas	Plus haut	Plus bas
1902	80	50	17 »	10 »
1903	80	25	16 75	2 »
1904	61	30	12 »	3 25
1905	87	37	16 50	8 »

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Concessions	5.300.000	»	Capital	6.400.000	»
Immeubles, constructions canaux, voies et terrains	894.705	»	Obligations	2.000.000	»
Matériel d'exploitation Messageries fluviales	699.059	»	Créanciers divers	545.853	»
Matériel outillage	362.590	»	Réserve légale	17.272	»
— transports terrestres	170.707	»	Réserve immobilière	42.478	»
— cavalerie	6.709	»	Amortissements magasins	71.436	»
Bétail divers	156.461	»			
Immatriculations	27.130	»			
Frais de délimitation de la concession	36.714	»			
Mobiliers Madagascar Paris	47.231	»			
Exploitation, premier établissement	10.485	»			
Caisse et banquiers	57.056	»			
Débiteurs divers	61.236	»			
Obligations à émettre	500.000	»			
Primes de remboursement	105.560	»			
Vieux matériel en France	1.989	»			
Magasins	575.759	»			
Profits et pertes solde débiteur	86.648	»			
Compte d'ordre (solde des 3.000 actions abandonnées par M. Suberbie) 94 actions	Mémoire				
	9.080.039	»		9.080.039	»

The Oceana Consolidated Company, Limited

Société anglaise à responsabilité limitée, enregistrée le 18 novembre 1886, sous le nom de Oceana Transvaal Land.

L'Assemblée générale du 25 mai 1894 adopta le nom de Oceana Company. Le titre actuel d'Oceana Consolidated fut choisi à la suite de la fusion avec les Compagnies Africana et Austral African, le 16 juillet 1896.

Objet : A sa création, la Compagnie avait pour objet l'acquisition d'environ 1.500.000 acres de terrains au Transvaal, comprenant 299 fermes ou portions de fermes dans différents districts. D'autres acquisitions eurent lieu depuis; de même des ventes, effectuées à diverses reprises, ont donné à la Compagnie un intérêt dans l'exploitation de plusieurs entreprises. En mai 1905, la Société a absorbé l'Oceana Minerals, le prix d'achat étant de 83.917 actions entièrement libérées de l'Oceana Consolidated.

Au 30 juin 1905 la Compagnie possédait 225 fermes couvrant 1.038.000 acres, au Transvaal ; des intérêts dans nombre de compagnies minières, de terrains, de chemins de fer, telles que la Welgedacht Exploration, la Van Ryn, la Douglas Colliery, le Petersburg Railway, la Mozambique, la Katanga, l'International Ethiopian Railway Trust and Construction Cº, la Taquah and Abosso, l'Abosso Gold mining, l'Ankobra, la West Egyptian Soudan Development and Exploration, etc.

Siège social : à Londres, 13, Austin Friars ; M. Lambert, secrétaire ; bureaux à Paris, 19, rue Lafayette, M. J. F. Bowden, agent.

Capital social : à l'origine 150.000 livres ; élevé, par augmentations successives, jusqu'à 500.000 livres; lors de la fusion ávec l'Africana et l'Austral African le capital a été fixé à 1.500.000 livres ; en décembre 1902 il a été porté à 2 millions de livres, en autant d'actions dont 1.650.000 émises au 30 juin 1905.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : en décembre.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5, 10 et 25 actions.

Service financier : 19, rue Lafayette, Paris.

ADMINISTRATEURS.

MM. Henry Pasteur, président; F.-R. Bullock, J.-R. Murray, Albert L. Ochs, Earl of Chesterfield, T. F. Dalglish, J. Secar, Sir C. Euan-Smith.

Les actions de cette Compagnie sont inscrites à la *Cote Desfossés*, à terme, depuis le 6 août 1895 et au comptant, depuis le 6 avril 1897.

Années	COURS Plus haut	Plus bas	Dividendes
1901	60 »	42 50	»
1902	75 »	47 50	»
1903	59 50	37 25	»
1904	50 »	32 »	1 sh.
1905	49 »	29 25	1/2 sh.

BILAN AU 30 JUIN 1905

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Espèces à Londres et en Afrique	£ 0.505 10 2	Capital autorisé £ 2.000.000	
Fonds d'État anglais au prix d'achat	88.541 9 9	Emis, 1.650.000 actions de £ 1 entièrement libérées	1.650.000 0 0
Reports au Stock Exchange	89.682 17 11	Compte prime	142.883 16 2
Prêts sur titres à diverses Compagnies	94.226 11 2	Effets à payer	£ 500 0 0
Débiteurs divers à Londres et en Afrique	31.654 6 11	Dividendes non réclamés	1.844 17 3
Placements au prix de revient :		Diverses créances à Londres et en Afrique	13.661 13 9
Actions et obligations de chemins de fer	107.075 3 9	Compte de Profits et Pertes :	
Intérêts miniers au Transvaal	603.778 17 3	Balance créditrice au 30 juin 1904 £ 108.400.12.10 à déduire : dividende de 1 shilling par action déclaré payable en décembre 1904 : £ 82.500 Impôt sur le revenu £ 4.125	21.775 12 10
Intérêts fonciers au Transvaal, etc.	21.520 18 11	Bénéfice pour l'exercice au 30 juin 1905	67.104 16 4
Afrique Occidentale	100.509 0 9		
Intérêts dans le territoire et le développement de l'Est Africain portugais et l'Etat libre du Congo	275.689 10 10		
Intérêts en Egypte et au Soudan	102.660 13 0		
Divers	159.651 14 11		
Propriétés foncières au Transvaal (1.038.000 acres) au prix de revient	53.302 4 11		
Emplacements urbains, immeubles et divers à Beïra et aux environs, prix de revient moins dépréciation	52.791 18 8		
Immeubles et divers	43.896 6 6		
Mobilier et installation	1.991 5 5		
Plantation de coton à Chiromo	34.292 5 6		
	£ 1.901.770 16 4		£ 1.901.770 16 4

Société anonyme du Placer Enfin

(GUYANE FRANÇAISE)

Société française constituée sous la forme civile en 1878, puis transformée en société anonyme le 12 juin 1880, modifiée par délibération des Assemblées générales des 31 mai 1887, 8 et 21 décembre 1891.

Objet : L'exploitation du placer Enfin, situé sur la rive gauche de la Mana ; toutes autres recherches, exploitations, acquisitions, concessions aurifères dans la Guyane française, hollandaise et anglaise.

Siège social : 24, rue de Saint-Pétersbourg, Paris.

Durée : 99 ans, du 12 juin 1880.

Capital social : à l'origine 8 millions de francs, divisé en 16.000 actions de 500 fr., entièrement libérées, et attribuées aux apporteurs ; réduit à 3.750.000 fr. par délibération d'Assemblée du 31 mai 1887, puis porté à 5 millions divisé en 10.000 actions au porteur, par délibération d'Assemblées des 8 et 21 décembre 1891.

Conseil d'administration : trois membres au moins et sept au plus, nommés pour trois ans et renouvelables par tiers chaque année.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juillet.

Répartition des bénéfices : 5 % au fonds de réserve. Il peut aussi être fait un prélèvement pour la création d'une réserve spéciale garantissant la reconstitution du capital social. Le surplus est distribué comme suit : 8 % aux administrateurs ; 2 % à la disposition du Conseil ; 90 % aux actionnaires.

Service financier : Comptoir Industriel, 23, rue Taitbout, Paris.

ADMINISTRATEURS.

MM. A. Chaumier, de Beaulieu, L. Brocheton, L. Fleuriot, F. Hérard, L. Melkior.

Ces actions sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant.

Années	COURS		Dividendes
	Plus haut	Plus bas	
1901	95	50	»
1902	67	15	»
1903	38	10	»
1904	64	12	10 fr.
1905	125	45	»

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Concessions, Mines, Immeubles	5.132.671 »	Fonds social	5.000.000 »
Caisses, banques et or	488.916 »	Passif exigible	340.319 »
Existences diverses	80.639 »	Réserves	250.414 »
Compte d'ordre	30.000 »	Profits et pertes : Solde créditeur	141.493 »
	5.732.226 »		5.732.226 »

New Primrose Gold Mining Company, Limited

Société transvaalienne à responsabilité limitée, constituée en 1887.

Objet : Acquérir une propriété comprenant 41 claims situés sur différents points. En 1889 la Compagnie fut reconstituée et les actionnaires reçurent cinq actions nouvelles pour chaque action ancienne. Par accroissements successifs, la Société se trouve en possession d'environ 156 claims, dont 100 minéralisés à l'est du mynpacht de la Simmer and Jack.

La batterie est de 160 pilons.

Siège social : à Johannesburg (Transvaal), au siège de la Johannesburg Consolidated Investment. Agent à Londres : Johannesburg Consolidated Investment.

Capital social : 325.000 livres en 325.000 actions d'une livre chacune, entièrement libérées, toutes émises. L'émission des 25.000 dernières actions a été autorisée en octobre 1902.

Conseil d'administration : composé de membres possédant 200 actions chacun.

Année sociale : close en décembre.

Assemblée générale : en avril.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5, 10, 25, 50 et 100 actions.

Service financier : 11, rue Laffitte, Paris.

Les titres doivent se livrer timbrés.

ADMINISTRATEURS.

MM. S. B. Joel, H. F. Strange, C. Marx, E. Brayshaw, J. Munro.
Comité de Londres : MM. A. B. Randall, T. Honey, W. Bailey.

Ces actions sont inscrites à la *Cote Desfossés*, à terme seulement, depuis le 21 mai 1895, à terme et au comptant depuis le 20 mars 1899.

Années	COURS Plus haut	COURS Plus haut	Dividendes
1901	119 »	85 »	»
1902	143 »	95 »	»
1903	114 »	90 »	8 sh.
1904	104 50	86 50	6
1905	91 50	61 »	7

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Outillage, réservoirs, puits, bâtiments, mobilier, etc. . .	192.421	Capital.	325.000
Propriété.	209.384	Créanciers divers.	53.103
Approvisionnements	10.629	Dividendes non réclamés. . .	1.924
Débiteurs divers.	2.213	Dividende nº 25, déclaré le 14 décembre 1905.	65.000
Portefeuille.	3.762	Taxe sur l'or en 1905. . . .	11.600
En caisse, or en transit. . . .	211.343	Profits et Pertes : balance . .	173.125
	629.752		629.752

Princess Estate and Gold Mining Company Limited

Société transvaalienne à responsabilité limitée enregistrée en octobre 1888.

Objet : L'acquisition d'environ 3.341 acres de terrain avec droit d'eau, situés sur la ferme Roodepoort, au Witwatersrand, avec deux mynpachts d'environ 210 acres chacun. Le Main Reef s'étend sur 150 claims. La Banket et d'autres Compagnies sont établies sur le terrain de la Princess Estate, à laquelle elles payent un loyer et des droits de licence. La Compagnie a été reconstituée en 1890. La propriété Oriel, comprenant dix claims touchant au Main Reef, a été acquise en 1895. On estime que 104 claims environ contiennent le South Reef et que 138 claims environ contiennent le Main Reef.

La batterie est de 50 pilons.

Siège social : Johannesburg, 150-158 Exploration Buildings. Agence à Londres, 120, Bishopsgate street Within, E. C. ; H. Rogers, secrétaire ; agent à Berlin : La Deutsche Treuhand Gesellschaft. Agent à Paris : P. Mairet, 26, rue Laffitte.

Capital social : à l'origine 125.000 liv.; porté à 150.000 liv. en juillet 1889, puis, lors de la reconstitution de 1890, ramené à 80.000 livres. En 1892, il a été émis 8.000 actions au pair et 4.000 à 22 shillings 6 pence. En 1894, le capital fut porté à 165.000 livres, 80.000 actions furent offertes aux actionnaires au pair ou cédées au même prix à un créancier et 5.000 furent vendues à trois livres l'une. Le 6 avril 1899 le capital fut porté à 200.000 livres, mais l'option accordée aux obligataires pour convertir leurs obligations en actions ne fut pas exercée. En juin 1904, le Conseil a été autorisé à porter le capital au chiffre actuel de £ 325.000, en pareil nombre d'actions d'une livre dont 165.000 seulement ont été émises et entièrement libérées.

Conseil d'administration : composé de membres possédant 100 actions chacun.

Année sociale : close le 31 août.

Assemblée générale : en novembre.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5, 10 et 25 actions.

Service financier : 26, rue Laffitte, Paris.
Les titres doivent se livrer timbrés.

ADMINISTRATEURS.

MM. A. Brakhan, W. H. Rogers, J. Friedlander, A. Epler, M. Francke.
Comité de Londres : A. Hess, W. A. Doman, E. J. Hess.
Comité de Berlin : Dr H. Schultz, Dr A. W. Kastan, Max Kaemmerer.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 21 juillet 1897.

Années	cours	
	Plus haut	Plus bas
1901	45 »	42 50
1902	pas de cours	
1903	pas de cours	
1904	46 »	32 »
1905	44 50	33 »

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Propriétés	212.632	Capital émis	165.000
Développement minier	49.709	Obligations	38.660
Matériel, Cavalerie, Véhicules, etc., etc.	6.728	Coupons non payés	1.364
Portefeuille	2.173	Avances de la Goerz	150.882
Paiements d'avance	12.117	Comple Rapatriement des coolies	2.646
Espèces et autres biens liquides	8.854	Créanciers divers	9.946
Profits et Pertes, Balance	76.285		
	368.498		368.498

Randfontein Estates Gold Mining Company (Witwatersrand) Limited

Société transvaalienne à responsabilité limitée constituée en avril 1889.

Objet : L'acquisition, la revente et l'exploitation de terrains ou droits miniers, dans la République Sud-Africaine ou ailleurs, notamment de ceux situés dans les fermes de Randfontein et autres au Witwatersrand, désignés sur les cartes sous le nom de Syndicat Robinson. Trois fermes, d'une contenance de 15.011 acres, sont proclamées aurifères : Randfontein, Uitvalfontein et Waterval. Les cinq autres, soit Rietfontein, Droogeheuvel, Middelvlei, Gemspokfontein et Panvlakte, d'une superficie totale de 16.706 acres, ne sont pas encore proclamées. Une grande partie des propriétés a été plantée d'arbres et la ville de « Randfontein » a été construite.

Le portefeuille de la Compagnie se compose d'actions des filiales actuellement formées : Porges Randfontein, Robinson Randfontein, Mynpacht Randfontein, Block A. Randfontein, South Randfontein, North Randfontein, Stubbs Randfontein, East Randfontein, West Randfontein, Fergusbn Randfontein, Johnstone Randfontein et Van Hulsteyn Randfontein.

Siège social : à Johannesburg, Mayfair, P. O. Box 96. Bureau de transferts à Londres : MM. Carrington and Hutton, 30 et 31, St-Swithin's Lane, E. C. ; correspondants à Paris : MM. Clark et Hattensaur, 46, rue de Provence.

Capital social : à l'origine 2 millions de livres sterling, porté à 3 millions de livres en mars 1899, divisé en pareil nombre d'actions d'une livre sterling, toutes émises et libérées.

Conseil d'administration : de trois à sept membres, possédant 500 actions chacun

Année sociale : close fin décembre.

Assemblée générale : en avril.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5, 10 et 25 actions.

Les titres se livrent timbrés.

ADMINISTRATEURS.

MM. J. B. Robinson, J.-W.-S. Langerman, James Watson, N. J. Scholtz, J. M. Pierce, J. W. H. Stubbs.

RÉPARTITIONS.

Aucun dividende n'a été distribué jusqu'ici, mais, en juin 1896, une action Porges Randfontein a été délivrée sur chaque groupe de cinq actions Randfontein.

Ces actions sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 26 avril 1893, au comptant et à terme depuis le 19 mars 1894.

Années	COURS	
	Plus haut	Plus bas
1901	87 50	65 »
1902	104 50	74 50
1903	91 50	55 »
1904	89 »	56 50
1905	85 50	50 »

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Propriété	1.850.446	Capital	3.000.000
Machines, outillage, bâtiments, etc.	120.460	Prime sur actions	2.255.957
Approvisionnements	44.798	Créanciers divers	192.750
Portefeuille actions	5.275.716	Profits et Pertes : Solde	3.453.957
— obligations	975.000		
Débiteurs divers, dividendes encaissés, etc.	156.023		
Espèces	480.221		
	8.902.664		8.902.664

Rand Mines Limited

Société transvaalienne à responsabilité limitée, enregistrée le 22 février 1893.

Objet : L'acquisition de divers blocs de claims deep-levels dans le district du Witwatersrand, et de la ferme Mooifontein, de 1294 acres au sud de la Langlaagte, Transvaal.

Actuellement les propriétés comprennent 105 claims miniers et droits d'eau ; 611 morgen en toute propriété sur la ferme non proclamée Mooifontein comprenant un mynpacht égal à 217 claims; la propriété de 306 claims sur la ferme Langlaagte et deux grands réservoirs.

Au 31 décembre 1905, le portefeuille de la Rand Mines comprenait :

I. — Filiales : 251.520 Glen Deep, sur 600.000 émises; 154.232 Rose Deep sur 425.000 émises; 122.558 Geldenhuis Deep, sur 300.000 émises; 301.080 Jumpers Deep, sur 523.895 émises; 287.413 Nourse Deep, sur 450.000 émises ; 184.211 South Nourse, sur 523.908 émises ; 454.283 Ferreira Deep, sur 910.000 émises ; 187.760 Crown Deep, sur 300.000 émises ; 657.417 Langlaagte Deep, sur 800.000 émises ; 78.666 Durban Roodepoort Deep, sur 440.000 émises.

II. — Autres Compagnies : 180.150 South Rand Gold Mining, sur 300.000 émises ; 5.875 Simmerand Jack West, sur 360.000 émises ; 25.330 Wolhuter Gold, sur 860.000 émises ; 189.109 Wolhuter Deep, sur 392.500 émises ; 30.229 City Deep, sur 450.000 émises ; 52.199 Village Main Reef, sur 400.000 émises ; 68.391 Village Deep, sur 471.927 émises ; 69.464 Robinson Central Deep, sur 440.000 émises ; 150.569 Paarl Central, sur 550.000 émises ; 403 South Crown, sur 500 émises ; 403 South Langlaagte, sur 500 émises ; 11 Rand Mutual Assurance, sur 8.124 émises.

Siège social : à Johannesburg, The Corner House. Agence à Londres : 1, London Wall Buildings, E.-C. ; Andrew Moir, secrétaire. Agent à Paris : la Compagnie Française de Mines d'Or, 20, rue Taitbout.

Capital social : à l'origine 400.000 livres sterling, en pareil nombre d'actions d'une livre, dont 337.136 émises, intégralement libérées. L'Assemblée du 17 août 1899 a résolu de racheter les parts de fondateur contre 110.903 actions et de porter à 490.000 livres le capital nominal de la Compagnie. Une seconde Assemblée tenue le 21 du même mois, a décidé que chaque action d'une livre serait divisée en quatre actions de 5 shillings l'une. Ainsi le capital se

trouve représenté par 1.960.000 actions de 5 shillings l'une, dont 164.044 à la souche.

Année sociale : close le 31 décembre.
Assemblée générale : en mars.
Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5, 10 et 25 actions.

Service financier : officieusement, Banque Française pour le Commerce et l'Industrie, Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. L. Reyersbach, Lionel Phillipps, J. C. Wernher, S. Neumann, H. Mosenthal, Francis Drake, H. A. Rogers.

COMITÉ DE LONDRES

MM. S. Neumann, C. Rube. J. C, Wernher.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme, depuis le 17 septembre 1898.

Années	COURS		Dividendes
	Plus haut	Plus bas	
1901	282	248	»
1902	336	260	4 sh.
1903	296	212	»
1904	296	177	5
1905	296	212	5

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Claims, droits miniers, réservoirs, etc.	237.055	Capital émis	448.989
Portefeuille	3.127.564	Prime sur actions, Fonds transférés du compte appropriation	2.332.330
Machines, matériel, cavalerie	36.206	Obligations 5 0/0	583.300
Espèces en banque	1.082.108	Dividendes et coupons non réclamés, débiteurs divers	146.457
Débiteurs divers	232 013	Profits et pertes : Balance	1.203.870
	4.714.946		4.714.946

The Rhodesia Exploration and Development Company, Limited

Société anglaise à responsabilité limitée, enregistrée le 12 janvier 1895.

Objet : L'acquisition de l'actif de la Rhodesia Development and Exploration Syndicate, Limited, y compris différentes propriétés dans le Matabeleland et le Mashonaland, en Rhodésie. En 1897, la compagnie a acquis l'actif du South African Investor's Syndicate moyennant 6.000 actions libérées, et, en 1903, l'actif de la Filabusi (Charterland) Goldfields, Limited, moyennant 1.000 actions.

Au 30 juin 1905 la Compagnie était intéressée principalement dans les compagnies suivantes : Rhodesian Banket Company, Ayrshire Gold Mine and Lomagunda Railway Co, Consolidated African Copper Trust, Revue (Manicaland) Gold Mining Co, Grand Champion (Manicaland), Selukwe Columbia Gold Mine, Bulawayo Market and Offices Co, Gaika Gold Mining Co, Chicago Gaika Development Co, Rhodesia Matabeleland Development Co, Davies Selukwe Development Co, Scottish Mashonaland Gold Mining Co, Crewe's Rhodesia Development Co, Etna Development Co, Mines and Land of Rhodesia Development.

La liste des propriétés comprend : 735 claims possédés en toute propriété, 275 claims possédés en commun avec d'autres compagnies ; et des intérêts dans 50 fermes, comprenant 314.500 acres.

Les claims sont situés dans les districts de Bulawayo, d'Umtali, de Gwanda, de Malungwane, de Belingwe, de Lomagunda, de Gwelo, d'Abercorn et de Mazoe.

La Rhodesia Exploration possède, en toute propriété, 18 fermes dans les districts de Shangani et de Makoni, d'une étendue de 112.202 acres. Elle possède, comme co-propriétaire d'un peu plus de la moitié, 37 autres fermes, d'une étendue de 225.260 acres, situées pour la plupart dans la région de Bulawayo. Les compagnies co-intéressées dans ces fermes sont la Mashonaland Agency et la Consolidated Exploration and Development Co.

Siège social : à Londres, Salisbury House, London Wall, E. C. ; secrétaire : M. J. Clark.

Capital social : 252.000 livres, divisé en pareil nombre d'actions d'une livre, sur lesquelles 250.231 actions libérées sont émises. Le capital était autrefois de 100.000 livres; il fut porté à 150.000 livres en 1899, à 175.000 livres en août 1901, à 225.000 livres en janvier 1903 et à son montant actuel en juin 1903.

Conseil d'administration composé de membres propriétaires de 500 actions chacun.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : avant fin décembre.

Les titres au porteur existent en coupures de 1, 5, 10 et 25 actions.

Service financier à Paris : à la Compagnie Française de Mines d'or et de l'Afrique du Sud.

ADMINISTRATEURS

MM. John Seear, T. M. Thackthwaite, A. G. Brand, Hans Sauer.

RÉPARTITIONS

Exercice 1899-1900, 10 % en espèces et 40 % en actions libérées de la Bulawayo Market and Offices Company; exercice 1901-02, 15 % en espèces et 25 % en actions libérées de la Gatling Hill Gold Mining Company; exercice 1902-03, 20 % en espèces et 25 % en actions libérées de la Bulawayo Market and Offices Company, dividende déclaré le 4 décembre 1902. Rien depuis.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 5 janvier 1905.

1905 plus haut, 118 » plus bas, 20 »

BILAN AU 30 JUIN 1905

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Propriétés	31.939	Capital émis	250.231
Portefeuille	409.441	Fonds de réserve	350.000
Matériel, cavalerie	5.468	Créanciers divers	5.982
Terrains à bâtir, constructions	5.102	Somme reçue sur 8 actions perdues	14
Actions au porteur	370	Effets à payer	2.313
Débiteurs divers	150.721	Dividende non réclamés	95
En caisse, fonds d'Etats	109.836	Profits et pertes : Balance	104.242
	712.877		712.877

The New Rip Gold Mining Company, Limited

Société anglaise à responsabilité limitée, enregistrée à Londres le 11 juillet 1902 ; transformation de la Rip Gold Mining Company, enregistrée le 18 janvier 1895.

Objet : L'exploitation de 295 claims sur les fermes Witporje et Luipard's Vlei (Transvaal) en deep-levels, au sud du Champ d'Or et de la French Rand.

Siège social : à Londres, 9, New Broad street E. C. M. R. Romeu, secrétaire. Agent à Paris : M. A. Peragallo, 1, place Boieldieu.

Capital social : 400.000 livres en pareil nombre d'actions d'une livre, sur lesquelles 154.648 actions ont été émises, 3.065 restent à émettre aux actionnaires de la Rip Gold ; il en reste 242.287 à la réserve dont 99.140 étaient réservées pour l'échange des obligations à la date du dernier bilan. Il avait été, en effet, créé pour 125.000 livres d'obligations 5 % convertibles, du 1er juillet 1903 au 1er juillet 1905 à raison de 10 livres en obligations pour huit actions. Un très petit nombre d'obligations ayant été échangées, la Compagnie doit maintenant faire face au remboursement de sa dette hypothécaire.

Conseil d'administration : composé de membres possédant 100 actions chacun et ayant droit à une rémunération de 100 livres par an et par membre, susceptible d'être accrue en proportion des profits.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : vers juillet.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5 et 25 actions.

ADMINISTRATEURS.

MM. J. Friedlander, G. Montfort, A. Friedlander, W. H. Linch, F. H. Barker.

RÉPARTITIONS.

Aucune distribution de dividende n'a encore été opérée.

Ces actions sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 16 mars 1895; au comptant et à terme depuis le 2 avril 1901.

Années	COURS Plus haut	Plus bas
1901	54 50	41 »
1902	70 »	30 50
1903	47 »	25 »
1904	34 »	22 50
1905	31 »	8 »

BILAN AU 30 JUIN 1905

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Propriété	100.167	Capital émis	157.713
Matériel, Outillage, Bâtiments	3.482	Obligations hypothécaires	123.925
Espèces	145.703	Aux Actionnaires du Rip Gold (842 actions Tudor)	1 263
Obligations Champ d'Or	6.280	Prime sur actions	9.389
Portefeuille actions	3 921	Créanciers divers	3.296
Mobilier et marchandises, développement	14.296		
Licences, frais préliminaires et de conversion	11.928		
Frais généraux	9.701		
Débiteurs divers	108		
	295.586		295.586

Robinson Deep Gold Mining Company, Limited

Société transvaalienne à responsabilité limitée enregistrée le 19 septembre 1894.

Objet : L'acquisition de la Goldfields Deep d'environ 148 claims deep level situés au sud de la Robinson.

Le prix d'achat était de 100.000 livres en actions libérées; 86 autres claims, deep level de la Worcester et de la Ferreira, furent ensuite acquis de la Paarl Ophir Company pour 10.000 livres en espèces et 25.000 livres en actions libérées. La propriété se compose actuellement de 209 claims. La batterie est de 200 pilons.

La Compagnie a été reconstituée en juillet 1899 ; les actionnaires reçurent deux actions nouvelles pour une ancienne.

Siège social : A. Johannesburg, Consolidated Goldfields Buildings ; bureau à Londres, 8, Old Jewry E. C. Secrétaire : J. T. Bedborough. Agent à Paris : Consolidated Goldfields of South Africa, 20, avenue de l'Opéra.

Capital social : 980.000 livres en pareil nombre d'actions d'une livre toutes émises et entièrement libérées.

Conseil d'administration : composé de membres possédant 100 actions chacun.

Année sociale : close le 31 mars.

Assemblée générale : en avril ou en mai.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5, 10 et 25 actions.

Service financier : 20, avenue de l'Opéra.

ADMINISTRATEURS.

MM. R. J. Fricker, F. D. P. Chaplin, C. Davies, W. Hume, W. Smits. Comité de Londres : MM. H. D. Boyle, L. Hoskyns, Capt, E. H. R. Hibbert, H. Knatchbull-Hugessen.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 27 février 1899 ; au comptant et à terme depuis le 13 juin 1899.

Années	COURS — Plus haut	COURS — Plus bas	Dividendes
1902	169	120	»
1903	146	110	»
1904	161	116	5 sh.
1905	164	127	5 sh.

BILAN AU 31 MARS 1906

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Propriété	560.395	Capital	980.000
Puits et développement	1.077.142	Prime sur actions	707.214
Machines en transit	39.730	Créanciers divers	100.545
Véhicules, cavalerie, fournitures, etc.	19.633	Fonds de réserve	94.985
Portefeuille	3.466	Profits et pertes	92.807
Débiteurs divers	9.475		
Or en transit	52.603		
En reports	72.000		
En caisse	46.122		
Fonds de réserve	94.985		
	1.975.551		1.975.551

Robinson Gold Mining Company, Limited

Société transvaalienne à responsabilité limitée fondée en 1887.

Objet : L'achat et l'exploitation de propriétés minières au Transvaal, notamment de la mine Robinson, située sur la ferme Turffontein, près Johannesburg. La superficie de la propriété entre la Ferreira et la Crown Reef, était de 144 claims de mynpacht sur lesquels 104 environ contenant le reef et 29 claims sous le mynpacht contenant le reef. Sur ces 133 claims minéralisés, 6 furent vendus en 1898 à la Robinson Central Deep, ce qui laisse actuellement environ 127 claims minéralisés.

La batterie est de 210 pilons ; trois tube mills doivent être actuellement en exploitation.

Siège social : Johannesburg (Transvaal), The Corner House ; agence à Londres, 1, London Wall Buildings, E. C. M. A. Moir, secrétaire. Agence à Paris : Banque de Paris et des Pays-Bas.

Capital social : Originairement de 50.000 livres en 50.000 actions d'une livre, dont 45.000 avaient été remises aux vendeurs. En 1889 le capital fut porté à 53.375 livres, les 3.375 actions nouvelles furent remises au Kambula Syndicate pour achat de claims. Peu de jours après le capital fut porté à 2.750.000 livres, divisé en actions de 5 livres ; les actionnaires reçurent dix actions de 5 livres libérées en échange d'une action ancienne ; 10.000 actions ont été vendues au pair en août 1889 et les 6.250 restantes, également au pair, en février 1894.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : en février ou mars à Johannesburg ; une voix pour chaque action.

Répartition des bénéfices : selon le vote de l'Assemblée générale.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5, 10 et 25 actions.

Service financier : à la Banque de Paris et des Pays-Bas.
Les titres doivent se livrer timbrés.

ADMINISTRATEURS.

MM. J. P. Fitzpatrick, H. A. Rogers, Francis Drake, R. W. Schumacher, L. Reyersbach.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme.

Années	COURS Plus haut	Plus bas	Dividendes
1901	258	191 »	5 sh.
1902	300	260 »	13 1/2
1903	293	232 50	11
1904	266	226 »	14
1905	264	206 50	17

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Propriété	2.789.804	Capital	2.750.000
Développement de la mine, machines	404.634	Bénéfices réinvestis dans l'entreprise	444.439
Approvisionnement et outillage	16.330	Dividendes non payés	257.592
Portefeuille	24.985	Créanciers divers	73.067
Débiteurs divers	15.618	Solde du compte Profits et Pertes	75.322
Espèces, or consigné	349.099		
	3.600.420		3.600.420

Robinson Randfontein Gold Mining Company Limited.

Société transvaalienne à responsabilité limitée, enregistrée en 1895.

Objet : Acquérir de la Randfontein Estate Gold Mining Company et d'autres, un bloc de 277 claims sur la ferme Uitvalfontein, dans l'ouest du Witwatersrand. Une partie de la propriété a été rétrocédée à la Block-A. Randfontein, ce qui a ramené à 140 claims environ la surface possédée par la Compagnie. La vente a été réalisée moyennant 400.000 actions de la Block A, lesquelles ont été distribuées comme boni, en mars 1896, à raison de 2 actions Block A à chaque porteur de Robinson Randfontein.

La batterie est de 60 pilons et doit être prochainement portée à cent.

Siège social : à Johannesburg Mayfair, P. O. Box, 98. Agents des transferts à Londres : MM. Carrington and Hutton, 30 et 31, St-Swithin's Lane, E. C.

Correspondants à Paris : MM. Clark et Hattensaur, 46, rue de Provence.

Capital social : 600.000 livres en 600.000 actions d'une livre entièrement libérées, dont 450.000 remises aux vendeurs comme payement de la propriété et 124.500 vendues à prime contre 133,875 livres ; le surplus, soit 25.550 actions, a été émis depuis.

Conseil d'administration : composé de membres possédant 500 actions chacun.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : en août.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5, 10 et 25 actions.

ADMINISTRATEURS.

MM. J. B. Robinson, J. W. S. Langerman, J. Watson, N. J. Scholtz, J. M. Pierce, J. W. H. Stubbs.

Ces actions sont inscrites à la *Cote Desfossés*, à terme et au comptant, depuis le 8 avril 1896.

Années	Cours — Plus haut	Cours — Plus bas	Dividendes
1901	39 75	28	»
1902	55 »	30	»
1903	44 »	28	»
1904	55 »	36	»
1905	49 50	26	2 sh.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Propriété	454.790	Capital	600.000
Développement, Puits, Bâtiments	490.531	Obligations	300.000
Véhicules, Cavalerie, Provisions	2.068	Prime sur actions	18.269
Débiteurs divers	1.199	Dividende n° 1, déclaré en décembre 1905	60.000
Espèces en mains	76.543	Créanciers divers	9.337
Recrutement de main-d'œuvre indigène	617	Profits et Pertes : Solde	38.142
	1.025.748		1.025.748

Roodepoort Central Deep, Limited

Société transvaalienne à responsabilité limitée, enregistrée le 15 juin 1895.

Objet : L'exploitation de 186 claims sur le Main reef sur la ferme Roodepoort, N° 43, à neuf milles à l'Ouest de Johannesburg touchant la Durban Roodepoort Deep ; la Société possède en outre un droit d'eau équivalant à 16 claims en superficie.

La batterie est de 50 pilons.

Siège social : Johannesburg, 150-158, Exploration Buildings ; bureau à Londres, 120, Bishopsgate street Within, E. C. Secrétaire, M. H. Rogers. Agence à Paris : MM. A. Goerz et C°, 26, rue Laffitte.

Capital social : à l'origine 220.000 livres porté d'abord à 250.000 livres puis à 325.000 livres en novembre 1898 ; le dit capital représenté par 325.000 actions d'une livre, dont 309.390 actuellement émises.

Conseil d'administration : composé de membres possédant 100 actions chacun.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : en mars à Johannesburg.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5, 10, 20, 25 et 100 actions.

Service financier : officieusement, Banque Française pour le Commerce et l'Industrie.

ADMINISTRATEURS.

MM. A. Brakhan, J. G. Currey, G. R. Airth, H. Strakosch.
Comité de Londres : MM. J. Kitchin, E. J. Hess, A. F. Nicol.
Comité de Berlin : MM. A. W. Kastan, Hans Schultz, Max Kaemmerer.

RÉPARTITIONS.

Il n'a pas été distribué de dividende jusqu'ici.

Les actions de cette société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme, depuis le 23 janvier 1902.

Années	cours : Plus haut	cours : Plus bas
1902	83	56 50
1903	66	41 75
1904	59	38 »
1905	55	24 »

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Propriétés	406.987	Capital émis	309.390
Développement minier	38.865	Obligations 6 0/0 1re hypothèque	77.900
Matériel, cavalerie, véhicules	7.222	Coupons non réclamés	2.449
Portefeuille	2.228	Avances de la Maison Goerz	60.950
Paiements d'avance	2.261	Créanciers divers	7.773
Espèces et autres biens liquides	9.789	Profits et Pertes : Balance	8.890
	467.352		467.352

Rose Deep, Limited

Société transvaalienne à responsabilité limitée enregistrée en avril 1894.

Objet : L'exploitation de 133 claims constituant le deep-level de la Primrose, sur le Main-reef au Witwatersrand. Par suite de l'acquisition de 48 claims en 1895, la Compagnie possède actuellement 181 claims.

La batterie est de 200 pilons.

Siège social : à Johannesburg, The Corner House ; bureau à Londres, 1, London Wall Buildings E. C. Secrétaire, M. A. Moir ; agent à Paris : Compagnie Française des Mines d'or, 20, rue Taitbout.

Capital social : à l'origine 400.000 livres, porté à 425.000 livres en août 1898, divisé en autant d'actions d'une livre. Sur ce nombre 200.000 actions ont été délivrées, libérées, aux vendeurs ; 100.000 ont été souscrites par les vendeurs ; 25.000 offertes aux actionnaires, en mars 1895, à 4 livres un quart ; 45.000 en août 1897, à 4 livres et

demie et 25.000, en août 1898, à 6 livres un quart. Actuellement la totalité des actions se trouve émise.

Conseil d'administration : composé de membres propriétaires de 100 actions chacun.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : en mars, à Johannesburg.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5, 10 et 25 actions.

Service financier : officieusement, Compagnie Française de Mines d'Or, 20, rue Taitbout, Paris.

ADMINISTRATEURS.

MM. R. W. Schumacher, L. Reyersbach, F. Drake, F. D. F. Chaplin, Michael Dodd, Samuel Evans.

Les actions de cette société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme, depuis le 13 décembre 1901.

Années	COURS Plus haut	Plus bas	Dividendes
1901	254 »	238 »	»
1902	275 »	219 »	2 sh.
1903	245 50	177 »	4 1/2
1904	229 50	176 50	6
1905	229 »	110 »	5

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Propriété	233.735	Capital	425.000
Portefeuille	4.584	Prime sur actions	360.510
Développement, Machines et Matériel	751.533	Fonds transférés du compte Appropriation	204.342
Cavalerie, Fournitures de bureau	15.790	Dividendes non réclamés, créanciers divers	35.878
En caisse et en banque	71.697	Dividende n° 9	42.500
Débiteurs divers et paiements d'avance	26.480	Profits et Pertes : Balance	35.589
	1.103.819		1.103.819

Gisements d'Or de Saint Elie

Société anonyme française définitivement constituée le 27 avril 1878, modifiée par assemblées générales des 10 février 1879 et 15 mars 1888.

Siège social : 11, rue Godot-de-Mauroi, à Paris.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : en décembre.

Objet : L'exploitation du groupe Saint-Elie-Dieu-Merci, d'une étendue de 20.140 hectares, dans la Guyane française ; l'obtention de concessions ou de tous permis de recherches dans la même colonie.

Pour les autres détails voir l'*Annuaire des valeurs admises à la cote officielle*, les actions de cette Société se négociant au Marché officiel.

PARTS DE FONDATEURS.

Par les statuts constitutifs il a été attribué aux apporteurs, MM. Dhormoys et Ceïde, outre 1.200 actions sur 8.000, les 8.000 parts de fondateurs créées.

Ces parts de fondateurs n'avaient aucun droit aux bénéfices tant que les actions n'auraient pas touché des dividendes s'élevant ensemble à 500 francs par action. Ensuite seulement, après prélèvement de 5 % pour la réserve, les bénéfices devaient être répartis comme suit : 9 % aux administrateurs, 1 % à la caisse de bienfaisance, 45 % aux actionnaires, 45 % aux parts de fondateurs.

Le payement de dividendes s'élevant ensemble à 500 francs par action a été complété par la distribution de 33.45 par action pour l'exercice 1884-1885. Par suite, depuis l'exercice 1885-1886, la part et l'action reçoivent un dividende égal.

Service financier : à Paris, au Crédit Mobilier.

ADMINISTRATEURS.

MM. Chopy, F. Dujardin-Beaumetz, Hebert, Le Canu, Tillier, Troplong, Vincent.

RÉPARTITIONS

Il n'a été distribué aucun dividende depuis l'exercice 1899-1900.

Les parts de fondateurs de cette Société sont inscrites à la *Cote des fossés*, au comptant, depuis le 10 mai 1899.

Années	COURS	
	Plus haut	Plus bas
1901	105	70
1902	75	45
1903	200	85
1904	110	35
1905	80	42

BILAN AU 30 JUIN 1903

ACTIF	fr.	PASSIF	fr.
Apports des Fondateurs. . . .	8.000	Fonds social	1.000.000
Propriétés	6.603.109	Parts de Fondateurs	8.000
Matériel, Mobilier, Approvisionnements	108.347	Réserve extraordinaire	2.391.166
		— légale	203.010
En caisse et en banque	116.020	Effets à payer	65.624
Débiteurs divers	70.533	Dividendes échus.	3.378
Profits et Pertes	11.443	Créanciers divers.	156.274
	6.917.452		6.917.452

The Sheba Gold Mining Company, Limited

Société à responsabilité limitée, enregistrée au Transvaal en 1904.

Objet : L'exploitation de 459 claims miniers situés dans le district de Barberton au Sud-Afrique.

La batterie est de 200 pilons.

Siège social : à Johannesburg, Exploration Buildings, Box 2567 ; bureaux à Londres, 5, St-Helen's, Place E. C. ; M. J. E. Booth, secrétaire. Agence à Paris, 15, rue du Helder.

Capital social : 1.200.000 livres, en pareil nombre d'actions d'une livre. Aux termes d'une délibération d'Assemblée générale tenue à Londres le 2 juillet 1904, il n'a été émis que 1.079.300 actions, libérées seulement de 14 sh. et offertes aux actionnaires de l'ancienne Compagnie, titre pour titre. Les six shillings qui restaient à verser ont été depuis appelés de sorte que la Compagnie a aujourd'hui en circulation 1.079.300 actions entièrement libérées et 120.700 actions à la souche.

Conseil d'administration : dont chaque membre doit posséder 500 actions depuis trois mois au moins.

Année sociale : close le 30 septembre.

Assemblée générale : en décembre, à Johannesburg.

Les titres existent en coupures de 1, 5, 10, 25, 50 et 100 actions.

Service financier : à Paris, 15, rue du Helder.

ADMINISTRATEURS

Comité de Londres : Thomas Smith (Président), R. M. Jones, Capt. W. N. Lister, C. F. Rowsell.

Comité de Johannesburg : J. N. de Jongh, E. S. Evans, S. Bolton.

RÉPARTITIONS

Il n'a pas été distribué de dividende jusqu'ici.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme, depuis le 10 avril 1905.

Année	COURS	
	Plus haut	Plus bas
1905	18 »	10 75

BILAN AU 30 JUIN 1905

ACTIF	livres	PASSIF		livres
Propriété.	904.683	Capital émis. . . £	1.079.300	
Matériel et Mobilier	123.514	Moins appels non versés.	1.963	
Approvisionnements divers, stocks	11.251			1.077.377
Or en transit, débiteurs divers espèces.	82.200	Créanciers divers.		59.394
Profits et Pertes : Balance . .	15.083			
	1.136.731			1.136.731

Simmer and Jack Proprietary Mines

Société transvaalienne à responsabilité limitée, constituée en 1887 sous le nom de Simmer and Jack Gold Mining Company. Le 9 octobre 1895, elle a pris, lors d'une reconstitution, sa dénomination actuelle.

Objet : Acquérir 36 claims sur la ferme Elandsfontein. La Compagnie a effectué ensuite de nouvelles acquisitions à différentes reprises qui portèrent à 868 le nombre de claims qu'elle possédait; en 1895, au moment où elle fut reconstituée après avoir disposé de certaines portions de sa propriété en faveur des compagnies Simmer and Jack East, Simmer and Jack West, Rand Victoria et Rose Deep, il lui est resté les 609 claims qu'elle possède maintenant, sur lesquels 376 sont minéralisés.

La batterie est de 320 pilons.

Siège social : A Johannesburg, Consolidated Goldfields Buildings, Simmonds Street. Agence à Londres : Consolidated Goldfields of South Africa, 8, Old Jewry. Agence à Paris : Consolidated Goldfields, 20, avenue de l'Opéra.

Capital social : à l'origine 75.000 livres en 75.000 actions d'une livre chacune dont les 2.000 dernières ont été vendues à 70 shillings en octobre 1892. Le 14 août 1894 le capital a été porté à 250.000 livres en actions d'une livre par la création de 165.000 actions nouvelles sur lesquelles : 98.000 ont été attribuées à la Consotions nouvelles sur lesquelles : 98.000 ont été attribuées à la Consolidated Goldfields, 22.000 distribuées aux actionnaires de la Simmer and Jack, et 22.000 offertes aux mêmes à 6 livres l'une. En décembre 1895 la Compagnie fut transformée et le capital porté à 5 millions de livres en 1.000.000 d'actions de 5 livres. Chaque action ancienne d'une livre fut alors échangée contre 3 actions nouvelles et demie et 65.000 actions nouvelles furent vendues à 7 livres 10 shillings. Le 25 février 1902 le capital fut réduit à 3.000.000 de livres, montant actuel, chaque action de 5 livres fut échangée contre 3 actions libérées d'une livre et donna droit en outre à une répartition égale à 1/4 d'action South Rose Deep, à 1/4 d'action South Geldenhuis Deep, ainsi qu'à la faculté de souscrire au prix de deux livres à une action nouvelle pour 10 actions nouvelles possédées à ce moment.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : en septembre.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5, 10, 20 et 25 actions.

Service financier : Consolidated Goldfields, 20, avenue de l'Opéra, Paris.

ADMINISTRATEURS.

MM. R. G. Fricker, W. S. Smith, H. D. Solomon, F. D. P. Chaplin, W. Hume, Major H. L. Sapte.

Comité de Londres : MM. de Chesterfield, C. D. Rudd, H. D. Boyle, E. H. R. Hibbert.

Ces actions sont inscrites à la *Cote Desfossés*, à terme seulement depuis le 26 décembre 1894, puis au comptant et à terme depuis le 17 mars 1898.

Années	COURS Plus haut	Plus bas	Dividendes
	ACTIONS ANCIENNES.		
1901	191 »	138 »	»
1902	219 »	186 »	»
	ACTIONS NOUVELLES.		
1902	61 50	45 »	»
1903	51 »	30 50	1 sh.
1904	64 »	33 50	1/2 sh.
1905	59 50	3 50	2 sh.

BILAN AU 30 JUIN 1905

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Propriété	2.532.812	Capital	3.000.000
Dépenses d'équipement	1.374.711	Réserve	916.031
Cavalerie, Véhicules, Approvisionnements	97.971	Sommes transférées du Compte Appropriation	143.254
Paiements d'avance	64.674	Fonds pour Renouvellement du matériel	152.075
Portefeuille	209.666	Créances diverses	259.923
Placements de réserve pour le renouvellement des machines et matériel	129.397	Profits et Pertes	39.207
Débiteurs divers	47.188		
Effets à recevoir	18.716		
Or en transit	17.152		
En caisse et en banque	18.203		
	4.510.490		4.510.490

The South African Gold Trust, Limited

Société anglaise à responsabilité limitée, enregistrée le 28 mai 1894.

Objet : Reprendre la suite des affaires de la South African Gold Trust and Agency Company.

En juin 1894 la Compagnie acquit l'actif de la Mines Trust. En juillet 1900 elle acheta le Trust Français. Elle possède des intérêts

importants dans des Sociétés deep level au Witwatersrand et dans des mines d'Or de l'Ouest Africain.

Au 31 décembre 1905, le portefeuille de la South African Gold Trust comprenait :

African City Properties Trust, Limited (act. ord.) 36.825, African Land and Investment Company, Limited 47.025 ; Angelo Gold Mines, Limited 2.500 ; British Columbia Copper Syndicate, Limited — ; British Cyanydes Company, Limited (actions de préférence 6 %) 11.666 ; British Gold Coast Syndicate, Limited — ; British Gold Coast Syndicate, Limited (act. différ.) — ; Camp Bird, Limited 27.500 ; Cape Town Consolidated Tramways and Land Company, Limited 25.000 ; City Deep, Limited 25.000 ; Consolidated African Copper Trust, Limited 23.652 ; Consolidated Goldfields of South Africa, Limited (actions ordinaires) 92.464 ; Consolidated Mexican Syndicate, Limited 7.500 ; Driefontein Consolidated Mines, Limited 2.500 ; Durban Navigation Collieries, Limited 19.387 ; Durban Navigation Collieries, Limited (oblig. 7 %) £ 3.000; East India Construction Syndicate Limited (actions £ 100) 150 ; Enterprise Gold Mining and Estates Company, Limited 17.311 ; Falcon (Rhodesia) Development Company, Limited 11.558 ; Giant Mines of Rhodesia, Limited 16.443 ; Glen Deep, Limited — ; I. R. Syndicate, Limited 10.000 ; Jupiter Gold Mining Company, Limited 10.359 ; Klip Deep, Limited — ; Klondyke and Kootenay Venture Syndicate, Limited — ; Knights Deep, Limited 47.669 ; Lace Diamond Mining Company, Limited 3.000 ; Lomagunda Development Company, Limited 5.720 ; Mayo (Rhodesia) Development Company, Limited 9.893 ; New Gold Coast Agency, Limited 120.482 ; Nigel Deep, Limited 10.750 ; North American Transportation and Trading Company, Limited (actions, $ 100) 735 ; Northern Copper (B. S. A.) Company, Ltd (obligations 6 %) £ 7.000 ; Oroville Dredging, Limited 10.000 ; Rand Mines Deep, Limited 22.115 ; Rand Victoria Mines, Limited 72.325 ; Robinson Deep Gold Mining Company, Limited 55.563 ; Simmer and Jack East, Limited 24.555 ; Simmer and Jack East, Limited (oblii. de second rang 5 1/2 %) £ 43.000 ; Simmer and Jack Proprietary Mines, Limited 202.963 ; South City, Limited — ; South Nourse, Limited — ; South Rose Deep, Limited 21.476 ; South Rose Deep, Limited (oblig. 6 %) £ 32.000 ; South Wolhuter, Limited — ; Sub Nigel, Limited — ; United Electric Tramways of Monte Video, Limited (actions ordinaires, £ 10) 3.950 ; United Electric Tramways of Monte Video, Limited (actions de préférence, £ 10) 220 ; United Rhodesia Goldfields, Limited (obl. 5 1/2 %) £ 11.800 ; Wassau (Gold Coast) Mining Company, Limited 12.743 ; Wolhuter Deep, Limited —.

En outre, la Gold Trust possède des fonds d'Etat anglais pour une valeur de £ 246.562, et diverses valeurs sud-africaines et autres pour une valeur de £ 42.829 pour la partie cotée, le solde représentant des titres non cotés. La Compagnie possède également

un petit intérêt dans deux propriétés sud-africaines qui n'ont pas encore fait l'objet de formations de Sociétés filiales.

Siège social : à Londres, 8, Old Jewry E. C.; M. W. Andrewes, secrétaire.

Capital social : à l'origine 250.000 livres, porté à 500.000 livres en janvier 1895, puis à 1 million de livres en juillet 1900.

Ce capital est représenté par 500.000 actions cumulatives 6 % et 500.000 actions ordinaires, toutes émises.

Sur les 250.000 actions ordinaires 170.000 ont été attribuées, libérées, aux actionnaires de l'ancienne société à raison de une action et un tiers pour deux actions anciennes libérées de dix shillings et trois actions pour chaque action de fondateur libérée.

D'autre part 42.637 actions ordinaires ont été attribuées au Mines Trust lors de la reprise de l'actif de cette dernière Compagnie.

Les actionnaires du Trust Français reçurent 250.000 actions de préférence et 150.000 actions ordinaires, les 100.000 autres nouvelles actions créées à ce moment furent offertes au prorata aux actionnaires anciens au prix de 5 livres.

Conseil d'administration : composé de membres possédant 250 actions chacun.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : en février ou mars.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 2, 4, 5, 10 et 25 actions.

Service financier : à Paris, à la Consolidated Goldfields, 20, avenue de l'Opéra.

ADMINISTRATEURS

Lord Harris, C.-D. Rudd, lord Gifford, J.-J. Hamilton, S. Christopherson, de Verulam, E. Birkenruth, de Chesterfield.

Les actions ordinaires de cette Société sont inscrites à la *Cote Des-fossés*, à terme, depuis le 4 février 1901, et au comptant depuis le 17 mai 1901.

Années	COURS		Dividendes
	Plus haut	Plus bas	
1901	197	69 »	10 sh.
1902	235	171 »	10
1903	205	117 50	2 1/2
1904	182	98 »	3
1905	184	88 50	»

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Placements au prix d'achat ou au-dessous (y compris £ 250.000 2 3/4 0/0 National War Loan)	1.859.520	Capital : 500.000 actions ordinaires de £ 1 chacune	500.000
Avances et hypothèques. . . .	164.455	500.000 actions de préférence 6 0/0 de £ 1 chacune. . . .	500.000
Débiteurs divers (y compris les valeurs vendues et non encore livrées, et dividendes déclarés non encore payés) .	46.917	Obligations 5 1/2 0/0, remboursables au pair par tirages annuels, le 9e tirage étant à l'échéance du 1er juillet 1906.	170.000
Prêts à court terme.	112.005	Réserve.	500.000
Espèces en banque et en caisse	52.046	Compte de primes.	400.000
		Créanciers divers (compris les valeurs acquises et non encore reçues)	92.987
		Réserve pour l'income-tax. . .	3.438
		Dividende de préférence (six mois).	14.249
		Intérêt des obligations (6 mois)	4.441
		Chèques et coupons non réclamés :	
		Intérêt des obligations	5
		Dividendes de préférence . . .	330
		Dividendes ordinaires.	644
		Compte Profits et Pertes :	
		Solde créditeur.	48.849
		Engagements :	
		Actions non entièrement libérées	59.518
	2.234.943		2.234.943

New Steyn Estate Gold Mines, Limited

Société transvaalienne à responsabilité limitée, constituée en avril 1888, et reconstituée sous son titre actuel en mai 1893.

Objet : acquérir les portions des fermes Doornkop et Vlakfontein, connues sous le nom de Steyn's Estate, Witwatersrand, et ce pour 88.000 livres en actions entièrement libérées et 20.000 d'espèces. En mai 1895, la Compagnie a acheté environ 400 claims voisins pour 10.000 actions libérées et en juin 1895 elle a acquis le Dilks Block moyennant 3.000 livres espèces. En résumé la propriété comprend 751 claims sur les fermes Vlakfontein et Roodepoort au Sud du groupe Roodepoort et 808 claims 1/2 sur la ferme Doornkop, Witwatersrand.

Siège social : à Johannesburg (P. O. Box, 1173) ; Agence de Paris : General Mining and Finance Corporation Limited, 5, rue Meyerbeer. Secrétaire à Londres et bureaux : T. Frederick Thorne, 201-205, Winchester house, Old Broad Street E. C. Agence de Berlin : General Mining and Finance Corporation Limited, 35, Behrenstrasse.

Capital social : à l'origine, 140.000 actions d'une livre; à la reconstitution, les actionnaires ont reçu une action nouvelle pour six anciennes. Les promoteurs de la reconstitution ont reçu 100.000 actions en échange de 24.000 livres espèces. En mai 1895, le capital a été porté à 200.000 livres et, en octobre 1895, à 300.000 livres, en actions d'une livre entièrement libérées.

Conseil d'administration : composé de membres possédant 200 actions chacun.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : en mars.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5, 10 et 25 actions.

ADMINISTRATEURS.

MM. G. Albu, L. Albu, J. Freudenthal, A. J. Sharwood.

COMITÉ DE LONDRES.

MM. P.-G. Hamilton-Carvill, Jacob Freudenthal, Robert Whyte.

RÉPARTITIONS.

Il n'a pas été distribué de dividende jusqu'ici.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme, depuis le 19 juin 1900.

Années	COURS	
	Plus haut	Plus bas
1901	69 »	48 50
1902	129 »	69 »
1903	104 »	63 »
1904	110 50	57 »
1905	108 »	46 50

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Propriété.	130.356	Capital (300.000 actions de £ 1 chacune	300.000
Portefeuille	139.016	Réserve	54.473
Débiteurs divers	1.539	Créditeurs divers.	28
Paiements d'avance (Licences de Mynpacht)	154	Compte de Profits et Pertes. .	103.944
Espèces en caisse et en banque.	187.384		
	458.445		458.445

The Taquah and Abosso Gold Mining Company (1900) Limited

Société anglaise à responsabilité limitée, enregistrée à Londres le 2 décembre 1900, comme reconstitution d'une Compagnie enregistrée en janvier 1899, elle-même reconstitution d'une Compagnie enregistrée en mai 1888.

Objet : l'exploitation de concessions aurifères dans la colonie anglaise de la Cote d'Or, y compris des claims sur le banket reef et le droit d'exploiter le lit de la rivière Ankobra sur une longueur de 26 milles. Deux filiales ont été constituées : l'Ankobra (Taquah et Abosso) Development Syndicate Limited et l'Abosso Gold Mining Company Limited.

Siège social : à Londres, 13, Austin Friars, E. C. Secrétaire M. T. J. Foster ; Agent à Paris, M. J. F. D. Bowden, 19, rue Lafayette.

Capital social : 350.000 livres en pareil nombre d'actions d'une livre, dont 308.986 sont actuellement émises. Il reste ainsi à la souche 41.014 actions. Il a été remis à la Compagnie venderesse 101.826 actions.

Conseil d'administration : composé de membres possédant 100 actions.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : en novembre ou décembre.

ADMINISTRATEURS.

MM. Chas. Euan-Smith, James S. Hay, Mark Attenborough, T. F. Dalglish, A. Vérillon, D. H. Bayldon.

RÉPARTITIONS.

Il n'a pas été payé de dividende jusqu'ici.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 19 février 1902.

Années	COURS Plus haut	Plus bas
—	—	—
1902	76	50
1903	71	23
1904	45	14
1905	57	28

BILAN AU 30 JUIN 1905

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Propriété	100.300	Capital émis	308.986
Développement de la mine Taquah	35.705	Certificats de fractions non converties	34
Machines, matériel, etc	30.163	Avances sur Rentes sur l'Etat	36.375
Portefeuille-titres	185.250	Créanciers divers	3.802
Approvisionnements	2 573	Billets à payer	851
En caisse et en banque	4.302	Réserve pour réalisations d'actions	112.883
Rentes sur l'Etat	57.142		
Débiteurs divers	21.725		
Frais de premier établissement	25.762		
	462.931		462.931

Transvaal Consolidated Land and Exploration Company, Limited

Société transvaalienne à responsabilité limitée, enregistrée à Prétoria le 18 mars 1892.

Objet : acquérir les propriétés de huit syndicats comprenant environ 440 fermes d'une superficie totale de 2.357.550 acres de terrain, dans les districts de Prétoria, Heidelberg, Rustenberg, Waterberg, Middelburg, Lydenburg, etc. ; par suite d'acquisitions ultérieures, la contenance actuelle est de 3.301.991 acres.

Siège social : à Prétoria, Transvaal. Bureaux à Londres, 1 London Wall Buildings, E. C., M. A. Moir, secrétaire.

Capital social : autorisé £ 1.000.000, en pareil nombre d'actions d'une livre, dont 29.186 sont en réserve. Le capital a été porté de £ 800.000 au chiffre actuel afin d'acquérir 47.292 actions Braamfontein pour 189.168 actions Transvaal.

Conseil d'administration : composé de membres possédant 250 actions chacun.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : en février.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5, 10 et 25 actions. Les titres doivent se livrer timbrés.

ADMINISTRATEURS

MM. Johann Rissik, J.-C. Minnaar, J.-P. Fitzpatrick, S. Evans, S. Marks, J. Jeppe.

RÉPARTITIONS

Aucun dividende n'a été distribué jusqu'ici.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme, depuis le 5 janvier 1895.

Années	COURS Plus haut	Plus bas	Dividendes
1901	101	59 75	»
1902	167	101 »	»
1903	157	86 50	»
1904	123	82 »	»
1905	111	53 50	»

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Compte propriété.	685.497	Capital émis	970.814
Mine Mount Morgan	10.000	Prime sur actions émises. . .	137.422
Constructions, Réservoirs. . .	2.745	Créanciers divers.	1.954
Récoltes, Culture.	620	Rentes et intérêts payés d'avance.	234
Portefeuille Braamfontein . .	191.172	Profits et Pertes	86.134
Prospection sur Holfontein. .	16.921		
Cavalerie, voitures, etc. . . .	1.696		
En caisse, en banque, débiteurs.	287.907		
	1.196.558		1.196.558

Transvaal Gold Fields Limited

Société anglaise à responsabilité limitée, enregistrée le 31 octobre 1894.

Objet : Toutes entreprises minières, financières, commerciales et industrielles dans la République de l'Afrique du Sud et ailleurs ; et notamment mettre à exécution un contrat passé avec MM. J. Berlein et Cie, de Johannesburg, pour l'acquisition de certains intérêts miniers, etc...

A la fin de décembre 1905, la Société possédait des fermes au Transvaal et dans la colonie du Cap, des claims dans le district du Witwatersrand et celui de Nigel, des terrains à bâtir à Johannesburg, des actions de la Windsor, de la West Rand, de la Roodepoort et Tudor Company, de la Transvaal and Delagoa Bay Development Company, de la Pretoria Tramway Company, etc.

Siège social : à Londres, 39, Bishopsgate street Within E. C. ; M. A. B. Atkinson, secrétaire.

Agence à Paris : Compagnie Commerciale Française, 4, rue Le Peletier.

Capital social : 330.000 livres en 330.000 actions d'une livre chacune, entièrement libérées. Le capital a été porté de £ 300.000 au chiffre actuel en avril 1905.

Conseil d'administration : composé de membres possédant 500 actions chacun.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : en avril, une voix par action.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5, 10, 25 et 100 actions.

Service financier : Compagnie Commerciale, 4, rue Le Peletier, Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. Robert Allatini, Alphonse Lambrechts, John Seear, Julius Berlein, William Dettelbach, Francis-Theodore Gervers.

Les actions de cette Compagnie sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme, depuis le 18 juin 1896.

Années	COURS Plus haut	Plus bas	Dividendes
190.	46 »	28 50	»
1902	82 »	47 50	4 sh.
1903	88 50	61 »	2
1904	81 »	57 50	3
1905	78 75	41 50	»

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Portefeuille	233.115	Capital	330.000
Propriétés foncières	91.510	Fonds de réserve	110.000
Machines, remorqueurs, etc.	6.265	Créanciers divers	46.754
Débiteurs divers	25.175	Dividendes non réclamés	602
Sommes à recevoir sur contrats de vente	68.750	Profits et Pertes	2.246
Prêts à courte échéance	30.792		489.602
Espèces en caisse et en banque	33.995		
	489.602		

Transvaal Proprietary

Société anonyme anglaise enregistrée à Edimbourg le 4 août 1900, comme reconstitution de la Buffels Land and Mining Company, enregistrée le 20 septembre 1889.

Objet : la mise en valeur de 91 fermes, situées au Transvaal.

Siège social : à Londres, 28, Bishopgate street, Within, E. C. Agent à Paris : l'African and Investment Company, 15, rue du Helder.

Capital social : 350.000 livres, en pareil nombre d'actions d'une livre sur lesquelles 334.683 actions sont émises.

Conseil d'administration : composé de membres possédant 125 actions chacun.

Année sociale : close le 31 octobre.

Assemblée générale : en décembre.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5 et 25.

ADMINISTRATEURS

MM. Robert Paterson, J.-B. Hilliard, Neil Caw, J. Leigh Wood, Ch.-F. Rowsell.

RÉPARTITIONS.

Il n'a pas été distribué de dividende jusqu'ici.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 2 octobre 1905.

Années	COURS	
	Plus haut	Plus bas
1905	29 »	26 »

BILAN AU 31 OCTOBRE 1905

ACTIF	livres	s.	d.	PASSIF	livres	s.	d.
Compte de propriétés (y compris les droits de transfert).	255.898	9	5	Capital actions :			
A déduire : Solde créditeur du compte compensation de guerre	1.000	0	0	Capital nominal : 350.000 actions de £ 1 chacune . . 350.000			
	254.898	9	5	Actions émises : 334.683 actions de £ 1 chacune, entièrement libérées.	334.683	0	0
Compte de placement (au prix coûtant) :				Compte de prime sur actions.	20.000	0	0
Consolidés anglais, actions de Compagnies et dépôt d'argent à courte échéance.	82.672	5	8	Créditeurs divers	281	5	0
Dépenses de reconstitution :							
Droit de timbre, dépenses judiciaires, etc.	3.364	0	4				
Matériel et bétail	1.818	7	2				
Débiteurs divers (avances à des métayers, etc.)	3.159	13	0				
Espèces en caisse et en banque.	2.866	6	6				
Compte de Profits et Pertes :							
Solde de l'exercice précédent. .	1.644	10	3				
Perte durant l'exercice présent	4.540	12	8				
	354.964	5	0		354.964	5	0

Mines d'Or de l'Uruguay

COMPAGNIE DES ÉTABLISSEMENTS FRANÇAIS DES MINES D'OR DE L'URUGUAY

Société anonyme française, constituée le 16 août 1895, modifiée par Assemblées générales des 17 mars 1896 et 28 juillet 1897.

Objet : l'exploitation des établissements situés à Cuñapirù, dans la cinquième section du département de Rivera (République de

l'Uruguay) ; l'exploitation de la concession des eaux de la rivière Cuñapirù, dans un rayon de six lieues à partir de l'endroit appelé « Paso del Cerro », sis dans la même région ; la recherche et l'exploitation de tout gisement de quartz aurifère, faisant l'objet de cinq concessions provisoires et de tous les gisements dont la présente Société pourrait par la suite devenir concessionnaire ou propriétaire; l'utilisation et la vente des eaux et des forces hydrauliques dont la Société est devenue propriétaire au moyen des apports qui ont été faits ; la mise en valeur, par toute exploitation industrielle, agricole et commerciale, de tous terrains dont la Société est propriétaire au moyen des apports à elle faits, ou qu'elle viendrait à acquérir par la suite; toutes opérations se rattachant aux objets ci-dessus et en découlant.

Siège social : rue de Provence, 23, Paris.

Durée : 99 ans, sauf les cas de dissolution anticipée ou de prorogation prévus aux statuts.

Capital social : à l'origine, 300.000 francs, porté à 600.000 francs par assemblée du 17 mars 1896, puis à 1.600.000 francs en 1897, enfin, à 2 millions par Assemblée du 29 avril 1900, ledit capital divisé en 20.000 actions de 100 francs chacune, entièrement libérées.

Il a été créé 75.000 parts de fondateur attribuées à la Société Hérisson-Clisson et Cie en raison de ses apports ; ces titres sont sans valeur nominale et au porteur.

Conseil d'administration : cinq membres au moins et neuf au plus, propriétaires de 100 actions.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin, une voix par 10 actions, maximum 100 voix ; dépôt cinq jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve, 5 % du montant libéré des actions. Sur le surplus : 5 % au Conseil d'administration ; deux francs à chacune des parts de fondateur. Sur le reliquat : 50 % aux actionnaires et 50 % aux porteurs de parts.

RÉPARTITIONS.

Il n'a pas été distribué de dividende jusqu'ici.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 2 janvier 1896.

Années	COURS Plus haut	Plus bas
1901	80	45 »
1902	105	45 »
1903	78	44 50
1904	58	30 »
1905	55	17 »

Nota. — Par décision d'Assemblée extraordinaire du 11 décembre 1905, la dissolution anticipée de la Société a été votée. Mandat a été donné aux liquidateurs de réaliser une proposition qui lui a été faite par un groupe financier, au nom d'une société en formation, en vue de la reprise de l'actif, moyennant l'attribution d'une somme de 445.000 francs en espèces et de 10.000 actions ordinaires de 100 francs de cette Société.

MM. Pichon, Hattu et Perrin ont été nommés liquidateurs.

Van Dyk Proprietary Mines

Société anglaise à responsabilité limitée, enregistrée au Transvaal le 20 octobre 1904.

Objet : L'exploitation de 972 claims compris dans 2.701 morgen, apportés par MM. A. Goerz and Co.

La propriété comprend la moitié occidentale de la ferme Witpoortje qui se trouve dans la section Est du district du Witwatersrand, au sud de la ferme Rietfontein (appartenant à l'Apex Mines), à l'ouest de la partie de la ferme Witpoort appartenant à la Rand Collieries et au sud-est des fermes Finaalspan et Leeuwpoort.

Siège social : à Johannesburg, Exploration Building. Agents à Paris, MM. A. Goerz et Cie, 26, rue Laffitte.

Capital social : 650.000 livres divisé en pareil nombre d'actions d'une livre, sur lesquelles 325.000 ont été délivrées à MM. A. Goerz and Co, en raison de leurs apports, et 175.000 ont été souscrites par les mêmes au prix de 35 sh. Sur ce nombre, 132.500 ont été offertes le 7 novembre 1904 aux actionnaires A. Goerz et Co au même prix. Il reste 150.000 actions en réserve, sujettes à une option à 45 sh. au profit de MM. A. Goerz and Co, jusqu'au 20 octobre 1906.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5, 10 et 25 actions.

Service financier : à Paris, à la Banque de Paris et des Pays-Bas.

ADMINISTRATEURS

MM. Amandus Brakhan, Max Francke, William Adye, Clément Davies, J. Friedlander.

RÉPARTITIONS

Il n'a été distribué aucun dividende jusqu'ici.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme, depuis le 10 décembre 1904.

Années	COURS	
	Plus haut	Plus bas
1904	77 »	72 »
1905	74 50	36 25

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Propriété	420.694	Capital émis	500.000
Matériel, animaux, voitures, etc.	5.974	Primes sur actions	131.250
Portefeuille	535	Créances diverses	5.271
Sommes versées par anticipation	1.978	Balance du compte recettes et dépenses	1.847
En caisse et en banque	209.187		
	638.368		638.368

The Village Main Reef Gold Mining Company Limited

Société transvaalienne à responsabilité limitée, enregistrée le 28 novembre 1890.

Objet : Reprendre la propriété d'une Compagnie du même nom constituée en décembre 1888, ladite propriété comprenant 20 claims deep level sur le main reef dans la ferme Turffontein, constituant les claims deep de la Jubilee et de la City and Suburban. En octobre 1892 la Compagnie a acquis un bloc de 72 claims qui la bornaient au sud et à l'ouest, moyennant 37.000 de ses actions libérées. En 1896 elle a vendu un bloc de 11 claims et demi à la Wem-

mer contre 25.000 actions libérées de cette dernière et 6.500 livres en espèces. Le 15 septembre 1898 la Compagnie acquit de la Rand-Mines, de la Salisbury et de la Jubilee, un block de 61 claims moyennant 116.816 actions libérées. En mars 1906, la Village a repris l'actif de la Wemmer, y compris 34.926 actions, entièrement libérées, de la Village Deep que possédait la Wemmer en portefeuille. Le capital de la Village a été augmenté de £ 72.000, à remettre aux actionnaires de la Wemmer. L'échange s'est fait dans la proportion de 6 Village pour 5 Wemmer.

Siège social : à Johannesburg, Corner House ; bureaux à Londres, 8, Old Jewry E. C., M. H. G. Sidgreaves, secrétaire.

Capital social : à l'origine 100.000 livres, porté : à 110.000 livres en mai 1891 ; à 132.000 livres le 10 octobre 1892 à l'occasion de l'achat de 72 claims ; à 180.000 livres le 23 janvier 1894 ; à ce moment 20.000 des actions nouvelles furent prises par la Consolidated Goldfields à 3 livres l'une, ensuite 3.000 furent vendues à 6 livres et demie en 1895 ; à 230.000 livres en juin 1896, date à laquelle 40.000 actions furent mises en souscription, entre les actionnaires, à 5 livres et demie ; à 270.000 livres en juin 1897, date à laquelle 30.000 actions furent offertes aux actionnaires à 3 1/2 l'une ; à 400.000 livres par l'Assemblée du 15 septembre 1898, et enfin à 472.000 livres, chiffre actuel, par l'Assemblée du 29 mars 1906.

Conseil d'administration : composé de membres possédant 206 actions chacun.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : à Johannesburg en juin ; une voix par action sans limite maximum.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5, 10 et 25 actions.

Service financier : au Crédit Lyonnais, Paris.

ADMINISTRATEURS.

MM. Lionel Phillips, F.-E. Ricarde-Seaver, V.-H. Frith ; C.-S.-C. Watkins, M.-A. Braunstein, P. Buisson.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme, depuis le 3 décembre 1898.

Années	cours		Dividendes
	Plus haut	Plus bas	
1901	233 »	170 »	»
1902	250 »	208 »	5 sh.
1903	235 »	178 »	7
1904	194 50	150 50	8
1905	183 »	101 50	8

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Propriété	206.340	Capital	400.000
Développement, Travaux permanents, Machines, Constructions	470.040	Réserve	250.416
Véhicules, Approvisionnements	19.839	Créanciers divers	23.362
Portefeuille	8.856	Taxe du Gouvernement sur les bénéfices	13.669
Espèces, Actif disponible	88.845	Dividendes non réclamés	2.742
		Dividende déclaré	80.000
		Profits et Pertes : Balance	23.731
	793.920		793.920

The West Rand Mines, Limited

Société transvaalienne à responsabilité limitée, constituée en 1893, sous le nom de West Rand Syndicate. Le titre actuel fut adopté en janvier 1895, lors d'une reconstitution.

Objet : L'acquisition de 387 claims situés au Sud de la propriété de la Compagnie George and May sur le filon Botha, ferme Luipaard's Vlei. En octobre 1895, la Compagnie a absorbé la propriété de la George and May moyennant 97.500 actions ; elle a acquis, de plus, de la Transvaal Goldfields 45 claims moyennant 12.500 actions. 2 claims furent en outre achetés en 1898. En mars 1899 la Compagnie fut à nouveau reconstituée et la même année 6 claims furent vendus à la West Rand Central pour 10.000 livres. La propriété comprend actuellement 639 claims dont 523 contenant le filon, ainsi que des droits d'eau, à l'Ouest de la York et de la Lancaster et au Nord de la Violet.

La batterie est de 50 pilons.

Siège social : à Johannesburg, P. O. Box 1173 ; avec bureaux à Londres, 120, Bishopsgate Winchester House, Old Broad Street E. C. Secrétaire, M. F. T. Frederick Thorne. Agent à Paris : General Mining and Finance Corporation, 5, rue Meyerbeer.

Capital social : d'abord fixé à 50.000 livres en actions de 100 livres, porté à 300.000 livres en 1895, lors de la première reconstitution et les actions furent divisées en actions d'une livre. En octobre 1895 le capital fut à nouveau augmenté et porté à 425.000 livres. En mars 1899, lors de la seconde reconstitution, le capital fut ramené à 265.000 livres, chaque porteur de 10 actions anciennes reçut 6 actions nouvelles ; cette combinaison absorba 240.000 actions. En février 1902 la General Mining and Finance Corporation prit 260.000 actions au pair, augmentant de ce fait le capital

à son montant actuel de 500.000 livres divisé en pareil nombre d'actions d'une livre, toutes émises.

Conseil d'administration : composé de membres possédant 200 actions chacun.

Année sociale : close fin décembre.

Assemblée générale : en mars.

Les actions au porteur existent en coupures de 1,5 et 25 actions.

Service financier : à Paris, à la General Mining and Finance Corporation, 5, rue Meyerbeer.

ADMINISTRATEURS

MM. George Albu, Léopold Albu, S.-C. Black, E. Hopper, W. H. Dawe. Comité de Londres : MM. J. Freudenthal, F.-W. Chambers, A. B. Atkinson, Hugo Goldie.

RÉPARTITIONS

Aucune distribution de dividende n'a été opérée jusqu'à présent.

Les actions de cette Compagnie sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 27 avril 1895.

Années	cours	
	Plus haut	Plus bas
1902	80 »	19 50
1903	61 »	35 »
1904	70 »	31 »
1905	64 75	23 »
1901	23 »	15 »

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Propriété	274.155	Capital	500.000
Développement minier, travaux permanents	17.624	Obligations 5 %	10
Constructions, machines, matériel	69.937	Coupons non payés	4
Réservoirs, véhicules, cavalerie	4.919	Dû à la General Mining and Finance Corporation	4.002
Marchandises	23.991	Créanciers divers	7.514
Portefeuille	981		
Débiteurs divers	2.116		
Paiements en avance	6.151		
En caisse ou en banque	2.069		
Profits et pertes	109.587		
	511.530		511.530

Western Kleinfontein, Limited

Société anglaise, à responsabilité limitée, constituée au Transvaal, le 17 mai 1895.

Objet : L'acquisition de 73 claims et un droit d'eau, sur la ferme Benoni, à l'Est du Witwatersrand, district de Heidelberg, Transvaal.

Il a été remis aux vendeurs 60.000 livres, partie espèces et partie actions.

La Compagnie possède actuellement 195 claims, sur la ferme Benoni, y compris un droit d'eau couvrant 122 claims.

Siège social : à Johannesburg, London and South African Agency, Limited, Oceana Buildings.

Bureaux à Londres : 13, Austin Friars, E. C.

Capital social : 160.000 livres, en 160.000 actions d'une livre, dont 120.000 émises, entièrement libérées.

Conseil d'administration : composé de membres possédant 100 actions chacun.

Année sociale : close fin juin.

Assemblée générale : ordinairement en novembre.

Les titres existent en coupures de 1. 5, 10 et 25 actions.

ADMINISTRATEURS

MM. W. Mc. Callum, H. Levy, D. R. Wardrop, C. Cerrutti, T. Watson.

RÉPARTITIONS

Il n'a pas été distribué de dividende jusqu'ici.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, à terme seulement.

Année	COURS	
	Plus haut	Plus bas
1905	19 75	9 »

BILAN AU 30 JUIN 1905

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Propriété	60.778	Capital émis (40.000 actions en réserve)	120.000
Portefeuille	85.018	Créanciers divers	2
Dépenses de prospection	1.235	Profits et Pertes	30.269
En caisse et en banque	3.240		
	150.271		150.271

Windsor Gold Mines, Limited

Société transvaalienne à responsabilité limitée, constituée au mois d'octobre 1895 sous le nom de Windsor Gold Mining Company.

Objet : l'exploitation de 84 claims sur la ferme Luipaard's Vlei dans l'Ouest du Witwatersrand, entre la French Rand et la Luipaard's Vlei.

Lors de la reconstitution en 1902, la Compagnie fusionna avec la Eton Gold Mining. La propriété comprend actuellement 285 claims et deux droits d'eau. La batterie est de 50 pilons.

Siège social : à Johannesburg, avec bureaux à Londres, 1, London Wall Buildings E C., M. A. Moir, secrétaire. Agents à Paris : Compagnie française de Mines d'Or et de l'Afrique du Sud.

Capital social : à l'origine 100.000 livres, en 100.000 actions d'une livre chacune.

Lors de la fusion avec la Eton Gold Mining le capital fut porté à 450.000 livres. Les actionnaires reçurent 16 actions nouvelles contre 10 actions anciennes ce qui absorba 160.000 actions, 15.000 servirent à éteindre différentes dettes et 201.858 furent remises dans la proportion d'une pour une aux actionnaires de la Eton Gold. Il n'y a donc actuellement que 376.858 actions émises.

Conseil d'administration : composé de membres possédant 100 actions chacun.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale ; en mai.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5 et 25 actions.

ADMINISTRATEURS

MM. S. C. Black, C. H. Barclay, D. Christopherson, Ed. Hopper. Comité de Londres : MM. W. Dettelbach, Alex. Davidson, H. D. Boyle, Chas. Rube.

RÉPARTITIONS

Il n'a pas été payé de dividende jusqu'ici.

Ces actions sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 3 octobre 1898.

Années	cours — Plus haut	Plus bas	Dividendes
1901	50 »	25	»
1902	86 »	42	»
1903	52 75	29	»
1904	40 »	20	»
1905	31 »	7	»

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Propriété	195.429	Capital émis	376.858
Machines et matériel	58.888	Créanciers divers	39 178
Travaux permanents	33.537	Bank of Africa	9.318
Embranchement de chemin de fer	523	Compte en suspens	1.248
Constructions, développement de la mine	46.840		
Cavalerie, véhicules, marchandises	4.411		
Portefeuille	782		
Certificats d'actions au porteur	454		
Assurances et licences, payées d'avance	359		
Débiteurs divers	60		
Or en transit, espèces	11.852		
Profits et pertes : balance	72.467		
	426.602		426.602

Witwatersrand Gold Mining Company

(KNIGHT'S)

Société à responsabilité limitée, enregistrée au Transvaal le 29 novembre 1886.

Objet : l'acquisition de la ferme Driefontein, à l'est du Witwatersrand, d'une étendue de 10.355 acres, comprenant un mynpacht d'environ 500 claims; les vendeurs ont reçu alors 45.000 livres en espèces et 150.000 livres en actions. En janvier 1889, il a été vendu 36 claims pour 210.000 livres en espèces et 15.000 livres en actions de la Balmoral Main Reef Gold Mining Company; en mai 1893, 12 claims touchant la Glencairn avec leurs 48 claims en forage, au total 60 claims, ont été vendus à MM. Barnato frères pour 60.000 livres. La compagnie reste posséder 443 claims dont 250 claims sur l'affleurement et 193 claims deep-levels. Elle obtient un revenu

annuel d'environ 11.000 livres sur un terrain de 4.892 acres, situé sur la ferme Driefontein, au nord du groupe du Main-reef.

Siège social : à Johannesburg, Lace Building; agent à Londres : la Johannesburg Consolidated investment Cy, 10 and 11, Austin Friars E. C.

Capital social : à l'origine 210.000 livres, porté, en avril 1888, à 250.000 livres, en mars 1896 à 325.000 livres, en avril 1899 à 375.000 livres et, en juin 1904, à son chiffre actuel de 425.000 livres, en pareil nombre d'actions d'une livre toutes émises.

Conseil d'administration : composé de membres possédant chacun 200 actions.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin avril, à Johannesburg.

Les titres au porteur existent en coupures de 1, 5, 10 et 25 actions.

Service financier : Crédit Algérien, Paris.

ADMINISTRATEURS.

MM. J. Dale Lace, Henry Nourse, R. W. Schumacher, S. B. Joel, S. H. Farrar, W. Ross et John Munro.

Comité de Londres : MM. Ch. Rube, G. H. Raw, R. Whyte, S. B. Joël.

Les actions de cette société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, à terme seulement, depuis le 26 octobre 1904.

Années	cours		Dividendes
	Plus haut	Plus bas	
1904	181	157 50	»
1905	173	92 50	3 sh.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Propriété et droits d'eau . . .	128.479	Capital.	425.000
Travaux permanents.	75.903	Prime sur actions.	156.259
Machines, constructions, usines	100.270	Actionnaires divers.	64.028
Hôpital, réservoirs, plantation.	17.578	Salaires sur suspens.	6.537
Développement minier	149.746	Créanciers divers	24.426
Cavalerie, approvisionnements.	23.693	Compte de rapatriement des coolies.	6.060
Débiteurs divers	1.048	Gouvernement du Transvaal (taxe sur les bénéfices de 1905)	1.846
Compte recrutement main-d'œuvre chinoise	27.908	Profits et pertes : balance. . .	250.220
Compte main-d'œuvre noire .	1.322		
Assurances et rentes Mynpacht payées d'avance	328		
Or en transit.	34.195		
Portefeuille : Sociétés de Main-d'œuvre	3.067		
Comptes en suspens.	5.365		
En caisse et en banque. . . .	65.471		
	934.376		934.376

Compagnie du Zambèze

(COMPANHIA DA ZAMBEZIA)

Société anonyme portugaise constituée le 20 mai 1892.

Objet : Acquérir au Zambèze et sur les territoires voisins, portugais ou étrangers, soit de l'Etat, soit de Compagnies ou de particuliers, toutes concessions de quelque ordre que ce soit, toutes propriétés agricoles, urbaines, minières ou autres quelconques ; d'entreprendre tous travaux publics, comme routes, chemins de fer, ponts, canaux, télégraphes, ports fluviaux et maritimes ; d'organiser tous services de navigation maritime ou fluviale, des transports de toute nature par voie d'eau ou par voie de terre ; d'organiser et de diriger la colonisation des terres appartenant à l'entreprise ou de toutes autres se trouvant dans le rayon de son action; d'entreprendre toutes exploitations et toutes opérations minières, agricoles, industrielles, commerciales et financières, et en général tout ce qui, directement ou indirectement, conduira aux fins indiquées, et dans ce but, la Compagnie pourra créer toutes entreprises partielles qui se soumettront complètement et exclusivement aux lois portugaises pour toutes les opérations sur les territoires portugais, opérations dans lesquelles la Compagnie pourra prendre telle part qui lui conviendra ou s'associer de quelque façon que ce soit avec tous particuliers, maisons de commerce ou entreprises déjà existantes ; elle pourra également acquérir et vendre des actions et obligations de sa propre Compagnie.

Par décrets royaux portugais, la Compagnie a reçu la concession, jusqu'en 1924 et sous certaines charges, d'un territoire limité par celui de la British South Africa (Chartered), celui de la Mozambique et la mer. L'une des charges consiste dans l'obligation, pour la Compagnie, de remettre gratuitement au gouvernement portugais le dixième de ses créations d'actions, même de son capital de début.

La Compagnie a transféré ses droits aux mines de charbons à la Société portugaise dite : Companhia Hulheira da Zambezia et partie de ses droits sur mines d'or à une Société anglaise dite : Goldfields of Zambezia.

Siège social : 53, rua do Alecrim, à Lisbonne ; Comité de Paris, 10, rue Lafayette.

Capital social : 2.700 contos de reis ou 15.000.000 de francs, divisé en 600.000 actions de 4.500 reis ou 25 francs sur lequel 450.000 actions ont été émises, pour un capital de 450.000 livres ou 11 millions 250.000 francs ; 50.000 actions ont été émises en 1906, portant le capital émis à 12.500.000 francs.

Service financier : à Paris, à la Banque de Paris et des Pays-Bas.

ADMINISTRATEURS

MM. J. V. Barboza du Bocage, A. de Moraes Sarmento, dos Santos Crespo, C. Marianno de Carvalho, C. Roma du Bocage, H. de Brito Capello, dos Santos Couvreur, Joao de Rezende, Paiva d'Andrada, L. Diogo de Silva.

Comité de Paris : MM. Ed. Bartissol, H. Ehrmann, E. Horn, Barattier, Ed. Thys.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme, depuis le 27 avril 1900.

	cours		
Années	Plus haut	Plus bas	Dividendes
—	—	—	—
1901	35 »	14 »	»
1902	26 »	16 »	»
1903	22 50	15 »	»
1904	23 »	11 50	»
1905	23 »	17 25	»

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	reis	PASSIF	reis
Titres en portefeuille.	217.080,000	Capital-actions	2.025.000,000
Obligations Zambèze	151.650,000	— obligations.	259.740,000
Contrat avec le Gouvernement portugais.	265.010,569	Réserve du capital circulant. .	71.675,159
Concessions, Privilèges	452.699,089	Fonds de réserve statutaire . .	12.566,458
Titres en caution.	25.200,000	Créanciers pour titres en caution	25.200,000
Caisse, traites, débiteurs, dépôts en banque	323.931,335	Valeurs déposées au Banco Nacional Ultramarino	228.636,000
Administration en Afrique :		Dividendes à payer	3.337,470
Immeubles et meubles	1.008.640,087	Comptes en suspens (titres en portefeuille non cotés) . . .	106.844,755
Marchandises en transit . . .	1,970	Marchandises générales. . . .	223,036
Mobilier et ustensiles.	1.339,996	Débiteurs et créanciers	307,131
Dépenses d'installation	1.337,264	Profits et Pertes	1.278,848
Coupons de la Compagnie du Boror.	1.502,670		
Banco Nacional Ultramarino (titres en dépôt)	228.636,000		
Dépenses à amortir.	57.779,877		
	2.734.808,857		2.734.808,857

Compagnie Unifiée du Zancudo

Société anonyme colombienne constituée le 16 mars 1898.

Objet : Faire valoir les quatorze actions de la « Société du Zancudo », et, en général, toutes les mines ou actions de mines qu'elle pourra acquérir à l'avenir ; exploiter, comme elle le jugera nécessaire, les minerais à extraire à l'avenir des mines que la Compagnie pourra acquérir, ou les minerais qui, pour n'importe quelle raison, peuvent lui appartenir, réaliser les produits des mines soit en vendant les minerais ou les métaux précieux qu'ils contiennent, à l'intérieur ou à l'extérieur de la République ; exécuter toute autre affaire que l'Assemblée générale des actionnaires décidera d'entreprendre.

Siège social : à Medellin (Colombie).
Agence locale de Paris : MM. Ribon et Cie, 16, rue Bleue.

Capital social : 4 millions de francs, divisé en 8.000 actions de 500 francs l'une. Lors de la constitution, 5.600 actions ont été attribuées à M. Amador (pour l'apport de quatorze des vingt-huit actions composant le capital de la Société de Zancudo) et 96 actions ont été attribuées à des souscripteurs en espèces.

Conseil d'administration : cinq membres, propriétaires de vingt actions chacun, nommés pour deux ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblées générales : le premier samedi de janvier et le premier samedi de juillet, à Medellin ; une voix pour cinq actions, sans limite maximum : dépôt quinze jours à l'avance.

Répartition des bénéfices : non mentionnée dans les statuts, sauf indication d'une réserve de 5 % du produit net.

Service financier : à Paris, chez MM. Lazard frères et Cie, 17, boulevard Poissonnière.

ADMINISTRATEURS

MM. Esteban Alvarez, F. Velez, Carlos Amador, Simon Uribe, Apolinar Villa.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 9 juin 1899.

Années	COURS Plus haut	Plus bas	Dividendes
1901	1.150	995	100 »
1902	850	700	27 »
1903	747	650	87 »
1904	820	650	52 50
1905	470	450	29 »

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	$	PASSIF	$
Propriétés	643.868	Capital	800.000
Frais d'installation	24.912	Stiebel Brothers	11.449
Mobilier	409	Fonds de réserve	27.489
Agence locale de Paris	150.544	Produits	43.831
Société du Zancudo (prêt)	17.624	Dividendes	17.241
— (Dette de Chorros)	14.853		
Divers	14 933		
Ribon et Cie	32.867		
	$ 900.010		900.010

SOCIÉTÉ MARSEILLAISE

de Crédit Industriel et Commercial et de Dépôts

SOCIÉTÉ ANONYME, FONDÉE EN 1865

Capital : 30 MILLIONS — Réserves : 9 MILLIONS

Siège Social : 63, Rue Paradis, MARSEILLE

Succursale : 4, Rue Auber, PARIS

Adresse télégraphique : **MASSILIA** — Téléphone (226.98—226.99)

PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. **Augustin FÉRAUD**, O. ✲, Président honoraire de la Chambre de commerce, Administrateur de la Succursale de la Banque de France, Administrateur de la Cie des Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée.

ADMINISTRATEUR A PARIS

M. **Jules CHARLES-ROUX**, O. ✲, Vice-Président de la Cie Universelle du Canal maritime de Suez, Président de la Cie Gle Transatlantique.

DIRECTEUR A PARIS

M. **Oswald POURRIÈRE**, ✲.

PRINCIPALES OPÉRATIONS DE LA SOCIÉTÉ MARSEILLAISE

Comptes Courants - Comptes de Chèques et de Dépôts
Envois de Fonds et délivrance de Chèques et de Lettres de Crédit sur la France et l'Etranger
Opérations sur Marchandises
Escompte et Recouvrement d'Effets sur la France et l'Etranger
Garde de Titres en dépôt
Encaissement de Coupons et Titres amortis
Garantie contre les risques de remboursement au pair
Avances sur Titres
Souscriptions à tous Emprunts ou Emissions
Emploi de Fonds en reports
Exécution des ordres de Bourse sur toutes les places de France et de l'Etranger
Renseignements financiers sur toutes Valeurs françaises ou étrangères
Dépôts de Bijoux, Argenterie, etc.

LOCATION DE COFFRES-FORTS

Les Coffres-forts, dont la construction a été confiée à la Maison FICHET, ont été munis de tous les perfectionnements et, en particulier, d'un mécanisme de sûreté qui empêche toute ouverture en l'absence du locataire, et tout oubli de la clé à son départ.

COUPONS PAYABLES SANS FRAIS

Aux Guichets de la Société

FONDS D'ÉTAT ET EMPRUNTS DE VILLES

Obligations	Etat de l'Amazone 5 °/₀ or 1906.
—	Emprunt Bulgare 5 0/0 1902 et 1904.
—	— Maroc 5 0/0.
—	* Etat de Pernambuco 5 0/0.
—	* Ville de Marseille 3 1/2 0/0 1890.
—	— d'Hyères 3 3/4 0/0 1892.
—	* — de Sétif 5 0/0 1878..
—	* — de Tunis 3 1/2 0/0 1891.
—	* — — — 1897.
—	Ste des Grands Travaux de Marseille 3 1/2 0/0. — Annuités Ville de Fréjus. — — Saint-Raphael — — Marseille.

INSTITUTIONS DE CREDIT

Actions	* Société Marseillaise de Crédit Industriel et Commercial et de Dépôts.
—	Société Lyonnaise de Dépôts et Comptes Courants et de Crédit Industriel.
—	Société Bordelaise de Crédit Industriel et Commercial et de Dépôts.
—	Société Nancéienne de Crédit Industriel et de Dépôts.
—	Banque Transatlantique.
—	— de Tunisie.
Obligations	Crédit Foncier de France.
Actions	Banque de Salonique.
Actions et Obligations	The Land Bank of Egypt.
Actions	Union Foncière d'Egypte.
—	Banco Yucateco.

CHEMINS DE FER, CANAUX ET TRANSPORTS

Actions et Obligations	Chemins de fer du Sud de la France.
— —	— de l'Est Algérien.
— —	* Ste Nelle des Chemins de fer des Bouches-du-Rhône.
— —	Canal maritime de Suez.
— —	* Compagnie Marseillaise de Navigation à vapeur (Fraissinet et Cie).
— —	Cie des Messageries Maritimes.
— —	Cie Gle Française de Tramways.
Actions	* Cie Française de Navigation à vapeur (Cyp. Fabre et Cie).
—	* Cie de Vapeurs de charge Français.
—	* Société Marseillaise de Voiliers.
Obligations	Transports Maritimes 4 0/0.
—	Morelli et Cie (Valéry 6 0/0 1878).
Actions	Ch. Pirée-Athènes-Péloponèse
—	* Ch. de fer de Thessalie.
—	* Union des Tramways.
Actions et Obligations	Cie Ch. de fer Paris-Lyon-Méditerranée.
Actions	Société du Chemin de fer Electrique souterrain Nord-Sud de Paris.
—	Privilégiée Est de Lyon.
—	Chemin de fer et Tramways du Var et du Gard.
— **et Obligations**	Compagnie Générale Transatlantique.

MÉTALLURGIE ET MINES

Actions et Obligations . .	Société des Forges et Chantiers de la Méditerranée
— — . .	Aciéries, Hauts-Fourneaux et Forges de Trignac.
— — . .	* Société des Mines des Bormettes.
Actions	* — des Ateliers et Chantiers de Provence.
—	Compagnie française des Mines du Laurium.
Actions et Obligations . .	* Société des Mines de Balia-Karaidin.
Obligations	* Société anonyme des Hauts-Fourneaux, Forges et Aciéries de Malaga.
Actions et Parts de Fondr.	* Société des Fonderies et Ateliers du Sud-Est.
Obligations	* — Minière du Gard.
Actions	Société des Mines du Djebel Ressas.
—	Sans Miguel Copper Mines.

VALEURS DIVERSES

Actions et Obligations . .	Société des Raffinerie et Sucrerie Say.
— — . .	* — Générale des Huileries du Sahel Tunisien.
— — . .	* — Immobilière Marseillaise.
— — . .	— des Produits Chimiques Marseille-Lestaque.
Actions	* Cie Française de l'Afrique occidentale.
—	* Société Immobilière et Agricole Franco-Africaine.
—	* — des Grands Travaux de Marseille.
Actions et Obligations . .	* — L. Félix Fournier et Cie.
Actions	* — des Huileries et Savonneries Méridionales.
—	* — — de Lurian.
—	* — des Docks libres et Magasins généraux de Marseille.
—	* Société anonyme des Rizeries Méridionales.
—	— Lyonnaise d'Applications électriques.
—	* — des Etablissements H. Cauvet, Lambert et Cie.
—	* — des Habitations salubres et à bon marché de Marseille.
—	* Société Immobilière de la Calade Saint-Louis.
—	* Cartonneries et Imprimeries Saint-Charles.
Obligations	* Société des Produits Chimiques du Midi 5 0/0.
—	* — Générale pour la fabrication de la Dynamite 4 0/0.
—	— des Ports de Tunis, Sousse et Sfax.
Parts	Journal "*Le Petit Marseillais*".
Actions et Parts	* Société la Thonaire du Bordj Kadidja.
Actions et Obligations . .	Energie Electrique du Littoral Méditerranéen.
— — . .	* J. Michon et Cie.
Obligations	* Cie des Thés de l'Annam.
Actions et Obligations . . .	* Société Industrielle et Commerciale de Salonique.
Obligations	Société ottomane du Port de Beyrouth.
Actions	Société d'Editions littéraires et artistiques.
—	Embarcations de Servitudes.

COUPONS ESCOMPTÉS

Aux Guichets de la Société

Actions et Obligations . .	Société des Usines du Laurium.
— — . .	— des Quais de Smyrne.
Actions	Banque Française du Rio de la Plata.
—	The Russian Collieries Co Ld.
Obligations	Banque Nationale de Grèce.
Actions et Obligations . . .	Société anonyme du Béhéra.

E. Desfossés et Fabre Fres

42, rue Notre-Dame des Victoires (PLACE DE LA BOURSE) **PARIS**

MAISON FONDÉE EN 1825

Éditeurs du ***" Cours de la Banque et de la Bourse "***

Adresse Télégraphique : **DESFOSSÉS-BOURSE PARIS**

Téléphone : **126-04**

Exécution des Ordres de Bourse au comptant et à terme sur toutes les places françaises et étrangères.

Encaissement de Coupons et Titres amortis.

Souscriptions à tous Emprunts ou Emissions.

Renseignements financiers sur toutes valeurs françaises ou étrangères, cotées ou non cotées.

Garde de Titres en dépôt.

Abonnement gratuit au *Cours de la Banque et de la Bourse* (*Cote Desfossés*), pendant l'année, à tout client ayant payé cent francs de courtage pour ses opérations.

CORRESPONDANT A BRUXELLES :

Ed. DESFOSSÉS, *Agent de Change,* **Place de Brouckère, 21**

VALEURS DIVERSES

Société Agricole et Industrielle de Cuba

Société anonyme constituée à la Havane le 5 juillet 1905.

Objet: Toutes exploitations agricoles et industrielles, et plus particulièrement l'exploitation des Iles de Cayo Cruz et Cayo Romano, situées dans le district municipal de Nuevitas, province de Camaguey dans la République de Cuba.

Siège social: à la Havane.

Durée: 30 ans du 5 juillet 1905.

Capital social: 600.000 piastres or espagnol représenté par 6.000 actions de priorité, série A, et 24.000 actions ordinaires, série B, les unes et les autres d'une valeur nominale de 20 piastres chacune. Les 24.000 actions ordinaires ont été remises entièrement libérées à la Compagnie anonyme espagnole des Iles Cayo Cruz et Cayo Romano en liquidation et à MM. Bordat Montros et Cie, en rémunération de leurs apports.

Conseil d'administration: 4 membres au moins et 10 au plus, nommés pour 6 ans et propriétaires de 300 actions. Cette dernière clause n'a pas été appliquée au Conseil actuellement en fonctions, en raison du petit nombre d'actionnaires actuellement à Cuba.

Année sociale: close le 31 décembre.

Assemblée générale: en mars à la Havane. Une voix par 50 actions, maximum 50 voix; dépôt 15 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices: 5 % de dividende aux actions de priorité, 5 % de la valeur des machines et bâtiments et 10 % de la valeur des matériaux de toutes sortes, des outils et des animaux. Sur l'excédent, 10 % à la réserve, le surplus étant réparti à raison de 15 % au Conseil et 85 % aux actions ordinaires et de priorité.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Création de 1.260 obligations ou bons, de $ 100 en or espagnols chacun, garantis par première hypothèque sur les Iles de Cayo Cruz et Cayo Romano.

Intérêt annuel: 5 % payable à la Havane en or espagnol ou son équivalent à l'exclusion de tout papier monnaie, par semestres échus, les 15 mai et 15 novembre.

Amortissement : à 100 $ en 25 annuités égales, à dater de 1906, chaque annuité emportant un nombre égal de titres. La Compagnie s'est réservé le droit d'anticiper les dites annuités ou même de rembourser intégralement à n'importe quel moment.

Service financier: à Paris, Banque spéciale d'Epargne et de placements, 61, boulevard Haussmann.

Les actions et obligations doivent se livrer timbrées.

ADMINISTRATEURS

MM. F. Montros, L. de Sola y Bobadilla, d'Autroche, J. A. Pessino, L. Richert, E. Gaye, P. Ybanez y Vega, E. Mejer, A. Bruzon y Veyga, J. M. Molina Barina.

Les actions de priorité et les obligations de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant depuis le 21 juillet 1906.

Compagnie Agricole du Nil

Société anonyme belge, constituée le 29 novembre 1904 et modifiée le 21 avril 1906.

Objet: Toutes opérations foncières, agricoles et commerciales en tous pays et particulièrement en Egypte, ainsi que tout ce qui s'y rattache ou pourrait préparer, faciliter ou favoriser le but social, y compris notamment l'entreprise de tous travaux publics ou privés se rattachant à l'industrie de la construction, tels que création, appropriation et entretien de réseaux de voirie, de quais, de chaussées, de rues, de magasins, d'entrepôts et d'autres bâtiments, l'acquisition et la prise à bail de tous immeubles de quelque nature qu'ils soient, l'exploitation d'immeubles, leur revente au comptant ou à terme par annuités, leur échange ou leur location et, d'une façon générale, toutes entreprises pouvant avoir pour effet de développer l'industrie de la construction et de la mise en valeur des immeubles.

La fabrication et le commerce des engrais, la distribution et la vente de l'eau; l'achat, la revente et la transformation de tous produits agricoles ; la participation dans les entreprises de chemins de fer et de tramways, ainsi que de travaux d'amélioration du sol, par irrigations, drainages, endiguements, dessèchements et défrichements, et dans toutes autres dont le succès pourrait contribuer à l'achèvement du but social.

Siège social: 71, avenue des Arts, à Anvers.

Durée: 30 ans du 29 novembre 1904.

Capital social: A l'origine 3.000.000 de francs, divisé en 12.000 actions de capital de 250 francs chacune, et porté, par décision de l'Assem-

blée générale extraordinaire du 21 avril 1906, à 6.000.000 de francs, divisé en 24.000 actions, entièrement libérées de 250 fr. chacune, par la création de 12.000 actions nouvelles de 250 fr. chacune.

Il existe également 12.000 parts de jouissance, sans désignation de valeur.

Conseil d'administration: dix membres au plus, propriétaires de 50 actions, nommés pour six ans.

Année sociale: close le 31 mars.

Assemblée générale: le 3e mardi de juillet; une voix par action; maximum: la 5e partie des actions qui prennent part au vote. Dépôt des titres douze jours avant la réunion, au Caire ou cinq jours à Anvers.

Répartition des bénéfices: 5 % à la réserve; 5 % du montant libéré des actions de capital. Sur l'excédent: 10 % au conseil d'administration et au collège des commissaires; 10 % au Comité de direction en Egypte. Sur le surplus, 70 % aux actions et 30 % aux parts de jouissance.

Service financier : à Anvers, Banque de reports, de fonds publics et de dépôts. A Paris, Banque Roumagnac et Cie, 12, rue du 4-Septembre ; chez M. Jacobs, 5, square de l'Opéra. A Lyon, à la Banque Privée.

ADMINISTRATEURS

MM. G. Giraud, Jordan, E. Dombre, A. Eid, M. de Gerostarzu, A. Jacobs, M. Poilay, E. Thys, L. Van Den Bosch, F. Vial.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 22 mai 1906.

BILAN AU 31 MARS 1906

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Caisse et banquiers	426.154 10	Capital	3.000.000 «
Débiteurs pour achats de terrains	769.310 74	Divers créditeurs	788.366 18
Débiteurs divers	91.590 93	Déposants statutaires et libres	150.000 »
Propriétés : Domaine agricole de Charabas	2.589.134 93	Profits et pertes	348.237 24
Terrains et immeubles en participation	236.163 31		
1er Etablissement	18.633 08		
Mobilier	5.616 33		
Cautionnements et Dépôts libres	150.000 »		
	4.286.603 42		4.286.603 42

Société Indo-Chinoise des Allumettes

Société anonyme française, constituée le 28 décembre 1903.

Objet: La fabrication et la vente des allumettes chimiques ou autres, de tous produits et de toutes matières premières ou accessoires aux dites vente et fabrication dans l'Indo-Chine, Annam, Tonkin et tous autres pays d'Extrême-Orient; comme aussi toutes opérations commerciales et industrielles se rattachant directement ou indirectement à la fabrication et à la vente des allumettes, dans les mêmes contrées.

Siège social : 41, boulevard Magenta, Paris.

Durée: 99 ans, du 1er janvier 1904.

Capital social: 1.600.000 francs, divisé en 16.000 actions de 100 fr. chacune, sur lesquelles 15.500 ont été attribuées, en sus d'une somme de 100.000 fr., à la Société forestière et commerciale de l'Annam et à la Société centrale des allumettes, en rémunération de leurs apports.

Conseil d'administration : cinq membres au moins et neuf au plus, nommés pour six ans et propriétaires de 50 actions.

Année sociale: close le 31 décembre.

Assemblée générale: avant fin juin; une voix par 20 actions; maximum 50 voix. Dépôt des titres six jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices: 5 % à la réserve; 5 % du montant libéré des actions. Sur le surplus: 15 % au conseil d'administration et 85 % aux actionnaires.

Service financier: au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. N. Salzedo, G. Raveau, E. Mange, F. Mange, P. Siegfried, J. Dupuis, P. Jourdan.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 24 mars 1906.

Années	Bénéfices nets	Dividendes
1904	143.000	»
1905	226.000	8

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Terrains, immeubles et matériel	1.122.467 27	Capital	1.600 000
Marque de fabrique, Clientèle	549.996 50	Créditeurs divers	297.428 43
Débiteurs divers	389.065 39	Réserve légale	6.123 20
Allumettes en stock et matières premières	179 363 42	Commissaire des comptes	500 »
Caisse usine	5.213 65	Profits et Pertes 1904	116 341 03
		Profits et Pertes 1905	225.713 57
	2.246.106 23		2.246.106 23

The Animated Photograph C° L^td

Société anonyme anglaise à responsabilité limitée, incorporée le 30 décembre 1905.

Objet: Développer et propager l'usage du cinématographe dans les familles, exercer la profession de photographe, celle de fabricant et commerçant de photographies animées et de cinématographe dans toutes ses branches, et plus particulièrement à l'égard de tous appareils cinématographiques d'amateurs, films, images, lanternes et accessoires dans le monde entier. Et d'une manière générale, faire toutes opérations ayant trait à l'objet social ou pouvant être utiles aux intérêts de ce dernier.

Siège social: 57, Moorgate Street Londres E. C. Bureau à Paris: 28, boulevard Poissonnière.

Capital social: £ 100.000, divisé en 100.000 actions de £ 1 chacune.

Conseil d'administration: 2 membres au moins et 6 au plus, nommés pour 3 ans.

Assemblée générale: aux lieu et date fixés par le Conseil d'administration; une voix par action.

Répartition des bénéfices: 5 % au Conseil d'administration, le reste aux actionnaires.

Service financier: au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. Isador Joseph, W. M. Borradaile, G. Odin, E. Michael.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 31 août 1906.

Société Anonyme des Annales Politiques et Littéraires

Société anonyme française définitivement constituée le 17 juillet 1883, modifiée par assemblées générales des 5 avril 1890, 2 juillet 1894 et 8 mai 1897.

Objet: L'exploitation du journal hebdomadaire *les Annales politiques et littéraires*, l'achat ou la fondation et l'exploitation de tous autres journaux et publications, l'industrie d'imprimeur et la location, l'achat et la vente de tous immeubles consacrés en tout ou partie à l'objet social.

Siège social: 51, rue Saint-Georges, à Paris.

Capital social: à l'origine cent mille francs, divisé en mille actions de cent francs chacune, dont 800 attribuées à M. Brisson pour l'apport de la propriété du journal *les Annales politiques et littéraires* avec son installation et toute sa clientèle ; ledit capital a été porté à deux millions de francs, divisé en 4.000 actions de 500 francs l'une, par l'assemblée générale du 5 avril 1890, puis à 2.200.000 fr. en 4.400 actions de 500 francs.

Conseil d'administration: deux membres au moins et cinq au plus, propriétaires de dix actions chacun, nommés pour six ans.

Année sociale: close le 31 décembre.

Assemblée générale: avant fin juin, composée d'actionnaires propriétaires de deux actions depuis un mois au moins, une voix par deux actions, maximum dix voix; dépôt trois jours à l'avance.

Répartition des bénéfices: 5 % à la réserve légale; sur le surplus 20 % au Conseil d'administration et 80 % aux actionnaires.

Service financier: au siège social.

ADMINISTRATEURS.

MM. Anatole Duchemin, président; Adolphe Brisson, René Baschet.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 12 janvier 1899.

Années	cours Plus haut	cours Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	620	510	208.000	34
1902	620	545	213.000	34
1903	620	605	237.000	35
1904	680	598	263.000	35
1905	700	620	206.000	35

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
1er Etablissement, apports, titre du journal et clientèle.	1.450.000	»	Capital.	2.200.000	»
Immeuble.	581.000	»	Réserve statutaire	152.619	29
Matériel et mobilier.	173.401	71	Obligations.	1.200	»
Portefeuille.	161.840	55	Coupons à payer	17.730	»
Effets à recevoir	13.035	70	Créditeurs divers.	250.340	43
Espèces en dépôt, en banques.	118.925	19	Profits et Pertes.	210.097	07
— en caisse.	201.493	34			
Bibliothèque et Archives . . .	10.226	45			
Débiteurs divers	32.017	10			
Marchandises en magasin. . .	30.046	75			
	2.831.986	79		2.831.986	79

L'Appareil contrôleur

Société anonyme française, constituée le 9 mars 1894.

Objet: La fabrication, la mise en valeur et l'exploitation, dans toute la France et les colonies françaises, d'un appareil mécanique, imprimeur, distributeur, totalisateur et contrôleur de tickets, faisant l'objet de quatre brevets français apportés par M. Bossuet, ensemble l'acquisition, la mise en valeur et l'exploitation de tous les autres brevets se rapportant à l'objet de la Société. Cet objet pourra également comprendre la mise en valeur et l'exploitation à l'étranger, de tout ou partie des brevets ci-dessus, comme aussi la fabrication et la vente à l'étranger de tous appareils, objets desdits brevets.

Durée: trente ans du 9 mars 1894.

Siège social: 44, rue Chanzy, Paris.

Capital social : 1.500.000 francs, divisé en 3.000 actions de 500 francs chacune, dont 1.000 attribuées à M. Bossuet.

Année sociale: close le 31 décembre.

Assemblée générale: avant fin mars.

Répartition des bénéfices: 5 % à la réserve légale. Après ce prélèvement, il pourra être créé, par décision du Conseil d'administration, un fonds de prévoyance par un prélèvement qui pourra atteindre 50 % des bénéfices à distribuer. Cette décision sera soumise à l'Assemblée qui ne pourra la repousser que par une majorité représentant les trois quarts du capital social. Le surplus des bénéfices est attribué, savoir : 8 % au Conseil d'administration ; 44 % aux actions et 48 % aux parts bénéficiaires.

Service financier: au siège social.

ADMINISTRATEURS.

MM. Marcilhacy, Marcel Holtzer, E. Bossuet, O. Streubel, G. Soulage.

Aucun dividende n'a été distribué jusqu'ici.

PARTS BÉNÉFICIAIRES.

Il a été créé 25.000 parts bénéficiaires au porteur, qui représentent les 48 % de bénéfices mentionnés plus haut.

Ces parts sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 11 janvier 1897.

Années	COURS	
	Plus haut	Plus bas
1901	71	8
1902	34	11
1903	34	5
1904	30	10
1905	43	13 50

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
1er Etablissement.	1.298.172 87	Capital.	1.500.000 »
Matériel, Outillage	81.242 40	Obligations.	1.952.500 »
Appareils de courses	316.315 10	Créditeurs	595.866 13
Appareils de chemin de fer et divers	430.713 66		
Matériel d'exploitation et Approvisionnements.	37.989 05		
Loyers d'avance	3.850 »		
Mobilier d'Administration et Installation.	11.898 30		
Portefeuille et Obligations . .	1.513.500 »		
Caisse et banques.	14.895 92		
Cautionnements	17.199 60		
Débiteurs.	274.602 73		
Profits et Pertes	47.985 50		
	4.048.366 13		4.048.366 13

Maison Bernot frères, Ch. Bernot et Cie

Société française en commandite par actions, définitivement constituée le 15 juillet 1890.

Objet: L'achat et la vente des bois, charbons, cokes, anthracite, fabrication et vente de charbon de Paris, boulets Bernot et tous autres produits similaires, ainsi que l'expédition directe et la livraison à domicile dans Paris et autres villes, de ces divers combustibles.

Durée: 30 ans, du 15 juillet 1890.

Siège social: à Paris, 158, rue de Lafayette.

Capital social: 350.000 fr., divisé en 700 actions de 500 fr. entièrement libérées et au porteur, dont 427 ont été attribuées à M. Bernot en représentation de ses apports. Par décision de l'Assemblée générale extraordinaire du 28 juin 1906, les actions ont été divisées en cinquièmes d'une valeur nominale de 100 francs chacun.

Année sociale: close le 30 juin.

Assemblée générale: en août, une voix pour dix actions, maximum 15 voix.

Répartition des bénéfices: 5 % à la réserve, ensuite dividende de 100 francs par action. Sur le solde: 50 % à la réserve de prévoyance, 25 % au personnel et 25 % aux actionnaires.

Service financier: au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. Ch. Bernot, gérant; J. Bernot, L. Bardin, V. Bernot, E. Leriche, P. Pierret, membres du Conseil de surveillance.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS.

Emission, en 1896, de 2.000 obligations de 100 fr.

Intérêt annuel : 5 francs par an, payables au moyen de coupons semestriels à l'échéance des 15 mars et 15 septembre.

Amortissement: au pair en vingt ans, à compter de 1897, par voie de tirages au sort annuels.

Suivant décision d'assemblée générale du 27 août 1903, il a été créé 10.000 obligations nouvelles, identiques aux précédentes, mais amortissables en 16 ans, à compter de 1905. Elles se confondent, en livraison, avec les précédentes.

NOTA. — En 1894 la Société avait déjà contracté un emprunt par l'émission de 1.450 obligations 5 % de 100 francs l'une, remboursables à 120 fr. par tirages annuels en 15 ans et dont les intérêts sont paya-

bles au moyen de coupons semestriels à l'échéance des 15 mai et 15 novembre. Ces obligations ne sont pas négociées sur le marché en Banque.

Les actions et les obligations de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant depuis le 21 mai 1897.

	COURS DES ACTIONS		COURS DES OBLIGATIONS			
Années	Pl. haut	Pl. bas	Pl. haut	Pl. bas	Bénéfices nets	Dividendes
—	—	—	—	—	—	—
1901	1.700	1.530	112 50	100	414.000	100
1902	1.900	1.800	115	102	302.000	165 33
1903	2.100	seul cours	113 50	95	304.000	166 06
1904	3.200	2.700	105 50	100	350.000	165
1905	3.201	3.150	105	100	356.000	165
1906	»	»	»	»	497.000	165

BILAN AU 30 JUIN 1906

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Fonds de commerce, Usines, Chantiers, Dépôts	1	»	Actions (700)	350.000	»
Matériel	1	»	Obligations	1.115.000	»
Caisse et Banques	275.856	»	Réserve statutaire	35.000	»
Marchandises	1.626.243	»	— spéciale	175.000	»
Titres en dépôts	1.057.067	»	— de prévoyance	579.875	»
Effets à encaisser	871.946	»	— pour affaires diverses	73.785	»
Assurance sur la vie du gérant	111.670	»	Effets à payer et divers créditeurs	1.105.989	»
Loyers d'avance et cautionnements	72.683	»	Bénéfices de l'exercice 1905-06	197.276	»
Constructions et acquisitions anciennes	443.296	»			
Constructions et acquisitions en 1905-1906	48.162	»			
Acompte sur dividende	35.000	»			
	4.231.925	»		4.231.925	»

Société des Biscuits Olibet

Société anonyme française, constituée le 11 juin 1898, modifiée le 14 octobre 1899.

Objet: La fabrication et la vente des biscuits et de tous produits similaires ou alimentaires ; l'acquisition, puis l'exploitation du fonds

de commerce et de fabrication établi à Suresnes (Seine), quai de Suresnes, nº 22; l'acquisition, la création et l'exploitation de tous autres fonds de commerce, de fabrication et de vente de biscuits ainsi que tous autres produits similaires ou alimentaires et généralement toutes opérations pouvant se rattacher à l'objet de la Société ci-dessus défini.

Siège social: à Suresnes (Seine), quai de Suresnes, nº 22.

Durée: 75 ans du 11 juin 1898.

Capital social: 4 millions de francs, représenté par 40.000 actions de 100 francs

Conseil d'administration: quatre membres au moins et onze au plus, nommés pour six ans, possédant chacun cent vingt-cinq actions nominatives.

Année sociale: close le 30 juin.

Assemblée générale: avant fin octobre, une voix par cinquante actions, maximum 20 voix, dépôt des titres cinq jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices: 5 % à la réserve; une somme, acceptée par l'assemblée, destinée à un fonds d'amortissement; 5 % à titre de premier dividende aux actionnaires; la somme nécessaire pour payer les primes de remboursement qui pourraient être allouées aux obligations. Sur le surplus, 4 % au Conseil et 2 1/2 % aux actions. Le solde est réparti à raison de 50 % aux actions et de 50 % aux parts de fondateurs.

Il a été créé 20.000 parts de fondateurs attribuées à la Banque spéciale des Valeurs industrielles en rémunération de ses apports.

ADMINISTRATEURS.

MM. Louis Jarnieux, Charles Cédié, Walter, Olibet, Lucas, Laugiès et Martineau.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS.

Création, en 1898, de 10.000 obligations de 100 francs 4 fr. 25 %.

Intérêt annuel: 4 fr. 25 payable au moyen de coupons semestriels de 2 fr. 125 l'un (sauf impôt) aux échéances des 15 juin et 15 décembre.

Amortissement: à 150 francs par tirages annuels de 1899 à 1973 inclus.

Service financier: au Crédit Lyonnais et dans ses agences.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 28 juin 1898 et les obligations depuis le 27 janvier 1899.

Années	COURS DES ACTIONS Pl. haut	Pl. bas	COURS DES OBL. Pl. haut	Pl. bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	82	59	86	75	309.000	5
1902	85	58	97 50	73	385.000	6
1903	106	83	98 50	89	435.000	8
1904	104	90	96 50	87 50	558.000	8
1905	94	70	100	80	273.000	4

BILAN AU 30 JUIN 1906

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Marchandises en magasin . . .	421.335 92	Capital.	4.000.000 »
Caisse et banquiers.	280.950 73	Obligations.	969.700 »
Effets en portefeuille	5.147 35	Ouverture de crédit.	400.000 »
Débiteurs divers	265.113 54	Créditeurs divers	256.537 26
Impôts sur actions	1.071 30	Réserve industrielle.	80.000 »
Immeubles et matériel	1.290.443 05	Réserve légale	144.128 96
Fonds de commerce.	3.920.000 »	Amortissements.	805.013 28
Immeuble Guillot-Crozet. . .	217.845 18	Profits et Pertes	303.691 52
Constructions nouvelles. . . .	174.932 97		
Avances	3.500 »		
Frais de constitution	272.308 83		
Frais de premier établissement (fusion).	6.421 55		
Avance sur dividende.	100.000 »		
	6.959.071 02		6.959.071 02

Société des Bois et Cie des Chantiers du Nord réunis

L. Savare et Cie

Société française en commandite par actions, constituée le 24 mai 1858, modifié le 29 juin 1882, 1er avril et 2 décembre 1897.

Objet: Le commerce des bois.

Siège social: quai Caffarelli, à Caen (Calvados).

Durée: expirant le 31 décembre 1927.

Capital social: 600.000 francs, porté à 800.000 francs par délibération d'assemblée générale du 2 décembre 1897 et à 1.280.000 fr. par délibération de l'assemblée générale du 27 novembre 1901. Ce capital est divisé en 800 actions de 1.000 francs et 4.800 actions de 100 francs.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS.

1° Emission, les 18 et 19 juin 1897, au taux de 476 fr. 50 de 600 obligations de 500 fr. 4 %.

Amortissement: en 40 ans par tirages en assemblée générale annuelle pour remboursement le 1er mai suivant. La Société se réserve la faculté de rembourser par anticipation au pair tout ou partie du présent emprunt.

2° Emission, en 1900, au taux de 477 fr. 50, de 800 obligations en tout semblables aux précédentes, sauf que le remboursement est étendu sur une période de 50 ans, à dater du 1er mai 1902.

Intérêt annuel: 20 fr., payable par moitié, au moyen de coupons de 10 fr. l'un, aux échéances des 1er mai et 1er novembre.

Service financier: au siège social.

Les obligations de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 10 décembre 1900.

Années	COURS	
	Plus haut	Plus bas
1901	488	472
1902	488	474
1903	485	474
1904	488	476
1905	485	474

BILAN AU 31 MARS 1906

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Marchandises et Magasins. . .	2.135.365 90	Capital-Actions.	1.280.000 »
Caisse	4.014 60	Obligations.	660.500 »
Effets à recevoir	107.469 85	Réserve	46.301 34
Immeubles	673.675 88	Effets à payer	340.540 79
Frais de 1er Etablissement.		Créanciers divers.	1.529.876 64
Caen et Trouville.	29.498.15	Bénéfice.	145.975 80
Scierie et Matériel	129.197 08		
Débiteurs divers.	559.973 11		
Mauvaises créances.	mémoire		
Intérêt statutaire 5 0/0 1 an sur 1.280.000 francs. . . .	64.000 »		
	4.003.194 57		4.003.194 57

Société Sucrière de Bracuhy

(SOCIEDADE ASSUCAREIRA DE BRACUHY)

Société anonyme Brésilienne, constituée le nom de: Companhia Commercio de Aguardiente, transformée, avec adoption de la dénomination actuelle, suivant délibérations d'assemblées générales des 19 septembre et 28 novembre 1904.

Objet: L'exploitation d'une sucrerie, située à Bracuhy, Etat de Rio-de-Janeiro (Brésil).

Siège social: à Rio-de-Janeiro, 28, rua dos Benedictinos; siège administratif, à Paris: 27, rue de la Pépinière.

Capital social: à l'origine 500.000 milreis, divisé en 10.000 actions de 50 milreis, chacune; porté à 1 million de milreis le 28 novembre 1904 par doublement du capital des actions: il est donc actuellement représenté par 10.000 actions de 100 milreis chacune.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Création, en conformité de l'autorisation de l'assemblée générale du 19 septembre 1904, d'un emprunt au capital nominal de 1.200.000 francs, destiné à rembourser l'emprunt de 500.000 milreis contracté par la Companhia Commercio de Aguardiente et, pour le surplus, à améliorer l'usine et à lui constituer un fonds de roulement. Cet emprunt est représenté par 4.800 obligations de 250 fr. chacune.

Intérêt annuel: 5 % ou 12 fr. 50, payables par moitié et par semestre, les 1er janvier et 1er juillet de chaque année, nets de tous impôts.

Amortissement: en quinze ans, à partir de 1907, par tirages au sort, conformément au tableau imprimé au dos du titre. La société s'est réservé la faculté de remboursement anticipé à toute époque.

D'après indication fournie par la Société une inscription hypothécaire de premier rang aurait été prise, au profit et en garantie de l'emprunt, sur la sucrerie de Bracuhy et ses dépendances.

Service financier: 27, rue de la Pépinière, Paris.

NOTA. — Les obligations numérotées de 3.001 à 4.800 sont seules négociables à Paris.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 22 juillet 1905.

1905 plus haut, 485 plus bas, 474

Société des Brasseries et Tavernes Zimmer

Société anonyme française, définitivement constituée le 12 octobre 1899.

Objet : L'acquisition par voie d'apport et l'exploitation sous toutes ses formes des fonds de commerce de brasserie-café-restaurant connus sous le nom de Brasseries et Tavernes Zimmer, situés à Paris, rue Blondel, 26, 28, 30, boulevard Montmartre 18, et place du Châtelet.

La création, l'acquisition et l'exploitation de toutes tavernes et brasseries, cafés-restaurants et établissements similaires; la vente en gros ou en détail de la bière débitée dans ces établissements et de tous autres liquides généralement quelconques, la préparation et le commerce de tous articles d'alimentation; et par extension toutes opérations soit directement, soit indirectement, par voie de participation, dans toutes Sociétés créées ou à créer ou autrement, se rattachant à l'industrie et au commerce de l'alimentation en général.

Siège social : 26, 28, 30, rue Blondel, à Paris.

Durée : 50 ans, du 12 octobre 1899.

Capital social : 2.200.000 francs divisé en 22.000 actions de 100 fr. chacune sur lesquelles 4.500 ont servi, en sus d'une somme de 1.550.000 francs espèces, à rémunérer les apports.

Conseil d'administration : trois à sept membres nommés pour six ans ; propriétaires de 250 actions chacun.

Année sociale : close le 30 septembre.

Assemblée générale : avant fin décembre ; une voix par 25 actions, maximum cent voix. Dépôt six jours francs avant l'Assemblée.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; 5 % du montant libéré des actions. Sur l'excédent, 10 % au Conseil d'administration et 90 % aux actions.

Service financier : à la Société Générale.

ADMINISTRATEURS.

MM. Dupuy-Dutemps, Salvador-Cahen, Baillif, David Falk, Henry Chailly, Achille Neton, Philippe Benedictus.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 7 décembre 1899.

Années	COURS Plus haut	COURS Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	110	77	207.000	7 25
1902	80	40	125.000	3 50
1903	85	48	182.000	6 50
1904	75	59	176.000	6 50
1905	83	62	185.000	6 75

BILAN AU 30 SEPTEMBRE 1905

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Fonds de commerce	2.000.000	»	Capital	2.000.000	»
Marchandises Générales (stock)	77.476	50	Réserve légale	48.440	41
Effets à recevoir	15.575	20	Réserve extraordinaire	2.232	55
Loyers d'avance	28.116	66	Créditeurs	29.184	40
Débiteurs	11.469	50	Loyers dûs au 30 septembre 1905	12.025	50
Espèces en banque	224.068	55	Balance	184.542	85
Coupons de dividende	59.136	50			
Caisse	6.069	65			
Timbre	1.419	50			
Fonds de caisse	8.500	»			
Consignation à l'éclairage	1.555	»			
Frais de premier établissement	1.	»			
Réfections de nos établissements	13.132	45			
Obligations	29.905	20			
	2.476.425	71		2.476.425	71

British South African Explosives Company

Société anglaise, à responsabilité limitée, enregistrée le 3 septembre 1902.

Objet : La fabrication et la vente de la dynamite et autres explosifs au Transvaal, dans le surplus de l'Afrique du Sud et partout ailleurs.

Siège social : à Londres. Secrétaire : M. F. C. Bourne, 612, Salisbury House E. C.

Capital : 1.100.000 livres divisé en pareil nombre d'actions d'une livre, toutes émises.

Conseil d'administration : composé de membres porteurs de mille actions chacun. Le Conseil a droit à une rémunération annuelle de

2.550 livres au minimum, si un prélèvement de 10 % sur les bénéfices, après dividende de 5 %, ne lui donne pas un droit plus fort.

Année sociale : close le 31 octobre.

Assemblée générale : La date de la réunion est fixée par la précédente Assemblée, à défaut, par le Conseil. Une voix pour 300 actions, numéros 1 à 615.044 ; une voix pour 100 actions, numéros 615.045 à 1.100.000.

Les titres existent en coupures de 1, 5 et 25 actions.

Service des coupons à Paris : au Comptoir National d'Escompte.

ADMINISTRATEURS

Lord Ribblesdale, MM. G. Aufschlæger, Sir Richard Awdry, D. Fox, Heidemann, Th. Johnston, E. Kraftmeier, T. Menz, E. Mueller, S. Singer, C. Tennant, T. G. Tulloch, T. F. Walker, R. W. Austruther, A. Falcouz, L. C. G. Sartoris.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 15 juillet 1904 et à terme, depuis le 18 même mois.

Années	Cours — Plus haut	Cours — Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1904	32	20 50	£ 52.499	4 1/2 %
1905	26 25	20 75	84.397	5 1/2 %

BILAN AU 31 OCTOBRE 1905

ACTIF	Livres	PASSIF	Livres
Fabrique de Modderfontein . .	462.000	Capital émis	1.100.000
Propriété de Leeuwfontein. . .	1.672	Fonds de prévoyance	11.500
Agence de recrutement de Pietersburg	90	Acompte sur le reliquat de la liquidation de l'ancienne Compagnie	92.722
Mobilier à Londres et Johannesburg	1.025	Créanciers	68.930
Polices et licences en cours. .	1.753	Profits et pertes	100.477
Valeurs diverses	381.001		
Explosifs, matières et approvisionnements au Transvaal.	277.227		
Matières premières et approvisionnements achetés pour être expédiés au Transvaal .	97.148		
Débiteurs	73 925		
Espèces en caisse, chez les banquiers et montant en dépôt à la National Discount Company, Limited	77.788		
	1.373.629		1.373.629

Société française de Caoutchouc artificiel

Société anonyme française, définitivement constituée le 17 avril 1905.

Objet : La fabrication et l'exploitation, directe ou indirecte, des produits dont licence du brevet français n° 277.658 a été concédée, à la présente Société, par MM. H. Muller et C^ie^, d'Offenbach-sur-Mein et Mennecke.

Siège social : à Levallois-Perret, 6, boulevard de Villiers.

Durée : 30 ans, du 17 avril 1905.

Capital : 200.000 francs, en 2.000 actions de 100 francs chacune, porté par décision de l'Assemblée générale extraordinaire du 28 avril 1906 à 500.000 francs, représenté par 5.000 actions de 100 francs chacune. Il a été créé, en outre, 1.000 parts bénéficiaires sans désignation de valeur, qui ont été attribuées à M. G. M. Delgado en rémunération de ses apports.

Conseil d'administration : de trois à sept membres, nommés pour six ans et propriétaires de 10 actions.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin; une voix par cinq actions. Dépôt des titres cinq jours à l'avance.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale; 5 % d'intérêt aux actions; 10 % au Conseil; 10 % à la Direction technique. Le surplus sera réparti : 50 % aux actions; 50 % aux parts.

ADMINISTRATEURS

MM. Guillermo Marti Delgado, E. Chailley et F. Mennecke.

RÉPARTITIONS

Il n'a pas été distribué de dividende jusqu'ici.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 1^er^ mai 1905.

1905 plus haut, 178 plus bas, 100

Société Industrielle du Celluloïd

Société anonyme française, définitivement constituée le 28 juillet 1906.

Objet : La fabrication et le commerce des matières premières à base de cellulose et autres employées pour la tabletterie, le peigne, le jouet, l'électricité, la brosserie et toutes autres industries ; la création, l'acquisition, l'exploitation de tous établissements destinés à traiter, transformer ou dénaturer les mêmes matières, etc. En général toutes opérations se rattachant à l'objet social.

Siège social : à Paris, 326, rue St-Martin (impasse de la Planchette).

Durée : 99 ans, du 28 juillet 1906.

Capital social : 3 millions de francs, divisé en 30.000 actions de 100 francs chacune, sur lesquelles 12.800 entièrement libérées, ont été attribuées à la « Société Industrielle de Cellulose » et a la « Société Neumann et Marx » en représentation de leurs apports. Ces sociétés ont égalemnt reçu 10.000 parts bénéficiaires, donnant droit à 38 % des bénéfices après certains prélèvements.

Conseil d'administration : cinq à neuf membres, propriétaires de 200 actions chacun.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin ; une voix par 50 actions. Dépôt des titres seize jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 5 % d'intérêt aux actions. Après ces prélèvements et sauf affectation pour fonds d'amortissements et réserves spéciales, sur le surplus : 12 % au Conseil, 50 % aux actionnaires et 38 % aux apporteurs ou à leurs ayant droit.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. L. Desvaux, A. Lubelsky, S. Maas, A. Marx, G. Menand, L. Sarassin, J. Ullmann, E. Van Rood.

Les actions de cette société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 26 septembre 1906.

Compagnie propriétaire du Cercle International de Vichy

Société anonyme française, définitivement constituée le 25 mars 1899.

Objet : L'achat de l'établissement, appelé Cercle international de Vichy, sis à Vichy, rue Sornin, n° 2, son exploitation et toute autre acquisition ou exploitation pouvant être nécessaire à son développement ou pouvant intéresser la prospérité de cet établissement.

Siège social : à Paris, 19, rue Drouot.

Durée : 50 ans, du 25 mars 1899.

Capital social : 3.250.000 francs, divisé en 6.500 actions de 500 fr. chacune, entièrement libérées.

Conseil d'administration : trois membres nommés pour 6 ans, et propriétaires de 50 actions chacun.

Assemblée générale : avant fin mai, une voix par 25 actions, maximum 25 voix.

Année sociale : close le 28 février.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; la somme nécessaire pour servir un intérêt de 5 % aux actions non amorties; sur le surplus 15 % au Conseil d'administration et 85 % aux actionnaires.

Service financier : Chopy et Cie, Paris, et Comptoir National d'Escompte, à Lyon.

ADMINISTRATEURS

MM. L. Crétey, F. Ventre, A. Brancher.

Les actions de cette Société, sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 10 mai 1899.

Années	cours		Bénéfices nets	Dividendes
	Plus haut	Plus bas		
1901	475	258	247.000	25
1902	390	266	355.000	25
1903	419	320	376.000	25
1904	370	235	356.000	25
1905	360	200	159.000	»
1906	»	»	237.000	15

BILAN AU 28 FÉVRIER 1906

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Apports	3.250 000 »	Capital.	3.250.000 »
Espèces en caisse.	13.840 90	Créance Jurietti.	258.333 35
Banquiers	280.179 40	Créditeurs divers et dû sur coupons	5.167 50
Actions et Obligations diverses	8.000 »	Réserves	376.234 65
Pesquiès, solde débiteur . . .	132.250 50	Profits et Pertes	394.536 30
Frais de constitution.	600.000 »		
Boutier (solde débiteur) mémoire	1 »		
	4.284.271 80		4.284.271 80

Compagnie nouvelle des Châlets de commodité pour la France et l'Étranger

Société anonyme française, définitivement constituée le 11 mars 1890, modifiée par Assemblées générales des 15 novembre et 19 décembre même année, et du 10 novembre 1896.

Objet: L'édification de chalets de nécessité et de toilette; l'exploitation de tous chalets de nécessité et de toilette à Paris, en province et à l'étranger ; l'exploitation de la publicité, des concessions de vidange et de balayage, et de toutes opérations mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet principal de l'industrie de la Société.

Siège social : 3, place de Valois, Paris.

Durée : 50 années, du 11 mars 1890.

Capital social : à l'origine 2.500.000 francs, porté par Assemblée générale du 15 novembre 1890, à 6 millions de francs en 12.000 actions de 500 francs, dont 2.000, complètement libérées, ont été attribuées à la Société civile pour ses apports. Enfin réduit à 1.200.000 fr. par l'Assemblée générale du 10 novembre 1896, par abaissement de 500 francs à 100 francs de la valeur de chaque action.

Conseil d'administration : trois membres au moins et cinq au plus, propriétaires de cinquante actions et nommés pour 3 ans.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : avant fin décembre ; une voix par cinq actions, maximum dix voix. Dépôt des titres, cinq jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % pour la réserve légale ; 5 % du montant libéré des actions. Sur le surplus : 80 % aux actionnaires et 20 % au Conseil d'administration et au directeur.

ADMINISTRATEURS

MM. Léon Porte, Mouilbau, Dufresne, E. Beauvallet.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Création en novembre 1893, de 1.200 obligations de 300 fr. 5 %, offertes à 260 fr.

Intérêt annuel : 15 fr. par an, payables par moitié les 15 avril et 15 octobre.

Amortissement: en 25 ans, à partir de 1895.

Service financier : au siège social.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 16 janvier 1891, les obligations, depuis le 26 novembre 1893 :

	COURS DES ACTIONS		COURS DES OBL.			
Années	Plus haut	Plus bas	Plus haut	Plus bas	Bénéfices nets	Dividende
1901	90	69	280	240	72.000	5
1902	87 50	55	288	272 50	68.000	5
1903	72	61	285	278	67.000	5
1904	80	55	287	255	82.000	5
1905	82	70	286	265	71.000	5

BILAN AU 30 JUIN 1905

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Compte de premier établissement	1.686.642 21	Capital	1.200.000 »
Mobilier et installations	2.433 65	Obligations	743.600 »
halets en magasin	Mémoire.	Réserve légale	24.577 95
Agence nationale d'affichage	9.743 72	Obligations à rembourser	1.592 »
Caisse	36.234 05	Coupons à payer	52.094 40
Effets à recevoir	12.317 40	Cautionnements et dépôts	9.250 »
Obligations 5 0/0 nouvelles à la souche	142.520 »	Provision pour créances douteuses	50.000 »
Banques	46.698 26	Compte d'ordre	11.023 29
Cautionnements	53.288 70	Créanciers divers	28.988 42
Dépôts divers	567 70	Portefeuille de publicité	294.281 70
Loyers d'avance	3.250 »	Traités de locations	109.454 45
Primes de remboursement	92.965 »	Profits et Pertes	123.033 21
Impôts à la charge des actionnaires	3.811 69		
Frais d'émission des obligations nouvelles 5 0/0	14.125 »		
Comptes d'ordre	23.974 25		
Clients	321.797 44		
Locataires	109.454 45		
Débiteurs divers	88.071 99		
	2.647.895 51		2.647.895 51

Société des Châlets de nécessité

Société anonyme française constituée le 16 janvier 1882, modifiée par Assemblées des 20 février 1886, 10 janvier 1891 et 25 octobre 1894.

Objet: La mise en valeur et l'exploitation de la concession de cent chalets de nécessité établis ou à établir dans Paris, de la publicité ou de toutes autres industries à établir dans lesdits chalets; de toutes autres concessions de chalets à obtenir dans Paris, en France ou à l'étranger ; l'annexion par voie d'apports ou d'achats de toutes autres concessions de chalets.

Durée: expirant le 31 décembre 1920.

Siège social: 10, rue de Rivoli, Paris.

Capital social: à l'origine 1.500.000 fr., divisé en 3.000 actions de 500 fr., dont 1.200 attribuées en représentation des apports de la Société civile des chalets de nécessité; porté le 10 janvier 1891 à 3 millions de francs, divisé en 6.000 actions de 500 fr. libérées; enfin ramené par décision de l'assemblée générale du 17 mai 1895 à 1.619.000 francs au moyen du remboursement de 200 francs effectué le 1er janvier 1895 sur chacune des actions restant à amortir, ledit capital représenté par 5.397 actions de 300 francs.

Conseil d'administration: trois à sept membres, nommés pour six ans.

Année sociale: close le 31 décembre.

Assemblée générale: avant fin juin; une voix pour trois actions, maximum dix voix; dépôt cinq jours à l'avance.

Répartition des bénéfices: 5 % au fonds de réserve, tant qu'il n'égale pas la moitié du capital, 25 fr. d'intérêt à chaque action. Sur le surplus : 5 0/0 au Conseil d'administration ; puis la somme nécessaire pour amortir les actions pendant la durée de la Société. Tout le surplus aux actions de capital et de jouissance, par égales portions entre lesdites actions.

Service financier: au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. Grellet, Thomas, Viguier, Martel, G. Peindre.

Les actions de capital et de jouissance sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, ces dernières depuis le 2 novembre 1896.

Années	COURS DES ACTIONS DE CAPITAL Plus haut	Plus bas	COURS DES ACTIONS DE JOUISSANCE Plus haut	Plus bas	Bénéfices nets	DIVIDENDES Ac. de cap.	A. dejouis.
1901	1.175	800	820	525	403.000	58	43
1902	1.000	750	725	300	416.000	60	45
1903	900	770	560	400	445.000	64	49
1904	1.144	830	805	490	445.000	64	49
1905	1.220	1.050	850	700	435.000	62 50	37 50

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Constructions générales. . . .	1.618.723 03	Capital actions	1.188.000 »
— nouvelles. . . .	162.281 97	— amorti	431.100 »
Marchandises en magasin. . .	24.826 49	Amortissement	33.600 »
— Vaporisateurs. .	14.000 »	Réserve légale (compte d'ordre)	161.910 »
Espèces en caisse.	17.276 05	Réserve à nouveau	75.406 13
Titres de Rente déposés à la Banque de France.	85.474 40	Mobilier des chalets et appareils	28.368 50
Banque de France.	1.765 »	Dividendes arriérés	5.525 31
Claude Lafontaine, Martinet et Cie.	8.373 10	Créanciers divers	42.100 13
Comptoir National d'Escompte	41.071 10	Profits et pertes	434.985 82
Offroy, Guiard et Cie.	80.162 85		
Abonnement au timbre	26.279 12		
Dividende 1905 (acomptes payés)	195.765 06		
Débiteurs divers	124.992 72		
	2.400.995 89		2.400.995 89

Compagnie Foncière du Château d'Eau de Paris

Société anonyme française définitivement constituée le 28 juillet 1873, modifiée par délibération d'assemblée du 10 juin 1896.

Objet: L'exploitation, la mise en valeur et la vente ou réalisation, de quelque manière que ce soit, même par voie d'échange, de l'immeuble sis à Paris, place de la République, appelé autrefois « Les Magasins-Réunis » et ensuite « Galeries du Chateau-d'Eau ».

Toutes opérations industrielles ou commerciales se rattachant à l'exploitation dudit immeuble.

Siège social: 63, rue de Malte, Paris.

Durée: primitivement de 30 ans à partir du 28 juillet 1873, pro-

rogée jusqu'au 31 décembre 1971 par délibération de l'Assemblée générale extraordinaire tenue le 10 juin 1896.

Capital social: trois millions de francs représenté par douze mille actions de 250 fr. chacune, entièrement libérées.

Conseil d'administration: trois membres au moins et cinq membres au plus, propriétaires de 20 actions chacun, nommés pour six années.

Année sociale: close le 31 décembre.

Assemblée générale: avant fin mai; une voix par cinq actions, sans limite maximum; dépôt des actions cinq jours à l'avance.

Répartition des bénéfices: 5 % à la réserve, 5 % du montant libéré des actions. Sur le surplus: 10 % aux administrateurs, et 90 % aux actions.

Service financier: au Crédit Lyonnais.

ADMINISTRATEURS

MM. Alfred Joubert, Jules Ligney, Polunus, Alex. Weil.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 12 janvier 1899.

Années	Cours — Plus haut	Cours — Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	220	150	200.000	12 50
1902	181	102 50	182.000	12 50
1903	180	130	179.000	12 50
1904	170	140	176.000	12 50
1905	182	155	177.000	12 50

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Immeubles et dépenses d'établissement	6.932.623 75	Capital	3.000.000 »
Primes de remboursement	106.450 »	Réserve légale	135.482 59
Mobilier matériel	1 »	Crédit Foncier	3.109.736 38
Obligations 1898, rachetées	366.772 79	Amortissement	56.112 56
Caisse, Disponible, Loyers échus	265.830 73	Loyers d'avance	190.250 95
Contentieux et divers	9.009 83	Coupons échus et non réclamés	17.690 97
Acompte aux actions, exercice 1905	75.000 »	Provision pour réfection et entretien des façades	98.291 77
Titres en garantie	80.000 »	Créditeurs divers	7.998 55
Débiteurs divers	84.048 45	Profits et Pertes	177.300 12
	11.604.236 55		11.604.236 55

Société générale des Chaussures Françaises

Société anonyme française définitivement constituée le 24 février 1898.

Objet: L'achat, la vente et l'exploitation de tous établissements commerciaux ou industriels relatifs au commerce ou à la fabrication des chaussures et de tous produits nécessaires à cette fabrication, la constitution de toutes sociétés en nom collectif ou en commandite, anonymes ou en commandite par actions ayant pour objet l'achat, la vente et la fabrication de tous les produits sus-indiqués ; la souscription, l'achat et la vente de toutes parts d'associations, actions ou obligations des mêmes sociétés. La Société pourra consentir auxdites sociétés, des ouvertures de crédits ou prêts sous une forme quelconque, et cautionner ou avaliser tous engagements contractés par ces mêmes sociétés.

Siège social: 47, rue Bolivar, Paris.

Durée: trente ans du 24 février 1898.

Capital social: à l'origine trois millions de francs, porté à 3.500.000 fr., divisé en 35.000 actions de 100 francs par suite des décisions des Assemblées générales extraordinaires des 18 avril et 30 mai 1901.

Enfin, par délibération d'assemblée extraordinaire, en date du 15 octobre 1906, le capital a été porté à 4.500.000 francs, chiffre actuel, par la création de 1.000 actions nouvelles de 100 francs.

Il a été créé, en outre, cinq cents parts bénéficiaires, au profit de la Banque spéciale des Valeurs industrielles, fondatrice de la Société.

Conseil d'administration: trois membres au moins et sept au plus, possédant chacun deux actions, nommés pour six ans.

Année sociale: close le 28 février.

Assemblée générale : avant fin août une voix par cinquante actions; maximum trente voix. Dépôts des titres cinq jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices: 5 % à la réserve, 5 % du montant libéré des actions. Sur le surplus 5 % au Conseil d'administration; prélèvement pour l'amortissement des prix d'acquisition des fonds de commerce et du matériel. L'excédent des bénéfices sera ensuite attribué aux actions à concurrence de cinq pour cent du capital versé ou libéré.

Le solde est réparti à raison de moitié aux actionnaires et moitié aux parts bénéficiaires.

Service financier: Crédit Lyonnais.

ADMINISTRATEURS.

MM. Achille Lyon, Simon Bauer, Charles Cédié, Léon Dourdet, Joseph Bernheim, Albert Schuhl, Léon Moïse.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 3 mars 1898.

Années	COURS Plus haut	COURS Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	95	75	323.000	7
1902	140	87	442.000	9 50
1903	150	122 50	466.000	10
1904	150	131	442.000	10
1905	150	130	467.000	10
1906	»	»	474.000	10

BILAN AU 28 FÉVRIER 1906

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Fonds de commerce	1.309.099 80	Capital	3.500.000 »
Matériel et agencement	413.055 10	Réserve statutaire	147.393 05
Loyers d'avance et cautionnements	81.573 »	Comptes créditeurs	384.719 60
Titres en portefeuille	1.759.000 »	Profits et Pertes	473.605 85
Marchandises	501.351 55		
Espèces en caisse	1.216 80		
Comptes débiteurs	317.922 25		
Dividende : Acompte distribué	122.500 »		
	4.505.718 50		4.505.718 50

Société anonyme des Chaussures « Incroyable »

Société anonyme française définitivement constituée le 14 août 1896; modifiée par assemblées générales des 4 janvier et 28 juin 1897.

Objet: L'achat et l'exploitation du fonds de commerce de M. Charpentier, négociant en chaussures, 38, boulevard de Port-Royal, ensemble la clientèle, l'achalandage, le mobilier et les marchandises existant tant à Paris, 38, boulevard de Port-Royal que dans les diverses succursales, ainsi que la propriété de la marque « Incroyable ».

La Société peut adjoindre à cet établissement la vente ou la fabrication de toutes chaussures, l'installation de nouvelles succursales, en un mot tout ce qui se rattache au genre de commerce exercé par M. Charpentier. Elle peut s'intéresser en quelque façon que ce soit, tant à titre d'associé ou de commanditaire, à toute entreprise de fabrication ou de vente de chaussures.

Siège social: 38, boulevard de Port-Royal, à Paris.

Durée: 30 ans, du 14 août 1896.

Capital social: 1.500.000 francs, divisé en 15.000 actions de cent francs. Il a été créé, en outre, 500 parts bénéficiaires.

Conseil d'administration : trois à cinq membres, nommés pour six ans, propriétaires chacun de 250 actions.

Année sociale: close le 31 juillet.

Assemblée générale: avant fin décembre, une voix par 50 actions, sans limite maximum; dépôt dix jours à l'avance.

Répartition des bénéfices: 5 % à la réserve; 5 % du montant libéré des actions. Sur le surplus: 5 % au Conseil d'administration; une somme destinée à l'amortissement du prix d'acquisition du fonds de commerce et du matériel, 5 % du montant libéré des actions, le solde devant être réparti aux actions pour deux cinquièmes et aux parts bénéficiaires pour trois cinquièmes.

ADMINISTRATEURS

MM. Ed. Charpentier, J. Cédié, Ch. Carpentier, Bellet.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS.

Création par délibération du Conseil d'administration du 5 novembre 1898, de cinq mille obligations de cent francs.

Intérêt annuel: 5 fr., payable au moyen de deux coupons semestriels de 2 fr. 50 l'un, aux échéances des 1er mars et 1er septembre.

Amortissement: au pair avant le 14 août 1926, au moyen de tirages annuels à opérer à l'issue de chaque assemblée ordinaire de chaque année.

La Société a stipulé la faculté de se libérer par anticipation.

Service financier: Crédit Lyonnais.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 18 juin 1897 et les obligations, depuis le 29 mars 1899.

	COURS DES ACT.		COURS DES OBLIG.		Bénéfices	
Années	Plus haut	Plus bas	Plus haut	Plus bas	nets	Dividendes
—	—	—	—	—	—	—
1901	152	130	91	78	414.000	12 50
1902	153	126	92	85	371.000	12 50
1903	175	135	97 50	83	463.000	12 50
1904	182	95	100	90	470.000	12 50
1905	211	180	102	90	488.000	12 50

BILAN AU 31 JUILLET 1905

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Espèces en Caisse et en Banques	1.047.012	55	Capital	1.500.000	»
Marchandises	1.339.797	80	Obligations	500.000	»
Fonds de commerce	900.000	»	Réserve légale	150.000	»
Amortissements	630.000	»	— d'amortissement	630.000	»
Mobilier, installation	428.215	44	Créditeurs divers	1.314.017	35
Loyers d'avance	129.048	»	Intérêts aux obligataires	7.120	85
Pas de porte	18.000	»	Bénéfice net	487.705	26
Débiteurs divers	3.683	40			
Dépôts divers et publicité primes	16.186	45			
Dividende payé	78.899	52			
	4.590.843	46		4.590.843	46

Société anonyme
pour l'exploitation de l'Usine Cliff, à Saint-Quentin

Société anonyme française constituée le 14 juillet 1879.

Objet: La fabrication des tulles, nouveautés en soie et en coton, le blanchiment et apprêt des tissus de coton ; le grattage des tissus piqués, et généralement la fabrication et le commerce de tous les articles qui constituent ce genre d'industrie.

Siège social: 8, rue de la Chaussée-Romaine, à Saint-Quentin (Aisne).

Durée: expirant le 31 décembre 1919.

Capital social: 1.600.000 francs, divisé en 3.200 actions de 500 fr. libérées et au porteur, dont 2.000 d'apports.

Conseil d'administration: trois membres au moins, nommés pour 6 ans.

Année sociale: close le 31 décembre.

Assemblée générale: en mars, à Saint-Quentin. Une voix par action, sans limite maximum. Dépôt 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices: 10 % à la réserve; 5 % aux actions ou 25 francs par action. Sur le surplus 16 % aux administrateurs et 84 % aux actionnaires, sauf prélèvement au profit de la réserve spéciale.

Service financier : à Paris, chez MM. Journel et C^ie^, 6, rue Rougemont, et au siège social, à Saint-Quentin.

ADMINISTRATEURS

MM. Ledoux jeune, Charles Feuillette, G. Sébastien, A. Danjou.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant.

Années	Cours		Dividendes
	Plus haut	Plus bas	
1901	1.225	850	60
1902	1.000	799	60
1904	870	800	60
1903	870	795	60
1905	955	865	60

Cette Société ne publiant pas ses comptes, il nous est impossible de donner le montant de ses bénéfices ainsi que son bilan au 31 décembre 1905.

The Colombian India Rubber Exploration C^y^ L^td^

Société anglaise à responsabilité limitée, enregistrée en avril 1897.

Objet : L'adoption et l'exécution d'un contrat passé en avril 1897 entre le Colombian Syndicate of London et la Compagnie, pour rendre celle-ci acquéreur d'une concession accordée par le gouvernement colombien ainsi que de biens situés en Colombie. Exercer le commerce du caoutchouc, du bois, d'horticulture, de fermiers et de planteurs. Acquérir en Colombie ou ailleurs des plantations, droits d'eau, mines, moulins, terrains, ainsi que le matériel pour le traitement des minéraux, du caoutchouc, du bois, etc., etc.,

Siège social : à Londres, 9, New-Broad Street E. C.

Capital social : 300.000 livres divisé en 200.000 actions ordinaires d'une livre et en 100.000 actions de préférence d'une livre. Ces deux catégories de titres sont entièrement libérées.

Conseil d'administration : composé de trois à huit membres possédant 500 actions chacun.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : tenue à l'époque fixée par le Conseil.

Les actions au porteur existent en coupures de 1,5 et 25 actions.

ADMINISTRATEURS

MM. Léopold Silz, J. Lletget, Noblet d'Anglure, Th. Creswell, R. Romeu.

RÉPARTITIONS

Il n'a pas été distribué de dividende jusqu'ici.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés* au comptant depuis le 23 mars 1904.

1904	Plus haut	65	Plus bas	30
1905	—	80	—	30

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Prix d'achat de la concession.	240.000	Capital.	300.000
Crédit en Banque.	8.735	Créditeurs divers.	458
Actions en réserve	50.000		
Frais généraux	1.723		
	300.458		300.458

Sucrerie Centrale " Coloso " de Porto-Rico

Société anonyme française définitivement constituée le 16 juin 1904.

Objet : L'achat et l'exploitation de l'usine pour la production et la raffinerie du sucre de canne, connue sous le nom de Centrale Coloso, établie à Aguada, île de Porto-Rico; l'achat, la location, l'exploitation et la vente de tous autres terrains et usines à Porto-Rico, ainsi que de tous brevets et licences relatifs à la raffinerie du sucre; toutes autres opérations ou entreprises se rattachant directement ou indirectement à l'objet social.

Siège social : à Paris, 27, place de la Madeleine.

Durée : 50 ans, à partir du 16 juin 1904.

Capital social: 2.750.000 francs, divisé en 27.500 actions de 100 fr. chacune sur lesquelles 4.000, entièrement libérées, en sus de 2.100.000 francs en espèces et de 5.500 parts de fondateur ont servi à rémunérer les apports.

Conseil d'administration: de trois à sept membres, propriétaires chacun de 100 actions et nommés pour six ans.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : avant fin décembre ; une voix par vingt-cinq actions sans limite maximum. Dépôt des titres 15 jours à l'avance.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve; 6 % aux actions; une somme qui ne pourra chaque année dépasser 10 % des bénéfices nets, pour constituer un fonds de réserve extraordinaire. Sur le surplus : 7 % au conseil; 3 % à la disposition du Conseil pour gratifications ou secours au personnel; 75 % à toutes les actions sans distinction; 15 % aux parts de fondateur.

ADMINISTRATEURS

MM. de Lapisse, Bergaud, Levêque, Maurel, Lachèvre.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Création, par décision de l'Assemblée extraordinaire du 23 décembre 1905 de 4.500 obligations 5 % de 500 francs.

Intérêt annuel: 25 francs payables par coupons semestriels de 12 fr. 50 les 2 janvier et 1er juillet.

Amortissement: au pair, en 45 ans, par tirages au sort annuels en décembre suivant tableau figurant au dos des titres, pour le remboursement avoir lieu le 2 janvier suivant.

La Société s'est réservé le droit de remboursement anticipé, à toute époque, soit par mesure générale, soit partiellement, en augmentant le nombre des titres appelés au remboursement par la voie du sort.

Service financier: Crédit mobilier français, 3 et 5, rue St-Georges.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 25 octobre 1904 et les obligations depuis le 5 mars 1906.

	COURS		Bénéfices	
Années.	Plus haut	Plus bas	nets	Dividendes
—	—	—	—	—
1904	149	125	»	»
1905	145	100	327.000	6

BILAN AU 30 JUIN 1905

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Immobilisations	3.812.857 65	Capital.	2\750.000 »
Espèces en caisse.	19.247 30	Créditeurs divers.	650.801 50
Mobilier	4.389 55	Profits et Pertes	326.936 24
Petit matériel	9.821 25		
Approvisionnements	16.415 »		
Frais de culture applicables à l'exercice 1905-1906.	95.403 95		
Débiteurs divers	569.603 04		
	3.727.737 74		3.727.737 74

Société cotonnière Russo-Française

Société anonyme française définitivement constituée le 8 juillet 1898.

Objet: L'exploitation, sous toutes ses formes, de l'industrie du coton ou autres produits textiles, en Russie; la création, la construction, l'installation, l'acquisition, la location et l'exploitation, dans ce but, d'usines et établissements de filature, de tissage et de teinture du coton, ou autres textiles, en Russie ; la culture du coton, la vente et le commerce des produits fabriqués ; l'obtention, l'acquisition, l'exploitation et la cession de tous brevets d'invention et licence relatifs à l'industrie sociale; et généralement toutes opérations commerciales, industrielles et financières, se rattachant au genre d'exploitation de la Société.

Siège social: 60, rue de la Victoire, à Paris.

Durée: 50 ans du 8 juillet 1898.

Capital social : 10.000.000 de fr., divisé en 20.000 actions de 500 fr. chacune. Une somme de 40.000 fr. et 8.000 parts de fondateurs ont été attribuées, en représentation d'apports, à la Société d'études et entreprises; 4.000 autres parts ont été attribuées aux souscripteurs d'actions.

Conseil d'administration: sept membres au moins et douze au plus, propriétaires de 50 actions, nommés pour six ans.

Année sociale: close le 31 décembre.

Assemblée générale: avant fin juin, une voix par 20 actions, maximum 200 voix. Dépôt dix jours au moins avant la réunion.

Répartition des bénéfices: 5 % à la réserve, 5 % du montant libéré des actions. Sur l'excédent 10 % aux administrateurs. Sur le surplus 70 % aux actions et 30 % aux parts de fondateurs.

Service financier : Comptoir d'Escompte.

ADMINISTRATEURS

MM. Dolfus-Galline, A. Badin, G. Badin, F. Caillet, A. Dollfus, R. Douine, A. Engel, J. Marchal, A. Mortier, G. Douine.

RÉPARTITIONS

Il n'a pas été distribué de dividende jusqu'ici.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 10 mai 1899.

Années	COURS	
	Plus haut	Plus bas
1901	420	345
1902	360	260
1903	400	275
1904	400	330
1905	510	330

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	fr.	c.
Immobilisations.	10.852.296	75
Inventaire de Pawlowsky : Matières premières, en cours de fabrication, fabriquées et approvisionnements divers.	2.648.957	40
Effets à recevoir	559.794	18
Débiteurs divers	3.483.692	94
Avances sur assurances et sur impôts	59.099	31
Caisse et banquiers en Russie.	487.209	18
— — en France.	60.604	02
Impôts sur titres au porteur .	42.777	90
Prime de remboursement d'obligations.	168.750	»
Intérêts reportés (Art. 43 des statuts).	2.907.638	88
	21.270.820	56

PASSIF	fr.	c.
Actions.	10.000.000	»
Obligations.	3.375.000	»
Créditeurs divers.	2.433.130	02
Effets à payer.	1.578.883	90
Provision pour intérêts reportés (Art. 43 des statuts).	2.907.638	88
Profits et Pertes	976.167	76
	21.270.820	56

Société générale pour la Fabrication de la Dynamite

(DYNAMITE FRANÇAISE)

Société anonyme française constituée le 17 juin 1875, modifiée par Assemblées générales des 7 mars 1876, 25 octobre 1880, 14 et 30 octobre 1884, et 29 janvier 1887.

Objet: L'exploitation des brevets A. Nobel et Roux; l'exploitation de la fabrique de Paulilles ; la création et l'exploitation en France, d'autres fabriques de dynamite ; la création et l'exploitation, en France, d'usines destinées à la fabrication des amorces, mèches et matières premières entrant dans la fabrication de la dynamite, et des usines destinées à l'utilisation des produits secondaires provenant des fabriques, ainsi que toutes les opérations qui s'y rattachent ; la création et l'exploitation, tant en France qu'à l'étranger, de fabriques semblables, et l'achat des fabriques similaires déjà existantes. La Société peut, tant en France qu'à l'étranger, créer et exploiter des usines destinées à la production de tous autres explosifs ou tous produits chimiques.

Siège: 12, place Vendôme, Paris.

Durée: 99 ans.

Capital social: à l'origine 3 millions de francs, porté à 4 millions, divisé en 8.000 actions de 500 fr. libérées et au porteur; 1.300 actions ont été attribuées pour apports en nature.

Ce capital est complètement amorti et il n'y a plus que des actions de jouissance portant la date du 15 mars 1887.

Conseil d'administration: cinq à quinze membres, nommés pour six ans.

Année sociale: close le 30 juin.

Assemblée générale: avant fin octobre; une voix pour dix actions, maximum cinquante voix; dépôt six jours à l'avance.

Répartition des bénéfices: 5 % à la réserve jusqu'à ce qu'elle ait atteint 400.000 fr.; sur le surplus, 6 % au Conseil d'administration; 4 % au maximum au personnel; les 90 % restants sont employés conformément aux décisions de l'Assemblée générale des actionnaires.

Service financier : actions, au Comptoir d'Escompte et dans ses agences.

ADMINISTRATEURS

MM. A. Le Play, E. Mercet, Sainte-Claire-Deville, P. Le Play, Chaubet, Rambaud, Mialane, P. Leroy-Beaulieu, Many, Clémenceau, Couriot, Weil.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Emprunt autorisé par l'assemblée générale des actionnaires tenue le 15 juillet 1896 pour rembourser les 2.562 obligations 5 0/0 de la Société, en circulation à cette époque.

Création de 2.595 obligations de 500 fr. 4 % émises à 482 fr. 50.

Intérêt annuel: 20 francs payables par coupons semestriels les 1er février et 1er août.

Amortissement: au pair en vingt années par voie de tirages au sort, avec faculté d'anticipation de remboursement après dix ans seulement.

Service financier : obligations, Société Marseillaise de Crédit Industriel et commercial et de Dépôts, 4, rue Auber, à Paris.

Les actions de cette Société sont inscrites à, la *Cote Desfossés*, au comptant, et les obligations depuis le 19 juillet 1897.

	ACTIONS		OBLIGATIONS			
Années	Plus haut	Plus bas	Plus haut	Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	400	375	400	375	197.000	25
1902	430	400	460	425	210.000	25
1903	470	150	495	475	252.000	25
1904	515	440	485	482	275.000	25
1905	465	425	516	450	287.000	25

BILAN AU 30 JUIN 1905

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Immobilisations amorties. . .	6.123.579	79	Amortissement et réserves. . .	7.315.479	79
Espèces en caisse.	18.485	45	Obligations.	896.000	»
Effets à recevoir	207.583	70	Caisse de secours, créanciers, coupons échus non présentés	479.192	16
Banquiers	608.829	30	Profits et pertes	558.727	19
Débiteurs.	421.185	64			
Matières premières	887.795	03			
Produits fabriqués et marchandises en consignation. . . .	501.392	23			
Titres en portefeuille	278.098	»			
Cautionnements.	118.450	»			
Loyers d'avance.	4.000	»			
Acompte dividende	80.000	»			
	9.249.399	14		9.249.399	14

Société d'Éditions Littéraires et Artistiques

Société anonyme française définitivement constituée en octobre 1898.

Objet: La création, l'acquisition et l'exploitation de toutes maisons de librairie et d'édition, notamment de celle apportée par M. P. Ollendorff ; l'édition, la publication et l'exploitation d'œuvres, revues, journaux ; la reproduction par tous procédés de tous dessins, tableaux, etc., l'impression de tous livres, le brochage, la reliure, la fabrication et la vente de la papeterie ; toutes opérations de publicité, etc.

Siège social: à Paris, 50, rue de la Chaussée-d'Antin.

Durée : 30 ans, d'octobre 1898.

Capital social: à l'origine 1.000.000 de fr. porté à 2.000.000 de fr., divisé en 20.000 actions de 100 fr., par assemblées des 25 juin et 15 novembre 1902. Sur les 10.000 actions représentant le fonds social originaire, 500 entièrement libérées ont été remises à l'apporteur; les 9.500 actions de surplus et les 10.000 actions, montant de l'augmentation, ont été émises contre espèces.

Conseil d'administration: quatre à sept membres, propriétaires de 250 actions chacun, nommés pour six ans.

Année sociale: close le 31 août.

Assemblée générale: avant fin janvier, une voix pour cinquante actions, maximum cinquante voix. Dépôt des titres cinq jours à l'avance.

Répartition des bénéfices: 5 % à la réserve, 5 % du montant libéré des actions ; 12 1/2 % au Conseil, 12 1/2 % s'il y a lieu aux directeurs et personnel ; le reste, si le Conseil en décide ainsi, sera affecté au remboursement du capital, à la création d'un fonds de prévoyance, puis à toute répartition proposée par le Conseil et ratifiée par l'assemblée.

Service financier: au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. Bernard Chan, A. Pellerin, J. Mendel, G. Ohnet, L. Louis, A. Humblot.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 21 novembre 1902.

Années	COURS Plus haut	COURS Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1902	125	seul cours	178.000	12
1903	115	90	270.000	10
1904	120	110	233.000	9
1905	176 50	100	341.000	11

BILAN AU 31 AOUT 1905

ACTIF	fr.	c.
Marchandises en magasin (comprenant les ouvrages de fonds, les guides Bædeker, les clichés de texte et d'illustrations, les empreintes, les dessins originaux, les travaux en cours, etc.)	1.344.824	05
Marchandises en magasin. Victor Hugo	489.520	95
Espèces en caisse	9.812	40
Effets à recevoir	941.658	50
Clients	311.728	95
Comptoir d'Escompte	24.956	55
Crédit Lyonnais	24.079	10
Crédit Lyonnais, Bruxelles	1.823	25
Société Marseillaise	94.946	25
Claude Lafontaine, Martinet et Cie	17.011	90
Collection Balzac	187.393	40
Portefeuille Balzac	1.407	05
Succursale de Berlin	176.666	73
P. Ollendorff	21.456	70
Comptes divers	13.808	90
Publicité	12.312	»
Représentants	2.652	50
Collection Victor Hugo, compte dépôts et avances	71.310	55
Auteurs	41.367	68
Contentieux	11.428	47
Loyers d'avance	18.750	»
Dépôts d'éclairage, téléphone	409	80
Cautionnement Bædeker	10.000	»
Fonds de commerce	400.000	»
Frais de constitution	40.640	60
— d'installation, Antin	190.020	48
— — Vaugirard	54.936	76
	4.509.828	56

PASSIF	fr.	c.
Capital-actions	2.000.000	»
Capital-obligations	365.000	»
Prévision de retours	75.000	»
Effets à payer	378.127	04
Fonds de réserve légale	46.852	66
Mme Ollendorff	2.280	60
Créditeurs divers	765.984	23
Agence de Bruxelles	2.211	»
Fournisseurs	401.756	44
Coupons d'obligations	13.548	»
Fonds de prévoyance	16.034	79
Amortissement :		
Frais de constitution	22.418	31
— d'installation, Antin	65.631	»
— — Vaugirard	13.682	88
Profits et Pertes	341.301	61
	4.509.828	56

Elektron Russe

Société anonyme russe, constituée en février 1899.

Objet: Etablir et exploiter, dans le Gouvernement d'Ekaterinoslaw et dans d'autres provinces de l'Empire, des usines pour la fabrication, par des procédés électrolytiques, de la soude caustique, du chlorure de chaux, des chlorates et d'autres produits chimiques.

Siège social: à Lyon, 41, rue de l'Hôtel-de-Ville.

Capital social: 1.875.000 roubles (5.000.000 de francs) divisé en 10.000 actions de 187 r. 50 (500 francs) chacune.

Conseil d'administration: cinq membres et trois candidats, propriétaires de 40 actions et nommés pour un an.

Année sociale: close le 30 juin.

Assemblée générale: avant fin octobre. Une voix pour dix actions, maximum le nombre que donne le dixième du capital social, comme propriétaire ou comme mandataire.

Répartition des bénéfices: 5 % à la réserve jusqu'à concurrence du tiers du capital social, une somme ne dépassant pas 5 % de la valeur primitive des constructions en pierre et 10 % des autres biens mobiliers et immobiliers pour l'amortissement de leur valeur, 5 % du montant libéré des actions. Sur le solde 10 % au Conseil d'administration et le reste suivant décision de l'Assemblée générale.

Service financier: Banque privée Lyon-Marseille, à Lyon.

ADMINISTRATEURS

MM. F. Vial, L. Pradel, J.-J. Dellingshausen, A. Grube, E. d'Ekesparre.

RÉPARTITIONS

Il n'a pas été distribué de dividende jusqu'ici.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 9 juin 1899.

Années	COURS		Bénéfices nets
	Plus haut	Plus bas	
1901	460	215	».
1902	440	230	Rb. 76.000
1903	310	230	6.000
1904	300	200	30.000
1905.	275	200	55.000

BILAN AU 30 JUIN 1905

ACTIF	roubles	PASSIF	roubles
Usines de Slaviansk.	1.716.319 63	Capital	1.875.000 »
Stocks et approvisionnements.	87.952 94	Réserves	5.281 79
Outillage	10.198 68	Fonds d'amortissement	26.220 56
Mobilier des bureaux	4.950 06	Fonds d'assurance contre le feu.	10 260 33
Caisse et banques.	24.566 70	Acceptations	34.439 03
Cautionnement en fonds d'Etat	82.294 66	Créditeurs divers	389.033 53
Débiteurs divers.	146.862 14	Profits et Pertes :	
Brevets Griesheim-Elektron . .	307.500 »	Solde reporté.	2.395 35
Effets en portefeuille	9.875 38	Bénéfice de l'exercice 1904-1905	54.856 12
Compte d'ordre.	6.967 12		
	2.397.487 31		2.397.487 31

The Elysée Palace Hôtel Company

Société anglaise à responsabilité limitée, enregistrée à Londres le 15 janvier 1897.

Objet: L'exploitation d'un hôtel dit: Elysée Palace Hôtel, situé à Paris, avenue des Champs-Elysées.

Siège social: à Londres, 13 et 14, Abchurch lane E. C.; M. Stephen Gorringe, secrétaire.

Capital social: à l'origine 253.000 livres, en pareil nombre d'actions d'une livre, entièrement libérées et toutes émises, dont 250.000 actions ordinaires et 3.000 actions différées. En 1904, les 3.000 actions différées ont été rachetées et annulées et remplacées par 36.000 actions ordinaires d'une livre toutes émises. Le montant autorisé du capital est donc actuellement de 286.000 livres en pareil nombre d'actions d'une livre.

Conseil d'administration : trois à cinq membres, propriétaires de mille actions chacun; rémunération de 2.000 livres par an à l'ensemble du Conseil; deux membres par an sont soumis à la réélection.

Année sociale: close le 30 septembre.

Assemblée générale: en décembre.

Service des coupons: à Londres, payables en décembre de chaque année.

ADMINISTRATEURS

MM. Francis Evans, de Ségur-Lamoignon, Ch. Hodges.

Les actions ordinaires de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 18 janvier 1904.

Années	COURS Plus haut	COURS Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	»	»	£ 12.415	6 %
1902	»	»	17.529	7
1903	»	»	18.152	6 1/2
1904	29	10	14.131	5
1905	27	20	17.216	5

BILAN AU 30 SEPTEMBRE 1905

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Dépenses au compte capital. .	603.120	Capital.	286.000
Mobilier à Londres	50	Obligations 4 1/2 0/0	246.817
Marchandises.	9.978	— 5 0/0.	120.000
Débiteurs divers	6.812	Créditeurs divers	12.107
Frais d'émission obligations. .	23.000	Fonds d'amortissement obligations.	3.538
Annulation d'actions	33.000	Réserve générale	3.000
Espèces en banques et en caisse	18.132	Intérêts dus	4.276
		Profits et pertes	18.354
	69..092		694.092

Etablissements P. Breton et Cie

Société anonyme française, constituée le 7 août 1900.

Objet : la continuation de la maison P. Breton et Cie, et d'une façon générale le commerce des charbons de terre et autres combustibles ; l'acquisition, la création et l'exploitation de tous autres établissements commerciaux du même genre par voie de création d'établissements nouveaux ou de sociétés nouvelles, d'apport, de fusion ou de commandite ou de toute autre façon, et généralement toutes opérations pouvant se rattacher à l'objet de la Société ci-dessus défini, notamment la représentation de mines de charbons ou autres combustibles, le dépôt et la vente à commission de toutes marchandises se rattachant à celles faisant l'objet du commerce de la Société, etc.

Siège social: 60, quai de la Rapée, à Paris.

Durée : 50 ans, du 7 août 1900.

Capital social : 2 millions de francs, divisé en 20.000 actions de 100 fr. sur lesquelles 6.900 ont été remises à MM. Breton et Cie et Noblet, en rémunération de leurs apports.

Conseil d'administration : 5 membres au moins et 7 au plus, propriétaires de 250 actions et nommés pour six ans.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : dans le courant du 3e ou du 4e trimestre. Une voix par 50 actions, maximum 100 voix. Dépôt cinq jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; 5 % du montant libéré des actions. Sur l'excédent: 25 % au Conseil, 75 % à la disposition de l'Assemblée.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. P.-I.-A. Breton ; E.-F. Cadé ; A.-P.-E. Noblet ; G. Breton ; H.-J. Donat ; P.-E. Rosset ; J.-L. Madieu.

Les titres de cette Société sont inscrits à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 23 mai 1906.

Années	Bénéfices nets	Dividendes
1902	202.000	6
1903	202.000	6
1904	217.000	6
1905	270.000	6

BILAN AU 30 JUIN 1905

ACTIF	c.	PASSIF	fr. c.
Fonds de Commerce.	420.000 »	Capital.	2.000.000 »
Caisse	34.674 40	Créditeurs divers.	450.654 08
Portefeuille.	287.998 27	Loyers à payer.	19.324 »
Marchandises Générales. . . .	776.868 90	Comptes d'ordre (Rouen et Jeumont).	320.380 02
Débiteurs divers	622.826 46	Amortissement au 30 juin 1905	236.729 35
Banques	550.269 88	Cautionnements.	9.057 85
Consignations diverses. . . .	47.979 20	Réserve légale	53.136 14
Comptes d'ordre (Rouen et Jeumont).	320.380 02	Réserve extraordinaire . . .	424.336 15
Matériel	572.290 91	Profits et Pertes	270.007 90
Immeubles	76.029 15		
Dépôts de pavés en bois (Javel et Grenelle).	74.307 30		
Frais de 1er Etablissement . .	1 »		
	3.783.625 49		3.783.625 49

Société des Établissements Egrot

Société anonyme française, constituée le 18 décembre 1905.

Objet : La construction, l'achat et la vente des appareils de distillation et de rectification, des alambics pour la fabrication de l'eau-de-vie et des liqueurs, pour l'élaboration des produits pharmaceutiques et des parfums ; la construction des cuisines à vapeur et du matériel approprié à la fabrication des conserves ; la construction des appareils pour la pasteurisation et la stérilisation de tous liquides, ainsi que pour la reproduction des levures et autres ferments ; la construction des chaudières à vapeur ; l'installation complète des distilleries industrielles et agricoles, amidonneries, sucreries, confiseries et fabriques de produits chimiques et, d'une manière générale, tous appareils de chaudronnerie en cuivre et en fer, combinés ou non, avec des appareils mécaniques.

La prise, l'achat, l'exploitation et la vente de tous brevets, la délivrance et l'achat de concessions pour l'exploitation partielle ou totale de tous brevets se rattachant à son objet, soit en France, soit à l'étranger.

Siège social : 23, rue Mathis, à Paris.

Capital social : 1.200.000 fr. divisé en 12.000 actions de 100 fr. chacune.

Conseil d'administration: 3 membres au moins et 7 au plus, propriétaires de 50 actions et nommés pour six ans.

Année sociale : close le 31 mai.

Assemblée générale : avant fin janvier, une voix par 50 actions, maximum 50 voix.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; 5 % du montant libéré des actions; une somme à déterminer pour la réserve extraordinaire. Sur le solde: 10 % au Conseil; 90 % aux actionnaires.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. A. Egrot ; G. Brunet ; G. Grangé ; A. Maguin ; M. Tétard.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 20 juillet 1906.

Établissements Farcy et Oppenheim

Société anonyme française, définitivement constituée le 10 juillet 1897.

Objet : L'exploitation, dans la ville de Paris, à Clermont (Oise) et à St-Sébastien (Espagne), de tous les établissements fondés par MM. Farcy, Oppenheim et Kahn et de tous autres établissements similaires et analogues qui pourront être créés par la société anonyme, laquelle pourra également s'intéresser, directement ou indirectement, dans toutes opérations commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet ci-dessus, soit par voie de créations de sociétés nouvelles, fusion, apports ou autrement.

Siège social : 13, rue des Petits-Hôtels, à Paris.

Durée : 50 ans, du 10 juillet 1897.

Capital social: 3.500.000 fr. divisé en 7.000 actions de 500 fr. chacune, sur lesquelles 1.640, entièrement libérées, ont été attribuées à MM. Farcy, Oppenheim et Kahn, en représentation de leurs apports en immeubles.

Conseil d'administration: 3 membres au moins et 7 au plus, propriétaires de 100 actions et nommés pour 6 ans.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : avant fin novembre ; une voix par 20 actions Dépôt des titres 10 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; 5 % du montant libéré des actions. Sur le solde 25 % aux membres du conseil d'administration faisant partie du comité de Direction, nommés administrateurs-délégués; 2 % à chacun des autres administrateurs n'ayant aucune fonction spéciale et le surplus aux actionnaires.

Service financier : Crédit Lyonnais.

ADMINISTRATEURS

MM. Farcy, Oppenheim, Foin, Rozzy, Kahn, Schif, Worms, Breyne.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 2 avril 1906.

nnées	Bénéfices nets	Dividendes
—	—	—
1902	176.000	15
1903	392.000	25
1904	390.000	25
1905	430.000	40
1906	468.000	40

BILAN AU 30 JUIN 1906

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Immeubles	954 548 27	Capital	3.500.000 »
Matériel et installations	6.000 »	Créanciers divers	147.783 50
Frais de constitution	Mémoire	Réserve légale	70.420 47
Fonds de commerce	350.000 »	Réserve pour change et divers	21.610.65
Brevets	Mémoire	Profits et Pertes :	
Marchandises à l'inventaire	915.724 61	Reliquat reporté de l'exercice précédent	114.902 12
Approvisionnements	38.495 76	Bénéfice net de l'exercice	468.088 01
Caisses, portefeuilles, banquiers	1.360.769 36		
Débiteurs divers	581.628 35		
Avances et cautionnements	28.138 35		
Acompte aux actionnaires	87.500 »		
	4.322.804 75		4.322.804 75

Société des Établissements Galicher

Société anonyme française, définitivement constituée le 30 septembre 1905.

Objet : La reliure, la dorure et la brochure industrielles de tous les ouvrages d'éditions quelconques, tant éditions de luxe qu'éditions commerciales ; tout ce qui concerne l'impression, la fabrication d'albums, cartes postales et cartonnages ; cartonnages classiques et livres de prix, comme conséquence, la vente de tous les objets ci-dessus énoncés ; l'impression en tous genres de la carte postale, édition, vente et représentation en tous genres ; l'acquisition et la prise à bail, avec ou sans promesse de vente, de tous immeubles, construits ou non, et de tous biens mobiliers nécessaires à l'industrie et au commerce de la société ; et la participation directe ou indirecte de la société dans toutes opérations

commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'un des objets précités, par voie de création de société nouvelle, d'apport, de fusion ou autrement.

Siège social: à Paris, rue Miollis, 5.

Durée : 30 ans, du 30 septembre 1905.

Capital social : un million de francs, divisé en 10.000 actions de 100 fr. sur lesquelles il a été attribué à M. Galicher 4.000 actions libérées en sus de 350.000 fr. en espèces, en rémunération de ses apports.

Conseil d'administration : 3 membres au moins et 7 au plus, propriétaires de 50 actions et nommés pour 6 ans.

Année sociale : close le 30 septembre.

Assemblée générale: avant fin décembre; une voix par 10 actions, sans limite maximum ; dépôt huit jours à l'avance.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; 5 % du montant libéré des actions ; 20 % du surplus, au maximum, pour prélèvements prévisionnels, à fixer par l'assemblée sur la proposition du Conseil ; 10 % du restant au Conseil et 90 % aux actionnaires.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. Galicher, de Villiers, E. Forest.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 23 novembre 1905.

1905 plus haut 167 plus bas 150

Établissements Hutchinson

(COMPAGNIE NATIONALE DU CAOUTCHOUC SOUPLE)

Société anonyme française, définitivement constituée le 25 avril 1898, modifiée les 29 juin 1889, 6 août 1900, 24 novembre 1902 et 12 juillet 1905.

Objet: L'exploitation des usines Hutchinson à Langlée près Montargis (Loiret), et à Mannheim (Grand Duché de Bade); l'exploitation des maisons de vente des produits manufacturés établies à Paris, à Mannheim, à Londres, par l'ancienne maison Hutchinson et Cie, et généralement la fabrication et le commerce du caoutchouc manu-

facturé et de tous articles s'y rattachant; la participation ou la prise d'intérêts dans toutes autres Sociétés ayant pour objet des fabrications et commerces similaires ou s'y rattachant. La Société pourra faire tous accords et toutes ententes avec lesdites Sociétés et ouvrir à cet effet tous comptes sociaux. Toutes opérations ne se rattachant pas directement ou indirectement à l'objet de la Société, ainsi spécifié, sont formellement interdites.

Siège social: 60, rue Saint-Lazare, Paris.

Durée: 30 ans, du 25 avril 1898.

Capital social: à l'origine, 5 millions de francs, divisé en 10.000 actions de 500 francs, sur lesquelles 8.000 furent remises aux apporteurs et les 2.000 autres divisées en actions privilégiées et actions ordinaires; réduit par décision de l'Assemblée extraordinaire du 6 août 1900 à 3.175.500 francs, divisé en 10.585 actions de 300 francs; porté ensuite par décision de l'Assemblée du 24 novembre 1902 à 4.000.200 francs et divisé en 13.334 actions de 300 francs chacune, dont 1.463 actions privilégiées et 11.781 actions ordinaires et enfin par décision de l'Assemblée du 12 juillet 1905 à 5.000.100 francs, son chiffre actuel, divisé en 16.667 actions de 300 francs, dont 1.463 actions privilégiées et 15.204 actions ordinaires.

Conseil d'administration: cinq membres au moins et onze au plus, propriétaires de 50 actions et nommés pour six ans.

Année sociale: close le 28 février.

Assemblée générale: avant fin juin; une voix par 20 actions, maximum 50 voix, dépôt 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices: 5 % à la réserve, 10 % du montant nominal des actions privilégiées, avec report d'une année sur l'autre du reliquat qui serait resté dû sur un exercice précédent, 6 % du montant nominal des actions ordinaires. Sur le surplus, 15 % au Conseil d'administration et 85 % aux actions ordinaires.

Service financier: au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. A. Adam, G. Périer-Thys, F. de Wissocq, de Sénevas, G. Lelièvre, R. Balbiani, L. de Caladon.

Les actions ordinaires de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 17 février 1906.

Années	Bénéfices nets	Dividendes
—	—	—
1904	577.000	30
1905	690.000	30
1906	996.000	30

BILAN AU 28 FÉVRIER 1906

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Usines, Terrains, Constructions et Matériel.	4.442.767	23	Capital.	5.000.100	»
Fonds de Commerce, Brevets, Frais de 1er établissement, etc.)	6	»	Obligations.	1.968.000	»
Procédés de fabrication (Amortis).	150.000	»	Fournisseurs divers.	974.983	10
Caisses.	64.350	73	Créditeurs divers.	584.721	19
Banquiers	545.422	77	Provision pour loyers courus.	3.416	66
Effets à recevoir	187.805	41	Provision pour intérêts courus sur Obligations.	16.400	02
Débiteurs.	1.985.806	85	Provision pour intérêts dûs à la ville de Mannheim. . . .	637	50
Stocks (Paris, Langlée, Mannheim et Londres)	3.926.699	60	Provision pour fluctuations du cours des matières premières.	511.145	74
			Réserve légale.	142.460	16
			Fonds de prévoyance.	250.000	»
			Amortissement des Usines . .	600.000	»
			Profits et Pertes	1.250.994	22
	11.302.858	59		11.302.858	59

Établissements Emile Muller et Cie

Société anonyme française, définitivement constituée le 9 juin 1905.

Objet: L'exploitation des usines de produits céramiques connues sous le nom de: Usines Emile Muller et Cie (Grande Tuilerie d'Ivry), fondées en 1854, sises à Ivry-Port (Seine), 6, rue Nationale, et toutes opérations se rattachant à cette industrie. La société pourra s'intéresser dans toute industrie similaire, par toutes voies qu'elle jugera convenables : souscription d'actions, apport ou fusion avec toute Société créée ou à créer ou de toute autre manière.

Siège social: à Ivry-Port (Seine), 6, rue Nationale.

Durée: finissant le 9 juin 1955.

Capital social: 750.000 fr., divisé en 3.000 actions de 250 francs chacune.

Année sociale: close le 31 décembre.

Assemblée générale: avant fin juin.

Service financier : MM. Bruneel et Cie, 63 *bis*, rue de la Victoire, Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. Louis-Emile Muller, Bernays, Reynaud.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Création, par délibération du Conseil d'administration du 1er juillet 1905, de 2.000 obligations de 500 fr. 5 %, remboursables au pair en 50 années, productives chacune, d'un intérêt de 25 fr. par an, payable par semestre, les 1er janvier et 1er juillet de chaque année. Une hypothèque garantit les droits des obligataires.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant depuis le 12 octobre 1905.

1905 plus haut, 486 plus bas, 475

Société des Établissements Porcher

Société anonyme française définitivement constituée le 5 août 1898, modifiée par décision d'assemblées générales des 13 novembre 1898, 28 septembre 1903 et 5 septembre 1906.

Objet: L'exploitation de l'établissement industriel et commercial pour la fabrication et la vente des appareils sanitaires pour le bâtiment, ayant son siège à Paris, rue d'Hauteville, 52, dont M. Porcher a fait apport à la Société, ainsi que tous autres établissements similaires et de toutes maisons de dépôt tant en France qu'à l'étranger; La fabrication et la vente de tous autres appareils et objets utilisés pour l'industrie du bâtiment.

Siège social: 116, rue d'Angoulême, à Paris.

Durée: soixante-quinze ans, du 5 août 1898.

Capital social: à l'origine 850.000 fr. représenté par 8.500 actions de 100 fr. chacune. Sur ce nombre 2.000 actions libérées, plus 500.000 fr. en espèces, non compris 1.200 parts de fondateur, ont été attribuées à M. Porcher en rémunération de ses apports. Ces parts de fondateur ont été rachetées par décision de l'Assemblée extraordinaire du 5 septembre 1906. Le capital a été porté d'abord à 1.450.000 fr. par assemblée du 13 novembre 1898, puis à 1.710.000 francs par décision d'assemblée générale du 28 septembre 1903, par création de 2.600 actions nouvelles attribuées, pour ses apports, à la Société céramique

des Ardennes et enfin, à 2 millions de francs, par décision d'assemblée extraordinaire du 5 septembre 1906 par l'émission de 2.900 actions nouvelles de 100 francs, émises à 130 francs. Le capital actuel est donc de 2 millions divisé en 20.000 actions de 100 francs chacune.

Conseil d'administration: trois à sept membres, propriétaires de 150 actions chacun et nommés pour 6 ans.

Année sociale: close le 30 juin.

Assemblée générale: avant fin octobre; une voix par dix actions, maximum 40 voix, dépôt seize jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices: 5 % à la réserve légale, 5 % du montant libéré des actions. Sur l'excédent 20 % au directeur et à la réserve. Ensuite 10 % au Conseil d'administration. Sur le surplus, somme suffisante pour compléter à 10 % le dividende des actions. S'il existe un excédent au delà il sera attribué pour 60 % aux actionnaires et pour 40 % aux parts de fondateur.

ADMINISTRATEURS

MM. Léon Orosdi, Julien Kinsbourg, André Porcher, Albert J. Le Héron.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Création, par délibération du Conseil d'administration prise le 5 août 1898, de cinq mille obligations de 100 fr. chacune.

Intérêt annuel: 4 fr. 25, payable au moyen de deux coupons semestriels aux échéances des 30 juin et 31 décembre.

Amortissement: à 150 fr. par titre en 75 ans (durée de la Société) au moyen de tirages annuels à opérer à l'issue de chaque assemblée ordinaire.

Service financier: au siège social.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 4 mars 1900 et les obligations depuis le 29 mars 1899.

	COURS DES ACTIONS		COURS DES OBL.			
Années	Pl. haut	Pl. bas	Pl. haut	Pl. bas	Bénéfices nets	Dividendes
—	—	—	—	—	—	—
1901	125	102	86	75	236.000	10
1902	125	60	85	74	126.000	5
1903	97	77	80	65	243.000	6
1904	105	80	88	70	373.000	6 50
1905	136	95	100	75	310.000	7
1906	»	»	»	»	350.000	8

BILAN AU 30 JUIN 1906

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Espèces en caisse et banques .	266.627	60	Capital social actions.	1.710.000	»
Débiteurs divers	299.950	51	Obligations.	484.990	»
Marchandises.	855.905	35	Réserve légale	46.324	32
Loyers d'avance et dépôts. . .	32.477	24	Coupons d'obligations échus .	9.912	»
Impôt et droit de transmission	6.119	78	Dividendes d'actions	4.222	70
Service des intérêts et prime d'amortissement des obligations.	21.808	25	Obligations à rembourser. . .	1.200	»
			Comptes créditeurs	389.426	54
			Factures à payer	53.772	38
Propriétés, immeubles, constructions.	437.518	22	Report de l'exercice précédent.	26.257	24
Fonds de commerce.	330.000	»	Bénéfices de l'exercice. . . .	350.193	25
Matériel, machine, outils, mobilier.	412.916	13			
Installation hydraulique et électrique et voie ferrée. . .	150.000	»			
Installations nouvelles	68.349	30			
Brevets et procédés de fabrication	192.379	85			
Expositions diverses.	2.156	20			
Installation place de la Madeleine.	Mémoire				
Obligations amorties	Mémoire				
Frais de premier établissement.	Mémoire				
	3.076.208	43		3.076.208	43

Société des Anciens Établissements Gavioli et Cie

Société anonyme française, définitivement constituée le 25 août 1905.

Objet: L'exploitation d'une manufacture d'instruments de musique à cylindres et cartons perforés et autres, ainsi que tous commerces accessoires s'y rattachant ; et toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières se rattachant à l'objet social.

Siège social: 175 bis, rue de Bercy, Paris.

Durée: 30 ans, du 25 août 1905.

Capital social : 1.100.000 francs, représenté par 11.000 actions de 100 francs chacune sur lesquelles 2.000 entièrement libérées, en sus d'une somme de 650.000 fr. espèces et des 6.400 parts bénéficiaires, ont été remises aux apporteurs. Par décision du Conseil d'administration, en date du 27 mars 1906, le capital a été porté à 1.400.000 fr., par la création de 3.000 actions nouvelles de 100 francs. Il est donc actuellement représenté par 14.000 actions de 100 francs chacune.

Conseil d'administration : trois à sept membres, nommés pour trois ans.

Année sociale: close le 31 décembre.

Assemblée générale: avant fin juin; une voix par dix actions, sans limite maximum.

Répartition des bénéfices: 5 % à la réserve; 5 % du montant libéré des actions; sur l'excédent: 10 % au Conseil, 20 % pour amortissement des biens divers de la société, en tout ou partie, pendant cinq ans et ensuite 10 % au minimum; les sommes que l'assemblée jugera utile d'affecter à la création d'un fonds de prévoyance, d'amortissement des actions ou à des réserves spéciales, sans que ces prélèvements puissent excéder 25 % des bénéfices. Sur le surplus: 60 % aux actions et 40 % aux parts.

Service financier: au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. L. Gavioli, L. E. Jalaguier, H. P. Yver, H. Lippens, Ch. Pasteur.

RÉPARTITIONS

Il n'a pas été distribué de dividendes jusqu'ici.

Les actions de cette société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 19 septembre 1905.

Années	COURS		Bénéfices nets
	Plus haut	Plus bas	
1905	144	123	102.000

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Actions de la Société	99.000 »	Capital	1.100.000 »
Caisse et banques	33 252 95	Créditeurs divers	22.523 04
Effets à recevoir	89.433 05	Fournisseurs divers	30.413 03
Débiteurs divers	78.780 29	Profits et pertes	102.014 09
Marchandises	300.112 47		
Maison de Waldkirch	51.726 34		
Agence de New-York	65.392 95		
Comptes spéciaux	265.595 57		
Constructions	200 000 »		
Matériel	37.022 09		
Frais de constitution	34.634 45		
	1.254.950 16		1.254.950 16

The Explosives And Chemical Products

Société anglaise à responsabilité limitée, enregistrée à Londres, le 6 avril 1905.

Objet: L'exploitation d'une usine de fabrication d'explosifs, située à Grat-Oakley, comté d'Essex, Angleterre.

Siège social: à Londres, 207/8 Finsbury Pavement House.

Durée: non limitée.

Capital social: 50.000 livres sterling, divisé en pareil nombre d'actions d'une livre, sur lesquelles 20.000, entièrement libérées, ont été attribuées à M. Barbier, en rémunération de ses apports.

Conseil d'administration: trois à neuf membres, propriétaires de 300 actions chacun.

Assemblée générale: à la date fixée par le Conseil; dépôt des titres deux jours à l'avance; autant de voix que d'actions.

Répartition des bénéfices: 10 % du capital des actions émises; sur le surplus: 10 % au Conseil et 90 % aux actionnaires.

ADMINISTRATEURS

MM. E. J. Barbier, P. Chalon, T. B. Edwardes.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 22 juin 1905.

1905 plus haut, 37 50 plus bas, 32

Société des Fermes Françaises de Tunisie

Société tunisienne en commandite par actions constituée le 20 février 1899, sous la raison sociale « Jules Saurin et Cie », transformée en société anonyme le 29 juin 1905.

Objet : la création d'exploitations rurales, l'achat de troupeaux, l'établissement de vignobles et plantations, la création de tous établissements industriels agricoles, et notamment de laiteries, distilleries et minoteries; l'achat et la vente, avec ou sans lotissement, de

domaines ruraux, de tous immeubles bâtis, de terrains à bâtir, urbains ou ruraux ; la construction de tous immeubles ; tous prêts et ouvertures de crédit avec garantie sur hypothèque ; l'acquisition, la location, la vente de tous biens, meubles et immeubles, rentrant dans l'objet de la Société; toute participation ou intérêt dans des opérations ou des établissements industriels rentrant dans l'objet de la Société.

Les opérations de la Société sont limitées à la Tunisie et à l'Algérie.

Siège social : 16 *bis*, rue d'Autriche, Tunis.

Durée : 75 ans, du 1er octobre 1904.

Capital social : 1 million de francs, divisé en 2.000 actions de 500 fr.,

Conseil d'administration : quatre membres au moins et dix membres au plus, propriétaires de six actions et nommés pour six ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin avril, composée des actionnaires propriétaires de huit actions. Une voix par huit actions, maximum 10 voix ; au-dessus de 10 voix, une voix par 16 actions. Toutefois, l'actionnaire propriétaire de 4 actions a droit à une voix.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve, 5 % du montant libéré des actions. Sur le surplus : 9 % au Conseil d'administration, 9 % au directeur, 12 % au personnel, 25 % à M. Saurin ou à ses ayants-droit, 45 % aux actionnaires.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Emission, en vertu d'une décision de l'Assemblée extraordinaire du 28 avril 1906, de 6.000 obligations de 500 fr. 4 1/2 %, affectées à des opérations immobilières, émises à 480 francs.

Intérêt annuel : 22 fr. 50 payable au moyen de deux coupons semestriels, les 1er novembre et 1er mai de chaque année.

Amortissement : au pair, en 50 ans, à dater du 1er janvier 1907. La Société s'est réservé la faculté de rembourser le dit emprunt par anticipation en tout ou partie, à partir du 1er janvier 1912.

Service financier : Crédit Foncier et Agricole d'Algérie.

ADMINISTRATEURS

MM. E. Bellot, C. Carrier, J. Chandon de Briailles, C. d'Hespel, J. Raucher, J. Saurin, P. Viellard.

Les actions et les obligations de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 11 octobre 1906.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	r c.	PASSIF	fr. c.
Munchar (1er établissement) . .	540.773 93	Capital actions.	1.000.000 »
Guermanez — . .	166.058 60	Souscription actions	22.000 »
St-Cyprien — . .	677.950 99	Capital obligations.	695.000 »
Dupleix — . .	110.438 22	Réserve pour l'intérêt et l'amortissement des obligations.	34.725 »
Machines — . .	75.287 11	Réserve légale.	1.350 »
Agence Commerciale	2.222 40	Sommes restant à verser sur les prix d'achat des domaines.	202.041 30
Frais de constitution.	6.000 »	Fonds de prévoyance pour le personnel.	50 »
Mobilier	4.579 15	Créditeurs divers (Banques, etc.)	186.442 24
Valeurs diverses	1.400 »		
Compte d'ordre (Produits agricoles, vins, céréales, semences et superphosphates, divers)	125.802 40		
Débiteurs divers, Gérants, Métayers, divers	75.821 37		
Avances à l'exercice 1905-1906 (Intérêts, obligations, frais généraux, exploitations) . .	18.181 79		
Versements à effectuer sur actions et sur obligations .	3.300 »		
Fonds disponibles placés à court terme	6.000 »		
Fonds disponibles (en banque et en caisse)	8.153 47		
Opérations immobilières :			
Ben Arous.	218.611 40		
Sidi-Féradj.	801 40		
Prêts hypothécaires.	3.200 »		
Débiteurs sur ventes d'immeubles	2.000 »		
Débiteurs enzelistes	17.344 »		
Contribution à la Réserve pour l'intérêt et l'amortissement des obligations. . .	34.400 »		
Solde débiteur du compte Profits et Pertes	43.282 31		
	2.141.608 54		2.141.608 54

Société Générale des Freins Lipkowski

Société anonyme française, définitivement constituée le 20 octobre 1894.

Objet: L'exploitation, dans tous les pays du monde, des brevets pris ou à prendre pour un nouveau système de freins, dits freins

Lipkowski, et ce, soit par la construction et la vente par la Société des appareils de freinage en général, soit par des concessions de licences, que la société pourra accorder à des tiers, moyennant des redevances ou des sommes fixes; la cession desdits brevets, en totalité ou en partie, par vente, apport, ou autrement; l'acquisition, l'exploitation et la vente de tous autres brevets se rapportant, directement ou indirectement, aux appareils de freinage et à leurs accessoires; et généralement toutes opérations industrielles et commerciales se rattachant à l'objet de la Société.

Siège social: 37, rue Taitbout, Paris.

Durée: finissant le 20 octobre 1924.

Capital social: à l'origine 600.000 francs divisé en 1.200 actions de 500 francs, sur lesquelles 600, entièrement libérées furent remises à M. Lipkowski, en rémunération de ses apports ; porté à 800.000 fr. le 28 mars 1899, puis à 1.600.000 francs le 12 mars 1901, enfin à 2 millions le 5 février 1903. Par décision des assemblées extraordinaires du 18 et 24 mars 1905, le fonds social a été ramené à 500.000 fr. par réduction de la valeur nominale des actions de 500 à 125 fr., puis porté à 1 million de francs par l'émission de 4.000 actions nouvelles de 125 francs.

Conseil d'administration: neuf membres au moins et quinze au plus, propriétaires de 20 actions chacun et nommés pour six ans.

Année sociale: close le 31 décembre.

Assemblée générale: avant fin juin, une voix par dix actions, maximum 50 voix; dépôt quinze jours à l'avance.

Répartition des bénéfices: 5 % à la réserve, 5 % du montant libéré des actions. Sur le surplus: 10 % au Conseil d'administration. Sur le solde: 85 % aux actionnaires et 15 % aux 300 parts bénéficiaires.

Service financier: au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. de Coutenson, William Seyrig, Husson, d'Amécourt, Saglio, Juge, de Lamage, Lipkowski, de Bourmont.

RÉPARTITIONS

Il n'a pas été distribué de dividende jusqu'ici.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 25 mai 1905.

1905 plus haut, 640 plus bas, 410

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Apports	145.000 »	Capital	1.000.000 »
Disponibilités (en caisse et en banque)	296.868 95	Libérations à faire sur valeurs en portefeuille	21.300 »
Brevets Papone	8.000 »	Effets à payer	1.061 25
Association en participation Papone	2.000 »	Constructeurs et fournisseurs	12.655 15
Valeurs en portefeuille	52.500 »	Comptes créditeurs divers	42.734 40
Dépôts de garantie	3.025 »		
Mobilier	3 645 90		
Matériel et outillage	36.354 85		
Frais de premier établissement et valeur de brevets	376.027 05		
Fabrication (marchandises en magasin)	93 695 45		
Comptes débiteurs divers	50 231 85		
Profits et pertes	80.401 75		
	1.077.750 80		1.077.750 80

Société anonyme des Galeries Lafayette

Société anonyme française définitivement constituée le 30 août 1899.

Objet: Le commerce en détail des nouveautés, des tissus, batistes, mercerie, bonneterie, rubans, de toutes espèces de marchandises servant à la toilette, à l'habillement et, en général, de toutes les marchandises et produits vendus dans les magasins de nouveautés; et notamment l'exploitation de la maison de commerce connue sous le nom « Aux Galeries Lafayette » qui a été apportée à la société ; l'acquisition et l'exploitation de tous autres fonds de commerce de nouveautés que la société déciderait dans la suite d'acheter, de fonder, d'exploiter.

Siège social: 1, rue Lafayette, Paris.

Durée: cinquante ans, du 30 août 1899.

Capital social: à l'origine 2.300.000 fr. porté successivement à 3.600.000 francs en 1901, à 7.200.000 fr. le 17 octobre 1903, à 10 millions de francs le 15 octobre 1904, enfin à 15 millions de francs par décision de l'Assemblée extraordinaire du 6 octobre 1906. Il est représenté par 150.000 actions de 100 francs, sur lesquelles, 10.000 entièrement libérées furent, à l'origine, attribuées à MM. Bader et

Kahn, en sus de 800.000 francs en espèces et de la totalité de 1.500 parts bénéficiaires, créées en rémunération de leurs apports.

Conseil d'administration: cinq membres au moins et neuf au plus, propriétaires de cent actions chacun, nommés pour six ans.

Année sociale: close le 31 juillet.

Assemblée générale: avant fin novembre, une voix par 10 actions, maximum 50 voix; dépôt cinq jours à l'avance.

Répartition des bénéfices: 1° 5 % à la réserve; 2° 7 1/2 % du montant libéré des actions; 3° une somme qui pourra atteindre 15 % du chiffre des bénéfices nets totaux pour être répartie, proportionnellement, aux administrateurs-délégués ou aux directeurs ; 4° une somme qui ne pourra être supérieure à 20 % des bénéfices nets totaux, applicable à l'amortissement du prix des apports ou des fonds de commerce acquis depuis la constitution, du matériel nouveau et des frais de constitution. Cette somme pourra être appliquée à l'amortissement des actions par voie de répartitions entre toutes; 5° 10 % du solde au Conseil d'administration. Sur le surplus, un tiers aux actionnaires et deux tiers aux parts bénéficiaires.

ADMINISTRATEURS.

MM. Alphonse Kahn, Th. Bader, Léon Lévy, P. Thiesse, Ch. Kahn, J. Bernheim.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Emission le 27 juin 1905 de 9.000 obligations faisant partie d'un emprunt de 5 millions de francs représenté par 10.000 obligations hypothécaires de 500 francs 4 1/2 %, créées en vertu d'une décision de l'Assemblée extraordinaire du 27 avril 1905.

Intérêt annuel: 22 fr. 50 payable par semestre les 31 janvier et 31 juillet.

Amortissement : au pair de 500 francs, en 35 ans, à dater du 31 juillet 1905, par tirages semestriels effectués dans la première quinzaine de janvier et de juillet, le remboursement des titres s'opérant le 31 du mois au cours duquel le tirage aura été effectué.

Garanties: ces obligations sont garanties par une première hypothèque sur les immeubles de la Société sis à Paris, 1, rue Lafayette, 3, rue Mogador, 4, rue Mogador, 6, cité d'Antin et à Levallois-Perret, 150 bis, rue de Courcelles et par une deuxième hypothèque sur les immeubles situés à Paris, 38, 40 et 42 boulevard Haussmann et 15 chaussée d'Antin, grevés du privilège de vendeur et de l'action résolutoire conservant une somme de 4.500.000 francs, solde du prix d'acquisition de ces immeubles.

NOTA. — La propriété d'une obligation emporte de plein droit adhésion par les propriétaires aux Statuts de la Société Civile des

Obligations Hypothécaires des Galeries Lafayette, dont le siège social est à Paris, 8, rue de Hanovre.

La Société s'est réservé le droit d'anticiper le remboursement des obligations, soit pour la totalité, soit en partie, en augmentant le nombre des obligations à amortir à un ou plusieurs tirages, cette faculté ne pouvant être exercée par elle avant le 31 janvier 1911, sauf en cas de vente ou de démolition de l'immeuble sis rue Mogador, n° 6.

Service financier : 40, boulevard Haussmann, au Crédit Lyonnais et Comptoir d'Escompte.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 14 juin 1906.

Années	COURS DES ACTIONS Plus haut	Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	»	»	800.000	10 10
1902	»	»	1.000.000	10 25
1903	200	160	1.050.000	10 50
1904	179	160	1.400.000	9 50
1905	168	130	1.715.000	9 50
1906	»	»	2.091.000	9 50

BILAN AU 31 JUILLET 1906

ACTIF	fr.	c.
Actionnaires	2.175	»
Caisse	494.162	35
Banque	2.624.153	50
Marchandises	4.813.187	20
Maison de Lyon	300.607	30
Effets à recevoir	38.439	95
Débiteurs divers	1.223.447	90
Impôts sur le revenu des actions et des parts de fondateur	57.471	15
Fonds de commerce	1	»
Frais de premier établissement	1	»
Matériel et agencements	1.337.574	25
Loyers d'avance	116.500	»
Dépôts aux Compagnies diverses	6.084	80
Acompte sur dividende	320.868	60
Portefeuille titres	77.040	»
Frais de premier établissement (immeubles nouveaux)	3.098.966	95
Constructions (immeubles nouveaux)	434.328	75
Immeubles	16.963.991	10
	31.909.000	80

PASSIF	fr.	c.
Capital	10.000.000	»
Fournisseurs	2.120.119	50
Immeubles	1.760.166	65
La Nationale (annuités)	3.487.589	10
Comptes-courants	5.657.011	65
Loyers d'avance	48.500	»
Caisse de secours des employés	41.005	60
Coupons restant à payer (actions et parts de fondateurs)	9.789	75
Coupons restant à payer (obligations)	100.569	70
Réserves :		
Légale	328.566	80
Industrielle	1.034.052	90
Spéciale	312.001	10
Obligations	4.889.500	»
Amortissements obligations (reste à payer)	27.000	»
Report à nouveau	1.649	»
Profits et pertes	2.091.479	05
	31.909.000	80

Société anonyme du Musée Grévin

Société anonyme française constituée le 8 février 1881, modifiée par Assemblée générale du 25 mars 1884.

Objet: La création et l'exploitation à Paris d'un musée de figures genre Tussaud.

Siège social: 10, boulevard Montmartre, Paris.

Durée: 50 ans, du 19 mars 1881.

Capital social: un million de francs, divisé en 2.000 actions de 500 francs libérées et au porteur.

Conseil d'administration: de trois à sept membres, propriétaires de dix actions et nommés pour cinq ans.

Année sociale: close le 31 décembre.

Assemblée générale: avant fin août; une voix pour 5 actions, maximum vingt voix; délai de dépôt non indiqué par les statuts, mais exigé quatre jours à l'avance.

Répartition des bénéfices: 5 % à la réserve légale; 10 % aux administrateurs ; 25 francs par action. Sur le surplus, 12 1/2 % à 25 parts bénéficiaires divisées depuis en cinquièmes dont moitié attribuées à M. Grévin et moitié à Arthur Meyer, fondateurs. Ensuite, aux actionnaires 5 % de la somme restant disponible. Sur le surplus 10 % pour amortissement, par tirage au sort, d'actions à remplacer par des actions de jouissance. Le solde appartient pour moitié aux actionnaires, pour l'autre moitié à M. Arthur Meyer. Ce droit est représenté par 2.000 quatre-vingtièmes de parts bénéficiaires.

Service financier: Crédit Lyonnais, Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. Jules Chéret, Maurice Chaulin, Gabriel Thomas.

Les actions de capital de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant ; les actions de jouissance, depuis le 10 mai 1899 et les parts de fondateurs depuis le 27 août 1897.

	ACTIONS de capital		ACTIONS de jouissance		80e PART de fondateur			DIVIDENDES		
Années	Pl. h.	Pl. b.	Pl. h.	Pl. b.	Pl. h.	Pl. b.	Bénéfices nets	Act. de cap.	Act. de jouis.	Part de fond.
1901	600	500	150	120	210	95	1.000	»	»	»
1902	600	325	110	45	150	45	80.000	31. »	6. »	5.25
1903	580	610	125	100	110	80	110.000	36.60	11.60	10.40
1904	690	503	200	90	135	70	130.000	40.45	15 45	13.85
1905	750	575	280	125	200	110	152.000	44.75	19.75	17.70

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	fr	c.	PASSIF	fr.	c.
Compte de premier établissement	1.151.062	10	Capital social :		
A déduire amortissements	751.062	10	1.699 actions de capital, 301 actions de jouissance	1.000.000	»
	400.000	»	Réserve statutaire	100.000	»
Mobilier, objets d'art et figures	225.000	»	Coupons restant à payer	6.077	60
Installation de l'éclairage électrique. 198.013 05			Amortissement des actions	42	35
A déduire amortissements :			Créditeurs divers	26.385	35
Au 31 déc. 1904... 145.013 05			Solde du compte de Profits et Pertes	152.307	45
Du 31 déc. 1905... 3.000 »					
148.013 05	50.000	»			
Avances de loyer et cautionnements	58.275	50			
Débiteurs divers	26.195	65			
Rente 3 0/0 amortissable	448.875	»			
Guastalla (agent de change)	55.235	50			
Crédit Lyonnais	19.036	85			
Caisse	2.194	25			
	1.284.812	75		1.284.812	75

Hélios

SOCIÉTÉ ANONYME FRANÇAISE POUR LA FABRICATION DE PRODUITS CHIMIQUES ET PHOTOGRAPHIQUES

Société anonyme française définitivement constituée le 16 octobre 1897.

Objet: La fabrication et la vente de tous produits chimiques, hygiéniques, scientifiques et photographiques, ainsi que l'exploitation de toutes industries utilisant des machines ou des produits rentrant dans l'objet de la Société.

Siège social : 32, rue de Bondy, Paris.

Durée: expirant le 31 décembre 1947.

Capital social: à l'origine, 660.000 francs divisé en 1.320 actions de

500 francs sur lesquelles 120 furent remises aux apporteurs. Par décision de l'assemblée du 17 août 1904, le capital a été réduit à 264.000 francs, puis porté le 7 septembre 1904 à 364.000 francs; enfin par décision des assemblées du 2 et 27 décembre 1904 porté à 400.000 francs, son chiffre actuel, et divisé en 4.000 actions de 100 fr.

Conseil d'administration: 3 membres au moins et 9 au plus, propriétaires de 5 actions et nommés pour 6 ans.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Emission, conformément à la délibération du Conseil d'administration du 23 avril 1906, de 1.000 obligations de 100 francs 5 % série A et de 200 obligations de 500 francs 5 % série B.

Intérêt annuel: 5 % payable par semestre les 30 juin et 30 décembre de chaque année.

Amortissement: au pair, dans un délai de 15 années à compter du 1er janvier 1921, par voie de tirage au sort opéré chaque année le 31 mai, suivant tableau d'amortissement reproduit au dos des titres, pour remboursement le 30 juin suivant.

Service financier: chez MM. Blum, Lévy et Cie, 6, rue Le Peletier, Paris.

Les obligations de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, depuis le 17 septembre 1906.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Blanchisserie hygiénique Universelle estimée 300.000 fr. au dire d'experts	227.333	30	Capital	400.000	»
Mobilier et Installation Paris.	11.797	85	Effets à payer	7.417	65
Frais de 1er Etablissement	4.476	81	Fournisseurs	25.292	80
Dépôts de Garantie	1.492	90	Créditeurs divers	11.603	04
Brevets et Marques	378	»	Réserves	143.247	26
Comptes d'ordre	150.000	»			
Caisse, Effets à recevoir et Banquiers	24.637	78			
Marchandises Générales.	68.290	86			
Avances	27.791	94			
Débiteurs divers	71.361	31			
	587.560	75		587.560	75

Hôtel Regina, Paris

Société anonyme française définitivement constituée le 24 novembre 1898, modifiée par délibérations d'assemblées générales des 28 février 1899, 18 juin 1902, 6 juin 1903, 23 février et 10 mars 1905.

Objet: L'exploitation d'un hôtel meublé, dans les immeubles situés, à Paris, place de Rivoli, 2, et rue des Pyramides, 2; l'acquisition ou la location de tous immeubles pouvant servir à l'hôtel dont il vient d'être parlé, ainsi qu'à son agrandissement et à la création de toutes succursales; l'installation d'ameublement et d'agencement du ou des desdits immeubles pour les approprier aux destinations ci-dessus indiquées.

Durée: 45 ans, du 24 novembre 1898.

Siège social: 2, place de Rivoli, Paris.

Capital social: à l'origine, 400.000 francs, divisé en 800 actions de 500 francs, porté à 600.000 francs le 18 juin 1902 par la création de 400 actions nouvelles de 500 francs, puis à 800.000 francs le 6 juin 1903 par l'émission de 400 actions nouvelles de 500 francs. Enfin le 10 mars 1905 les 1.600 actions représentant le capital furent divisées en cinquièmes et il fut émis 2.000 actions nouvelles de 100 francs. Le capital est donc actuellement de 1 million de francs représenté par 10.000 actions de 100 francs.

Parts de fondateur : il a été créé, en outre, 500 parts de fondateur qui ont été remises à M. Tauber en rémunération de ses apports ; ces parts, divisées depuis en vingtièmes, sont maintenant au nombre de 10.000.

Conseil d'administration: trois à cinq membres, propriétaires de 100 actions chacun et nommés pour six ans.

Année sociale: close le 31 décembre.

Assemblée générale: avant fin mars; une voix par cent actions, maximum 25 voix; dépôt cinq jours à l'avance.

Répartition des bénéfices: 5 % à la réserve; la somme que le Conseil déterminera pour les amortissements; 6 % du montant libéré des actions. Sur le surplus: 10 % au Conseil d'administration; 45 % aux actions; 45 % aux parts de fondateur.

Service financier: au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. L. Tauber, H. Weigel, E. Charvet, J. Wetzel.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 22 janvier 1906 et les parts de fondateurs depuis le 9 juillet 1906.

Années	Bénéfices nets	DIVIDENDES Par 5e d'act.	DIVIDENDES Par 20e de part
1901	251.000	28	9 31
1902	392.000	28 80	9 50
1903	607.000	28 80	12 10
1904	753.000	40	27 20
1905	1.108.000	60	45 15

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Disponibilités.	1.047.770	72	Capital.	1.000.000	»
Portefeuille.	349.825	80	Réserve légale	80.000	»
Propriétés immobilières emphytéotiques.	969.245	92	Réserve pour amortissement.	572.761	03
Ameublement et matériel . . .	594.942	57	Obligations.	1.137.500	»
Cave et marchandises.	97.052	65	Loyers d'avance reçus et loyers à payer.	68.870	65
Dépôts	139.056	30	Fournisseurs et créditeurs divers	97.735	90
Débiteurs divers	400	»	Effets à payer	1.789	40
Installations diverses et indemnités.	946.130	06	Compagnie « la Caisse Paternelle-Vie ».	211.624	85
Frais de constitution de Société et 1er établissement. .	5.468	30	Report à nouveau, bénéfices 1904 : Pour compte aux actionnaires et aux parts de fondateurs	321.676	91
Actionnaires	450.000	»	*Résultats de l'exercice 1905 :*		
			Bénéfice net	1.107.933	58
	4.599.892	32		4.599.892	32

Société des Hôtels Réunis

Société anonyme française, constituée le 7 novembre 1904.

Objet : L'exploitation d'un Hôtel-Restaurant, sis à Dinard (Ille-et-Vilaine), connu sous le nom d'Hôtel Royal.

L'acquisition, la vente, la cession ou l'apport en Société de tous biens meubles et immeubles en vue de l'exploitation de tous hôtels, cafés, restaurants etc., l'édification de toutes constructions destinées à ces usages.

L'acquisition, la création et l'exploitation de tous fonds de commerce en nature d'hôtels, cafés, restaurants et bars; la location, avec ou sans promesse de vente, de tous locaux en vue de ces exploitations.

La création et la constitution de toutes Sociétés filiales et autres, pour l'exploitation de tous immeubles, baux, fonds de commerce quelconques pouvant dépendre de la Société.

Depuis la constitution de la société l'objet social s'est étendu : l'assemblée générale extraordinaire du 23 décembre 1904 a accepté définitivement l'apport, fait à la Société par M. H. Ruhl, de la promesse verbale de bail qui lui a été consentie par M. Emile Jellineck Mercédès, propriétaire, demeurant à Nice, promenade des Anglais, « Villa Mercédès », d'un terrain avec construction situé à Nice, promenade des Anglais, n° 23, pour une durée de dix-huit années, qui commenceront à courir le 1er décembre 1905 pour finir le 30 novembre 1923, avec engagement verbal de M. Jellineck de proroger ladite promesse de bail pour une nouvelle période de douze années à compter du dit jour 30 novembre 1923. La société exploite également l'Hôtel du Grand Condé, à Chantilly.

Siège social: à Paris, 1, rue Scribe.

Capital social: à l'origine 550.000 fr. divisé en 1.100 actions de 500 fr. chacune, et porté à 1.000.000 de francs divisé en 2.000 actions de 500 francs chacune par la création de 900 actions nouvelles de 500 fr. chacune.

ADMINISTRATEURS

MM. H. Fossey; H. Ruhl; E. Chandora; H.-L. Eschger, G. Montaillier, E. Bruned, E. Etienne, Cardin le Bret.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Création, à diverses dates d'un total de 3.200 obligations de 500 fr.

Intérêt annuel: 25 francs, net d'impôts, payable par coupons semestriels les 1er janvier et 1er juillet de chaque année.

Amortissement: en 25 ans, suivant tableau d'amortissement imprimé au dos des titres.

Service financier: Crédit Foncier et agricole d'Algérie.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 22 mars 1905.

Années	COURS	
	Plus haut	Plus bas
1905	490	430

BILAN AU 30 JUIN 1906

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Fonds de Commerce.	375.000 »	Capital.	1.000.000 »
Immeubles, Constructions et Agrandissements	351.707 30	Obligations.	1.600.000 »
Mobilier, Matériel	1.231.587 70	Coupons échus	73.425 »
Cautionnements.	94.165 »	Engagements envers les tiers.	469.542 78
Actions non libérées et Obligations à la souche	491.595 »	Créditeurs divers.	29.176 75
Caisse	36.611 75	Amortissements.	15.000 »
Comptes courants en banque.	99.375 55	Profits et Pertes	47.786 32
Comptes courants débiteurs . .	26.707 50		
Marchandises à l'Inventaire. .	158.311 55		
Prime de remboursement des obligations	100.200 »		
Divers comptes d'ordres. . . .	47.241 15		
Frais de 1er Établissement . .	222.428 35		
	3.234.930 85		3.234.930 85

The Japanese and Eastern Corporation Ltd

(CORPORATION JAPONAISE ET D'EXTRÊME-ORIENT)

Société anonyme anglaise, incorporée à Londres le 2 novembre 1905.

Objet: Etablir des relations commerciales avec le Japon, ses dépendances et l'Extrême-Orient, acquérir des concessions minières et agricoles, tant au Japon, qu'en Corée, Mandchourie, Formose et autres pays placés sous le protectorat Japonais, exécuter toutes sortes d'opérations commerciales ou financières dans tous les pays du monde et chercher des débouchés aux capitaux européens en Chine, au Japon ou en d'autres pays de l'Asie.

Siège social : 62, London Wall E. C. Londres.

Capital social: £ 50.000 divisé en 50.000 actions ordinaires de £ 1 chacune.

Conseil d'administration: composé de membres possédant chacun pour £ 250 au minimum, d'actions, d'obligations ou autres titres de la société.

Assemblée générale: aux lieu et date déterminés par le Conseil d'administration.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Création, en octobre 1905, de £ 1 million d'obligations, perpétuelles de £ 1, émises à £ 1 15 sh. Ces titres sont en coupures minimum de 8 obligations.

Intérêt annuel: 1° 5 1/2 % d'intérêt cumulatif; 2° la moitié des

bénéfices nets disponibles après déduction de 5 1/2 % d'intérêts ci-dessus et d'une somme ne dépassant pas 10 % des bénéfices nets affectée à la réserve.

L'autre moitié des bénéfices est attribuée aux actions.

L'intérêt est payable par semestre, les 1er avril et 1er octobre.

Amortissement: en une période devant prendre fin au 31 décembre 1990, et au moyen de 12 tirages, pour le premier avoir lieu le 31 décembre 1910.

Le remboursement des obligations est assuré au moyen d'une police d'amortissement contractée à la « Norwich Union Life Insurance Society », garantissant le plein remboursement de la prime, plus la valeur totale nominale de l'obligation, c'est-à-dire £ 10 pour chaque obligation de £ 8.

Une fois remboursées, les obligations deviennent des titres de jouissance et reçoivent les mêmes répartitions qu'auparavant.

ADMINISTRATEURS

MM. A. Wilson, F. W. Coles, C. Grierson Lowe, T. Devereux Pile, R. Carnac Temple, W. Hood Treacher.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 15 mars 1906.

Société générale des Jumelles de Théâtre

Société anonyme française constituée le 23 décembre 1891.

Objet : exploiter, dans tous les théâtres ou établissements similaires de France et de l'étranger, les différents systèmes de jumelles automatiques dont elle est ou deviendra propriétaire.

Siège social : 8, rue Saint-Lazare, Paris.

Durée : 50 ans du 23 décembre 1891.

Capital social : 1 million de francs, divisé en 2.000 actions de 500 francs, sur lesquelles 1.000 entièrement libérées, furent remises, en représentation de ses apports, à M. Chatelain comme liquidateur de la Compagnie parisienne des jumelles de théâtre. En outre, il lui a été attribué 1.000 parts de fondateur, donnant droit à 30 % des bénéfices.

Suivant délibération d'Assemblée générale du 21 juin 1894, le capital a été réduit de un million à 700.000 francs par l'échange de deux actions de 500 francs contre sept de 100 francs. En conséquence le capital actuel est représenté par 7.000 actions de 100 francs.

Conseil d'administration : de trois à sept membres, nommés pour six ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : aux jour et lieu désignés par les administrateurs. Dépôt cinq jours à l'avance ; une voix pour 5 actions, maximum cinq voix.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 5 % du montant libéré des actions. Sur le surplus : 60 % aux actionnaires, 30 % aux parts de fondateur, 10 % au Conseil d'administration.

Service financier : au Siège social, à Paris, 8, rue Saint-Lazare.

ADMINISTRATEURS.

MM. Gugenheim, Hermann, Weinschet, Jué.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 7 juillet 1893.

Années	COURS Plus haut	COURS Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	30	18	22.000	3
1902	32	22	22.000	3
1903	31	24 25	21.000	3
1904	30	22	24.000	2 50
1905	35	25	22.000	2 50

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Frais de premier établissement.	528.357	45	Capital social.	700.000	»
Marchandises générales. . . .	154.438	51	Réserve.	24.835	76
Caisse et banquier	16.047	90	Coupons à payer	2.262	25
Portefeuille.	30.140	»	Profits et Pertes	21.724	80
Mobilier	482	85			
Gaz et loyer d'avance.	710	»			
Droits d'enregistrement. . . .	1.145	45			
Comptes courants.	17.500	65			
	748.822	81		748.822	81

Société Internationale des Jumelles de Théâtre

Société anonyme française définitivement constituée le 18 janvier 1894.

Objet : exploiter dans tous les théâtres et établissements similaires, tant en Angleterre qu'en tous autres pays, les différents systèmes de jumelles automatiques ; fonder toute Société similaire ou s'y intéresser, soit directement, soit indirectement ; vendre, acheter, louer et construire tous instrumments d'optique ; et d'une façon

générale, traiter toute opération se rattachant au genre d'affaire qu'elle exploite.

Siège social : 31, rue de Provence, Paris.

Durée : 25 ans, du 18 janvier 1894.

Capital social : 350.000 francs, divisé en 3.500 actions de 100 francs chacune. 2.250 de ces actions ont été remises en représentation d'apports, en sus des parts bénéficiaires.

Conseil d'administration : composé de trois à cinq membres, propriétaires de 25 actions et nommés pour six ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin mai ; une voix par 10 actions, maximum 5 voix. Dépôt des titres 16 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve; 5 % du montant libéré des actions. Sur l'excédent : 10 % au Conseil d'administration ; 60 % aux actionnaires et 30 % aux parts bénéficiaires.

Service financier : chez M. J. Silvain, banquier, 31, rue de Provence, à Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. J. Silvain, S. Oppenheim, E. Gugenheim, G. W.-Martignan, A. Silvain.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 20 avril 1899.

	COURS			
Années	Plus haut	Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
—	—	—	—	—
1901	100	51	31.000	7
1902	85	44	46.000	9
1903	90	55	47.000	9
1904	87	60	49.000	9
1905	100	78	51.000	9

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Brevets, contrats, matériel the Opera Glass Company, limited.	225.000	»	Capital	350 000	»
Transformation des anciens appareils	5.706	45	Réserve statutaire.	22.033	60
Matériel nouveau	124.535	60	Réserve spéciale	10.000	»
Espèces en banque	20.300	45	Coupons à payer	2.933	10
Portefeuille.	57.962	»	Profits et Pertes.	50.909	50
Droits de l'enregistrement. . .	1.772	»			
	435.876	50		435.876	50

Société anonyme des Manufactures de Lin et de Coton de Kostroma

(ÉTABLISSEMENTS RUSSES GRATRY, GÉRARD ET MILKINE)

Société anonyme belge constituée le 4 juillet 1899.

Objet : l'industrie et le commerce en Russie de tous les textiles et leurs dérivés, et spécialement la filature et le tissage du coton et du lin, l'apprêt, le blanchiment, la teinture et l'impression des fils et tissus de lin et de coton pur ou mélangé; l'achat et la vente des matières premières et des produits fabriqués; la culture du coton et du lin et des autres textiles.

Siège social : à Bruxelles, 184, rue Saint-Bernard.

Capital social : 10 millions de francs, divisé en 20.000 actions privilégiées de 500 fr. l'une; il a été créé en outre, 30.000 actions ordinaires sans désignation de valeur.

En rémunération des apports faits par MM. Gratry et Gérard, agissant tant en leur nom personnel que comme représentants de la Société anonyme des Etablissements Russes Gratry et Firmin Gérard fils, il leur a été attribué 820 actions privilégiées et 20.410 actions ordinaires.

Conseil d'administration : cinq membres au moins, propriétaires de 100 actions privilégiées et nommés pour six ans.

Année sociale : close le 13 juillet/30 juin.

Assemblée générale : le deuxième mardi de novembre. Deux voix par action privilégiée, une voix par action ordinaire, maximum le cinquième du nombre des titres émis, ou les deux cinquièmes de ceux pour lesquels il est pris part au vote. Dépôt cinq jours en Belgique et dix jours en Russie avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; le tantième établi par la loi russe, au profit de la Couronne, sur les bénéfices des sociétés anonymes ; 5 % du montant libéré des actions privilégiées. Sur le surplus, 10 % au Conseil d'administration et au collège des commissaires; 5 % au Conseil d'administration pour telle destination qu'il jugera convenable. Sur le solde : 25 % aux actions privilégiées, 75 % aux actions ordinaires.

ADMINISTRATEURS

MM. Jules Gratry président, Firmin Gérard, Louis Mahieu, René-Henry Couannier, Louis Pradel, Francisque Vial, Achille Pauluis.

RÉPARTITIONS

Il n'a pas été distribué de dividende jusqu'ici.

Les actions privilégiées de cette Société, sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 24 mars 1900.

Années	COURS Plus haut	Plus bas	Pertes
—	—	—	—
1901	400	245	86.000
1902	304	190	294.000
1903	335	110	378.000
1904	150	100	102.000
1905	234	110	1.360.000

BILAN AU 30 JUIN/13 JUILLET 1905

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Actionnaires (à verser)	12.500 »	Capital.	10.000.000 »
Frais de premier établissement et de constitution.	15.073 05	Réserve en 1900.	6.631 84
Caisses et banques	305.305 46	Fonds d'assurance	154.525 71
Mobilier, chevaux, véhicules, matériel d'incendie, nouveau réservoir à naphte, etc. . .	89.215 56	Créditeurs divers	248.890 59
Bâtiments et terrains.	3.037.136 27	Effets à payer.	478.258 13
Matériel lin.	1.602.193 64	Amortissement sur créances douteuses	203.206 27
Matériel coton	1.208.600 37	Amortissement sur matériel et immeubles	1.000.000 »
Matériel tissage.	194.663 70		
Générateurs, moteurs, pont roulant, pompes, transmissions et électricité	669.024 30		
Approvisionnement lin	554.978 09		
Approvisionnement coton. . .	296.683 26		
Magasin de réserve : naphte, matériaux, pièces de rechange.	97.884 89		
Fils de lin	75.173 25		
Fils de coton.	59.482 09		
Fils teints lin et coton	104.329 91		
Tissus	201.403 62		
Débiteurs divers	886.403 73		
Effets à recevoir	748.673 19		
Fonds publics	154.525 71		
Profits et Pertes (comprenant 1.000.000 de francs d'amortissement sur matériel et immeubles).	1.778.262 45		
	12.091.512 54		12.091.512 54

Société du Journal « Le Temps »

(A. HÉBRARD ET Cie)

Société en commandite par actions constituée le 11 juin 1861, modifiée par Assemblées générales des 20 août 1862, 6 et 7 juillet 1865, 28 mars 1867, 11 mai 1874, 29 mars 1884 et 26 juin 1894.

Objet : La publication et l'exploitation d'un journal quotidien politique, littéraire et d'économie sociale ayant pour titre le *Temps*.

Siège social : 5, boulevard des Italiens, Paris.

Durée : expirant le 11 juin 1911.

Capital social : à l'origine 400.000 francs, successivement modifié par délibérations des Assemblées générales des 20 août 1862, 6 et 7 février 1865 et 11 mai 1874. Il est actuellement de 900.000 francs, divisé en 1.800 actions *de capital* de 500 francs chacune, nominatives ou au porteur et pareil nombre d'actions de jouissance, ces dernières créées lors du dédoublement opéré en 1882 d'une action ancienne en une action de capital et une action de jouissance, portant les mêmes numéros. De plus, il a été créé 400 actions de jouissance, numérotées 1.801 à 2.200, remises à M. Hébrard.

Les actions de jouissance possèdent au point de vue du dividende, les mêmes droits que les actions de capital, mais elles ne donnent pas droit d'assister aux Assemblées générales et ne participent à une part proportionnelle de l'actif, en cas de liquidation, qu'après que les actions de capital ont reçu 500 francs chacune.

Conseil de surveillance : sept membres, possesseurs de cinq actions au moins et nommés pour cinq ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin mars, une voix pour deux actions ; maximum, vingt voix. Dépôt des titres et pouvoirs, trois jours au moins avant la date de la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % pour la réserve, jusqu'à ce qu'elle ait atteint 100.000 francs. Cette réserve doit être placée en rentes sur l'Etat. Elle est maintenant complétée. Ensuite il est attribué, aux 4.000 actions de capital et de jouissance, 50 francs par action. Sur le surplus, 5 % reviennent au Conseil de surveillance. De l'excédent, moitié est attribuée aux rédacteurs et employés, maximum 50.000 francs, et moitié aux actions de capital ou de jouissance.

Service financier : au siège social.

Les actions de capital et de jouissance sont inscrites à la *Cote Des-fossés*, au comptant :

Années	ACTIONS DE CAPITAL Plus haut	Plus bas	ACTIONS DE JOUIS. Plus haut	Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	900	700	700	400	87.000	30
1902	720	500	535	225	149.000	30
1903	670	450	375	250	158.000	30
1904	560	525	365	260	137.000	30
1905	725	550	475	250	159.000	30

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Caisse	70.581 85	Capital.	900.000 »
Portefeuille-Effets.	7.737 63	Coupons à payer	1.680 »
Portefeuille-Titres.	384.878 41	Fonds de garantie des abonnements	100.000 »
Banquiers.	106.046 15	Réserve statutaire.	100.000 »
Correspondants et divers . . .	20.605 96	Réserve extraordinaire	91.071 80
Frais de premier établissement	900.000 »	Bénéfices réservés.	100.203 74
		Divers	37.932 32
		Bénéfice de 1905	158.962 05
	1.489.850 »		1.489.850 »

Lumière North American Company

Société anglaise à responsabilité limitée, incorporée à Londres le 4 mars 1901.

Objet : Acquérir de la Société anonyme des plaques et papiers photographiques A. Lumière et ses fils, le droit de fabriquer et de vendre dans toute la partie de l'Amérique du nord (y compris le Mexique, les Etats-Unis d'Amérique et le Canada), et dans tout autre pays ou tous autres pays où elle pourra acquérir le droit de fabriquer et de vendre, ou de vendre et faire le commerce de ces objets, des plaques ou matériaux photographiques à fabriquer suivant le procédé employé par la Société française, ainsi que le droit d'exiger de cette société la fourniture de tous produits ou matières fabriqués par elle, suivant des procédés secrets lui

appartenant, ou dont elle aura le droit de faire usage, ou de concéder l'usage et qui seront nécessaires ou avantageux dans la fabrication desdits plaques ou matériaux photographiques, et en outre le droit seul et exclusif de vendre, dans la Grande-Bretagne et l'Irlande, les produits de la Société française ; et adopter et porter à effet, dans ce but, avec ou sans modification, le contrat mentionné à l'article 3 des statuts.

Siège social : Londres, 4, Bloomsbury Street, New Oxford Street London W. C.

NOTA. — Par décison des Assemblées générales des 9 et 25 juillet 1906, tout l'actif de la Société a été cédé à la Société anonyme des plaques et papiers photographiques A. Lumière et ses fils.

Depuis le 29 juillet 1906, l'échange des titres se fait, à raison de 30 actions Lumière North American contre une action de capital de la Société des Plaques Lumière, plus un bon de liquidation nominatif. Cet échange s'effectue à la Banque Privée, 41, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Lyon.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 28 mai 1901.

Années	COURS	
	Plus haut	Plus bas
1901	37	21
1902	27	17
1903	21 75	11 50
1904	19	6
1905	30	12 50

Maison Alfred Mame et Fils

Société anonyme française constituée le 31 octobre 1899.

Objet : 1° L'exploitation de l'imprimerie Alfred Mame, fondée à Tours depuis de nombreuses années, et de l'établissement de reliure qui en forme une annexe ; 2° Le commerce de libraire-éditeur et la vente des livres en gros, tant en France qu'à l'étranger ; 3° L'exploitation des éditions et publications apportées à la Société ; 4° L'exploitation de toutes les éditions et publications nouvelles que le Conseil d'administration pourra créer ; 5° La création, l'adjonction

et l'exploitation de toutes usines se rattachant aux industries de l'imprimerie et de la librairie et notamment d'une papeterie, et en ce cas, la fabrication, l'achat, la vente et le commerce des papiers ; et 6° en général, tout ce qui concerne l'imprimerie, la reliure, la librairie, l'édition et la papeterie.

Siège social : 18, rue des Halles, à Tours.

Durée : 99 ans, du 31 octobre 1899.

Capital social : 6.200.000 francs divisé en 12.400 actions de 500 fr. ; ramené, par décision de l'Assemblée extraordinaire du 1er octobre 1904, à 4.340.000 francs par réduction de la valeur nominale de chaque action de 500 à 350 francs. Il a été créé, de plus, 6.200 parts de fondateur. Sur les 12.400 actions, 10.409 actions, plus les parts de fondateur, ont été attribuées pour apports en nature.

Conseil d'administration : trois à neuf membres, propriétaires de 50 actions, nommés pour six ans.

Année sociale : close le 31 juillet.

Assemblée générale : avant fin octobre ; une voix pour 50 actions, maximum 80 voix ; dépôt 5 jours à l'avance.

Répartition des bénéfices : 1° 5 % à la réserve légale ; 2° Un intérêt de 4 % aux actions ; 3° Une somme à fixer pour les amortissements. Le surplus est réparti à raison de : 20 % au Conseil d'administration, 40 % aux actions et 40 % aux parts de fondateur.

Service financier : Crédit industriel et Commercial, Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. Armand Mame, Léonce Guerlain, F. de Lavergne de Cerval, A. de Monplanet, R. Gombault.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 19 janvier 1900.

	COURS		Bénéfices	
Années	Plus haut	Plus bas	nets	Dividendes
—	—	—	—	—
1901	455	400	416.000	23 75
1902	500	440	323.000	22 50
1903	425	330	198.000	15 »
1904	400	325	néant	»
1905	320	210	234.000	15 55

BILAN AU 31 JUILLET 1905

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Librairie	1.473.930 86	Capital	4.340.000 »
Imprimerie	267.129 02	Créditeurs	20.767 15
Reliure	163.471 85	Fournisseurs	41.449 99
Matériel	419.492 15	Participation du personnel	29.293 46
Disponibilités	505.728 55	Caisse de secours contre les accidents	4.000 »
Immeubles	1.300.000 »	Fonds de réserve	63.537 80
Effets en portefeuille	417.500 30	Provision pour risques en cours	20.000 »
Mobilier	1 »	Profits et Pertes	233.792 10
Machines (Approvisionnements des)	1.170 65		
Débiteurs	197.513 47		
Impôts recouvrables	6.602 65		
	4.752.840 50		4.752.840 50

Société des Maisons de Rapport

Société anonyme française définitivement constituée le 12 février 1894.

Objet : l'acquisition et la revente de terrains, maisons, propriétés et nue-propriétés immobilières; la construction, la location ou l'exploitation de maisons et propriétés immobilières de toute nature; la gérance pour compte de tiers d'immeubles bâtis ou non bâtis; enfin toutes opérations immobilières généralement quelconques, ou toute prise d'intérêt dans des opérations de ces diverses natures, sous forme d'apport, de souscription d'actions ou d'obligations, de participation, commandite ou autrement, en France ou hors de France.

Siège social : 36, rue Saint-Sulpice, Paris.

Capital social : à l'origine 400.000 francs, divisé en 2.000 actions de 200 francs, sur lesquelles 925, entièrement libérées, furent remises à M. de Travanet, en rémunération de ses apports; porté à 600.000 francs le 20 juin 1900; et à 800.000 francs le 29 juillet 1901, divisé en 5.000 actions de 160 francs. Les Assemblées des 8 décembre 1898 et 9 mai 1900 ont autorisé l'augmentation du capital à 1.200.000 francs, par fractions successives de 200.000 francs.

Année sociale : close le 31 décembre.

ADMINISTRATEURS

MM. de Vaulabelle, V. Guilbert, J. Bazerque.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Création, en vertu d'une délibération en date du 30 mai 1894 du Conseil d'administration, confirmée par l'Assemblée générale extraordinaire du 8 décembre 1898, d'un emprunt obligataire de 1.600.000 francs, représenté par 4.000 obligations 400 francs 3 % émises à 355 francs.

Intérêt annuel : 13 fr. 20, soit 12 francs nets d'impôt, payable au moyen de coupons semestriels les 15 avril et 15 octobre de chaque année.

Amortissement : au pair, en quarante années à dater du 1er janvier 1897.

Service financier : Crédit Lyonnais, Comptoir d'Escompte, Société Générale.

Les obligations de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 16 octobre 1906.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Dû sur actions	51.577 »	Capital	800.000 »
Immeubles	2.513.950 40	Obligations	326.955 »
Dépôts : Avance au gaz	35 »	Créanciers hypothécaires	1.348.822 60
Installation nouveau bureau	1.446 10	Créanciers divers	131.277 20
Loyers échus au 31 décembre 1905	35.059 25	Réserve légale	15.326 05
Espèces en caisse et au Comptoir d'Escompte	39.545 25	Réserve d'amortissement	2.338 15
Débiteurs	891 »	Provision pour réparations aux immeubles	18 70
Effets à recevoir	662 60	Profits et Pertes : Bénéfices de l'exercice	19.797 55
Frais d'émission obligations	1 368 65		
	2.644.535 25		2.644.535 25

Société française des Manchons « Hella »

Société anonyme française définitivement constituée le 29 mars 1906.

Objet : La fabrication, l'installation et le commerce de tous appareils d'éclairage, de chauffage, de traction et de force motrice, ainsi que tous leurs accessoires ; la fabrication et la vente de manchons à incandescence, notamment des manchons « Hella » ; la prise ou l'acquisition de tous brevets, licences et procédés pour leur exploitation, leur cession ou leur apport, etc.

Siège social : 21, rue Saint-Ferdinand, Paris.
Durée : 50 ans, à dater du 29 mars 1906.
Capital social : 800.000 francs, divisé en 8.000 actions de 100 francs, sur lesquelles 3.000 entièrement libérées, ont été remises, en sus des 800 parts bénéficiaires créées à cet effet et de 125.000 francs espèces, à MM. Wasmuth et Lecacheux, en rémunération de leurs apports.
Conseil d'administration : trois membres au moins et sept au plus, propriétaires de 60 actions et nommés pour six ans.
Année sociale : close le 31 mai.
Assemblée générale : avant fin novembre, une voix par 30 actions. Dépôt des titres 5 jours avant la réunion.
Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; 5 % du montant libéré des actions ; 10 % au Conseil. Sur l'excédent, 75 % aux actions et 25 % aux parts.
Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. G. Boogaerts. M. Boullanger, L. Lecacheux.

Les actions de cette société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 27 avril 1906.

Société anonyme des Bains de mer et du Cercle des Étrangers à Monaco

Société anonyme monégasque constituée en 1863, modifiée par décisions d'Assemblées générales des 30 avril 1895, 13 mai 1896, 21 avril 1897 et 11 janvier 1898.
Objet : exploitation du privilège concédé par le prince de Monaco, en date du 2 avril 1863, aux conditions du cahier des charges modifié le 19 octobre 1882 et par rescrit princier agréé par l'Assemblée extraordinaire du 11 février 1898.
Siège social : à Monaco.
Durée : 50 ans, de 1863 au 1er avril 1913, prorogée jusqu'au 1er avril 1948.
Capital social : 30 millions de francs, divisé en 60.000 actions de 500 francs entièrement libérées et au porteur. Par délibération d'Assemblée du 20 avril 1899, l'échange des actions anciennes contre cinquièmes d'actions a été autorisé.
Conseil d'administration : quatre membres au moins et six au plus, propriétaires de 200 actions, et nommés pour six ans.
Assemblée générale : en avril ; une voix par 200 actions. Dépôt des titres, huit jours avant la réunion.
Année sociale : close le 1er avril.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; 5 % au capital versé; 2 % au Conseil d'administration ; le reste aux actionnaires.
Les actions doivent se livrer timbrées.

ADMINISTRATEURS

MM. Camille Blanc, Aug. Piédallu, comte Brossaud de Juigné, Baltazzi.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Emprunt autorisé par l'Assemblée générale extraordinaire du 11 janvier 1898.

Emission, du 1er au 10 février 1898, à 240 francs, par privilège réservé aux actionnaires, de 80.000 obligations de 300 francs 4 %.

Intérêt annuel : 12 francs payables en deux coupons semestriels de 6 francs, les 1er janvier et 1er juillet de chaque année. Ce revenu de 12 francs est net de tous impôts présents et futurs qui pourraient être établis dans la principauté.

Amortissement : au pair au plus tard en quarante-sept ans à partir de l'année 1898, par tirage au sort en octobre de chaque année. Remboursement des titres sortis le 1er janvier suivant. La Société s'est réservé le droit de rembourser par anticipation les obligations restant en circulation à partir du 1er janvier 1908.

Service financier : actions et obligations, au Siège social et au Crédit Lyonnais, à Paris et à Lyon.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 6 mai 1891, les cinquièmes d'actions depuis le 6 mai 1899, et les obligations depuis le 14 février 1898.

	COURS DES ACTIONS		COURS DES 5e D'ACT.		COURS DES OBLIG.		Dividendes
Années	Pl. haut	Pl. bas	Pl. haut	Pl. bas	Pl. haut	Pl. bas	p. action
1901	3.750	3.275	745	635	313	300	210
1902	4.050	3.200	810	630	315	305	225
1903	4.710	3.710	938	742	316	303	225
1904	4.675	4.100	940	815	316	300	295
1905	5.900	4.592	1.188	920	315	303	320

Cette Société ne publie pas ses comptes.

Mondial-Phono

Société anonyme française constituée le 18 juin 1903, sous le nom de Société anonyme des Phonogrammes Multiplex, par suite de la transformation de la Société en commandite par actions, J. Castelin et Cie (Phonogrammes Multiplex), créée elle-même le 16 juillet 1902.

Objet : la fabrication et l'exploitation sous toutes ses formes des cylindres vierges, des cylindres enregistrés, des diaphragmes ou membranes, enregistreurs et reproducteurs, et de tous accessoires se rapportant aux objets ci-dessus.

Siège social : 16, rue de Grammont, à Paris.

Durée : 30 ans, du 28 juillet 1902.

Capital social : 350.000 francs, divisé en 3.500 actions de 100 francs, se décomposant en 2.075 actions ordinaires et 1.425 actions privilégiées. Statutairement le Conseil d'administration est autorisé à porter le capital à 600.000 francs.

Conseil d'administration : trois membres au moins et 7 au plus, propriétaires de 25 actions et nommés pour 3 ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin mai ; une voix pour dix actions ordinaires ou privilégiées, maximum 10 voix. Dépôt cinq jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve; 5 % du montant libéré des actions privilégiées ; prélèvement en faveur des réserves spéciales. Sur le surplus : 3 % au Conseil et 97 % aux actions privilégiées et ordinaires.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. C. Arquembourg, Lemerle, Boursault, G. Bonnefoy et C. Courtot.

RÉPARTITIONS.

Aucun dividende n'a été distribué jusqu'ici.

Les actions privilégiées de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 13 juillet 1906.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Caisse et banques	14.877 36	Capital.	350.000 »
Dépôts de garantie et débiteurs divers	21.700 45	Réserve pour amortissement.	40.000 »
Apports et 1er établissement.	384.223 15	Créanciers divers.	40.181 78
Constructions, mobilier, matériel, outillage et marchandises.	41.820 50	Solde créditeur.	32.439 68
	462.621 46		462.621 46

Compagnie Générale de Nettoyage par le Vide

(ARMAND MARIX ET COMPAGNIE)

Société française en commandite par actions, définitivement constituée le 13 janvier 1906.

Objet : la fabrication et l'exploitation directe ou indirecte en France, dans les colonies et pays de protectorat, notamment la Tunisie, des appareils de nettoyage par le vide, brevetés en France sous le n° 348.869, brevet dont M. Marix détient la licence ; l'acquisition, l'exploitation et le commerce en général de tous appareils propres à assurer l'hygiène, l'assainissement et la suppression de toutes causes d'insalubrité, l'application de tous procédés devant produire les mêmes résultats ; la coopération à la constitution de toutes sociétés similaires ; la gestion et l'administration de toutes sociétés existantes ; l'achat et la vente de tous brevets et licences de brevets français et étrangers ; toutes opérations découlant ou se rattachant directement ou indirectement à celles sus-énumérées.

Siège social : 11, rue Blanche, Paris.

Durée : 30 ans du 13 janvier 1906.

Capital social : 200.000 francs, divisé en 1.000 actions de 200 francs toutes souscrites en espèces .

En rémunération de ses apports, il a été attribué à M. Marix : 33.500 francs en espèces et 1.500 parts bénéficiaires.

Conseil de surveillance : trois membres au moins, nommés pour un an par l'Assemblée générale.

Gérant : nommé pour trois ans, rééligible par l'Assemblée générale.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin mars ; une voix par cinq actions, maximum le cinquième des voix émises sur chaque résolution. Dépôt dans le délai à fixer par chaque convocation.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 5 % du montant libéré des actions. Sur le surplus : 6 % au gérant, 5 % au Conseil de surveillance. Le reliquat appartient pour moitié aux actions, et pour moitié aux parts bénéficiaires.

Service financier : au siège social.

Les actions et les parts de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 26 janvier 1906.

New Egyptian Company

Société anonyme anglaise enregistrée le 31 juillet 1899.

Objet : acquérir des terrains, droits miniers en Egypte ou ailleurs ; exécuter tous travaux publics, etc.

Siège social : à Londres, 34, Clement's Lane Lombard Street E. C.

Capital social : 500.000 livres, divisé en 500.000 actions d'une livre, sur lesquelles 293.879 ont été émises.

Conseil d'administration : six membres.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : aux lieu et date fixés par le Conseil d'administration ; une voix par action.

Les titres existent en unités, coupures de 5, 10 et 25.

Service financier : MM. Ochs frères, rue Meyerbeer, 7, à Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. de Chesterfield, B. Enansmith, Fitzgerald, H. Pasteur, E. Dicey, A. Clician.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 15 mars 1906.

Années	COURS Pl. haut	Pl. bas	Bénéfices nets	Dividendes
1905	»	»	£ 45.000	12 1/2 %

BILAN AU 30 JUIN 1905

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Espèces en caisse et en banque, Londres et le Caire . .	39.395	Capital autorisé : 500.000 actions de £ 1 . . . 500.000	
Prêts à courte échéance à la Bourse.	117.670	Capital émis : 253.879 actions de £ 1.	253.879
Autres prêts	13.042	A déduire : Appels non payés.	625
Obligations de diverses Compagnies, prix coûtant. . . .	18.889		253.254
Actions et participations du Syndicat, prix coûtant . . .	43.955	40.000 actions de £ 1 sur lesquelles 7 sh. 6 d. ont été appelés	15.000
Divers débiteurs	6.410	Obligations.	55.000
Montant dû par des acheteurs de terrain à échéances échelonnées sur plusieurs années	94.198	Compte de Prime.	12.500
		Divers Créditeurs.	271.147
		Profits et pertes	45.049
Travaux de Réclamation sur le Nil, y comprise la proportion des frais généraux et de Direction en Egypte. .	102.554		
Terrains au prix coûtant . . .	201.365		
Terrains à bâtir, prix coûtant.	4.028		
Mobilier	444		
	651.950		651.950

Palais de Glace des Champs-Élysées

Société anonyme française définitivement constituée le 24 octobre 1893 et modifiée les 7 janvier 1902, 27 décembre 1902 et 13 octobre 1903.

Objet : L'installation et l'exploitation, directement ou indirectement, dans le Panorama des Champs-Elysées, précédemment occupé par la Société du panorama le *Vengeur*, d'une salle de patinage sur vraie glace et de toutes les industries annexes. L'exploitation, par elle-même ou par affermage, en France ou à l'étranger, de toutes entreprises similaires. Et, en général, l'utilisation du local précité pour toutes entreprises quelconques, même par sous-traité, sous-location ou participation.

Siège social : au Panorama des Champs-Elysées, Paris.

Durée : expirant le 31 mars 1925.

Capital social : à l'origine un million de francs, divisé en 2.000 actions de 500 francs libérées et au porteur. Par suite de rachats, le capital a été réduit à 600.000 fr. représenté par 1.200 actions de 500 fr. l'une. Il a été créé, en outre, 10.000 parts de fondateur, qui ont été remises aux apporteurs.

Conseil d'administration : trois membres au moins et douze au plus, propriétaires de 20 actions et nommés pour six ans.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : avant fin décembre, une voix pour dix actions, sans limite maximum, dépôt cinq jours à l'avance.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve; 5 % du capital versé sur les actions. Sur l'excédent : 45 % aux actionnaires, 45 % aux 10.000 parts de fondateur et 10 % au Conseil d'administration. L'Assemblée pourra décider la création d'un fonds de réserve supplémentaire à l'aide d'un prélèvement sur la seconde partie du dividende attribué aux actions. Cette réserve supplémentaire appartiendra aux seuls actionnaires.

Service financier : Crédit mobilier français.

ADMINISTRATEURS

MM. Jolly, A. Baudaz, J. Gleize, R. de Thezillat.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 18 décembre 1896, et les parts de fondateur depuis le 23 janvier 1899.

Années	COURS DES ACTIONS Pl. haut	Pl. bas	COURS DES PARTS Pl. haut	Pl. bas	Bénéfices nets	DIVIDENDES Actions	Parts
1901	250	98	5	0 50	127.000	20	»
1902	450	225	14	5	»	»	»
1903	580	445	25	12	176.000 (18 mois)	25	»
1904	851	540	40	17	140.000	45	3 16
1905	890	700	63	36	172.000 -	50	3 85
1906	»	»	»	»	211.000 .	60	4 91

BILAN AU 30 JUIN 1906

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Caisse	328 90	Capital.	600.000 »
Le Crédit Mobilier Français . .	24.816 70	Réserve légale	27.513 70
Valeurs en portefeuille	252.432 25	Réserve pour travaux extraordinaires	20.000 »
Avances sur loyers à la ville de Paris	49.809 05	Réserve spéciale aux actionnaires	16.178 55
Cautionnements divers	3.799 85	Dépenses restant à payer au 30 juin 1906	41.823 85
Marchandises en magasin et en cave	4.666 20	Dividendes arriérés aux actionnaires	5.869 80
Recettes à recouvrer au 30 juin 1906	1.875 »	Dividendes arriérés aux parts de fondateurs.	9.393.75
Droits sur titres afférents aux actions.	1.797 95	Acompte sur dividende 1905-1906 (coupon n° 12 restant à payer)	3.877 50
Droits sur titres afférents aux parts de fondateurs.	1.701 85	Profits et Pertes	210.578 »
Contentieux.	1 »		
Actionnaires (acompte sur dividende 1905-1906)	30.000 »		
Dépenses réservées	44.026 40		
Frais de premier établissement	520.000 »		
	935.255 15		935.255 15

Compagnie nouvelle du Canal de Panama

Société anonyme française, définitivement constituée le 21 octobre 1894, mise en liquidation le 23 avril 1904.

Liquidateur : M. Lemarquis, 3, rue Louis-le-Grand, Paris.

RÉPARTITIONS

Première répartition : 100 francs le 15 juillet 1904.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, à terme et au comptant, depuis le 25 mars 1902.

Années	COURS Plus haut	Plus bas
1902	110	53 50
1903	115	62
1904	35	12
1905	35 50	27

Société des Papeteries de Ballancourt

Société anonyme française définitivement constituée le 1er mai 1897.

Objet : L'exploitation d'une papeterie établie dans un immeuble social, sis commune de Ballancourt, canton de Mennecy, arrondissement de Corbeil (Seine-et-Oise) ainsi que de toutes autres usines se rattachant à la fabrication du papier et du papier peint; l'achat de toutes parts ou actions de journaux ou publications.

Siège social : 5, rue des Mathurins, Paris.

Durée : 50 ans, du 1er mai 1897.

Capital social : trois millions de francs, divisé en 6.000 actions de 500 fr.

ADMINISTRATEURS

MM. Eugène Pereire, Em. Ciroux, Salomon Halphen.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Création, en 1897, de 1.200 obligations de 500 fr. 4 %.

Intérêt annuel : 20 francs, payable par moitié, les 1er avril et 1er octobre.

Service financier : Banque Transatlantique, Paris.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés* au comptant, depuis le 19 avril 1899.

	COURS Plus haut	Plus bas
1901	465	450
1902	460	380
1903	440	415
1904	391 seul cours.	
1905	Pas de cours.	

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Terrains divers	382.348	40	Actions	2.000.000	»
Bâtiments et Matériel	1.655.600	66	Obligations	1.168.973	21
Immeubles	255.779	15	Effets à payer	722.549	33
Papiers fabriqués	195.840	80	Créditeurs divers	239.343	77
Matières premières et Approvisionnements	787.279	35	Réserves diverses	310 132	95
Débiteurs divers	987.353	29	Profits et Pertes	158.391	44
Loyers d'avance et cautionnements	6.860	45			
Caisses	7.150	45			
Titres en Portefeuille	178.880	10			
Effets à recevoir	68.367	70			
Banquiers	73 926	75			
	4.599.390	70		4.599 390	70

Société Générale des Papeteries du Limousin

Société anonyme française définitivement constituée le 17 décembre 1898, modifiée par délibérations d'Assemblées des 17 novembre et 6 décembre 1899 et 24 janvier 1900.

Objet : l'achat, la vente et la fabrication de papiers et cartons de toute nature; l'exploitation de tous établissements de vente et de fabrication de papiers et cartons et toutes applications commerciales de ces produits, soit bruts, soit manufacturés; l'acquisition, la location, la prise à bail et la vente de tous biens meubles et immeubles nécessaires à la Société et rentrant dans son objet social.

Siège social : à Saint-Junien (Haute-Vienne).

Durée : 75 ans du 17 décembre 1898.

Capital social : 3.345.000 francs en 33.450 actions de cent francs, dont 26.760, indépendamment de 669.000 francs, soit ensemble une valeur de 2.429.000 francs, ont été attribuées aux apporteurs en nature, les apports consistant principalement en sept usines à papiers de paille. Par les délibérations précitées le capital a été successivement porté à son chiffre actuel de 5.074.000 francs, en 50.740 actions de 100 francs libérées et au porteur.

ADMINISTRATEURS

A. Pornin, E. Barataud, G. Faye, P. Teillet, Th. Rigaud, J. Vignerie, R. de Labrouhe de Laborderie, P. Codet, E. Gibouin.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Création, par délibération d'assemblée générale du 17 décembre 1898, de 10.000 obligations de 100 francs l'une.

Intérêt annuel : 4 fr. 25 net de tous impôts, payable au moyen de coupons semestriels de 2 fr. 12 1/2 l'un aux échéances des 1er février et 1er août de chaque année.

Amortissement : au pair en 75 ans par tirages annuels en Assemblée générale ordinaire, laquelle doit se réunir avant fin novembre.

La Société s'est réservé le droit de rembourser au pair, par anticipation, et à quelque époque que ce soit, tout ou partie des obligations restant en circulation.

Service financier : aux agences du Crédit Lyonnais, de la Société Générale et du Comptoir National d'Escompte.

Les obligations de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 9 mars 1899.

Années	COURS Pl. haut	Pl. bas
1901	110	85
1902	94	75
1903	89 50	70
1904	85	75 50
1905	84	80

BILAN AU 31 JUILLET 1905

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Espèces en caisse et en banques	110.507 13	Capital-actions	5.074.000 »
Marchandises et approvisionnements divers	636.513 75	Capital-obligations	1.092.400 »
Usines	5.538.536 35	Réserve légale	84.957 05
Frais de constitution	50.000 »	Amortissement des obligations	200 »
Impôt sur le revenu des actions	9.970 52	Effets à payer	54.524 10
Mobilier de bureau	8.510 65	Coupons obligations restant à payer	19.764 54
Valeurs en portefeuille	3.944 50	Coupons d'actions	4.602 99
Cautionnement à la Compagnie d'Orléans	2.000 »	Créances diverses	91.000 »
Usines de Farebout et Sempinet	807.256 35	Annuités Farebout	470 000 »
Débiteurs divers	423.730 30	Emprunt	350.000 »
		Créditeurs divers	114.269 30
		Profits et Pertes	235.251 57
	7.590.969 55		7.590.969 55

Compagnie Générale de Phonographes Cinématographes et Appareils de Précision

Société anonyme française, définitivement constituée le 10 mars 1898, modifiée par Assemblées générales des 13 juillet, 8 août 1899, 10 septembre 1900, 11 juillet 1905 et 4 juillet 1906. Lors de la constitution, la dénomination sociale était *Compagnie Générale de cinématographes, phonographes et pellicules*. La dénomination actuelle lui a été substituée par les délibérations d'Assemblées générales prises les 13 juillet et 8 août 1899.

Objet : L'acquisition et l'exploitation industrielle et commerciale, et la vente d'objets concernant la cinématographie et la phonographie; l'achat, la location et la vente de tous immeubles; la construction, l'achat, la vente et la location de tous appareils, instruments, systèmes, accessoires, machines quelconques, brevets, concession de brevets ou autres pouvant servir, directement ou indirectement, aux applications quelconques de la lumière, de l'optique, de l'électricité et de l'acoustique.

Siège social : 98, rue de Richelieu, à Paris.

Durée : 99 ans, du 10 mars 1898.

Capital social : 3.800.000 francs, divisé en 38.000 actions de 100 fr. chacune, constitué comme suit : 1.500 actions attribuées en représentation des apports faits à la Société ; 8.500 actions souscrites en espèces à la constitution de la Société ; 10.000 actions créées lors de la première augmentation de capital (délibération de l'Assemblée générale extraordinaire du 8 août 1899) ; 6.666 actions créées lors de la deuxième augmentation de capital de la Société par la fusion de la Manufacture Française d'appareils de précision (délibération de l'Assemblée générale extraordinaire du 10 septembre 1900) ; 5.334 actions créées lors de la troisième augmentation de capital (délibération de l'Assemblée générale extraordinaire du 11 juillet 1905) ; 5.600 actions créées lors de la quatrième augmentation de capital (délibération de l'Assemblée générale extraordinaire du 4 juillet 1906) ; 400 actions créées lors de la quatrième augmentation de capital pour être attribuées en représentation des apports faits à la Société.

Conseil d'administration : trois à sept membres, propriétaires de 100 actions chacun, nommés pour six ans.

Année sociale : close le 28 février.

Assemblée générale : avant fin juillet ; une voix pour vingt actions, maximum 50 voix; dépôt cinq jours à l'avance.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; 5 % aux actions ; sur le surplus 10 % au Conseil d'administration. L'excédent est réparti aux actionnaires, sauf prélèvements votés par l'Assemblée sur la proposition du Conseil pour créer des comptes d'amortissements ou de réserves ; un solde pourra être reporté à l'exercice suivant.

Service financier : au siège social et à Lyon, à la Banque Privée.

ADMINISTRATEURS

MM. F. Gabet, président; J. Neyret; C. Grivolas; L. Devilaine; Ivatts, G. Lelièvre.

Les actions de cette Société fonctionnant alors sous le titre de *Compagnie générale des Cinématographes, Phonographes et pellicules*, ont été inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, du 29 novembre 1899 jusqu'au 28 février 1901. Elles y figurent sous la dénomination actuelle de la Société, depuis le 1er mars 1901.

Années	COURS Plus haut	COURS Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
—	—	—	—	—
1901	114 50	60	345.000	8
1902	115	65	421.000	8
1903	174	114	910.000	10
1904	215	145	1.442.000	12
1905	792 50	140	1.371.000	15
1906	»	»	2.737.000	40

BILAN AU 28 FÉVRIER 1906

ACTIF	francs	PASSIF	francs
Apport (premier établissement et augmentation du capital).	amorti	Capital.	3.200.000
Brevets.	12.000	Obligations.	500.000
Mobilier, matériel, outillage en France.	2.143.000	Prime d'émission	533.000
Mobilier, matériel, outillage à l'étranger.	237.000	Réserve légale	253.000
Terrain et usine à Chatou. . .	800.000	Créanciers divers.	1.680.000
— à Joinville. .	396.000	Effets à payer.	283.000
Ateliers et constructions à Vincennes.	445.000	Coupons à payer	196.000
Constructions à Montreuil. . .	41.000	Profits et pertes :	
Matières premières.	552.000	Report de l'exercice précédent.	110.000
Marchandises fabriquées. . .	2.161.000	Bénéfices de 1905-1906.	2.737.000
Cautionnements, avances . . .	68.000		
Espèces en caisse et banque. .	779.000		
Effets à recevoir	593.000		
Débiteurs divers	1.215.000		
	9.442.000		9.442 000

Société des Plaques et Papiers Photographiques A. Lumière et ses Fils

Société anonyme française, constituée le 2 mai 1892, modifiée par délibérations d'Assemblées générales du 26 mars 1898, 2 octobre 1900 et 10 juin 1902.

Objet : la fabrication et la vente des plaques photographiques au gélatino-bromure d'argent; papiers sensibles photographiques au gélatino-bromure et au citrate d'argent; plaques souples, par le procédé Balagny; développateur au paramidol-phénol ; et d'une façon générale la préparation et la vente de tous produits similaires se rattachant à la photographie.

Siège social : rue Saint-Victor, 21, Lyon-Monplaisir.

Durée : expirant le 31 décembre 1950.

Capital social : à l'origine trois millions de francs, divisé en 6.000 actions, entièrement libérées, sur lesquelles 5.600 furent attribuées à MM. Lumière père et fils, en représentation de leurs apports.

Par suite du remboursement complet du capital, l'assemblée du 26 mars 1898 a décidé l'échange de chaque action de capital, (remboursée par une dernière répartition de cent francs le 15 avril 1898), contre cinq cinquièmes d'actions de jouissance. Il existe donc, actuellement, 30.000 cinquièmes d'actions de jouissance, sans valeur nominale et au porteur.

En vue de l'absorption de la Société anonyme des Pellicules françaises, décidée par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 10 juin 1902, il a été procédé à une émission de 8.000 actions nouvelles, dénommées actions de capital, au capital nominal de cent francs chacune, numérotées de 20.001 à 28.000. Dans le but d'absorber la Lumière North American C°, par décision de l'Assemblée générale extraordinaire du 27 janvier 1906, le capital a été porté à 4.180.000 francs par la création de 3.800 actions de capital nouvelles de 100 francs, destinées à être remises aux actionnaires de la Lumière North American C° à raison de une action Plaques Lumière contre 30 actions Lumière North.

Conseil d'administration : de six à neuf membres, nommés pour six ans, et propriétaires de 20 actions chacun.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : avant fin octobre ; une voix par dix actions, maximum 100 voix. Dépôt huit jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve, 5 % du montant libéré des actions de capital. Sur le surplus : 10 % au Conseil d'administration, 25 % à la direction, et 65 % aux actionnaires.

Service financier : Société générale à Paris et dans ses succursales; Banque Privée, à Lyon.

ADMINISTRATEURS.

MM. Antoine Lumière, président, Albert Galicier, vice-président, Auguste Lumière, Louis Lumière, secrétaire, Paul Dubois, Auguste Collignon, Victor Planchon, Louis Pradel, Francisque Vial, B.-V. Vermorel.

Les actions de jouissance de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 12 mai 1897.

Années	COURS DES ACTIONS DE JOUISSANCE : Plus haut	Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	930	625	3.402.000	30
1902	707	590	1.402.000	30
1903	624	420	1.730.000	25
1904	535	370	1.734.000	25
1905	930	515	1.507.000	»

BILAN AU 30 JUIN 1905

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Immobilisations	2.686.570 54	Capital (fraction non remboursée)	800.000 »
Caisses et banques	273.915 26	Réserves	3.892.203 87
Effets en portefeuille	224.934 40	Créanciers divers	802.394 69
Actions et obligations	1.163.619 65	Provisions	32.907 »
Enregistrement	36.526 84	Coupons à payer	238.525 60
Débiteurs	1.128.067 79	Jetons de présence	4.200 »
Marchandises	1.849.998 60	Versement Lumière North American Co	86.181 90
		Bénéfices	1.507.221 02
	7.363.634 08		7 363.634 08

Société des Platrières Réunies du Bassin de Paris

Société anonyme française constituée le 25 septembre 1880, modifiée par Assemblées générales des 28 mars 1881 et 29 juin 1901.

Siège social : 76, quai Jemmapes, à Paris.

Durée : 99 ans, du 25 septembre 1880.

Objet : la fabrication, le commerce, et la vente des plâtres crus et cuits, des chaux, briques et poteries, des ciments, de la pierre de taille, de la pierre meulière et des mœllons ; la propriété et l'exploitation des usines et carrières apportées à la Société et de toutes autres ; généralement toutes les opérations se rattachant à la production, au transport et à la fourniture de la pierre, de tous les produits céromiques et autres, de nature analogue, servant à l'industrie du bâtiment.

Capital social : à l'origine 12 millions de francs dont 10 millions d'apports en nature, porté à 24 millions au moyen de l'apport, le 28 mars 1881, de l'actif de la Société des Plâtrières du bassin de Paris, constitué lui-même à concurrence de 10.822.000 francs par des apports en nature. Le capital social de 24 millions était ainsi représenté par 48.000 actions de 500 francs au porteur. Par décision d'assemblée générale du 29 juin 1901 le capital de chaque action a été ramené à 100 fr. Par suite le capital actuel est de 4.800.000 fr. représenté par 48.000 actions, de 100 fr, chacune.

Conseil d'administration : de cinq à neuf membres, propriétaires de 50 actions et nommés pour cinq ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin, une voix pour 10 actions, sans limite du nombre de voix : dépôt dix jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve, 5 % du montant nominal des actions ; prélèvement facultatif pour la réserve de prévoyance. Sur le surplus, 10 % au Conseil et 90 % aux actionnaires.

Nota. — Aux termes d'un bail consenti à M. Gougelet pour une durée qui expirera le 30 juin 1911, ce dernier est locataire de tout l'actif social, à charge du payement d'annuités, ensemble 81.000 fr. environ, aux créanciers sociaux; s'il reste un bénéfice au delà, il appartient pour 10 % à M. Gougelet et pour 90 % à la Société.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. Allard, Fournier, de Sainte-Marie, Tomasi, Dubois, Tabouis.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant :

Années	COURS		Bénéfices nets	Dividendes
	Plus haut	Plus bas		
1901	51	30	99.000	1 50
1902	45	35	128.000	2 50
1903	50	31	85.000	1 65
1904	40	25	57.000	1 126
1905	33	24 50	10.000	» »

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Carrières et usines	4.200.000 »	Capital	4.800.000 »
Loyers d'avance et cautionnements	12.073 65	Réserve légale	134.125 20
Avances de découvertes	549.567 »	Obligations	572.700 »
Travaux neufs	546.438 55	Crédit Foncier	305.774 50
Débiteurs par compte	657.226 30	Banque Hypothécaire	81.209 10
		Créditeurs par compte	23.007 50
		Dividende des exercices 1901-1902-1903-1904 restant à payer	38.195 60
		Profits et pertes	10.293 60
	5.965.305 50		5.965.305 50

Société Générale des Produits Alimentaires de Luxe

Société anonyme française définitivement constituée le 8 janvier 1906.

Objet : la prise à bail des boutiques et locaux divers dépendant de l'immeuble sis à Paris, 9, rue du Havre et 2, rue de l'Isly; l'installation et l'exploitation, dans ces locaux, du commerce de produits alimentaires de luxe ; la création et l'organisation, tant à Paris que dans la banlieue, et partout ailleurs, de succursales et magasins se rattachant, par leur exploitation, à l'objet social ; l'acquisition de tous immeubles, baux et locations, en vue de ladite exploitation et de son extension, et la participation directe ou indirecte de la Société dans toutes opérations commerciales ou industrielles se rattachant à l'un des objets précités, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, de fusion ou autrement.

Siège social : 9, rue du Havre, Paris.

Durée : 20 ans du 8 janvier 1906.

Capital social : 1.500.000 fr. divisé en 15.000 actions de 100 francs chacune, sur lesquelles 3.000, entièrement libérées, ont été attribuées à M. Lempereur, en rémunération de ses apports.

Conseil d'administration : quatre à neuf membres, propriétaires chacun de 100 actions, et nommés pour six ans.

Année sociale : close le 31 mars.

Assemblée générale : avant fin juin ; une voix par cinq actions, maximum dix voix. Dépôt cinq jours à l'avance.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve; 5 % du montant libéré des actions. Sur le surplus : 15 % au Conseil d'administration et 85 % aux actionnaires. Toutefois, l'Assemblée générale a le droit de décider sur le solde des bénéfices, le prélèvement d'une somme destinée à la création d'un fonds de prévoyance.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. G. Oudoire, A. Grand, L. Lempereur, H.-L. Martinet.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 18 janvier 1906.

Société Anonyme de Produits Chimiques de Graville

Société anonyme française définitivement constituée le 20 juillet 1905.

Objet : l'exploitation de l'usine sise à Graville-Saint-Honorine (Seine-Inférieure), servant à la préparation et au traitement des métaux et à la fabrication des produits chimiques; l'exploitation, l'acquisition et la vente ou cession de tous brevets, licences, monopoles, etc., et de tous droits d'exploitation de brevets, le tout, par voie d'apport ou autrement et concernant la préparation et le traitement des métaux et de leurs minerais et toutes autres matières rentrant dans le domaine de la fabrication des produits chimiques à base métallique ou de la métallurgie ; l'achat, la construction, la prise à bail et l'aménagement de tous immeubles, etc.

Siège social : 45, rue d'Harfleur, Graville-Saint-Honorine.

Capital social : un million de francs, divisé en quatre mille actions de 250 francs chacune, dont 1.600 actions de priorité et 2.400 actions ordinaires. Ces dernières ont été attribuées à la Société « The Tin Electro Smelting (Zinnoxyd) Company limited », en représentation de ses apports.

ADMINISTRATEURS

MM. Al. Lecler, Al. Fauconnet, G. Cheron.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Création, par délibération du Conseil d'administration, en date du 5 octobre 1905, en vertu de l'art. 17 *bis* des statuts, d'un emprunt de 500.000 francs représenté par mille obligations de 500 francs l'une.

Intérêt annuel : 5 % ou 25 francs, payable par semestre, les 1er janvier et 1er juillet de chaque année.

Amortissement : par tirages au sort, en 50 ans, à compter du jour de la constitution de la Société, premier tirage en 1910. La Société s'est réservé le droit de rembourser par anticipation.

Service financier : au siège social, et à Paris, 37, boulevard Haussmann.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 16 octobre 1905.

1905	482 »	seul cours.

Société des Produits Chimiques de Marseille-L'Estaque

Société anonyme française constituée le 3 juin 1890.

Objet : la création ou l'exploitation, tant en France qu'à l'étranger, d'usines de produits chimiques et d'engrais; le traitement des pyrites et autres minerais, ainsi que toutes les opérations commerciales, industrielles ou financières se rattachant à ces industries.

Siège social : 29, rue Mogador, Paris.

Durée : cinquante ans.

Capital social : 3.760.000 fr., divisé en 7.520 actions de 500 francs. Sur ce nombre 7.500 ont été attribuées à la Compagnie d'exploitation des minerais de Rio en raison de l'apport d'une usine de produits chimiques située à Marseille, quartier de L'Estaque; de l'établissement de la Compagnie apportante, situé même ville et quar-

tier; de tout le surplus de l'actif de la même compagnie: traites, espèces en caisse, clientèle, etc.

Conseil d'administration : trois à sept membres, propriétaires de 25 actions chacun, et nommés pour six ans.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : avant fin décembre ; une voix pour 10 actions, maximum 50 voix ; dépôt quinze jours à l'avance.

Répartition des bénéfices : 5 % au fonds de réserve; un intérêt de 5 % aux actions non amorties; sur le surplus 5 % au Conseil d'administration et 95 % aux actionnaires.

Service financier : chez MM. Mirabaud, Puerari et Cie et à la Société Marseillaise.

ADMINISTRATEURS

MM. Dollfus-Galline, le comte Lavaurs, Gustave Robert, Lucien Bordet, André Leenhardt, André Lavaur.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 10 mai 1899.

Années	COURS Plus haut	Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	475	375	370.000	»
1902	300	250	165.000	15
1903	pas de cours		171.000	15
1904	300	250	348.000	15
1905	pas de cours		305.000	15

BILAN AU 30 JUIN 1905

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Immobilisations	2.859.482 34	Capital	3.760.000 »
Magasin général	183.293 57	Obligations	1.367.027 75
Matières premières	780.172 01	Réserve statutaire	78.546 03
Produits fabriqués	1.364.015 75	Provisions	6.534 64
Caisses et banques	294.698 69	Créditeurs divers	667.421 09
Débiteurs divers	387.977 87	Profits et Pertes	119.399 27
Effets à recevoir	112.288 55		
Titre	17.000 »		
	5.998.928 78		5.998.928 78

Société de Produits Électro-Chimiques et Métallurgiques des Pyrénées.

Société anonyme française définitivement constituée le 22 juin 1906.

Objet : L'exploitation, soit en France, soit dans les colonies françaises et pays de protectorat français, soit dans tous pays étrangers, de toute industrie électro-métallurgique, électro-chimique et chimique ; la fabrication, l'achat et la vente de tous produits quelconques se rattachant à cette industrie ; la création, l'acquisition de tous établissements quelconques se rattachant à la dite industrie ou pouvant en faciliter l'extension et le développement ; la participation directe ou indirecte de la Société dans toutes opérations commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'un des objets précités par voie de création de sociétés nouvelles, en France, colonies françaises, pays de protectorat français ou à l'étranger, d'apport, de fusion ou autrement avec toutes sociétés françaises ou étrangères.

Siège social : 55, boulevard de Sébastopol, Paris.

Durée : 30 ans, du 22 juin 1906.

Capital social : 6 millions de francs, divisé en 12.000 actions de 500 francs chacune, sur lesquelles 3.600 ont été remises aux apporteurs.

Conseil d'administration : cinq membres au moins et neuf au plus, nommés pour six ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin ; autant de voix que d'actions. Dépôt des titres 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve. Sur le solde : 10 % au Conseil d'administration et 90 % aux actionnaires. Sur ces 90 %, il pourra être prélevé une somme à déterminer pour fonds de réserve ou de prévoyance.

Service financier : au siège social et à la Banque E. Muller et Cie, 366, rue Saint-Honoré, Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. J. Bonnet, Ch. Girard, P. Corbin, H. Bouchayer.

Les actions de cette société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 1er septembre 1906.

Société Privilégiée pour Favoriser la Production et le Commerce du Raisin de Corinthe

Société anonyme hellénique, constituée le 1/14 août 1905.

Objet : L'exécution de tous les engagements qui résultent de la Convention en date du 8 juillet 1905, passée entre le Gouvernement Hellénique, la Banque Viticole et la Banque d'Athènes, ratifiée par la loi P. H. du 17 juillet de la même année, ainsi que l'exercice de tous les droits et privilèges concédés et enfin toute autre opération ou entreprise relative à la protection de la production et du commerce du raisin de Corinthe.

En conséquence, les objet et opérations de la Société sont les suivants :

1° La protection de la production et du commerce du raisin de Corinthe conformément aux clauses de la convention sus-mentionnée en date du 8 juillet, puis d'une manière générale toute opération s'y rapportant quelle qu'elle soit, ou de nature à améliorer la condition des cultivateurs et enfin le développement dans la mesure du possible de la consommation du raisin de Corinthe exporté ;

2° La protection de l'industrie de l'alcool et des vins, au moyen de capitaux disponibles ou de crédits à ouvrir, ainsi que l'installation directe par la Société de toute industrie ayant pour objet la transformation industrielle des raisins de Corinthe ou des raisins ordinaires et enfin le commerce des produits de toute industrie analogue en tant que ces opérations ne sont pas prohibées ni par la Convention du 8 juillet 1905, ni par les lois existantes ;

3° Les avances sur nantissement de raisins de Corinthe déposés dans ses magasins conformément à l'art. 22 de la Convention, sans qu'il soit interdit à la Société de faire ces opérations par l'entremise de tiers, qui lui seraient alors substitués en tout, ou en partie, en ce qui concerne les obligations afférentes aux dites avances ;

4° La constitution, conformément à l'article 21 de la Convention, d'une Société pour l'installation et l'exploitation des Magasins généraux en Grèce, avec ou sans participation dans cette Société ;

5° La liquidation des comptes de la Banque Viticole de Grèce conformément aux clauses de l'article final de la Convention ;

6° Les avances sur nantissement de raisins de Corinthe à l'étranger ;

7° Toute autre opération ou entreprise, pourvu qu'elle ne soit interdite ni par la Convention ni par les lois existantes et qu'elle soit relative directement ou indirectement à l'un des objets sus-mentionnés de la Société ou au placement avantageux de capitaux qui

lui resteraient disponibles ou de ses fonds de réserve, avec la restriction, toutefois, qu'il est interdit à la Société de faire des spéculations de Bourse, ou des placements de fonds d'une durée supérieure à trois mois.

Siège social : à Athènes.

Durée : 20 ans, du 1/4 août 1905.

Capital social : 20 millions de francs, divisé en 80.000 actions de 250 francs. Il a été créé, en outre, 80.000 parts de fondateur, remises à la Banque d'Athènes.

Conseil d'administration : douze membres, dont trois représentant la Banque Viticole de Grèce sont nommés par le Gouvernement.

Année sociale : close le 9/22 août.

Assemblée générale : avant fin décembre, 1 voix par 20 actions, maximum 100 voix.

Répartition des bénéfices : 6 % du montant libéré aux actions ; prélèvement d'une somme maxima de 500.000 drachmes pour compléter l'impôt à payer à l'Etat. Sur le solde : 40 % à la réserve, 10 % au Conseil d'administration, 40 % de l'excédent aux parts de fondateur et 60 % aux actionnaires.

Les actions nos 1 à 60.000 sont seules négociables.

Service financier : à Paris, Banque de l'Union Parisienne.

ADMINISTRATEURS

MM. J.-G. Pesmazoglu, J. Eutaxias, C. Coxford Bowlby, E. Bowron, Em. Beaumont d'Erlanger, O. Gotzi, M. Jordanopoulo, J.-C. Matsas, P. Merlopoulo, Al. Roma, R. Wehrung, L. Zarifi.

Les actions et les parts de fondateur de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, à terme, depuis le 21 novembre 1905, et au comptant depuis le 23 novembre 1905.

	COURS DES ACTIONS		COURS DES PARTS	
Années	Plus haut	Plus bas	Plus haut	Plus bas
—	—	—	—	—
1905	283 50	280	36 —	20

Société Électro-Chimique de la Romanche

Société anonyme française définitivement constituée le 19 juin 1899 et modifiée les 23 juin, 11 septembre 1905, et 30 avril 1906.

Objet : la création d'un canal industriel dérivé de la Romanche entre le pont de l'Aveynat et le pont neuf de Livet ; l'exploitation industrielle et commerciale de tous procédés chimiques et électro-

chimiques, la fabrication de tous produits ou appareils, la création de toutes usines et installations, leur vente ou location, etc., etc.

Siège social : 34 *bis*, boulevard Gambetta, Grenoble.

Durée : 60 ans, du 19 juin 1899.

Capital social : à l'origine 2.750.000 francs, divisé en 5.500 actions de 500 francs chacune ; ramené par décisions d'Assemblées générales des 23 juin et 11 septembre 1905 à 1.375.000 francs, par l'échange de deux actions anciennes contre une nouvelle, puis porté à 3.475.000 fr., son chiffre actuel, par la création de 4.200 actions de priorité. Il est donc actuellement représenté par 2.750 actions ordinaires et 4.200 actions de priorité, toutes de 500 francs.

Conseil d'administration : cinq à sept membres nommés pour six ans, propriétaires de 25 actions chacun.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin avril ; une voix par 10 actions, maximum cinquante voix. Dépôt cinq jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve, 6 % du montant libéré des actions de priorité, 5 % du montant libéré des actions ordinaires. Sur le surplus, 10 % au Conseil d'administration et 90 % aux actionnaires qui pouront être affectés en tout ou partie, selon décision de l'Assemblée générale, à un fonds de réserve de prévoyance.

Service financier : à Lyon, à la Banque Privée, chez MM. Jacquier, Falcouz et Cie, et chez MM. Cottet et Cie.

ADMINISTRATEURS

MM. Aug. Robin, L. Pradel, F. Jacquier, A. Bouchayer, L. Finaz, A. Giros, Ch. Lépine, L. Loucheur, P. Simon, F. Vial.

RÉPARTITIONS.

Il n'a pas été distribué de dividende jusqu'ici.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 18 octobre 1899.

Années	COURS	
	Plus haut	Plus bas
1901	300	155
1902	310	180
1903	370	275
1904	339	273
1905	279	112 50

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Usine de Livet	2.661.825 »	Capital	3.475.000 »
Entreprise d'éclairage de la ville de Grenoble	688.020 89	Obligations	3.938.000 »
Cautionnement	100.000 »	Créanciers divers	1.520.607 70
Caisse, Banque	298.117 23	Obligations à rembourser	32.000 »
Ville de Grenoble	2.296.961 26	Coupons d'obligations	82.976 81
Chute de la Roizonne	250.000 »	Provision	31.938 40
Mobilier, petit matériel, outillage	1.112 95	Profits et Pertes	153.788 96
Travaux neufs	183.231 90		
Actionnaires	1.465.875 »		
Débiteurs	114.175 77		
Frais de constitution et de premier établissement	445.770 85		
Frais d'émission d'obligations	178.775 »		
Primes de remboursement des obligations	196.900 »		
Avances diverses	6.108 55		
Frais de transformation	71.512 64		
	9.234.311 87		9.234.311 87

Société du Saint-Raphael-Quinquina

Société anonyme française définitivement constituée le 23 février 1897.

Objet : la fabrication, la vente et l'exploitation en général du produit dénommé Saint-Raphaël-Quinquina, propriété exclusive de M. Juppet apporteur. La Société pourra s'adjoindre la fabrication, la vente et le dépôt de tous autres produits et s'occuper de toutes opérations industrielles et commerciales se rattachant aux boissons.

Siège social : 18, avenue Parmentier, à Paris.

Durée : 50 ans, du 23 février 1897.

Capital social : 6.500.000 francs, divisé en 65.000 actions de 100 fr. entièrement libérées, dont 25.000 ont été attribuées à M. Juppet, fondateur, en représentation de ses apports, en sus de 3 millions de francs en espèces et des 20.000 parts de fondateur créées.

Conseil d'administration : trois membres au moins et neuf au plus, propriétaires de 250 actions chacun, nommés pour six ans.

Année sociale : close le 31 mars.

Assemblée générale : avant fin juin ; une voix pour 50 actions, maximum 30 voix. Dépôt quinze jours à l'avance.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve, 5 % du montant libéré des actions. Sur l'excédent, 5 % au Conseil d'administration, prélèvement en faveur des fonds de prévoyance. Sur le surplus : 5 % du montant libéré des actions ; sur le reste, 50 % aux actions et 50 % aux parts de fondateurs.

Service financier : au siège social et à la Société Générale et dans ses agences.

ADMINISTRATEURS

MM. P. Juppet, V. Gagé, J. Legouey, F. Doisteau, Ch. Bivort.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 5 mars 1900.

Années	COURS — Plus haut	COURS — Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
	—	—	—	—
1901	90	42 50	591.000	7 30
1902	66 50	47	624.000	7 975
1903	107 50	67 50	907.000	10 417
1904	124	85	759.000	9 50
1905	157	114	703.000	10 »

BILAN AU 31 MARS 1906

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Fonds de commerce	5.500.000 »	Capital	6.500.000 »
Disponibilités	573.377 03	Réserves	928.792 »
Actions ou titres en remploi sur la réserve extraordinaire	419.940 »	Créditeurs divers	67.001 »
Marchandises et fournitures en magasin	964.843 20	Coupons restant à payer	15.895 25
Frais de premier établissement	1 »	Profits et Pertes	463.680 78
Matériel et Agencement	69.915 65		
Terrains et Immeubles	447.292 15		
	7.975.369 03		7.975.369 03

Société Anonyme Ottomane Industrielle et Commerciale de Salonique

Société ottomane fondée à Salonique suivant statuts en date du 5/17 janvier 1898 et conformément à l'iradé de S. M. I. le Sultan, en date du 16 mars 1897.

Objet : Exploiter le moulin mû par la vapeur, sis à Salonique, connu sous le nom de Moulin Allatini, en faisant tous les agrandissements et aménagements utiles ; fabriquer et vendre les farines, en un mot toutes les opérations commerciales et industrielles qui se rattachent à l'exploitation du moulin. Exploiter, en les achetant, les créant ou les louant, tous autres établissements industriels ou agricoles, ou s'intéresser à ceux-ci.

Siège social à Salonique (Turquie).

Durée : 50 ans, du 5/17 janvier 1898.

Capital social : à l'origine de 2.500.000 francs, en 25.000 actions de 100 francs chacune, sur lesquelles 15.000 ont été attribuées à MM. Fratelli Allatini, en rémunération de leurs apports consistant principalement en un moulin à vapeur sis à Salonique. En juin 1898, le capital a été porté à trois millions de francs, chiffre actuel, par la création de 5.000 actions nouvelles, sur lesquelles 4.000 ont été attribuées à MM. Fratelli Allatini pour leur apport d'une Briqueterie-Tuilerie sise à Salonique, faubourg de Caragatch, et installée sur un terrain de 90.000 pieds carrés environ.

Conseil d'administration : cinq à douze membres, propriétaires de cent actions chacun, nommés pour trois ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : à une date à fixer par le Conseil. Une voix par cent actions, maximum cent voix. Dépôt des titres, dix jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 10 % à la réserve ; 5 % aux actions. L'excédent sera réparti comme suit : 20 % aux fondateurs ; ces 20 % sont représentés par 1.000 parts bénéficiaires ; 10 % aux administrateurs ; 70 % aux actions.

ADMINISTRATEURS

MM. E. Allatini, H. Allatini, L. Allatini, C. Allatini, G. Allatini, I. Fernandez, A. Misrachi, E. Salem, M. Morpurgo, H. Misrachi, E. Fernandez.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Emission en vertu d'une décision de l'Assemblée extraordinaire du 29 novembre 1900, d'un emprunt de 1 million de francs, représenté par 2.000 obligations de 500 francs.

Intérêt annuel : 25 francs, payables par coupons semestriels de 12 fr. 50 les 1er janvier et 1er juillet.

Remboursement : au pair, en 20 années, par tirages au sort annuels, à partir de 1901 pour finir en 1920, suivant le tableau d'amortissement figurant au verso des titres.

Service financier : Société Marseillaise, Paris.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 23 février 1905 et les obligations depuis le 27 mars 1906.

Années	COURS DES ACTIONS Plus haut	Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	»	»	Ltq. 11.192	Frcs 5
1902	»	»	9.933	5
1903	»	»	22.208	10
1904	»	»	21.087	10
1905	186	155	21.087	10

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	livres tq.	PASSIF	livres tq.
Moulin :		Capital	131.250, », »
Coût de l'établissement industriel du moulin	108.238,61,05	Obligations	38.040,69,20
Existence de blés	73.175,78,15	Amortissement des obligations	5.709,37,20
Existence de farines, sons et criblures	31.647,26,20	Réserve statutaire	8.051,26,34
Approvisionnements de charbon	1.375,65,05	Fonds d'amortissements des établissements industriels	11.500, », »
» divers	23,86,10	Créditeurs divers	116.382,99,14
Matériel de sacs vides	5.539,28, »	Comptes transitoires	15.239, »,30
Caisse	1.413,58,20	Coupons d'obligations à payer	951,02, »
Débiteurs pour farines et sons	69.650,37,18	Compte dividende	6,55,20
Débiteurs divers	6.489,20,30	Profits et Pertes	21.254,21,15
Briqueterie :			
Coût de l'établissement industriel de la briqueterie	39.345,17,15		
Existence de produits céramiques	5.853,71,30		
Existence de charbon	315,54,15		
» d'argile	1.514,58,35		
Terrains argileux	116,05,20		
Débiteurs divers	3.686,35,35		
	348.385,05,33		348.385,05,33

Société Française de Savonnerie et Parfumerie par les Procédés Margoles

Société anonyme française définitivement constituée le 14 janvier 1905, modifiée les 31 octobre 1905 et 6 avril 1906.

Objet : l'exploitation, tant en France qu'à l'étranger, des procédés de fabrication dont M. Margoles est l'inventeur, s'appliquant tant à la parfumerie en général qu'à la savonnerie en particulier, ainsi qu'à tous produits chimiques ou y relatifs ; la fabrication, le traitement et la vente des dits produits, tant en France qu'à l'étranger ; la participation directe ou indirecte de la Société dans toutes opérations industrielles, commerciales et financières pouvant se rattacher à l'objet social.

Siège social : 42, rue de Trévise, Paris.

Durée : 50 ans, du 14 janvier 1905.

Capital social : à l'origine 200.000 francs, divisé en 2.000 actions de 100 francs, sur lesquelles 1.000, entièrement libérées, furent attribuées en plus des 6.000 parts de fondateur, en rémunération de ses apports, à M. Margoles qui, depuis, en a fait abandon à la Société. Par décision de l'Assemblée extraordinaire du 31 octobre 1905, le capital a été porté à 300.000 francs, représenté par 3.000 actions de 100 francs.

Conseil d'administration : cinq membres au moins et neuf au plus, nommés pour six ans, et propriétaires de 20 actions.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : avant fin septembre ; une voix pour 10 actions, maximum 50 voix. Dépôt dix jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve, 5 % du montant libéré des actions, 5 % au Conseil d'administration. Sur le surplus : 70 % aux actions, 30 % aux parts bénéficiaires.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. P. Quénard, S. Vincent, H. Vieujot, G. Némitz.

Les actions et les parts de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 19 mars 1906.

Hh

Société d'Exploitation des Silices Pulvérulentes Françaises

(LE KIESELGUHR)

Société anonyme française définitivement constituée le 6 octobre 1903.

Objet : la recherche, l'étude, l'acquisition et l'exploitation totale ou partielle des gisements de kieselguhr (silice pulvérulente, terre d'infusoires, farine fossile) en Europe, et, à cet effet, la création et l'exploitation des installations et des usines nécessaires à la préparation du kieselguhr et à sa transformation en produits industriels de toute nature, ainsi que de toutes opérations commerciales, industrielles et financières se rapportant aux dits objets d'une façon quelconque ; la recherche, l'étude, l'acquisition et l'exploitation totale ou partielle de tous gisements, de substances, de tous produits industriels et procédés de fabrication de matières ou de produits, se rattachant, ou pouvant se rattacher, d'une façon quelconque, à l'industrie du bâtiment...; la participation directe ou indirecte dans toutes les opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières, se rattachant ou pouvant se rattacher aux objets précités, par voie de fusion, transformation, création de société, prise d'intérêt ou autrement, et toute cession de droits que pourrait posséder la Société.

Siège social : à Lyon, 24, rue Bugeaud. Exploitation à Murat (Cantal).

Durée : 99 ans, du 6 octobre 1903.

Capital social : 800.000 francs, divisé en 1.600 actions de 500 francs, sur lesquelles 1.200 furent attribuées, entièrement libérées, à MM. Théron, Hutter et Freydier-Dubreul, en rémunération de leurs apports.

Conseil d'administration : trois membres au moins et sept au plus, propriétaires de 10 actions et nommés pour 6 ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin avril ; une voix par 10 actions, maximum 10 voix. Dépôt cinq jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve, 5 % du montant libéré des actions. Sur le surplus : 10 % au Conseil d'administration, 90 % aux actionnaires.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. Hutter, Durieux, Escoffier, Théron.

RÉPARTITIONS.

Il n'a été réparti aucun dividende jusqu'ici.

Les titres de cette Société sont inscrits à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 3 juillet 1906.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Actionnaires	112.500	»	Capital	800.000	»
Frais de 1er Etablissement	7.610	55	Obligations	29.675	»
Exploitation (Existence)	1.250	»	Frais d'Administration	1.650	»
Approvisionnement (Existence)	39	»	Frais généraux	1.027	65
Encaissements Loos	18	90	Charvet, Compte courant	12.117	50
Traites et Remises en portefeuille	216	30	Théron et Hutter	15.196	60
Brevets	1.000	»	Avances de caisse	1.801	05
Terrains, gisements et droits d'exploitation	620.000	»	Hivernat, son avance à Caisse Auxillac	1.073	50
Constructions et immeubles par destination	80.000	»	Créanciers divers	18.881	18
Construction et matériel nouveau	25.117	90			
Installation rue Robert	596	58			
Sacherie (Existence)	240	»			
Morel	1.000	»			
Débiteurs divers	182	15			
Profits et Pertes	31.650	80			
	911.752	18		911.752	18

La Soie Artificielle

Société anonyme française définitivement constituée le 14 mars 1902.

Objet : La fabrication de la soie artificielle, ou toute autre fabrication textile ; l'exploitation des brevets et, éventuellement, la cession ou la cession de licences des dits brevets, lesquels ont été apportés par les liquidateurs de la Compagnie française de la Soie Parisienne;

toutes opérations industrielles, commerciales ou financières se rattachant à l'intérêt social ; en général, l'achat et la mise en œuvre de tous brevets ou procédés qui paraîtront les plus conformes à son but et les plus profitables aux intérêts sociaux.

Siège social : 83, boulevard de Sébastopol, Paris.

Durée : 30 ans, du 14 mars 1902.

Capital social : 1.500.000 francs, divisé en 15.000 actions de 100 fr. entièrement libérées. Il a été créé, en outre, puis attribué aux liquidateurs, 35.000 parts de fondateur, en rémunération de leurs apports.

Conseil d'administration : sept à quinze membres, propriétaires de 200 actions chacun, nommés pour six ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin ; une voix pour cinquante actions ; maximum 30 voix. Dépôt huit jours à l'avance.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve, 10 % pour l'amortissement des établissements; 6 % du montant libéré sur les actions. Sur le solde, il est prélevé 15 % par le Conseil d'administration pour les répartir comme il l'entendra entre ses membres, le directeur et le personnel. Le surplus appartiendra pour 50 % aux actions et pour 50 % aux parts de fondateur.

Service financier : Banque Française pour le Commerce et l'Industrie.

ADMINISTRATEURS.

MM. Noack-Dolfus, Jordan, Schlumberger, A. Bernheim, Daubrée, Wilhelm Frémery, Herbelot, Monod, Du Buit, Fougeirol, J. Gillet, E. Bloch-Pimentel.

Les actions et les parts de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 18 novembre 1903.

	COURS DES ACTIONS		COURS DES PARTS			DIVIDENDES	
Années	Pl. haut	Pl. bas	Pl. haut	Pl. bas	Bénéfices nets	Actions	Parts
1903	460	365	147	100	10.000	»	»
1904	475	296	171 50	101	656.000	13 056	3 024
1905	337 50	200	91	48	309.000	10 895	2 098

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Immobilisé :		Capital	1.500.000 »
Usine de Givet :		Prévision	1.300.000 »
Terrains et constructions . . .	676.000 »	Réserve légale	19.943 »
Force motrice et installation .	172.000 »	Amortissements	39.888 »
Matériel de fabrication	335.660 »	Coupons impayés	20.750 »
Outillage et matériel roulant .	Mémoire	Créditeurs divers	75.915 »
Mobilier à Paris et Givet . . .	Mémoire	Bénéfice net	309.151 »
Frais de premier établissement	Mémoire		
Mobilisable à réaliser :			
Usine de Vitry	177.878 »		
Matières premières en magasins	105.936 »		
Matières d'exploitation en magasins	143.803 »		
Disponible :			
Parts (10.000) Soie d'Izieux. .	Mémoire		
Produits fabriqués et en cours de fabrication	491.412 »		
Espèces en banque et caisse. .	833.658 »		
Débiteurs divers	326.300 »		
	3.265.647 »		3.265.647 »

Soie de Beaulieu

Société anonyme française, définitivement constituée le 2 septembre 1904.

Objet : La fabrication, la vente et le commerce de la soie artificielle.

Siège social à Paris, 5, cité Trévise.

Durée : 30 ans, du 2 septembre 1904.

Capital social : 2 millions de francs, en 20.000 actions de 100 francs ; 5.500 de ces actions ont été attribuées, entièrement libérées, aux apporteurs et les 14.500 actions de surplus ont été souscrites contre espèces.

Conseil d'administration : de cinq à onze membres, nommés pour six ans, propriétaires de 100 actions chacun.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin ; une voix par cinquante actions sans limite maximum. Dépôt des titres dans un délai à fixer par le Conseil.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve; 5 % d'intérêt aux actions. Sur le surplus 10 % au plus à un fonds de prévoyance et d'amortissement. Le solde sera réparti : 15 % au Conseil; 85 % à répartir entre toutes les actions amorties ou non amorties.

Service des titres : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. G. E. Grenard, P. Delaunay, H. Diamanti, L. A. Dollfus, J. E. A. Lalung, comte de Férol, X. Lauras, H. Legoux, A. M. Plaissetty, A. Volterra.

RÉPARTITIONS

Il n'a été distribué aucun dividende jusqu'ici.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant depuis le 8 mai 1905.

	COURS	
	Plus haut	Plus bas
1905	280	100

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Procédés et fonds de commerce.	625.000	»	Capital.	2.000.000	»
Terrains, Force hydraulique, Immeubles	198.251	03	Créditeurs divers.	11.985	95
Machines, Matériel	188.352	24			
Laboratoire et Verrerie	6.890	73			
Approvisionnements	14.992	14			
Mobilier, Chevaux, Voitures. .	19.293	15			
1er Etablissement.	210.005	93			
Actionnaires souscripteurs . .	621.220	»			
Débiteurs divers	18.712	96			
Versements sur matériel à livrer	29.664	»			
Etude et travaux en cours . .	10.886	62			
Caisse et Banques.	45 851	75			
	2.011.985	95		2.011.985	95

Soie artificielle d'Izieux

Société anonyme française, définitivement constituée le 27 février 1904.

Objet : La fabrication de la soie artificielle par les brevets et procédés appartenant à la Société anonyme par actions connue sous la dénomination « la Soie Artificielle » ; l'obtention, de cette dernière Société, d'une cession de licence de fabrication et d'exploitation de soie artificielle dont elle a la propriété exclusive pour la France, ses colonies et pays de protectorat français; la construction d'une usine à Izieux et éventuellement d'usines dans d'autres localités, ayant une puissance de production correspondant aux licences obtenues et satisfaisant aux clauses et conditions de la cession de licence... et toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières et immobilières se rattachant à l'objet social directement ou indirectement.

Siège social : quai de Serin, 9, Lyon.

Durée : finissant le 31 décembre 1931.

Capital : 2.000.000 de francs, divisé en 20.000 actions de 100 francs chacune, toutes souscrites en espèces.

Conseil d'administration : de cinq à neuf membres, propriétaires chacun d'au moins 250 actions, et nommés pour six ans.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale; 10 % pour l'amortissement du prix des licences de brevets, non compris les redevances annuelles et ce, jusqu'à l'extinction totale de ce compte, et après cette extinction à un amortissement complémentaire des immeubles et du matériel; 6 % d'intérêt aux actions. Sur le surplus des bénéfices, il est affecté : 15 % à la disposition du Conseil pour les répartir entre ses membres et les principaux agents du personnel. Le solde appartiendra : 50 % à la société « La Soie Artificielle » représentés par 20.000 parts bénéficiaires ; 50 % aux actions.

Service des titres : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. J. Gillet, E. Thery, H. Balay, A. Bernheim, L. Chatin, Noack-Dollfus, C. Gillet, E. Gillet, P. Gillet.

RÉPARTITIONS

Il n'a pas été distribué de dividende jusqu'ici.

Les parts bénéficiaires de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 7 juillet 1904.

Années	cours Plus haut	Plus bas
1904	171 50	101
1905	125	60

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Disponible	125.117 30	Créanciers	92.188 60
Magasin, Economat	89 769 15	Capital	2.000.000 »
Marchandises fabriquées et en cours de fabrication	134.143 10		
Immobilisations	1.656.649 05		
Avance sur coupons	8.915 60		
Actions tramways Saint-Chamond	5.000 »		
Frais de constitution (Balance)	27.636 95		
Mise en route Industrielle de l'usine au 31 Décembre 1905	44.957 45		
	2.092.188 60		2.092.188 60

Soie artificielle de Tubize

Société anonyme belge, constituée à Bruxelles, le 19 avril 1900, modifiée les 8 avril 1902, 14 avril 1903, 6 mai 1903, 27 janvier 1904, 22 juillet 1904, 13 mars 1905 et 27 décembre 1905.

Objet : La fabrication de la soie artificielle et des produits chimiques.

Siège social : à Tubize (Belgique).

Durée : 30 ans, du 19 avril 1900.

Capital social : à l'origine 800.000 francs, porté le 6 mai 1903, à 1 million, en 2.000 actions privilégiées de 500 francs, et 1.600 actions ordinaires sans valeur nominale. Par délibération d'assemblée générale du 22 juillet 1904, les actions ordinaires et privilégiées ont été divisées en dixièmes. Enfin, par décision de l'Assemblée extraordinaire du 27 décembre 1905, le capital a été porté à 1.300.000 francs, son chiffre actuel, par la création de 600 actions privilégiées nouvelles de 500 francs, divisibles en 6.000 coupures d'un dixième d'action privilégiée. Le capital est donc représenté par 26.000 dixièmes d'actions privilégiées et 16.000 dixièmes d'actions ordinaires.

Conseil d'administration : de trois à cinq membres, propriétaires chacun de quarante actions privilégiées ou de quarante-cinq actions ordinaires.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : le deuxième mardi de mars. Chaque action privilégiée et chaque action ordinaire donne droit à une voix, sans qu'aucun membre de l'assemblée puisse prendre part au vote pour un nombre de titres dépassant la cinquième partie du nombre total des titres émis ou les deux cinquièmes de ceux pour lesquels il est pris part au vote. Dépôt des titres cinq jours avant l'assemblée.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve; 5 % aux actions privilégiées. Sur le surplus : 12 % au Conseil; 2 % aux commissaires; 3 % à la disposition du Conseil pour rémunération éventuelle de certains concours; le solde, déduction faite des amortissements qui ne pourront dépasser 10 % du capital social, sera distribué entre toutes les actions privilégiées et ordinaires au prorata, c'est-à-dire que chaque action touchera le même superdividende.

Service financier : Crédit Anversois, à Anvers; Caisse Générale de Reports et de Dépôts, à Bruxelles ; Banque Suisse et Française, à Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. de Baudry-d'Asson, L. Van Huele, G. de Coral, Ch. Librecht, P. de la Plante.

Les dixièmes d'actions privilégiées et ordinaires sont inscrits à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 20 août 1904.

	10me d'action privilégiée		10me d'action ordinaire			Dividendes	
Années	Pl. haut	Pl. bas	Pl. haut	Pl. bas	Bénéfices nets	10e act. privilégiée	10e act. ordin.
1903	»	»	»	»	1.333.000	12 50	10 »
1904	570	420	551	435	2.710.000	37 50	35 »
1905	530	199	497 50	250	2.004.000	25 »	22 50

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Terrains	150.000 »	Capital	1.300.000 »
Matériel	514.509 35	Réserve légale	100.000 »
Bâtiments	1 »	Créditeurs divers	1.363.794 13
Mobilier	1 »	Solde bénéficiaire	2.003.858 70
Brevets	1 »		
Frais de premier établissement	1 »		
Approvisionnements	321.778 71		
Matières fabriquées	390.105 36		
Banquiers et caisse	2.447.794 68		
Débiteurs divers	943.459 73		
Portefeuille	1 »		
	4.767.652 83		4.767.652 83

Société Lyonnaise de la Soie Artificielle d'après le Procédé de Chardonnet pour les États-Unis et l'Amérique du Nord

(SOIE DE CHARDONNET AMÉRICAINE)

Société anonyme française, définitivement constituée le 30 juillet 1904.

Objet : La fabrication, au Mexique et dans l'Amérique du Nord, de la soie artificielle à base de cellulose nitrée, et d'après le procédé de Chardonnet, tel qu'il est exploité par la Société anonyme pour la fabrication de la soie de Chardonnet à Besançon. L'achat, dans l'Amérique du Nord, de tous terrains et constructions pour l'installation et le fonctionnement des usines de production; la construction et l'aménagement des dites usines, et la vente des produits fabriqués par ladite Société dans les pays sus-indiqués. Enfin, la Société pourra faire toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières et immobilières se rattachant à l'objet social, directement ou indirectement et dans les mêmes pays sus-indiqués.

Siège social : à Lyon, 2, rue de la République.

Durée : 60 ans, du 30 juillet 1904.

Capital social : à l'origine 5 millions de francs, divisé en 50.000 actions de 100 fr. chacune. Six mille actions ont été remises, entièrement libérées, à la Société de la soie de Chardonnet de Besançon, pour ses apports.

Les apports de la Société de la soie de Chardonnet de Besançon comprenaient notamment : les brevets américains; l'engagement de fournir les plans et renseignements pour la construction et l'installation des usines; l'initiation du personnel dirigeant. La Société de la soie de Chardonnet de Besançon et la présente société créeront une agence générale de vente pour les Etat-Unis et l'Amérique du Nord, et tous les ordres concernant ces pays seront concentrés dans cette agence. Toutes les opérations et tous les résultats de cette agence seront en compte à demi entre les deux sociétés, et cela jusqu'au 3 décembre 1920, maximum. En plus des 6.000 actions mentionnées plus haut, la Société Chardonnet de Besançon a reçu une somme d'un million de francs en espèces. Elle recevra, en cas d'augmentation du capital de la présente société par l'émission d'actions nouvelles, 30 % des actions nouvellement émises, en titres entièrement libérés.

MM. de Lecroix, Maës et Faye, en rémunération de leurs travaux préparatoires, démarches, etc... ont reçu 2.500 actions et 750.000 fr. en espèces.

Suivant délibération d'assemblée extraordinaire du 3 décembre 1904, le capital a été réduit à 4.750.000 francs par l'annulation des 2.500 actions d'abord attribuées à MM. de Lecroix, Maës et Faye, dont l'attribution en espèces a été réduite à 500.000 francs. Par suite le capital social actuel est de 4.750.000 francs, divisé en 47.500 actions de cent francs l'une, entièrement libérées.

Conseil d'administration : sept à neuf membres, propriétaires chacun de cent actions et nommés pour six ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant le 30 juin. Une voix par vingt-cinq actions; maximum cent voix. Dépôt des titres cinq jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 3 % pour l'amortissement des immeubles; 10 % pour l'amortissement du matériel, d'après sa valeur portée sur les livres.

Les affectations de ces 3 % et 10 % pour l'amortissement ne seront pas faites lorsqu'il aura été effectué des amortissements sur les sommes dépensées pour la construction d'usines propres à la Société Chardonnet américaine et établies, en suite d'association, en participation avec la Société Chardonnet de Besançon. Ces affectations reprendraient leurs cours pour être appliquées si les amortissements, par suite de l'association avec la Société Chardonnet de Besançon, venaient à cesser.

Sur le surplus il sera prélevé la somme suffisante pour servir, aux actions non amorties, un intérêt de cinq pour cent sur le capital versé et non encore remboursé.

Quant à l'excédent, il sera réparti de la manière suivante : 10 % au Conseil d'administration ; le surplus sera laissé à la disposition du Conseil d'administration et de l'Assemblée générale des actionnaires qui en régleront l'emploi à chaque inventaire pour la constitution de réserves, de fonds d'amortissement supplémentaires, d'un fonds de roulement et de la fixation de la partie qui pourra être distribuée aux actionnaires sous forme de dividende.

ADMINISTRATEURS

MM. Ulysse Pila, J. Douge, J.-V. Clarac-Duvivier, L. Saillard, Audras, H. Bernardin, E. Faye, G. Giraud-Jordan.

RÉPARTITIONS

Il n'a pas été distribué de dividende jusqu'ici.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 9 août 1904.

Années	COURS	
	Plus haut	Plus bas
1904	282	180
1905	230	63

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Apports.	2.100.000 »	Capital social.	4.750.000 »
Espèces en caisse et en banques	375.757 25	Créanciers divers.	4.638 80
Débiteurs divers	2 500 »		
Frais de premier établissement.	111.099 70		
Mobilier à Lyon.	2.286 »		
Droits de transferts. . . .	9.1 7 36		
Taxe de 4 0/0 sur le revenu. .	9.292 66		
Constructions à Besançon. . .	150.000 60		
Agence de New-York	35.086 80		
Mobilier de New-York. . . .	1.140 80		
Frais sur marchandises	5.403 30		
Actionnaires	1.877.325 »		
Profits et Pertes	75.579 33		
	4.754.638 80		4.754.638 80

Société Hongroise pour la fabrication de la soie de Chardonnet

(MAGYAR CHARDONNET SELYEMGYAR R.T.)

Société anonyme hongroise, enregistrée le 26 avril 1904.

Objet : La fabrication et la vente de la soie artificielle connue sous le nom de soie de Chardonnet et, généralement, tout ce qui se rattache directement ou indirectement à cet objet principal; l'exploitation, dans des usines à créer, à acheter ou à louer, soit directement, soit par vente, cession ou autrement : 1° de tous procédés, inventions, tours de mains faisant l'objet des apports de M. de Chardonnet ; 2° de tous brevets à prendre ou à acquérir par elle, se rapportant à son objet social.

Siège social : à Sárvár (Hongrie). Siège administratif à Paris, 49, rue Cambon.

Durée : 60 ans à dater du 12 avril 1904.

Capital social : 4.000.000 de couronnes, divisé en 32.000 actions de 125 couronnes chacune, dont 16.000 souscrites en espèces, sur lesquelles 8.000 ont été attribuées à M. de Chardonnet et 8.000 autres, toutes entièrement libérées. à la Société anonyme pour la fabrication de la soie de Chardonnet à Besançon, en représentation de leurs apports.

Conseil d'administration : de trois à neuf membres, nommés pour trois ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant le 30 juin ; une voix par vingt actions, maximum cent cinquante voix. Dépôt des titres cinq jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale; 5 % à un fonds de prévoyance, d'assurance et de réserve spéciale; 10 % au Conseil; 80 % aux actionnaires.

Service financier : au siège administratif, 49, rue Cambon, et chez MM. Etienne Muller et Cie, 366, rue Saint-Honoré, Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. Clarac-Duvivier, président ; Douge, Moeller, Aranyi, O. Gajari, Etienne Muller, de Saint-Seine.

RÉPARTITIONS

Il n'a pas été distribué de dividende jusqu'ici.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 3 juin 1904.

Années	COURS Plus haut	Plus bas
—	—	—
1904	544	185
1905	346	125

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Apports	2.000.000 »	Capital	4.000.000 »
Immeubles	592.939 14	Société Soie de Chardonnet, à Besançon	45.668 44
Voie de raccordements, installations diverses	264.758 77	Banquiers	476.190 47
Matériel de fabrication, mobilier	823.232 33	Compte d'ordre	9.436 66
Dépôts de garantie	1.463 65	Créditeurs divers	205.790 21
Banques, Caisse	191.002 64		
Débiteurs divers	27.415 70		
Matériel en magasin	15 895 82		
Matières premières et demi-produits	84.398 16		
Marchandises fabriquées	161.677 57		
Frais de premier établissement	459.441 60		
Solde (pertes)	114.860 40		
	4.737.085 78		4.737.085 78

Compagnie des Sucreries de Porto-Rico

Société anonyme française constituée le 22 avril 1904.

Objet : la construction et l'exploitation d'une ou plusieurs fabriques de sucre, dans l'île de Porto-Rico; la plantation, et l'exploitation de la canne à sucre; la construction et l'exploitation de toutes usines destinées directement ou indirectement au traitement de la canne à sucre et de ses sous-produits et généralement toutes opérations agricoles, commerciales, financières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus.

Siège social : 15, rue du Louvre, à Paris.

Durée : 50 ans, du 22 avril 1904.

Capital social : à l'origine, 4.500.000 francs, divisé en 14.400 actions privilégiées et 3.600 actions ordinaires de 250 francs chacune, sur lesquelles 10.000 actions priviégiées et 3.600 actions ordinaires ont été remises aux apporteurs. Par décision des Assemblées générales extraordinaires du 11 octobre 1905 et du 4 décembre 1905, la Société, usant du droit de rachat qui lui avait été réservé par les apporteurs, leur a repris 8.000 actions privilégiées d'apport qui ont été annulées. Le capital social, par suite, a été réduit à 2.500.000 francs, puis reporté à 5.500.000 francs par l'émission de 12.000 actions privilégiées. Enfin, par décision de l'Assemblée générale extraordinaire du 7 mai 1906, le capital a été porté à 10 millions de francs, par l'émission de 18.000 actions privilégiées nouvelles.

Il est donc actuellement représenté par 36.400 actions privilégiées et 3.600 actions ordinaires de 250 francs chacune.

Conseil d'administration : sept membres au moins et douze au plus, propriétaires de 40 actions privilégiées et nommés pour 6 ans.

Année sociale : close le 31 juillet.

Assemblée générale : en novembre. Une voix par 10 actions privilégiées ou ordinaires, maximum 50 voix. Dépôt 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; somme suffisante pour parfaire aux actions privilégiées un intérêt de 5 % depuis la constitution de la Société sur le montant dont elles étaient libérées et qui n'aurait pu être intégralement payé sur les bénéfices de l'exercice précédent ; 5 % du montant libéré, aux actions privilégiées, à titre de 1er dividende; somme à déterminer par l'Assemblée pour constituer un fonds de prévoyance. Sur le surplus : 10 % au Conseil d'administration, 5 % au personnel, 85 % aux actions ordinaires et privilégiées.

Service financier : au Crédit Foncier et Agricole d'Algérie.

ADMINISTRATEURS

MM. J. Ragot, président; F.-J. Benedetti, G. Béliard, H. Buhot, C. Camuset, J. Féray, E. Lattès, H. Manoury, G. Richon, de Sentmenat y de Fontcuberta, H. Tourneur.

Les actions privilégiées de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 6 février 1906.

Années	COURS Pl. haut	COURS Pl. bas	Bénéfices nets	Dividendes
1905	»	»	400.000	11 15

BILAN AU 30 JUIN 1905

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Immobilisations	4.353.114 18	Capital 14.400 actions privilégiées et 3.600 actions ordinaires	4.500.000 »
Marchandises	283.021 10	Passif flottant	684.265 87
Débiteurs, Banquiers, Caisses	1.017.951 30	Amortissements	510.622 84
Avances à la culture	440.640 64	Profits et Pertes	399.838 51
	6.094.727 22		6.094.727 22

Société Sud-Russe pour la Fabrication et la Vente de la Soude et d'autres Produits Chimiques

Société anonyme russe définitivement constituée par l'Assemblée générale du 1er mars et modifiée par l'assemblée générale du 27 décembre 1898.

Objet : installation et exploitation, dans les Gouvernements de Kharkof et d'Ekatérinoslaf et dans d'autres provinces de l'Empire, d'usines produisant de la soude caustique et d'autres produits chimiques, ainsi que la vente des produits desdites usines, tant en Russie qu'à l'étranger.

Siège social : à Saint-Pétersbourg.

Capital social : 750.000 roubles or, représenté par 6.000 actions de 125 roubles or chacune, nominatives ou au porteur. Par décision de

l'Assemblée Générale du 27 décembre 1898, le capital a été porté à 1.500.000 roubles par la création de 2.000 actions nouvelles, émises le 22 mars 1899 à 665 francs.

Conseil d'administration : cinq membres, propriétaires de quarante actions et nommés pour trois ans.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : avant fin octobre. Une voix par dix actions, maximum soixante voix.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve jusqu'à ce qu'elle ait atteint le quart du capital social ; puis il est prélevé une certaine somme pour amortissement du matériel; 5 % du montant libéré des actions. Sur le surplus 10 % pour la Direction. Le reste est réparti suivant la décision de l'Assemblée générale.

Service financier : à Lyon, à la Banque Privée Lyon-Marseille; à Paris chez MM. Roumagnac et Cº, rue du 4-Septembre, nº 12.

ADMINISTRATEURS

MM. Adolphe Grube, baron Jules Dellingshausen, F. Vial, L. Pradel.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 26 novembre 1897.

Années	COURS — Plus haut	— Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	700	500	R. 166.000	Frs. 25
1902	635	500	238.000	25
1903	775	605	275.000	30
1904	958	676	385.000	40
1905	1.100	800	393.000	40

BILAN AU 30 JUIN/13 JUILLET 1905

ACTIF	Roubles	PASSIF	Roubles
Usine	1.899.131 05	Fonds social	1.500.000 »
Outillage	44.709 86	Réserves	177.125 53
Mobiliers	8.517 03	Fonds d'amortissement	609.970 37
Travaux neufs	216.493 48	Fonds d'assurance incendie	33.393 94
Frais payés pour comptes d'exercices à courir	10.581 47	Dividendes non payés	2.664 37
Compte d'ordre	353 06	Réserve spéciale	37.500 »
Approvisionnements et stocks	445.430 29	Acceptations	33.245 16
Titres en portefeuille	31.438 62	Créditeurs	346 576 15
Caisse, Banques	23.265 62	Profits et Pertes	396 561 62
Débiteurs	457.116 66		
	3.137.037 14		3.137.037 14

Sultanats du Haut-Oubangui

Société anonyme française définitivement constituée le 29 novembre 1899.

Objet : l'exploitation de la concession des terres domaniales au Congo français, accordée à MM. Bouchard, Couvreux, Devos, Duchanoy, Gauthey, Lemoine, Mante, Vallete-Duc et Watel, par décret de M. le Président de la République française du 1er septembre 1899. Toutes opérations commerciales d'importation et d'exportation, ainsi que toutes opérations financières, industrielles, immobilières, minières, forestières, agricoles et autres, se rattachant à ladite concession. Toutes entreprises de transports par terre ou par eau, de travaux de colonisation et autres ayant pour but la mise en valeur de la concession dont il s'agit ou son exploitation. Toutes participations dans toutes entreprises et sociétés ayant le même objet. Enfin, l'exploitation des autres concessions que la Société pourrait éventuellement obtenir et les opérations financières, commerciales, industrielles, immobilières et agricoles y relatives.

Siège social : 7, rue de Surène, Paris.

Durée : 30 ans, du 29 novembre 1899.

Capital social : 9.000.000 de francs, divisé en 18.000 actions de 500 fr. chacune. Il a été créé, en outre, 18.000 parts bénéficiaires sans désignation de valeur, attribuées aux apporteurs de concessions.

Conseil d'administration : neuf à quatorze membres, dont les quatre cinquièmes doivent être Français, nommés pour six ans et propriétaires de 50 actions.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin octobre ; une voix par vingt actions, maximum vingt voix. Délai de dépôt à fixer par le Conseil.

Répartition des bénéfices : sur les recettes brutes, il est prélevé : 1° le montant des dépenses d'exploitation; 2° le service des obligations et le service des intérêts à 3 % sur les versements anticipés effectués sur les actions; 3° les affectations aux fonds de réserve, mais seulement jusqu'à concurrence de 15 % de la différence entre la recette brute et les dépenses énoncées aux §§ 1 et 2, étant stipulé d'autre part qu'il ne sera plus fait déduction de ce prélèvement, lorsque l'ensemble de la réserve légale et des autres réserves statutaires dépassera le quart du capital-actions versé; 4° la somme à prélever, s'il y a lieu, sur les bénéfices pour l'amortissement des actions ; 5° 5% du montant libéré des actions non amorties. Sur le surplus : 15 % à l'Etat Français, 10 % au Conseil d'administration. Sur le solde 75 % aux actions et 25 % aux parts bénéficiaires.

Service financier : Comptoir Industriel et Colonial, 23, rue Taitbout, Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. Bernard, Bunge, Couvreux, Dhanis, Duchanoy, Mante, Raverat, Vallete-Duc, Watel, Mirand-Devos, Mascart, Mabilleau.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés* au comptant, depuis le 15 février 1900.

Années	COURS		Bénéfices nets	Dividendes
	Plus haut	Plus bas		
1901	640	530	4.000	»
1902	pas de cours		117.000	6 25
1903	pas de cours		340.000	12 25
1904	660	625	536.000	18 25
1905	800	seul cours	1.196.000	36 25

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	francs	PASSIF	francs
Apports, Frais de constitution, Mobilier de Paris	1	Capital	9.000.000
Loyer d'avance	4.500	Créditeurs divers	405.207
Cautionnement (3.000 fr. rente française 3 0/0)	97.687	Effets à payer	74 204
Portefeuille-valeurs (obligat. chemins de fer)	1.503.957	Jetons de présence	52.000
Actions de la Cie de Navigation et Transports Congo-Oubangui	463.142	Réserve légale	49.888
Parts de la Cie de Navigation et Transports Congo-Oubangui	mémoire	Fonds d'amortissements d'actions	30.000
Disponibilités, débiteurs	172.232	Bénéfices de l'exercice	1.193.075
Produits de la concession	1.219.431	Report de l'année précédente	3.277
Approvisionnements, Marchandises	583.080		
Armements, Munitions	1		
Matériel et immeubles en Afrique	1		
Matériel fluvial	1		
Espèces en Afrique	15.118		
Capital à appeler sur actions	6.778.500		
	10.807.651		10.807.651

Société des Tavernes Pousset et Royale Réunies

Société anonyme française définitivement constituée le 12 août 1897.

Objet : 1° l'exploitation du fonds de commerce de café-brasserie-restaurant, connu sous le nom de Grande Taverne Pousset, exploité à Paris, boulevard des Italiens, 14; 2° L'exploitation du fonds de commerce de café-brasserie, connu sous le nom de Taverne Royale, exploité à Paris, rue Royale, 25; 3° La création, l'acquisition et l'exploitation de toutes tavernes et brasseries-restaurants ainsi que de tous établissements ouverts au public dans lesquels se débitent des objets de consommation, le commerce de tous liquides à consommer sur place ou à emporter, la préparation ou le commerce de tous objets d'alimentation.

Siège social : boulevard des Italiens, 14, Paris.

Durée : 50 ans, du 12 août 1897.

Capital social : 3.500.000 fr., divisé en 35.000 actions de 100 francs chacune, sur lesquelles 30.000, entièrement libérées, ont été remises aux apporteurs en sus des 2.000 parts de fondateur.

Conseil d'administration : trois membres au moins et cinq au plus, possédant deux cent cinquante actions chacun et nommés pour six ans.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : avant fin octobre; une voix par cinquante actions; maximum quarante voix. Dépôt huit jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve; 5 % du montant libéré des actions. Sur le surplus : 20 % à la réserve spéciale; sur l'excédent : 5 % au Conseil d'administration, 5 % aux actions. Sur le solde : 50 % aux actions et 50 % aux parts de fondateur.

Service financier : Crédit Lyonnais, Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. Louis Lévy, Arnold Reichenbach, Gustave Bloch, Emile Bernheim, Emile Bernays.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 23 septembre 1897.

	COURS		Bénéfices	
Années	Plus haut	Plus bas	nets	Dividendes
1901	134	100 50	586.000	10
1902	112	97	437.000	10
1903	104	80	352.000	8
1904	100 50	77 50	376.000	8
1905	115	95	399.000	7
1906	»	»	337.000	7

BILAN AU 30 JUIN 1906

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Actions remboursées	150.000	«	Capital	3.500.000	»
Fonds de commerce	3.286 000	»	Réserve légale	170.602	»
Caisse	41.219	»	Réserve spéciale	736.500	»
Banquiers	284.129	»	Créditeurs divers	136.738	»
Titres et valeurs	318 855	»	Profits et Pertes	337.442	»
Loyers d'avance	109.803	»			
Cautionnements divers	3.013	»			
Marchandises en magasin	298.069	»			
Travaux d'agrandissement	250.000	»			
Travaux de transformation	»				
Acompte de dividende	125.418	»			
Débiteurs divers	14.776	»			
	4.881.282	»		4.881.282	»

Société anonyme de teinture, impression et Apprêts de Thizy

Société anonyme française définitivement constituée le 3 février 1898, modifiée par assemblées extraordinaires des 13 juin 1899 et 23 mai 1903.

Objet : l'exploitation des apports faits par MM. P.-A. Paillac, L. Paillac et O. Paillac, ainsi que de toutes autres usines qui seraient ultérieurement apportées ou acquises et, d'une manière générale, le blanchiment, l'impression, la teinture et l'apprêt de tous tissus; ensemble toutes opérations commerciales, industrielles, financières et immobilières qui y sont relatives.

Siège social : à Thizy (Rhône).

Durée : 20 ans, du 3 février 1898.

Capital social : 1 million de francs, divisé en 2.000 actions de 500 fr., sur lesquelles 1.600 ont été attribuées à MM. Paillac, en représentation de leurs apports comprenant : deux établissements de teinturerie, l'un à Thizy (Rhône), l'autre à Régny (Loire), le premier établi dans les immeubles apportés, le second exploité dans des locaux loués à bail. Ont été exceptés les marchandises, matières premières et approvisionnements en magasin.

Conseil d'administration : cinq membres, propriétaires de 40 actions, nommés pour cinq ans.

Année sociale : close le 31 mars.

Assemblée générale : avant fin juillet, une voix par vingt actions, maximum six voix. Délai de dépôt non indiqué.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve; 5 % du montant libéré des actions. Sur le reste : 15 % à la Direction; 5 % au Conseil d'administration; 80 % aux actionnaires; l'Assemblée pourra décider que les 80 % attribués aux actionnaires pourront, en tout ou partie, servir à créer une réserve de prévoyance et que les dividendes s'imputeront sur le capital social et l'amortiront à due concurrence.

Par une autre disposition il est dit que le prélèvement pour la réserve, les intérêts des actions amorties et ceux des sommes non encore employées à l'amortissement, seront appliqués au remboursement d'actions par tirages. Les actions ainsi amorties seront remplacées par des titres de jouissance qui n'auront plus le droit qu'à un premier dividende de 2 0/0 et au partage des 80 0/0 attribués aux actionnaires. En cas d'insuffisance des produits pour assurer le remboursement par tirages, la somme nécessaire serait prélevée sur les premiers produits nets des années suivantes, par préférence et antériorité à toutes attributions de dividende aux actionnaires.

Service financier : à Lyon, Banque Privée.

ADMINISTRATEURS

MM. J. Reverchon, F. Dupuis, B. Martinon, L. Robin, F. Vial.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 16 décembre 1903.

Années	COURS Plus haut	COURS Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	»	»	209.000	27 50
1902	»	»	198.000	27 50
1903	736	715	267.000	35
1904	750	630	205.000	35
1905	610	615	201.000	32 50
1906	»	»	406.000	25 (*)

(*) Plus 75 fr. à titre de remboursement.

BILAN AU 31 MARS 1906

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Immeubles industriels.	112.500 »	Capital social.	1.000.000 »
Matériel et outillage.	868.520 05	Réserve légale	46.566 90
Espèces en banque et en caisse :	466 801 85	Réserve spéciale	38.178 40
Débiteurs divers	233.121 85	Coupons à régler	1.240 95
Marchandises en magasin (inventaire).	75.307 »	Créanciers divers.	248.692 20
		Main-d'œuvre.	15.346 45
		Profits et Pertes (bénéfices). .	406.225 85
	1.756.250 75		1.756.250 75

Société des Tuileries mécaniques du Berry et de Bordeaux

Société anonyme française constituée le 24 avril 1879 et modifiée les 12 mars 1880, 31 janvier 1881, 16 juin 1888 et 11 août 1896.

Objet : la fabrication et la vente des tuiles, briques et ornements d'architecture de toutes sortes, en terre rouge, réfractaire, sables ou laitiers, ainsi que de tous autres produits céramiques et notamment de la porcelaine, dans les diverses usines apportées à la présente Société, ainsi que dans toutes celles que ladite Société pourra louer, construire et acquérir, et notamment dans l'usine de Bordeaux.

Siège social : 43, rue de Clichy, Paris.

Durée : 50 ans, du 24 avril 1879.

Capital social : 900.000 francs divisé en 1.800 actions de 500 francs chacune.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Emission, en 1879, de 5.000 obligations de 300 francs, dont la valeur a été ensuite ramenée à 250 francs.

Intérêt annuel : 10 francs nets, payable par coupons semestriels de 5 francs, les 1er avril et 1er octobre.

Amortissement : au pair, soit à 250 francs, par voie de tirages au sort, dans un délai dont le terme expire le 1er juillet 1929.

Service financier : au siège social.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant.

Années	cours	
	Plus haut	Plus bas
1901	230	210
1902	250	210
1903	225	195
1904	230	210
1905	230	210

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Immeubles groupe du Berry . .	1 094.778 54	Capital social	900.000 »
— — de Bordeaux	1.073.032 »	Obligations en circulation. . .	1.224.826 10
Constructions générales. . . .	109.190 58	— sorties aux tirages mais non remboursées . . .	42.232 01
Mobilier et outillage mobile. .	135.256 16	Réserve statutaire.	32.462 60
Matières premières et produits fabriqués (Terres, Houilles, Approvisionnements divers et Produits fabriqués).	316.566 05	— spéciale.	337.468 18
Valeurs mobilières	10 768 70	— pour amortissement des obligations	31.400 59
Obligations en portefeuille :		Assurances contre les accidents	4.184 91
Anciennes Obligations.	29.214 17	Créanciers sur immeubles. . .	88.400 »
Nouvelles obligations.	1.830 »	Service des titres.	10.751 27
Débiteurs divers	109 810 61	Créanciers divers.	151.848 64
Créances litigieuses (pour mémoire).	235 »	Feuilles de paie.	22.718 80
Caisses et banque.	26.999 25	Effets à payer.	26.123 30
Portefeuille.	42.911 35	Actionnaires	7.461 60
		Profits et Pertes	70.714 41
	2.950.592 41		3.950 592 41

L'Union Commerciale Indo-Chinoise

Société anonyme française définitivement constituée le 12 août 1904.

Objet : le commerce direct et à la commission de toutes marchandises, denrées et biens quelconques, mobiliers et immobiliers; la création de comptoirs français dans les principaux centres de l'Indo-Chine et de la Chine, dans le but d'exporter et d'importer tous produits pour le compte de la Société et des tiers, etc... Et, généralement, toutes opérations commerciales, financières, industrielles et immobilières.

Siège social : à Paris, 19, rue de Valois.

Durée : 50 ans, du 12 août 1904.

Capital social : à l'origine 5.300.000 francs, divisé en 10.600 actions de 500 francs chacune, sur lesquelles 1.654 ont été attribuées à la Compagnie Lyonnaise Indo-Chinoise; 2.016 au Comptoir Français du Tonkin; 2.925 à MM. Godart et Cie; 829 à MM. Fontaine frères et Vaillant ; 1.448 à la Compagnie Lyonnaise, au Comptoir Français du Tonkin et à MM. Godart et Cie indivisément, en rémunération de apports.

Par décision de l'Assemblée extraordinaire du 10 juillet 1906, le capital a été porté à 8 millions de francs, par l'émission de 5.400 actions nouvelles de 500 francs.

Conseil d'administration : huit à quatorze membres, nommés pour six ans, propriétairēs de 50 actions chacun.

Année sociale : close le 31 janvier.

Assemblée générale : avant fin octobre; une voix par dix actions, maximum 50 voix. Dépôt des titres cinq jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve; somme proposée par le Conseil pour constitution d'un fonds de prévoyance avec minimum de 12 % du bénéfice annuel; 5 % d'intérêt aux actions. Sur le surplus : 10 % au Conseil, 30 % aux administrateurs-délégués et à la Direction, 60 % aux actionnaires.

Service financier : à Paris, Banque de l'Indo-Chine, Crédit Industriel et Commercial, Société Générale. A Lyon, Banque Privée.

ADMINISTRATEURS

MM. H. Fontaine, J. Binet, A. Fischer, E. L. E. Fontaine, R. Frachon, A. Gaisman, S. Godard, F. Jacquier, U. Pila, L. Pradel, F. Vaillant.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 24 septembre 1906.

Années	Bénéfices nets	Dividendes
1905	767.000	43 10
1906	890.500	40 »

BILAN AU 31 JANVIER 1906

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Terrains et Constructions	1.362.065	83	Capital	5.300.000	»
Agencement, Matériel, Outillage	170.115	30	Effets à payer	3.413.986	28
Fonds de commerce	300.000	»	Banquiers	193.518	31
Armement (Valeur de la flotte)	360.100	»	Compte de dépôts	275.416	95
Caisse	652.139	70	Créditeurs divers	1.727.850	80
Mandats à encaisser, Effets à recevoir	103.191	15	Divers, Compte consignations	91 818	10
Débiteurs divers et Débiteurs spéciaux	4.277.499	36	Réserves	289.454	26
Avances pour achats de produits	244.092	43	Actionnaires, dividende non distribué	150.157	72
Cautionnements en dépôts	85.217	60	Gratifications, jetons de présence	68.500	»
Marchandises	4.638.366	38	Profits et Pertes	821.962	69
Valeurs industrielles	120.021	75			
Consignations Hanoï	19.886	62			
	12.332.695	11		12.332.695	11

Société Anonyme des Usines Saint-Antoine (Ariège) pour la Fabrication de la Pâte à Papier

Société anonyme française définitivement constituée le 6 mai 1904, modifiée le 27 mars 1906.

Objet : la fabrication de la pâte à papier; toutes autres entreprises et toutes acquisitions d'établissements se rattachant à l'industrie dont il s'agit, où pouvant en faciliter l'extension et le développement; la participation directe ou indirecte de la Société dans toutes opérations commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet précité, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de fusion ou autrement.

Siège social : à Saint-Paul-de-Jarrat (Ariège).

Durée : finissant le 1er mai 1954.

Capital social : à l'origine 800.000 francs, divisé en 1.600 actions de 500 francs chacune, dont 200 actions de priorité souscrites en espèces et 1.400 actions ordinaires attribuées à M. Gouraud en raison de ses apports en sus de 556 obligations de 500 francs faisant partie de l'emprunt dont il sera ci-après parlé. Par décision de l'Assemblée extraordinaire du 27 mars 1906, le capital a été porté à 1.200.000 francs par l'émission de 4.000 actions nouvelles de priorité de 100 francs chacune.

Année sociale : close le 30 juin.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Création, dans l'acte constitutif, de 556 obligations et, par résolution d'Assemblée générale extraordinaire du 25 novembre 1904, de 340 obligations, ensemble 896 obligations de 500 francs 4 1/2 %.

Intérêt annuel : 22 fr. 50, payable par semestre, les 1er janvier et juillet de chaque année.

Amortissement : en 25 ans, par tirages annuels.

Garantie : A la sûreté et garantie de cet emprunt il a été affecté une première hypothèque sur les immeubles sociaux, suivant actes passés devant Me Durodié, notaire à Pamiers, les 24 juin 1904 et 31 janvier 1905.

Aux termes des deux actes sus-énoncés, il a été formé, entre les propriétaires respectifs actuels et futurs des 556 obligations émises en premier lieu et des 340 émises ensuite, deux sociétés civiles, ayant pour objet la centralisation de leurs droits et intérêts communs. L'Administrateur de ces sociétés est M. Albert Chalot, 4, rue de la Bienfaisance, à Paris.

Service financier : à Paris, Banque Ch. Noël et Cie, rue Mogador.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 25 mái 1905.

1905 482 » seul cours.

BILAN AU 30 JUIN 1905

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Apports	978.000	»	Capital	800.000	»
Caisse	2.727	65	Obligations	278.000	»
Frais généraux, Entretien, Réparations	6.406	35	Gouraud, compte courant	44.958	55
Approvisionnements, Matériel	77.180	41	Créditeurs	25.432	65
Rente 3 0/0	3.325	45	Effets à payer	11.369	15
Frais de constitution	38.710	29	Valeurs en circulation	6.062	30
Raoul Veissière, compte courant	5.698	70	Amortissement	20.000	»
Raoul Veissière, compte prix de revient	95.742	35	Réserve légale	3.101	90
Société Générale	11.099	20	Exercice 1904-1905	55.108	36
Débiteurs	25 142	51			
	1.244.032	91		1.244.032	91

Société des Vingt Journaux des Vingt Arrondissements de Paris et de Paris-Banlieue

Société anonyme française, constituée le 28 mai 1906.

Objet : Toutes opérations de publicité, soit pour le compte de la Société, soit pour le compte de tiers, en France et à l'étranger; la préparation, l'organisation et la constitution de tous Syndicats, Sociétés en participation, anonyme ou en nom collectif, en commandite simple ou par actions, à capital fixe ou variable, ayant pour but direct ou indirect des opérations de publicité; la direction et l'administration de ces Syndicats ou Société; l'obtention, l'acquistion et l'exploitation de toutes concessions et de tous contrats de publicité; la création, l'organisation, l'achat ferme, sous forme d'option ou d'apports, de toutes entreprises de publicité, de toute imprimerie, et leur exploitation; la création, l'acquisition, l'affermage et la publication de tous journaux ou organes de publicité et d'informations, circulaires, correspondances et, notamment, l'acquisition et l'exploitation des vingt journaux des vingt arrondissements de Paris et de Paris-Banlieue

dont la rédaction a son siège à Paris, 28, rue Saint-Merry; l'acquisition ou la location de tous meubles ou immeubles servant à l'exploitation de l'industrie et la publicité ou pouvant concourir à l'exploitation de cette dite industrie; notamment l'acquisition et l'exploitation de l'imprimerie où s'impriment les vingt journaux des vingt arrondissements de Paris, avec le matériel d'exploitation, services, annexes et archives, etc.; la participation de la Société à toutes opérations se rattachant ou découlant de celles ci-dessus visées et, généralement, toutes opérations se référant aux entreprises de publicité; les énonciations qui précèdent n'étant nullement limitatives.

Siège social : 11, rue Le Peletier, Paris.

Durée : 50 ans, du 28 mai 1906.

Capital social : 200.000 francs, divisé en 400 actions de 500 francs. Il a été créé en outre 300 parts de fondateur, qui ont servi à rémunérer les apports.

Conseil d'administration : trois membres au moins et sept au plus, propriétaires de 10 actions et nommés pour 6 ans.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : avant fin septembre; 1 voix par action sans limite maximum.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve, 5 % du montant libéré des actions. Sur l'excédent, 15 % au Conseil d'administration, 25 % aux parts de fondateur et 60 % aux actionnaires.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. C. Gally, J.A. Delcroix, C. du Chazaud.

Les actions de cette société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 23 juin 1906.

Paris. — Imp. P. Mouillot, 13, quai Voltaire. — 26329.

DRESDNER BANK

Télégrammes :
"DRESDBANK" BERLIN

BERLIN

Capital actions : M 180.000.000
Réserves. . . . M 50.000.000 env

DRESDE - HAMBOURG - FRANCFORT-s/-M.

**Brême, Hanôvre, Manheim, Nuremberg, Munich, Altona,
Bautzen, Buckebourg, Chemnitz,
Detmold, Emden, Fribourg (Brisgau), Furth, Greiz, Heidelberg,
Lubeck, Meissen, Plauen-en/V., Zwickau.**

SUCCURSALE A LONDRES : E. C. 65, OLD BROAD STREET
Adresse télégraphique : ***Dresdner-Londres***

Prise en garde, exempt de tout impôt, de Dépôts

A DÉCOUVERT OU CACHETÉS

GÉRANCE DE FORTUNES

DÉPOTS DE FONDS PRODUCTIFS D'INTÉRÊTS

Exécution d'ordres à toutes les Bourses

NÉGOCIATION DE VALEURS DE PLACEMENT DE PREMIER RANG

Allemandes et autres

Toutes les autres Opérations de Banque

RENSEIGNEMENTS ET ÉTUDES SUR VALEURS COTÉES OU NON COTÉES

CORRESPONDANCE FRANÇAISE

S'adresser pour tous les renseignements à la

DRESDNER BANK, Berlin, W. 56

Emprunts d'Etats.

- Alagoas (Etat d')
- Amazone (Etat de l')
- Argentine (République). Emprunt 4 % or, 1897-1900
- Brésil (République des Etats-Unis du). Emprunt 5 % 1895
- Brésil (République des Etats-Unis du). Emprunt 4 % Rescision
- Brésil (République des Etats-Unis du). Emprunt 5 % 1903
- Colombie (République de). Emprunt 5 % 1906
- Cuba (République de). Emprunt 5 % or, 1904
- Dominicaine (République). Emprunt 4 % (French American reclamation consols)
- Espagne (Royaume d'). Rente intérieure 4 % perpétuelle 1882
- Haïti (République d'). Emprunt 1875 (Bons de coupons)
- Hongrie (Royaume de). Emprunt intérieur 3 1/2 %, 1897
- Hongrie (Royaume de). Emprunt 4 %, couronne
- Italie (Royaume d'). Rente 3 1/2 %
- Mexique (Etats-Unis du). Emprunt intérieur 5 %
- Mexique (Etats-Unis du). Emprunt 3 % intérieur
- Mexique (Etats-Unis du). Emprunt extérieur 5 % or 1899
- Norvège (Royaume de). (Banque hypothécaire.) Emprunt 3 1/2 %
- Para (Etat de). Emprunt 5 % 1902
- Parana (Etat de). Emprunt 5 % 1905
- Pernambuco (Etat de). Emprunt 5 % 1905
- Roumanie (Royaume de). Emprunt 5 % amortissable 1903
- Saint-Domingue (Réclamation Franco-Américaine)
- Serbie (Royaume de). Lots serbes 3 %. (Intérêt réduit à 2 %)
- Transvaal (Gouvernement du). Emprunt 3 % 1903
- Vénézuela (Etats-Unis du). Emprunt 3 % extérieur
- Vénézuela (Etats-Unis du). Emprunt 5 %, Disconto
- Vénézuela (Etats-Unis du). Emprunt 6 % intérieur 1896
- Vénézuela (Etats-Unis du). Dette diplomatique 3 % 1905

Emprunts de Villes.

- Anvers. Emprunt de 1887
- Bahia. Emprunt 5 % 1905
- Christiania
- Florence. Emprunt 3 %
- Fribourg (Canton de). Emprunt 1902
- Fribourg (Canton de). Emprunt 1861
- Fribourg (Ville de). Emprunt 1878
- Liège. Emprunt 1853
- Liège. Emprunt 1897
- Madrid. Emprunt 1868
- Milan. Emprunt 1861
- Milan. Emprunt 1866
- Naples
- Neuchâtel
- Odessa. Emprunt 4 1/2 % 1903
- Saint-Pétersbourg. Emprunt 4 1/2 % 1902
- Varsovie. Emprunt 4 1/2 % 1903
- Venise. Emprunt 1869
- Vienne. Emprunt 4 % 1902
- Zurich. Emprunt 3 1/2 % 1894

Assurances.

- Abeille (L') (Accidents)
- Abeille (L') (Vie)
- Assurances contre les Accidents (Compagnie générale d')
- Assurance hypothécaire (Compagnie l')
- Avenir National (L')
- Confiance (Vie)
- Fondiaria (Incendie)
- Fondiaria (Vie)
- Générale d'Assurances contre les accidents (Compagnie)
- Nord (Le) (Vie et prêts viagers)
- Secours (Le) (Accidents)
- Soleil-Sécurité Générale et Responsabilité civile Réunis (Le) (Accidents)

Banques et Sociétés de Crédit.

- Banque Générale Française
- Banque de Grèce
- Banque d'Haïti
- Banque Heuet et C^{ie}
- Banque du Mexique
- Banque Privée, industrielle, commerciale, coloniale, Lyon-Marseille
- Banque de Rome (Banco di Roma)
- Banque de Salonique
- Banque de Yucatan (Banco Yucateco)
- Caisse hypothécaire d'Egypte
- Comptoir Lyon-Alemand
- Comptoir National d'Escompte de Paris
- Crédit Commercial de Saint-Pol
- Crédit Foncier Egyptien. Emprunt 3 % 1886
- Crédit Foncier Egyptien. Emprunt 3 % 1903
- Crédit Foncier Mutuel de Russie. Obligations 3,80 %
- Crédit Foncier de Santa-Fé (Société du)
- Crédit Mobilier Français

Chemins de fer.

- Algériens (Société de Chemins de fer)
- Autrichiens locaux (Chemins de fer)
- Auxiliaire de Chemins de fer et Travaux publics (Compagnie)
- Générale de Chemins de fer et de Travaux publics (Compagnie)
- Granada Railway Co Ltd (The) (Guadix à Baza)
- Guillaume-Luxembourg (Société anonyme royale Grand-Ducale des chemins de fer)

Gulf and Chicago Railway C°
Italie (Compagnie des Chemins de fer du Midi de l')
Italienne des Chemins de fer Méridionaux (Société)
Italiens 3 % (Chemins) (Réseaux Adriatique-Méditerranée-Sicile)
Koslow-Voronèje-Rostow (Compagnie de Chemins de fer de)
Linarès à Almeria (Sud de l'Espagne)
Livournais (Chemins de fer)
Mashonaland Railway Company Ltd (The)
Méridionaux (Société Italienne des Chemins de fer)
Midi de l'Italie (Compagnie des Chemins de fer du)
Mobile, Jackson and Kansas City Railroad C°
Nord du Brésil (Compagnie des Chemins de fer du)
Nord-Ouest du Brésil (Compagnie des Chemins de fer du)
Ottomans (Chemins) (Lots Turcs). Chemins de fer de la Turquie d'Europe
Pirée-Athènes-Péloponèse (Compagnie des Chemins de fer)
Porto-Rico (Compagnie des Chemins de fer de)
Rjasan-Ouralsk (Compagnie du Chemin de fer)
Romains (Chemins de fer)
Rostow-Wladikawkas (Société du Chemin de fer de) (Vladicaucase)
Russes (Grande Société des Chemins de fer)
Saint-Louis and San-Francisco Railroad Cy
Salonique-Monastir (Société du Chemin de fer Ottoman)
San-Sébastian à Hernani (Compagnie du Chemin de fer de)
Séville-Xérès-Cadix (Chemins de fer de)
Sud de l'Espagne (Compagnie des Chemins de fer du) (Linarès à Almeria)
Turin-Savone-Acqui (Chemins de fer de)
Turquie d'Europe (Chemins de fer de la) (Lots Turcs)
Yosemite Short Line Railway Company

Tramways et Transports.

Automobiles-Taximètres (Compagnie Générale des)
Electrique Lille-Roubaix-Tourcoing (L')
General Motor Cab Company Limited
Intercontinental Railway Company Ltd (The)
Messageries Françaises de Madagascar
Motor Cab Company Limited (The General)
Tramways électriques de Brest (Compagnie des)
Tramways de Buenos-Ayres (Société Belgo-Argentine des)
Tramways et Chemins de fer vicinaux en Espagne (Compagnie Générale de)
Tramways de Douai
Tramways électriques et Chemins de fer (Société Française de)
Tramways électriques de Limoges (Compagnie des)
Tramways de Tiffis (Société anonyme des)
Tramways de Tours (Compagnie des)
Tramways à vapeur de Versailles à Maule (Compagnie Française des)
Tramways et Eclairage électriques de Vladicaucase
Union des Tramways

Industrie automobile et Industries annexes.

Baudoin (Etablissements)
Blériot (Société des Etablissements L.)
Botiaux (Carrosserie automobile de Grand Luxe Th.)
Brouhot (Usines d'Automobiles G.)
Chenard et Walcker (Société des Anciens Etablissements)
Darracq and C° Ltd (1905)
De Diétrich, de Lunéville (Société Lorraine des Anciens Etablissements)
Falconnet-Pérodeaud (Société des Anciens Etablissements)
Garages Kriéger et Brasier (Société des)
Kriéger (Procédés), Compagnie Parisienne des Voitures électriques
Nilmelior (Société d'Electricité)
Trèfle à quatre feuilles " (Société de Construction d'Automobiles " Le)
Védrine and C° Ltd (A.)
Voitures Electriques (Compagnie Parisienne des), Procédés Kriéger

Gaz, Eaux, Electricité.

Bec Auer pour l'Europe du Nord (Société anonyme du)
Centrale d'Eclairage et de Force par l'Electricité (Compagnie)
Eaux de Barcelone (Société Générale des)
Eaux minérales de la Bourboule (Compagnie des)
Eaux de Calais (Société Générale des), Susini et C^{ie}
Eaux de Martigny-les-Bains (Vosges) (Société Nouvelle des)
Eaux minérales de Pougues et autres (Compagnie des)
Eaux minérales de Thonon-les-Bains (Société des)
Electricité de Limoges (Compagnie Centrale d'Eclairage et de Force par l'Electricité)
Electricité de Moscou (Compagnie Centrale d')
Est-Lumière, Compagnie d'électricité de l'Est-Parisien
Etablissement thermal de Bagnoles-de-l'Orne
Française Electrique (La)
Gaz Franco-Belge, R. Lesage et C^{ie}
Gaz de Lisbonne (Compagnies réunies Gaz et Electricité)
Gaz de Maubeuge et extensions (Société du)
Havraise Suburbaine d'Eclairage et de Force motrice par l'Electricité (Compagnie)
Hellénique d'Electricité, système Thomson-Houston (Compagnie)
Parisienne électrique pour l'installation gratuite et la location des colonnes montantes, etc. (Société)

Industrie des Métaux

Aciéries de Paris et d'Outreau (Société des)
Alliages Cothias
Alpines. Société minière et métallurgique des Alpes autrichiennes
Anzin (Société anonyme de Mécanique industrielle d')
Bouhey (Usines)
Cartoucheries de Toula (Société des Laminoirs de cuivre et)
Chantiers navals, Ateliers et Fonderies de Nicolaïeff
Constructions mécaniques du Midi de la Russie (Société de)

Dniéprovienne du Midi de la Russie (Société)
Donetz (Société des Forges et Aciéries du)
Hartmann (Société Russe des Usines de construction de Machines)
Haut-Volga (Société de Matériel de Chemins de fer du)
Huta-Bankowa (Société anonyme des Forges et Aciéries de)
John Cockerill (Société anonyme)
Kama (Société anonyme des Forges et Aciéries de la)
Kertch (Société anonyme des Usines métallurgiques et Mines de)
Lorraine Industrielle (Société)
Maltzof (Société des Usines)
Mécanique Industrielle d'Anzin (Société de)
Moteurs à gaz et des Constructions mécaniques (Compagnie Française des.)
Nicolaïeff (Chantiers navals, Ateliers et Fonderies de)
Ougrée-Marihaye (Société anonyme d')
Périgord (Société métallurgique du)
Platine (Compagnie industrielle du)
Providence (Société anonyme des Laminoirs, Hauts-Fourneaux, Forges, Fonderies et Usines de la)
Russo-Belge (Société métallurgique)
Sarrebrück (Société des Mines du Luxembourg et des Forges de)
Taganrog (Société métallurgique de)
Tôleries de Konstantinowka
Toula (Société des Laminoirs de cuivre et Cartoucheries de)
Tubes, à Louvroil (Société pour la fabrication des)
Usines Franco-Russes
Volga-Vichera (Société minière et métallurgique)

Charbonnages.

Albi (Société anonyme des Mines d')
Blanzy (Mines de Houille de)
Bruay (Mines de)
Cawdor and Garnant Collieries Ltd
Charbonnages Belges à Frameries (Compagnie de)
Charbonnages (Compagnie Générale de) 31
Cistierna et d'Argovejo (Société des Houillères de)
Clarence (Compagnie des Mines de houille de la)
Czeladz (Société anonyme des Mines de)
Ekaterinovka (Société d'Industrie minière d')
Gelsenkirchen (Société anonyme des Mines de)
Générale de Charbonnages (Compagnie)
Harpen (Charbonnages de) (Harpener-Bergbau-Actien-Gesellschaft)
Huisserie et de la Bazouge (Charbonnages de l')
Irmino (Donetz) (Société Houillère d')
Makeevka (Société Russe de l'Industrie houillère et métallurgique dans le Donetz)
Malonne-Floreffe à Charleroi (Société des Charbonnages et Agglomérés de)
Meyreuil (Compagnie des Charbonnages de)
Nagy-Barod (Compagnie des Charbonnages de)
Osani (Charbonnages d')
Pekin Syndicate Limited (The). Shansi
Pobedenko (Compagnie des Charbonnages de)
Pocahontas Collieries Company
Prokhorow (Donetz) (Charbonnages)
Prokhorow (Compagnie fermière des Charbonnages de)
Saint-Etienne (Houillères de)
Shansi (The Pekin Syndicate Limited)
Ujo-Mières (Compagnie des Houillères de)
Urikany (Charbonnages Hongrois d')

Mines diverses.

Anglo-French Ticapampa Silver Mining Company
Arditurri (Compagnie des Mines de fer d')
Asturienne des Mines (Compagnie royale)
Balia-Karaïdin (Société Ottomane des Mines de)
British Molybdenite C° Ltd (The)
Calstock Tin and Copper Ltd
Cape Copper Company
Capillitas Copper Company
Carballino Gold and Arsenic Mines Ltd
Catémou (Société des Mines de cuivre de)
Caucase (Société industrielle et métallurgique du)
Cevreni-Breg Mining C° Ltd (The)
Cropino (Société des Mines et Usines de)
De Beers Consolidated Mines
Djebel-Ressas (Société des Mines du)
Djendli (Compagnie Minière du)
Doubovaïa-Balka (Société anonyme des Mines de la)
Elandsdrift Diamond Estate
Estramadure (Mines métalliques d')
Etains et Wolfram de Portugal (Société des)
Eyrieux (Mines de l')
Famatina Development Corporation Ltd (The)
Fillols (Société des Mines de fer de)
Française de Pétroles (Compagnie)
Francardo (Société Française des Mines et Fonderies de)
Franco-Africaine (Société minière)
Frank Smith Diamond Estates and Exploitation Cy
Grosnyi (Pétroles de)
Guelma (Société des Mines de)
Guergour (Société des Mines de Zinc du)
Hellénique de Mines (Société)
Hongroise de Mines (Compagnie)
Huanchaca de Bolivie (Compagnie)
Huelva Copper and Sulphur Mines Ltd

Jagersfontein Mining and Exploration Compagny (New)
Joltaïa-Rieka (Krivoi-Rog) (Société minière)
Karassou (Société des Mines de)
Kassandra (Société Ottomane des Mines de)
Kinta (Société des Etains de)
La Lucette (Société nouvelle des Mines de)
Laurium (Société des Usines du) (Laurium Grec)
Mines et Minerais (Compagnie des)
Mines métalliques (Société générale des)
Minière et Industrielle pour l'Espagne (Compagnie)
Moesi-Ilir (Société des Pétroles de)
Molybdenite (British C°)
Montecatini (Société des Mines de)
Montferrier (Société minière de)
New Jagersfontein Mining and Exploration C°
Omnium Français de Valeurs minières et industrielles
Omnium Franco-Belge
Paramatta Copper Mines
Parey-Chatillon (Société des Mines de)
Pena Copper Mines
Pétroles (Compagnie Française de)
Pétroles de Grosnyi (Russie)
Pontgibaud (Société des Mines et Fonderies de)
Portugal (Etains et Wolfram de)
Puertollano (Compagnie Minière et Métallurgique de)
Queensland Copper Cy Ltd (The)
Quintera Mining Compagny
Rakhmanovka-Krivoi-Rog (Compagnie des Mines de fer)
Rhodesia Copper Company
Salines de Tunisie (Société des)
San Miguel Copper Mines Ltd
Silésie (Société des Mines de Zinc de)
Spies Petroleum Company Ltd (The)
Stolberg et de Westphalie (Mines et Fonderies de zincs de)
Syndicat Minier (Société du)
Tharsis Sulphur and Copper C°
Ticapampa (Anglo-French C°)
Tuco-Cheira (Société des Mines de)
Val d'Aran (Société Française des Mines du)
Vallée-Heureuse et du Haut-Banc (Société des Carrières de la)
Vieille-Montagne (Société des Mines et Fonderies de zinc de la)

Mines d'or, Trusts et Compagnies d'exploration.

Angelo Gold Mines, Ltd
Bechuanaland Exploration Compagny Ltd (The)
British South Africa Company (Chartered) (The)
Buffelsdoorn Estate and Gold Mining Company Ltd
Callao General Gold Mining Company Ltd (El)
Cassinga Concessions Ltd
Champ d'Or, French Gold Mining Company Ltd
Chartered (The British South Africa Company)
Charterland Goldfields Ltd
Consolidated Main Reef Mines and Estates Ltd
Consolidated Goldfields of South Africa, Ltd
Crown Deep Ltd
Crown Reef Gold Mining Company
Driefontein Consolidated Mines, Limited
Durban Roodepoort Deep, Limited
East Rand Proprietary Mines, Limited
Ferreira Gold Mining Company, Limited
French Rand Gold Mining
Geduld Proprietary Mines. Limited
Geldenhuis Deep, Limited
Geldenhuis Estate and Gold Mining Company Limited
General Dredging Company Limited (The)
General Mining and Finance Corporation Limited
Goch Gold Mining, Limited (New)
Goerz and Company, Limited (A.)
Golden Horse-Shoe Estates Company Ltd
Goldfields of South Africa, Limited (Consolidated)
Gold Trust (South African) Ltd
Great Boulder Perseverance Gold Mining Cy
Greene Consolidated Gold Company
Guanajuato Amalgamated Gold Mines C°
Henderson's Transvaal Estates Ltd
Johannesburg Consolidated Investment Company Ltd
Kaffirs (New)
Kleinfontein Company Ltd (New)
Lancaster Gold Mining Ltd
Lancaster West Gold Mining Company Ltd
Langlaagte Deep Limited
Langlaagte Estate and Gold Mining Company Ltd
Madagascar (Compagnie Occidentale de)
Main Reef Consolidated Mines and Estates Ltd
May Consolidated Gold Mining Company Ltd
Meyer and Charlton Gold Mining Company Ltd
Monte-Rosa (New)
Mossamédès (Companhia de)
Mozambique (Compagnie de)
New Goch Gold Mining C° Ltd
New Kaffirs

New Monte-Rosa
New Primrose Gold Mining C° Ltd
New Rip Gold Mining C° Ltd
New Steyn Estate Gold Mines C° Ltd
Oceana Consolidated Company Ltd (The)
Occidentale de Madagascar (Cie)
Placer Enfin (Guyane Française) (Société anonyme du)
Primrose Gold Mining Company Ltd (New)
Princess Estate and Gold Mining Company Ltd
Randfontein Estates Gold Mining Company (Witwatersrand) Ltd.
Rand Mines Ltd
Rhodesia Exploration and Development Cy Ltd
Rip Gold Mining Company Ltd (The New)
Robinson Deep Gold Mining Company Ltd
Robinson Gold Mining Company Ltd
Robinson Randfontein Gold Mining Company Ltd
Roodepoort Central Deep Ltd
Rose Deep Ltd
Saint-Elie (Gisements d'or de)
Sheba Gold Mining Company Ltd (The)
Simmer and Jack Proprietary Mines
South African Gold Trust Ltd (The)
Steyn Estate Gold Mines Ltd (New)
Taquah and Abosso Gold Mining Company (1900) Ltd
Transvaal Consolidated Land and Exploration Company Ltd
Transvaal Gold Fields Ltd
Transvaal Proprietary
Uruguay (Mines d'or de l')
Van Dyk Proprietary Mines
Village Main Reef Gold Mining Company Ltd (The)
West Rand Mines Ltd (The)
Western Kleinfontein Ltd
Windsor Gold Mines Ltd
Witwatersrand Gold Mining Company (Knight's)
Zambèze (Compagnie du)
Zancudo (Compagnie unifiée du)

Valeurs diverses.

Agricole et Industrielle de Cuba (Société)
Agricole du Nil (Compagnie)
Allumettes (Société Indo-Chinoise des)
Animated Photograph C° Ltd (The)
Annales Politiques et Littéraires (Société anonyme des)
Appareil contrôleur (L')
Ballancourt (Société des Papeteries de)
Beaulieu (Soie de)
Bernot Frères, Ch. Bernot et C^{ie} (Maison)
Biscuits Olibet (Société des)
Bois et C^{ie} des Chantiers du Nord réunis L. Savare et C^{ie} (Société des)
Bracuhy (Société sucrière de)
Brasseries et Tavernes Zimmer (Société des)
Breton et C^{ie} (Etablissements P.)
British South African Explosives Company
Canal de Panama (Cie nouvelle du)
Caoutchouc artificiel (Société Française de)
Celluloïd (Société Industrielle du)
Cercle international de Vichy (Compagnie propriétaire du)
Cercle de Monaco
Châlets de commodité pour la France et l'Etranger (Compagnie nouvelle des)
Châlets de nécessité (Société des)
Chardonnet Américaine (Soie de)
Chardonnet Hongroise (Soie de)
Château-d'Eau de Paris (Compagnie Foncière du)
Chaussures Françaises (Société générale des)
Chaussures "Incroyable" (Société anonyme des)
Cliff, à St-Quentin (Société anonyme pour l'exploitation de l'Usine)
"Coloso" de Porto-Rico (Sucrerie Centrale)
Columbian India Rubber Exploration C° Ltd (The)
Cotonnière Russo-Française (Société)
Cuba (Société Agricole et Industrielle de)
Dynamite Française (Société générale pour la fabrication de la Dynamite)
Editions Littéraires et Artistiques (Société d')
Egrot (Société des Etablissements)
Electro-Chimiques et Métallurgiques des Pyrénées (Société de produits)
Electro-Chimique de la Romanche (Société)
Elektron Russe
Elysée Palace Hôtel Company (The)
Etablissements P. Breton et C^{ie}
Etablissements Egrot (Socété des)
Etablissements Farcy et Oppenheim
Etablissements Galicher (Société des)
Etablissements Gavioli et C^{ie} (Société des Anciens)
Etablissements Hutchinson (Compagnie Nationale du caoutchouc souple)
Etablissements Emile Muller et C^{ie}
Etablissements Porcher (Société des)
Explosives and Chemical Products (The)
Farcy et Oppenheim (Etablissements)
Fermes Françaises de Tunisie (Société)
Freins Lipkowski (Société Générale des)
Galeries Lafayette (Société anonyme des)
Galicher (Société des Etablissements)

Gavioli et C^{ie} (Société des Anciens Etablissements)
Graville (Société anonyme de Produits chimiques de)
Grévin (Société anonyme du Musée)
Haut-Oubanghi (Sultanats du)
Hélios (Société anonyme Française pour la fabrication de produits chimiques et photographiques)
"Hella" (Société Française des Manchons)
Hôtel Regina, Paris
Hôtels Réunis
Hutchinson (Etablissements) (Compagnie nationale du caoutchouc souple)
Indo-Chinoise (Union commerciale)
Indo-Chinoise des Allumettes (Société)
"Incroyable" (Société anonyme des Chaussures)
Industrielle et Commerciale de Salonique (Société Ottomane)
Internationale des Jumelles de Théâtre (Société)
Izieux (Soie artificielle d')
Japanese and Eastern Corporation Ltd (The)
Jumelles de Théâtre (Société générale des)
Jumelles de Théâtre (Société internationale des)
Kielselguhr (Société d'exploitation des Silices pulvérulentes Françaises. - Le)
Kostroma (Société anonyme des Manufactures de Lin et de Coton de)
"Le Temps" (Société du Journal). A. Hébrard et C^{ie}
Lipkowski (Société générale des Freins)
Lumière North American Company
Lumière et ses Fils (Société des Plaques et Papiers photographiques A.)
Maisons de Rapport (Société des)
Mame et Fils (Maison Alfred)
Manchons "Hella" (Société Française des)
Margoles (Société Française de Savonnerie et Parfumerie par les Procédés)
Marseille-L'Estaque (Société des Produits chimiques de)
Monaco (Société anonyme des Bains de mer et du Cercle des Etrangers à)
Mondial-Phono
Muller et C^{ie} (Etablissements Emile)
Musée Grévin (Société du)
Nettoyage par le vide (Compagnie générale de). - Armand Marix et C^{ie}
New Egyptian Company
Nil (Compagnie agricole du)
Olibet (Société des Biscuits)
Palais de Glace des Champs-Elysées
Panama (Compagnie nouvelle du Canal de)
Papeteries de Ballancourt (Société des)
Papeteries du Limousin
Phonographes, Cinématographes et Appareils de précision (Compagnie générale des)
Plaques et Papiers photographiques A. Lumière et ses Fils (Sté des)
Plâtrières Réunies du Bassin de Paris (Société des)
Porcher (Société des Etablissements)
Porto-Rico (Sucrerie Centrale "Coloso" de)
Porto-Rico (Compagnie des Sucreries de)
Produits Alimentaires de luxe (Société générale des)
Produits Chimiques de Graville (Société anonyme de)
Produits Chimiques de Marseille-L'Estaque (Société des)
Produits Electro-Chimiques et Métallurgiques des Pyrénées (Société de)
Raisin de Corinthe (Société privilégiée pour favoriser la production et le commerce du)
Romanche (Société Electro-Chimique de la)
Russo-Française (Société cotonnière)
Saint-Antoine (Ariège) pour la fabrication de la pâte à papier (Société anonyme de)
Saint-Raphaël-Quinquina (Société du)
Salonique (Société anonyme Ottomane, Industrielle et Commerciale de)
Savare et C^{ie} (Société des Bois et Compagnie des Chantiers du Nord réunis. - L.)
Savonnerie et Parfumerie par les Procédés Margoles (Société Française)
Silices Pulvérulentes Françaises (Société d'exploitation des) (Le Kielselguhr)
Soie artificielle (La)
Soie artificielle d'après le procédé de Chardonnet pour les Etats-Unis et l'Amérique du Nord (Société Lyonnaise de la) (Chardonnet Américaine
Soie artificielle d'Izieux
Soie artificielle de Tubize
Soie de Beaulieu
Soie de Chardonnet (Société Hongroise pour la fabrication de la) (Magyar, Chardonnet, Selyemgyar. R. T.)
Sucrerie Centrale "Coloso" de Porto-Rico
Sucreries de Porto-Rico (Compagnie des)
Sucrière de Bracuhy (Société)
Sud-Russe pour la fabrication et la vente de la Soude et d'autres Produits chimiques (Société)
Sultanats du Haut-Oubanghi
Tavernes Pousset et Royale Réunies (Société des)
Thizy (Société anonyme de teinture, impression et apprêts de)
Tuileries mécaniques du Berry et de Bordeaux (Société des)
Union commerciale Indo-Chinoise
Usine Cliff, à Saint-Quentin (Société anonyme pour l'exploitation de l')
Usines Saint-Antoine pour la fabrication de la pâte à papier (Société anonyme des)
Vichy (Compagnie propriétaire du Cercle international de)
Vingt journaux des vingt arrondissements de Paris et de Paris-Banlieue (Société des)
Zimmer (Société des Brasseries et Tavernes)